3 1761 04204 5211

110 T
5 H 1/5

MÉLANGES

MÉLANGES

OFFERTS

PAR SES AMIS ET SES ÉLÈVES

À

M. GUSTAVE LANSON

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
Directeur de l'École Normale Supérieure.

210248
14.3.27

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—

1922

PQ
36
L35

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright par Librairie Hachette, 1922.

MÉLANGES

OFFERTS A

MONSIEUR G. LANSON

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR SES AMIS ET SES ÉLÈVES

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE M. LANSON[1]

I. Littérature française : Ouvrages généraux, histoire des genres et mouvements d'idées, recueils d'articles, bibliographie ; Moyen Age ; XVI^e siècle ; XVII^e siècle ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle et littérature contemporaine.

II. Éditions de textes littéraires français, (publication d'inédits, édit. critiques; édit. à l'usage des classes ; pages choisies).

III. Littérature latine.

IV. Études morales et littéraires.

V. La méthode de l'histoire littéraire.

VI. Questions d'éducation et d'enseignement.

VII. Ouvrages à l'usage des classes.

VIII. Discours de distribution de prix.

IX. Études et variétés historiques. Opuscules divers et préfaces.

X. La guerre de 1914.

I. — LITTÉRATURE FRANÇAISE

Ouvrages généraux, histoire des genres et des mouvements d'idées, recueils d'articles, bibliographie.

1. *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1894 (11^e édit., revue, 1910. 16^e édit., 1921.)

2. *L'art de la prose*, librairie des *Annales politiques et littéraires*, 1908; 3^e édit., 1920. (Paru en partie dans les *Annales politiques et littéraires*, du 25 mars 1905 au 3 novembre 1907).

3. Histoire littéraire. Littérature française (époque moderne). Revue générale, *Revue de Synthèse historique*, août 1900.

4. Programme d'études sur l'histoire provinciale et la vie littéraire en France, *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. IV, 1902-1903. Librairie Colin, 1904. Extrait dans la *Revue Universitaire*, 9 mars 1904.

1. Cette Bibliographie a été mise au point et ordonnée par M. E. Carcassonne, agrégé des Lettres.

5. Essai sur le développement de l'idéal français, dans *La civilisation française*, guide pour l'explication des choses de France, publié chaque mois à Paris par un comité d'études, années 1919-1920.

6. *Esquisse d'une histoire de la tragédie en France*, New-York, 1920.

7. *Essai sur l'histoire du vers français*, par Hugo P. Thieme, traduction française d'A. Doysié, librairie E. Champion, 1916 (Préface.) — Compte rendu du même livre : *The Romanic review*, octobre-décembre 1916.

8. L'érudition monastique aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, *Revue Bleue*, 2 juillet 1892. (cf. *Hommes et Livres*, 1895).

9. Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique en France avant 1750. *Revue des Cours et Conférences*, 1908-9 et 1909-10.

10. Les grands maîtres et les grands courants de la littérature française moderne, (XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Cours professé à la Sorbonne dans l'année scolaire 1912-1913. Analyses dans la *Revue Universitaire*, 1913.)

11. *Hommes et livres. Etudes morales et littéraires*, 1895, librairie Lecène et Oudin.

12. Deux lectures académiques à New-York : II, La fonction des influences étrangères dans le développement de la littérature française, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1917. (Cf. n° 143.)

13. Les études sur la littérature française moderne, librairie Larousse, (1915). (Extrait de : *La science française.*)

14. *Manuel bibliographique de la littérature française moderne* 1500-1900, librairie Hachette. Paru en quatre fascicules : I. XVI^e^ siècle, 1909; 2^e^ édit., revue et corrigée, 1911 ; II. XVII^e^ siècle, 1910; III. XVIII^e^ siècle, 1911 ; IV. Révolution et XIX^e^ siècle, 1912. Supplément et index, 1914. (Nouvelle édition, revue et augmentée, 1921.)

Moyen age.

15. Les Romans bretons, *Revue Universitaire*, 15 mai 1894.

16. Un écrivain naturaliste du XIII^e^ siècle : Jean de Meung, *Revue Bleue*, 14 juillet 1894.

17. Note sur un passage du Roman de la Rose (Jean de Meung et le Contr'un). *Revue de philologie*, 1913. (En collaboration avec Jean Bouvyer.)

18. Préréforme et humanisme, par Renaudet. (Compte rendu, *The Romanic Review*, juillet-septembre 1917.)

19. Les débuts de l'imprimerie à Paris, *Revue Bleue*, 17 novembre 1900.

XVI^e^ siècle.

20. La religion de Marot, *Revue Suisse et Bibliothèque Universelle*, décembre 1882.

21. L'Institution chrétienne de Calvin. Examen de l'authenticité

de la traduction française, *Revue Historique*, janvier-avril 1894.

22. Marguerite de Navarre et ses dernières poésies, *Revue Universitaire*, 15 avril 1896.

23. Comment Ronsard invente (Notes sur l'ode : *De l'élection de son sépulcre*). *Revue Universitaire*, 15 janvier 1900.

24. Étude sur les origines de la tragédie en France. Comment s'est opérée la substitution de la tragédie aux mystères et aux moralités, *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin et juillet-septembre 1903.

25. L'Idée de la tragédie en France avant Jodelle. *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1904.

26. Note sur un passage de Vitruve, *Revue de la Renaissance*, 1904.

27. Antoine de Monchrestien, *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1891. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895.)

28. Les sources historiques de la « Reine d'Écosse ». *Revue Universitaire*, 1905, t. II.

29. Etudiants et mœurs universitaires d'autrefois. Le journal des frères Platter. *Revue Bleue*, 19 novembre 1892. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895.)

XVII^e SIÈCLE

La formation du classicisme.

30. Chapelain, article de la *Grande encyclopédie*, t. X.

31. *Boileau*, librairie Hachette, 1892. 5^e édit., 1920. (Collection des grands écrivains français.)

32. Chevreau (Article de la *Grande encyclopédie*. t. X).

33. Etudes sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVII^e siècle ; I, Antonio Perez et les origines de la préciosité; II, Diffusion de la langue et de la littérature espagnoles; III, Poètes espagnols et poètes français; Gongora, *Revue d'Histoire littéraire*, 1896; VI, Desportes et Bertaut; V, Voiture, *Revue d'Histoire littéraire*, 1897; VI, Sarrasin, *Revue d'Histoire littéraire*, 1901.

33 *bis*. Les Écrivains français en Hollande au XVIII^e s. (*Revue des Deux-Mondes*, 1^er oct. 1921).

Le théâtre.

34. La tragédie en France avant Corneille, *Bulletin trimestriel de l'Association des élèves de Sèvres*, 1906. (Avril et juillet.)

35. Le théâtre français au temps d'Alexandre Hardy, *Revue Bleue*, 12 septembre 1891 (Cf. *Hommes et Livres*, 1895).

36. Chappuzeau (article de la *Grande encyclopédie*, t. X).

Corneille.

37. Le héros cornélien et le « généreux » selon Descartes. Etude sur les rapports de la psychologie de Corneille et de la psychologie de

Descartes, *Revue d'Histoire littéraire*, 1894. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895).

38. *Corneille*, 1896, librairie Hachette, 5e édit., 1920 (Collection des grands écrivains français).

39. Qu'y a-t-il de tragique et de dramatique dans la tragédie d'Horace? *Bulletin trimestriel de l'Association des élèves de Sèvres*, juillet 1906.

40. Sur les discours de Corneille, *Revue des Cours et Conf.*, 1900-1901.

Molière et Racine.

41. Les stances du mariage dans l'École des femmes, *Revue Bleue*, 1899.

42. Molière et la farce, *Revue de Paris*, 1er mai 1901.

43. La poétique de Racine, par P. Robert. (Compte rendu dans la *Revue Bleue*, 14 février 1891).

44. Racine, article de la *Grande encyclopédie*, t. XXVIII.

Philosophie et Religion.

45. Pascal, article de la *Grande encyclopédie*, t. XXVI.

46. Les Provinciales et le livre de la Théologie morale des Jésuites, *Revue d'Histoire littéraire*, 1900.

47. Après les Provinciales : examen de quelques écrits attribués à Pascal, *Revue d'Histoire littéraire*, 1901.

48. Le discours sur les passions de l'amour est-il de Pascal? *The French quarterly*, janvier-mars 1920.

49. Les libertins au XVIIe siècle, *Bulletin trimestriel de l'Association des élèves de Sèvres*, décembre 1901.

Bossuet et Bourdaloue.

50. *Bossuet*, 1891. (3e édition, 1894.)

51. Bossuet historien du protestantisme, *Revue Universitaire*, 1892, t. II.

52. Sur une page de Bourdaloue, Contribution à l'étude critique des origines du texte de l'édition de Bretonneau. *Revue Universitaire*, 1904.

XVIIIe SIÈCLE.

Théâtre et roman.

53. *Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante*, Hachette 1887, 2e édit., 1903.

54. La comédie au XVIIIe siècle, *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1889. (Et dans : *Hommes et Livres*, 1895).

55. Etude sur Gil Blas, *Revue Bleue*, 21 octobre 1891 (Et dans : *Hommes et Livres*, 1895).

56. Un manuscrit de Paul et Virginie : Etude sur l'invention de

Bernardin de Saint-Pierre. *Revue du mois*, 10 avril 1908. (Et aux *Editions de la Revue du mois*, 1908.)

Le mouvement philosophique.

57. Albert Monod. *De Pascal à Chateaubriand. Etude sur les défenseurs français du christianisme de 1670 à 1802.* (Compte rendu dans : *The Romanic Review*, avril-juin 1918).

58. Le rôle de l'expérience dans la formation de la philosophie du XVIII^e^ siècle en France : I. La naissance des morales rationnelles, *Revue du mois*, janvier 1910. — II. L'éveil de la conscience sociale, *Revue du mois*, avril 1910.

59. Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750, *Revue d'Histoire littéraire*, 1912.

Montesquieu.

60. Mélanges inédits de Montesquieu, *Revue Universitaire*, 1893. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895.)

61. L'influence de Descartes sur la littérature française, *Revue de métaphysique et de morale*, 1896.

62. Le déterminisme historique et l'idéalisme social dans l'Esprit des lois, *Revue de métaphysique et de morale*, 1916.

Voltaire.

63. *Voltaire*, librairie Hachette, 1906 ; 2^e^ édit., 1910. (Collection des grands écrivains français.)

64. Voltaire, article de la *Grande encyclopédie*, t. XXXI.

65. Voltaire et l'affaire des Lettres anglaises, *Revue de Paris* 15 juillet 1904.

66. Deux voyages en Angleterre : Voltaire et César de Saussure, *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1906.

67. Voltaire et les Lettres philosophiques : comment Voltaire faisait un livre, *Revue de Paris*, 1^er^ août 1908.

68. Voltaire et son banqueroutier juif, *Revue Latine*, 1908.

69. *Voltaire*, Répertoire des lectures populaires, Hachette, 1901. (Préface).

70. *Contes choisis de Voltaire* (Collection des classiques français). Dent, Londres, 1901 (Préface).

71. Sur la condamnation de Candide : cf. n° 73.

J.-J. Rousseau.

72. Rousseau, article de la *Grande encyclopédie*, t. XXVIII.

73. Quelques documents inédits sur la condamnation et la censure de l'Emile et sur la condamnation des Lettres écrites de la

Montagne, *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, 1905.

74. L'unité de la pensée de Rousseau, *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, 1912.

75. *Jean-Jacques Rousseau*, leçons faites à l'école des Hautes-Etudes sociales par MM. Baldensperger, Beaulavon, Benrubi, Bouglé, Cahen, Delbos, Dwelshauvers, Gastinel, D. Mornet, Parodi, Vial. Préface de M. G. Lanson, Paris, Alcan, 1912. Bibliothèque des sciences sociales, XLIII (Reproduite dans *Athena*, juillet 1912).

Philosophes divers.

76. Les idées littéraires de Condillac, *Revue de synthèse historique*, décembre 1910.

77. Diderot, *Le Matin*, 19 octobre 1913.

78. A. Ruplinger, *Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon*, 1711-1781. (Préface). Lyon, A. Rey, 1915.

XIX^e^ SIÈCLE ET LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

Chateaubriand.

79. La « défection » de Chateaubriand, *Revue de Paris*, 1^er^ août 1901.

80. A propos de la « défection de Chateaubriand ». Documents et fragments, *Revue d'Histoire littéraire*, 1902.

Poésie et théâtre romantiques.

81. Le manuscrit de la mort de Socrate, de Lamartine. Esquisses et variantes. *Mélanges Picot*, librairie D. Morgand, 1913. (Imprimé séparément, E. Rahir, 1913.)

82. Le centenaire des Méditations, *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ mars 1920.

83. Victor Hugo et Angelica Kauffmann (Etude sur les sources de Ruy Blas), *Revue d'Histoire littéraire*, juillet-décembre 1915.

84. Mariage de princesse. Vérité et fantaisie dans une comédie de Musset (*Fantasio*), *Revue de Paris*, 1^er^ mars 1912.

85. Emile Deschamps et le Romancero. Etude sur l'invention de la couleur locale dans la poésie romantique, *Revue d'Histoire littéraire*, 1899.

L'histoire et le roman.

86. La formation de la méthode historique de Michelet, *Revue d'Histoire moderne*, t. VII, 1905-1906.

87. Le tableau de la France de Michelet. Notes sur le texte de 1833, *Mélanges Wilmotte*, librairie E. Champion 1909.

88. Balzac d'après sa correspondance, *Revue Bleue*, 4 mai 1895.

89. Balzac, *Les Chouans ou la Bretagne en 1799*. Préface de

M. Gustave Lanson, Londres, George Bell and sons, 1908, in-8.

90. E. Bouvier, *La bataille réaliste*, 1844-1857, Paris, Fontemuing 1913 (Préface).

La critique.

91. Sainte-Beuve, article de la *Grande encyclopédie*, t. XXIX.

92. Sainte-Beuve et le Second empire, *Revue Bleue*, 27 mai 1899.

93. Sainte-Beuve. Conférence faite à Liège, dans la grande salle académique, le 18 décembre 1904. *Revue de Belgique*, 15 janvier 1905 (Extrait dans la *Revue Universitaire*, 1905, t. I.)

94. Taine, article de la *Grande encyclopédie*, t. XXX.

95. Un nouveau genre de critique littéraire : la critique évolutionniste, *Revue de l'enseignement secondaire*, 15 août 1890.

96. Critiques d'aujourd'hui : M. Emile Faguet, *Revue Bleue*, 27 janvier 1894.

97. Leçon d'ouverture du cours d'éloquence française à la Sorbonne, le 9 janvier 1904. Librairie A. Colin, 1904, et *Revue Universitaire*, 9 mars 1904. (Sur G. Larroumet.)

Poésie et théâtre contemporains.

98. La poésie contemporaine : M. Stéphane Mallarmé, *Revue Universitaire*, 15 juillet 1893.

99. The New Poetry in France, *The International Monthly*, octobre 1901.

100. *Anthologie des poètes nouveaux*, Paris, Eugène Figuière et C^ie^, 1913 : préface de M. Gustave Lanson.

101. Le problème du théâtre contemporain, *Revue Universitaire*, 1914. (Résumé d'un cours fait à la Sorbonne pendant le second semestre de l'année scolaire 1913-1914).

102. Interview sur Jean Moréas ; *Minerve française*, 1920.

Critique littéraire d'ouvrages nouveaux.

103. Comptes rendus dans la *Revue d'Histoire littéraire* : depuis la fondation (1894).

104. Bibliographie littéraire : *Revue Universitaire* : 1896-1908 [1].

105. La vie théâtrale : *Grande Revue*, 1910-1913.

106. Le mouvement littéraire : *Le Matin*, 1912-13.

106 *bis*. Réflexions d'un vieux critique sur la jeune littérature, *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ décembre 1921.

106 *ter*. Compte rendu de *Francia, histoire illustrée de la France* par J. Reinach, dans *Philological Quaterly*, publié par l'Université d'Iowa (1^er^ janvier 1922).

1. Un certain nombre de comptes rendus sont consacrés à la littérature espagnole, et à la littérature comparée.

II. — ÉDITIONS DE TEXTES LITTÉRAIRES FRANÇAIS

1° Publication d'inédits, éditions critiques.

107. Sept lettres inédites de Servan à Voltaire, *Revue d'Histoire littéraire*, 1908.

108. Voltaire, *Lettres philosophiques*. Edition critique avec une introduction et un commentaire, 2 vol., librairie Cornély, 1909 (Société des textes français modernes); 2e édit., librairie Hachette, 1916. Additions et corrections à la 1re édit., librairie Hachette, 1918.

109. Lamartine, *Méditations poétiques*, nouvelle édition, publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, 2 vol., librairie Hachette, 1915. (Les Grands Écrivains de la France.)

2° Éditions a l'usage des classes.

110. Bossuet, *Extraits des œuvres diverses*. Avec des notices et des notes. Texte revu sur les manuscrits et sur les éditions originales. Librairie Delagrave, 1899.

111. *Choix de lettres du XVIIe siècle*, publiées avec une introduction, des notices et des notes. Librairie Hachette, 1890 ; 10e édition, revue, 1913.

112. *Choix de lettres du XVIIIe siècle*, publiées avec une introduction, des notices et des notes, librairie Hachette, 1891 ; 10e édition, revue 1916.

113. Molière, *Les précieuses ridicules*, comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Écrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes, librairie Hachette, 1900, 4e édit., 1912.

114. *Les Femmes Savantes*, comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Écrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes, librairie Hachette, 1900, 6e édit., 1913 et 1917.

115. *L'Avare*, comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes, librairie Hachette, 1901, 7e édit., 1914.

116. *Le Misanthrope*, comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes, librairie Hachette, 1905; 4e édit., 1917. (En collaboration avec M. Mornet.)

117. *Le Tartuffe*, comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France. Avec une vie de Molière, une

notice, une analyse et des notes, librairie Hachette, 1905; 5e édit., 1918. (En collaboration avec M. Mornet.)

118. *Le Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet, publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes, librairie Hachette, 1912 et 1914. (En collaboration avec M. Mornet.)

119. Racine, *Esther*. Tragédie, publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires et un appendice, librairie Hachette, 1886 ; 12e édit., 1912.

120. *Iphigénie*. Tragédie, publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires, et un appendice, librairie Hachette, 1886 ; 12e édit., 1917.

121. *Britannicus*, tragédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires, et un appendice, librairie Hachette, 1888 ; 10e édit., 1917.

122. *Mithridate*, tragédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires, et un appendice, librairie Hachette, 1888 ; 4e édit., 1902.

123. *Andromaque*, tragédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires, et un appendice, librairie Hachette, 1896 ; 8e édit., 1910.

124. *Athalie*, tragédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires, et un appendice, librairie Hachette, 1896 ; 8e édit., 1916.

125. *Les Plaideurs*, comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains de la France, avec des notices, une analyse, des notes grammaticales, historiques et littéraires, et un appendice, librairie Hachette, 1896 ; 7e édit., 1914.

126. *Théâtre choisi de Racine*, édition publiée conformément au texte de l'édition de Grands Ecrivains de la France, avec une analyse, des notices, des notes, des remarques grammaticales et un lexique, librairie Hachette, 1896 ; 8e édit., 1913.

127. Boitel, *Les Auteurs français du brevet supérieur*: Corneille, Racine, Molière, Bossuet, Voltaire, J.-J. Rousseau, Lamartine, Augustin Thierry, Victor Hugo, publiés avec des notices et des notes par MM. Petit de Julleville, Lanson, Thirion, Regnier, Madeline, Rébelliau, Brunel, Mabilleau, Cornuel, groupés par J. Boitel. Hachette, 1912.

128. Mme de Sévigné, *Huit lettres de Madame de Sévigné*, publiées avec une notice et des notes, librairie Hachette, 1899; 3e édit. 1900.

3° Pages choisies.

129. *Pages choisies de Balzac*, librairie Calmann-Lévy, 1895. (Avec une introduction.)

130. *Pages choisies de Flaubert*, librairie A. Colin, 1895. (Avec une introduction).

131. Sainte-Beuve, *Extraits des Causeries du lundi. Portraits littéraires et portraits de femmes*, avec une introduction, librairie Garnier frères, 1899; 2e édit., 1909.

132. *Pages choisies d'Anatole France*, avec une notice, librairie Calmann-Lévy, 1898.

III. — LITTÉRATURE LATINE

133. *De Manilio poeta ejusque ingenio*, Librairie Hachette, 1887.

134. Edition de Cicéron, *Seconde Philippique*, avec introduction et notes, librairie Delagrave, 1881.

135. Edition de Cicéron, *De Suppliciis*, avec introduction et notes, librairie Delagrave, 1882.

IV. — ÉTUDES MORALES ET LITTÉRAIRES

136. La littérature et la science, *Revue Bleue*, 24 septembre et 1er octobre 1892. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895.)

137. L'Immortalité littéraire, *Revue Bleue*, 1er septembre 1894. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895.)

138. A propos d'un nouveau dictionnaire, *Revue Bleue*, 28 septembre 1895.

139. Le critique et la critique, *Chronique des livres*, 25 juin 1900.

140. A propos de la crise du libéralisme, *Revue de métaphysique et de morale*, novembre 1902.

141. La France d'aujourd'hui, *North American Review*, 1912.

142. Les traits caractéristiques de l'esprit français, *North American Review*, 1917.

143. Deux lectures académiques à New-York. I. Le nationalisme dans la littérature et dans l'art, par M. Roosevelt. — II. La fonction des influences étrangères dans le développement de la littérature française, par M. G. Lanson, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1917.

144. Une voix du Canada français, *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1920.

144 *bis*. Les Démocraties modernes par MM. W. Steed, C. Bouglé,... G. Lanson..., Paris, librairie Flammarion, 1921 (*Bibliothèque de philosophie scientifique* dirigée par le Dr G. Le Bon.)

V. — LA MÉTHODE DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

145. Allocution prononcée à l'ouverture des conférences de l'année scolaire 1901-1902. (Sur le caractère et l'esprit des études d'histoire de la littérature moderne à l'Université), *Revue Internationale de l'enseignement*, 1901.

146. L'histoire littéraire et la sociologie, *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1904.

147. L'esprit scientifique et la méthode de l'histoire littéraire, *Revue de l'Université de Bruxelles*, décembre 1909-janvier 1910.

148. La méthode de l'histoire littéraire, *Revue du mois*, 10 octobre 1910. (Et dans : *La méthode dans les sciences*, librairie Alcan, 1911, 2e série, Nouvelle collection scientifique dirigée par M. Emile Borel.)

149. La méthode en histoire littéraire, réponse à M. Ch. Salomon, *Revue du mois*, 10 avril 1911.

VI. — QUESTIONS D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

150. *L'Université et la Société moderne*, librairie Colin, 1902. (Recueil de huit articles, parus dans le *Figaro* du 22 décembre 1900 au 22 mars 1901, et dans la *Revue Internationale de l'enseignement*, 15 juin 1901.)

151. *L'enseignement et la politique*, une brochure, librairie E. Cornély, 1905. (Recueil de quatre articles, parus dans l'*Humanité*, les 31 août, 6, 13, et 19 septembre 1904.)

152. Les études modernes dans l'enseignement secondaire, dans l'*Education de la démocratie*, leçons professées à l'École des Hautes-Etudes sociales par MM. Lavisse, A. Croiset, Seignobos, Malapert, Lanson, Hadamard. Librairie F. Alcan, 1903. Bibliothèque générale des sciences sociales.

153. L'Enseignement secondaire, dans *Enseignement et démocratie*, leçons professées à l'école des Hautes-Etudes sociales par MM. A. Croiset, Devinat, Boitel, Millerand, Lanson, Appell, Seignobos, Langlois. Librairie F. Alcan, 1905. Bibliothèque générale des sciences sociales.

154. L'éducation de l'esprit critique, dans : *Pour les instituteurs. Conférences d'Auteuil*, 1906, par MM. Gasquet, C. Wagner, G. Lanson, A. Croiset, Liard. Librairie Delagrave, 1907.

155. La crise des méthodes dans l'Enseignement du français, dans : *l'Enseignement du français*, conférences faites au Musée pédagogique, par MM. Lanson, Rudler, Cahen, Bezard. Imprimerie Nationale, 1909.

156. Le lycée et l'éducation militaire, dans : *La nation armée*, leçons professées à l'école des Hautes-Etudes sociales, par MM. le général

Bazaine-Hayter, Bouglé, Bourgeois, le capitaine Bourguet, Boutroux, A. Croiset, Demeny, Lanson, Pineau, le capitaine Potez, Rauh. Librairie F. Alcan, 1909. Bibliothèque générale des sciences sociales.

157. La part respective des grands siècles littéraires : XVII^e^ ou XVIII^e^ siècles? dans l'*Enseignement français*, leçons professées à l'école des Hautes-Etudes sociales par MM. Bourgin, A. Croiset, Crouzet, Lacabe, Plasteig, Lanson, Maquet, Prettre, Rudler, Armand Weil, librairie F. Alcan, 1911. Bibliothèque générale des sciences sociales.

158. La neutralité scolaire, dans *Neutralité et monopole de l'Enseignement*, suivi de l'*Etat actuel de l'enseignement du latin*, leçons professées à l'école des Hautes-Etudes sociales, par MM. Basch, G. Blum, A. Croiset, G. Lanson, Parodi, Reinach, et par MM. Lévy-Wogue et Pichon, librairie F. Alcan, 1912. Bibliothèque générale des sciences sociales.

159. *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique*, sur la situation des établissements d'enseignement supérieur, année scolaire 1911-1912, fait au nom du Conseil de l'Université de Paris. Imprimerie Chaix, 1913.

160. L'étude des auteurs français dans les classes de lettres, *Revue Universitaire*, 15 octobre 1893.

161. Sur une restauration de l'agrégation des lettres, *Revue Universitaire*, 15 novembre 1895.

162. Encore l'agrégation des lettres, *Revue Universitaire*, 15 janvier 1896.

163. Autour de la loi Falloux, *Revue Bleue*, 6 mars 1899.

164. Les Jésuites et l'enseignement laïque, *Revue Bleue*, 3 février 1900.

165. Les problèmes de l'éducation nationale, *Revue Bleue*, 29 décembre 1900.

166. Sur la réforme de l'Ecole normale, *Revue de Paris*, 1^er^ décembre 1903.

167. Questions d'éducation et d'enseignement. La situation présente. Décomposition ou réorganisation, *Revue Bleue*, 25 février 1905.

168. La neutralité scolaire. Neutralité des professeurs, *Revue Bleue*, 13 mai 1905 (cf. n° 158).

169. Le patriotisme et l'école, *Revue Bleue*, 27 mai 1905.

170. La gratuité de l'enseignement secondaire, *Revue Bleue*, 1^er^ juillet et 29 juillet 1905.

171. Le patriotisme et l'école, *Revue Bleue*, 16 septembre 1905.

172. Questions universitaires : XVII^e^ ou XVIII^e^ siècles, *Revue Bleue*, 30 septembre 1905 (cf. n° 157).

173. Hygiène et administration, *Revue Bleue*, 29 octobre 1905.

174. Associations ou syndicats, *Revue Bleue*, 2 décembre 1905.

175. A travers le rapport sur le budget de l'Instruction publique, *Revue Bleue*, 30 décembre 1905.

176. Les répétiteurs, *Revue Bleue*, 24 février et 31 mars 1906.

177. Les femmes et l'enseignement supérieur, *Revue Bleue*, 2 juin 1906.

178. Les Universités françaises en Angleterre, *Revue Bleue*, 30 juin 1906.

179. Professeurs et surveillances, *Revue Bleue*, 28 juillet 1906.

180. Le baccalauréat et l'éducation, *Revue Bleue*, 2 novembre 1906.

181. L'Unité morale du pays et l'Université, *Revue Bleue*, 15 décembre 1906 et 5 janvier 1907.

182. Le respect de la loi, *Revue Bleue*, 9 et 16 mars 1907.

183. Le respect de la loi et les instituteurs, *Revue Bleue*, 20 avril 1907.

184. Discipline et liberté, *Revue Bleue*, 6 juillet 1907.

185. Une maxime d'éducation nationale, *Revue Bleue*, 28 décembre 1907.

186. Une maxime d'éducation civique. Réponse à M. Ferdinand Buisson, *Revue Bleue*, 1er février 1908.

187. L'antirationalisme, l'antiintellectualisme et l'école, *Revue Bleue*, 25 avril 1908.

188. La crise des méthodes dans l'enseignement du français, *Revue Bleue*, 6 et 13 mars 1909 (cf. nº 155).

189. Le droit du père de famille et le droit de l'enfant. Conférence faite à l'école des Hautes-Etudes sociales, en février 1905. Extrait dans la *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1905.

190. Les rapports de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur, conférence faite à l'école des Hautes-Etudes sociales, analyse par M. Bourgin, *Revue Universitaire*, 1909.

191. Le troisième congrès international d'hygiène scolaire, *Grande Revue*, 10 septembre 1910.

192. Les ingénieurs et la langue française, *Revue Bleue*, 24 décembre 1910.

193. La neutralité scolaire, *Athena*, février 1911.

194. *Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis*, Hachette, 1912.

195. Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis, *Revue du mois*, 10 juillet 1912. (Extrait du précédent).

196. Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis. Ce qu'un professeur d'une université française va faire aux Etats-Unis. Quelques mots sur l'étude de la langue française aux Etats-Unis, *Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 juillet 1912. (Extrait du nº 195.)

197. La langue française aux Etats-Unis, *Revue Internationale de l'Enseignement*, janvier 1913. (Cf. nº 195.)

198. Un jugement américain sur l'enseignement français, *Revue Universitaire*, mars 1916.

199. La fonction du professeur français à l'étranger. (Dans le *Compte rendu du troisième congrès de langue et de littérature fran-*

çaises, tenu à Chicago le 25 et le 26 mai 1917. Secrétariat de la Fédération de l'Alliance Française, New-York.).

200. Quelques mots sur l'explication des textes, *Bulletin de la Maison française de l'Université Columbia* (janvier-février 1919).

VII. — OUVRAGES A L'USAGE DES CLASSES

201. *Principes de composition et de style.* (Collection d'ouvrages de littérature à l'usage des jeunes filles, publiée sous la direction de M. Eugène Manuel.) Hachette, 1887. 2e édit., 1890 : *Principes de composition et de style*, *Conseils sur l'art d'écrire.*

202. *Conseils sur l'art d'écrire.* Principes de composition et de style à l'usage des élèves des lycées et collèges et de l'enseignement primaire supérieur, librairie Hachette, 1891 ; 10e édit., 1919.

203. *Études pratiques de composition française.* Sujets préparés et commentés, pour servir de complément aux *Principes de composition et de style*, et *Conseils sur l'art d'écrire*, librairie Hachette, 1891.

204. Le cadre général d'une explication française, *Manuel général de l'Instruction primaire*, supplément, partie scolaire, 9 avril 1892. (Suivi de modèles d'explications françaises, du 23 avril 1892 au 17 juin 1893.)

205. Etude du programme des auteurs sur lesquels portera l'examen du brevet supérieur à partir de 1894. *Manuel général de l'Instruction primaire*, supplément, partie scolaire, 1er juillet 1893. (Suivi de modèles d'explications françaises, du 15 juillet au 16 décembre 1893.)

VIII. — DISCOURS DE DISTRIBUTION DES PRIX

206. Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Bayonne, le 5 août 1880. Bayonne, Lespès sœurs.

207. Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Moulins, le 4 août 1881. Imprimerie Fudez frères.

208. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de Toulouse, le 1er août 1883. Imprimerie L. Roë, 1883.

209. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Charlemagne, le 31 juillet 1888. Imprimerie Nationale, 1888.

210. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Michelet, le 30 juillet 1898. Melun. Imprimerie administrative, 1898.

211. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Montaigne, 26 juillet 1902.

212. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Charlemagne, juillet 1903.

213. Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Louis-le-Grand, 12 juillet 1919.

IX. — ÉTUDES ET VARIÉTÉS HISTORIQUES. OPUSCULES DIVERS ET PRÉFACES

214. Une victime de Saint-Simon. Le cardinal Alberoni, *Revue Bleue*, 25 février 1893. (Cf. *Hommes et Livres*, 1895.)

215. Histoire d'un Lycée, *Revue Bleue*, 22 décembre 1894.

216. La famille impériale de Russie en 1886. *Revue Bleue*, 9, 16, 23 et 30 mai 1896.

217. *Mélanges d'Histoire littéraire*, Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, n° 21, 1906. (Edités par M. Lanson, avec un avant-propos).

218. André Fribourg. *Discours de Danton.* Paris, Hachette, 1910. (Préface.)

219. Mme Hubert Bourgin. *Trois petites bêtes.* (Lettre-préface de M. G. Lanson.) Nevers, Ropiteau; et Paris, Delesalle, 1912. (*Les cahiers du Centre*, 4e série, décembre 1911.)

220. André de Mages, *Revue Universitaire*, octobre 1915.

X. — LA GUERRE DE 1914

221. L'épopée au Journal officiel, *Revue de Paris*, 1er décembre 1914.

222. Culture allemande, humanité russe, *Revue de Paris*, 1er décembre 1914. (Et en brochure, librairie Payot, 1915.)

223. Un projet de rapprochement intellectuel entre Allemagne et France, *Revue de Paris*, 1er avril 1915.

224. Consultation sur l'union sacrée, VIII. L'union doit durer, *Manuel général de l'Instruction primaire*, 24 juillet 1915.

225. Comment on fait un chasseur alpin. (D'après les lettres du sous-lieutenant Roger Allier.) *Gazette of the Allies Exhibition*, Baltimore. 13 mars 1917.

226. Allocution prononcée à l'inauguration du monument aux anciens élèves et professeurs du Lycée Carnot (de Tunis) tombés dans la grande guerre, 17 avril 1921. *La dépêche Tunisienne*, 18 avril 1921.

COLLABORATEURS MORTS POUR LA FRANCE

(La publication des *Mélanges* avait été projetée en 1914.
Les Mémoires qui suivent ont été rédigés, avant la guerre, en vue de cette publication.)

UN DISCOURS INÉDIT DU PÈRE GARASSE

L'Oraison funèbre de Jeanne Guichard,
ancienne abbesse de la Trinité de Poitiers,

PAR CHARLES FLACHAIRE[1].

Le P. François Garasse mourut à Poitiers, à la fin de 1631, de la peste contractée par lui en soignant les malades. L'oraison funèbre que nous publions est donc probablement sa dernière œuvre, puisque la religieuse qui en est l'objet mourut elle-même, en cette ville, le 13 février 1631.

Il n'y a point lieu de craindre que le manuscrit des Archives départementales de la Vienne (série H, Trinité, liasse 8, ch. II, art. 25) nous trompe en attribuant ce discours au célèbre auteur de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*. Garasse prêcha toujours. Il avait fait déjà au moins une oraison funèbre, — en 1616, à Bordeaux, celle du président André de Nesmond, publiée à Poitiers en 1617. Sa manière du reste s'y reconnaît bien, sa verve chaude, encore qu'un peu attiédie par les années, sa familiarité discursive. Il n'eut pas le temps

1. *Charles Flachaire fut tué le 10 septembre 1914, comme sous-lieutenant chef de la section de mitrailleuses du 255e d'infanterie, à Heippes, sur une des collines de la rive gauche de la Meuse, à l'extrême droite et au pivot d'appui de la ligne de bataille et du front de la Marne. Il sortait d'un combat long et âpre, où, après avoir refoulé plusieurs fois et décimé l'ennemi, assuré le repli de son bataillon vers Souilly, et sauvé son matériel, il revenait défendre une compagnie attardée.*

Né à Pierrelatte (Drôme) en 1887, fils d'un instituteur public de la Drôme, brillant élève de son père d'abord, puis du collège de Montélimar, puis de Louis-le-Grand, sorti de l'Ecole normale supérieure et reçu à l'agrégation des lettres en 1911 avec le nº 1, il avait fait, à la Sorbonne, pour le Diplôme d'Etudes supérieures un travail érudit et élégant, sur un sujet neuf et intéressant pour l'histoire littéraire comme pour l'histoire religieuse de la France : la Dévotion à la Vierge dans la première moitié du XVIIe siècle. *Ce travail, paru d'abord, en 1916, dans la* Revue de l'Histoire des Religions, *a été aussi publié à part (librairie Ern. Leroux).*

Charles Flachaire marquait l'intention de continuer dans cette voie. Il avait amorcé déjà des études sur le XIXe siècle. Il appartenait au groupe des Catholiques démocrates qu'on nommait autrefois le Sillon ; il y fut un conférencier ardent et éloquent. Professeur de seconde à Nevers, puis de première et première supérieure à Poitiers (oct. 1913-juillet 1914), il y prépara, avec succès, et fit recevoir à l'Ecole normale supérieure plusieurs élèves.

de publier ce discours, et si, après lui, on l'oublia (la notice de Jacqueline Bouette de Blémur, dont nous dirons un mot plus loin n'en parle pas), c'est que les *relliquiae* du fécond jésuite étaient si nombreuses ! — 24 volumes, dit Sottwell, « sur l'Ecriture sainte en diverses matières de piété ». — Sans compter que les Jésuites que Garasse avait plus d'une fois compromis, et qui en 1624 supprimèrent tant qu'ils purent son *apologie*, ne devaient pas tenir beaucoup à entretenir sa mémoire. On sait que les *Mémoires* de Garasse n'ont été exhumés qu'au XIX^e^ siècle.

Le manuscrit est une copie du XVII^e^ siècle : — grandes pages, soigneusement écrites, au recto et au verso ; — peu de corrections, et des corrections du copiste lui-même ; — assez peu de fautes, sauf dans les citations latines, et aisées à rectifier.

Il résulte d'une indication du discours que la prononciation dut avoir lieu le 20 février, encore qu'il n'en soit pas fait mention dans les renseignements donnés sur les obsèques par les *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoist* (t. I).

La mère Jacqueline Bouette de Blémur consacre en effet en 1679, une longue et intéressante notice à l'héroïne que Garasse eut à célébrer, et dont l'originalité pouvait plaire à ce fervent polémiste. Ce n'était pas seulement une personne d'assez haut parage que Jeanne de Guiscard ou de Guichard ou Guichard de Bourbon, fille du sieur Jean Guichard — de Peray ou de Peré, et d'une demoiselle de la maison de Lavedan, nièce de Louise II de Bourbon de Lavedan, abbesse de Fontevrault et de Jeanne VI de Bourbon de Lavedan, abbesse de la Trinité de Poitiers. Ce fut une de ces religieuses militantes qui se consacrèrent avec tant d'entrain, dans le commencement du XVII^e^ siècle, à promouvoir la Contre-réforme. D'une famille protestante, elle devint, de convertie, convertisseuse. Entrée en religion en 1597 au couvent des Bénédictines de la Trinité où sa tante était abbesse, elle lui succéda deux ans après, et fut la 42^e^ supérieure de la maison huit fois séculaire. Elle y fit de bonne besogne, rétablit énergiquement la stricte observance, et n'en doubla pas moins le nombre des religieuses. Elle ne borna pas à Poitiers son activité. Nulle plus qu'elle ne fit essaimer l'Ordre. Elle fonda, dans l'Ouest, six maisons : Baugé en 1620, Laval en 1621, Vitré en 1625, Redon et Niort en 1629. Elle en fonda une en Auvergne : à Dorat, en 1624. Elle avait tenu à rendre son abbaye triennale, pour se conformer à la règle ; elle ne se démit pourtant que l'année même de sa mort. Elle avait du reste pris une coadjutrice. Elle eut une mort très belle, vigoureuse comme sa vie. Exhortant jusqu'à la fin ses filles, elle se fit asseoir pour mourir.

On verra, nous l'espérons, par le discours que nous ne croyons pas inutile de ressusciter, que son panégyriste, fait pour la comprendre, la comprit. *(D'après les notes de Charles Flachaire).*

Je[1] ne fais nul doubte que ce ne soit un sentiment de dévotion bien reglee qui vous a porté à l'exstinction d'un abus insupportable, lequel, soubs quelque pretexte de pieté, et à la faveur d'une longue condescendence c'estoit empare de l'esprit de nos ancestres en l'usage indifférent, et comme profane des oraisons funebres que se faisoient sans discretion a toutes sortes et conditions de personnes et qui par une nécessité malheureuse, estoient bien souvent injurieuses à la memoire du deffunct, honteuses à la chaire de verité et mescroiables à un sage auditoire. Mais en retranchant les abus vostre devotion n'a peu priver du droit de louange les personnes éminentes qui par leurs actions signalées ont acquis l'avantage non seulement sur les loix pliables de la coustume, mais encores sur les cendres et sur les loix impitoiables de la mort ; et c'est pour cette raison que nous sommes assemblés pour rendre ce dernier devoir à la saincte memoire de feu madame Jeanne Guischard, jadis abbesse de la maison de céans voire s'il vous plaist qles oraisons funèbres[2] soient interdites pour jamais, et entièrement anéanties sans exception des personnes et des merites : je m'y advoueray volontiers et consentiré que cette action ne soit pas appellée du nom doraison funebre, mais de paranymphe nuptial pour cette tres excellente espouse de nostre Seigneur qui depuis sa première conversion na jamais eu rien de funèbre en sa vie ny apres son deceds que ses draps mortuaires qui vont regnants autour de cette eglise et qui neantmoins ne seront non plus capables de mesbloüir les yeux et de m'affoiblir le courage par cette couleur melancholique, que de vomir la blancheur et innocence de cette ame angelique et de porter un funeste desadveu sur le front de ma harangue.

Pour entamer heureusement mon discours je veux commencer par une observation remarquable qui me semble estre de la conduite d'une tres particuliere providence en ce que Dimenche au soir je receu la[3] lettre qui requeroit de moy ce devoir de justice et de charité au mesme instant que jestois sur l'estude, et meditation tres particuliere de cette parole de l'apocalypse chapitre xvi. Et grando magna quasi talentum descendit de celo, quil tomba du ciel une gresle dont les bales estoient grosses et pesantes comme un talent hebreu, cest à dire six vingtz quatre livres d'or et tout a coup jettant mes yeux sur cette église je me ressouviens que quatre jours devant il estoit tombe une gresle sur cette maison qui eust a la verité fait beaucoup moins de dommage si elle eust emporté le tout[2] et enlevé la couverture du logis que d'y faire un tel et si estrange et funeste ravage, mais il faut nous ressouvenir que cest une gresle pesante et pretieuse comme un talent d'or qui est une gresle pour ces sainctes filles qui en ont esté frappees. C'est un talent d'or pour cette Dame bien heureuse qui recoit le fruit de la multiplication des talents lesquelz elle avait emploies très sainctement au service de Dieu et[4] fait profiter dans le commerce d'une très saincte vie.

Il y a trois ans aujourd'hui jour pour jour que j'eu l'honneur de faire la harangue funebre d'un très brave Prelat[3], d'un tres digne Cardinal et d'un grand serviteur de Dieu qui me fournit d'un très riche sujet en la montre des marques de la predestination, et aujourd'huy Dieu a tellement disposé les afaires qu'il me faut prononcer le Paranymphe d'une très digne abbesse

1. [Nous indiquons par des chiffres arabes précédés d'un haut tiret le foliotage du manuscrit].

2. On peut lire *toict.*

3. François d'Escoubleau de Sourdis (cardinal 1598, archevêque de Bordeaux 1599, mort 8 février 1628. Les auteurs de Gallia parlent d'un éloge funèbre publié en 1628 « *autore G. Grimaud, auctore canonico theologo* ». » [Serait-ce un pseudonyme de Garasse, à lui imposé par ses supérieurs, en raison des mauvaises affaires où il les mettait parfois ?]

et d'une très grande et très courageuse servante de Jesus Christ qui me fournist dans le cours de sa vie non seulement des marques d'une predestination ordinaire mais des exemples et des effectz d'une très haute et très heroïque saincteté. Il me souvient que discourant aveq elle il y peut avoir quatre ou cinq mois touchant l'esprit de saincteté et luy en aiant cotté une quinzaine ou environ de differentes especes, elle me respondit en gemissant : Hélas mon Père suis je pas bien malheureuse car je nay pas une seule ombre de toutes ces especes de saincteté que vous dites|[5] a quoy je luy eusse reparti. si sa modestie ne meust fermé la bouche et si je leusse connue comme je la connais maintenant, qu'elle avait la saincteté du grand sainct Anthoine remarquant et enviant par une saincte jalouzie toutes celles des autres saincts et se les rendant comme personnelles par cette négative car telles sont les merveilles de lhumilité qui nous enrichist a mesure que nous nous faisons pauvres et jamais une bonne ame ne se reconnoist estre vuide et despourveüe de saincteté que quand elle en est pleine. Or quelle saincteté devons nous attendre d'une Dame qui l'avoit comme hereditaire non seulement par la succession de plusieurs années mais aussy par la revolution de plusieurs siecles et qui ne nommoit jamais ses ancestres que pour avoir l'honneur de pouvoir dire Ils estoient saincts : Tobie estoit de grand extraction quoy que reduit a la pauvreté par le mauvais mesnage de la fortune mais il ne nommoit ses malheurs que pour s'encourager à leur exemple[6] et pouvoir dire, *filii sanctorum sumus*, et madame de ceans ne parloit de l'antiquité de sa race que pour adjouster aux autres tiltres de grandeur. Celuy de sainctete, et se consoler et animer a la poursuite de la vertu par la solidité de cette consideration.

Elle estoit du costé maternel issüe de Pierre de Bourbon filz ainé de Sainct Louis alliee par la mesme branche de S[t] Guillaume, duc daquitaine et comte de Poitou, elle estoit par la branche paternelle de très illustre sang de ces braves heros des Guischarts, roix de Dannemarc et duc de Calabre et particulièrement de ce brave Roger l'honneur de sa maison duquel je me souviens avoir leu dans la vie de Sainct Bruno son bon ami : *Eremum quemdam ad Squillacum in Calabriae finibus petiit; quo in loco qum ipsum*|[7] *orationem Rogerium Guiscardus R. Calabria Dux, inter latrantibus ad ejus speluncam canibus quadam die refrevisset sanctitate viri permotus, Illi, ac sociis ecclesiam Sancta Maria ac S[ti] Stephani de Eremo donareis*[2] *magnificentissimus a se concessit nec liberalitas sine praemio fuit Cum enim Rogerius capuam obsiderat cumqf Sergius quidam excubiarum magister prodere statuisset, Bruno adhuc inde eremo vivens in somniis illi omnia aperiens*[3].

Et estoit par une enclave d'alliance en la consanguinité de S[t] Thomas D'Aquin par le moien de la très noble et ancienne famille de Cardaillac qui donna jadis de tres excellents capitaines aux Croisades d'Orient de S[tes] Patriarches a l'eglize grecque et de tres braves archevesques à la France. et me souvient qu'un jour me discourant de ses ancestres elle se glorifioit particulierement de cette derniere alliance du docteur Angelique bien qu'elle ne soit que par accident mais|[8] le fruit ne laisse pas d'appartenir a la racine bien qu'il soit a l'extremité de la branche de tant de S[ts] et signalés personnages, pouvait-il naistre dans un si bon esprit dans un si franc courage,

1. Diocèse de Squillace. Tout ce récit est bien connu (cf. Bollandistes, 6 octobre.

2. On peut lire dans les vies modernes de S[t] Bruno (*Vie par nos religieux de la Grande Chartreuse*, Montreuil, 1898), le récit de cet événement, 2[e] partie, chap. XI, 413.

3. [Comme on le voit le texte de cette citation donnée par notre manuscrit est à la fois incorrect et incomplet].

dans une si douce ame autre fruit que d'une saincteté tres eminente mais ce qui sert de rehaussement et d'esclat à cette noblesse cest ce peu d'estat quelle faisoit du sang au prix de la vertu ce quelle a fait paroistre d'effect par la pratique et de paloce instruisant efficacement ses filles au mespris des avantages de leur naissance et ne leur en faisant trouver qu'en la seule vertu qui est celle qui nous distingue devant Dieu disoit elle. C'est pourquoy aussy comme elle a dit a quelques persones elle n'a jamais eu inclinaon et particuliere affection pour aucune ou elle n'en ait reconu pour la perfection aimant plus celles qui travailloient à s'y advancer. Mais comme elle conseilloit qu'en soy on oubliast la grandeur et naissance elle voulòit qu'en autruy l'on la considerast et fist estat de ce que chascune de ses sœurs avait laissé pour Dieu quittant[9] le monde. J'ay eu le bien de recepvoir plusieurs lettres en diverses occurrences mais jamais elle ne s'est signée dautre nom que celuy de S^r^ Jeanne de S^t^ Benoist par pratique le conseil angelique oublies ma fille la maison de vostre Père et cest ainsy que S^t^ Louis avoit accoustume de signer Loys de Poyssi a cause du cresme et baptesme qu'il avoit receu dans Poissy, faisant plus destat du nom de chrestien qui luy estoit venu par le moien du baptesme que du tiltre glorieux et très chrestien de Roy et l'onction de son sacre. Et ce qui me semble digne d'une très particuliere remarque cest que Dieu pour mieux faire gouster la douceur de ce fruit permist par les loix de la Providence que ce germe fust corrompu par les chesnilles. Ses pere et mere gens au reste de tres grande qualite et d'honneur dans le monde furent heretiques car ce qui est maintenant la faction et la vermine estoit pour lors la religion des grands. Elle nasquit dans le fort de l'heresie l'an 1574 et aiant succé l'erreur aveq le laict elle neut pas si tost l'usage de la raison quelle dogmatisoit en ministre[10].

Elle nestoit pas huguenote ny par grimasse exterieure ny par estat mais en verité par principe de religion naiant autre chose en bouche que leternel le tout puissant, le christ et levangile ; elle faisoit doubte a toute la noblesse qui ne marchoit aux afaires de la religion que par des considerations humaines. Ce zele embrasoit si fort cette petite ame revoltee que madame de Peray sa mere, ses sœurs parentes et aliees qui nestoient pas sy avant dans la pretention de la reforme s'enfuioit et cachoit d'elle comme d'un petit espion des ministres, et en effect elle defferoit au consistoire celles de la maison qui se fusoient ou faisoient quoy que ce fust contre la pureté pretendüe du nouvel Evangile. Je diray bien davantage que n'aiant que treze ans elle estoit si bien versee a touts les deffaults et souplesses ministerriades si bien armee des passages de l'escriture que les predicateurs emploient à la subversion des ames questant a Limoges au monastere de la regle aveq madame de Laveran sa tante elle esbranla et embroüilla lesprit de plusieurs filles et en avoit desja perverti deux qui eussent jetté le voile sy promptement on n'eust affermi leur esprit par la solidité des bonnes raisons et si on ne se fust defait de bonne heure de cette petite ame persecutive. Voue bien plus la necessité du temps[11] et le desordre des guerres aiant contraint madame de Peray et toute sa famille de chercher l'asseurance de leurs vies dans une forest aupres de Vendosme elle sestant aperceue apres six ou sept jours d'icommodités souffertes que ses sœurs et sa mère chanceloient dans leur resolution et consentoient laschement a quelque simulation exterieure pour eviter les poursuites qui se faisoient contre les huguenots elle prescha si bien et fortement sa famille exhortant tout le monde au martyre quelle les fist resoudre de mourir plus tost que d'embrassoit la religion catholique quelle appelloit pour lors la Papante (?) et l'arçon de Genesve. Mais bon Dieu quel petit apostre de Lucifer voions nous maintenant et quelle signalée servante de Jesus Christ verrons nous en peu de temps. Il y avoit dans ce petit esprit comme dans celuy de S^t^ Paul du zèle

tres ardent pour un erreur qui luy silloit les yeux et qui neantmoins au travers de ces tenebres faisoit esclatter des bluettes d'un feu qui nestoit pas fait et allumé pour en demeurer la, toute enfant quelle estoit elle s'apperceut que la reformation de Calvin estoit une muraille seiche et quil ne falloit qu'un coup de[12] pied pour renverser tout cet ouvrage, quil manquoit dans cette Religion des ceremonies et des cloistres pour les filles qui auroient courage de vivre en lestat de celibat.qui le deroit elle se determina de reformer la reformation mesme et adrousser au dessein de la Religion ce que les Ministres en avoient retranché comme persones terrestres composées de chair et de sang. Elle eut le courage de dresser le plan d'un monastère de filles huguenotes, elle en avoit desja gaigné plusieurs de mesme resolution desquelles elle devoit estre la superieure. Mais comme cestoit un avorton baveux et un potiron de pieté suravancee qui navoit autre racines que sur la resolution d'un enfant Dieu qui la reservoit par des desseins bien differents permist que ce fruict verreux tombast de soy mesme nostre Seigneur la toucha elle vint a maturité et sur sa vingtiesme de son age elle commenca d'elle mesme de s'appercevoir par la bonté de son esprit des horribles crevaces[1] que faisoit l'heresie de Calvin et du peu de goust et satisfaction qu'un esprit bien fait peut trouver dans le choc et dans l'avidite de ces contestations eternelles. Et comme Dieu luy avoit donne une douceur merveilleuse avec une vivacité d'esprit incomparable, elle ne se vqulut rendre qua la raison, à laquelle toujours elle faisoit gloire de tendre les bras et de rendre les armes sans s'opiniastrer a combatre la verité conneïe, qui est[13] une tres claire marque ou de reprouvement ou de solidité et de peu de sens naturel. Et comme elle entendoit les controverses de la religion par dessus la capacité de son age et son sexe elle estoit capable de mettre sa confusion en l'esprit des docteurs s'ils n'estoient fort asseurés en leur contenance et presents a eux mesmes. Sy on pensoit la paier de probabilités vraiesseinblances populaires elle montroit qu'elle n'avoit passion contre, si on taschoit de l'embarasser dans des sophistes, cestoit un petit tigre. Si on prenoit le change des questions ou si on entamait des nouvelles matières pour se sauver par des evasions affectées si on effleuroit les matieres si on voltigeoit legerement par dessus, elle scavoit bien relancer son docteur dans les brisees et jamais ne demordoit d'une proposition ou d'une difficulte commencee quelle n'en vist la dernière resolution. Enfin nostre Seigneur qui aiant esleu cette ame pour lui rendre l'obiect de ses misericordes et le tres digne instrument dont il se vouloit servir pour operer tant de merveilles en cette maison, il permist par une tres speciale providence que madame sa mere l'y aiant amenée pour estre a la benediction de madame de Lavedam sa tante eut une afaire qui l'obligea a un petit voiage pendant lequel[14] feu madame sa fille estant desja dans le doubte secret en son esprit la pria de luy permettre de demeurer aveq madame sa dite Tante ce qu'elle fist fort volontiers ne se deffiant de rien moins que de son dessein elle luy recommanda seulement de ne prescher point tant les Religieuses de ceans et quelle les laissast en paix jusques à ce que le Seigneur leur eust donné la bonne lumiere, ainsy appelloit elle lerreur de Calvin. Elle luy promist de luy obeir en cela car elle avoit pour lors un autre zèle qui estoit de penser et profiter a soy mesme elle declare donq son dessein à madame sa tante qui luy donne la conference de plusieurs docteurs entre autres du *Pere Boulenger*[2] qui est mort depuis sainctement dans nostre compagnie, elle oit toutes leurs raisons, produist les siennes, considere tout et enfin se rend a Jesus Christ.

1. Creuaces. Plus loin on lit distinctement creance.
2. Voir Sommervogel et Rivière, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

Voicy des changements estranges et des operations tres evidentes de lesprit de Dieu, elle ne fut pas catholique quelle ne bruslast aussy tost du desir de passer plus avant elle se souvient de ses chymères frenetiques quelle alloit resvant doucement dans l'erreur de Calvin sur lestablissement d'un ordre qui ne fut et ne sera jamais hors de la vraie eglize, ses songes commencent à sespurer, ses idees qui s'avortoient jadis dans son esprit se[15] consolident maintenant de l'espesseur de la fumée, elle vient au clair de la verité.

Elle demande d'estre receue soubz la conduite de madame de Lavedam sa tante, madame de Peray a son retour la croiant ramener trouve touts ces changements, elle s'afflige, elle se fasche, elle use de douceurs, de rigueurs et de tout ce que lamour d'une mère fournist en telles occurrences pour faire quitter la S^te^ Resolution a madame sa fille, mais elle est moins esbranlable quun Rocher aussy estoit elle fondée sur la vraie pierre de Jesus Christ. Après cette espreuve elle en eut une autre qui fut l'attente et retardement de ce quelle desiroit sy ardemment scavoir lhabit de la Religion, car Madame sa mere ne pouvant gaigner sur son esprit pour laisser sa nouvelle créance luy demanda quelle fust au moins un an sans prendre lhabit de Religieuse a quoy elle luy obéit et fut quinze mois entiers acte que je nestime pas peu vertueux.

Elle nest pas si tost novice que la voila changée tout d'un coup, et aiant leu la regle de S^t^ Benoist elle sy affectionna de telle sorte que jamais elle n'a cesse qu'elle ne soit veue en parfaite pratique en cette maison, dès lors elle avoit d'extremes peines de voir le peu d'estat que l'on en faisoit et disoit a Madame quelle lisoit en cette regle tout ce que l'on ne faisoit point en la maison et luy marquoit telle et telle observance ou lon manquoit. Et disoit que ce nestoit pas estre Religieuse que de vivre dans un tel delaissement elle fist beaucoup de penitences et austerités a ce commencement et demeura six mois entiers[16] revestüe continuellement d'un rude cilice elle couchoit ordinairement toute vestüe sur les aix de sa cellule et comme elle estoit venue au monde a deux heures du matin Dieu luy avoit donné cette inclination naturelle que toute sa vie dans la maison de ses parents elle se levoit a la mesme heure pour faire ses prieres mesme dès son enfance il la faloit lever et promener à la mesme heure autrement elle ne cessoit de crier de façon quelle n'a eu nulle peine aux veilles de la nuict qui ont coustume neantmoins de faire une grande partie des austerités de la Religion, elle fut la première en cette maison qui commença de se lever a minuit pour l'office divin ce qu'elle a continue jusques à la mort aveq une si inviolable perseverance qu'elle nen a pas une seule minute les dix dernières années de sa vie.

Mais toutes ces rigueurs et austerités ne sont que le noviciat, et apprentissage de son eglize primitive a mesure quelle s'avancoit en age elle gaignoit aussi paix bien avant dans la perfection Religieuse. Madame de Lavedam sa tante voiant le progrès de ses vertus jugeoit quelle ne pouvoit avoir une plus digne ny plus honorable depositaire de sa charge que celle que la nature avoit fait naistre pour luy succeder et la grace avoit ornée pour la devancer en merites ; et sans luy en parler un seul mot[17] elle luy procure ses provisions de Paris et de Rome pour cette abbaye. Il fallut user d'artifice pour luy faire accepter la charge laquelle neantmoins elle receut aveq promesse a Dieu de s'en acquiter à la descharge de sa conscience et introduire la reformation le plus efficacement quil seroit possible a la douceur de son esprit et bien que jamais elle ne fist aucune action dabbesse durant la vie de madame sa tante luy renvoiant tousjours tout ce qui pouvoit donner de l'ombrage à un soleil couchant, neantmoins elle ne laissoit pas de faire la principale fonction d'abbesse cest a dire de commander par l'exemple de

sa vie posant peu a peu des premieres couleurs, et la première couche d'une très haute et très parfaite supériorité a laquelle Dieu la conduite l'espace de trente ans quelle a porté les effectz et le tiltre d'abbesse. Il est vray quelle essuia des merveilleuses amertumes et luicta contre des estranges flotz de contradiction que la licence du temps luy souslevoit a toutes heures et certes la violence du tourbillon eust été capable de luy arracher mille foys le gouvernail des mains, si Dieu ne leust prevenue et accompagnée d'une force desprit plus insurmontable que ces difficultés. Combien de foys sur les commencements de sa charge se sont ils trouvés d'esprits farouschés dedans et dehors qui ne[18] goustoient pas ces changements et qui ne regardoient les grisles quelle fist poser a toutes les avenues de la maison quaveq des yeux de Panthere et de Tygre enfermes dans une geole. Combien de foys comme personnes forcenées luy sont ils venus sauter en croupe luy dire des paroles cuisantes et luy compter des mots nouveaux tout expres pour luy faire lascher la prison et jetter les afaires dans un abysme de desespoir, combien de foys en semblables rencontres sest elle jettée aux pieds de ses persecuteurs. Combien de foys a l'exemple du grand S[t] Ignace a elle adore les griffes des lions et les pattes des ours que le desordre des temps lançoit sur elle pour la devorer. Combien de foys par l'humilité de ses actions et par la douceur de son esprit a elle tiré des larmes de contrition et pénitence des yeux mesme qui ne dardoient contre elle que des flammes de cholere et des esclairs de menaces. Elle se souvenoit que les douceurs picquantes du soleil du printemps l'avoient emporté par dessus les bouches enragées des aquilons et de la bise pour despouiller le voiageur d'Œsope et se servant de l'instruction de cette Parabole elle n'emploia que la douceur efficace de ses humeurs pour retrancher et arracher les superfluités et despouiller insensiblement les proprietaires de leurs commodités particulières. Elle commença par elle mesme, elle se deffist de tout ce qui pouvoit[19] ressentir la grandeur de maistresse. Elle quitta le logis qu'on appelloit le quartier de Madame. Elle choisit la plus incommode chambre de la maison dans laquelle elle a voulu rendre l'ame elle mistt outs ses meubles a la manse commune elle apauvrit l'abbesse pour enrichir l'abbaye, elle ne se servoit de son autorité que pour autoriser ses bons desseins et avoir le moien de pouvoir souffrir impunement en courant la premiere a l'observance de sa communauté, elle y attiroit toutes les autres plus efficacement par son silence que par ses commandements, estant absolue dans la charge apres la mort de madame, cette liberte qui eust peu faire prendre le large a quelque autre lui servit de bride plustost que de longes et considerant quelle estoit maistresse et servante de ses filles et la loy vivante de la maison elle sestudia tout de bon a la conqueste des vertus et bonnes qualités d'une parfaite supérieure. Elle en tira le dessein de l'idée des regles de S[t] Benoist qui demande aux Superieurs de son ordre ce bon exemple de vie, la charité, la devotion, la prudence et le courage. Pour l'exemple on peut dire que tout parlait en madame son vivre ordinaire qui estoit un jeusne quasi continuel, sa boisson qui n'estoit que de l'eau teinte car pour le vin, quoique elle eust peu se servir du commandement ou de l'indulgence de S[t] Paul[20] a Timothée ou en user moderement pour fortifier la faiblesse de son estomach, elle sestoit taillée neantmoins une certaine mesure par jour qui estoit une petite fiole de celles qui servent au sacrifice de la S[te] Messe, son vestement le plus pauvre de logis, son coucher sur un lodier[1] de six a sept livres de laine, sa chemise de sargette laquelle elle ne quitta jamais quelque presse qu'on luy en peust faire et quelques incom-

1. Matelas.

modités de maladies de chaleurs de voiages qui se rencontrassent : outre cela tres souvent le cilice sur le dos, des disciplines frequentes des austerités excessifves, les veilles continuelles ne dormant que trois heures pour le plus chaque nuit, elle estoit la première en touts les excercies de la communauté elle nusoit daucune dispense que pour encherir au dessus de la règle.

Sa prudence et sa charité deux bonnes sœurs et communes estoient de vray une sagesse et une affection de mère a l'endroit de ses filles et je ne veux point d'autres tesmoins que ses larmes, ses cris ses vociférations, publiques qui ont fait retentir le logis durant tout le cours de la maladie et le huitiesme de son decedz les larmes des pauvres sont des bonnes harangues funebres à la louange des riches decedés ; mais les pleurs dune communauté[21] ne le sont pas moins a la mort d'un chef de famille. Elle gouvernoit ses filles non obstant la diversité de leurs humeurs comme si elles eussent esté jettées sur un mesme moule, elle avoit emporté par la montre de ses affections une telle confiance sur l'esprit de toutes les bonnes filles quelle tenoit en sa main et gouvernoit souverainement les pensees et les volontes de toute la maison et en pourroit dire veritablement quil ny avoit ceans que la volonte de Madame et que neantmoins chacunne faisoit sa volonté, par la sage condescendance du chef a touts les membres : son soin maternel parroissoit bien partout mais principalement au vivre ordinaire de la communauté, elle prevenoit les plaintes et les estoufoit si puissamment dans un honorable traitement que sa nature quelque mal mortifiee quelle soit eust eu honte de former ses premiers ombrages de plainte, elle se mettoit devant les yeux. Comme elle me la dit souvent que les filles nestoient pas des chambrieres a gages mais bien des filles de très bonne maison qui sestoient rendues volontairement au service de Dieu auxquelles elle faisoit oublier le foyer de leurs parents par le tesmoignagne dune charité plus que maternelle mais principalement a l'endroit des malades lesquelles elle traictoit aveq un tel excedz d'amour que les maladies se rendoient aucunnement desirables et les[22] infirmeries qui sont partout ailleurs comme les prisons du monastere estoient icy par la charité de son bon traictement des maisons de recreation et de plaisance ; pour danger quelconque de mal contagieux elle n'abandonnoit ses filles mais faisoit son refectoir, sa chambre et son parloir au chevet de la plus malade et comme touts les esprits ne sont pas jettés en sable ny faictz au moulinet, elle a souvent abysmé dans une mer damour par sa sage conduite et insurmontable charité les aspretés de nature et les contradictions qui se charroient bien souvent du siecle dans la religion. Les diamants ne naissent pas touts tailles et la brutalité de leur naturel donne souvent de l'exercice a l'industrie de l'orfeuvre ; c'est en ce radoussissement d'esprit que la charité de Madame estoit merveilleuse, car les injures des faux amis de Job n'eussent pas esté capables d'alterer la douceur de son esprit ny les impossibilités de luy faire perdre le courage et de la rebuter et ce quon doibt estimer en ce fait cest quelle ne scavoit user ny de ses avantages ny de ses victoires, elle ne donnoit rien a son industrie mais tout au bon naturel de ses filles, comme[1] a la cause de tout le bon reglement et des heureux succedz, que nous voions, a son dire ce ne fut jamais son industrie[23] ny sa charité qui ont remis le bon ordre et la saincteté dans la maison de ceans ce sont les bonnes et saincles filles que Dieu luy avoit envoiées, et choisies à ces fins, la charité nest point glorieuse, et ne vis jamais moins d'affection de charité quen cette ame qui nen aspiroit que les effectz. Elle ma dit souvent quen verite elle n'avoit rien fait en l'ouvrage

1. Entendez « de meme que, à la cause... ce ne fut jamais elle. »

de cette reformation que de servir d'empeschement aux desseins de nostre maistre. Il y a fort peu de capitaines de cette humeur qui renvoient le gaing de la victoire sur la vaillance de leurs soldats et n'en donnent aucunne part a la sagesse de leur conduite.

Pour son courage qui faisoit une bonne partie de sa supériorité cestoit une vraie mousche a miel. Lugentes animos augusto in corpore servans sil est vray ce qu'on dit des mouches a miel. Je men remets quelles vont a la picorée des fleurs à plus de cent lieües de leurs cellules mais il est bien veritable au courage de feu Madame. Elle navoit pas seulement à cœur le bon estat de la maison de ceans. Elle s'interessoit en touts les ouvrages qui touchoient tant soit peu le service de son espoux. Il ny avoit coing du royaume ou elle n'eust des sainctes intelligences pour remettre un bon reglement dans les maisons qui avoient ressenti les effectz du libertinage[24] et la malignité de l'heresie. Elle a envoié de ses filles en Normandie, en Bretagne, en Anjou, en Limousin, en Touraine comme autant de mouches a miel pour y travailler au restablissement de la religion, elle a reçeu dans ce monastère plusieurs abbesses que l'odeur de ses vertus y avoit attirées comme des petites reines de Saba qui confessoient a leur retour et par leurs deportements et par leurs paroles que la renommée faisoit tort a la maison de la Trinité, ne publiant que la moitié de ses vertus et du courage de feu Madame.

Il n'y a nul doute quen ses peuplades, en ses voiages, en ses colonies, en ses excursions religieuses elle n'ait esprouvé de tres grandes contradictions des lieux, des personnes, des mauvaises langues qui s'interessent en tout hormis en leurs affaires mais aveq une douceur d'esprit incomparable ,et aveq une merveilleuse egalité d'humeurs, elle est venue a bout de ses desseins et je ne doute point qu'elle ne soit maintenant regrettée et admirée apres son decedz des personnes qui luy ont fait quelque resistance durant sa vie. Je ne veux pas icy passer soubs silence une benediction très particulière en la bonne intelligence et mutuelle charite qui avoit lie tres estroitement le cœur de feu madame de ceans a celuy de madame de S^te^ Croix et de toute sa tres saincte famille, aveq le bien et l'advancement mutuel de ces S^tes^ maisons lesquelles aiants l'honneur destre les les plus anciennes de la chrestienté[25] et des plus illustres de tout le monde ont eu ce bien que de voir deux S^tes^ communautés sentreaimer comme des Anges terrestres aussy la croix ne se separe jamais de la trinité et l'un ne marche point sans l'autre, nous commencons et finissons par là nos œuvres et faut de necessité que les autres comunautés de filles espandues par la chrestiente viennent comme des samaritaines a la fontaine de la Croix et de la Trinité puiser les sentiments de l'esprit religieux.

Mais je serois injurieux à la memoire de madame sy je ne donnois une bonne place à la tendresse de sa devotion. Je veux que cette vertu couronne mon discours comme elle couronne en paradis cette S^te^ ame. Il est vray que la vivacite, la promptitude, la bonté de l'esprit et la solidité du jugement ne font rien bien souvent au fait de cette tendresse que nous appellons spiritualité, que cest une grace de nostre seigneur reservée pour les humbles et que souvent les meilleurs esprits en sont les moins capables. Vous l'aves ainsy voulu mon Père, disoit Jesus Christ nostre maistre, vous aves caché ce secret aux plus sages et laves communiqué aux plus simples, mais il est vray que quand la spiritualité rencontre un jugement de S^te^ Therese ou un esprit de S^te^ Catherine de Sienne, elle y fait bien d'autres merveilles que dans un esprit simple ou dans un jugement idiot et que la devotion dans une personne scavante et judicieuse est bien d'autre espèce et d'autre saveur devant Dieu que la spiritualité des ignorants[26] qui ne sont devotz que par des dispositions favorables en leurs bons naturels. Ilz ont bien sapientiam mais ilz n'ont pas *sapidam sapientiam sanctorum*. Ilz ne goustent

pas les delices de la spiritualité comme ceux qui ont la clef du jugement et la bonté de l'esprit ceux la dans leur devotion ignorante adorent et croient les mystères de notre foy, qui est bien asses, mais ceux-cy les savourent et les goustent en les adorant, qui est une espèce de felicite anticipée.

Or il ny a personne de nous qui ne conneust l'esprit très excellent et la solidité du jugement de feu madame. Il ny avoit que ceux qui ne le pouvoient suivre qui lestimoient trop viste et cest accuser les anges et blasmer la promptitude d'un bon esprit. Jay souvent conferé très particulierement aveq elle, mais je confesse que mille foys je me suis estonné de la vivacité de son jugement, de ses reparties, des demandes ingenieuses des doubles spirituels qu'elle me proposoit, des resolutions qu'elle me demandoit, des ouvertures que le S^t^ Esprit luy faisoit dans les plus hauts secrets de la théologie mystique. Je[1] puis dire sans flatterie que la conference de cette dame m'a fait connoitre que les bancs de la Sorbonne et la poussière des classes de la Théologie ne sont pas les meilleurs maîtres du monde, puisqu'un oratoire et une cellule avoient esté capables d'enseigner à ce bon esprit ce que nous achaptons bien chèrement par la continuation des disputes éternelles. Je me suis esbahy de luy entendre citer très à propos les meilleurs livres de dévotion qui ne sont que dans les cabinets des plus sublimes et raffinés docteurs. Je me suis veu l'esprit interdit à l'ouïr discourir sur des passages de l'Escriture qui contiennent les axiomes de la plus espineuse théologie mystique, et mesme elle est morte en tesmoignant la bonté de son esprit et les connaissances théologiques qui surpassent la capacité d'une femme. Car, comme son père confesseur l'eut communiée pour la dernière foys et qu'il luy eut dit en la consolant : Et bien, madame, vous avés logé nostre Seigneur dans vostre cœur par l'union sacramentale ; c'est un bon effect d'une malheureuse cause, et un fruit de nos péchés que l'incarnation et le sacrement de l'Eucharistie. Elle luy répartit, quoique aveq beaucoup de difficulté : Mon père, ne vous persuadés pas cette opinion de théologie car il me semble très évident que le Filz de Dieu se fust incarné bien que nous n'eussions point offensé son Père, et c'est pour cela mesme que les anges sont entrés en jalousie contre la nature humaine, voiants l'honneur que le Verbe luy vouloit faire de s'unir à elle hypostatiquement; car je confesse qu'il faut avoir des lumières particulières pour advancer ces propositions, et que ce n'est point le fait d'une simple fille de sunder de telles questions qui sont capables d'embarrasser les plus solides esprits des hommes ; et néanmoins elle donna très sagement la commune résolution de tous les théologiens modernes, quoy qu'elle soit contre l'opinion du docteur angélique S^t^ Thomas.

Mais ce que j'estime encore plus estoit la pratique de telles choses. Elle avoit des inventions et des industries inouïës pour entretenir le feu du sanctuaire, car outre que depuis l'âge de trente à quarante et cinq ans elle communiait trois foys la semaine et tous les jours depuis quarante et cinq jusques au cinquante et sixième de son âge qu'elle est décédée, elle s'étoit aduisée d'une chose par l'onction de l'esprit intérieur que je n'ay jamais ouy ny veu pratiquer ailleurs.

Elle avait un très particulier sentiment à trois mystères de nostre foy, à la saincte Trinité, à la passion du filz de Dieu et au S^t^ Sacrement de l'autel. Et pour cet effect, non seulement elle avait composé de très excellentes méditations, pour son contentement et pour l'instruction de sa très sainte

1. Jusqu'à cet endroit la copie du document avait été faite par Ch. Flachaire. A partir de cet endroit elle a été exécutée par les soins obligeants de M. l'Archiviste de la Vienne.

famille, mais aussy elle destinait trois de ses filles la semaine pour honorer ces trois mystères en toutes leurs actions de la journée.

La première, le dimanche, qui estoit un continuel exercice d'honorer la saincte Trinité par des actes d'adoration, de communion, de prières mentales et vocales et de toutes les actions de la journée, ne faisant rien tout le dimanche qu'à l'honneur de la très saincte Trinité. La seconde avait le jeudy pour son partage, auquel elle devait rapporter toutes ses intentions, affections, ouvrages, paroles et mouvements à l'honneur du très sainct sacrement.

La troisième avait le vendredi, auquel jour elle consacrait son cœur, sa main et sa langue à l'incarnation et passion de Jésus Christ. Et cela se pratiquait par rolle toutes les semaines et avait passé en règle qu'on le garderait pour jamais dans sa maison de céans. Elle s'étonnait comment il se peut faire que nous perdions Dieu de veue.

Et souvent elle a confessé à ses sœurs qu'elle ne se trouvait jamais hors de Dieu et de sa présence, voire elle avait cette faveur sy habituelle qu'elle ne pouvait se persuader qu'une âme de religieuse fust hors de l'intériorité de l'esprit. Elle n'estait jamais hargnieuse ny pesante que quand elle estait contrainte de prester l'oreille à des discours du monde, lesquels elle scavait bien sagement relever et ramener dans la spiritualité, sans affectation ny offense de ceux qui l'entretenaient. Et je puis déposer saincte-ment en faveur de cette vérité que d'un nombre infini de foys que j'ay eu l'honneur de conférer aveq elle, jamais elle ne m'a lancé sur des discours inutiles mais toujours entretenu dans la spiritualité, ce que j'ai dit souvent et en plusieurs endroits à sa louange.

Qu'attendés vous maintenant de touts ces discours autre chose qu'à cette conséquence naturellement nécessaire que feu madame Jeanne de Guichard estait une grande et signalée servante de Dieu, Que c'est une gresle bien pezante, quoi que prétieuse comme des talents d'or qui est tombée non seulement sur la maison de céans, mais sur toute la ville de Poitiers, voire sur toute l'église au décedz d'une sy saincte dame. Dieu nous punist en retirant de nous ceux qui arrestent le cours de sa cholère, et pour moy, je ne fais nul doubte qu'elle ne soit bien haut en paradis et ce n'est pas d'aujourd'huy que nous avons des arguments pour voire cette vérité, car il y a plusieurs années qu'une saincte fille mourant dans la maison de céans, s'escria sur le point de son decedz en présence de toute la communauté : Mes sœurs, mes sœurs, merveilles, merveilles, je voy dans le ciel un cabinet richement orné, et on me dit que c'est la place de madame. Les diables mesme à sa mort ont esté contraincts de déposer en sa faveur, car incontinent après son décedz, trois filles sans ce communiquer les unes aux autres ouirent en divers endroits de la maison des hurlements de bestes comme des chevaux eschapés et des taureaux mugissants, ce qui me fait dire aveq le prophete Zoel : *Mugierunt greges armenti quia non sunt pascua eis*,cap. 1. Soit qu'ils s'encourageassent et menassent une joie diabolique à la mort de celle qui leur faisait une cruelle guerre ; soit qu'ils muglassent de rage la voiant sur le point destre enrichie de leurs dépouilles et de la perte de leur gloire. Mais quoy que ce puisse estre de ces bestes velues comme les appela le prophète Izaye, elle a fait une mort convenable au train de sa vie que nous avons descrite et certes si les anges mouraient, ils ne scauraient souhaiter une plus heureuse mort dans la souffrance continuelle d'infinité de douleurs, dans la patience d'un âme décharnée du monde, dans la douceur dè l'esprit angélique, dans la lumière d'un jugement rassis, dans l'avant-goust d'une gloire bien heureuse, qui la contraignait souvent de tressaillir de joie, et de la soubsrire au milieu des larmes de ses filles.

En somme à l'exemple de Jésus Christ dans l'obéissance de suite aiant

reconneu madame la successeresse pour sa supérieure et renouvelé ses vœux entre ses mains, et puis aiant receu touts les sacrements de l'église aveq une tranquilité de l'esprit, peu d'heures avant sa mort, estant enquise par son père confesseur si elle mourait contente : Hélas, mon père, dit elle, eussé-je le moien de vous dire les sentiments de mon cœur, pour moy je n'eusse jamais pensé qu'il y eust tant de contentements à mourir et a mourir en Jésus Christ. Et elle redist souvent à ses filles qu'elle s'en allait aveq ce seul regret de ne pouvoir faire desborder les alegresses qui luy serraient et emplissaient le cœur en mourant, ce qu'elle fist très dévotement en penchant la teste à l'exemple de Jésus Christ.

Elle avait le visage si serain qu'elle semblait un ange. Et il y a des personnes dignes de foy qui ont veu sur son front des blancheurs et lumières extraordinaires qui n'estoient que des resjaillissements de la parole de son esprit angélique.

Il ne me reste plus ny voix ny parole, o belle âme innocente et bienheureuse, pour vous prier et conjurer qu'il vous plaise emploier vostre faveur maintenant envers vostre espoux nostre bon maistre en premier lieu pour l'accomplissement de vos ouvrages, qu'il luy plaise verser ses graces sur cette maison et luy faire gouster l'effect des paroles du sage : *Mulier sapiens aedificabit domum*, Prov. 14 ; qu'il espanche dans l'esprit d'union qne vous y avés mis, l'esprit de réformation que vous y avés introduit et entretenu. Et puis je vous conjure pour toute cette ville qui vous honorait infiniment, qui reconnaist la perte que nous faisons en votre absence, qui gardera vostre mémoire et vos cendres comme un précieus dépost, et en somme très particulièrement je vous supplie pour tout le sang roial auquel vous aviés l'honneur d'apartenir. Vous verrés maintenant le grand S^{t} Louis et vous vous attacherés à luy par une très heureuse et éternelle alliance, qu'il regarde ses nepveux qu'il obtienne par ses prières pour tout ce florissant royaume la rosée du ciel et l'abondance de la terre et pour l'accomplissement de tout bonheur, la bénédiction du père, du filz et du Saint Esprit. *Amen.*

BIBLIOGRAPHIE
DES ŒUVRES DE PIERRE MAURICE MASSON[1]

La philosophie d'Alfred de Vigny, *La Quinzaine*, 1er juillet 1897.

Une conférence de M. Brunetière sur Bossuet, *L'Univers et le Monde*, jeudi 19 mai 1898.

« Eleusinia », par le comte Goblet d'Alviella, *Le Muséon*, 1904, nº 2.

La jeunesse de Lamartine, *Revue des cours et conférences*, 16 juin 1904.

La poésie de Lamartine et son principe d'évolution, *Revue de Fribourg*, octobre 1904.

Le Développement de l'inspiration chez Lamartine, *Revue des cours et conférences*, 10 novembre 1904.

La composition d'une « Méditation » de Lamartine : « Le Passé », Étude critique d'après les manuscrits et la correspondance, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1905.

« Chateaubriand », étude littéraire par Victor Giraud, *id.*, janvier-mars 1905.

La correspondance spirituelle de Fénelon avec Mme de Maintenon, *id.*, janvier-mars 1906.

Fénelon et Mme Guyon : la correspondance secrète de Fénelon

1. *Pierre-Maurice Masson.*

Né à Metz le 4 octobre 1879; *élève de l'institution Saint-Sigisbert, à Nancy; en rhétorique supérieure au lycée Louis-le-Grand (école Bossuet). Reçu au concours de l'Ecole normale supérieure en* 1899; *service militaire à Nancy,* 1899-1900. *Reçu à l'agrégation des lettres au concours de* 1903, *P.-M. Masson se prépare d'abord à l'Ecole d'Athènes; mais une vocation irrésistible l'appelle vers les lettres françaises; il part, en qualité de professeur de langue et littérature françaises, pour l'Université de Fribourg (Suisse) au printemps de* 1904. *Il devient doyen de la Faculté des lettres de cette Université en* 1913-1914.

Il est mobilisé, comme sergent, au 42e *régiment d'infanterie territoriale; il est nommé sous-lieutenant en janvier* 1915, *vers le temps où son régiment quitte les abords immédiats de Toul pour les tranchées de Woëvre, et prend part à une série d'offensives. Il passe, le* 1er *janvier* 1916 *au* 261e *régiment d'infanterie. Il est tué dans les tranchées de Flirey, face au bois Mort-Mare, le dimanche matin* 16 *avril* 1916.

M. Masson était l'un des deux secrétaires qui s'étaient chargés en 1914 *de grouper et d'éditer les* Mélanges Lanson. *La mort l'a empêché de rédiger l'étude qu'il leur destinait. Nous publions en souvenir de son dévouement, la bibliographie de son œuvre, déjà considérable.*

avec Mme Guyon, son histoire, son authenticité, son état actuel, *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, novembre-décembre 1906.

Fénelon et Mme Guyon : histoire d'une amitié mystique, *id.*, janvier-février 1907.

Fénelon et Mme Guyon, documents nouveaux et inédits, 1 vol. in-16, xcv-377 p., Paris, Hachette, 1907.

L'œuvre de Ferdinand Brunetière, *La Liberté* (de Fribourg), mardi 11 décembre 1906.

Ferdinand Brunetière, *Demain*, vendredi 15 février 1907.

Les contradictions de Vigny, *Revue de Fribourg*, mai et juin 1907.

« Lamennais avant l'Essai sur l'indifférence », par A. Feugère, *Annales de philosophie chrétienne*, décembre 1907.

Alfred de Vigny (académie française, prix d'éloquence 1906). Essai accompagné d'une note bibliographique et de lettres inédites. 1 vol. in-16, Paris, Bloud, 1908.

Une vie de femme au XVIII^e^ siècle. Mme de Tencin, *Revue des Deux-Mondes*, 1^er^ février 1908.

Rousseau expliqué par Jean-Jacques, *Revue des cours et conférences*, 28 mai 1908.

Le rapport de la vie au système chez J.-J. Rousseau, *revue de Fribourg*, juin 1908.

L'œuvre littéraire de Mme de Tencin, *Revue des Deux-Mondes*, 1^er^ juillet 1908.

Ménage et l'esprit français, Congrès d'enseignement ménager, rapports avant le Congrès, t. I, Fribourg, 1908.

Un précurseur de Mme de Staël : Charles de Villers, *Revue de Fribourg*, janvier 1909.

L'influence d'André Chénier sur Alfred de Vigny, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1909.

Une vie de femme au XVIII^e^ siècle, Mme de Tencin (1682-1749), 1 vol. de II, 315 p., Paris, Hachette, 1909.

La même, deuxième édition, revue et corrigée. Paris, Hachette, 1909.

La jeunesse de Benjamin Constant, *Revue de Fribourg*, juillet 1909.

Chateaubriand et Joubert, *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1909.

Rousseau à la grande Chartreuse (épître inédite) *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, t. V, 1909.

Contribution à l'étude de la prose métrique dans la « Nouvelle Héloïse », *id.*, t. V, 1909.

L'œuvre d'Auguste Angellier, *Revue de Fribourg*, janvier-mars 1910.

Une vie de femme au XVIII^e^ siècle. Mme de Tencin, 3^e^ édition augmentée et corrigée. Couronné par l'académie française (prix Marcelin Guérin). Paris, 1920.

Lamartine (académie française, prix d'éloquence), Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16.

Une apologie pour Fénelon, *Revue de Fribourg*, octobre 1910.

S'il y a un « art » lamartinien? *id.*, décembre 1910.

Note sur les sources et la valeur de l'édition Du Peyrou des « Œuvres » de Rousseau, *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, 1910.

Rousseau contre Helvétius, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1911.

Jean-Jacques Rousseau génevois, *Revue de Fribourg*, février 1911.

Les maîtres de l'heure, *id.*, novembre 1911.

Un manuscrit inédit de Rousseau. Le premier Brouillon de l'« Émile », communication faite à l'académie des sciences morales et politiques, le 8 février 1912.

Rousseau et Morelly, *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1912.

Comment connaître Jean-Jacques? (à l'occasion du bi-centenaire de sa naissance), *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1912.

Une lettre inédite de Fénelon à son frère, *Revue Fénelon*, septembre 1912.

Sur les sources de Rousseau : I. Rousseau et Saint-Aubin. II. Nouvelles recherches sur la polémique de Rousseau contre Helvétius, *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1912.

Les « Sciences de la nature au XVIII^e^ siècle », *id.*, octobre-décembre 1912.

La genèse du « Génie du Christianisme », *id.*, janvier-mars 1913.

Lamartine et les deux « Éléonore », *id.*, avril-juin-octobre 1913.

Mme d'Épinay, Jean-Jacques... et Diderot chez Mlle Quinault, *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, 1913.

Questions de chronologie rousseauiste, *id.*, 1913.

J.-J. Rousseau au Spirito-Santo, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier 1914.

Chateaubriand en Orient, *Revue des Deux Mondes*, octobre-novembre 1914.

I. La religion de Jean-Jacques Rousseau, 3 vol. : 1° la formation religieuse de Rousseau, XII-286 p. ; 2° La « profession de foi » de Jean-Jacques, 294 p. ; 3° Rousseau et la restauration religieuse, 458 p., Paris, Hachette 1916.

II. La Profession de foi du Vicaire Savoyard, édition critique, avec une introduction et un commentaire historique. CXX-608 p. (*Collectanea friburgensia*). Paris, Hachette, et Fribourg, librairie de l'Université, 1914 (mis en vente en 1196).

UN EMPLOI PITTORESQUE DU PRÉSENT POUR L'IMPARFAIT

PAR EUGÈNE ET LÉON RIGAL[1].

On connaît la pittoresque construction latine par laquelle *dum*, signifiant *tandis que*, se fait suivre du présent de l'indicatif, alors que le verbe de la proposition principale est à un temps passé : *dum ego in sicilia sum, nulla statua deiecta est.* Quand Cicéron écrit cette phrase, il ne se préoccupe pas de localiser, d'une façon absolue dans le temps, son séjour en Sicile ; il n'envisage ce séjour que par rapport au fait qu'aucune statue n'a été renversée pendant une certaine période, et pour marquer la simultanéité des deux faits. Au lieu de l'imparfait, qu'on a appelé au « passé simultané », il emploie donc le présent, considéré comme un « simultané » pur.

Or, se doute-t-on que cette construction a été employée en français, du moins par un poète ami du pittoresque, José-Maria de Hérédia :

> Et leurs ombres, *tandis que* la nuit *illumine*
> L'archipel radieux et les golfes déserts,
> *Ecoutaient.*
>
> *(les Funérailles.)*

1. *Elève de première année à l'Ecole Normale supérieure, Léon Rigal avait tenu à s'associer, pour sa modeste part, à l'hommage que s'apprêtaient à rendre à M. Lanson le monde savant et le monde universitaire. De là cet article fait en collaboration avec son père, Eugène Rigal.*

Survint la guerre. Poussé par un ardent patriotisme, Léon Rigal fut au nombre des Normaliens qui, pour combattre plus tôt, quittèrent le dépôt de Melun et partirent pour le front le 25 août 1914 comme simples soldats. Quelques jours après, le 7 septembre, il tombait mortellement frappé à Gellenoncourt (Meurthe-et-Moselle), près de son camarade Méthion.

Quelques mois plus tard, un de ses maîtres, M. Strowski, écrivait au Normalien Thauziès : « Sa jeunesse, sa beauté, son intelligence, m'avaient tellement frappé, que je n'ai pu m'empêcher d'en parler à la première leçon de mon cours public. »

Si cet emploi en français est rare et peut-être unique[1], en voici un analogue, qui est un peu plus fréquent :

Par l'air magique *où flotte* un parfum de poison,
Sa parole *semait* la puissance des charmes.
(Hérédia, *Jason et Médée.*)

Mon pied, qui s'imprimait sans bruit sur le gazon,
Ne *retentissait* pas, dans l'herbe *où* je *l'appuie*,
Plus que l'oiseau qui vole, ou la goutte de pluie.
(Lamartine, *Jocelyn*, 1re époque.)

Et tous deux [les deux frères] eurent trop ou trop peu tour à tour ;
Et descendant du champ *où* la borne ainsi *glisse*,
Ils *disaient* dans leur cœur : « où donc est la justice ».
(*Jocelyn*, 9e époque.)

Que nous *étions* heureux tous trois, toujours ensemble,
Autour de ce métier, *où* la tâche *rassemble* !
(*Ibidem.*)

Mais une construction autrement répandue, la vraie construction pittoresque dont s'est enrichie la poésie française est celle qui comporte une proposition relative avec le verbe au présent à côté d'une proposition principale avec le verbe à un temps passé.

Et tantôt le relatif est sujet :

C'est alors qu'*apparut*...
Superbe, maîtrisant son cheval *qui s'effare*,
Sur le ciel enflammé, l'Impérator sanglant.
(Hérédia, *Soir de bataille.*)

Tantôt le relatif est complément direct :

Et le Romain *sentait* sous la lourde cuirasse...
Ployer et défaillir sur son cœur triomphant
Le corps voluptueux *que* son étreinte *embrasse*.
(*Antoine et Cléopâtre.*)

Comment excuser de pareilles tournures, si le temps que les grammairiens appellent le présent de l'indicatif garde toujours, même quand il fait l'office de présent historique, la valeur que cette dénomination lui assigne?

Pour répondre à cette question, il suffit de remarquer l'affinité du présent employé dans une proposition relative avec les participes que les grammairiens appellent *présent* et *passé*.

1. Nous lisons pourtant dans *les Conquérants de l'Or* :

Alors que le soleil *décline*, ou *pouvait* voir
Les fauves par troupeaux descendre à l'abreuvoir.

Mais sans doute Hérédia a-t-il entendu : « *A l'heure* où tous les jours le soleil décline », et alors l'emploi du présent est tout à fait conforme à l'usage.

Le participe dit *présent* marque d'ordinaire la simultanéité, quel que soit le moment de la durée où se place l'action principale. *Il va — il ira — il allait chantant.* Le participe dit *passé* est très souvent un participe passif qui marque la simultanéité au même titre : *Il sourit — il sourira — il a souri, charmé.* Or, quand Lamartine écrit, à la 5e *époque* de *Jocelyn* :

> J'*aidais* sa main tremblante et son pied *qui chancelle*
> A monter les degrés de la fatale échelle,

il regarde la proposition *qui chancelle* comme un équivalent pur et simple du participe actif simultané *chancelant.*

Quand Hérédia écrit, dans le sonnet sur *Stymphale* :

> Et dès lors, du nuage effarouché *qu'il crible,*
> Avec des cris stridents *plut* une pluie horrible,

il fait de la proposition relative *qu'il crible* l'équivalent du participe passif simultané *criblé par lui.* Lorsque le relatif est sujet, la construction que nous étudions est donc justifiée pour le poète par l'analogie avec le participe dit présent; lorsque le relatif est complément, elle est justifiée par l'analogie avec le participe dit passé ; et ce qui ne la justifie pas seulement à ses yeux, ce qui la lui rend précieuse et chère, c'est la rapidité et c'est l'éclat nouveau qu'elle donne à la pensée.

*
* *

Faisons vite ici quelques réserves.

Et d'abord, il faut bien remarquer que certaines phrases, tout à fait semblables en apparence aux phrases analysées plus haut, peuvent contenir un présent tout à fait régulier, pour exprimer un fait qui est encore vrai au moment où parle le poète, ou un fait qui est vrai d'une vérité générale. S'agit-il du Nil tel que le voyaient Antoine et Cléopâtre, ou s'agit-il du Nil tel qu'il se comporte aujourd'hui encore, dans ces vers des *Trophées* :

> Tous deux ils *regardaient*, de la haute terrasse,
> L'Égypte s'endormir sous un ciel étouffant
> Et le Fleuve, à travers le Delta noir *qu'il fend,*
> Vers Bubaste ou Saïs roulait son onde grasse?

S'agit-il du centre de la bataille de Waterloo, ou Victor Hugo définit-il d'une façon générale le centre d'un combat quelconque, dans ces vers de *l'Expiation* :

> Sa lunette à la main, il *observait* parfois
> Le centre du combat, point obscur *où tressaille*
> La mêlée, effroyable et vivante broussaille?

Si le présent n'est pas un présent normal, il peut être une simple négligence, échappée à des poètes qui ne craignent pas de mettre ailleurs des présents pour des imparfaits du subjonctif :

> Et moi, seul et rêveur, glissant *sans qu'on me voie*,
> Du regard et du cœur, je *poursuivais* leur joie,
> (*Jocelyn*, 1re époque.)
>
> Nous qui *marchions* toujours et jamais n'*avançions* ;
> Trop simples et trop gueux pour que l'espoir nous *berne*
> De ce fameux bâton qu'on a dans sa giberne.
> (Rostand, *l'Aiglon*, II, 9.)

Enfin le poète est encore induit en tentation par les commodités que fournit au vers l'emploi du présent pour le subjonctif. Si le verbe est à la rime (ce qui arrive le plus souvent) des sens variés, courts, expressifs remplaçent l'insupportable terminaison en *ait*. Et même si le verbe n'est pas à la rime, le vers ne peut que gagner à la suppression du plus grand nombre d'imparfaits possible.

Cela dit, il n'en existe pas moins un emploi pittoresque du présent, que les poètes ont recherché pour son pittoresque même.

* * *

Resterait à faire l'histoire de cet emploi ; mais il eût fallu pour cela des recherches étendues, qu'il ne m'a pas été loisible de faire. Je me suis contenté de pratiquer quelques « sondages », et en voici le résultat.

Très respectueux de la grammaire et médiocrement curieux de pittoresque verbal, les poètes classiques n'étaient guère qualifiés pour user de cette construction. Aussi ne l'ai-je trouvée ni dans la *Syntaxe* de Haase, ni dans le lexique de Molière par Liart, ni dans les lexiques de la collection des *Grands écrivains*. Et, relisant *Britannicus* je n'y ai remarqué que ces vers, dont l'intention est très discutable :

> Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore,
> Me *renvoyait* les vœux d'une cour *qui l'adore*,
> Lorsqu'il se reposait sur moi de tout l'État.
> (I, 1, 92.)

Il est vrai qu'on attendait plutôt *adorait* qu'*adore* ; mais Aggripine peut très bien remarquer avec dépit que son fils ingrat est encore adoré par la cour.

Lamartine n'avait ni les scrupules, ni la modération du goût classique. Aussi a-t-il écrit des passages, où le présent pittoresque se montre à deux ou trois reprises :

> Elle *était* à genoux sur ses talons pliés,
> Ses membres fléchissants à la roche appuyés,

Son front pâle et pensif, *que la douleur incline*,
Comme écrasé du poids, penché sur la poitrine ;
Ses bras tout défaillants passés autour du cou
De sa biche, *qui dort* les flancs sur son genou.
Et pressant d'une étreinte inerte et convulsive,
L'animal *qui dressait* une oreille attentive.
(*Jocelyn*, 5e époque. Il s'agit de Laurence.)

Je la *voyais* pâlir et changer en statue....
Faire un pas, reculer, dans son sein *qui se pâme*
Chercher un cri *qui meurt* et *qui manque* à son âme.
(*Jocelyn*, 8e époque.)

J'ai compté en tout 36 cas dans *Jocelyn*, et, si quelques-uns sont peut-être contestables, il a dû, en revanche, m'en échapper d'autres, séduit et aveuglé que j'ai dû être, dans mon aride enquête, par la poésie lamartinienne.

Plus timide qu'il ne l'a cru lui-même, et fidèle à sa maxime :

Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe ! Victor Hugo paraît avoir peu vu les services que notre construction pouvait lui rendre. Dans tout le recueil : *Les Rayons et les Ombres*, ne s'offre à nous qu'un exemple, où le présent de l'indicatif est tout naturellement amené par l'idée qu'une mère croit voir encore son enfant disparu :

L'œil fixe, elle *voyait* toujours devant ses pas
S'ouvrir les bras charmants de l'enfant *qui l'appelle.*
(XI, *Fiat volontas*, de 1837).

Un volume de *Toute la Lyre* ne m'a rien fourni, et, si l'*Expiation* contient quatre exemples, ce qui ne laisse pas d'être remarquable, aucun des quatre n'est absolument décisif. Cependant c'est à la fin des admirables *Promenades dans les rochers* (*les Quatre vents de l'esprit*, III, 43) que se trouve un des cas les plus notables que nous puissions citer :

Le vieillard *regardait* le soleil *qui se couche* ;
Le soleil *regardait* le vieillard *qui se meurt.*

Car objectera-t-on que le vieillard continue à se mourir après sa confrontation avec le soleil? Il faudrait alors admettre cette platitude que, d'après le poète, le soleil garde aussi, depuis, l'habitude de se coucher tous les soirs.

C'est dans les sonnets des *Trophées* que se trouvet peut-être les emplois les plus curieux.

Ils sont au nombre de dix, dont deux ou trois pourraient être discutés, et, si la proportion paraît faible pour un recueil de 119 sonnets, il importe de remarquer que la plupart de ces petits poèmes sont, ou des récits, ou des tableaux, ou des apostrophes, comportant seulement le présent de l'indicatif, et où par suite l'emploi étudié était impossible.

C'est le patient, scrupuleux et ingénieux artiste des *Trophées* qui paraît avoir fait définitivement la fortune du présent pittoresque. Je le trouve trois fois dans l'*Aiglon* de M. Rostand, par exemple à l'acte II, scène 9, page 91 : « Vous sembliez », dit Flambeau du petit roi de Rome, amusé par le plumet rouge du bonnet à poil.

> Vous sembliez chercher si ce qu'il vous *fallait*
> Admirer davantage en sa rougeur *qui bouge*,
> C'*était* qu'elle bougeât ou bien qu'elle fût rouge.

Et voici qu'ouvrant un journal du 22 février 1914, j'y trouve, dans une pièce inédite, ces vers qui dénoncent une tradition déjà établie :

> Son visage pensif, *que ma présence étonne*,
> *S'égayait*, par moment, d'un sourire mutin.
> (Jean Renoirard, *Cendrillon*, III, 3, dans les *Annales pol. et litt.*)

LA PROSE POÉTIQUE AU XVI[e] SIÈCLE[1]

« Un jour après longue fatigation d'entendement obnubilé de la continuelle assuéfaction aux Muses, voulant icelluy par intermission solacier, délibérant de commigrer en quelque beau, et illustre lieu rural, pour ains ennuys et vie contristée et melencolique donner prompt allefement, jestimay que ceste rurale commigration estoit à mes espritz utile et salutaire, prevoyant que la belle Flora de blancheur eminente sur la neige avoit devestus tous arbrisseauts de leur hyemal et automnal habit pour iceulx décorer et revestir de leur robbe lilialle, dont mise soubz les pieds m'a tristesse. L'âme de laquelle se transporta au fleuve de Léthé pour se munir d'obliance, je parviens après longue itinération en une florissante et nayve prairie circonvoysine d'ung odoriferant et souef verbocage, où desja par prevention de son doulx amy Titan la belle Aurora sea clère et irradiante lumière avoit espandue... »

Il n'est pas nécessaire de prolonger cette citation de François Habert pour en dégager les caractères. Recherche des termes rares, savants et calqués en général sur le latin; abondance des épithètes, redoublement d'adjectifs et d'adverbes ; ordre de mots inhabituel, tendant à rejeter, à la manière latine, le déterminé après le déterminant, et, en particulier, le verbe, qu'il soit au participe passé, à l'infinitif ou même à un mode personnel, après son ou ses régimes ; tels sont, il me semble, les principaux procédés de ce morceau, qui évoque dès

1. *René Sturel, est né à Paris en* 1885. *Agrégé des lettres en* 1909. *Professeur aux lycées de Saint-Etienne, Beauvais, le Havre. Mobilisé, le* 3 *août* 1914, *comme sous-lieutenant de réserve au* 36[e] *régiment d'infanterie. Tué au Châtelet, près de Charleroi, le* 22 *août, en couvrant avec un petit groupe, dont un seul soldat survécut, la retraite du bataillon. Cité à l'ordre avec le motif suivant : « Excellent officier, d'une attitude remarquable au feu. Chargé de soutenir une section de mitrailleurs, a continué à tenir tête à l'ennemi qui le débordait de tous côtés jusqu'à ce qu'il ait été mortellement frappé. »*

A publié : Jacques Amyot, traducteur des vies parallèles de Plutarque (1908.) Essai sur les traductions du théâtre grec en France avant 1550 (Rev. d'histoire litt. de la France (1913). Notes sur maître Jacques Mathieu le Bazochien (Mélanges E. Picot, 1913). Poésies inédites de Marguerite de Navarre (Revue du XVI[e] siècle, 1914). Bandello en France au XVI[e] siècle (Bulletin italien *t. XIII à XVIII, publié également à Paris, de Boccard,* 1918, *avec une notice détaillée sur l'auteur par M. H. Hauvette.*)

les premières lignes, le souvenir d'Hélisenne de Crenne, et aussi de l'Ecolier Limousin. L'on est tenté de se demander en effet si l'auteur a voulu railler, ou si vraiment il a pensé par ce moyen atteindre à l'éloquence. Mais le doute n'est pas possible quand on connaît la gravité de François Habert, et d'ailleurs, ses propres déclarations achèvent de nous éclairer sur son intention. L'ouvrage est intitulé : « La contemplation poétique du Banny de Lyesse, natif d'Yssouldun en Berry, où sont contenues les amours infortunées de deux amans et la conclusion de l'auteur sur la mort d'iceulx au sens moral, *le tout en Prose poëtique cueillie au jardin de rhétorique et de poësie* » ; et dans l'épître dédicatoire à l'évêque de Nevers, Charles de Bourbon, Habert reprend cette dernière indication : « C'est ung petit livre poetiq en prose Francoyse pollie et ornee, soubz la fiction duquel, oultre l'ornement du réthorique langage un sens moral est compris.... » Aussi l'auteur espère-t-il qu'on accueillera favorablement sa tentative, « ayant esgard à la conclusion moralle de ces amours infortunées, et aux vehemences nuancées du champ fertile et copieulx de rethorique, et aux fleurs prinses et recueillies au divin jardinet de dame Poésie.... » C'est cette même confiance qu'il exprime dans deux pièces de vers liminaires en latin et en français :

Tum quod et ipsa satis lepida est intentio, tum quod
Sermonem decorat gallica lingua suum.
S(iq)uis adest, cui non arridet fictio, saltem
Verborum fuco sit memor ille mei.

Tout au moyen de son invention
Que lornement et illustration
De nostre langue, au plus polli langage
Qu'il m'est possible appliquer en usage.
Mais s'il y a qui n'aime ceste fable,
A tout le moins luy soit le stile affable.
En le lisant je croy qu'il adviendra
Que de l'aucteur souvent propos tiendra.

Enfin l'ouvrage lui-même est précédé d'un nouveau titre : « Cy commence la contemplation poétique *en prose poétique* par le Banny de Liesse, François Habert, natif d'Yssouldun en Berry[1]. »

1. Cette *Contemplation poétique* se trouve imprimée à la suite d'une œuvre de Habert inspirée du troisième conte en vers de Jean Lemaire de Belges, et dont le privilège est daté du 4 janvier 1541 (= 1542 n. st.). Il est intitulé : *Le combat de Cupido et de la Mort nouvellement composé par le Banny de Liesse, Francoys Habert, natif d'Yssouldun en Berry* (Musée Condé, IV, c. 12). Le volume tout entier est dédié à Charles de Bourbon auquel Habert, dans un dizain, placé en tête du livre s'adresse en ces termes :

(Tu en) pourras aymer l'invention
Plus pour le sens que pour l'art poétique.

En dépit des pièces de vers introduites dans le *Combat de Cupido*, ces derniers mots désignent évidemment la prose poétique employée dans tout le cours do

Cette expression, peu commune, mais assez significative, de prose ou de style poétique, est employée également par Hélisenne de Crenne à propos d'un morceau qui fait suite à ses *Angoisses douloureuses*. Celles-ci, comme on sait, sont divisées en trois parties, mais l'auteur y a ajouté une « Ample narration faicte par Quezinstra, en regrettant la mort de son compagnon Guénélic, et de sa dame Hélisenne, après leurs déplorables fins, *ce qui se déclarera avec décoration du stille poétique* ». On est surpris au premier abord de ne pas lire cette indication en tête du volume, car la recherche du vocabulaire rare et savant, qui s'y manifeste à chaque page ne justifierait que trop une semblable désignation. Et en effet il est probable qu'Hélisenne a cherché dans tous ses écrits à atteindre à la noblesse de ce style poétique. Les *Epîtres familières et invectives*, ou *Le Songe*, nous fourniraient, aussi bien que les trois parties des *Angoisses douloureuses*, bon nombre de passages caractéristiques à cet égard. Toutefois, nous pouvons essayer, en comparant le début d'une de ces œuvres à celui de l'*Ample narration*, de déterminer pourquoi cette désignation a été appliquée seulement à cette dernière œuvre. Voici par exemple la première phrase des *Angoisses* : « Au temps que la déesse Cibèle despouilla son glacial et gélide habit, et vestit sa verdoyante robbe tapissée de diverses coulleurs, je fuz procréée de noblesse, et fuz cause a ma naissance de reduyre en grande joye et lyesse mes plus prochains parens, qui sont père et mère, parce qu'ilz estoyent hors d'esperance de jamais avoir generation.... » Le début de la deuxième partie témoigne assurément d'une certaine recherche de vocabulaire, mais la construction, quoique plus soutenue et périodique que celle du morceau précédent demeure néanmoins conforme aux habitudes de l'époque : « Combien qu'il soit croyable et concessible que par enucler et déclarer les Angoisses et douleurs souffertes, elles se peuvent mitiguer et temperer, toutefois je n'espère que par le relater de mes anxiétés douloureuses me soit imperty aucune diminution de travail : et aussi à ceste intention je n'ay donné principe à l'œuvre présent ; mais seulement pour exhorter tous jeunes jouvenceaux d'éviter linsupportable charge d'Amours (au moins s'ilz se veullent régir et gouverner soulz lempire et seigneurie de Cupido) en observant les coustumes, que le vray amoureux doibt avoir. »

Si l'on rapproche de ces deux passages le commencement de l'*Ample*

l'ouvrage, et qui ne diffère guère en effet de celle de la *Contemplation*. On pourra s'en rendre compte par cette simple phrase : « Pas moins n'en feit au royal berger, Paris Alexandre, qui lors en ces lieulx sestoit transporté pour au dieu Pan faire humble supplication de luy faire comprendre le jeu harmonieulx de la fluste pastoralle, car la belle Pegasis si amoureulx le rendit que nonobstant la promesse par luy faicte au dieu Pan de mutuelle habitude, en perpetuelle conversation de luy promptement s'absenta, esperant par urgente poursuyte de la belle Pegasis l'amytie posseder et conquerir ou par la cupidinique faveur facillemente il aspira. »

narration on constatera, je crois, une différence assez nette : « Incontinent qu'il eust ces dernières parolles dictes : je vey sa belle face que pour laspre douleur de diverses couleurs se revestoit ; et son mal avec si grande vehemence augmenta, que tout subit la séparation du corps et de l'âme se feit. Ceque voyant, je fuz si angustié et adoloré que ne povoie aucunes parolles proférer. Et si n'estoit en ma puissance de mes débiles membres soutenir. Parquoy étant assis auprès d'eulx avec une incrédible compassion les contemploye. »

La principale particularité de ce morceau par rapport aux deux précédents est évidemment le rejet voulu et systématique du verbe à la fin de la proposition. Or on se souvient que cette construction était fréquente aussi dans la prose poétique d'Habert. Il semble donc bien qu'elle constitue, avec la recherche du vocabulaire savant et rare, bien des éléments essentiels de ce que les écrivains du XVI^e^ siècle désignent sous le nom de style poétique. Chez Hélisenne d'ailleurs moins rompue peut-être au latin que François Habert, cet effort pénible de construction savante ne se soutient pas longtemps. Dès la dixième ligne de son *Ample narration* l'ordre de mots habituel reparaît, et ce n'est que par moments qu'elle introduit des rejets dans sa prose. En revanche nous rencontrons même dans ses autres ouvrages de courtes tentatives de ce genre, par exemple dans la XIII^e^ épître : « Toutes fois je te certifie que jamais telle chose en ma pensée ne tint lieu d'occupation. Car au contraire je croy que vertueuse magnanimité en ta personne reside. Mais (selon mon jugement) l'occasion que à telle imagination te provocque est pour ce qu'il te semble que je suis aveugle d'affection.... » C'est pourquoi Claude Collet pouvait appliquer à son tour l'expression de style poétique à l'œuvre tout entière d'Hélisenne lorsqu'en 1550 il en publiait un remaniement plus simple et plus intelligible pour des lectrices françaises. « Vous me priastes, dit-il à deux demoiselles qui lui avaient commandé ce travail, de rendre en nostre propre et familier langage les motz obscurs et trop approchais du latin.... A ce moyen je me suis mis à revoir toutes ses œuvres et vous ay changé et rendu en motz plus familiers (et maintenant usitez entre les François) grande partie des termes trop scabreux et obscurs que par cy devant y trouviez. Lesquels vous empeschoient l'intelligence d'icelles.... Vray est que *j'y ay encores laissé beaucoup de motz et propos deduitz selon le stille poëtique* pour autant qu'ilz ne se pourroient bonnement traduire sans circonlocutions et superfluitez de parolles, joinct aussi que ce ne vous peult destourner de l'intelligence de son dire. »

Ces trois passages de François Habert, d'Hélisenne de Crenne, et de Claude Collet sont les seules mentions que j'aie rencontrées de prose poétique au XVI^e^ siècle. Mais si le terme est rare, ou n'a pas été relevé, la chose elle-même devait être assez connue, et nous pouvons croire que plus d'un écrivain s'est proposé alors cet idéal. Rien d'ail-

leurs n'est plus naturel. Jusqu'à la fin du xve siècle et au début du siècle suivant, nos écrivains ne concevaient que deux moyens de composer une œuvre vraiment littéraire et capable d'immortaliser leur nom : la langue latine et le vers français. Seuls les mémorialistes, ou les écrivains populaires se servaient de la prose vulgaire ; encore Commines, par exemple, s'excuse-t-il d'avoir employé le français et demande-t-il qu'on traduise son histoire en latin. La poésie au contraire semble avoir toujours gardé chez nous un certain prestige. Les Français s'enhardissaient moins que les Italiens à rivaliser avec Virgile dans sa propre langue, et ceux-là même qui traitaient le plus dédaigneusement les vers de leurs prédécesseurs se flattaient de les surpasser par leurs propres ouvrages. Ils avaient donc tout intérêt à ne pas déprécier l'instrument dont ils se servaient eux-mêmes. C'est peut-être à cette succession ininterrompue d'œuvres et d'écoles poétiques depuis le moyen âge jusqu'à la Pléiade que notre poésie doit de n'avoir pas été englobée dans le dédain qu'on professait pour la prose vulgaire.

Entre les Cicéroniens et les Rhétoriqueurs en effet, celle-ci était comme sacrifiée, et réduite au rôle modeste de truchement de la vie pratique. Il était naturel que pour l'ennoblir et la rendre capable d'exprimer des idées élevées ou des sentiments touchants on recourût aux ressources de la poésie française autant qu'à celles de l'éloquence latine[1]. On sait quelle étroite parenté unit nos arts de première et de seconde rhétorique, et encore au milieu du xvie siècle la *Rhétorique française* d'Antoine Foclin emprunte presque tous ses exemples aux œuvres de nos poètes. Mais bien que ces deux influences se mêlent souvent, on peut, je crois, en examinant attentivement notre prose littéraire à cette époque, discerner ce qu'elle doit à l'éloquence latine et à la poésie française. Tandis que l'exemple de celle-ci la portait à rechercher à l'intérieur des phrases et des propositions d'heureux effets d'euphonie et de rythme, elle empruntait à celle-là les longues périodes, et les constructions organiquement développées. Et ce ne sont pas seulement, comme on pourrait le croire, les orateurs qui se font cicéroniens ou français. Style oratoire est pour beaucoup de nos écrivains synonyme de style soutenu ; la plupart de leurs préfaces et de leurs épîtres dédicatoires nous en fournissent la preuve, et il n'est pas jusqu'aux *Comptes amoureux* de Jeanne Flore dont le début ne nous offre dans sa période latine une imitation assez nette du *Dialogue* des orateurs : « Je avois totallement entreprins et deliberé chères compagnes, dès que madame Cebille commença son acerbe accusation a lencontre de la sacrosaincte divinité d'Amour et tout

1. De même en Grèce à une époque où la plupart des œuvres littéraires étaient écrites en vers, Gorgias avait essayé d'ennoblir et d'assouplir la prose en la mettant à l'école de la poésie.

l'estat des amoureuses damoiselles, de prendre la deffense en main et de vertueusement confuter la faulse et non véritable opinion, qu'elle a mise en avant : ne fût que je me superceday de celle faire lorsque j'apperceuz madame Lucienne y entrer, tant pour ce qu'elle est de moy peu plus aaigée et en ce temps qui voluntiers par le long usage des choses en cet endroit d'amour lui apporte certaine et plus seure connaissance ; que aussi jestimois que l'honneur par dessus toutes celles de nous qui icy somes soutenant le party amoureux, luy est deu ; et qu'elle en ces affaires, c'est au train d'amours, est plus exercitée, car que le vous saichés, chères compaignes, il n'y a encores demy an passé que je suis entrée en ce tres sainct service. »

Ce passage nous présente les deux principaux caractères de la prose cicéronienne française : la période et le redoublement des termes. La plupart des morceaux oratoires de notre XVI^e^ siècle sont faits sur ce modèle.... Mais à côté de ce style, qui dérive directement de l'éloquence latine, les écrivains de cette époque ont connu encore un autre genre de prose littéraire dont les procédés, d'origine latine eux aussi, mais employés déjà par les poètes, concernaient moins l'ensemble de la période que le choix et le groupement des mots à l'intérieur des membres de phrase. Nous en avons, je crois, des exemples dans les morceaux désignés sous le nom de prose poétique. L'un des précurseurs de cette prose recherchée est l'auteur des *Illustrations de Gaule*. Encore convient-il d'établir une distinction importante. Des deux préoccupations que nous relevions chez Helisenne et chez Habert, le choix et l'ordre des mots, Jean Lemaire ne s'est attaché qu'à la première. Pour élever sa prose à la hauteur des vers, et, comme on disait alors, l'équiparer aux sujets mythologiques qu'il voulait traiter, il a employé des mots rares et savants, c'est-à-dire pour la plupart dérivés nouvellement du latin ou arbitrairement calqués sur lui. Quant à la construction, son idéal paraît avoir été uniquement d'obtenir, grâce à un heureux agencement des termes et à de nombreux redoublements, des membres de phrase euphoniques et harmonieux ; mais il se soucie aussi peu d'introduire ces rejets si chers aux représentants de la prose poétique que de couler son développement dans le moule de la période cicéronienne. On s'en rendra compte par le passage suivant, d'ailleurs souvent cité, des *Illustrations* : « La delectation du val plaisant et solitaire, et lamentté du lieu coy, secret et taciturne, avec le doux bruit des clères undes argentines partant de roche, incitèrent le beau Paris à sommeiller et s'estendre sur l'herbe espesse et drue, et sur les flourettes bien flairans, faisant chevet du pied du rocher, et ayant son arc et son carquois souz son bras destre. Après ce qu'il eut prins le doux repos de nature, recréant les labeurs des hommes, il s'esveilla et à son reveil en estandant ses forts bras, et touchant sès beaux yeux clers comme deux estoiles, jetta son regard en circonférence.... » Plus loin Pâris s'adresse en ces termes à Œnone : « Tu te

tiendras pour ma dame et ma maîtresse, ma nymphe et ma déesse, seule et unique, en usant sur moy de totalle prerogative et autorité. Si te prie en signe de ces convenances ratifiées, me donner un franc baiser de ta bouche rosaïque, pour mitiguer un peu la grand ardeur du désir amoureux qui me brusle les veines. Et en ce disant il luy meit le bras senestre au col et le dextre sur la clere poitrine, et savoura l'escorce du doux fruit d'amours par plusieurs osculations et approchemens amatoires. »

On voit que Lemaire de Belges n'apporte aucune innovation savante à la construction et à l'ordre des mots habituels de son temps. Sans doute quelques lecteurs peu avertis pourraient voir un artifice de style dans certaines inversions de sa prose ; mais ce serait faute de distinguer les inversions d'ordre syntaxique qui sont des restes de l'ancienne langue, et les faits purement stylistiques que l'imitation du latin ou la recherche de l'originalité ont suggérés aux écrivains du XVIe siècle. D'une façon générale et forcément approximative, on peut dire que les inversions grammaticales et traditionnelles — les seules ou à peu près que l'on rencontre dans les *Illustrations* — se ramènent au rejet du sujet après le verbe, lorsque celui-ci est précédé d'une proposition subordonnée, d'un régime, d'un adverbe ou même de la conjonction *et*[1]. Au contraire les inversions de style, savantes et voulues, consistent le plus souvent à renvoyer, selon l'usage littéraire du latin, le verbe à la fin de la proposition, ou l'auxiliaire après le participe. De ces rejets littéraires et artificiels, l'œuvre de Jean Lemaire n'offre presque pas d'exemples. Nous en trouvons beaucoup en revanche dans certains écrits du XVe siècle. L'un d'eux est un recueil de nouvelles qu'a publié M. Ernest Langlois. Dans ces contes, qu'on pouvait croire pourtant d'inspiration populaire, les inversions de l'ancienne langue sont relativement rares, tandis qu'on rencontre pour ainsi dire à chaque ligne ce que j'ai appelé des rejets de style : je me bornerai à en relever quelques-uns : « Mais de dix huit ans passer povoit, vaillant chevalier seroit.... Une foiz entre aultres en oyseuse estoit, et ce souvent luy avenoit, car à vanité pensoit, de son âme compte ne tenoit ; seul parmy ung bois aloit, pensant que faire pourroit.... — Messire Gaultier le voyant vers luy se tyra, que ainsy seul faisoit luy demanda.... — Messire Gaultier une fille avoit moult Dieu amant et bien le servant.... — Le diable son âme gouvernoit.... — Car il creoit fermement qu'elle en luy son cuer et amour avoit.... » Il est assez difficile d'expliquer ces constructions étranges : peut-être le rédacteur de ces nouvelles travaillait-il sur un original latin ou italien.

L'influence latine, en effet, n'est sans doute pas la seule à avoir

1. On remarquera en passant que ce fait très ancien de la langue française a son correspondant en allemand dès l'origine.

agi sur l'ordre des mots en français au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Depuis Boccace les Italiens s'étaient constitué eux aussi, à côté de leur prose familière, une prose littéraire qui s'en distinguait non seulement par le choix du vocabulaire mais surtout par l'ordre des mots. Pour celui-ci ils s'étaient, naturellement, inspirés du latin, mais en s'efforçant de l'adapter le plus possible aux exigences de leur propre idiome, dont la construction était, comme on sait, assez voisine de la construction française. Ainsi, grâce à cette première adaptation, nos écrivains désireux de tournures nouvelles pouvaient les trouver plus directement utilisables dans la prose de Boccace que dans celle de Cicéron[1]. Cette analogie générale, jointe à la vogue qu'eurent chez nous à cette époque les œuvres de la Péninsule, peut faire supposer que l'influence de la langue littéraire italienne n'a pas été étrangère à la conception et à la formation de notre style poétique. Les faits paraissent d'ailleurs confirmer cette hypothèse. Voici par exemple quelques lignes tirées du premier chapitre du *Pérégrin* de Caviceo traduit par François Dassy. Le traducteur n'a presque nulle part modifié l'ordre de l'italien et l'on verra qu'il se rapproche singulièrement de la construction « poétique » française : « Combien, ma dame, que certain soye ton ayde et conseil ne pouvoir en quelque sorte du travail que je soustiens remedier ; toutesfois pour satisfaire à ton humain désir par moy ne te sera chose célée.... Puisqu'aux immuables cieulx ainsi plaist, d'eulx eternellement me contente. Contrainct et vaincu de tes affectueuses prières de mon infortune te rendroy certaine ; à ce que te soit manifeste exemple pour de telz embrasemens te conserver, ou vrayement pour apprendre d'avoir compassion de celluy qui par trop grant amour et vif et mort peine endure et soustient.... Me confiant en la force du mien courage ne doubtay Venus, Cupido ne Apollo, estimant au ciel n'avoir puissance aucune qui en amour lyer me peust. Et voulant par petite solicitude expérimenter ce que encontre un cueur disposé a deffense povoit faire amour, me persuaday sa puissance non seullement superer, mais aussi confondre et dissiper ». Ainsi en calquant leur construction sur celle de l'original, les traducteurs français des œuvres littéraires italiennes se rapprochaient, parfois sans le vouloir, de la prose poétique. On sait du reste que ce procédé de reproduction servile était le plus fréquent. Pour un écrivain de talent qui comme Le Maçon savait se libérer de la construction de son modèle

1. J'indiquerai à titre d'exemple une seule particularité : on sait qu'avec les temps composés les Latins avaient l'habitude de placer l'auxiliaire à la fin de la proposition, après le participe : cette construction est à peu près impossible en français ou ne se rencontre que dans des tours tout à fait artificiels. Dès la fin du XV^e^ siècle le participe fait corps chez nous avec l'auxiliaire et dans la langue courante il le suit régulièrement. L'italien littéraire présentait une construction intermédiaire que nos écrivains pouvaient imiter plus facilement que la construction latine : c'est le participe en effet qui est rejeté à la fin de la proposition et l'auxiliaire garde le plus souvent sa place normale.

et donner a son œuvre une physionomie vraiment française, combien se contentaient de mettre des vocables français à la place des italiens sans rien changer à l'ordre des mots [1].

Ce que j'ai dit de l'italien peut s'appliquer aussi à l'espagnol. L'un des romans du XVIe siècle qui contiennent le plus de rejets de style est la traduction, attribuée à Maurice Sceve, de *la Déplorable fin de Flamete*. L'original est une adaptation espagnole par Jean de Florès de la nouvelle de Boccace. Or la plupart des constructions qui dans la traduction française nous semblent des artifices littéraires ont leur équivalent dans l'œuvre espagnole. Quelques phrases, que j'emprunte au premier chapitre, suffiront pour en donner une idée :

« L'une de celles qui en aage et valleurs les autres excedoit = *que en beldad y valer a las otras eçedya* — tant que de ce je me puis vanter que moy de plus constant et elle de plus cruelle nully ne se pourroit a nous equiparer = *tanto que yo desto puedo alabar me. que yo de mas constante y ella de mas cruel ningono ygualer se nos pudo* — pour ce que selon ses désirs nulz repos ne pouvoit avoir = *porque con sus desseos ningun reposo tenia.* »

Il n'est pas étonnant que la pratique de ces textes italiens et espagnols ait familiarisé nos traducteurs et nos écrivains du XVIe siècle avec ces constructions et ces tours inhabituels en français au point de les leur faire employer alors même qu'ils rédigeaient directement dans leur propre langue. Ainsi François Dassy dediera en ces termes sa traduction « à l'excellence qui sa liberté en plus heureuse servitude a convertie » entendez la duchesse de Valentinois : « Ceulx (très magnanime dame) qui des choses présentes ont parlé, sur toutes ilz ont l'obeyssance preferée et recommandée. Quoy considérant et voyant ma munition des choses fortunées estre trop débile et fraisle pour à vostre excellente haultesse faire quelque présent memoratif de vostre tres humble et très obeyssant subject Francoys Dassy, sa voulenté, principale partie de son âme, s'est à l'obeyssance retirée, laquelle pourtant en heure il désiroit par experience vous faire congnoistre, et en ceste félicité se retrouver de veoir le povoir avec son vouloir (pour ce faire) ensemblement unyz et esgalez... » Il est difficile d'accumuler en quelques

1. Voici par exemple les premières lignes du *Courtisan* de Castiglione traduites d'une part servilement par un anonyme, d'autre part avec liberté par Jacques Colin : (A propos de ces deux rédactions françaises consulter l'excellente étude de V. L. Bourrilly sur *Jacques Colin*).

A part moy longuement jay doubté (Messire Alphonce tres aymé) laquelle de deux choses plus difficile me fust, ou vous nyer ce que avecque si grande instance m'avez requis, ou le faire.

J'ai doubté longuement en moy mesme Messire Alphonce tres cher amy, quelle chose de deux me fust plus difficile ou vous refuser ce que plusieurs fois m'avez requis en si grande instance, ou le faire....

L'opposition il est vrai ne se poursuit pas, et d'ailleurs, dans la prose même de Castiglione les constructions de ce genre sont assez rares.

lignes plus d'inversions et de rejets contraires à notre construction naturelle. Ne croyons pas d'ailleurs que nos humanistes aient jamais parlé ainsi spontanément. L'un des plus instruits et, en dépit de son apparence populaire, l'un des plus familiers avec l'antiquité, Rabelais employait couramment un ordre de mots tout à fait simple, et où les principales inversions ne sont que des survivances de l'ancien usage. Les véritables rejets de style, il est aisé de s'en rendre compte, se trouvant dans les morceaux les plus soutenus, dans des lettres ou des discours cicéroniens [1], et M. Plattard a montré d'une façon très probante [2] que dans le Quart Livre bon nombre de renvois du verbe à la fin aussi bien que de redoublements de termes avaient été introduits après coup par Rabelais. Dans sa première rédaction il avait employé la construction courante, celle qu'il a laissé subsister dans la moins littéraire de ses œuvres, la *Sciomachie*. Je me contenterai de rappeler quelques-unes des corrections de ce genre relevées par M. Plattard pour le chapitre XVII :

Première rédaction.	*Deuxième rédaction.*
Le grand géant avoit avallé toutes es paêles.	Le grant géant avoit toutes les paêles, paêlons... avallé.
— Il estoit tombé en griefve maladie.	— Il estoit en griefve maladie tombé.
— Et estoit trèspassé.... Bringuenarille à cestuy matin.	— Il estoit le noble Bringuena rille à cestuy matin trespassé.
— Qu'il avoit faict en ce matin.	— Qu'il avoit à ce matin en deux foys rendue.
— S'estoit esloigné de la ville.	— S'estoit de la ville... esloigné.
— Apte naturellement a digérer moulins à vent tous brandifs.	— Aptes naturellement à moulins à vent tous brandifs digerer.
— Interrogés... quelle chose plus craignoient en ce monde.	— Interrogés... quelle chose plus en ce monde craignoient.

Rien ne montre mieux que ces retouches l'intention littéraire et l'origine artificielle des rejets de ce genre. Il reste à savoir si en recourant à ce procédé nos écrivains n'avaient d'autre but que de latiniser, ou si cette imitation du latin était seulement pour eux un moyen de créer une prose raffinée et savante qui fût digne d'exprimer des idées et des sentiments réservés jusque-là au latin ou à la poésie. En dépit de l'opinion traditionnelle, cette seconde interprétation me paraît la plus exacte. Si la plupart de nos « stylistes » se sont inspirés de l'ordre des mots latin ou italien, c'est très probablement parce qu'ils

1. Une étude des prosateurs de la fin du XV^e^ et de la première moitié du XVI^e^ siècle montrerait je crois, avec évidence, que la construction qu'ils emploient couramment est la construction moderne avec un nombre plus ou moins considérable d'inversions traditionnelles, et que les rejets de style ne se trouvent que dans les passages plus soutenus de leurs œuvres.

2. Dans l'introduction de son édition du premier texte du Quart Livre publié pour la *Société des Etudes Rabelaisiennes*, 1910, p. 13-23.

n'en connaissaient pas d'autres. Nous avons d'ailleurs la preuve que certains firent à cet égard quelques tentatives divergentes. Ainsi, comme l'a montré M. Brunot[1], Philibert Bugnyon, et Maurice Scève essayèrent par originalité de bouleverser dans leurs vers la construction française, sans se conformer d'ailleurs à l'ordre du latin. De même dans le passage de François Habert que j'ai cité, la relative *dont mise sous les piedz m'a tristesse* ressemble fort à un de ces tours de force et fait songer aux gens dont parlent Meigret et Ronsard, qui pour ne pas parler comme le vulgaire, aimaient à dire : « A Orléans de Paris le roi coucher alla. » Cent ans plus tard M. Jourdain ne procédera pas autrement pour adresser une déclaration à celle qu'il aime. Et personne ne saurait le soupçonner de vouloir latiniser. Il en était de même, croyons-le bien, d'Habert et de ses émules. Ce qui achève de le prouver, c'est qu'eux-mêmes sont les premiers à appeler les autres *écorche latin*. N'est-ce pas l'auteur de la *Contemplation* et du *Combat de Cupido* qui dans une *Exhortation sur l'art poétique* donne ce conseil à ses disciples :

> Bref aux autheurs qui plaisent a merveille
> Accommoder il convient les aureilles
> Sans le latin tondre comme ces veaux
> Cherchant le bruit de poètes nouveaux
> Qui pour monstrer qu'ils scavent le latin
> L'escorcheront comme un pauvre mastin[2].
>
> (publié à la suite du *Temple de Chasteté* 1549.)

Qu'avait-il donc fait lui-même quelques années plus tôt en accumulant dans sa prose les constructions et le vocabulaire latins? Il nous l'a dit : il avait fait de la prose poétique. Pas plus dans le choix des termes que l'ordre des mots l'imitation du latin n'avait été pour lui le but, mais seulement un moyen d'ennoblir et d'illustrer la langue vulgaire. Peut-être d'ailleurs les poètes qu'il critique auraient-ils pu se disculper de la même façon du grief de latinisme. Mais ce grief était facile et on le rejetait à toute occasion. On se rappelle le passage connu de la Préface des *Tragiques* dans lequel d'Aubigné reproduit les conseils de Ronsard : « Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et défendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point escorché du latin, et de l'italien, et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner*, que *louer*, *mespriser*, *blasmer*. Tout cela est pour l'escolier de Limosin. » Cette phrase suggère plu-

1. Thèse latine sur Philibert Bugnyon.

2. De ce que Habert qui latinisait en prose s'adresse ici aux poètes, faudrait-il conclure que le latinisme lui paraissait inutile ou même fâcheux en poésie, forme déjà assez noble et littéraire par elle-même, tandis qu'il était le seul moyen d'élever et de poétiser la prose? Cette explication est peut-être un peu subtile.

sieurs remarques : nous voyons tout d'abord que l'italien servait aussi bien que le latin à ce renouvellement du vocabulaire. Et en effet, si Geoffroy Tory distingue les latiniseurs qui *transfretent la Sequane* des plaisanteries qui réclament *une lesche de jour*, Rabelais en revanche prête avec raison ces deux expressions à son écolier. Aussi bien, encore une fois, ce que recherchaient ces « maraux » ce n'est pas de paraître savants, c'est comme dit d'Aubigné, d'être « elegants », de se distinguer du vulgaire, tout comme vers 1835 quelques-uns de nos romantiques affectionneront les termes d'origine ou de forme allemande et substitueront au participe démodé *stupéfait* la forme plus originale *stupéfié*[1]. Mais ce qui est peut-être le plus curieux dans ce passage, c'est de voir *blasonner* tenu pour un mot latin et tout récent, alors qu'il est d'origine purement française et qu'il remonte au moins au XV^e^ siècle. Pas plus que ses contemporains et que beaucoup de critiques modernes, Ronsard n'hésitait à traiter de latiniseurs tous ceux qui par recherche d'élégance et pour se singulariser employaient des constructions ou des termes étrangers à la langue courante.

Si *latinisme* est bientôt dit, émule de l'écolier limousin n'est pas un reproche beaucoup plus clair. Il s'agirait d'abord de déterminer l'intention de Rabelais dans ce chapitre fameux. On en connaît les sources livresques ou orales. Geoffroy Tory a fourni textuellement plusieurs des phrases qu'il met dans la bouche de son écolier, et c'est en effet à propos des latiniseurs et escumeurs de latin que l'auteur du *Champfleury* avait fait ces citations. Mais il serait inexact de juger de l'intention de Rabelais uniquement d'après celle de son modèle, et c'est à lui-même qu'il convient de demander si dans ce passage il a voulu critiquer ceux qui prétendaient parler latin ou français. Sans doute l'écolier écorche le latin, et Rabelais ne manque pas cette occasion d'un facile calembour : « Tu escorches le latin, dit Pantagruel ; par Sainct Jean, je te feray escorcher le renard, car je te escorcheray tout vif. » Sans doute aussi le Limousin déclare lui-même qu'il desprime la verbocination latiale. Mais cette déclaration a-t-elle dans la pensée de Rabelais toute l'importance qu'on lui prête d'ordinaire. Est-elle bien la définition de l'écolier et de ses semblables? Je ne le crois pas. Non seulement en effet cette phrase est un souvenir littéral de Tory, mais elle se trouve liée à d'autres phrases qui ne font qu'exprimer sous une forme recherchée et avec un vocabulaire latin prétentieux les occupations habituelles de notre écolier : « Nous transfretons la Sequane au dilucule et crepuscule... comme versimiles amorabonds captons la benevolence de lomnijuge omniforme et omnigene sexe feminin...; nous cauponizons ès tabernes meritoire de la pomme de pin.... » Pourquoi attribuer à l'une de ces indications une valeur excep-

1. Cf. Musset. *Lettres de Dupuis* et *Cotonet.*

tionnelle[1]. Assurément on ne saurait nier que l'écolier limousin latinise ; mais si nous voulons déterminer le degré et la nature de son latinisme, écoutons-le, non pas lorsqu'il reproduit des plaisanteries traditionnelles et sans portée, mais lorsque Rabelais lui-même lui prête ces paroles : « Je ne suis point apte nate pour excorier la cuticule de nostre vernacule gallicque, mais vice versement je gnave opère et par vele et rames je me évite de le locupleter de la redondance latinicome. » Ecoutons surtout Rabelais quand il nous le présente par un titre significatif : « Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contrefaisoit le langage François » (c'est-à-dire de l'Ile-de-France), ou lorsqu'il le fait juger aussi par un des serviteurs de Pantagruel : « Seigneur sans doubte ce gallant veult contrefaire la langue des Parisiens, mais il ne fault que escorcher le latin et cuide ainsi Pindariser, et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en francoys parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. » Ainsi l'idéal de l'écolier limousin n'est pas de latiniser, mais de singulariser, de pindariser comme on disait alors, c'est-à-dire ici d'imiter le langage élégant de Paris, celui de la bonne société qui se pique de ne point s'exprimer comme le vulgaire. Malheureusement il n'est qu'un provincial sot et maladroit qui ne connaît même pas le français et qui n'a pour toute ressource que le latin qu'il vient d'apprendre et son dialecte maternel, le limousin. Il n'en faut pas plus pour le rendre aussi ridicule aux yeux des gens sensés que les deux pecques provinciales de Molière qui, sans connaître ni la cour ni la ville, prétendront rivaliser avec l'incomparable Arthénice.

Cette interprétation me paraît confirmée par un curieux passage de la *Rhétorique* de Fabri, auquel M. Plattard renvoie très justement dans une note de l'édition monumentale de Rabelais : « Il est une autre manière de barbare appellée vice de innovatio commis par ignorans voullans apparoistre escumans termes latins en les barbarisans sans prendre leur commun significat, comme « se ludez à la pille vous amitterez » et *ludere* signifie « jouer » et *pilla* « esteuf », *amittere* « perdre », qui sont termes beaux et communs ; parquoy, comme il est ja dict en plusieurs endroictz l'on doilt tousjours prendre les termes et motz plus communs que l'on peult trouver et les mettre à leur significat a tous intelligible. Nota qu'il est aulcuns termes latins que l'on profère en francoys selon la dépendance du latin, comme : « L'excellence et magnificence des princes nous induisent à contempler leur magnanimité », lesquelz ne sont point escumez du latin, pour ce que le francoys ne leur a point baillé aultre usage; mais il est à entendre de ceulx à qui usage a desja baillé significat comme a *ignis* « feu », *sinapium*, « moustarde », etc. »

1. On remarquera même que cette phrase qui est la première chez Tory, dont l'intention est évidemment d'attaquer les latiniseurs, est fondue dans le développement de Rabelais, et comme étranglée au milieu de phrases sans importance,

De ce développement obscur et pénible nous pouvons retenir une distinction fondamentale. Parmi les termes français il en est un certain nombre qui sont d'origine latine et de formation savante, mais que l'usage a adoptés et auxquels il a affecté un sens précis, connu de tout le monde. Ils font aujourd'hui partie de notre langue courante, et ne se distinguent que par une certaine noblesse. Contre ces mots Fabri ne songe nullement à protester. Mais il condamne ceux que certains de ses contemporains tiraient sans nécessité du latin pour rendre des idées que notre langue vulgaire était capable d'exprimer et exprimait chaque jour avec ses propres ressources. Cette recherche du mot savant et surtout du mot rare est précisément, je crois, comme l'emploi des constructions inhabituelles, un des principaux procédés du style poétique. Et le but de ceux qui s'en servent n'est pas de latiniser, puisque les mots qu'ils rejettent sont souvent eux aussi d'origine latine, mais de se singulariser en innovant comme dit Fabri, ou comme dit Rabelais en pindarisant.

René Sturel.

MOYEN AGE

LE LIVRE DE SCÈNE DU « MYSTÈRE DE LA PASSION » JOUÉ A MONS EN 1501

Dans sa magistrale étude sur *Les Origines de la Tragédie classique en France*[1], M. Gustave Lanson a montré, par des faits, des dates et des chiffres, selon cette méthode précise, qui est devenue, sous son impulsion, celle de l'histoire littéraire moderne, que le théâtre du moyen âge avait, au XVI^e^ siècle, survécu à l'avènement de Jodelle et de Garnier dont l'art, savant et aristocratique, eût de la peine à vaincre le genre, essentiellement décoratif et populaire, qui occupait à la fois la place publique et l'Hôtel des Confrères de la Passion. Ainsi, tout ce qui concerne nos mystères intéresse, dans une certaine mesure, l'histoire de la tragédie française. Le fait que les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne sont les locataires des Confrères de la Passion et qu'Alexandre Hardy utilise leurs décors, explique la survivance, jusque dans *le Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, des principes de la mise en scène simultanée[2].

C'est une contribution à l'étude de celle-ci que je voudrais offrir ici à mon cher et vénéré maître, en lui faisant part d'une petite découverte.

Chacun sait combien sont indigentes les rubriques de *La Passion* de Marcadé, publiée par Richard, et celles de *La Passion* de Greban, publiée par G. Paris et G. Raynaud[3] et qu'il en va de même de celles que présentent les incunables de *La Passion* de Jean Michel, parce que leurs manuscrits ou leurs éditions sont bien plus destinés à la lecture qu'à la représentation ; mais voici qui vient combler cette lacune.

1. Dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1903, p. 177 à 231, 413 à 436.

2. Cf. G. Cohen, *Histoire de la Mise en Scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, Paris, Champion, 1906, in-8, p. 72-74 et *L'Evolution de la Mise en Scène dans le Théâtre français* (*Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre*, 1910). Voir aussi *Le Mémoire de Mahelot, Laurent et d'autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne et de la Comédie Française au XVII^e^ siècle*, publ. par H. Carrington Lancaster, Paris, Champion, 1921, in-8.

3. *Le Mystère de la Passion*, éd. par J.-M. Richard, Arras, 1893, in-4 et *Le Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban, éd. par G. Paris et G. Raynaud, Paris, Vieweg, 1878, in-4.

J'ai eu le bonheur de trouver à la Bibliothèque de la ville de Mons, en Belgique, 14 cahiers copiés à la main, intitulés *Abregiet*, qui ne méritent ce nom qu'en ce qui touche le texte, représenté par le premier et le dernier vers de chaque réplique, mais qui, pour les indications scéniques, sont aussi développés et aussi explicites que possible. Nous avons là le manuscrit même du *Meneur de jeu*, le « rolet » du régisseur, en un mot le plus ancien livre de scène connu, que va publier bientôt, in-extenso, la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres* de cette Université de Strasbourg, où M. Gustave Lanson a fondé lui-même, en 1919, l'enseignement de la littérature française.

D'autre part, les Archives communales de Mons contiennent encore le compte complet de la représentation[1], les *Despenses de la Passion* dont, faute de place, nous nous bornerons à nous occuper ici. Du fait qu'on retrouve dans le mémoire et dans l'*Abregiet*, les mêmes noms d'acteurs et d'organisateurs, il est facile de déduire que l'un et l'autre se rapportent au même spectacle solennel de juillet 1501, qui tint suspendue pendant huit jours la vie de la cité de Mons.

Le cahier de l'exact *massard* ou receveur de la ville débute ainsi :

C'est le compte et Renseignement que Nicolas Seuwin et Jehan Barbet, comme eschevins de la ville de Mons, Phelippe Deleval, Hoste Engherant et Jehan Catel, du Conseil, Phelippe Dervillers et Michiel De le Motte, maistre des ouvrages, et Jehan Briequenaix, massart d'icelle ville, font et rendent à honnourables et saiges les autres Eschevins et Conseil d'icelle ville, de tout ce enthiercment que des deniers ad cause du *mistere de la Creation du Monde, du Deluge et de la Nativité, Passion et Resurrexion de Nostre Seigneur Dieu*, fait en ladicte ville ou mois de juillet anno mil chinc cens et ung.

Il s'agit donc d'un mystère cyclique, plus complet que celui de Greban, qui a cependant servi de base à cette « refaçon », comme en témoigne la comparaison des textes ; le manuscrit, c'est en dehors des frontières des Pays-Bas, en France, à Amiens, qu'on a été le chercher :

(F° 3 r°) A Gille de Bievenne, clercque et ses compaignons jusques au nombre de 4, le premier jour de fevrier anno xv^c [1501 n. s.], tant moins[2] de leur sallaire de recoppier les pieces, coppies et originaulx dudit *mistere, obtenues de ceulx de la ville d'Amiens*, payét a l'ordonnance de Mess^rs Eschevins... : 12 £.

Le même de Bievenne a fait, avec Anthonne Vinchant, au début de l'année 1501, un voyage « en la ville d'Amyens, pour avoir et recovrer les originaulx et coppies dudit mistere » (f° 3 r°)[3] et « Jehan

1. Qui m'a été signalé par le regretté érudit montois Gonzalès Descamps.
2. A valoir sur.
3. (F° 14 v°) : « A Anthonne Vinchant pour ses despens de son voiage à Amyens pour aller querir les quayers et autres escrips servans audit *Mistere*, appert par un briefvet de commandement de Mess^rs eschevins, signé de Wibert, payez... IX £ ».

Escarpeau, sergent à la ville de Mons » (f° 45 v°) se chargea « à l'ordonnance de Mess^rs^ eschevins » de « reporter et rendre », « *en la ville d'Amiens*, par devers ceulx de la Loy[1] d'icelle ville », « les quayers en papier dudit *Mistere de la Passion* que prestés ilz avoient à ceste ville de Mons avecque les secrès à ceste cause ».

Les « secrès », ce sont les « trucs » ou « machines » qu'exigent ces pièces à grand spectacle, qui tiennent de nos féeries modernes. Le peuple aime les miracles, fussent-ils en carton-pâte, chausse-trapes et toiles peintes, mais, pour les réaliser sur la scène, ce n'est pas seulement à Amiens qu'on emprunta, on alla implorer l'aide de ceux de Chauny en Picardie, de nouveau en dehors des domaines de la dynastie bourguignonne. Il y avait là un vrai nid de jongleurs, et les habitants de cette malheureuse ville se distinguent, de notre temps encore, comme gymnastes. Charles d'Orléans y passant, le 12 septembre 1414, avec Mgr le Dauphin, fait donner 45 s. t. à Mathieu Lestureur, bateleur, et à ses trois enfants pour leurs jeux et ébattements[2]. Rabelais, trente-six ans après le texte de Mons que nous allons citer, conduit Gargantua « veoir les basteleurs, trejectaires [escamoteurs] et theriacleurs [charlatans] et consideroit leurs gestes, leurs ruses, leurs sobressaulx et beau parler, singulièrement de *ceulx de Chaunys en Picardie*, car ilz sont de nature grands jaseurs et beaulx bailleurs de baillivernes en matière de cinges verds [chimères] »[3].

Les paragraphes suivants du compte s'intercalent entre les deux textes précédents pour attester la continuité d'une tradition :

(F° 4 v°) : A Collard Gagois, messagier *pour son voiage à Chauny*, atout ung cheval, par devers maistre Guillaume de Chiere et son frere, auquel avoit esté marchandét faire pluiseurs secrès et autres instrumens servans audit mistere, affin de raporter aucuns instrumens y servans et qui fait à rabattre sur 48 £. qu'ilz doivent avoir par leurdict marchiét, ycy payez : 60 s.

Il s'agit donc d'un forfait, se montant à 48 livres, conclu par ceux de Mons avec Guillaume Delechiere et son frère (Jehan), engagés comme « conducteurs de secretz » ou « fainctiers » pour faire les « feintes » du mystère et fournir quelques accessoires spéciaux dont ils auront besoin :

1. Les échevins.
2. Cf. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, Paris, H. Champion, 1911, in-8, p. 130, d'après Delaborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. III, n° 6236 ; voir aussi Champion, p. 126, note.
3. *Gargantua*, chap. xxiv, édit. Abel Lefranc (Paris, Champion, 1913, in-4), p. 240-241 et notes, où est cité Etienne Pasquier, *Recherches*, VII, 5 : « Nous avons veu en nostre jeunesse les Jovingleurs se trouver à certain jour tous les ans en la ville de Chauny en Picardie, pour faire monstre de leur mestier devant le monde. » Cf. aussi Ed. Fleury, *Trompettes, jongleurs, et singes de Chauny*, 1874, in-8, et G. Cohen, *Rabelais et le Théâtre*, extrait de la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. IX, 1911, Paris, H. Champion, 1911, in-8, p. 46 et notes.

(F° 32 v°) : A Maistre Guillaume de le Chiere et son frere pour le parfait des 48 £, dont il avoit marchandét à ladicte ville pour faire les secrès dudit mistere, comme aussi pour le recreue de 42 l. t. à eulx ordonnées depuis par Mess^rs Eschevins, a par moy esté payez, outre 52 £ 10 s. t. à eulx delivrées sur lesdictes parties, ycy mis la somme de 37 £ 8 s.

Audit maistre Guillaume, pour le secret du Pinacle, le fau-corps sainct Jehan, le couteau Herodias faint, le couteau faint dont Herode se tua, les polions [poulies], dont Judas se pendi, le lance, le fer et le custode [prison], deux coulons [pigeons] faint, dont [un] estoit rouge, troix escories [courroies] de secret, troix molles [moules] à fuzées, deux faulx visaiges de mors, le molle de deux bastons dont Dieu fu batut, a esté payez pour l'achat desdictes parties fait par Mess^rs eschevins audit maistre Guillaume : 60 s.

Ce sont là des parties mobiles de la décoration. La partie fixe, sur laquelle elles reposent, est constituée par des praticables, « plantés » sur le « hourt » ou scène, vaste échafaud, dont le « massart » eût bien fait de nous donner la situation, la forme et les dimensions exactes au lieu d'en métrer les lambourdes de « 14 pié chacune, payez au pris de 2 sous pour chacune lambourde » (f° 5 r°), les soles et les chênes débités pour les y tailler. On peut cependant localiser le *hourt* par les mentions suivantes, la première, toute générale :

(F° 5 r°) : A Jehan Horion dit Ninchon, pour 43 voitures de bois atout [avec] son chariot et cheval, amenées *audit hourt sur le Marchiet...*

qui indique assez nettement que la scène était, comme il fallait s'y attendre, sur la Grand'Place ou *grand Markiet*, lequel atteignit ses limites actuelles dès le milieu du XIV^e siècle [1].

La deuxième mention va nous permettre de préciser davantage :

(F° 36 v°) : Item pour 2 oeilles [2], servant *à l'engien estant en la maison d'Allemaigne* pour avaler [faire descendre] la nuée du déluge.

Le *secret* ou truc du déluge étant, comme nous le verrons, au Paradis, il est certain que celui-ci est adossé à *la maison d'Allemaigne*. Or, d'après ce que m'apprend l'érudit archiviste de Mons, M. Poncelet : « Aucun immeuble de la Grand'place (Grand Marché) n'était enseigné « à l'Allemagne », mais une maison était occupée en 1501 par une famille Du Rieu, dont les membres, en l'occurrence Jean, puis le fils, Jacques, et ensuite le petit-fils, Olivier, étaient appelés Du Rieu dit d'Allemagne (je ne sais pour quelle raison). Je crois donc que, dans ce cas,

1. Son agrandissement fut décidé en 1348, cf. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. I, p. 316.

2. Cf. *Dictionnaire général de la Langue française* de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, V° Œillet : « bague pratiquée au bout d'une manœuvre pour y passer un cordage. »

le nom de l'occupant a été attribué à l'immeuble, immeuble qui d'ailleurs n'eut point d'enseigne avant la fin du XVII^e siècle. Cet immeuble, qui est actuellement occupé par un débit de boissons enseigné *Café de la Paix*, fut acquis, le 24 août 1494, par Jean Du Rieu dit d'Allemagne, qui y habita certainement jusqu'en 1504, année durant laquelle il acquit, le 9 mars, une autre maison, située proche de la première et qui est actuellement la maison Franeau ».

Un troisième article enfin nous indique où était l'entrée de la scène :

(F° 21 recto) : Item pour 1 aisselle [aisseau] sur l'*entrée du hour envers le Seuwe* : 2 s.

Voici encore, sur ce point, l'explication de M. Poncelet : « J'ai trouvé nombre de mentions d'une maison *dite de le Seuwe*, située assez près de la maison d'Allemagne, dont elle n'était séparée que par un seul immeuble. Cette maison avait appartenu à une *famille de le Seuwe*, dont un représentant, Jacques, la vendit à la fin du XV^e siècle ; cette maison contenait un coulant d'eau longeant une ruelle et dans l'immeuble qui y correspond aujourd'hui (Bazar de l'Hôtel-de-ville), on constate encore l'existence de cette particularité. Je vous fais tout de suite remarquer que ce bazar représente en superficie plusieurs immeubles du Mons de l'an 1501, et que la maison dite *de le Seuwe* occupait la partie de ce bazar attenant au Café de Jemappes [1].

D'après ces précisions il est probable que la scène ou *hourt*, s'appuyait à la ligne de maisons du côté sud-est de la Grand'place, face à l'hôtel-de-ville, depuis la maison dite *de le Seuwe* jusqu'à l'angle de l'actuelle maison Franeau en passant par l'ancienne *maison d'Allemaigne*, aujourd'hui Café de la Paix. Si, d'après ces données, on veut évaluer la longueur de la scène en la reportant sur un plan moderne, on obtient une quarantaine de mètres ce qui est, pour l'époque, une bonne moyenne. A Romans, en 1509, la scène a 33 m. 50 de long sur une largeur moindre de moitié, et, à Rouen, en 1474, 60 mètres de long [2].

Il s'agit maintenant, ce *hourt* étant localisé, d'interpréter différentes expressions du compte des *Despenses de la Passion*, qui s'y rapportent. On en peut déduire qu'il y a un *hourt* et qu'il y a un *parcque*, d'où dérive notre « parquet ». Le *hourt* est l' « échafaud » plus spécialement destiné aux acteurs et sur lequel sont plantés les décors.

Hourt et parcque sont clos de toute part. On accède à ce dernier par deux grosses portes sur gonds et fermant à clé. L'une d'elles est barrée

1. Il ne s'agit donc évidemment pas, comme nous l'avions cru d'abord, du lieu-dit *Le Seuwe*, c'est-à-dire le coulant d'eau, la rigole, au bas de la rue des Clercs, lieu-dit dont il est souvent question dans le *Registre aux cens seigneuriaux du chapitre de Sainte-Waudru*, de l'an 1349. Les maisons sises *en le Seuwe* furent abattues vers 1350, pour l'agrandissement de la place.

2. Cf. *Histoire de la Mise en Scène*, p. 87.

par une chaîne. *Hourt* et *parcque* sont aussi garnis de bancs, empruntés un peu partout ou construits pour la circonstance. Il est à présumer que ceux du *parc* servent aux spectateurs et ceux du *hourt* aux acteurs, qui se reposent en attendant de répondre à l'appel du *meneur de jeu*.

Le *hourt* est couvert de terre et de gazon, ce qui explique qu'on nomme, ailleurs, l'espace libre devant le décor, équivalant au *proscenium* des Anciens, le *champ*[1] ou la terre[2], et ceci a favorisé l'ancienne hypothèse erronée d'une scène divisée en trois étages superposés, Paradis en haut, Terre au milieu, Enfer en dessous[3] :

A Jehan d'Ath dit le Cuppre pour 3 corbilles à porter terre sur le *hourt*, à 2 s. piece : 6 s.
(F° 27 r°) : A Jehan Du Quesne, pour 18 voyes de wazon [gazon] atout son cheval et benneau, à 18 d. pour chacune voye : 27 s.

Le gazon, outre qu'il évite de désagréables bruits de piétinement, qui nuiraient à l'audition, sert à dissimuler les trappes ou *huisset de secrès sur le hourt*, dont il est question au f° 21 v°, ainsi que *les fosseries audit hourt pour les secrès* (f° 10 v°).

Il serait plus difficile à imaginer, si l'on ne s'aidait cette fois de la miniature de Fouquet représentant le Mystère de sainte Appolline[4], que le *hourt* était dominé par des *galeries*. On nous parle en effet des *bos* (bois) *dele ghallerie du parcque* (f° 35 v°), ce qui ne nous étonne point, mais, plus souvent encore, des *galleries du hourt* (f° 1 r°) ou d'un *hourt nouveau par dessus la premiere cloture dudit hourt* (f° 28 r°) ou encore des « 26 aisselles de quesne de 14 piés de long chacune » livrées « pour les *ghalleries du hault hourt* ». Il est impossible d'interpréter ces articles autrement que par la construction de *galeries* (nous dirions aujourd'hui loges ou balcon), dominant la scène et destinées à des invités de qualité ou à des bourgeois payant une entrée plus élevée. On songe involontairement à ces marquis qui encombraient les planches au XVII^e siècle. Or, pour que les privilégiés aient pu jouir de leur privilège et voir tous les beaux secrets de l'Enfer et du Paradis, il est nécessaire que leurs *galeries* n'aient pas été dans l'alignement des décors mais qu'au contraire les barres d'appui des galeries aient fait avec ceux-ci un angle droit ou obtus, nous ramenant à la forme d'amphithéâtre polygonal que présente la miniature de Fouquet déjà invoquée. Rien n'empêche d'ailleurs que ces galeries aient occupé à peu près la place de nos avant-scènes actuelles.

1. M. Logeman, le professeur de philologie germanique de l'Université de Gand, veut bien me rappeler à ce propos le mot anglais *greenroom* au sens de coulisse.
2. Cf. *Histoire de la Mise en Scène*, p. 88-89.
3. *Ibid.*, p. 80-81.
4. *Ibid.*, pl. III et surtout, pour une description plus exacte, voir mon article du Bulletin de la Société d'histoire du Théâtre, 1911, p. 90-92.

En tout cas, il est vraisemblable que c'est sur elles qu'est ménagée la chambre haute où se tenait Madame la Baillive et qui fermait à clé. Je ne sais si « le comble dudit hourt » et les tentes, dont il est question quelque part dans le compte, couvrent les galeries ou les décors.

Quoiqu'il en soit, ces diverses constructions devaient empêcher les habitants des maisons riveraines du Grand Marché d'offrir leurs fenêtres à leurs amis ou de les louer à des curieux, et de diminuer, par là, la recette des organisateurs.

Examinons ces décors qu'il s'agissait de cacher aux non-payants. Les deux principaux assurément, ceux sur lesquels ont porté le plus grand effort, c'est l'Enfer et le Paradis :

L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse,

avait écrit, quelque quarante ans auparavant, François Villon, parlant de ceux qu'on voyait au *moustier* :

Paradis paint où sont harpes et lus
Et ung Enfer ou damnés sont boullus [1].

Les sentiments que le poète vagabond prête à sa mère étaient ceux de tout le public, mais il est probable que les réalisations grossières de la scène n'éveillaient pas dans l'âme des spectateurs des sentiments aussi purs et aussi pieux que les nobles et chatoyantes verrières. Nous sommes d'ailleurs plus près de la Renaissance, et le Wallon, comme le Français, est assez goguenard. On songeait un peu à son salut et beaucoup à son plaisir. Il s'agissait de réjouir la vue et d'émerveiller la curiosité par un prodigieux déploiement de trucs, autant et plus que de travailler à s'assurer l'éternité.

Je ne sais si le Paradis de *la Passion* jouée à Mons en 1501, eût justifié la boutade de ce peintre décorateur dont parle Guillaume Bouchet dans sa vingt-huitième *Serée* et qui, « se vantant de son ouvrage », disait à ses admirateurs : « Voilà bien le plus beau Paradis que vous vistes jamais... ne que vous verrez [2] ! » Toujours est-il qu'on n'y épargne ni les « foelles d'or », ni les « foelles d'argent », ni le « bleu d'azur », ni le « vermillon », ni les « estoilles dorées », les « ciels peinturés » et les « nuées ».

Pas plus que les bonnes gens d'aujourd'hui, les hommes d'alors ne pouvaient imaginer le Paradis qu'au-dessus de leur tête, et la machinerie matérialisait la conception métaphysique, ce qui a contribué aussi à propager la fausse hypothèse dont nous parlions tout à l'heure

1. *Ballade pour prier Nostre-Dame*, dans *Œuvres* de Fr. Villon, édit. Longnon (*Les Classiques français du Moyen Age*), Paris, H. Champion, 1911, in-12, p. 40-41.
2. Cf. *Rabelais et le Théâtre*, Paris, Champion, 1911, p. 18-19 du tirage à part.

d'une scène à trois ou même cinq étages superposés, souvent déduits d'une mauvaise traduction des mots *estal*[1] ou *estage*[2].

On lit dans le compte des *Despenses de la Passion* les articles suivants se rapportant au Paradis :

(F° 13 verso) : Item pour 3 aisselles de 14 piés de long chacune dont l'on a couvert les deux secrès et montant(s) servant au *Paradis*, à 3 s. piece : 12 s.

(F° 12 recto) : Item 2 autres pieces de fer de piet et demi de long chacune et ung oeillet[3] pour bouter cordes par le deseure, servant au secret du *paradis* [et] pesant 16 £, à 2 s. le livre : 32 s.

(F° 15 recto) : Item pour 2 cordes de cavenne [chanvre], pesant 16 livres, à 3 s. le livre : 6 £ 3 s., l'une d'icelle servant au Pinacle et l'autre à *Paradis*.

Cette grosse corde de 16 livres est vraisemblablement destinée à tirer « le giste [poutre ou plateforme] de 8 piés servant au *Paradis* [et] qui monte et avalle [descend] », sur laquelle se placeront Jésus et les âmes des Limbes, dans leur Ascension, Ascension qui implique que le Paradis est une *mansion* dont le plancher domine la scène et qui est aussi fermé par une porte :

(Cf. f° 16 r°) : « Item pour une paire de pentures à marteau, 1 locquet et 1 kaisnette et 2 crampons servant à l'huys du *paradis* : 10 s ».

Cette porte doit être située sur le côté, parce que, au milieu de ce noble *lieu*, Dieu le Père, coiffé d'un diadème, en robe de pourpre, bordée de martre, tel qu'il apparaît dans le fameux retable de *L'Agneau mystique*[4], et ganté, les pieds appuyés sur un « passet »[5] ou petit tabouret, est protégé par un rideau, qui s'ouvre et se ferme au besoin. La scène médiévale, et il en est de même jusqu'au XVII^e siècle, ne connaît pas

1. Ce mot pour lequel Godefroy dans son *Dictionnaire* donne les divers sens de : pieu, poteau, tréteau, plate-forme, siège, gradin, lieu, sens qui, à part les deux premiers, sont aussi ceux de *estage*, se présente dans le compte des *Despenses de la Passion*, sous la forme *esteau* que ne signale pas Godefroy, et probablement avec la valeur de « poteau », quoiqu'on puisse hésiter pour le premier des deux passages que voici :

« A Maistre Collart Ghossuin, pour un quesne contenant 3 quevirons 3 quars, à 12 s. le keviron : 16 sous, ledict quesne employét à faire deux *esteaux* à deux dosses au *Paradis* dudit hourt. »

Le cheviron a 10 pieds carrés douaisiens, sur 10 de long. La « dosse », selon Littré, « est une grosse planche non équarrie d'un côté; se dit des planches très épaisses qu'on place d'étage en étage sur un échafaud, pour tenir lieu de plancher ». Citons encore :

« (F° 9 r°) : A Jehan Ghossuin, pour 1 *esteau* à 3 errestes [arête] de 30 piés de long employés au *Paradis* ».

2. Cf. la note précédente et Godefroy, qui donne le sens de : habitation, séjour, etc.

3. Cf. p. 66, n. 2.

4. Aujourd'hui complètement reconstitué à l'église de Saint-Bavon à Gand.

5. Le mot est encore usité en Belgique. Cf. G. Cohen, *Le Parler belge*, dans les *Annales du Congrès pour l'Extension et la Culture de la langue française*, tenu à Liège en 1905, Paris, Champion, 1 vol., in-8.

un rideau mais des rideaux pouvant se tirer devant chaque *mansion*. Voici les textes sur lesquels je m'appuie pour Mons :

(F° 18 r°) : Item pour le bois d'une kayere [chaire, siège], servant à Dieu le Père en *Paradis* : 1e pièce de 6 piés de long, de 2 polz d'espés et 6 pols de large ; 1e aisselle de 7 piés, une fente de 6 piés servant à ladicte kayere : 10 s. 6 d. (f° 25 v°) : Item, pour avoir fait tailler ung deadesme pour Dieu : 8 s.

(F° 37 r°) : Item pour 1e verge de fer portant 2 bendes et ung sercle servant à pendre 1e *gourdine* [rideau] *à enclore Dieu le Père en sa cheere en Paradis* : 24 s. ; Item pour 1e piece de fer servant au *passet de Dieu*.

(F° 33 v°) : Item pour une *bordure de martre à la robe Dieu de pourpre* : 4 s. ; item pour 1e piece de dos de cuir : 8 s. ; item pour 3 paires de *gans* : 10 s. ; l'un pour l'Esprit, l'autre pour Dieu et l'autre pour le fau corps de Sathan.

Le Saint-Esprit, également ganté, semble donc avoir siégé à côté de Dieu le Père et ne pas avoir été simplement figuré par un pigeon.

Le triomphe du Paradis était un ciel tournant, c'est-à-dire une roue, chargée d'anges de bois, laquelle virait autour de Dieu le Père. La miniature de Cailleau, reproduite par Petit de Julleville dans son *Histoire de la Littérature française* (Pl. XI du tome II), peut aider à l'interprétation des articles que voici :

(F° 36 v°) : Item pour 1e keville portant 3 bendes *servant à tourner le chiel en Paradis*, pesant 7 livres demie, à 2 s. le livre : 15 s.

(F° 33 r°) : Item, 1 tilloel et 1 sercle de moulineau : 3 s. ; item pour 2 *moullettes* [roues] *à tourner les angeles* : 2 s.

(F° 15 v°) : 1 tilloel pour tailler angeles : 3 s.

Au Paradis, sont cachés le *secret du trebuchement des angeles* (f° 36 v°) et celui, plus divertissant encore, du déluge :

(F° 23 v°) : A Hubert le Cuvelier pour 1 widenge de keuwe [cuve vide] de vin de Beaune à lui achetées pour icelle mise au *Paradis* servant aux buzes de plon du *deluge*[1], parmi, icelle avoir apointié comme il appartenoit etc. : 14 s.

A Jaquemart Cambrelent, pour 3 widenges de keuwe de vin de France servant *en Paradis à mectre l'eauwe pour le deluge*, à 6 s. pièce : 18 s.

Ces quatre cuves ne suffisent pas à répandre l'eau qui dut arroser acteurs et spectateurs, comme dans la représentation qu'organisa un jour le peintre Carl van Mander[2], car on y ajoute : « 1 petit thonnelet servant au *secret de le nuée du deluge* » (f° 17 v°), mû par « thorignon », « sercle de fer », « ocilles à doubles bende » (f° 18 v°) et qui était, on le sait déjà, *en la maison d'Allemaigne* (f° 36 v°)[3]. Il avait fallu aussi « le

1. Cf. aussi f° 26 :
« A lui [Aubert de Guyse], pour six journées par lui employées audit hourt, à 8 s. par jour, en avoir mis à point les petites buze du *deluge*, etc. : 48 s. »
2. Cf. *Histoire de la Mise en scène*, p. 155-156.
3. Voir plus haut p. 66.

corde de cavenne, servant à thirer les eauwes en Paradis, pesant 11 livres » (f° 27 v°).

Du Paradis certainement se manœuvraient les « chiel de toille pointuré où estoient aucunes estoilles dorées » (f° 2), revendu 15 sous 7 deniers, après la représentation ; une « autre piece de toille ayant deduit [représenté] le soleille et la lune », revendue 22 sous, 2 deniers; « une autre piece de toille noire et blance », destinée à montrer la séparation des ténèbres d'avec le jour ; « autre piece de toille ainsi que nuées », et c'est de ce *lieu*, en tout cas, que s'échappent les oiseaux de la Création du monde, lesquels n'étaient pas des volatiles empaillés, puisqu'on paye :

A Jehan Foucquart dit Docque Docque, pour la nouriture de certains oyseaux de toutte sorte à lui bailliét en cherge pour servir à la *Creation du Monde* : 6 s.

En face du Paradis, à l'autre extrémité de la ligne des décors, se dresse l'Enfer, plein de bruit, de flammes, de grimaces et de menaces :

(F° 8 v°) : Audit maistre Collart Ghossuin, pour 1 kesne contenant 6 keviron 3 quars, employés à faire les 2 *esteaux* [tréteaux], le soelle [la sole][1] et les vernes[2] d'*Enffer*, à 12 sols le keviron : 4 £ 12 d.
(F° 18 r°) : Item pour 1 *esteau servant ale montée emprès Enffer* : 10 s. 6 d.

Il s'agit sans doute d'un praticable donnant accès à une grande machine, à laquelle les décorateurs ont prodigué tous leurs soins, Lucifer enchaîné, et qui semble avoir été protégée par une tente :

(F° 13 v°) : 4 pieces de comble de frasne [frêne], à 5 s. piece, pour tendre le tret [tente] sur l'*Enffer* : 20 s.
(F° 16 r°) : Item pour 3 kaisnes [chaînes] de fer pesant ensemble 120 livres, servant *pour le deable Lucifer en hault*, à 3 s. la livre : 18 £. Item pour le ron sercle[3] servant à acoler ledict Lucifer : 12 s.

Ici la miniature de Hubert Cailleau, avec sa forteresse d'Enfer s'impose de nouveau à l'imagination. La pièce a assez d'importance pour avoir besoin d'être soutenue par des « estriers »[4] ou barres de fer à deux coudes :

(F° 17 v° et 21 r°) : Item pour 1e paire d'estrier de fer servant pour Lucifer : 4 s.

1. Pièce horizontale de charpente, disposée pour soutenir le bâti d'une machine (*Petit Larousse illustré*).
2. Nom vulgaire de l'aune (?) (*Ibid.*).
3. Remarquer la position du qualificatif ; on en trouvera encore d'analogues dans le patois picard d'aujourd'hui (du rouge vin, du blanc linge), et dans le parler belge.
4. Barre de fer coudée en deux endroits et servant à soutenir une poutre.

Lucifer, qui est l'ange déchu, doit être distinct du « fau-corps de Sathan » (f° 33 v°), pour lequel le *massart* achète des gants, mais on semble appeler ailleurs ce Lucifer le « grant deable » :

(F° 36 v°) : Item pour 1e double fourcque servant au chevalet dele grande kaisne [chaîne] d'enfer : 3 s. ; item, pour avoir remis à point le ferure de l'un des bras du grand deable : 3 s.

Autour de Lucifer et de Satan, il y a encore bien des dragons, des démons et des serpents à carcasse d'osier :

(F° 8 r°) : A Jehan Des Quesnes, patinier[1], pour 1e tronche [tronc] de bois de sauch [saule] à faire les molles [moules] de 2 testes, l'une de deable et l'autre de draghon : 14 s.
(F° 12 v°) : A Godeffroy du Pont, coroyer, pour 5 journées et demies de son mestier, par lui employées à ga[r]nir les serpens de buses de fer pour jecter feu, à 8 s. par jour : 44 s.
(F° 15 v°) : A Andrieu Ghislain, mandreleur [vannier][2] pour avoir les corps de 7 serpens d'osiere, par apointement, payéz : 4 £.

L'un de ces serpents est celui qui, « allant sur son pis », c'est-à-dire se traînant sur sa poitrine, va séduire Eve :

(F° 24 r°) : A Jehan Cantineau, vieswarier [fripier] pour 1 vies linchoel [vieux drap] à lui achetés le premier juillet dudit an, pour couvrir ung serpent d'oziere allant sur son pis, etc. : 18 s.

J'ignore la destination des racines mentionnées au f° 16 r° :

A Maistre Jehan Machon, serviteur de justice, pour 2 journées, lui 2me, par lui employées à desrachiner pluiseurs grosses rachines de bois servant à l'*Enffer*, parmi, voiture : 24 s.

Peut-être était-ce sur ces racines que se dressait le *crapault d'Enfer*, expression dont je ne connais pas d'autre exemple et que nous trouvons dans les *Despenses de la Passion*. Elle y désigne ce qu'on appelle ailleurs la « gueule d'Enfer » ou « chape d'Hellequin », dont notre « manteau d'Arlequin » de la scène moderne est encore la survivance[3]. Voici l'article qui s'y rapporte :

(F° 16 r°) : Item pour 2 pentures à marteaux servant au pendre la *gheule du crapault d'enffer* : 6 s.

Non moins importante que cette « gueule », était la chaudière où « damnés sont boullus », qui est mentionnée au f° 26 r° :

1. Fabricant de patins ou galoches de bois.
2. On dit encore aujourd'hui en Belgique *mande* pour panier.
3. Cf. *Histoire de la mise en scène*, p. 95 à 97.

A Anthonne de Vricourt, dit Fagho, pour 2 grandes peau de vellin servant à 1 thonneau de sapin, et une peau de parchemin servant à couvrir *une caudiere*, le tout *pour l'Enffer* : 36 s.

Ce *lieu* a deux portes, témoin ces lignes du f° 18 v° :

A Maistre Jehan du Fayt pour 2 paires de pentures à marteau servant à 2 *huisses à l'Enfer* : 8 s.

Il se pourrait que les « 12 planeques de 8 piés de long de blan bois servant à le roelx » (f° 21 r°) aient servi à rouer les damnés, cette roue constituant ainsi, comme dans la miniature du Mystère de Valenciennes, une réplique terrible et grotesque des sphères qui tournent autour de Dieu dans le Paradis.

Si celui-ci est tout harmonie, douceur et clarté, l'Enfer est tout discordance, rudesse et flammes. Aussi un des accessoires principaux de celui-ci est-il le *tonnerre*, dont le devis des entrepreneurs va nous révéler le *secret* :

(F° 18 v°) : item, pour 3 torignon de fer, portant chacun 4 bendes et 3 oeilles pour tourner sus et deux manevelles, 16 crampons pour les atacquier [attacher] sur deux *grandes keuwes* [cuves], *pour faire les tonnoires en Enffer*, pesant 24 livres, à 2 s. le livre : 48 s.

Il est probable que ces cuves étaient remplies de pierres qui, remuées par ces manivelles, faisaient un « bruit de tous les diables »[1]. De plus, comme, pour imiter aujourd'hui les grondements de l'orage, on agite dans les coulisses une plaque de tôle, on frappait alors sur des « bassins d'airain » :

A Pierart Viscave, caudrelier [chaudronnier], pour l'amenrissement de deux grans plas bachins d'airain, par lui livrét audit mistere et qui furent mis *à l'enffer pour faire tonnoires* a esté payez... : 32 s.

Avec le bruit, le feu, comme déjà dans le *Jeu d'Adam*[2]. C'est pour le produire que, dans cette capitale du « pays noir », on donne « pour 2 [muids] de carbon fauldre [charbon de fosse], achetét sur le marchiét, *pour servir à l'Enfer*, à 15 s. le muy... : 30 s. » (f° 24 r°), mais on emploie aussi la poudre, qui n'avait pas tardé à passer du champ de bataille de Crécy sur le « champ » des mystères :

(F° 27 v°) : A maistre Jehan du Fayt, pour 6 journées par lui employées tant audit hourt, comme *à faire pouldre pour l'Enffer* etc., à 8 s. par jour : 48 s.

(F° 25 v°) : item pour dix *instrumens à jecter feu en Enfer* et deux grosses buzes[3] de fer : 24 s.

1. L'expression moderne pourrait bien venir des Mystères ainsi que : « faire le diable à quatre ».

2. Cf. *Le Mystère d'Adam, an anglo-norman Drama of the twelfth century*, édité par P. Studer, Manchester University Press, 1918 in-18.

3. Le mot *buse*, qui en France ne s'emploie guère que dans le langage technique, est usuel en Belgique. Cf. *Le Parler belge*, déjà cité, p. 13.

C'est, sans doute, aux démons aussi que sont destinées « une buze de fer et une fourquette à jecter feu, de 9 polz [pouces] de long et 9 polz et demi en croix » (f° 7 v°), ainsi que « une grosse buse de fer, servant à getter feu, ayant ung fon par le deriere » (f° 12 r°).

Les unes et les autres étaient vraisemblablement disposées dans les barbacanes de la forteresse d'Enfer :

(F° 36 v°) : Item pour 4 havès [crochets] de 1 piet de long chacun servant à pendre *les quatre barbacannes en Enffer* : 8 s.

Pour manier ces beaux « secrès » d'Enfer, il ne fallait pas moins de dix-sept personnes, témoin les deux mentions du f° 31 v°.

Lucifer enchaîné, mannequin de Satan, roue, barbacanes, chaudière, tonnerre, « crapaud d'Enfer », eussent constitué un ensemble assez confus, si le tout n'avait été, en quelque sorte, maçonné ensemble par argile et mortier :

(F° 12 v°) : A Jehan Helle dit Vacquenot, pour 3 journées et demie par lui employées à placquier l'*Enffer*, à 12 s. par jour, lui et son valet : 42 s.; et pour poil mis en son mortier affin de poindre [peindre] dessus : 2 s. ; ensemble : 44 s[1].

(F° 15 v°) : A Jaquemart du Bos pour 10 benneaux d'arsille [argile] employés audit Enfer, à 2 s. 6 d. du benneau : 25 s.

En dehors de ces deux décors capitaux : Paradis et Enfer, l'effort des machinistes paraît avoir porté sur le *Pinacle*, le *Mont de Tabor*, d'autres *tours et casteaux* et *la mer dudit hourt, bacquet* semblable à celui de la miniature de Cailleau.

Quand les décors ne semblaient pas assez parlants, on y épinglait des pancartes ou « brevets », pour les désigner plus clairement aux ignorants ou changer au besoin l'affectation d'une *mansion*[2] :

(F° 27 v°) : A S[e] Jehan Portier, prebstre, pour au command de Mess[rs] Eschevins et commis, avoir fait 98 *briefvès* [*brevets*] *de grosse lettre des lieux sur le hourt*, cy mis par apointement : 48 s.

(F° 38 r°) : Pour esplinges [épingles] cedit jour sur le hourt pour atachier pluiseurs *briefvets*.

Si la place ne m'était si étroitement mesurée dans ce recueil, je pourrais parler de la distribution et des acteurs, que l'on connaît tous par leur nom, du mouvement des entrées, auquel on peut mesurer le succès de chaque journée, du lundi 5 au lundi 12 juillet 1501, mais

1. Cf. aussi f° 17 verso :
« Jehan Heelle dit Vacquenot, pour 4 jours et demi *à placquier l'Enfer*, à 12 s. par jour, compris son manouvrier : 54 s.

2. L'existence de pancartes sur la scène des mystères français étant ainsi assurée, on a probablement eu tort de la contester parfois pour la scène shakespearienne.

je veux me borner à insister, en terminant, sur les invitations adressées par ceux de Mons aux Chambres de Rhétorique de villes aussi lointaines que : Douai, Arras, Amiens, Cambrai et à d'autres plus proches comme : Valenciennes, Condé, Saint-Ghislain, Bouchain, Le Quesnoy, Bavay, Landrecies, Avesnes, Maubeuge, Beaumont, Lille, Tournai, Chimay, Binche, Roeulx, Ath, Soignies, Braine-le-Comte, Hal, Enghien, Lessines, Leuze, Nivelles.

On constatera que la plupart sont hennuyères, mais que Lille et Douai appartiennent au quatrième Membre de Flandre, Arras à l'Artois, Cambrai au Cambrésis, Amiens et Tournai à la France. Si l'on ajoute qu'aucune ville de la Flandre flamande n'est conviée ni aucune autre de l'Evêché de Liège, du Comté de Namur ou du Duché de Brabant, à l'exception pour celui-ci, de Nivelles, on constatera que le Hainaut est, littérairement du moins, nettement orienté vers le sud. Le substrat dialectal picard[1] semble l'emporter sur toute considération d'ordre politique ou dynastique et délimiter l'aire d'influence littéraire.

Ajoutons une mention importante du compte qui atteste la présence à la représentation de notre grand rhétoriqueur Jean Molinet, dont les Montois devaient, trois ans après sa mort, survenue en 1507, jouer *Le Mystère de Saint-Quentin*[2] :

(F° 38 v°) : Au Roy Herode, Pastoureaux et autres, en nombre de 22 personnes et plus, et *où estoit Moulinet de Vallenchiennes*, cedit jour, au soupper « Au Cherf », à l'ordonnance de Mess^rs^ Eschevins, donnét : 70 s.

Ainsi, présence d'un de nos grands Rhétoriqueurs, manuscrits empruntés à Amiens, où ils avaient servi à la représentation de l'année précédente, en 1500[3], machinistes mandés à gros frais de Chauny, tout atteste, entre le Hainaut bourguignon et notre Picardie royale une vie littéraire commune, que notre temps a vu se continuer, en dépit de la frontière, par l'existence d'une même troupe théâtrale jouant successivement à Valenciennes, Maubeuge et Mons[4]. Observation importante pour la constitution de cet « Atlas littéraire de la France » qu'il faudra bien donner un jour en parallèle à l'*Atlas linguistique*.

Gustave Cohen.
Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

1. Je dis picard, car c'est bien ce dialecte que parle le Hainaut, et non le wallon comme dans les actuelles provinces de Namur et de Liège.

2. Molinet était né en 1435 à Desvres, près Boulogne-sur-Mer (cf. Ph.-Aug. Becker dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXVI, 1902, p. 650) et mourut en 1507. Le 6 avril 1510, les Confrères de Saint-Quentin furent autorisés à jouer, durant huit jours, sur le marché de Mons, *la Passion de Saint-Quentin* (G. Cohen, *Notes sur le Mystère de Saint-Quentin*, dans *Romania*, 1910, p. 92-93).

3. Cf. Petit de Julleville : *Les Mystères*, Paris, Hachette, 1880, in-8, t. II, p. 77.

4. « La troupe du théâtre de Mons, m'écrivait l'archiviste Poncelet, le 30 mai 1913, va donner chaque semaine une représentation à Maubeuge, depuis environ vingt-cinq ans ; de 1880 à 1890 environ, il y a eu aussi des relations entre le théâtre de Mons et celui de Valenciennes ».

UNE SOURCE LATINE DE LA CHANSON DE ROLAND

Les travaux de MM. Camille Jullian, Bédier, Marignan, Tavernier, etc., ont contribué à nous donner du chef-d'œuvre de notre épopée une notion sensiblement différente de celle qui était familière à nos aînés, et qui est encore acceptée par les auteurs de manuels. Loin de voir dans ces 4 000 vers le produit fruste et instinctif du génie féodal, on est maintenant enclin à y reconnaître les caractères génériques d'une composition savante, lentement élaborée. Ce n'est pas, assurément, le hasard qui y a inscrit les noms sacrés d'Homère et de Virgile (vers 2 616). Ces noms étaient connus des contemporains de Turold ; ils jouissaient d'une célébrité qui, en ce qui concerne le second, était même nuancée de respect dévotieux. D'autre part, non content de s'être préparé par des lectures classiques à la tâche difficile, mais glorieuse, de chanter la « Douce France » et ses fils, vaillants et pieux, l'auteur, on l'a démontré, avait puisé largement aux sources historiques. Écrivant, selon les meilleures vraisemblances [1], après la première croisade, il avait trouvé des renseignements précieux dans les historiens de cette grande expédition, où s'étaient affrontées, comme dans son récit, deux civilisations en même temps que deux fois religieuses. Maints détails, choisis d'ailleurs par lui avec un rare discernement, se retrouvent dans les descriptions de Tudebeuf, d'Albert d'Aix, etc. Ils se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la manière de combattre des Orientaux. D'autres détails semblent, à n'en pas douter, provenir des vies de saints, et on a pu soutenir que le martyre de Roland, en dépit de la *desmesure* du héros chrétien, était conçu et traité dans des formes peu dissemblables de celles qui sont familières à nos hagiographes.

Il restait, pour achever de tracer une vue panoramique de l'érudition du poète, à se demander s'il n'avait pas été chercher dans la latinité profane des siècles antérieurs (héritière, moins indigne qu'on ne le pense, de celle de Rome) des modèles littéraires, d'autant plus vraisemblables qu'il s'agissait d'œuvres écrites pour une classe

1. Je me range ici à l'opinion de Hermann Suchier, et aussi de MM. Marignan et Tavernier.

de lecteurs, dont lui-même sollicitait la bienveillante curiosité.

Dans cet ordre de recherches s'est particulièrement distingué M. W. Tavernier. S'il avait fait preuve d'un sens critique aussi aiguisé et d'une prudence aussi soutenue que son zèle et sa patience ont été inlassables, il aurait rendu superflue la tâche à laquelle je m'applique ici. Je n'en veux qu'une seule attestation ; mais elle me paraît décisive. Ayant à s'occuper du rapport très certain du *Waltharius*, ce curieux poème latin dont la date est encore incertaine[1], avec nos chansons, et particulièrement avec le *Roland* du manuscrit d'Oxford, M. Tavernier[2] n'y va pas par quatre chemins. Il affirme : 1° que le *Carmen de Proditione Guenonis*[3] est à la source du texte français ; 2° que le *Carmen* « en gros et en détail dépend du *Waltharius* » (p. 58). Pas un instant il ne lui vient à l'esprit de se demander si d'autres versions n'ont pas circulé avant la date, relativement tardive, à laquelle remonte l'œuvre de Turold et si elles n'ont pas pesé sur la composition de celle-ci. En vain cherche-t-on, d'autre part, n'importe quel essai démonstratif, nous convainquant de l'antériorité du *Carmen* par rapport au texte français. Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à un exposé qui nous rassure et nous persuade. En fait, celui de M. T. ne consiste qu'en une série d'affirmations, très péremptoires, et en un certain nombre de rapprochements, dont il me coûte d'autant moins de déclarer que quelques-uns m'ont paru significatifs, que je les avais faits aisément de mon côté, à une date où, étudiant d'assez près le *Waltharius*[4], j'ignorais l'existence du travail de M. Tavernier.

Ce qui frappe tout d'abord, dans ce travail, c'est l'indifférence de son auteur pour les constatations d'ordre philologique. Comparant minutieusement, comme il s'y applique, le *Waltharius* et le *Carmen*, il aurait dû se demander si le soi-disant imitateur (pour ne pas dire copiste) n'avait pas dû emprunter quelques images, quelques tours, quelques mots de son modèle[5]. Or le résultat d'une enquête poursuivie de ce côté l'aurait assurément engagé à plus de circonspection dans

1. Voyez mon article de la *Revue Historique*, t. 127, p. 2: *Le Français a la tête épique*, p. 143 et suiv.

2. *Zeitschrift für franzôsische Sprache und Litteratur*, t. XLII (Abhandlungen), p. 41 et suiv.

3. Edité par G. Paris, *Romania*, t. XI, p. 465.

4. Mes premières recherches sur le *Waltharius* datent de 1915. En 1917 j'ai publié mon article de la *Revue Historique*, fruit d'un enseignement fait à la Sorbonne en 1916-17. Et ce n'est que rentré en Belgique, longtemps après l'armistice, que j'ai eu sous les yeux l'article de la *Zeitschrift*, publié en 1914 et qui n'était pas encore en ma possession à Liége au début de 1920 (la Bibliothèque Royale a bien voulu le mettre à ma disposition). Au surplus on verra bientôt à quel point nos méthodes et nos vues diffèrent.

5. Les rares ressemblances de forme qu'indique M. T. lui sont suggérées par une comparaison littéraire des situations, des motifs épiques, des héros, etc. Elles se réduisent à quasi rien. C'est le *iram convertit in ipsum* du v. 1050 du W. qui aurait dicté à l'auteur du *Carmen* son vers 135 : *Irarum causas in eum con-*

ses déductions littéraires. Rien qui ressemble moins à la sobriété élégante et à la facilité imagée de l'auteur du *Waltharius* que les 482 vers « encombrés de baroques développements de rhétorique et de calembours » (Bédier) en quoi consiste le *Carmen*[1]. Il y a même comme un parti pris de dénommer différemment les hommes et les choses dans ce long morceau amphigorique, où *duces* = guerriers, où *patricios* = les chefs (les pairs), où *dominari* est construit avec le datif, où on lit *fuit cura redire* (20), mais où l'original français se trahit surtout par des mots comme *tractans* (26), *judicare, judice, judicium* avec le sens de l'anc. fr. *jugier* (39, 203, 204); *probus* = *proz* (143-4; 176; 422); par des tours comme *vult breve detur* (62), *luce carere metus* (426), des transpositions de sens : *regionem* (225) = *roïon*, État ; *in certamine* = à l'envi ; peut-être *spaciari* = se reposer (89), etc.

En ce qui concerne les analogies littéraires entre le *Waltharius* et le *Carmen*, il y a tout au plus à retenir deux ou trois faits parmi ceux que M. Tavernier a laborieusement groupés. On éprouve une véritable gêne d'engager une discussion sur plusieurs des points de sa démonstration. Voit-il figurer des deux parts douze guerriers (ceux qu'assemble Gunther et les pairs de Charlemagne), aussitôt d'affirmer « que le nombre de douze a été donné par le premier texte au second » p. 50). Comme si M. Kurth n'avait pas retrouvé ce chiffre fatidique de guerriers, dans un emploi identique, dès l'époque mérovingienne ![2] Ailleurs il se fonde sur le vers 267 du *Carmen* pour risquer les rapprochements les plus bizarres :

Samson Turpinus Oliverus Gero Gerinus.

Samson rappellerait le *Randolf* de l'autre poème. N'y a-t-il pas un *a* et un *o* des deux parts? J'ai honte d'insister.... *Gero*, mais c'est le *Gerwitus* du plus ancien ouvrage, dont Gunther et Hagen sont, avec Gautier l'Aquitain, les héros! Roland joue du cor ; mais Gautier en possède un également ! De part et d'autre il y a deux personnages féminins[3]. A Ospirin la païenne correspond Bramimonde, à la

vertit. C'est le *saeva cupido* du long monologue do Hagen, essayant de détourner son neveu du combat mortel, qui serait à la source de ce vers (165) :

O scelus ! o livor ! o fraus ! o ceca cupido !

Le *gemit* du v. 450 du *Carmen* proviendrait de l'endroit, où Gautier, vainqueur des onze combattants, s'afflige de les avoir voués à Orcus:

...Ad truncos sese convertit amaro...
Cum gemitu....

On voit, par ces exemples, en quoi consiste l'argumentation philologique de M. T.

1. G. Paris n'est guère plus favorable, lorsqu'il parle du texte (*Romania*, XI, 465), « avec son langage contourné et ses puérils tours de force ».

2. Histoire poétique des Mérovingiens. Cf. G. Paris, dans *Romania* XI, 408.

3. En fait, l'observation ne s'applique qu'au poème français, où d'ailleurs Alde joue un rôle infiniment plus effacé ; le *Carmen*, qui en serait la source, l'ignore.

fiancée de Gautier, la fiancée de Roland. Il est vrai qu'Alde est chrétienne comme tout le poème français, tandis que l'atmosphère de paganisme du poème latin enveloppe aussi la belle et fière Hildegonde ; que la complice du rapt dont s'accompagne la fuite de son fiancé ne ressemble guère à la douce sœur d'Olivier. Mais qu'importe tout ceci, puisque le compte y est et que le diptyque féminin se retrouve dans le poème carolingien ! Et je ne veux pas m'arrêter à discuter des lieux communs de l'épopée, comme les retours de guerre, les descriptions de combats, la livraison d'otages, etc. Ce que M. Tavernier a écrit, à cet égard, pourrait s'appliquer tout aussi bien à la *Chanson de Guillaume* qu'au *Roland* ; l'imagination épique ne prend pas la peine de varier beaucoup ni ses thèmes généraux, ni ses motifs particuliers, ni, hélas, son vocabulaire.

J'exclus enfin des rapprochements forcés comme celui qui est fait entre Charlemagne et Attila (p. 58), ou encore (p. 51) entre Hagen et Olivier, dont le « compagnonnage » avec Gautier, d'une part, et Roland de l'autre, conduit à des effets si dissemblables. A plus forte raison ai-je été surpris de voir exhumer ce *Galter de l'Hum*, qui, sous la plume complaisante de M. Tavernier, va devenir *Galter le Hun*, sans doute parce qu'il est... aquitain. Il est à peine utile de remarquer que, dans l'état actuel de nos connaissances, ce personnage énigmatique ne nous apporte aucune sorte d'éclaircissement.

Par ces exemples triés à l'avantage de la thèse parmi un plus grand nombre, on voit combien est fragile l'appui dont se contente la judiciaire de l'érudit allemand. J'ajoute que le texte français du *Roland* en offre de plus solides. Encore fallait-il ne pas s'attacher presque exclusivement à la description des combats, où le style épique laisse peu de jeu à l'imagination et contraint l'écrivain à des répétitions fatigantes, quels que soit son désir d'invention et son instinct de renouvellement. Le poète de *Roland* n'échappe point à la monotonie qu'engendre, à la longue, ces récits peu variés de corps à corps, où presque toujours le guerrier vainqueur « trenchet le piz » ou « trenchet la teste » au vaincu, ou « el cors li met » la lame avec le gonfanon [1],

Je voudrais donc m'abstraire de cette partie de l'œuvre [2], pour envisager celles qui ont été précisément négligées par M. Tavernier

1. Voyez *trenchez le piz* (1200), *trenchet le cœr* (1278), *fiert el piz* (1294) ; *trenchet le cors* (1327, 1372, 1543, 1604) ; *el cors li met* (1228, 1248, 1285, 1306, 1578, etc.) ; *enz el cors li enbat* (1266). Les exemples de *l'escut li freinst*, sont encore plus fréquents : 1199, 1227, 1247, 1270, 1276, 1283, 1292, 1305, 1314, 1354, soit 10 en cent cinquante-six vers du *Roland*

2. Évidemment, les rapprochements que fournissent les vers 1018-19 (= *Roland*, 3 616-18) et 979-81 (= *Roland*, 1 960-2 ; comp. 1 956), ne sont pas négligeables. Toutefois il serait imprudent de s'y attarder. C'est ainsi que la mention du poumon aux v. 776-7 de W. et aux vers 1 276-8 de R., dont argumente M. T., n'est pas aussi exceptionnelle qu'il le croit dans l'épopée. On la retrouve notée

Elles touchent, il est vrai, à un domaine moins accessible à l'observation courante, et c'est peut-être la raison pour laquelle on s'en est moins occupé jusqu'ici. Dans le vers 1 223 de la chanson semblent se répercuter de lointains échos :

Enquoi perdrat France dulce s'onor [1].

dit un Sarrazin imprudent, frère de Marsille, et ce mot lui coûte la vie. Mais tout un développement dans le *Waltharius*, se rapportait déjà à une pensée identique ; Gunther, ayant en vain sacrifié les plus vaillants de ses hommes, s'adresse à Hagen et essaie de l'entraîner au combat ; il lui représente la honte qui résultera pour tout le peuple de l'échec pitoyable d'une expédition où, à douze contre un, ils n'ont pu vaincre ; on leur demandera compte, dans les familles, de ces morts inutiles, et l'affront se perpétuera jusqu'aux temps futurs, puisqu'il aura suffi d'un seul homme pour déshonorer le *caput orbis*. C'est bien — la critique allemande en est d'accord — de l'empire de Charlemagne, présent à sa pensée et se dessinant déjà pour le héros à travers les brumes d'une époque barbare, que le poète a, ici, fait entrevoir la grandeur. Si Gunther, doué d'une sorte de divination, l'évoque, c'est, dit-il, parce que pour un cœur de Franc (j'allais dire de Français)

...magis, ut mihi quippe videtur,
Verba valent animum quam facta nefanda movere (1080-1).

Et d'ajouter avec l'accent du désespoir :

Dedecus at tantum superabit Francia nunquam! (1085)

On n'a pas attaché à ces vers l'importance que leur conférait l'épisode tragique où ils figurent, pas plus d'ailleurs qu'à cet autre passage où je crois avoir démontré [2] que résidait une allusion directe à notre langue. Un compatriote de race et de langue s'y trahit, sans trop se soucier, au surplus, de la couleur locale ni du ton véritable d'un

dans *Aliscans* 377-8, avec une quasi-identité des termes employés dans W. :

Lancea taurino contextum tergore lignum Et trespercha son vermel auketon
Diffidit *ac tunicam scindens pulmonem resedit.* (Et) li enbati el cors dusqu'el polmon

1. Déjà le vers 1 194 exprime la même prétention, et le châtiment est tout aussi prompt.

2. *Le Français a la tête épique*, p. 147. Mais il est bien d'autres rapprochements plus suggestifs que ceux de M. T., et qu'il eût valu la peine de faire entre W. et les chansons de la première époque. L'*inclita Francia* du vers 582, certains propos échangés, dans leur verdeur, entre les combattants, la description des armes et des coups portés, celle des chevaux montés par les guerriers (par ex. 759 le « balzan », qui rappelle littéralement une monture analogue dans Ermold le Noir, I, 405, si tous deux ne dérivent de Virgile, *Aen.* V, 565), tout nous invite à des parallèles, que ce n'est pas le lieu d'instituer.

poème à demi-barbare. Mais que l'on se reporte à notre plus belle chanson de geste, et on y trouvera, pour la première fois en français, l'écho fidèle des mêmes préoccupations, infiniment plus nobles que celles qui consistent à abattre un guerrier de son cheval ou encore à faire un joyeux butin. C'est à l'honneur français que pensera Roland, lorsqu'il refusera de sonner du cor :

En dulce France en perdreie mun los
... ne placet Damnedeu
Que mi parent pur mei seient blasmet,
Ne France dulce ja cheet en uiltet !
(1054 ; 1062-64.)

De même, lorsqu'il a découvert le corps mutilé de Roland, Charlemagne s'écrie :

. . . . . .
Cum decarrat ma force e ma baldur !
Nen aurai ja ki sustienget m'onur !
(2902–3.)

Et il voit en imagination, comme Gunther, ce qui adviendra après son retour à Aix :

Vendrunt li hume, demanderont noueles
. . . . . .
Si grant doel ai...
De ma maisnee, ki por mei est ocise...
(2918 ; 2936-7.)

Or, c'est déjà ce qu'exprime, en des termes à peu près identiques, le poète latin :

... domum si venero tecum
. . . . . .
Nonne pudet sociis tot cognatisque peremptis
. . . . . .
(1077 ; 1079.)

Et la différence des situations ne constitue qu'une faible entrave à l'expression d'un même sentiment collectif.

Déjà dans les passages signalés, un élément moral se mêle aux préoccupations présentes des héros. Leurs actes s'interprètent en fonction d'une notion de la vie sociale, vis-à-vis de laquelle ils sont solidaires. Le même intérêt gît dans l'un des rares passages relevés par mon devancier, et la littéralité des mots vient encore renforcer la similitude de la pensée. C'est, à propos de ces otages, deux fois proposés à Charlemagne dans la chanson, à trois reprises offerts dans le poème, l'étrange réflexion, si barbare de sens, mais si conforme au génie primitif, qui est mise de part et d'autre dans la

bouche de celui qui livre (ou qui conseille de livrer) ces otages, appartenant aux plus nobles familles :

Obsidibusque datis censum persolvere iussum.
Hoc melius fore quam vitam simul ac regionem
Perdiderint natosque suos pariterque maritas (24-26).

S'en volt ostages et vos len enveiez
. . . . . .
Enueiu(n)s i les filz de noz muillers.
Asez est melz qu'il i perdent le chefl[1]
Que nus perduns l'onur ne la deintet,
Ne nus seiuns conduiz à mendeier (40, sv.).

Mais jusqu'ici c'est le point de vue collectif[2] qui a prédominé. Un sentiment individuel, au contraire, se fait jour dans un autre épisode. Sans doute il se mêle favorablement à des vitupérations, devenues banales dans la bouche des héros anciens. Ceux-ci exhalent leur rage dans le combat ; mais que l'on puisse noter tel propos violent, même injurieux, dans *Waltharius* et *Roland*, cela n'a pas grand prix, puisque les héros d'Homère et de Virgile sont déjà prodigues de ces menaces et de ces défis réciproques. En revanche, lorsque Charlemagne dit un dernier adieu à son neveu, lorsque celui-ci parle à son épée, nous avons chance de trouver des exemples d'une filiation, qui n'est pas négligeable. Je me borne à noter qu'à cet égard le *Waltharius* est singulièrement pauvre. Le thème prêtait-il moins que d'autres à une « déploration »? Le fait certain, c'est qu'à part les vers 372 et suivants, où Ospirin ne sait cacher son dépit de la fuite du héros et de sa compagne, et les vers 857 et suivants, où, en termes d'une emphase sentant l'école, Hagen déplore à l'avance le sort réservé à son neveu Patavrid, on ne trouve rien dans *Waltharius* qui puisse se comparer aux cris jaillis du cœur de Roland ou de l'âme profondément troublée de son impérial maître.

Mais puis-je rester indifférent à une analogie plus saisissante? C'est celle des vers 1957 et suivants, d'un côté, et de l'autre, 978-80. Ici le héros, aux prises avec l'un de ses plus rudes adversaires, reprend des forces nouvelles dans la volonté bien arrêtée de ne pas fournir à l'épouse de celui qu'il combat la vanité d'un triomphe dont elle se parerait. Or, dans la vieille chanson française, Olivier, l'*alter*

1. L'exagération même de sa formule est très significative ; on sent que nous sommes ici assujettis à une tradition que j'étudierai ailleurs :

En hodie imperii vestri cecidisse columne
Noscitur.....

2. Collectif aussi est le sentiment d'affliction, de regret ou d'espérance, qui s'empare des Français éloignés par la guerre de la « dulce Franco ». On l'a déjà à deux reprises dans W (60, 600) et, détail essentiel, c'est à un Franc qu'un Aquitain dira :

Concupiens patriam dulcemque revisere gentem

ego de Roland, agit exactement de même, mû par la même préoccupation, dont on confessera qu'elle est peu banale :

Et super assistens pectus conculcat et inquit :
En pro calvitio capitis te vertice fraudo,
Ne *fiat ista tuae* de me jactantia sponsae

Brandist sun colp, si l'ad mort abatut.
Et dist après : païen, mal aics tu.
. . . . . .
Ne a mulier, n(e)adame qu'aics veüd
N'en uanteras el regne dunt tu fus.

Ailleurs encore, le poète français semble avoir été influencé par l'auteur du *Waltharius*. Et c'est lorsqu'un avertissement nocturne met son héros en garde contre un danger qui menace le roi dans le poème latin, l'Empereur dans *Roland*. Certes le motif est vieux et usuel; mais les rapports de mots s'ajoutent à celui qu'évoque l'idée :

Ut mihi praeterita portendit visio [*nocte*,
. . . . . .
Visum quippe mihi te colluctarier [urso.
Qui post conflictus longos tibi mor- [dicus unum
Crus cum poplite ad usque femur decerpserat omne (621; 623-25).

... altre *avisiun suniat*.
El destre braz li morst uns urs si mals (725, 727).

On peut, enfin, se demander si, dans le vocabulaire même, les points de ressemblance manquent totalement entre les deux écrits. Mais qui ne devine à quelles objections, en tout cas à quels doutes loyaux se heurte une comparaison, toujours vétilleuse et qui le restera tant qu'on n'aura pas écrit cette histoire de la langue latine au moyen âge, dont une nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange est le prélude nécessaire. J'ai déjà mentionné la répétition du *dulcem gentem* (*patriam*) dans Waltharius ; mais l'argument n'est pas d'un grand poids philologique, puisqu'il y a Virgile au bout (*dulces Argos*), que Guibert de Nogent dira *dulce solium*, etc. L'emploi de *regionem* (25) a été également signé ; mais la chanson de Roland ne prête à aucun parallèle. Il est donc plus sage de s'en tenir aux constatations précédentes ; elles mettent, ce semble, hors de doute la parenté du *Waltharius* avec notre plus ancien document épique.

M. Wilmotte.
Professeur à l'Université de Liège.

XVI^{e} SIÈCLE

SONNETS CHRÉTIENS INÉDITS DE LANCELOT DE CARLE, ÉVÊQUE DE RIEZ

On ne sait pas assez qu'il existe au XVIe siècle tout un vaste courant de poésie religieuse. Ce n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, une poésie protestante, qui va des *Psaumes* de Marot à la *Semaine* de Du Bartas et aux *Tragiques* de d'Aubigné. C'est encore une poésie catholique, moins riche assurément et moins originale, mais qui compte parmi ses représentants les plus fameux champions de la Renaissance païenne : Ronsard, Du Bellay, Baïf, Belleau, Desportes.

C'est à ce dernier groupe qu'appartient Lancelot de Carle, aumônier du roi, évêque de Riez[1]. Ce « docte prélat »[2], qui sut le grec, qui traduisit avant Peletier une partie de l'*Odyssée*, avant Amyot une partie d'Héliodore, et qui cultiva parallèlement la poésie latine, italienne et française, se fit dès l'origine auprès de Henri II le dévoué protecteur des poètes de la Pléiade. Plus tard, lorsque la mort du roi l'eut fait renoncer à la cour, dans la retraite de son diocèse il s'occupa de poésie sacrée.

Il publia d'abord, en le dédiant « au Roy » [Charles IX], *l'Ecclesiaste de Salomon, paraphrasé en vers françois, avec quelques sonnets chrestiens* (Paris, Nicolas Edoard, M.D.LXI). Cette version de l'*Ecclésiaste* est en quatrains (décasyllabes à rimes plates). Trois séries de sonnets la suivent : 1° *les Heurs chrestiens*, dix sonnets[3], commençant par le mot *Heureux*... et qui célèbrent les béatitudes des vrais croyants ; 2° six sonnets réunis sous ce titre : *Oraisons à Dieu, pour chasser la discorde* ; 3° enfin, deux sonnets intitulés *Exhortations*.

En 1562, l'évêque de Riez fit paraître, en l'adressant « à Monseigneur le duc d'Orléans », *le Cantique des Cantiques de Salomon, para-*

1. Sur Lancelot de Carle, cf. la notice de G. Colletet, publiée avec notes et appendices par Tamizey de Larroque dans la *Collection méridionale* (1873), t. IV, p. 5-50, et la savante étude de M. Émile Picot dans ses *Français italianisants au XVIe siècle* (1906), t. I, p. 235-249.

2. Ainsi le qualifie Joachim du Bellay, dans un sonnet qu'il lui dédie (*Œuvres poétiques*, édit. Chamard, t. II, p. 229).

3. Et non quatorze, comme le dit par erreur Tamizey de Larroque.

phrasé en vers françois (Paris, Michel de Vascosan, M.D.LXII), — et quelque temps après, dédiés « à Madame » [Marguerite, sœur de Charles IX], *les Cantiques de la Bible, mis en vers françois, plus deux Hymnes, que lon chante en l'Eglise* (Paris, Michel de Vascosan, M.D. LXII). Le *Cantique des Cantiques* est, comme l'*Ecclésiaste*, tout entier en quatrains ; les *Cantiques de la Bible* sont en rythmes variés. Quant aux deux *Hymnes*, en quatrains également, ce sont le *Veni creator* et le *Te Deum*[1].

Est-ce là tout ce qu'a produit Lancelot de Carle en fait de poésie sacrée? Une lettre de lui, datée de Riez (17 sept. 1560), lettre qu'a publiée Tamizey de Larroque, fait allusion à des sonnets qu'il avait communiqués au cardinal de Lorraine : « Ce m'est un grand heur, lui dit-il, que mes vingt sonnetz vous ayent esté agréables, et me le sera encores plus si les aultres vingt que je vous ay envoyez trouvent pareille faveur envers vous[2]. » De ces sonnets, une vingtaine — exactement dix-neuf — ont vu le jour l'année suivante à la suite de l'*Ecclésiaste* (1561). Mais que sont devenus les autres?

J'en ai retrouvé précisément vingt dans un manuscrit du XVI^e^ siècle, que conserve la Bibliothèque de Valence[3]. Ce manuscrit, d'une belle écriture, contient diverses poésies de Marot, Sagon, Marguerite, Des Périers, Du Bellay, Magny, Ronsard, etc. Il s'ouvre justement par les sonnets de Carle : *Sonnetz chrestiens de levesque de Riez a la Royne mere du Roy*[4]. Ces sonnets occupent les feuillets 1 r°-10 v°, à raison d'un sonnet par page. Dix-sept d'entre eux sont inédits ; les trois autres ont paru dans le volume de 1561 : à savoir, le premier, *Oraison à Nostre Seigneur*, à la suite de l'épître « au Roy » ; le second et le vingtième, à la fin du recueil, sous le titre *Exhortations*.

Comme tous les sonnets publiés en 1561, les sonnets inédits présentent cette particularité que les tercets en sont invariablement construits sur deux rimes, d'après le type CDC-DCD. Quelle que soit leur valeur intrinsèque, il y a, si je ne me trompe, intérêt à les reproduire. Je transcris donc ces vingt sonnets conformément au manuscrit, mais en ajoutant les apostrophes et la ponctuation. Pour les trois sonnets parus dès 1561, j'indique en note les variantes. Aux endroits où le texte est fautif, je présente aussi quelques corrections.

Henri Chamard.
Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris.

1. Les trois opuscules de Lancelot de Carle, qui manquent à la Bibliothèque Nationale, sont réunis dans un volume que possède la Bibliothèque de la Sorbonne, sous la cote R. ra. 253.
2. Tamizey de Larroque, *op. cit.*, p. 44.
3. Ms. 9 (anc. C. 4). Cf. *Catalogue des manuscrits des départements*, XIII, p. 147.
4. A la suite du titre, d'une encre plus récente, se lit la date *1560*.

I

Oraison à Nostre Seigneur[1].

Roy tout puissant, qui basty la grandeur
As du mondain et celeste ediffice,
Aux poyssons l'eau, l'air aux oezeaux propice,
Pour nous la terre en son ample rondeur,

Donné au jour la lumyere et splendeur,
A nous la vie et garison du vice,
Offrant ton Filz, le haultain sacrifice,
D'où source print nostre gloire et grand heur :

Mon foyble esprit, aggravé de la chair,
De ton sainct feu vivifie et inspire :
Si que ta voye et toy puisse chercher,

Mon cueur penser, et ma bouche te dire,
Ma foy s'esprendre et de toy s'aprocher,
Ma voix chanter, et ma pleume t'escripre.

II

Exhortation aux fidelles[2].

Au joug benin de ta loy eternelle
Nous soubmettons, rompons tous les effortz
Contrarians au catholique corps,
D'où qui se part, il est à Dieu rebelle.

En l'unyon antique universelle,
Comme dans l'harche exempte de discordz,
Est le salut, et qui n'en sort dehors,
Croyre il se doybt orthodoxe et fidelle.

L'esprit divin viviffie et maintient
Ce corps mistique, et ses membres tempere,
Ainsi qu'une ame, et en vie le tient.

Qui doncques laysse unyon si prospere,
Il est sans l'ame, et plus il ne retient
Pour pere Crist, ny l'Esglise pour mere.

III

A la Feste de Noel.

Le clair soleil de perfaicte justice
Dans le cristal virginal penetré,
Ainsi qu'il est sans l'offencer entré,
Yssu en est sans offence ne vice.

1. Var. de 1561, v. 1-2 : qui as fait la grandeur Et l'ornement du celeste edifice.
2. Var. de 1561, v. 1-2 : Au joug benin de la loy eternelle Nous soumettans. — v. 4 : il est de Dieu rebelle. — v. 11 : et en vie les tient.

L'Aigneau divin franc de toute malice,
D'humayne chair vestu et accoustré,
Vers l'honme vient de miseres oultré,
Pour l'exempter de l'infernal service.

Lyesse en ont les anges glorieux,
Voyans le monde ung si grand heur acquerre,
Et de leurs chantz font resonner les cieulx.

Or donc son cueur chascun de dueil desserre :
Né de la Vi[er]ge est l'Espoux gratieux,
Allyé s'est le ciel avecq la terre.

IV

A la Feste des Roys.

Le fier tyrant de la race Ydumée
Le sceptre antiq de Juda gouvernoit,
Et l'enfant né en la creche prenoit
Nouveau pouvoir sur sa gent estimée,

Quand d'Orient une estoylle allumee
Troys saiges roys en Judee mennoit
A l'humble roy, qui nud se contenoit
Au pouvre giste avec la Vi[er]ge aymee :

Où l'adorant chascun en grand honneur
Present luy faict, le hault loue et le presche
Pour roy puissant, du monde gouverneur.

Or fuyons donc Sathan qui nous allesche,
Suyvons l'estoylle, et baissant nostre cueur,
Trouvons comme eulx Jesus Christ à la cresche.

V

A la Circoncision.

Christ se monstrant filz du pere des peres
De l'ancienne et judaïque loy,
Seullement umbre et figure de soy,
La marque en print plaine de haultz misteres,

Pour la changer en biens plus salutaires,
Rempliz de grace et liberal octroy,
Muant le signe en vraye et saincte foy
Par les effectz des divins ministeres.

A observer la loy s'est abaissé,
Mais de la loy autheur et de la grace,
Prennant le signe, aux siens ne l'a laissé.

Par le present la promesse il dechasse,
Le corps son umbre [emble] et a surpassé[1],
Le don nouveau la loy antique efface.

VI

A la Transfiguration.

Christ consolant des siens l'infirmité,
Troys en esleut de plus fidelle office,
Et leur donnant des haultz secretz notice,
Vers son amour a leur cueur incité,

Affin qu'au temps qu'en la saincte cité
Il offriroit de soy le sacriffice,
Leur foyble esprit fût rendu plus propice
A souffrir trouble et dure adversité.

Comme ung soleil sa face estoit luysante :
Helye y est et le legislateur,
Monstrant la foy en gloyre triumphante.

La voix du ciel le dict Filz du Facteur.
O foy heureuse, o voix resjoyssante
Qui à l'esprit faict veoir son redempteur !

VII

Aux Rameaulx.

Le pur Aigneau, l'innocente victime,
Le sainct de Dieu divinement predict
Humble et vailhant au combat se rendit,
Ny pour la mort sa force il ne reprime,

Et comme estant des combattans le prime
Qui le vainqueur du monde confondit,
Pour triumpher, le vaincre n'attendit
Dessus Sathan et l'infernal abisme.

Bien se pouvoit du triumphe asseurer
Qui assuré estoit de la victoire,
Dont ja se veoid de palmes honnorer,

Pour en tout temps à tous rendre notoire
Que Dieu vainqueur est venu endurer
Non point pour luy, mais pour nostre heur et gloire.

1. *Le ms. porte* : Le corps son umbre et a surpassé. *Je rétablis* emble *par conjecture.*

VIII

A la Feste du corps de Nostre Seigneur.

L'eternel Verbe, unique geniture
Du Pere hault, en la Vierge ayant pris
Mortelle forme, et en elle compris
Les accidentz de l'humaine nature,

Voulant saulver sa semblance et facture
Avec son sang, il a aux siens appris
Par vive foy confirmer leurs espritz,
Prennant son corps en sa substance pure,

Affin qu'estant separé de noz yeulx,
Par sacrement il nous monstre et convye
De nous unir à son corps glorieux,

Et qu'eslevant nostre ame à luy ravye,
Vivans en terre, habitons dans les cieulx :
Qui prent son corps, il prent pasture et vie.

IX

A la Passion.

Tous les croyans et fidelles esprits[1],
Fichez en l'arbre où l'autheur de nature
Pend pour d'enfer affranchir sa facture,
Sont de pitié profundement espris,

Voyans le juste et le souverain pris
Seul suffizant de nostre forfaicture,
Transy de mort infame, estrange et dure,
Parmy larrons pour coulpable repris.

Son chefz, son corps de tous maulx empesché,
Ses piedz, ses mains, son cousté nous convye
D'avoir le cueur à sa croix attaché.

Or soit nostre ame en aise et deuil ravye,
En deuil voyant le malheur du peché,
En ayse ayant par ceste mort la vie

X

A la Feste de Pasques.

Le divin pris de nostre saulvement
Ayant en croix nostre debte effacée,
Et la ruyne en l'arbre dechassée
De l'arbre à l'homme acquise antiquement,

1. *Le ms. porte* : et fidelles l'esprit.

Par le pouvoir de son commandement
Rompit les fers de mainte ame enlassée
Au bas manoir, et la porte a froissée,
Troublant l'enfer d'horrible estonnement.

Et qui de serf avoit receu la forme
Pour nous remectre en franche liberté,
Resuscitant en seigneur se transforme,

Pour maintenir avecques seurctté
Contre Sathan et sa trouppe difforme
L'heureux pouvoir qu'il nous a conquesté.

XI

A l'Ascension.

Le triumphant vainqueur des ennemys
Qui detenoint noz ames asservies,
Ha delivré du joug mortel noz vies,
Saulvant de mort par sa mort ses amys,

La servitude où nous estions soubmys
Et du malin les chaines a ravyes,
Rompant l'effort de ses tristes envyes,
Et prez du Pere à la dextre s'est mis.

Suyvons heureux nostre chefz en sa gloire,
Et honnorans sa haulte majesté,
Du grand bien faict celebrons la memoire,

Et supplyons sa clemence et bonté
Que conservans le fruict de sa victoire,
Montions au ciel ainsi qu'il est monté.

XII

A la Pentecouste.

Du hault trezor de la celeste grace,
Dont tout le bon du monde est descendu,
S'est dessus nous largement respandu
Le don des dons qui tous les heurs efface.

C'est un sainct feu qui rompt la dure glace
De faulx erreur, qui le vray a rendu
Clair et de tous fidelles entendu,
Qui de noz cueurs peyne et troubles deschasse.

Il nous console, et par divins accordz
Nous rend uniz à nostre chefz et pere,
En nous faisant estre membre d'un corps.

O unyon favorable et prospere !
Heureux trouppeau vainqueur de tous discordz,
Vivifié par l'esprit salutaire !

XIII

A la Trinité.

Par saincte amour d'ardent zelle enbrasée
Le hault Ternaire en perfaicte unyté
Veneré soit avecques purité
De foy de cueur et profonde pensée.

L'affection humblement advancée
Veoit en l'esprit chasque proprietté
Des troys unyz en une Deité
Tousjours estant sans fin non commancée :

Dont le pouvoir est par tout estendu,
Mais son divin ineffable mistere
Veult estre creu et non point entendu.

Ne l'entendant, l'ange au ciel le revere :
Pour bien perfaict qu'un vase soit rendu,
Il ne comprent l'ouvrier qui l'a sceu fere.

XIV

A la Nativité de Nostre Dame.

De la familhe au sceptre destinée,
Du sainct syon fut le germe produict,
Qui sur le ciel et sur la terre luict
D'une splendeur avant tout ordonnée.

Par sa naissance est joye au monde née,
Naistre en debvant[1] plus digne et heureux fruict
Que de Rachel, par qui l'homme reduict
Seroit en vie, et la grace donnée.

Ses geniteurs s'en veirent confortez
Du tort qu'acquiert sterilité honteuze,
Les cieulx contens, les enfers tourmentez.

Les maulx venuz par la femme envyeuse
Du monde sont par la femme empourtez,
Femme plus saincte et mere plus heureuse.

XV

A la Conception.

Le sainct jardin portant l'unique fleur
Qui embauma de son odeur le monde,
Estoit de terre inmaculée et munde,
Passant de loing des aultres le bon heur :

1. *Peut-être faut-il lire* debvoit ; *mais le participe présent absolu, fréquent alors, peut s'expliquer* = vu qu'il en devait naître...

Plaine de haulte et celeste faveur,
Sans la culture humaine estoit feconde,
Par la vertu qui du ciel luy abonde,
Monstrant tous fruictz de celeste saveur.

Si le terrain de la premiere plante
Fut vi[e]rge et pur, de nul mal entaché
D'où vint la faulte aux humains si nuysante,

Sera de mal petit ou grand touché
Le sainct jardin de la fleur guerissante
Le mal premier, la mort et le peché.

XVI

A l'Annunciation.

Plene d'esprit et de grace à foyson,
Lisant du Christ l'oracle prophetique,
La Vierge estoit au secrect domestique
Ravye en saincte et profunde oraison,

Quand envoyé de la haulte maison,
En terre vint l'ambassade angelique
L'annuncer mere, et de son Filz unique,
Verbe divin, s'aprocher la saison.

D'une si rare et si haulte merveille
Ne se deffie, et n'esleve son cueur,
Mais d'obeir humblement s'appareille,

Et seure attend la promise faveur,
Pour estre en foy et grace non pareille
Du Pere ancelle et mere du Saulveur.

XVII

A la Visitation.

Quand charité les haultz biens produisant
Guida la Vierge à veoir l'antique mere
Du Precurseur, qui sentit le mistere
Du Filz de Dieu au ventre encor gisant,

Joye elle en eust pour son labeur duisant,
Comme elle avoit pour sa foy salutaire
Receu le fruict qui l'unyvers tempere,
Fruict au salut tous humains conduisant.

Prophette heureux, qui couvert dans le centre
D'un corps terrestre, as cogneu la clairté
Close et seellée au sainct virginal ventre !

Ta mere heureuse, annunceant verité !
Troys foys heureuze est celle où pour nous entre
Le Filz mortel, Pere d'eternité !

XVIII

A la Purification.

Venu le temps que la Vierge purgée,
Selon la loy, au temple presenta
Le Filz au Pere, et que le viel chanta
L'heur et l'honneur de la gent affligée,

Et en clairté l'oscurité changée,
Tant ce prophette en Dieu se contenta,
Qu'en son esprit plus il ne souhaitta
Que de ses ans veoir la course abbregee.

Si donc pour veoir du futur saulvement
Present l'autheur, son ame departie
Du corps veult estre et d'emprisonnement,

Du bien receu la nostre or advertie
Combien plus doybt de tout son pensement
Hors de la terre estre à Dieu convertie!

XIX

A l'Assumption.

Avant le temps et tout ce qui paroit
De ce terrestre et du supernel monde,
Produicte estoit Marie pure et munde
Au pensement de celluy qui tout veoid.

Du Saulveur mere et vierge elle debvoit
Vaincre en haulteur le ciel et mer profonde,
Et morte aller à la vie seconde
En ame et corps, par celluy qui pouvoit

Et qui vouloit eslever la cloisture
Ou pris il a[1] son incarnation,
Selon la chair estant d'une nature.

Qui dira donc telle perfection
Pouvoir des vers estre inmunde pasture,
D'ordure plaine et de corruption?

XX

Exhortation[2].

Ensuyvons Christ, et du fons de l'abisme
Nous retyrans du monde vicieux,
Par ung sainct vol des bas terrestres lieux
Eslevons nous au ciel hault et sublime,

1. *Le ms. porte* : Ou pris il en a
2. Var. de 1561, v. 11 : en lieu de nourriture.

Pour y trouver le bien des biens le prime,
Au pris duquel tout aultre est odieux.
Une umbre griefve, un songer ennuyeulx,
Une fumée est tout ce monde infime.

Là est la vie et celeste pasture :
Icy la mort nous repaist et enyvre,
Donnant poyson au lieu de norriture :

Resuscitant chascun de nous delivre
Son inmortel de mortelle poincture,
Mourant en chair, pour mieulx en esprit vivre.

LE FRANÇAIS EN BELGIQUE ET LES « ÉCOLES WALLONNES » A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

La meilleure conquête que la France ait jamais faite, celle de l'esprit humain, s'est accomplie sans lutte et sans retour dans les mêmes parages septentrionaux que les victoires de Jemmapes et de Fleurus. Comme le duché de Lothier et le comté de Flandre aux temps de Godefroid de Bouillon et de Baudouin de Constantinople, la Belgique unifiée par Philippe le Bon (1430) a élargi l'audience de la langue française et l'empire de la raison. Jusqu'à sa destruction par les guerres religieuses, elle a été ce qu'était, avant elle, l'Angleterre des Plantagenets : la principale colonie de la langue française.

Ce n'est point que cette langue fût une nouvelle venue en Flandre : le premier comte de Flandre a pour beau-père et suzerain le petit-fils le plus francisé de Charlemagne ; et le dernier comte de Flandre a pour gendre Napoléon ; le comté de Flandre est un fief de la couronne de France, dans la pensée comme dans la politique. Gand est célèbre dans la littérature courtoise, et c'est Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui a remis à Chrétien de Troyes le *Perceval* rapporté d'Angleterre. Modes et mots de Paris, depuis qu'ils circulent, habillent les femmes et les idées sur les bords de l'Escaut et de la Meuse. Dès la première moitié du XIV^e^ siècle, un maître d'école composait à Bruges un manuel de conversation *par lequel on porra raisonnablement entendre rommans et flamenc* ; et un peu plus tard un manuel du même genre parle des gens *assotés aux livres romans ou flamands qu'on appelle* Benoites (c'est-à-dire commençant par : *Benoite soit la Sainte Trinité*).

Seulement, la langue de la cour, des romans et du commerce restait éclipsée par le latin des clercs. Quand Maerlant écrit son fameux : *wat walsch is, valsch is*, il constate simplement que *ce qui est en roman, est du roman.* Au seul latin appartient la majesté de la pensée.

Or, la Renaissance dont les ducs de Bourgogne et leur descendant Charles-Quint sont les Médicis, augmente la dignité de la langue française en même temps que sa diffusion. Elle organisera en Belgique l'enseignement du français à tous les degrés. L'école *wallonne* ou française étend à la bourgeoisie cet enseignement qui était luxe de seigneurs en pays thiois au temps d'Adenet le Roi. Et l'école française succédera par-ci par-là à l'école latine, préparant ainsi la

substitution de l'universalité française à l'universalité latine, donc la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle. La férule et le livre continuent et augmentent l'œuvre du sceptre et du trafic.

La plupart des sujets belges de la dynastie bourguignonne écrivaient en latin et parlaient des patois thiois. Eneas Silvius Piccolomini (plus poète d'ailleurs que géographe) écrivait même de Bâle le 18 octobre 1438 : *Est enim in Belgia* (sic) *quicquid inter Mosam et mare Alamannum sermonem observat.* Les Avalois ou gens des Pays-Bas ne soupçonnaient pas le patriotisme linguistique ou géographique. Le chroniqueur flamand des troubles de 1380 écrit en roman, dit-il, parce que *sa langue flamengue ne vaut le quart d'une abengue.* Erasme méprisait le nationalisme au point d'écrire (12 mars 1519) : *Gallum esse me nec assevero nec inficior : sic natus ut Gallusne an Germanus sim anceps haberi possit; quanquam apud studiorum cultores minimum habere momenti par est regionum discrimina. Quisquis communibus musarum sacris initiatus est, hunc ego ὁμοπατρίδα duco.*

Les Muses françaises ont été introduites en Belgique par l'école wallonne ou française. *Wallon*[1] ou *walsch*, *roman*, *français*, sont trois synonymes : ce sont les noms que les Thiois donnent au langage des courtisans et des marchands méridionaux, à la langue de Froissart, de Commines et de Rabelais.

Dès 1443 on trouve à Gand, près du Marché aux Grains, une maison dite *walsche scole*, habitée par le scolastre Jean de Saint-Vast et sa femme Jehanne de Wandelincourt ; en 1516 elle porte encore ce nom ; en 1638 on dit : *een huus van oudts ghenaemt de Walsche scole, nu de Fortuyne.* En 1541 paraissait à Gand *Catonis Disticha moralia, cum Graeca, Gallica, Flandrica interpretatione* avec la prosopopée : ·

Mi dedit ore loqui graio graecissimus author
Planudes, Latio mi meus ore Cato.
Me Crucius belgo fecit sermone disertum :
Unde profor triplicem lector amice logum,
Calcographus Gandae Lambertus gallica junxit.
Quarta igitur lingua est Gallica juncta tribus.

L'imprimeur Josse Lambrecht collaborait avec l'instituteur Liévin van der Cruyce.

En 1544, le tournaisien Jean Desmarets (*Paludanus*), de son école de Gand, adresse à ses élèves un dictionnaire trilingue qu'il dit le premier du genre (latin-français-flamand) : ce *Dictionariolum rerum maxime vulgarium, in communem puerorum usum, ex optimis quibusque autoribus congestum, cum Flandrica et Gallica interpretatione*, fut réimprimé en 1549 et 1561. Un peu plus tard, Henri van den Keere signe « de nostre escole françoise, juillet 1556 » (*Dictionnaire flamen-*

1. L'étrange définition de *wallon* dans Littré (« entre l'Escaut et la Lys ») remonte à Guichardin, qui nomme Flandre wallonne la Flandre comprise entre l'Escaut et la Lys.

françois, Gand, Salenson 1563). Et en 1582, à Gand, chez J. de Salenson sur le Hault port, à l'enseigne de la Bible d'or, paraît un *Dictionaire françois-flamen, autrement dict les mots françois tournez en flamen, avec plusieurs phrases ou manieres de parler fort propres pour apprendre l'usage d'iceulx. Recueilli et mis en lumière par Jean Taye, maistre d'escole françoise*, flanqué d'une ode où le peintre poète Lucas de Heere commence ainsi :

Studieux amateurs,
Icy avez les fleurs
Des deux fort beaux langages :
Un si riche thresor
Qu'il passe tout fin or
De noz Indes sauvages.

On comprend donc qu'un pasteur calviniste recommande Gand à un parent de Guillaume d'Orange comme une ville où la jeunesse peut faire de bonnes études et parler français. Sous le gouvernement calviniste (1578-1584), Gand avait des Français parmi ses professeurs de théologie.

C'est un Gantois, Gérard de Vivre, qui en 1563 installe une école française à Cologne. Il y donne des manuels, des lettres missives, il fait dire à un de ses personnages : « Son père le retira de l'Escole Latine, et le colloqua en nostre Escole Françoise, disant que veu qu'il entendoit desja le Latin, le François luy seroit tant plus facile à apprendre, pour ce que le François (comme il disoit) n'est pas autre chose que l'escorce du Latin ».

Un autre Gantois, De Zuttere, publie à Rotterdam en 1576 *un formulaire des conjugaisons flamen-françoyses...* pour apprendre à *parler le françois par art, comme l'on apprend le latin.*

Comme le grec et le latin, le français a sa grammaire classique ; il a aussi sa poétique. L'écolâtre montois Jean Bosquet, qui écrivait vers 1582, est comparé par un Liégeois à Ronsard, et proclamé par un moine Hennuyer :

Chef de la Muse françoise,
Son premier prestre en la terre belgeoise.

Quand Remacle Mohy publie sa *Prosodie françoise* (Liège, 1599), l'historiographe officiel de Liège, Jean Polit, présente l'œuvre en ces termes :

Areste icy Lecteur, puisqu'en peu de paroles
L'on t'offre de tel Art le perfaict abregé,
Telement aiencé, embilli, corrigé,
Que seul il peut suffire aux françoises escoles.

A Anvers, entrepôt des deux mondes, où Thomas Morus rencontre le marin portugais rentré de l'île d'Utopie, l'enseignement des écoles wallonnes grandit avec la prospérité commerciale. Noël de Berlaimont, maître d'école à Anvers, y donne en 1530 un *Vocabulaire* (manuel

de conversation) qui sera réédité plus de trente fois jusqu'en 1703, d'Amsterdam à Genève et de Leipzig à Saint-Omer. C'est dans ce manuel que Christophe Fugger, en 1537, apprend le français à Anvers. Gabriel Meurier, maître d'école wallonne à Anvers, se vante à son tour d'avoir « le premier en tous ces Pays-Bas mis en lumière le dictionnaire François-Flameng et vice versément le Flameng-François » (1576). Dans son *Perroquet mignon*, Meurier professe qu'il faut surtout aller à l'école pour devenir meilleur et bienheureux plus tard. Il cite avec éloge Cicéron, « ce bon seigneur bien qu'ethnique ». Il donne un recueil de sentences notables, traduites du latin, de l'italien, de l'espagnol.

Quand Mellema, de son étude de Leyde (1591), dédie aux magistrats de Harlem son *Dictionaire flameng-françoys*, il leur dit : « la tres noble et tres parfaite langue Françoise, après les trois susdites (hébreu, grec, latin), regne et s'use pour la plus commune, la plus facile, voire la plus accomplie de toutes autres en la Chrétienté... tous les Flamengs avec leurs seize provinces nommées le Pays-Bas, s'en servent quasi comme les Valons et François mesmes.... Combien des auteurs et gens doctes sont en France, qui illustrent leur langue en composant choses de diverses sciences et de grande importance? Combien y en a il (*sic*), qui transferent plusieurs autheurs grecs et latins de jour à autre? de sorte que Thucidide, Demosthene, Platon, Aristote, Ciceron, Plutarque, Live, Pline, Xenophon et mille autres parlent Françoys par l'ayde des interpretes Françoys. Combien des histoires y a-il dont on ne voit rien qu'en François? Si les Alemans et autres nations ont quelque chose des langues, ils en ont grande partie des Italiens, ains plus grande des François ». Et le même Mellema, en tête de son *Dictionaire francoys-flameng* (éd. de 1596) vante le riche langage français qui

> Va battant les hauts sueils d'une court souveraine
> Et guidant les secrets de la raison humaine.

Intermédiaire entre le Midi et le Nord, entre l'antiquité et les modernes, la langue des « écoles wallonnes » a dès le XVI^e^ siècle une mission civilisatrice, et Guichardin, dans sa célèbre description des Pays-Bas (1567 ; 33 fois rééditée) le remarque : « Il y a ici (à Anvers) comme en beaucoup d'autres bonnes villes du pays, diverses écoles où l'on enseigne la langue française aux petites filles comme aux garçons : ainsi apprise en classe, propagée par l'usage et par tant de relations avec les étrangers, elle se répand à tel point que bientôt on la parlera généralement ici aussi bien que si elle était la langue maternelle. Il y a encore des maîtres qui apprennent l'italien et l'espagnol ; d'où il ressort de toutes manières que *cette ville est et doit être la commune patrie de toutes les nations chrétiennes* ».

Sous Charles-Quint, les villes wallonnes réclament une université,

alléguant que les étudiants belges n'auront plus besoin d'aller à l'Université de Paris pour apprendre le français. L'Université de Louvain, consultée, réplique que les Universités ne sont pas instituées pour apprendre la langue vulgaire du lieu : les sciences s'y traitent en latin ; et d'autant que les suppôts hantent plus le vulgaire, on trouve qu'ils délaissent le principal de leur étude ! Mais quand l'Université de Douai fut fondée (1561), celle de Louvain, pour résister à la concurrence, établit une chaire de français. Le 6 juillet 1562, le conseil communal de Louvain, pour conserver la prospérité de la ville, décide d'ériger une *walsche schole* avec deux maîtres, un au traitement annuel de cent florins carolus et l'autre de cinquante fl. car[1]. Le 14 décembre 1562, au collège de Savoie, Claude du Puy, Parisien, licencié en droit, parent du président de Thou, élève de Turnèbe et de Cujas, inaugurait son enseignement, qui consistait en « une lesson en franchois, tous les jours ferielz, durant une heure, tant en grammaire que histoires ou aultres livres commodieux, tellement que la ville en pourra avoir honneur et les auditeurs prouffict.... » Il s'était engagé à « advertir la ville et estudians la fin ou absolution du livre duquel il prelit et declarer d'aultres, que luy sambleront les plus ydoenes et prouffictables, pour, par après, interpréter, affin d'en pouvoir faire provision, soit par achat ou par nouvelle impression ».

Dès 1563, G. Silvius, typographe du roi à Anvers, imprimait une nouvelle édition de *Gallicae linguæ Institutio per J. Pilotum Barrensem* ; et annonçait un dictionnaire latin-français et un français-latin. Silvius dédiait la grammaire de Pilot *Claudio Puteano, Gallicæ linguæ in Academia Lovaniensi professori publico* : «...non possum non vehementer laudare optimum Senatus consilium, qui prudenter intelligit nos in hisce Belgii regionibus propter vicinæ Galliæ quotidiana commercia, non facile nec sine pudore ac molestia carere hac lingua posse : sive publicam sive privatam quis agit vitam, quamcumque vel artem factitet, vel negotiationem exerceat.... »

Au XVII^e^ siècle, Pierre Parisot, J.-N. de Parival, de Pratel, Belges tous les trois, occupent la chaire de littérature française : de Pratel nomme le français *lingua Burgundica*, mêle l'histoire nationale aux exemples littéraires, et explique l'universalité de la langue française (qu'il enseigne surtout aux étudiants allemands) par l'éclat de la littérature française dans tous les genres.

La Belgique, par l'enseignement du français à tous les degrés, se faisait déjà la terre olympique des nations occidentales.

Albert Counson,
Professeur à l'Université de Gand.

1. Ed. van Even, *Une chaire de littérature française à Louvain en* 1562 (Mess. sc. hist. 1884). Sur l'enseignement du français dans les Pays-Bas, v. K.-J. Riemens, *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du* XVI^e^ *au* XIX^e^ *siècle*, Leyde, Sythoff, 1919.

QUELQUES LOCUTIONS FIGURÉES D'ORIGINE RELIGIEUSE DANS LA LANGUE FRANÇAISE DU XVI[e] SIÈCLE

Les locutions figurées sont une des richesses de notre langue, un de ses meilleurs moyens d'expression. Tout le monde connaît les pages si intéressantes que Henri Estienne dans la *Précellence du langage françois*, a consacrées aux locutions empruntées à la vénerie, à la fauconnerie, au jeu de paume, à la fabrication et à l'usage des monnaies. A cette collection de précieuses ressources, chaque forme de notre activité a fourni son contingent. On sait combien sont abondantes encore aujourd'hui les locutions figurées d'origine religieuse. Elles l'étaient encore plus autrefois. J'en réunis ici quelques-unes qui s'employaient au XVI[e] siècle et qui ont maintenant disparu.

Plusieurs expressions rappelaient les usages religieux, les cérémonies, les mots des chants et des prières. Ainsi bien battre quelqu'un, c'était *lui en donner usque ad vitulos*, ou, pour employer l'expression complète, *depuis miserere jusques à vitulos*. *Miserere* et *vitulos* sont le premier et le dernier mot d'un des psaumes de la Pénitence, que l'on récitait sans doute dans les monastères pendant qu'un moine subissait le châtiment du fouet.

Que feroit-on à un tel galand, sinon de le remettre à son chapitre, où sa leçon luy soit chantée, selon le proverbe des Moynes, usque ad vitulos? CALVIN, IX, 127, *Reformat. contre Antoine Cathelan.*

Auquel le maistre d'hostel dit... qu'il se hastast de déloger, sur peine non qu'il auroit le fouet, mais un autre qui le feroit dancer depuis miserere jusques à vitulos. DU FAIL, *Contes d'Entrapel*, XVII.

Si j'avoie envie de vous estriller, j'en ay à present bien les moyens, et de vous en donner du long et du large usque ad vitulos.

CHOLIÈRES, *Après Disnees*, V.

Vouloir corriger le Magnificat signifie avoir la prétention d'améliorer ce qui est parfait, ou se permettre de le critiquer :

Tout le commencement de la belle vie de Mahomet... fut à dérober

de tous costés où il en pouvoit griper, et puis estant par je ne sçai quel destin hazardeus entré en estime et reputation envers les siens, il se voulut mesler de corriger le Magnificat. Tahureau, 2e *Dial. du Democritic.*

Je ne veux point contreroler le mot duquel usent aujourd'huy les enfants des roys, usent aussi leurs femmes, usent ses freres, en parlant à luy (car on diret que ce seret vouloir corriger Magnificat). H. Estienne, 2e *Dial. du lang. franç. italianisé.*

Pour dire que l'on met en oubli une personne ou une chose, qu'on les passe sous silence, ou qu'on les confond avec d'autres, on employait l'expression *passer* (qqn ou qqch) *sous un fidelium. Fidelium* était à la fin de la messe des morts, et cette locution faisait allusion à l'habitude de dire une seule messe pour plusieurs morts :

En voyla quatorze (clous de la croix) de compte fait. Chascun lieu allegue bonne approbation en son endroit, ce luy semble. Tant y a que chascun a aussi bon droit que les autres. Pourtant il n'y a meilleur moyen que de les faire passer tous soubz un fidelium : c'est de reputer que tout ce qu'on en dit n'est que mensonge. Calvin, VI, 421, *Traicté des Reliques.*

Si ne faut-il pas que nous mesurions tout à une aune... il ne faut point que nous enveloppions tout ensemble, et que nous facions passer tout sous un fidelium (comme on dit), mais... que nous y allions par mesure et compas. Calvin, XXXIV, 536. *Serm. sur le liv. de Job*, 104.

Quand au lieu de nous acquitter de plusieurs charges, esquelles sommes obligez, nous les passons à la legere, on dit que nous les avons toutes passées par un Fidelium. Il ne faut point faire de doute que nous avons emprunté ce commun dire des fautes qui sont faites par nos Curez, quand ils ne rendent le devoir qu'ils doivent aux morts. Car comme il advient que l'on ait fondé plusieurs Obits en une Eglise, esquels par longs laps de temps, pour la multitude d'iceux, il seroit impossible de fournir, ou bien que la negligence des Ecclesiastiques soit telle, nos anciens disent que tout cela se passoit par un Fidelium, qui est la derniere Oraison dont on ferme les prières des Morts : Voulans dire que l'on avoit employé une seule Messe des morts, pour toutes les autres : Aussi fut employé ce mesme proverbe en toutes autres affaires, où l'on commettoit pareilles fautes. E. Pasquier, *Recherches*, VIII, 33.

Le *tu autem*, c'est, dans une affaire, le point important ou difficile. L'expression est empruntée au bréviaire : *tu autem, Domine, miserere mei* :

J'ay revolvé toutes les Pantarches des cieulx... crocheté tout ce que jamais penserent tous les Astrophiles.... Et tout le tu autem ay icy en peu de chapitres redigé. Rabelais, *Pantagruel. Prognost.*, au Liseur.

Je veux qu'en sachiez tout le tu autem et cognoissiez la malice d'un vieillard et la folie et cruauté d'un autre. Larivey, *le Morfondu*, I, 2.

Savoir une chose *comme son Deus det*, c'est la savoir très bien. Les mots *Deus det* sont empruntés à une prière : *Deus det nobis pacem* :

En moins de deux jours il sceut toutes les rues, ruelles et traverses de Paris comme son Deus det. Rabelais, II, 16.

Qui diable est celuy qui ne me cognoistroit en ces rues icy, que je sçay par cœur mieux que mon Deus det? Tournebu, *Les Contens*, I, 2.

Faire le sanctificetur, c'est avoir les allures d'une dévotion affectée :

Toutes les femmes se ressemblent, et celles qui, en gestes et paroles, se monstrent tant revesches et font le sanctificetur, qui jeusnent et ont toujours un livre sous le bras, ou un chapelet entre les mains, sont pires que les autres. Larivey, *Les Escolliers*, I, 3.

N'est besoing de tirer icy l'espaule, ne de faire le retenu, comme nous voyons aucuns de nos theologiens delicats et mollets, qui trenchent icy du Sanctificetur. Marnix, *Differ. de la Relig.*. I, iv, 8.

Il faut eviter la contenance affectee, puisque tout ce qui est affecté doit estre abhorré, evitant soigneusement de faire le sanctificetur quand il n'y a point de nomen tuum apres, je veux dire les devots et les saints en nostre contenance exterieure. Saint Francois de Sales, *Les Vrays Entretiens spirituels*, IX (variante).

L'expression *aussi estourdy que le premier coup de matines* nous rappelle les moines s'éveillant péniblement pour se rendre à l'office :

Auquel son s'esveillerent les ennemys, mais sçavez vous comment? Aussi estourdys que le premier son de matines. Rabelais, II, 28.

Quand nous disons qu'un homme est plus estourdy que le premier coup de matines : C'est que les Religieux estans endormis, ne se peuvent aisément resveiller au premier coup de cloche que l'on sonne, pour les sommer d'aller à Matines. E. Pasquier, *Recherches*, VIII, 33.

A cet office nocturne se rattachent d'autres expressions figurées : *se rendre au premier coup de matines*, c'est-à-dire céder à la première sommation ; *chanter magnificat à matines*, faire une chose mal à propos ; — *le retour de matines*, un moment dangereux :

Vous qui vous trouverés engagés, faictes vous sages aux despens de ces bravaches qui se rendent au premier coup de matines, et cependant font les Rollands. Monluc, *Comment.*, l. II.

Faisoyt chanter magnificat à matines, et le trouvoyt bien à propous. Rabelais, I, 11.

Je vous retiens... pour periphraser ou esclaircir un proverbe. Vous vous faites tort que vous ne donnez sur les *Proverbes* de Salomon ou sur les *Adages* d'Erasme, vous y rencontrez aussi à propos que fait Magnificat à matines. Cholières, *Apres Disnees*, V.

Sont condamnez d'heresie, tous ceux qui maintiennent qu'à l'entrée du sermon l'Ave Maria ne sert non plus à propos pour invoquer le

Saint Esprit, que le Magnificat aux matines. Marnix, *Differ. de la Relig.*, III, 1, Préface.

Estans les Juges (aussi bien que le commun peuple) asservis sous la tyrannie des plus forts, ils craignent le retour des matines, lors que vous aurez desemparé le pays. E. Pasquier, *Lettres*, VII, 6.

L'on dit aussi qu'il n'y a rien tant à craindre que *le retour de Matines* : C'est-à-dire que quand un Religieux porte quelque inimitié à un autre, il luy est plus aisé de le surprendre, pour l'obscurité de la nuit, qui le garantit des tesmoins. Id., *Recherches*, VIII, 33.

Faire le prestre Martin signifie répondre soi-même à une question qu'on a posée. Au sens propre, cette expression s'applique au prêtre qui dit seul la messe, qui par conséquent chante et répond, obligé de remplir à la fois le rôle de l'officiant et celui du clerc :

Si je te demande lequel des deux a esté formé le premier, ou l'ardoise ou la marcassite, tu ne me sçaurois respondre ; je seray donc le prestre Martin, je me respondray moy mesme. Palissy, *Discours admirables* ; *Des Metaux et Alchim.*

Le Physicien fut contraint de faire le prestre Martin, et de se respondre luy-mesme. Guill. Bouchet, *Serees*, XXVII.

Clément Marot, reprochant à Lyon Jamet de ne pas lui répondre et de l'obliger à se répondre lui-même, emploie la même expression :

> Puis que respondre ne me veulx,
> Je ne te prendray aux cheveulx,
> Lyon : mais, sans plus te semondre,
> Moymesme je me veulx respondre,
> Et seray le prebstre Martin.
>
> *Epistre* 44.

Montaigne donne à cette expression un sens différent : Dire une chose et la contre-partie :

En une contree pres de nos montaignes, les femmes font le prestre-martin : car comme elles agrandissent le regret du mary perdu, par la souvenance des bonnes et agreables conditions qu'il avoit, elles font tout d'un train aussi recueil et publient ses imperfections : comme pour entrer d'elles mesmes en quelque compensation, et se divertir de la pitié au desdain. Liv. III, chap. IV.

Un *bénéfice sans cure*, c'est, littéralement, un bénéfice ecclésiastique n'imposant aucune obligation et n'astreignant pas à la résidence. Au figuré, c'est un profit qu'on obtient sans peine ; et quand on dit *ce n'est pas un bénéfice sans cure*, on veut dire que la chose dont on parle est difficile ou pénible.

Ce n'est bénéfice sans cure d'avoir affaire à la royne de Navarre, et à monsieur le prince son filz, qui est desjà grand, et le principal gouverneur et contraire à nostre religion. Monluc, *Comment.*, L. VII

Un bénéfice *à simple tonsure*, c'était celui qu'on pouvait obtenir

sans avoir reçu les ordres, pour lequel il suffisait d'avoir atteint le premier degré de la cléricature, c'est-à-dire d'avoir été tonsuré. Au figuré, l'expression *à simple tonsure* s'appliquait à un personnage de rang inférieur, et particulièrement à un homme ou à une femme de noblesse médiocre :

On dit d'un petit gentilhomme, et qui ha bien peu de moyen. *C'est un hobreau.* Comme il me souvient avoir ouy dire, par une autre sorte de métaphore, *C'est un gentilhomme à simple tonsure.* H. Estienne, *Précellence*, 128.

Si la femme d'un grand seigneur porte quelque habillement selon son rang et grandeur, une Damoiselle à simple tonsure et de bas alloy, par faulte de se mesurer, en voudra faire autant. Du Fail, *Contes d'Eutrapel*, IV.

Le péché, la confession, l'absolution ont donné cette expression figurée : *mettre* (qqn ou qqch) *au rang des péchés oubliés*, ou *des péchés effacés*. C'est n'en faire aucun cas, n'en pas tenir compte, ne pas s'en soucier plus que des péchés dont on n'a pas même gardé le souvenir, ou de ceux qui ont été effacés par l'absolution.

Les Grecs ne le congnoissent que bien peu (le peuple de Pannonie) : et n'ayans rien peu avancer sur eux, les ont laissez comme au rang des pechez oubliez. Thevet, *Cosmogr.*, XX, 6.

Les Evesques s'oublians encores ce coup-cy à l'endroit de l'Université, et mettans au rang des pechez oubliez les personnages de mérite, distribuoient les benefices à gens de peu d'effect et valeur. E. Pasquier, *Recherches*, III, 28.

> De mesme est de ces gens dont la grandeur se joue,
> Aujourd'huy gros, enflez sur le haut de la roue,
> Ilz font un personnage, et demain renversez
> Chacun les met au rang des pechez effacez.
>
> Regnier, *Sat.* 14.

Les pèlerinages avaient donné lieu à diverses locutions, dont plusieurs subsistent encore. Mais nous avons perdu celle-ci : *Vendre ses coquilles à ceux qui viennent du mont Saint-Michel*, ou simplement *vendre ses coquilles*, c'est-à-dire offrir une chose à des gens qui en sont déjà pourvus, qui n'en ont pas besoin, vouloir en remontrer à de plus habiles, ou tromper ceux qui sont capables de déjouer toutes les ruses :

Tu trionfes de dire. Ce n'est à moy à qui tu dois vendre tes coquilles. Mais di moy, quel est ce grand pouvoir dont tu te vantes? Louise Labé, *Débat de Folie et d'Amour*, Disc. 1.

Il nous faut venir devant le siege judicial de celuy qui cognoist tout, qui n'est point comme les hommes mortels qui se contentent de menus fatras, et envers lequel nous ne pouvons point faire valoir nos coquilles. Calvin, XXXIV, 415. *Serm. sur le livr. de Job*, 94.

N'avez-vous jamais ouy dire, qu'il ne faloit pas vendre ses coquilles

à ceux qui revenoyent du mont sainct Michel? On ne m'apprendra pas quel estoit le langage des anciens : mais ce seroit de moy qu'il faudroit l'apprendre. H. Estienne, 2e *Dial. du lang. fr. italian.*

Etudier une langue, c'est étudier la vie d'une nation. Même dans les mots et les locutions qui vivent encore aujourd'hui, nous pouvons retrouver notre passé. Mais l'image devient plus précise quand nous allons chercher dans les vieux textes tout ce que nos prédécesseurs ont laissé tomber dans l'oubli.

Edmond Huguet.
Professeur à la Faculté des lettres
de l'Université de Paris.

RONSARD POÈTE PÉTRARQUISTE AVANT 1550

J'ai dit ailleurs combien Ronsard est venu tard à l'imitation de Pétrarque, surtout aux procédés du pétrarquisme[1]. Alors que Du Bellay publie dès le printemps de 1549 cinquante sonnets de son *Olive*, où il chante sa douce et cruelle cousine Olive de Sévigné à la façon de Pétrarque et des poètes pétrarquistes de l'Italie, Ronsard publie son premier recueil en février ou mars 1550, et ce recueil est composé exclusivement d'odes, imitées surtout de Pindare et d'Horace et semées de réminiscences d'autres poètes grecs et latins. Quand il y chante Cassandre Salviati, il prend pour modèles les élégiaques sensuels de la vieille Rome, entre autres Catulle et Ovide, et un poète néo-latin qui les résumait tous et les dépassait en sensualité, le Hollandais Jean Second. Enfin, dans le même recueil il ne se gêne pas pour célébrer d'autres femmes que sa chère Cassandre, Macée, Marguerite, Rose et Jeanne, avec des accents également sensuels, qu'il emprunte au pseudo-Gallus, au napolitain Pontano, au loudunais Salmon Macrin, à Clément Marot, à l'Arioste, à Horace encore. Nous sommes à l'antipode de Pétrarque[2].

* * *

Pourtant Pétrarque n'est pas absent des *Quatre premiers livres des Odes* ni du premier *Bocage*, qui en est un appendice. Comment Ronsard eût-il échappé à son influence? Vanté par Lemaire de Belges, imité et paraphrasé par Clément Marot et Jacques Peletier, traduit par Jean Meynier (le baron d'Oppède) et Vasquin Philieul, lu et retenu de mémoire à la cour de François Ier, où les Italiens pullulaient, et dans celle de Henri II, où trônait une reine florentine, proclamé enfin « le prince des poètes italiens » par Th. Sebillet, Pétrarque, on peut l'affirmer hardiment, figurait parmi les livres de chevet

1. *Ronsard poète lyrique*, p. 43 et suiv. ; p. 477 et suiv.
2. Voir mon édition critique des *Œuvres complètes*, t. I et II, dans la collection de la *Société des textes français modernes* (Hachette, 1914).

de Ronsard. Quand Ronsard trace, avant 1545, le portrait de l'amie qu'il rêve pour compagne, il souhaite

> Qu'el' seust par cueur tout cela qu'a chanté
> Petrarcque en Amours tant vanté [1] ;

quand il glorifie, en 1548, la verve facile de son ami Du Bellay, qui préparait alors son premier recueil de vers et lui montrait ses essais manuscrits, il le félicite de porter en lui « l'âme de Pétrarque [2] » ; peu après, il prédit à son *Olive*, qui va bientôt paraître, la gloire du canzoniere écrit en l'honneur de Laure de Noves : tu mériteras, dit-il à Du Bellay, d'être mis au premier rang des fils d'Apollon,

> Si tu montres au jour tes vers
> Entés dans le tronc d'une olive,
> Qui hausse sa perruque vive
> Jusque à l'egal des lauriers vers [3].

Il n'ignorait pas d'ailleurs le poison corrupteur que peut recéler pour certaines lectrices le canzoniere, car, ayant eu l'occasion, vers 1544, de regretter la décadence morale de la jeunesse française, il l'avait attribuée en partie à la lecture de ces chants d'amour :

> La fille preste à marier, accorde
> Trop librement sa chanson à la corde
> D'un pouce curieus :
> Et veut encor Petrarque retenir,
> Affin que mieus ell' puisse entretenir
> L'amant luxurieus [4].

Pour lui, dilettante de l'amour bien plus qu'amoureux passionné, il ne s'était pas d'abord laissé prendre aux effusions de Pétrarque ; il était si loin de penser qu'on pût souffrir comme lui, avant de voir sa « dame » convoler avec un autre en justes noces, que, tout en admirant l'art du poète, il trouvait ses plaintes ridicules :

> Quand je soulois en ma jeunesse lire
> Du Florentin les lamentables vois,
> Comme incredule alors je ne pouvois,
> En le mocquant me contenir de rire [5].

Il préférait à ces soupirs quintessenciés, à cet idéalisme chrétien, les franches étreintes corporelles conseillées par la nature.

1. *Œuvres complètes*, éd. cit., t. I, p. 6.
2. *Ibid.*, t. II, p. 65.
3. *Ibid.*, t. II, p. 39.
4. *Ibid.*, t. II, p. 190-191.
5. Sonnet de la 2e édition des *Amours* (1553) : Depuis le jour que mal sain je souspire....

Aussi le recueil de 1550 contient-il plutôt des réminiscences que des imitations directes de Pétrarque ; encore y sont-elles rares et discrètes. Dans l'ode *Chanson voici le jour*, il célèbre la beauté inspiratrice de Cassandre, l'influence esthétique et morale qu'elle a exercée sur lui ; dans l'ode *Le printemps vient*, il la présente comme un composé des merveilles du ciel et l'ornement du monde ; au début de l'ode de la *Defloration de Léde*, il lui déclare son amour éternel et se plaint de sa résistance. Deux odes enfin, qui ont pour sujet d'autres amours, l'une adressée *A Macée*, l'autre *A Cupidon pour punir Janne cruelle*, contiennent des souvenirs indéniables du canzoniere, mêlés à des imitations directes du pseudo-Gallus et d'Horace [1].

La question s'est donc posée, de savoir si Ronsard avait déjà dans son portefeuille en février 1550 des sonnets destinés à un recueil pétrarquesque analogue à l'*Olive*. A quoi certains critiques ont répondu négativement, alléguant que, si Ronsard avait écrit des sonnets pétrarquesques avant 1550, il n'aurait pas manqué de les publier à la fin de son premier recueil ; que, d'ailleurs, dans la préface des *Odes*, il n'a pas caché son dédain pour les poètes courtisans, « qui n'admirent qu'un petit sonnet petrarquizé, ou quelque mignardise d'amour qui continue toujours en son propos », au lieu de la « copieuse diversité » et des « admirables inconstances » de Pindare. « Il est probable, a-t-on dit, que Ronsard ne partagea pas d'abord la haute opinion que Du Bellay avait de cette forme poétique, et fut amené à changer d'avis seulement par le succès de l'*Olive* [2] ».

*
* *

Que Ronsard avant 1550 ait fait moins de cas du sonnet (genre à forme fixe), que de l'ode (genre à forme libre), malgré l'avis de Peletier et de Du Bellay, il est permis de le penser. Mais de là à prétendre qu'il n'a pas écrit de sonnet amoureux durant son séjour au collège de Coqueret, il y a loin, et les arguments très faibles invoqués en faveur de cette thèse n'infirment nullement l'opinion contraire. Non seulement Ronsard admirait les sonnets de Du Bellay quand ils n'étaient encore qu'en manuscrit, les égalant à ceux de Pétrarque, mais tout porte à croire qu'il a « pétrarquisé » lui-même, après que Cassandre, mariée en novembre 1546, fut devenue à son égard une autre Laure ; il est de même très probable qu'il adopta dès ce moment pour la chanter une forme rythmique illustrée en Italie par maints pétrarquistes récents, entre autres Sannazar, Arioste et Bembo, qu'il prisait fort avant 1550. Au reste, parmi les 183 sonnets que contiennent ses

1. *Œuvres complètes*, édit. cit., t. I, p. 200 ; II, p. 51, 67, 117, 187.
2. H. Evers, *Critical edition of the Vie de Ronsard, par Cl. Binet* (Philadelphie, 1905), p. 123.

Amours, publiés en septembre 1552, quelques-uns portent la date de leur composition, par exemple : *Je voy tes yeux*, et : *L'an mil cinq cens* ; si les indications chronologiques contenues au premier vers de leurs tercets ne sont pas seulement un procédé pétrarquesque, mais correspondent à une réalité biographique, ils ont été composés un an après la rencontre de Ronsard et de Cassandre, c'est-à-dire à la fin d'avril 1546 ou à la fin d'avril 1547.

Il y a mieux. Ce que naguère encore je me contentais de pressentir et de croire, je puis aujourd'hui l'affirmer avec certitude, ayant découvert que Ronsard a *publié* avant 1550 deux pièces « pétrarquisées », dont un sonnet [1].

On sait qu'en 1549, vers le mois d'octobre, notre poète fit paraître l'*Hymne de France*, une plaquette pt in-8, de huit feuillets non chiffrés, imprimée à Paris par Michel Vascosan. C'est ce que les bibliographes se sont contentés de nous dire [2]. Mais aucun d'eux n'en a fait connaître le contenu. Grâce à une obligeante communication de M. Abel Lefranc, dont je lui exprime toute ma reconnaissance, j'ai pu constater *de visu* que cette plaquette contient plus que ne promet son titre. Après le feuillet liminaire, dont le verso est blanc, l'*Hymne de France* occupe les feuillets 2 à 5 et le recto du sixième ; puis vient une pièce de quatre-vingts vers, la *Fantaisie à sa dame*, qui occupe le verso du feuillet 6, le feuillet 7 et empiète de quatre vers sur le recto du huitième ; enfin un *Sonnet à elle mesme* occupe le reste du recto du feuillet 8, dont le verso est blanc. Nous n'avons pas besoin d'autres preuves pour affirmer que ces deux dernières pièces ont été publiées en 1549, en même temps que l'*Hymne de France*, bien qu'elles ne figurassent pas au titre de la plaquette [3].

Or la *Fantaisie à sa dame*, qui commence ainsi :

> Il estoit nuict et le present des cieulx,
> Plus doulx que miel couloit dedans mes yeux....

s'inspire visiblement du canzoniere de Pétrarque. Les vers 21-38 viennent des stances III et VI de la canzone *Nel dolce tempo* ; les vers 39-50, de la stance III de la canzone *Si è debile* ; les vers 65-76, du sonnet *Passa la nave mia* et de la fin de la sextine *Chi è fermato* ; les

1. Ceci était écrit en 1914.

2. Brunet, *Manuel du libraire* ; Blanchemain, *Œuvres de Ronsard*, t. VIII, p. 76 ; E. Picot, *Cat. Rothschild*, I, 472 ; Em. Paul et Guillemin, *Cat. du baron de Ruble*, nº 189 ; *Cat. Herpin*, nº 107, etc.

3. Blanchemain en avait signalé la présence seulement à la fin de la 2e édition des *Odes*, 1553 (t. VIII, p. 78 et 144) ; il avait même daté d'abord de 1560 la *Fantaisie* (t. VI, p. 332). Marty-Laveaux se contente de renvoyer à Blanchemain pour la date du sonnet et donne la *Fantaisie* comme publiée pour la première fois dans le *Bocage* de 1554 (*Œuvres de Ronsard*, t. VI, p. 358 et 360). J'ai eu moi-même le tort de m'en rapporter à Blanchemain et de ranger les deux pièces à l'année 1553 dans mon *Tableau chronologique des Œuvres de Ronsard* (2e édit., Hachette, 1911).

vers 77-80 rappellent la fin de la canzone *Quando il soave*. L'idée même de cette pièce, où le poète feint qu'il s'est vu en songe devenir successivement nuée, rocher, fontaine, cygne, fleur, ombre et navire, peut avoir été suggérée à Ronsard par la canzone *Standomi un giorno*, que Clément Marot avait traduite sous le titre de *Visions de Pétrarque*[1].

Quant au *Sonnet à elle mesme*, il suffira de le transcrire ici, au-dessous du modèle, pour qu'on se rende compte que, sauf le tercet final, il est imité de ce sonnet de Pétrarque :

Onde tolse Amor l'oro e di qual vena,
Per far due treccie bionde? e 'n quali spine
Colse le rose, e 'n qual piaggia le brine
Tenere e fresche, e diè lor polso e lena?
Onde le perle in ch' ei frange ed affrena
Dolci parole oneste e pellegrine?
Onde tante bellezze e si divine
Di quella fronte più che 'l ciel serena?
Da quali angeli mosse e di qual spera
Quel celeste cantar che mi disface
Si che m'avanza omai da disfar poco?
Di qual sol nacque l'alma luce altera
Di que' begli occhi ond' io ho guerra e pace,
Che mi cuocono 'l cor in ghiaccio e 'n foco[2].

Où print Amour ceste grandeur de gloire,
Dont vostre face heureuse il honora?
De quelle mine estoit l'or qui dora
Voz blondz cheveuz, que l'or mesme on doit croire?
En quel jardin print-il la rose, voire
Le liz duquel vostre teint colora,
Ou le coral duquel il decora
Les blancs sommets de voz coutauz d'ivoire?
Et de quel astre embla il la lumiere
De voz beaux yeux, qui vous font la premiere
En majesté, et en douceur d'audace?
Amour vous ayme, et le ciel vous honore,
Moy avec eux j'idolatre et adore
Le saint protrait de vostre belle face[3].

Ronsard a laissé à l'italien ce qui était intraduisible, ou l'a remplacé par des équivalents. Il a substitué le lis aux « gelées blanches de la colline » et s'est gardé de leur donner « un pouls et une haleine »; il a sacrifié « les perles où l'amour brise et retient les douces paroles honnêtes et précieuses », mais en récompense il a mêlé sur les épaules de « sa dame » le corail et l'ivoire ; il a sacrifié « le chant céleste qui déconfit l'amant au point de le réduire presque à néant » ; enfin, plus discret ici qu'en d'autres pièces de ses *Amours*, il n'a pas retenu

1. *Œuvres complètes*, édit. cit., t. I, p. 35 et suiv.
2. *Sonetti e canzoni*, édit. Cafnerini, 1re partie, CLXV.
3. *Œuvres complètes*, édit. cit., t. I, p. 39.

l'antithèse finale de la guerre et de la paix, de la glace et du feu ; mais il a gardé l'idée, quelques expressions de l'idée et surtout le mouvement du sonnet, pour peindre seulement la tête de Cassandre et la partie visible de son buste décolleté. En revanche, dans la *Fantaisie*, voici comme il décrivait ses charmes cachés :

Mais quand la nuit venait le jour troubler,
Lors je sentoy mon plaisir redoubler,
Vous voyant seule en vostre chambre nue,
Montrer la jambe et la cuisse charnue,
Ce corps, ce ventre et ce sein coloré,
Ainçois ivoire en œuvre elaboré,
Où j'avisoy une et une autre pomme,
Dans ceste neige aller et venir, comme
Les ondes font se jouant à leur bord,
Quand le vent est ne tranquille ne fort.

Mais ici nous sommes loin du chaste Pétrarque. C'est au sensuel Arioste, peintre d'Alcine et d'Olympie, que Ronsard emprunte lignes et couleurs, notamment la double comparaison des pommes et des ondes, qu'il reprendra si souvent :

Due pome acerbe, e pur d'avorio fatte
Vengono e van, com' onda al primo margo
Quando piacevole aura il mar combatte[1].

Ainsi donc, avant 1550, dans les pièces où il pétrarquisait, Ronsard pratiquait déjà ce mélange, ou ce parallélisme de deux inspirations si diverses, qui caractérise le recueil des *Amours* de 1552, et montrait déjà une préférence marquée pour la seconde, celle d'Arioste et des poètes voluptueux de la même époque. Il accentuera cette manière les années suivantes, au point d'éliminer totalement celle des « admirateurs de chasteté, qui morfondus petrarquisent[2] », et de nous présenter Cassandre reposant toute nue sur les bords de la fontaine Bellerie au sortir d'un bain[3], ou de décrire « les beautez de s'amie » au peintre François Clouet « dal capo al piede[4] ».

Paul Laumonier,
Professeur de Littérature française
à l'Université de Bordeaux.

1. *Orl. fur.* VII, st. XIV, portrait d'Alcine. Cf. le portrait d'Olympie au chant XI, st. LXVIII et LXIX, où paraissent sans voile « il ventre piano e quelle coscie bianche ».

2. *Odelette à sa maistresse* : Je veux aymer ardentement... (1re édit. des *Meslanges*, 1555 ; ach. d'impr. nov. 1554). Voir mon édition in-8 des *Œuvres complètes*, publiée chez A. Lemerre en 1919, t. VI, p. 227.

3. *A la fontaine Bélerie* : Je veus, Muses aus beaus yeus... (2e édit. du *Cinqiesme livre des Odes*, août 1553). Voir mon édition in-8, citée dans la note précédente, t. II, p. 424.

4. *Elegie à Janet peintre du Roy* : Pein moi, Janet, pein moi, je te supplie... (1re édit. des *Meslanges*). Voir mon édition in-8, t. I, p. 119. Sur cette pièce et la précédente, cf. *Ronsard poète lyrique*, p. 116, 458-460, 504-505.

LE TRAITÉ « DE LA VICISSITUDE OU VARIÉTÉ DES CHOSES » DE LOUIS LE ROY ET SA VÉRITABLE DATE

Le plus ancien traité qui ait été consacré à l'histoire générale de la civilisation, est l'œuvre d'un Français, contemporain de Ronsard et de Montaigne, Louis Le Roy, disciple et biographe de Guillaume Budé, traducteur émérite des grands philosophes de l'antiquité et professeur de langue grecque au Collège Royal (1510?-1577). Il a pour titre : *De la Vicissitude ou variété des choses en l'Univers, et concurrence des armes et des lettres par les premières et plus illustres nations du monde, depuis le temps où a commencé la civilité et mémoire humaine jusques à présent* ; plus s'il est vray ne se dire rien qui n'ayt esté dict par avant : et qu'il convient par propres inventions augmenter la doctrine des anciens, sans s'arrester seulement aux versions, expositions, corrections, et abregez de leurs escrits. Par Loys Le Roy dict Regius. Au Tres-chrestien Roy de France et de Poloigne Henry III[e] du nom. — A Paris, chez Pierre l'Huilier, rue Saint-Jacques, à l'Olivier, 1575. Avec privilège du Roy. (In-folio, 118 feuillets plus 4 feuillets liminaires.)

Or, ce livre, dont la place devrait être si considérable dans l'histoire de l'érudition et même de la pensée françaises, se trouve porter une date inexacte dans les ouvrages les plus récents, d'ailleurs fort estimables, qui ont eu l'occasion de s'en occuper. Comme cette erreur de date a entraîné des conséquences d'une portée évidente et qu'elle a enlevé à Louis Le Roy, sur des matières d'importance, ses droits de priorité, je tiens à éclaircir ici ce petit problème et à développer en même temps quelques considérations sur l'œuvre elle-même.

Louis Le Roy a été l'objet d'un sérieux travail, présenté comme thèse de doctorat ès lettres en 1896, sous ce titre : *Un humaniste au XVI[e] siècle. Loys Le Roy (Ludovicus Regius) de Coutances*, par A. Henri Becker (Paris, Lecène, Oudin et C[ie], in-8, VIII-409 pages). *La Vicissitude* est étudiée, au cours de la cinquième partie de cette monographie (p. 243-281), avec justesse et clairvoyance. Cependant l'auteur a commis une méprise d'ordre chronologique qui a eu pour résultat, comme on

le verra plus loin, de diminuer singulièrement, et tout à fait à tort, le mérite de nouveauté que présentent certaines idées émises par Le Roy, parmi les plus originales de son livre. Il nous expose comment le traducteur de Platon et d'Aristote paraît avoir été occupé de bonne heure par le dessein d'un grand ouvrage sur la Vicissitude des choses humaines.

Dès 1559, il s'en ouvre au cardinal de Sens, Jean Bertrand. Dans une lettre[1] où il remercie le prélat de ses bienfaits, on voit comment il se propose, en un seul ouvrage, de raconter les vieilles institutions de la France ses usages, ses accroissements, et ensuite, de comparer les autres royaumes ensemble, d'étudier les causes de leurs changements et transformations. Œuvre immense, dit-il, qui embrassera toute l'antiquité, tous les royaumes et empires, leurs débuts, leurs progrès, leurs ruines. C'est en lui adressant les *Politiques d'Aristote* tout récemment achevés, que Loys le Roy consultait le cardinal de Sens sur l'ambitieux projet qu'il venait de concevoir et qui ne devait être réalisé qu'en 1577, l'année même de sa mort. Ainsi l'idée de *La Vicissitude* est née en lui de l'étude d'Aristote. La *Politique* a été le point de départ de cette œuvre singulière, comme elle devait en être la meilleure préparation. Aristote a posé les bases de la théorie des conditions d'existence des sociétés : mais il est resté muet sur leur mode d'évolution. Regius vivait à une époque où les progrès accomplis devaient s'imposer à l'attention des bons esprits. Il ne pouvait manquer d'être sollicité par les questions qu'Aristote n'avait pas voulu élucider... Une fois placé à ce point de vue, il ne l'abandonnera plus : tous ses efforts vont se coordonner et tendre à réaliser le plan conçu dès 1559. Un projet de *La Vicissitude* est présenté en 1574 à Henri III qui l'approuve, et trois ans plus tard Regius a la satisfaction d'offrir au Roi, à son retour de Pologne, l'ouvrage terminé « comme un signe de joie et témoignage d'obéissance ».

Cela met donc nettement la publication en 1577, et telle est la date que M. Becker adopte partout [2].

Plus récemment, l'auteur d'un livre aussi neuf que savant, présenté comme thèse de doctorat ès lettres, M. Roger Chauviré, a eu l'occasion, dans son *Jean Bodin, auteur de la « République »*, d'évoquer *La Vicissitude* du professeur royal. En une note finale de l'important développement qu'il consacre à l'influence du climat, au cours de son étude de l'esprit des lois, tel que le formule *La République* de Bodin, il écrit ceci : « Dès le XVI^e^ siècle, on en sent la valeur. Louis Le Roy, *De la Vicissitude*, I, 6 (1579) s'inspire longuement de Bodin sur le même sujet. Quelques traits épars dans ses *Politiques d'Aristote* (1568) ne peuvent rendre douteuse l'antériorité de Bodin, assurée par le *Methodus* (1566). »

1. Déjà antérieurement, et dès ses débuts, Regius caressait le projet de ce livre. Voir une lettre à Pierre Bunel, 1542, et une lettre à Charles Lancelot, s. d. (note de M. Becker).

2. Pareillement dans sa *Bibliographie* des ouvrages de Le Roy, p. 390. Il cite le titre de *La Vicissitude* avec la date de 1577 et ajoute simplement : « cette date est celle que porte[nt] notre exemplaire et celui qu'a vu Brunet. L'exemplaire de la B. N. porte 1575; Niceron indique 1576. Ces trois dates se rapportent à la même édition ».

Donc, M. Chauviré attribue formellement *La Vicissitude* à l'année 1579 et il suppose, en ce qui touche la théorie des climats, que Le Roy s'est inspiré longuement de Bodin, dont la *République* avait été publiée en 1576 (privilège du 12 août).

Et cependant, il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute : le traité de Louis Le Roy parut en 1575, comme le prouve le titre que nous avons transcrit en commençant. Le privilège est daté du 10 mai 1575, et, d'autre part, l'auteur lui-même a pris soin de fixer avec précision les circonstances dans lesquelles son livre avait été élaboré et publié. Dans l'édition publiée sous la date de 1575, il spécifie qu'il avait fait communiquer « le premier projet et dessein » de son traité à Henri III, par le chancelier de Cheverny, « il y a environ trois ans »; cela nous place donc vers 1572. L'accueil favorable accordé par le prince à l'ouvrage ayant encouragé Le Roy à poursuivre son entreprise, il acheva le volume et put le présenter au monarque peu de temps après son retour de Pologne. Or, Henri III rentra en France au début de septembre 1574. Cet événement se trouve clairement visé dans la dédicace de *La Vicissitude* adressée au souverain. « Je prie donc le mesme Dieu éternel — écrit l'auteur en terminant ce morceau — qui vous a puissamment deffendu au mylieu des périlz de la guerre, et gardé entre tant de nations estrangeres par si longues distances de chemins, vous rendant sain et saulve en vostre pays et royaume naturel, qu'il persevere aussi vous assister en la continuation d'entreprises tousjours plus haultes, lesquelles soient à son honneur et à vostre avancement, au bien de la France et utilité commune de la Chrestienté. » Ainsi tout concorde : circonstances de l'achèvement du livre : fin de 1574 ; date du privilège : 10 mai 1575 ; date mise au bas du titre : 1575.

Regius a pris soin, dès les premières lignes de son ouvrage, de bien marquer que son entreprise historique « tant haulte, longue et difficile » n'avait encore été tentée par personne. Il est évident que le lecteur royal en langue grecque et Jean Bodin, poursuivant vers le même moment des enquêtes d'ordre historique et politique assez voisines l'une de l'autre, ont pu se trouver amenés à faire figure de rivaux. Il en résulte que la fixation précise des dates de publication offre, en ce qui concerne leurs ouvrages, un intérêt véritable. C'est chose faite. Je n'ai pas à instituer ici une comparaison de leurs doctrines respectives. Ce qu'il suffira d'indiquer ici sommairement, c'est l'originalité profonde et indiscutable du dessein général et des vues historiques de Louis Le Roy. Son œuvre, beaucoup trop oubliée, mérite une place spéciale dans le tableau d'ensemble de l'historiographie française. Il peut être considéré comme le fondateur de l'histoire de la civilisation et même, à bien des égards, de la conception moderne de la philosophie de l'histoire. Le vaste projet qu'il a mûri pendant trente-cinq ans et qu'il a su mener à son plein accomplissement, fait le plus grand honneur à ce noble esprit, à sa culture singulière, à ses

idées généreuses et indépendantes. Il est souverainement injuste que son nom ne soit pas prononcé dans nos histoires littéraires. Cent ans avant Bossuet, il a composé un véritable *Discours sur l'histoire universelle*, assurément plus compréhensif et plus libre que celui du XVII^e^ siècle, et où chacune des nations du monde a trouvé, à son tour, l'équitable appréciation de son rôle [1]. La succession des empires y apparaît, dessinée avec une force et souvent aussi une éloquence qui vont de pair avec l'ampleur du sujet. Il faudrait tout citer du remarquable développement consacré à la croissance et à la grandeur de Rome, dont on ne saurait trop priser l'énergique concision. La répétition de « Il (Dieu) permeit » donne à ces belles pages une unité et un mouvement qui devraient leur valoir de figurer dans nos anthologies, du XVI^e^ siècle, auxquelles, par un inexplicable ostracisme, quelques pages de Louis Le Roy manquent jusqu'à ce jour.

Ce fut luy qui favorisa continuellement les Romains par terre, par mer, en guerre, en paix, contre les Italiens, contre les Grecs, contre tous les étrangers et barbares, donnant moyen d'ajouter trophées à trophées, triomphes à triomphes, conquestes à conquestes des royaumes subjuguez, nations assubjecties, isles et terres fermes asservies, qui se rangèrent à l'abri de la grandeur de cest empire. Que par un seul coup Antioque leur cedast l'Asie. Que les Carthaginois, par une seule défaicte perdissent la Lybie. Que Pompée à une boutée et un seul voyage leur conquist l'Armenie, le royaume de Pont, la Surie, l'Arabie, les Albaniens, les Iberiens, et jusques au mont de Caucase et aux Hyrcaniens, et à l'Océan qui [2] environne le monde, par trois diverses fois et en trois divers lieux, le veist victorieux ; reprimast et rembarrast les Nomades en Afrique... Il permeit qu'Alexandre le grand mourust avant que s'acheminer vers Occident, lequel eslevé par plusieurs grandes victoires et glorieuses conquestes, commençoit desjà à lancer les rais flamboyans de ses armes jusques en Italie. Telement que tous ces empeschemens destournez par la permission divine, les Romains eurent moyen de croistre et d'establir avec le temps un Empire de plus grande estendue par terre et par mer, que nul autre dont y ait memoire, et duquel Plutarque admirant l'incomparable puissance, au règne de Trajan, pensoit vertu et fortune, lesquelles ordinairement n'accordent guères, avoir de commun accord achevé le plus grand et le plus beau chef-d'œuvre qui fut oncques entre les humains.

Il est à remarquer que les destinées de la nation juive ne jouent à peu près aucun rôle dans cet exposé. Par contre, tous les aspects de la civilisation, qu'il s'agisse de la philosophie, des langues, des lois, des lettres, des arts, des sciences pures et appliquées, de la médecine,

1. Le livre IX contient, par exemple, « la suyte de la religion et puissance des Mahométistes : comme des premiers Turcs, Corasmiens, Tartares, du Soldan, de l'Othoman, du Sophi : où est faitte mention des Estats du grand Cham de de Cathai, du Roy de Narsingue, du Moscovite et du Pretejan pour estre commencez et accreux lors, jaçoit quils ayent autres religions. » Le pays des « Brachmanes » n'est pas oublié.

2. Nous croyons pouvoir substituer ici *qui* à *qu'*. Nous citons d'après notre exemplaire de 1575.

de l'industrie, de l'art militaire, de la géographie, de la navigation, etc., occupent à travers les douze livres de Le Roy, une place particulière[1]. Les considérations variées qu'il formule à leur sujet sont empreintes d'une rare intelligence. Un savant connaisseur des choses de l'imprimerie a pu citer les pages consacrées à cet art par Regius en les qualifiant de « sommaire parfait des opérations diverses de l'imprimeur ». Il en admire la précision technique et digne d'un praticien et en fournit ensuite un commentaire détaillé et attrayant[2].

La compétence de notre auteur s'étend ainsi aux matières les plus diverses. Suivant les habitudes de son temps, quand il se trouve insuffisamment documenté sur un sujet, il ne se gêne pas pour demander à autrui les informations qui lui manquent. C'est ainsi que nous avons découvert, chez lui, un emprunt qui n'avait jamais été signalé jusqu'à présent. La plus grande partie du livre onzième qui offre une comparaison de l'armée moderne « avec la « militie ancienne grecque et romaine » est prise dans l'ouvrage si remarquable de Raymond de Fourquevaux : *Instructions sur le faict de la guerre extraictes des livres de Polybe, Frontin, Vegece, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons autheurs* (Paris, 1548). Ce traité, plus connu sous le titre de *la Discipline militaire* et traduit en plusieurs langues, a eu un grand nombre d'éditions au XVI^e^ siècle. Il est partout attribué à Guillaume du Bellay, alors qu'il est l'œuvre certaine du seigneur de Fourquevaux[3]. Il est vrai que Regius a connu aussi, pour son propre compte, le même traitement et que Thevet et d'autres ont largement exploité ses œuvres.

Mais ce qui devrait valoir à Louis Le Roy une place particulière dans l'histoire de la pensée française, c'est l'élévation et la justesse de ses vues scientifiques. Il a eu le grand mérite d'arriver à une conception de la science, qui est encore la nôtre. Il suffira de citer ici le résumé qu'il a fait lui-même, dans le *sommaire de l'œuvre*, de la conclusion de son livre. La joie qu'il ressent et qu'il communique par ailleurs à son lecteur quand il énumère les découvertes magnifiques de son époque, qui est celle de la Renaissance, offre quelque chose de touchant :

J'ai adjouté une inquisition sur le propos commun des hommes : par lequel ils ont tousjours maintenu et maintiennent Ne Se dire Rien Qui

1. Les listes nombreuses dans lesquelles notre auteur groupe les noms de tous ceux qui ont bien mérité de la science, des arts et des lettres, et d'une manière générale de la civilisation, sont extrêmement curieuses. On n'y relève qu'un seul oubli, d'ailleurs explicable, celui du nom de Rabelais.

2. *Le Livre*, par H. Bouchot, Quantin, s. p. 240 et suiv. ; cf. Becker, *op. cit.*, p. 251.

3. Voyez notre étude : *Un réformateur militaire au* XVI^e^ *siècle : Raymond de Fourquevaux*, dans la *Revue du* XVI^e^ *siècle*, t. III, 1915, p. 109 à 154. Cf. par exemple *La Vicissitude*, 1575, p. 102 et suiv. et Fourquevaux, édit. de 1553, p. 32 et suiv. Ponr des raisons qu'on peut deviner, Fourquevaux n'a jamais avoué la paternité de ce célèbre ouvrage.

N'ait Esté Dict Paravant : où je m'efforce montrer en rester beaucoup à dire et la vérité n'estre entièrement decouverte, ny tout le sçavoir occupé par nos devanciers : admonnestant les doctes essayer par propres inventions adjouter ce qui default aux disciplines, faisans pour la postérité ce que l'antiquité a fait pour [1] nous : afin que le sçavoir ne se perde, ains prenne de jour en jour accroissement.

Le hardi traducteur du *Timée* et du *Banquet* affirme ici son accord avec la conclusion émise par Rabelais, à la fin du Ve livre du *Pantagruel*, sur *la Vérité fille du Temps*, conclusion si digne de l'immortel roman. Il réagit avec force contre le respect exagéré de l'antiquité, devinant en quelque sorte l'immense avenir réservé à la science.

Comment un pareil livre n'aurait-il pas été connu par Montaigne? Et cependant, on ne le voit pas cité dans la liste des *Livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne*, dressée avec tant de soin par M. Pierre Villey [2].

Il faut souhaiter que *La Vicissitude* soit rééditée quelque jour prochain. L'honneur de la réimpression est, en ce moment même, accordé à nombre d'ouvrages qui sont loin de valoir ce livre, injustement délaissé et méconnu, et qui apporta au temps de la Pléiade et du philosophe des *Essais*, une preuve frappante de l'intelligence française, amie des belles ordonnances et des vastes horizons [3].

Abel Lefranc.
Professeur au Collège de France.

1. Il faut lire évidemment : *pour* au lieu de *par*.

2. Dans son volume, *Les Sources des Essais* (t. IV, p. xlv, de l'édition des *Essais* de Montaigne de MM. Strowski, Gébelin et Villey, Bordeaux, 1920), M. Pierre Villey cite le traité *De la Vicissitude* de Louis Le Roy, mais avec la date de 1577, adoptée précédemment par M. Becker.

3. Les présentes pages sont extraites d'un cours professé au Collège de France en mars 1918. — L'exemplaire de *La Vicissitude* que je possède (édit. de 1575), offre d'assez nombreuses annotations faites par un acquéreur du livre, au moment de son apparition. Elles offrent un réel intérêt. Il y aurait lieu de les reproduire dans la réédition que j'appelle de tous mes vœux. Notons encore que l'ouvrage de Le Roy a été traduit en anglais en 1594. Il me paraît difficile d'admettre que François Bacon l'ait ignoré.

QUELQUES VERS DE RONSARD

Ronsard nous a gardé le souvenir des fêtes de cour qui furent données à Fontainebleau en 1564. Plusieurs de ceux qui y assistèrent, Castelnau, Brantôme, un certain Abel Jouan, en ont parlé ; mais cela n'eût pas suffi. Elles n'offrent d'ailleurs pas un extrême intérêt, par elles-mêmes et si ce n'est qu'y fut jouée « la première en date des tragi-comédies françaises, *La Belle Genevre*[1], » et que Ronsard est l'auteur d'un grand nombre des vers qui y furent récités ou chantés.

Dans un recueil qui porte la date de l'année suivante[2] le poète donna place à ces « Mascarades, Combatz et Cartelz faitz... au carnaual de Fonteine-bleau » : *Cartel pour presenter au Roy, Cartel d'vne Damoiselle au Roy, Cartel pour l'hermite au Combat du Roy à Fonteine-bleau... — Les Sereines representées au canal du iardin de monseigneur d'Orleans à Fonteine-bleau, Pour la Nymphe de la Fonteine du logis de monseigneur d'Orleans à Fonteine-bleau, — Pour le Trophée d'Amour à la Comedie, Pour le Trophée de la Chasteté en la mesme Comedie, Ces vers furent recitez par le seigneur Mauuissier sur la fin de la Comedie à Fonteine-bleau.*

Il est aisé de distribuer la plupart de ces pièces en l'une ou l'autre des trois journées qu'Abel Jouan[3] assigne aux fêtes, les 13, 14 et 15 février.

Le Dimanche gras, dit-il, la Royne feit vn beau festin au disner..., puis à l'apres disnee allerent prendre leur plaisir à veoir iouer vne belle Comedie en la grand salle du bal.

Puis le Lundy gras Monsieur d'Orleans feit vn autre beau festin à son logis au disner et à l'issue d'iceluy se feit vn beau combat en la court du logis de six cheualiers contre six autres...

Puis le Mardy gras qui est le iour que le Roy fait ordinairement son

1. *Revue de la Renaissance*, janvier 1903 (t. IV, 3e année).

2. *Elegies, Mascarades et Bergerie*, Par P. de Ronsard Gentilhomme Vandomois... A Paris, chez Gabriel Buon... 1565, in-4°. (Bibliothèque nationale, Rés. Ye 503).

3. *Recueil et Discours du Voyage du Roy Charles IX*... en ses païs et prouinces... ès années Mil cinq cens soixante quatre et soixante cinq... par Abel Iouan... A Paris, pour Iehan Bonfons... M.D.LXVI, in-12, (Bibliothèque Nationale, Lb 33 156).

festin fut dressé vn beau camp deuant la porte d'vn logis qui s'appelle le Cheny.... Au bout dudict Camp y auoit vn Hermite à vn hermitage par où les cheualiers entroient audict camp pour combattre, puis au plus pres de la porte dudict logis fut dressé vn bastiment qui fut nommé le Chasteau enchanté, la porte duquel estoit gardée par des Diables et par vn Geant et vn Naim....

Michel de Castelnau[1], sieur de la Mauvissière, apporte d'autres précisions, où le détail varie un peu :

La Reyne mere du Roy... fit aussy de tres rares et excellens festins accompagnez d'vne parfaite musique par des Sirenes fort bien reprezentees es canaux du iardin, auec plusieurs autres gentilles et agreables inuentions pour l'amour et pour les armes. Il y eut aussy vn fort beau combat de douze Grecz et de douze Troyens, lesquels... enuoyerent demander le combat au Roy par heraultz d'armes accompagnez aussy de tres excellentes voix qui presenterent et reciterent les cartels et plusieurs belles poesies auec les noms et actes belliqueux des Grecz et des Troyens.... I'estois de ce combat sous le nom d'vn cheualier nommé Glaucus, comme aussy des autres tournoys et parties qui se firent à Fontainebleau, et semblablement d'vne tragicomedie que la Reyne mere du Roy fit iouer en son festin.... Et apres la comedie... ie fus choisy pour reciter en la grand salle deuant le Roy le fruict qui se peut tirer des tragedies....

La concordance n'est pas absolue entre ces deux témoignages. Pour les départager, au moins sur l'une des journées, il est une troisième relation, dont voici le titre :

Le Recueil des Triumphes et Magnificences | qui ont estez faictes au logis de | Monseigneur le Duc d'Orlean frere | du Roy, estant à Fontainebleau au | festin qu'il feit le lundy gras | dernierement XIIII[e] *iour de | Feburier.*

Brunet cite ce livret | Imprime a Troyes, Chez Francois Trumeau | s. d., p. in 8 de 20 ff., goth., et y signale « des vers de Ronsard. » Puissant motif de le rechercher ! Mais il ne se laisse pas facilement rencontrer. Il n'est ni à la Bibliothèque Nationale, ni à l'Arsenal. Un exemplaire porta le nº 5285 du Catalogue La Vallière. Il fut acheté, 3 l. 1 s., par M. de Méjanes, et figure aujourd'hui à la Bibliothèque Méjanes, d'Aix-en-Provence, sous la cote 15423 (Rés. D. 42).

L'auteur anonyme entre tout de suite dans le vif de son sujet :

Quand la Royne et tous les Princes eurent de Banc faict leurs festins au lieu de Fontainebleau, monseigneur le Duc d'Orleans, frere du Roy, feit le sien en la maison qui estoit à feu monseigneur le Mareschal de sainct Andrey, que sa Maieste luy a donnee : et qui est la plus belle et commode dudict lieu. Doncques le iour de lundy gras, enuiron les neuf heures du matin, le Roy entra dedans le iardin de ceste maison, par vne petite porte qui respond d'vn des iardins du Chasteau dedans ledict iardin, et qui regarde sur vne grande allee qui est au milieu de deux Canaulx deaue viue. Comme le Roy entra il oit vn concert de ioueurs de Cornetz excellentz. Et ce pendant du

1. *Memoires sur les regnes de François II, Charles IX, Henri III et Catherine de Medicis.*

bout du Canal de main senestre saillerent trois Sereines qui estoient trois ieunes enfans ayant les voix excellentes, si bien tirees au Naturel qu'il sembloit qu'elles fussent nues et auoient du nombril au bas de grandes queues dorees, argentees et azurees, et retroussees comme celles des Daulphins, en la forme qu'on painct ordinairement les Sereines, et nageoient au milieu de l'eau d'vn droict fil, et d'vn admirable artifice. Comme elles furent deuant le Roy les cornetz cesserent et la premiere commance de reciter auec vn Luc les vers qui s'ensuiuent.

S'ensuivent, sous la rubrique : RONSARD A FAICT LES VERS, les sixains qui, dans les *Mascarades* de 1565, sont intitulés : *Les Sereines.... La premiere parle.* Le texte est sensiblement le même. Les différences ne doivent sans doute pas toujours être prises comme variantes : elles peuvent être de simples maladresses soit du copiste, soit des typographes troyens ; on en passera quelques-unes.

Vers 3 : *sur la terre*, pour : *en la terre.* — Vers 4 : *Ilz ont du lieu le pourtraict sur le front*, p. : *de Dieu.* — Vers 7 : *Or le grand Dieu*, p. : *ce grand Dieu.* — Vers 24 : *le sainct œil de Iustice*, p. : *la crainte de iustice.* — Vers 26 : *Et comme luy son peuple cestoit faict*, p. : *Tel comme luy son peuple s'estoit faict.* — Vers 41 : *Dessus le bord*, p. : *Desur les bords.* — Vers 42 : *Et les ruysseaux habondoient de nayades*, p. : *des Nayades.* — Vers 51 : *et faction des villes*, p. : *factions de villes.* — Vers 64 : *les yeulx*, p. : *leurs yeulx.* — Vers 67 : *L'vn se enferma dans le mur d'vn Rocher*, p. : *dans le creux.* — Vers 69 : *L'autre soubz terre*, p. : *L'autre en vn Antré.* — Vers 72 : *nos testes blondes*, p. : *nos tresses blondes.* — Vers 78 : *Le ieune Prince*, p. : *Ce ieune Prince.*

Il n'est et ne sera pas tenu compte des corrections apportées aux textes postérieurement à 1565, et jusqu'à l'édition définitive de 1584.

Apres que la premiere eut recite ces vers, la deuxieme recita ceulx ci :...

poursuit l'auteur, et il renouvelle la rubrique : RONSARD. C'est la suite de quatrains que les *Mascarades* intitulent *Prophetie pour la seconde Sereine.* Ici la comparaison sera plus intéressante.

Dans les *Mascarades*, la *Prophetie* a vingt et une stances. Plus tard, les stances 2, 3, 11, 12, 13, 14 seront retranchées et c'est sous cette forme qu'est le poème dans les *Œuvres* de 1584. Mais le *Recueil des Triumphes* insère deux stances après la quatrième des *Mascarades* et deux encore après la quatorzième : donc vingt cinq quatrains au lieu de vingt et un.

Dès le premier quatrain, une variante notable :

O prince heureusement bien né
Qui fut benis des ta ieunesse
Par l'eternel qui ta donné
Toutes vertus en grand largesse.

Dans les *Mascarades*, *des ta naissance* rime avec *en abondance.* Deuxième quatrain : *de ta gloire*, p. : *de sa gloire.* — Troisième :

Dont sur le front la grace est paincte, p. : *Remparé d'vne vertu saincte.*
Après le quatrième :

Comme vn pin planté sur les caulx
Bien nourry de lhumeur prochaine
Croist par dessus tous arbriceaux
Et ce fait l'honneur de la plaine.

Ainsi (o Prince) tu croistras
Sur tous les princes de Leurope
Et plus vaillant apparoistras
Lornement Royal de la troppe.

Douzième quatrain : *Ou lui destre Roy deuenu*, p. : *Ou luy pour estre paruenu.* — Treizième : *sceu deffaire*, p. : *peu defaire.*
Après le quatorzième quatrain :

Puis quand ton bras victorieux
Taura faict Seigneur de la Guerre
Tu feras reuenir des cieulx
Les belles vertuz sur la Terre.

Et soubz toy floriront les arts
Pour honorer l'esprit de l'homme
Comme aux temps des premiers cesars
Les Muses florissoient à Romme.

Seizième quatrain : *Tu seras vne belle Estoille*, p. : *Tu feras.* — Vingt et unième et dernier quatrain : *Suiuez donc amiablement Tant que la mort vous vienne prendre*, p. : *Viuez doncq' amiablement Faisant vos noms par tous espandre.*

Quand ceste deuxiesme eut ascheué, toutes trois ensembles reprindrent la derniere stanze auec vne Basse contre, et apres quelles eurent faict on descouvrit (vers) le bout de l'autre canal de main droicte vn Neptun tenant en la main vn Tridant monté sur vn char qui estoit traine par quatre cheuaulx Marins (qui) nageoient de pareil artifice que les Sereines, et ce pendant qu'il venoit lentement on ouyt vn concert (de) deux hault boys, et vne saqueboutte. Et comme il fut deuant le Roy le concert cessa, et il commenca de reciter ces vers latins : .... Apres ces vers latins recitez, il recita ces vers francois : ....

Les vers latins, placés sous l'invocation : Heurnay, sont inintelligibles. Les vers français ne le sont guère moins. Mais enfin ils sont assignés à Ronsard. Les voici donc, et le sixième non autrement qu'il se peut lire :

Pour recompence dauoir
Les Tempestes sceu calmer
Et chasse par ton pouuoir
Les pirates de la Mer
Qui gastoient de toutes partz
Ton riuage que a veu
Toy ta Mere et tes soldatz
Les surprendre à l'improueu.

Ie suis le grand dieu des eaux
Neptune qui toffre icy
Mon tridant et mes cheuaulx
Mon char et ma Mer aussi.

Les vers recitez, le Roy s'acheminant auant arriua pres d'vn grand Rocher qui souurit à son arriuee de la mer, de louuerture duquel il apperceut vne claire fontaine, et au milieu vne belle Nimphe assize sur vne coquille de mer. Ceste Nimphe estoie vn ieune chastre, ayant vne des plus excellentes voix quon sauroit ouir, qui recita ces vers :

C'est le *Sonet au Roy Pour la Nimphe de la Fonteine du logis de Monseigneur d'Orleans à Fonteine-bleau.* Il figure, à quelques différences imperceptibles près, dans l'édition des *Œuvres* de Ronsard récemment publiée par M. Laumonier.

Et le récit des réjouissances de cette journée s'étale, émaillé de vers (si l'on peut affirmer que ce soient des vers) qui ne nous intéressent plus, qui sont signés : Memeteau, secrétaire de Monsieur de Reiz ; Heurnay ; Hirard, secrétaire de Monsieur. Un « beau combat » met aux prises *six Cheualiers de Grecque nation* : Achilles, Ajax, Diomede, Menelaus, Teucer, Idomenée, et *six Troyens Cheualiers* : Hector, Enée, Glauque, Paris, Polites, Pandare. Le hérault grec est Chiron ; celui des Troyens est Darès. Puis encore surviennent six « Cheualiers se disant desesperez » qui rompent des lances trois contre trois. — De sorte que, si Abel Jouan a raison de n'avoir vu que douze combattants (les Grecs et les Troyens), Castelnau n'est pas inexcusable de grossir le nombre lorsqu'il mêle les deux séries.

Pour clore la journée, le Roi vit se présenter devant lui et son frère

vne Damoiselle qui de la part de deux Damoiselles prisonnieres lui porta vne lettre, par laquelle on verra la cause de leur prison.

Et l'on s'attend à lire le *Cartel d'vne Damoiselle au Roy*, des *Mascarades*, qui, dans les *Œuvres*, est classé *Cartel III*. Mais voici qui est curieux : au lieu des huit sixains de décasyllabes, ce que montre le *Recueil des Triumphes* c'est 78 alexandrins à rimes suivies. D'ailleurs la teneur de la Lettre est, dans le moindre détail, celle du Cartel ; la moitié des mots, des lambeaux de phrases, des fragments de vers, les noms d'Arcalaüs et d'Urgande se retrouvent de l'un dans l'autre. — Vers 19-28 de la Lettre :

(Sire) nous sommes deux damoiselles yssues
Du sang diuin des Dieux, desquels auions receues
Tant de graces, desprit et de rares beaultez
Quen nous on pouuoit voir de leurs diuinitez
Le plus beau et meilleur, et sembloit qu'en partage
Nous eussions eu du Ciel vn si grand auantage !

Mais ces grandes beaultez, ces tresors precieulx
Bien que ce soit vn don et des dieux et des cieulx
Sont l'instrument des maulx où sommes detenues
Et des calamitez qui vous seront tenues !

Troisième sixain du Cartel : *De maison riche et de sang noble aussy Nasquimes deux damoiselles icy En bonne grace et en vertus parfaites ; Heureuses, las ! si nous n'eussions porté Dessur le front vne telle beauté Et si le ciel plus laides nous eust faites !*

Vers 55-62 :

Pour ce que nous scauons par Vrgande la sage
Que nous ne sortirons jamais de ceste cage
Où nous tient ce tyrant, sinon par les valleurs
De deux ieunes guerriers, dont les bras belliqueurs
Ne se contenteront d'vne seule prouince
Et qui sont filz tous deux du plus vertueux prince
Et du plus accomply aux armes que iamais
On nayt veu, ou que veoir on pourra desormais.

Septième sixain : *Or nous auons par Vrgande entendu Que le malheur dessus nous descendu, Et la misere où nostre vie abonde, Ne se perdra sinon par les efforts De deux guerriers ieunes, courtois et forts, Enfans d'vn roy le plus parfait du monde.*

Que faut-il croire? Ronsard, jugeant trop inférieur (il l'est assez) un poème qu'il avait dû improviser en une hâte excessive, l'a-t-il récrit après coup? L'auteur du *Recueil des Triumphes*, n'ayant pu se procurer copie de la pièce, s'est-il avisé de la refaire de mémoire, selon ses moyens (il a eu le scrupule de ne pas mettre en tête le nom du poète)? Ou imaginera-t-on une tierce hypothèse? — De toute façon, la supplique émeut vivement les deux princes.

Le Roy ne l'eut pas si tost leue que luy et monsieur son frere se armerent là mesme, et la Damoiselle les mena en vne ysle ou estoit bastie vne tour, enuironnée d'vn fossé, dans laquelle estoient prisonnieres ces deux Damoiselles, et sur le pont de la tour le Roy et Monsieur son frere apperceurent les deux Cheualiers qui les gardoient, lesquelz les assaillerent sur le pont mesme, et rompirent leurs picques contre eux, puis mirent la main aux Espees. Et apres auoir assez longuement combattu, les deux Cheualiers tomberent par terre, et les deux vainqueurs entrerent dans la Tour, où ilz tirerent les prisonnieres.

En février 1564, Charles IX n'a pas quatorze ans, et le futur Henri III n'en a pas treize ! — Castelnau raconte ce victorieux épisode sur le même ton héroïque. Mais le sieur de Bourdeille [1] va remettre toutes choses au point :

1. Brantôme, *Les Vies des Hommes Illustres et Grands Capitaines François de son temps : Charles IX.*

Tout cela estoit de l'inuention de la reyne et du braue M. de Sypierre.... Nostre roy, qui estoit encore fort ieune, mais pourtant fort depité qu'il ne s'en mesloit, bien qu'il fust bon homme de cheual, en vouloit fort estre, mais la reyne ne le voulust point qu'il s'en meslast, ny Monsieur aussy, qui estoit bien plus foiblet ny si addroict que le roy : fut aduisé par la reyne et M. de Sypierre que tous deux combattroient à pied en camp clos, dans lequel nous vismes entrer le roy auec vn' espée et vne dague forgées fort gentiment, qui paroissoient trenchantes et picquantes, mais point. Contre luy, vint auec mesmes armes, Pompée, Milannois, qui l'auoit appris à dancer et tirer des armes ; ils tirarent tous deux leurs coups les vns contre les autres, le roy monstrant les armes si belles en la main, et vn' assurance belle de combattant, qu'il vint à porter par terre ledict Pompée, et par fainte le tuer. Comparut amprès Monsieur, son frere, auec vn' espée et vne rondelle, contre Siluie, son tireur d'armes, auec mesmes armes, qui en fit de mesmes....

Nous sommes en carnaval ! mais un carnaval où sonnent, ce qui n'est pas toujours, des vers de Ronsard.

Jacques Madeleine.

« RESTITUTION DES BONNES LETTRES » ET « RENAISSANCE »

Le mot de *renaissance* ne se rencontre pas chez nos écrivains du XVI^e^ siècle, on l'a remarqué maintes fois [1], pour désigner la grande transformation qui s'accomplit alors dans nos lettres et nos arts. Les promoteurs, les auteurs et les témoins de cette rénovation de la culture française ignorèrent le vocable sous lequel elle devait être connue plus tard. Ils avaient, certes, senti la grandeur de cette révolution : ils l'ont célébrée avec enthousiasme comme la gloire particulière du règne de François I^er^ et comme le gage des plus beaux espoirs de la patrie. De quels mots se sont-ils donc servi pour désigner cet événement qu'ils jugeaient si considérable dans l'histoire de notre civilisation?

Ils eurent recours à des métaphores diverses. Les poètes annonçaient le retour de l'âge d'or. Marot vante, dans son *Enfer* [2], la nouvelle floraison des lettres, jusqu'alors desséchées et flétries par le vent froid d'Ignorance. Il invite l'enfant qui va naître de la duchesse de Ferrare, sa protectrice, à venir contempler la guerre commencée contre Ignorance et à jouir des délices d'un nouvel âge d'or [3]. Il lui montre les beaux-arts, qui jusqu'alors avaient été « obscurcis » et enveloppés de ténèbres, enfin redevenus brillants, « éclaircis », sous le règne du Père des Lettres.

Cette dernière métaphore est, en latin comme en français, très fréquente chez les lettrés et les érudits de l'époque. Alciat, dans la dédicace de son *De Verborum significatione* à François de Tournon,

1. Cf. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à* 1900, t. III, ch. I. *La Renaissance*, p. 1 : « Les hommes n'ont pas toujours le sentiment exact des révolutions qu'ils subissent ; ni même de celles qu'ils accomplissent. Ainsi le nom de Renaissance, entendu au sens où nous l'entendons aujourd'hui, ne se rencontre pas au XVI^e^ siècle. Mais toutefois les plus intelligents et les plus attentifs parmi ceux qui vivaient alors ont remarqué le changement dont ils étaient témoins ou auteurs ; et sans lui donner un nom distinct, ils ont eu, pour ainsi dire, conscience de la Renaissance. »

2. Cf. édit. P. Jannet, t. I, p. 59.

3. Cf. édit. P. Jannet, t. I, p. 68. *Avant naissance du troisième enfant de madame la duchesse de Ferrare* (1535).

se réjouit de l'éclat dont brille maintenant le droit civil, trop longtemps enveloppé de *ténèbres cimmériennes*[1]. Rabelais s'attriste, dans une lettre latine à Tiraqueau, de ce que ses contemporains ne peuvent pas, ou ne veulent pas élever leurs regards vers le flambeau du soleil, par-dessus la nuit plus que *cimmérienne* des temps *gothiques*[2]. Son Gargantua se félicite dans la lettre fameuse à Pantagruel, étudiant à Paris, de voir « en son âge... la *lumière*... rendue es lettres[3] ».

Les plus savants des jurisconsultes du temps avaient de grandes obligations à l'humanisme : par l'étude du grec, par une connaissance plus étendue et plus sûre de la vie antique, le texte des Pandectes avait été débarrassé des gloses barbares d'Accurse et autres commentateurs médiévaux. Lorsqu'ils parlaient de ce renouvellement des « lettres d'humanité » auquel ils assistaient, ils avaient accoutumé de dire qu'elles revenaient d'exil : « postliminio reverti[4] », postliminio receptas[5] », « postliminio restitui[6] » étaient leur métaphore favorite. Elle n'a pas d'équivalent dans les textes français contemporains. Mais elle en avait engendré une autre qui semble avoir été en faveur aussi bien en français qu'en latin. Les bonnes lettres, semblables à un exilé qui est admis à rentrer dans sa patrie, étaient remises en possession de ce dont elles avaient été dépossédées, elles étaient réintégrées dans leurs droits entiers. C'est ce que la langue juridique désignait par l'expression *restituere aliquem.*

« *Restituuntur* in integrum », disait Tiraqueau des humanités dans la préface de l'édition de 1524 de son *De legibus connubialibus*, et il ajoutait « ut cum nostris juris authoribus loquar », indiquant ainsi le caractère juridique de cette expression. « Antiquam sapientiam... *postliminio* intra ætatem unam *restitui* », écrivait Guillaume Budé dans son *De philologia*, en parlant de la sagesse antique rétablie dans ses droits après son retour d'exil.

L'expression passa en français. Jean Lemaire de Belges félicite Madame Marguerite-Auguste de Savoie de « *restituer* l'histoire en sa dignité pristine[7]... ». Rabelais écrit dans le chapitre VIII de *Pantagruel* : « Maintenant toutes disciplines sont *restituées* ». Louis Le Roy allègue comme preuve de la vigueur de la nature le fait que les

1. « Hosce libellos qui non modicam juris civilis partem *cimeriis* prius obvolutam *tenebris* illustrant. » Cet ouvrage est de 1530.

2. « *E densa illa Gothici temporis caligine plusquam Cimmeria* ad conspicuam solis facem oculos attollere aut nolint, aut nequeant... » Épitre dédicatoire des *Lettres médicales* de Manardi à André Tiraqueau (1532).

3. Ed. Marty-Laveaux, t. I, p. 254. *Pantagruel*, chap. VIII.

4. Préface de l'édition du *De legibus connubialibus* de Tiraqueau, édition de 1524 : « Litteræ, illæ quæ... humanæ vocantur... *veluti postliminio revertantur.* »

5. Rabelais, Dédicace des *Lettres Médicales* de Manardi : « Disciplinas omneis meliores singulari quodam deorum munere *postliminio receptas* videmus. »

6. G. Budé, *De philologia*, édit. N. Bischof, 1557, p. 88.

7. Prologue des *Illustrations de Gaule et singularités de Troie*, édit. Stecher, t. I, p. 8.

langues anciennes et les disciplines ont été *restituées* de son temps[1]. Dans sa *Vicissitude des choses*[2], il emploie à plusieurs reprises cette même expression : « Nous voyons maintenant les langues *restituées* » et : « Zotte (Giotto), florentin, qui a *restitué* la peinture pièçà délaissée. »

De cet emploi de *restituer* procédèrent naturellement les expressions suivantes : « *restitution* des bonnes lettres » dans Rabelais[3], « *restitution* des langues », « *restitution* du savoir ancien » dans Le Roy[4]. Cette métaphore, d'origine juridique, tendait à prendre un sens général de *restauration*.

Cette dernière expression se trouve elle aussi dans les textes de l'époque : François Ier étant appelé par les lettrés le restaurateur des bonnes lettres, on devait être amené à parler de cette *restauration*, qui caractérisait son règne[5].

La métaphore, tirée de l'idée d'une résurrection, qui devait plus tard faire oublier toutes les autres, se rencontre elle-même, au moins une fois, dans un texte français. Amyot, dans sa dédicace des *Vies de Plutarque* adressée à Henri II, lui rappelle que le grand roi François « avait heureusement fondé et commencé de faire *renaistre* et florir en ce noble royaume les bonnes lettres[6] ».

Aucune de ces expressions ne s'imposa dans l'usage. L'événement qu'elles désignaient semble d'ailleurs avoir perdu de son importance dans l'opinion des lettrés du dernier tiers du XVIe siècle. Une nouvelle conception de ce phénomène apparaît chez quelques esprits, celle de la vicissitude des arts et des lettres qui seraient soumis fatalement à des périodes alternatives d'éclat et d'obscurité et à des mutations de domicile. Etienne Pasquier admet que les sciences et disciplines, comme les monarchies « changent de domicile et hébergement selon le diversité des saisons ». Après avoir brillé successivement chez les Chaldéens, en Egypte, en Grèce, à Rome, elles font maintenant leur séjour, partie en Italie, partie en Allemagne et en France[7]. Cette même idée a présidé à la conception de la *Galliade* ou *Révolution des arts et des sciences* de Guy Lefevre de la Boderie (1578). Elle trouve une expression plus complète dans la *Vicissitude* de Louis Le Roy, revue synoptique des « mutations et alternatives de toutes

1. Préface de sa traduction du *Sympose* de Platon (1559).

2. *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers et concurrence des armes et des lettres par les premières et plus illustres nations du monde depuis le temps où a commencé la civilité et mémoire humaine jusqu'à présent.* 1575. Cf. p .96, 98, 99. Sur Louis Le Roy, voir la thèse de A. Becker.

3. Gargantua, Édit. critique publiée sous la direction d'Abel Lefranc, t. I, p. 100.

4. Cf. *Vicissitude*, p. 98, 99.

5. Déclaration du 8 décembre 1536, prescrivant de déposer pour la librairie royale un exemplaire de tout livre mis en vente. Cité par Le Prince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 117.

6. Cf. Ed. Clément, p. 5.

7. Cf. *Lettres*, I, 5, au chevalier de Montereau.

choses depuis les éléments des sphères célestes jusqu'aux institutions des hommes ». Cette conception fataliste excluait l'enthousiasme pour la restauration en France des bonnes lettres, peut-être éphémère. Le temps des hymnes en l'honneur « des disciplines restituées » et « du retour de l'âge d'or » était passé.

La Renaissance devait attendre longtemps encore d'avoir chez nous une dénomination consacrée. Les expressions « renaissance des lettres » et « renaissance des beaux-arts » s'introduisent dans la langue vers la fin du XVII[e] siècle[1]. Elles ne sont mentionnées ni dans le Dictionnaire de l'Académie de 1694, ni dans celui de Furetière. Le Dictionnaire de Trévoux de 1704 est le premier qui, après avoir cité le sens du mot renaissance dans les matières de spiritualité, mentionne ensuite la « renaissance des beaux-arts ». Fénelon, dans la *Lettre sur les Occupations de l'Académie française* (1714) parle de la *résurrection des lettres et des arts*, qui « a commencé en Italie et a passé en France fort tard ». Enfin, en 1718, le Dictionnaire de l'Académie atteste que l'expression *renaissance des lettres* est entrée dans l'usage[2].

JEAN PLATTARD.
Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers.

1. D'après M. Huet, *Bulletin de l'art ancien et moderne* du 10 septembre 1920, l'expression « renaissance des lettres » se rencontrerait pour la première fois dans une harangue de l'avocat Lemaistre en l'honneur du chancelier Séguier, citée par Bouhours dans les *Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, 1692, p. 445.

2. « *Renaissance*, subst. fém. Seconde naissance, renouvellement. Il n'a d'usage qu'au figuré. *Depuis la renaissance des lettres.* »

L'HOMME SAGE DE MONTAIGNE

Ce n'est pas sans quelque appréhension que j'aborde ce sujet. Montaigne a menacé de revenir de l'autre monde pour faire un mauvais parti à celui qui oserait le peindre « autre que je n'estois[1] » et ce qu'il était, lui seul peut le dire. Le « connais-toi, toi-même » paraissant une sorte de rêve irréalisable à la sagesse de l'antiquité, Montaigne le déclare d'une application on ne peut plus facile, du moins pour lui. Les hommes, ce *servile pecus*, regardent devant eux, « moy, je regarde dedans moy ; je n'ay affaire qu'à moy, je me considère sans cesse, je me contrerolle, je me gouste ». Il renverse sa vue « au dedans » ; son âme il la pénètre[2]. « Jamais homme ne traicta subject qu'il entendist ne cogneust mieux que je fay celuy que j'ay entrepris, et qu'en celuy-là je suis le plus sçavant homme qui vive[3] ». Devant tant d'assurance, le critique doit baisser la tête.

Mais Montaigne ne se connaît pas seulement ; il jure de se faire connaître au lecteur dans les moindres plis de sa conscience, bien qu'il sache que son exemple n'est pas fait pour avoir beaucoup d'imitateurs « car Ariston disoit que les vens que les hommes craignent le plus sont ceux qui les descouvrent[4] » ; cependant il aura ce courage et il remplira son devoir jusqu'au bout. « Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautés empruntées, ou me fusse tendu et fondé en ma meilleure démarche. Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice, car c'est moy que je peins. Mes défauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis[5] ». Et plus loin : « Je m'estalle entier. Ce ne sont mes gestes que j'escris, c'est moy, c'est mon essence[6] ». Et encore : « Je

1. *Essais*, III, 9. Je regrette de ne pouvoir suivre l'édition Strowski, dont seulement deux volumes ont paru. J'ai donné la préférence au texte des *Essais* de 1598, sans négliger les variantes et additions de l'édition de 1595.
2. *Essais*, II, 17.
3. *Essais*, III, 1.
4. *Essais*, III, 5.
5. *Essais*, I, 1.
6. *Essais*, I, 6.

me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et me desplais des pensées mesmes impubliables[1] ». Enfin : « Je suis affamé de me faire connoistre » ; je me « recherche jusques aux entrailles[2] », « ce que je ne puis exprimer, je le montre au doigt.... Je ne laisse rien à desirer et deviner de moy[3] ». Malgré ces déclarations nous avons conçu des doutes que la modestie affichée par Montaigne n'est pas faite pour diminuer. A l'en croire, son but est celui d'étaler sa misère; il s'offre en holocauste aux générations présentes et futures. Des hommes rares et fameux ont fouillé dans leur âme pour se faire admirer, tels que « Caesar et Xenophon ». Les autres « ont pris cœur de parler d'eux pour y avoir trouvé le subject digne et riche ; moy, au rebours, pour l'avoir trouvé si vain et si maigre[4] ». Lui n'est qu'un homme « de la commune façon[5] ». Que son exemple puisse corriger ceux qui lisent ces *Essais* : « Ce que les honnestes hommes profitent au public en se faisant imiter, je le profiteray à l'aventure à me faire éviter. Publiant et accusant mes imperfections, quelqu'un apprendra à les craindre. Les parties que j'estime le plus en moy tirent plus d'avantage de m'accuser que de me recommander[6] ».

Et ce ne sont pas seulement ses mauvais penchants, les pages honteuses de sa vie qu'il va livrer au public ; il se reconnaît aussi écrivain sans mérites, penseur sans pensées : « ...il y devroit avoir quelque coërction des lois contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabons et faineants ; on banniroit des mains de nostre peuple et moy et cent autres[7] ». Il proclame partout, « le peu d'estime que je fay de moy » ; ses *Essais* ne sont que des « sottises[8] », la bassesse du sujet qui est « moy » le mortifie sans cesse[9]. Le procédé rhétotique paraît évident. Son livre est destiné, à son dire, aux « intimes[10] »,mais il l'imprime, corrige, réimprime, offre aux princes et ses « intimes » croissent à l'infini ; tous ceux qui achètent les *Essais* ont droit à ce titre. Il se moque bien de l'opinion du vulgaire ; « je ne cherche aucunement qu'on m'aime et estime mieux mort que vivant[11] », prenez garde, cependant, non seulement fait-il sa toilette avant de se présenter à ses lecteurs, mais il se préoccupe outre mesure de ce que l'on pourra dire de ses écrits, de ses emprunts et surtout de sa personnalité. S'accuse-t-il de peur qu'on ne l'accuse

1. *Essais*, III, 5.
2. *Essais*, *ibid.*,
3. *Essais*, III, 9.
4. *Essais*, II, 18.
5. *Essais*, *ibid.*
6. *Essais*, III, 8.
7. *Essais*, III, 9.
8. *Essais*, II, 37.
9. *Essais*, II, 17.
10. *Essais*, II, 18.
11. *Essais*, II, 37.

davantage? Que personne n'ose le faire ; il a tout dit, il n'a rien caché [1]. Il a regardé son vice en face « pour le redire » sans contrainte [2]. S'il se permet quelque réserve, c'est pour ménager la pudeur des autres : « Je dis vray non pas tout mon saoul, mais autant que je l'ose dire [3] ». Il sait bien qu'on murmure à ses dépens : « L'uniformité et simplesse de mes mœurs produict bien un visage d'aisée interpretation ; mais, parce que la façon est un peu nouvelle et hors d'usage, elle donne trop beau jeu à l'envie ». On augmente le nombre et la portée de ses erreurs ; on veut deviner ce qu'il a ommis : « Les vices de quoy je luy (à son ennemi) montre des racines chez moy, il les estire en arbres [4] ». Sa confession tourne ainsi au plaidoyer ; nous verrons bientôt qu'elle tourne même à l'apologie et que cette modestie n'est qu'un genre qu'il se donne.

Voyez tout d'abord sa défense pour ce qui est des emprunts. Ses opinions, quoi qu'on en dise, ne sont pas « communes [5] » ; seulement il lui arrive parfois, à cause de sa mémoire défaillante, de ne pas toujours distinguer ce qui lui appartient en propre de ce qui appartient aux auteurs lus et assimilés. « Je feuillette les livres, je ne les estudie pas ; ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnois plus estre d'autruy [6] ». En tout cas, il s'agit toujours d'emprunts secondaires : « Je veux bien... que ces ornements empruntez m'accompaignent, mais je n'entends pas qu'ils me couvrent et qu'ils me cachent [7] ». Dans l'édition de 1595, il fait quelques concessions : « Je m'en vay escorniflant, par-cy, par-là, des livres les sentences qui me plaisent, non pour les garder, car je n'ay point de gardoire, mais pour les transporter en cettuy-cy, où, à vray dire, elles ne sont non plus miennes qu'en leur première place [8] ». Le plus court serait de citer toujours les textes, plutôt que de se défendre ainsi qu'il va le faire. Ce ne sont pas des imitations, ajoute-t-il, mais des rencontres. L'idée s'était déjà présentée bien nette à son esprit lorsqu'il lui est arrivé, « de rencontrer de fortune dans les bons autheurs ces mesmes lieux que j'ay entrepris de traiter » et alors il les a transcris pour « me reconnoistre au prix de ces gens-là... foible et chetif... poisant et endormy ». C'est ainsi qu'il reconnaît « l'extrême différence d'entre eux et moy... et laisse ce neant moins couvrir mes inventions ainsi faibles et basses comme je les ay produites, sans en replastrer et recoudre les defaux que cette comparaison m'y a descouvert ; car autrement j'engendrerois des monstres, comme font les escrivains indiscrets de nostre

1. *Essais*, III, 5.
2. *Essais*, *ibid.*
3. *Essais*, III, 1.
4. *Essais*, III, 9.
5. *Essais*, II, 27.
6. *Essais*, II, 17.
7. *Essais*, III, 12.
8. *Essais*, I, 25.

siécle, qui, parmy leurs ouvrages de neant, vont semant des lieux entiers des anciens autheurs pour se faire honneur de ce larrecin[1] ». Mais, dira-t-on, comment se fait-il qu'il vous arrive si souvent de confondre vos idées avec celles des autres? « Ce que je desrobe d'autruy, ce n'est pas pour le faire mien ; je ne pretens icy nulle part que celle de raisonner et de juger.... Et ce que je cache parfois le nom de l'autheur à escient és choses que j'emprunte, c'est pour tenir en bride la légèreté de ceux qui s'entremettent de juger de tout ce qui se présente, et n'ayant pas le nez capable de gouster les choses par elles-mesmes, s'arrestent au nom de l'ouvrier et à son credit. Je veux qu'ils s'eschaudent à condamner Ciceron ou Aristote en moy[2] ». Maigre excuse ! Il nous paraît, avec toute la révérence qui lui est due, que le conseiller au Parlement de Bordeaux emploie, dans ce cas, la chicane des avocats.

Il en est de même de ses dédains pour son œuvre. Il a beau dire qu'il ne lui attribue pas la moindre importance, que c'est un « fagotage » qu'il ne corrige point[3], que s'il avait écrit pour la gloire, il l'aurait fait du temps de sa jeunesse, lorsque son esprit brillait d'un plus vif éclat[4]. Ses corrections, ses modifications de pensée et de langue — l'édition Strowski est là pour nous l'apprendre — témoignent de sa préoccupation constante de mieux dire et de dire davantage ; son livre est un fils qu'il soigne depuis le berceau et qu'il n'abandonne qu'avec la vie. D'ailleurs, il a soin d'étaler sous nos yeux la richesse de sa bibliothèque et de ses lectures et de temps en temps, il nous avertit qu'il sait écrire, du moins de belles lettres, lorsque l'envie lui prend de le faire. « Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amys tiennent que je puis quelque chose. J'ay naturellement un style comique et privé.... Si tout le papier que j'ay autresfois barbouillé pour les dames estoit en nature, lors que ma main estoit véritablement emportée par ma passion, il s'en trouveroit à l'adventure quelque page digne d'estre communiquée à la jeunesse oysive[5] ». Comme tout écrivain qui aspire à la perfection et partant à la gloire, il n'est jamais satisfait de son œuvre[6]. Que les autres s'en contentent, qu'ils ne changent rien à leurs écrits, qu'ils s'admirent dans leur dévouement ! « Les miens, il s'en faut tant qu'ils me plaisent qu'autant de fois je les retaste, autant de fois j'en reçois un nouveau mescontentement » ; la forme ne répond pas à la pensée : « J'ai toujours une idée en l'âme, qui me présente une meilleure forme que celle que j'ay mis en besogne... ». S'il pouvait du moins se faire comprendre ! « Je ne sçay faire valoir les choses pour le plus que ce

1. *Essais*, 1, 26.
2. *Essais*, 11, 37.
3. *Essais*, 11, 42.
4. *Essais*, 1, 40.
5. *Essais*, 1, 40.
6. *Essais*, 11, 12.

qu'elles valent, ma façon n'ayde rien à la matière. Voilà pourquoy il me la faut forte, qui aye beaucoup de prise et qui luise d'elle-mesme[1] ». En d'autres termes, que son œuvre serait belle si le style pouvait la faire valoir ! Enfin la modestie rejette les voiles : « Heureux outre mon mérite, si j'ay seulement cette part à l'approbation publique, que je face sentir aux gens d'entendement que j'estoy capable de faire mon profit de la science si j'en eusse eu, et que je meritoy que la mémoire me secourust mieux[2] ».

Nemo propheta in patria. Chez lui, on n'a guère l'air d'estimer les *Essais* ainsi qu'ils le méritent. « En mon climat de Gascongne, on tient pour drôlerie de me veoir imprimé » mais il n'en est pas de même à l'étranger ; « d'autant que la cognoissance qu'on prend de moy s'esloigne de mon giste, j'en vaux d'autant mieux ; j'achette les mprimeurs en Guienne, ailleurs ils m'achettent[3] ».

* * *

Après ces déclarations on s'attend à la confession d'un homme qui avoue franchement ses faiblesses et ses fautes. Il est vrai que les confessions complètes ne se trouvent en aucune autobiographie, pas même en celle de saint Augustin, mais notre auteur a répété tant de fois qu'on ne doit pas le confondre avec « les autres » que nous pouvons bien nous attendre à l'histoire presque complète d'une conscience. Montaigne est si détaché, à ce qu'il nous assure, de toute ambition, il est si loin de la personnalité ombrageuse des romantiques et de leur père Jean-Jacques et il vit à une époque si naïve qu'on peut espérer qu'il tiendra, jusqu'à un certain point, sa promesse. Loin de là. Nous avons tâché de dresser une liste des vices et des défauts que Montaigne avoue et nous sommes restés étonnés devant ses vertus. Ses péchés, si péché il y a, sont mignons ; pas même un petit ruban volé, comme dans la *Confession* de Rousseau.

Même lorsqu'il étale ses défaillances, Montaigne a soin sinon de les excuser, du moins de les atténuer. Sa mémoire est, par exemple, très faible mais la faute en tout cas n'est pas à lui : « J'ay toutes mes autres parties viles et communes, mais en (la mémoire) je pense estre singulier et très rare ». Il ne se souvient de rien ; les livres lus lui paraissent toujours nouveaux. Qu'on ne l'accuse pas pour cela d'être insensé, « car il se voit par expérience, plustost au rebours, que les mémoires excellentes se joignent volontiers aux jugements débiles ». De cette prémisse il paraît s'ensuivre que ceux qui n'ont pas de mémoire ont parfois en revanche un jugement parfait et Montaigne n'oublie

1. *Essais*, 11, 17.
2. *Essais*, 111, 1.
3. *Essais*, *ibid.*

pas d'en tirer cette conclusion à son avantage. Ce défaut « a fortifié d'autres facultés en moy à mesure que celle-cy s'est affoiblie ». D'ailleurs « je puis aisement oublier, mais de mettre à nonchalloir la charge que mon amy m'a donnée, je ne le fay pas ». Enfin ce manque de mémoire devient pour lui la source de toute vertu. Sa pensée en devient plus nette, « mon parler en est plus court », « il me souvient moins des offences reçuës » et dans l'édition de 1595, il ajoute que cela l'empêche d'être ambitieux, parce que l'ambitieux, comme le menteur, a besoin de se souvenir[1].

Probablement on l'accusait d'une prudence excessive. Il veut bien admettre que son courage n'est pas inébranlable mais en quels cas mon Dieu ! : « je ne me puis deffendre, si le bruit esclattant d'une harquebusade vient à me frapper les oreilles à l'impreveu, en lieu où je ne le deusse pas attendre, que je n'en tressaille », phénomène commun même aux gens doués d'un courage héroïque ; « ce que j'ay veu encores advenir à d'autres qui valent mieux que moy[2] ». Il est inconstant, mais cela est conforme à la nature humaine flottante et incertaine et si parfois les mauvaises passions l'agitent, sa bonne nature finit par avoir le dessus[3].

Ce n'est pas qu'il n'avoue quelques faiblesses. Il ignore, par exemple, des choses qu'il devrait connaître ; il ne s'entend pas au commerce, ni à l'agriculture « et puisqu'il me faut faire la honte tout entière, il n'y a pas un mois qu'on me surprint ignorant dequoy le levain servoit à faire du pain » et dans un accès de sincérité, pour se faire « cognoistre en entier » il ajoute aussi qu'il ignore comment « on cuve le vin ». La belle âme[4]!

Montaigne ne cache pas son penchant pour le beau sexe. Il a aimé les femmes, lorsqu'il était jeune, pour leur beauté plus encore que pour leurs qualités morales, mais il a constamment repoussé l'amour qui se vend : « J'ai voulu esguiser ce plaisir par la difficulté, par le desir et par quelque gloire » ce qui constitue déjà un mérite, le distinguant de la foule vulgaire. Il a cherché dans les femmes, les charmes de l'esprit, de l'élégance et de la naissance : « Certes le velours et le trocadel y confèrent quelque chose, et les tiltres et le train ». Dans le temple d'amour, bien que sa volupté soit « vive et précipiteuse », il est entré toujours d'un air aimable : « Nous nous devrions plaire d'y estre conduicts comme il se faict aux palais magnifiques, par divers portiques et passages, longues et plaisantes galleries et plusieurs destours ». La brutalité le choque aussi bien que le manque de respect à la parole donnée. J'ai respecté les marchés du cœur « aussi consciencieusement qu'autre marché » ; aux femmes, je n'ai « tesmoigné de

1. *Essais*, 1, 9.
2. *Essais*, 11, 17.
3. *Essais*, 11, 1.
4. *Essais*, 11, 17.

mon affection que ce que j'en sentois, et leur en ay représenté naïfvement la décadence, la vigueur et la naissance, les accez et les remises. » En homme d'honneur « j'ay observé ma parolle ès choses dequoy on m'eust ayséement dispensé » et si dans ses affaires galantes il s'est engagé parfois « jusques à la desbauche et dissolution ; il n'est jamais arrivé jusques à l'ingratitude, malignité et cruauté ». Enfin, le « plaisir de ce vice » qui n'est pas un vice mais une loi de nature, il a su le tenir dans ses justes limites[1].

Que l'on ajoute, les marques de sa pudeur exemplaire : « Moy, qui ay la bouche si effrontée (c'est ce dont ceux qui le connaissaient se sont, sans doute, aperçus), suis pourtant par complexion touché de ceste honte » et il nous fait, à ce propos, des confidences que notre pudeur, à nous, empêche de transcrire[2]. Mari modèle, on a beau l'accuser de quelques infidélités : « Tout licencieux qu'on me tient, j'ay en vérité plus sévèrement observé les loix de mariage que je n'avois promis n'y espéré[3] ». Il faudrait seulement savoir ce qu'il avait promis et espéré ! Enfin, comme conclusion, les folies de la jeunesse ont été oubliées à l'âge de la raison. Faute d'autres vices — « ce que l'avarice, l'ambition, les querelles, les procès, font à l'endroit des autres » — l'amour pourrait le mettre à mal, mais il réfléchit, se regarde dans le miroir et se calme. Lorsque nous vieillissons, dit-il, nous demandons plus, lorsque nous apportons moins, « nous voulons le plus choisir, lorsque nous méritons le moins d'estre acceptez. » Il reconnaît ce que La Fontaine a tant de peine à reconnaître que le temps d'aimer est passé. Hélas ! comment peut-il notre philosophe se mêler désormais à « la verte et bouillante jeunesse? » Acceptera-t-il des apparences d'amour au lieu de l'amour réel? Si les femmes « ne nous peuvent faire du bien que par pitié, j'ayme bien plus cher ne vivre point que de vivre d'aumosne[4] ». Ce qui est pour « les autres » un vice, devient pour lui une noble passion épurée par l'âge. Le lecteur malin peut sourire et se demander dans quel but, à Venise et à Rome, notre auteur fréquentait les maisons des courtisanes. Était-ce seulement pour causer des vanités de la terre?

Et c'est tout ; aucune trace d'autres péchés. Montaigne se déclare faible, enclin à toutes les erreurs, entaché de mille défauts, mais en conclusion, ces noirs méfaits se réduisent à de petits riens ; on pense à saint Macaire qui pleura pendant dix ans une puce tuée, dans un accès de colère.

1. *Essais*, III, 35.
2. *Essais*, I, 3.
3. *Essais*, III, 5.
4. *Essais*, III, 5.

*
* *

Sic stantibus rebus, il ne nous reste plus qu'à admirer l'homme juste. Lui-même se charge d'énumérer ses vertus et c'est là un péché de vanité qu'il a l'air d'ignorer et que nous voulons bien lui pardonner. *Quaesitam meritis sume superbiam.* La corruption du siècle lui sert tout d'abord de repoussoir : « Ce n'est pas un leger plaisir de se sentir preservé de la contagion d'un siecle si gasté, et de dire en soy : Qui me verroit jusques dans l'âme, encore ne me trouveroit-il coulpable, ny de l'affliction et ruyne de personne, ny de vengeance ou d'envie, ny d'offence publique des loix, ny de nouvelleté et de trouble, ny de faute à ma parole ; et quoy que la licence du temps permist à chacun, si n'ai-je mis la main ny ès bien ny en la bourse d'homme françois, et n'ay vescu que sur la mienne... [1] ». La corruption est si générale, que « la bonne estime du peuple est injurieuse [2] ». Chacun vit des malheurs de son prochain [3], la haine et l'envie l'entourent [4] ; partout des guerres, des violences, des meurtres et « cette nouvelle vertu de faintise et de dissimulation qui est à cest'heure, si fort en crédit [5] ». Il n'a rencontré qu'une digne âme, celle de La Boétie ; quant au reste, « nostre monde n'est formé qu'à l'ostentation : les hommes ne s'enflent que de vent et se manient à bonds, comme les ballons [6] ». Et l'idée de la comparaison se présente d'elle-même à l'esprit de l'auteur : « Il fait bon naistre en un siècle fort dépravé ; car, par comparaison d'autruy vous estes estimé vertueux à bon marché [7] ». Et n'allez pas croire que c'est là une autre preuve de sa modestie ; il va se comparer, nous le verrons sous peu, avec les sages eux-mêmes de la Grèce et de Rome.

Il est beau de suivre sa marche ascensionnelle. Ses « enfances » sont aussi glorieuses que celles des héros et des saints de la légende. Montaigne reçoit des leçons d'humilité aux fonts baptismaux, ayant pour parrains des gens « de la plus abjecte fortune » ; son père qui est un éducateur de premier ordre, veut que son fils soit destiné « a miracol mostrare » et le confie au savant Horstanus qui lui parle en latin, aussitôt sorti de nourrice. On l'éveille, le matin, au son de la musique ; tout le monde, y compris valets et chambrières, se latinise pour contribuer à la formation de l'enfant merveilleux. Au collège de Guyenne, à Bordeaux, il étonne ceux qui l'écoutent par ses connaissances de

1. *Essais*, III, 1.
2. *Essais*, III, 1, var. 1595.
3. Essais, I, 22.
4. *Essais*, I, 37.
5. *Essais*, II, 17.
6. *Essais*, III, 12.
7. *Essais*, II, 17.

la langue de Virgile. Mes maîtres, dit Montaigne, « craignoient eux-mesmes à m'accoster ». Mon âme, ajoute-t-il ensuite avait « des remuemens fermes... incapable de se rendre à la force et violence. Mettray-je en compte cette faculté de mon enfance, une asseurance de visage et soupplesse de voix et de geste, à m'appliquer aux rolles que j'entreprenois? » Et quels succès au théâtre du collège ! « J'ai soustenu les premiers personnages ès tragedies latines de Bucanan, de Guerente et de Muret [1] ». La nature, elle-même, s'est complu à le former : « Je n'ay pas corrigé, comme Socrates, par institution et force de la raison, mes complexions naturelles, et n'ay aucunement troublé par art mon inclination. Je me laisse aller comme je suis venu, je ne combats rien, mes deux maistresses pièces vivent de leur grâce en pais et bon accord ; mais le lait de ma nourrice a esté, Dieu mercy ! mediocrement sain et tempéré [2] ».

Montaigne s'admire de plus en plus à mesure que l'âge avance et qu'il remanie ses *Essais*. Ce sont d'abord de petites concessions à son amour-propre, parsemées dans l'édition de 1880 ; puis, dans le troisième livre et dans l'édition de 1595, tous les encens montent à ses narines. Il est gai, bon compagnon, d'abord et de relation facile [3] « et rare vertu ! les souffrances qui nous touchent simplement par l'âme m'affligent beaucoup moins qu'elles ne font la pluspart des autres... [4] ».

Sa qualité maîtresse est l'humilité : « Je n'ay point cette erreur commune de juger d'autruy selon moy et de rapporter la condition des autres hommes à la mienne. Je croy aisément d'autruy beaucoup de choses où mes forces ne peuvent attaindre [5] ». Il s'ensuit qu'au lieu de s'acharner, ainsi que tout le monde le fait, contre le mérite reconnu, il est le premier à le prôner ; il faut reconnaître cependant que son époque devait être bien indigne s'il n'a trouvé à louer presque aucun de ses contemporains ! « La mesme peine qu'on prend à detacher de ces grands noms et la mesme licence, je la prendroye volontiers à leur prester quelque tour d'espaule pour les hausser [6] ». Il est vrai qu'il attribue sa nature privilégiée plutôt à sa bonne étoile et à l'éducation reçue qu'à son mérite : « Je ne me suis mis en grand effort pour brider les désirs de quoy je me suis trouvé pressé ; ma vertu, c'est une vertu, ou innocence, pour mieux dire, accidentale et fortuite. Si je fusse nay d'une complexion plus déreglée, je crains qu'il fust allé piteusement de mon fait ». Mais la destinée a veillé sur lui : « Elle m'a faict naistre d'une race fameuse en preud'homie et d'un très-

1. *Essais*, 1, 26.
2. *Essais*, 111, 12.
3. *Essais*, 1, 3, 11, 17.
4. *Essais*, 11, 37.
5. *Essais*, 1, 37.
6. *Essais, ibid.*

bon père ; je ne sçay s'il a escoulé en moy partie de ses humeurs, ou bien si les exemples domestiques et la bonne institution de mon enfance y ont insensiblement aydé... mais tant y a que la pluspart des vices, je les ay de moy mesme en horreur, d'une opinion si naturelle et si mienne que ce mesme instinct et impression que j'en ay apporté de la nourrice, je l'ay conservé sans que aucunes occasions ne l'ayent sceu faire altérer ». Son jugement lui apprend la voie à suivre, et, au pis aller, la bonne nature veille sur lui comme une tendre mère. « Je trouve... ma concupiscence aucunement moins desbauchée que ma raison. Les desbordemens ausquels je me suis trouvé engagé ne sont pas Dieu mercy, des pires. Je les ay bien condamnez chez moy, selon que la raison les condamne : mon jugement ne s'est pas trouvé corrompu par le déreglement de mes mœurs. » En concluant, s'il a commis quelquefois des fautes, il s'en est repenti ; mais de par « (sa) naissance et son caractère » ses fautes n'ont été qu'une quantité négligeable[1].

Dans sa modestie, il méprise « les autres » qui ont le vilain défaut de « s'estimer trop et n'estimer pas assez autrui » ; lui, par contre, n'est jamais satisfait de ce qu'il a fait ; ses écrits il ne sait les relire sans peine[2]. « Les autres s'estudient à eslancer et guinder leur esprit ; moi à le rabaisser et coucher[3] ». Il chérit les natures simples comme la sienne ; les « petits » et tous ceux qui ont besoin de lui[4] ».

Sa douceur n'est pas moins admirable. Il aime tout le monde, bien qu'il vive à l'écart ; il sait que la société est corrompue, cependant il s'obstine à ne voir que le bon côté des choses. Il est vrai que sa nature ne l'empêche pas de se livrer parfois à la colère : « Quand je tance avec mon valet, je tance du meilleur courage que j'aye, ce sont vrayes et non feintes imprecations ; mais, cette fumée passée, qu'il ayt besoin de moy,... je tourne à l'instant le feuillet[5] ». Après avoir raconté des exemples de générosité et de magnanimité chez les anciens, il s'écrie : « J'ay une merveilleuse lascheté vers la miséricorde et le pardon (et la « mansuetude)[6] ». Malgré ces déclarations, nous ne sommes guère tranquilles sur sa manière de tancer son valet, car nous lisons plus loin : « Nous mesmes, pour bien faire, ne devrions jamais mettre la main sur nos serviteurs, tandis que la colère nous dure ». Ce qui est très juste mais voyons la suite. Si la rage vous emporte, ajoute Montaigne, ne l'étouffez pas, car la santé avant tout : « Je conseille qu'on donne plustost une nazarde à son valet, à peu hors de saison (c'est-à-dire même sans raison) que de geiner sa fan-

1. *Essais*, II, 4.
2. *Essais*, II, 17.
3. *Essais*, III, 3.
4. *Essais*, *ibid.*
5. *Essais*, I, 36.
6. *Essais*, I, 1, cf. aussi l'édition de 1595.

taisie pour représenter cette sage contenance » celle de dominer son ressentiment. Et notre auteur de raconter, comme s'il s'agissait d'une aimable plaisanterie, certaine historiette de Plutarque, faisant fouetter son esclave et l'admonestant en même temps à grand renfort de raisonnements philosophiques[1]. N'allez pas croire pour cela qu'il reconnaisse qu'à certains moments sa douceur est sujette à caution. Loin de là : « La veuë des angoisses d'autruy m'angoisse materiellement, et a mon sentiment souvent usurpé le sentiment d'un tiers ; un tousseur continuel irrite mon polmon[2] ». Et ici un hymne à sa tendresse : « Je me compassionne fort tendrement des afflictions d'autruy, et pleurerois aisement par compagnie, si, pour occasion que ce soit, je sçavois pleurer.... Les executions mesme de la justice, pour raisonnables qu'elles soient, je ne les puis voir d'une veuë ferme ». Sa compassion s'étend même aux animaux : « De moy, je nay pas sceu voir seulement sans desplaisir, poursuivre et tuer une beste innocente.... Je ne prens guère beste en vie à qui je ne redonne les champs[3] ». On le dirait un disciple de saint François d'Assise.

Comme il a quitté le monde, pour vivre dans le calme de son château, tandis qu'autour de lui on combat et l'on souffre (et il nous vient tout naturellement à l'esprit le rat ermite de La Fontaine), il ne se soucie désormais que des vertus domestiques. Mais, dira-t-on, les vertus domestiques ne valent pas les vertus publiques. Vulgaire préjugé ! « Gaigner une bresche, conduire une ambassade, regir un peuple ce sont actions esclatantes ; tancer, rire, vendre, payer, aymer, rire et converser avec les siens et avec soy-mesme doucement et justement, ne relascher point, ne se desmentir point, c'est chose plus rare, plus difficile et moins remarquable ». C'est la vertu que « les autres » ne sont pas à même de comprendre. « Les vies retirées et privées soutiennent par là, quoy qu'on dise, des devoirs autant plus aspres et tendus que ne font les autres vies ». Et une comparaison illustre, mais qui n'est guère faite pour nous persuader : « Je conçois aisément Socrates en la place d'Alexandre, Alexandre au rolle de Socrates je ne puis[4] ».

Chez lui, comme ailleurs, la raison est la grande maîtresse. Vous souvenez-vous de ce que Manzoni dit, dans ses *Fiancés*, des yeux du père Christophe? « Ses yeux caves étaient pour l'ordinaire baissés vers la terre ; mais quelquefois ils brillaient d'un éclat subit, comme deux chevaux fougueux, conduits par la main d'un cocher à qui ils savent par habitude qu'il faut obéir, mais qui se laissent de temps en temps emporter par leur ardeur et pourtant obéissent au mors ». Il en est ainsi des passions qui voudraient l'emporter sur la nature

1. *Essais*, II, 31.
2. *Essais*, II, 11.
3. *Essais*, *ibid.*
4. *Essais*, III, 1.

équilibrée de notre philosophe. « Je fay coustumierement entier ce que je fay, et marche tout d'une pièce ». Ses « mouvements » ont beau le pousser ; il demeure tranquille. Tout en moi se conduit « à peu près par le consentement de toutes mes parties... mon jugement en a la coulpe ou la louange entière ».

En conclusion, il fait tout ce qu'il peut, tout ce que la nature veut et concède : « Mes opérations sont réglées et conformes à ce que je suis et à ma condition. *Je ne puis faire mieux*, et le repentir ne touche pas proprement les choses qui ne sont pas en nostre force, ou bien le regret ». Il regarde en arrière et il se trouve satisfait : « Lorsque je consulte des deportements de ma jeunesse avec ma vieillesse, je trouve que je les ay communement conduits avec ordre, selon moy ». Il est tellement satisfait de sa conduite présente et passée que dans l'édition de 1595, il peut ajouter, en toute assurance : « Si j'avois à revivre, je revivrois comme j'ay vescu » et encore : « C'est une des principales obligations que j'aye à ma fortune que le cours de mon estat corporel ayt conduit chasque chose en sa saison ». Il est vrai que dans les affaires il aurait pu se montrer plus actif, mais ses « conseils ont pourtant bien choisi ». Et pour finir, si je me suis trompé, dit-il « j'accuse ma fortune... j'ay selon ma règle sagement procédé[1] ».

La nature qui l'a aidé en toute chose lui a octroyé aussi la beauté physique. On peut s'étonner qu'il s'en complaise, lui, le philosophe, toujours est-il qu'il s'admire en cela aussi. Il est vrai que, dans le deuxième livre, il se reconnaît d'une taille au dessous de la moyenne, ce qui constitue une sorte d'infériorité, parce que « la beauté de la taille est la seule beauté des hommes » mais que de charmes compensent ce défaut de quelques pouces ! La taille forte et ramassée, le visage non pas gras, mais plein, la complexion entre le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaude. Il a aussi le bonheur d'être velu comme un ours et de pouvoir par conséquent, s'écrier avec Martial : « Unde rigent setis mihi crura, et pectora villis », ce qui charmait évidemment les dames du XVI^e^ siècle. Son front est large, rond, puissant ; les dents d'une blancheur éclatante, les yeux doux, l'oreille petite, la bouche mignonne. Il se plaît aussi à décrire « l'épaisseur bien unie de sa barbe brune à escorce de chataigne[2] » et dans le premier livre, Montaigne avait déjà attiré l'attention de ses lecteurs des deux sexes sur les mérites particuliers de ses moustaches. Il vaut la peine de les indiquer : « Celuy qui se plaint de nature, de quoy elle a laissé l'homme sans instrument à porter les senteurs au nez, a tort ; car elles se portent elles-mesmes. Mais à moy particulièrement les moustaches que j'ai pleines, m'en servent ; si

1. *Essais*, III, 1, 2.
2. *Essais*, II, 17.

j'en approche mes gans ou mon mouchoir la senteur y tiendra tout un jour ; elles respondent du lieu d'où je viens. Les estroits baisers de la jeunesse, savoureux et gourmans, s'y colloyent autresfois et s'y tenoient plusieurs heures après. Et si pourtant je me trouve peu subject aux maladies populaires[1] ». Ces moustaches sont ainsi des désinfectants de premier ordre.

Dans le troisième livre, notre écrivain s'attarde à décrire encore une fois les charmes de sa personne. Au seuil de sa vieillesse, il se retourne en arrière et pense, avec regret, au beau temps des amours. Socrate, remarque-t-il, n'était guère beau : « J'ay un visage favorable et en forme et en interprétation « et qui faict une contraire montre à celuy de Socrates. Il m'est souvent advenu que, sur le simple crédit de mon port et de mon air, qui n'avoyent aucune cognoissance de moy s'y sont grandement fiées... et en ay tiré ès pays estrangiers des faveurs singulières et rares[2] ».

* * *

Il est prouvé par l'expérience que ceux qui possèdent les grandes vertus ont, du moins, quelques petits défauts. Il faut bien concéder quelque chose à la nature humaine. Montaigne qui déclare « qu'il n'est si homme de bien... qui ne soit pendable dix fois en sa vie[3] », lui qui définit cet homme « estre flottant, incertain, contradictoire », se montre sculpté dans un bloc de granit, aussi parfait qu'un héros de Corneille. Toutes les vertus, il les possède à la fois, les grandes et les petites. Il hait la flatterie : « Je hais à mort de sentir un flatteur[4] » il se moque des vanités, des titres et des honneurs[5] ; il se déclare surtout, dans ce siècle de tromperies, absolument sincère et loyal. Sa parole il l'a toujours gardée : « J'aymeroy bien plus cher rompre la prison d'une muraille et des loix que de ma parole[6] » et dans le texte de 1595, il a soin d'ajouter : « Je suis délicat à l'observation de mes promesses jusques à la superstition ». Aucun juge n'est aussi sévère que lui lorsqu'il se juge[7].

En rapportant les vers de l'Arioste :

« Fu il vincer sempre mai laudabil cosa
Vincasi per fortuna o per inganno »,

1. *Essais*, 1, 55.
2. *Essais*, 111, 12.
3. *Essais*, 111, 9.
4. *Essais*, 1, 40.
5. *Essais*, 111, 1.
6. *Essais*, 111, 9.
7. *Essais*, *ibid.*

il s'écrie que c'est là une leçon qui n'est pas faite pour lui[1] et c'est bien pour cela qu'il n'aime guère les charges publiques : « le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente ; résignons cette commission à gens plus obéissans et plus souples[2] ». On lui demandait à quoi il aurait pu être utile, s'il avait servi « A rien, fis-je.... Mais j'eusse dict ses veritez à mon maistre et eusse controrolé ses meurs s'il l'eust voulu[3] ». Le souvenir d'Esope devait se présenter à son esprit. Ce qu'il cherche c'est la vérité : « Je la festoye et caresse... en quelque main que je la trouve, et m'y rends alaigrement, et luy tends mes armes vaincues[4] » car on peut lui dire son affaire, sans qu'il se fâche : « Quand on me contrarie, on esveille mon attention, non pas ma cholere[5] ». Cet amour si absolu de la vérité peut faire sourire ceux qui ne la reconnaissent pas facilement aux gens du midi. Il est vrai, qu'en bon Gascon, il lui arrive parfois d'exagérer, mais « au premier qui me rameine et qui me demande la vérité nuë et crue, je quitte soudain mon effort, et la luy donne sans exageration, ny emphase et remplissage[6] ». Montaigne a « estably un patron au dedans » sur lequel il modèle toutes ses actions[7], il aime surtout la liberté, jusqu'à rêver la vie des sauvages. Dans l'édition de 1595, notre auteur fixe même le modèle dont il veut s'approcher, ce « Thorius Baldus, gallant homme, beau sçavant, sain, entendu et abondant en toute sorte de commoditez et plaisirs, conduisant une vie tranquille et toute sienne, l'âme bien préparée contre la mort, la superstition, les douleurs et autres encombries de l'humaine nécessité[8] ».

Outre cette amitié si merveilleuse, dont il nous a laissé un témoignage précieux dans son culte pour La Boétie, amitié qu'il veut borner aux âmes d'élite — et notez en cela aussi sa généreuse franchise : « Je parle plus affectueusement de mes amis, quand il n'y a pas moyen qu'ils le sçachent[9] ». — Montaigne est un conseiller excellent. Tout le monde a recours à lui, et tous sont satisfaits de sa finesse. Quiconque s'est fié à lui « s'en trouva fort bien[10] ». Il pénètre l'âme de ceux qui l'entourent : « Il m'advient souvent de voir et de distinguer plus exactement les conditions de mes amys qu'ils ne font eux-mesmes. J'en ay estonné quelqu'un par la pertinence de ma description[11] ». Si les autres tirent profit de ses conseils, lui, par contre, n'a besoin de

1. *Essais*, 1, 6.
2. *Essais*, 111, 1.
3. *Essais*, 111, 13.
4. *Essais*, 111, 8.
5. *Essais*, *ibid.*
6. *Essais*, 111, 4.
7. *Essais*, 111, 1.
8. *Essais*, 111, 7.
9. *Essais*, 111, 9.
10. *Essais*, 11, 8.
11. *Essais*, 111, 13.

personne : « Je me sers rarement des advis d'autruy, si ce n'est par honneur de cérémonie... és choses où je n'ay à employer que le jugement, les raisons estrangères peuvent servir à m'appuyer, mais peu à me destourner. Je les escoute favorablement et décemment toutes; mais qu'il m'en souvienne, je n'en ay creu jusqu'à cette heure que les miennes[1] ». Il est aussi bon consolateur. C'est lui qui a donné la paix de l'âme à une dame accablée de douleur, c'est lui qui a calmé un prince et qui l'a détourné de la vengeance[2].

L'envie il ne la connaît point : « Cette passion, qu'on peinct si forte et si puissante n'a de sa grâce aucune addresse en moy » ; de la jalousie il ne garde qu'un lointain souvenir[3]. Il est inutile d'ajouter qu'il respecte le bien d'autrui : « Je suis Gascon, et si n'est vice auquel je m'entende moins[4] » qu'il méprise la débauche et le culte de la dive bouteille : « Mon goust et ma complexion est plus ennemie de ce vice que mon discours ; car outre que je captive aysement mes creances soubs l'autorité des opinions anciennes, je le trouve bien un vice lasche et stupide, mais moins malicieux et dommageable que les autres[5] ».

Aucune curiosité ne révèle en lui le fils d'Eve. On peut laisser sur sa table des lettres grand ouvertes, sans que son œil soit poussé à les regarder. « Je n'en ouvris jamais, non seulement de celles qu'on m'eust commises, mais de celles mesme que la fortune m'eust fait passer par les mains ; et fais conscience si mes yeux desrobent par mesgarde quelque cognoissance des lettres d'importance qu'il lit quand je suis à costé d'un grand. Jamais homme ne s'enquit moins et ne fureta moins ès affaires d'autruy[6] ». Et quel respect n'est pas le sien pour les opinions de tout le monde[7] et quel mépris pour les superstitions de la foule[8] ! Cependant nous apprenons, à un certain moment, qu'il craint le vendredi, le treize et d'autres histoires de ce genre, mais tout cela n'est dû qu'à la force de l'habitude[9].

Simple dans son langage, dans ses mœurs, il l'est aussi dans son habillement « blanc et noir », comme celui de son père, et bien que sa nature soit paisible, il a donné des preuves indubitables de son courage et de son mépris de la vie. Il insiste sur ces preuves, comme s'il avait besoin d'en persuader quelque ami malicieux. « Je n'eus jamais peur sur l'eau, comme je n'ay aussi ailleurs (et s'en est assez souvent offert de justes, si la mort l'est) qui m'ait troublé ou esblouy....

1. *Essais*, III, 2.
2. *Essais*, III, 4.
3. *Essais*, III, 5.
4. *Essais*, II, 8.
5. *Essais*, II, 1.
6. *Essais*, II, 4.
7. *Essais*, I, 30.
8. *Essais*, I, 27.
9. *Essais*, III, 8.

Tous les dangers que j'ay veu, ç'a esté les yeux ouverts, la veuë libre, saine et entière ». Comme la nature ne l'a pourvu de muscles d'acier, elle l'a, du moins, doué « d'insensibilité ». Pendant les guerres civiles, il a fait bonne mine à mauvais jeu. Les portes de son château sont restées ouvertes. Aux ennemis, il a opposé un visage assuré[1]. Il est arrivé qu'un mauvais sujet entouré de ribauds lui aie rendu visite dans le but de mettre sa maison au pillage, mais sa bonne contenance l'a détourné de l'entreprise. Il admet cependant que la vue des précipices n'est pas sans l'émouvoir, quelqu'un peut-être s'en souvient, mais il ajoute : « et si suis de ceux qui s'effraient aussi peu de telles choses[2] ». Même aux maux physiques qui l'assaillent à mesure qu'il vieillit, il résiste, quoique ses plaintes continuelles paraissent lui donner un démenti « ayant accoustumé de luicter les deffauts qui sont en moy et les dompter sur moy-mesme[3] ». Autres petites qualités très méritoires : les « ceremonies » il les abhorre : « Je retranche en ma maison toute cérémonie », et puis : « A quoy faire fuyt-on la servitude des cours, si on l'entraîne jusques en sa tanière? » Il ne se borne pas seulement à payer ses dettes, mais il ajoute qu'il se sent « naturellement quelque volupté à payer » parce que « il y a quelque contentement qui (le) chatouille à faire une action juste et contenter autruy[4] ».

Dans les dernières pages de son troisième livre, Montaigne, se propose, sans façon, comme *exemplum vitae*. Il nous apprend son régime de vie et son aversion pour Esculape et ses ministres. Que l'on suive la nature, ainsi qu'il le fait ; la bonne nature ne saurait nous tromper. En cela aussi il y a cependant une science, fruit d'une longue expérience ; l'hygiène, la règle. Ménagez les plaisirs et souvenez-vous que chaque âge porte ses fruits. « Ma forme de vie est pareille en maladie comme en santé ; mesme lict, mesmes heures, mesmes viandes me servent et mesme breuvage. Je n'y adjouste du tout rien que la moderation du plus ou du moins, selon ma force et appetit. Ma santé, c'est maintenir sans destourbier mon estat accoutumé ». Chaque peuple a ses habitudes, chaque individu des besoins particuliers. « Je dis souvent que c'est pure sottise qui nous fait courir après les exemples estrangers et scholastiques ». Et encore : « Vous faites malade un Aleman de le coucher sur un matelas, comme un Italien sur la plume et un François sans rideau et sans feu ». L'habitude a donc son prix. L'âge lui a donné des façons de vie qu'il croit prudent de suivre : « La coustume a desjà, sans y penser, imprimé si bien en moy son caractère en certaines choses, que j'appelle excez de m'en despartir ; et, sans m'essaier, ne puis ny dormir sur jour, ny faire collaction

1. *Essais*, III, 1.
2. *Essais*, II, 12.
3. *Essais*, II, 12.
4. *Essais*, I, 14.

entre les repas, ny desjeuner, ny m'aller coucher sans grand intervalle après le soupper, ny faire des enfans qu'avant le sommeil, ny les faire debout, ny porter ma sueur, ny m'abreuver d'eau pure ou de vin pur, ny me tenir nud teste longtemps, ny me faire tondre après disner ». Il nous apprend aussi d'autres détails plutôt écœurants pour nous, mais qui l'intéressent dans son adoration de sa personne ; tout ce qu'il fait lui paraît digne de passer à la postérité ; il ajoute donc qu'il est réglé en toute fonction de son corps, qu'il dîne volontiers sans nappe ni serviette et qu'il s'aide « peu de cullier et de fourchette » c'est-à-dire, en d'autres termes, que ses mains se passent de ces instruments de la civilisation.

Et encore vous apprendrez, en lisant ces pages, qu'il est bien de se contenter de deux plats à son dîner, qu'il ne faut point surcharger son estomac et que « la règle » n'est pas la maîtresse de la vie. Sain et malade, ajoute-t-il, et c'est là peut-être sa meilleure leçon, « je me suis volontiers laissé aller aux appetits qui me pressaient. Je donne grande authorité à mes desirs et propensions. Je n'ayme point à guérir le mal par le mal ; je hay les remedes qui importunent plus que la maladie ». Il s'est toujours bien trouvé de suivre cette voie ; que ses lecteurs en profitent et qu'ils se souviennent que « les plus belles vies sont... celles qui se rangent au modelle commun, sans merveille, sans extravagance[1] ».

* * *

Il est arrivé à Montaigne, en analysant sa vie, d'analyser celle aussi des philosophes qui l'avaient précédé. Sa mémoire, toute faible qu'elle est, déborde des souvenirs des grands hommes de l'antiquité. Dans cette comparaison, d'abord inconsciente, ensuite voulue, il a fini par rapporter leurs actions aux siennes, par appliquer leurs exemples à sa vie, par s'identifier avec ses modèles jusqu'à former un seul être avec eux. Ajoutez à cela que cette comparaison devient de plus en plus évidente, à mesure que l'auteur farcit de notes ses *Essais* ; c'est tantôt un exemple étranger qui influe sur son autobiographie, c'est tantôt une maxime classique qui forge les siennes. En tout cas, il ressent le besoin de savoir ce que les anciens auraient fait s'ils s'étaient trouvé à sa place, s'ils avaient vécu à son époque. Les classiques, il les étudie pour « devenir plus sage, non plus sçavant » pour les pénétrer, ainsi qu'il se pénètre : « J'ay une singulière curiosité... de connoistre l'âme et les internes jugemens de mes autheurs[2] » pour devenir, sur leur patron, l'homme sage de son siècle.

1. *Essais*, III, 13.
2. *Essais*, II, 10.

Le grand modèle, qui se présente sans cesse à sa pensée n'est pas Plutarque, ainsi qu'on le suppose, mais bien Socrate, l'homme sage de l'antiquité. Dès les premières pages de son œuvre, il en parle et l'admire. « En une âme bien espurée comme la sienne (celle de Socrate) et préparée par continuel exercice de sagesse et de vertu, il est vraisemblable que ces inclinations, quoy que fortuites, estoyent tousjours bonnes et dignes d'estre suyvies ». Le philosophe grec avait des « mouvements intérieurs » qui paraissaient des inspirations divines et Montaigne de se demander s'il a lui aussi de ces mouvements : « J'en ay eu auxquels je me laissay emporter si utilement et heureusement qu'elles pourroyent estre jugées avec quelque chose d'inspiration divines[1] ».

L'homme sage est celui qui met en pratique le « connais-toi, toi-même ». Il le fait et pense que son devancier faisait de même : « parce que Socrates avait seul mordu à certes au precepte de son Dieu de se connoistre et par cette estude estoit arrivé à se mespriser, il fut estimé seul digne du nom de sage ». Et encore : « La coustume a faict le parler de soy vicieux, et le prohibe » mais « dequoy traitte Socrates plus largement que de soy? A quoi achemine-t-il plus souvent les propos de ses disciples qu'à parler d'eux?[2] » Il fera de même, il poussera les lecteurs des *Essais* à l'imiter. « Je tiens qu'il faut estre prudents à estimer de soy, et pareillement consciencieux à en tesmoigner, soit bas, soit haut... Si je me sembloy bon et sage, tout à fait, je l'entonneroy à pleine teste[3] ». Sa sagesse est relative, mais au bout du compte, il s'en déclare satisfait.

Lorsque notre écrivain avoue son penchant pour la volupté, il s'empresse d'ajouter que Socrate était lui aussi voluptueux[4] ; lorsqu'il déclare son antipathie pour la sottise de certains disputeurs, il s'appuie encore une fois sur l'exemple du philosophe grec[5]. Dans le IXe chapitre du IIIe livre, Montaigne développe ses idées humanitaires. Son cosmopolitisme ne s'arrête à aucune frontière. Ici encore l'exemple de Socrate le guide, mais il tient à marquer son indépendance : « Non parce que Socrate l'a dict, mais parce qu'en vérité c'est mon humeur, et à l'aventure non sans quelque tort, j'estime tous les hommes mes compatriotes et embrasse un Polonais comme un François[6] ».

Socrate, malgré cette déclaration, est toujours son modèle ; le miroir dans lequel il aime à se réfléchir. Montaigne veut bien ressembler, autant que possible au « plus sage qui fut onques, au tesmoignage

1. *Essais*, 1, 11.
2. *Essais*, 11, 6.
3. *Essais*, *ibid.*
4. *Essais*, 111, 5.
5. *Essais*, 111, 8.
6. *Essais*, 111, 9.

des dieux et des hommes[1] » même lorsqu'il souffre de la gravelle et qu'il est délivré enfin d'un calcul néphrétique, il pense à son maître. Il en fut ainsi de Socrate « après qu'on l'eut deschargé de ses fers[2] ». C'est Socrate qu'il reconnaît pour son « précepteur[3] » et il ne trouve à blâmer en lui que son penchant pour les « extases » et les « demoneries[4] » révélant quelques traces de superstition.

Avec Socrate, d'autres sages antiques se présentent à sa pensée. L'incertitude philosophique, le « que sais-je? » constituant le fond de sa doctrine, il l'a tiré des philosophes de la Grèce : « Voylà comment, des trois generales sectes de philosophie, les deux font expresse profession de dubitation et d'ignorance ; et en celle des dogmatistes, qui est troisième, il est aysé de descouvrir que la pluspart n'ont pris le visage de l'assurance que par contenance[5] ».

En présence de certains aphorismes de la sagesse des anciens, notre auteur se demande si ces aphorismes trouvent une correspondance en lui-même et en agissant de la sorte, il transforme son aspiration au bien en bien conquis que sa vie met en action. Il se croit sage parce qu'il comprend le prix de la sagesse. Vaine illusion qui prouve comment son œil ne scrutait pas vraiment son for intérieur! Il oublie, qu'il a bien analysé lui-même, mieux qu'on ne l'avait fait auparavant, l'instabilité de notre nature ; tel avare peut être généreux en certains moments et tel homme de courage peut éprouver des heures de faiblesse. La vertu absolue n'est qu'un rêve.

Ces rapprochements entre lui et ses devanciers sont si nombreux que nous nous bornons à indiquer ici les plus caractéristiques. Dans le douzième chapitre du premier livre il est question de la « constance ». On sait que les titres dans les *Essais* ne font rien à l'affaire ; tout comme les pavillons de contrebande, ils couvrent toute sorte de marchandise. Après avoir raconté l'effet que lui cause le bruit d'un coup de fusil « le sage peripaticien, ajoute-t-il, ne s'exempte pas des perturbations, mais il les modère ».

S'il protège les faibles, c'est que, s'écrie-t-il « je me laisse plus naturellement aller après l'exemple de Flaminius, qui se prestoit à ceux qui avoient besoin de luy, plus qu'à ceux qui luy pouvoient bien faire[6] ». Il n'a pas de mémoire, mais « Messala Corvinus fut deux ans n'ayant trace aucune de mémoire[7] ». Sa douceur peut paraître excessive. On se trompe. Aristote était accusé lui aussi « d'avoir esté trop miséricordieux[8] ». Il dort avec plaisir ; ou s'en moque en famille :

1. *Essais*, III, 13.
2. *Essais*, *ibid.*
3. *Essais*, *ibid.*
4. *Essais*, *ibid.*
5. *Essais*, II, 12.
6. *Essais*, III, 13.
7. *Essais*, II, 17.
8. *Essais*, III, 12.

« On trouvoit à redire au grand Scipion d'estre dormant[1] ». Et Montaigne paraît ne pas réfléchir que Messala Corvinus, Aristote, Scipion n'ont pas été célèbres à cause du manque de mémoire, de trop de faiblesse et de trop dormir et que c'étaient là des défauts qu'on leur pardonnait à cause de leurs mérites réels. Et le défilé des comparaisons continue de plus belle. On approuve les tromperies, « mais le philosophe Chrisippus n'eust pas esté de cet advis, et moy aussi peu[2] ». Il n'aime pas le rôle de confident des princes : « Philippides respondit sagement, à mon gré, au roy Lyzimachus qui luy disoit : Que veux-tu que je te communique de mes biens? — Ce que tu voudras, pourveu que ce ne soit de tes secrets[3] ».

Montaigne s'est marié à trente-trois ans. « Je louë l'opinion de trente-cinq, qu'on dit estre d'Aristote[4] ». Quel dommage qu'il n'ait connu cette opinion auparavant ! Il fuit le vice et dans l'édition de 1595, il ajoute un autre rapprochement : « La responce d'Antisthenes à celuy qui luy demandoit le meilleur apprentissage : — Désapprendre le mal — semble s'arrester à cette image. Je les ay, dis-je, en horreur[5] ». Il redonne la liberté aux animaux : « Pithagoras les achetoit des pescheurs et des oyseleurs pour en faire autant[6] ». Nous entretient-il de la vanité des honneurs? « Chrysippus et Diogenes ont esté les premiers autheurs et les plus fermes du mespris de la gloire.... C'estoit aussi des principaux dogmes d'Epicure[7]... ». Lorsque j'étais enfant, dit-il ailleurs, « on remarquoit en moy je ne sçay quel port de corps et des gestes tesmoignants quelque vaine et sotte fierté ». Cela était, sans doute, blâmable, cependant « c'estoit une certaine mollesse affectée qui faisait un peu pencher la teste d'Alexandre et qui rendoit le parler d'Alcibiades mol et gras.... Julius Caesar se gratoit la teste d'un doigt[8] ». Plus loin, notre Montaigne déclare son aversion pour toutes sortes d'emprunts et aussitôt il se compare à d'illustres personnages qui les adversaient de même.

Si sa taille est petite, il se souvient de l'aventure de Philopœmon[9] ; s'il admire sa loyauté foncière, il a soin d'ajouter « Apollonius disoit[10]... » Quant à son irrésolution, n'était-ce pas là l'état habituel de Petrarque et les Saintes-Écritures elles-mêmes ne disent-elles « sors cecidit super Mathiam?[11] ». Comme Horace, il offre ses écrits à peu d'amis[12] ;

1. *Essais*, III, 13.
2. *Essais*, I, 6.
3. *Essais*, III, 1.
4. *Essais*, II, 8.
5. *Essais*, II, 11.
6. *Essais*, *ibid.*
7. *Essais*, II, 16.
8. *Essais*, II, 17.
9. *Essais*, *ibid.*
10. *Essais*, *ibid.*
11. *Essais*, *ibid.*
12. *Essais*, II, 18.

s'ils y trouvent quelques traces de penchants vicieux, qu'ils se souviennent de Platon[1] ; s'ils écoutent les cris que la souffrance lui arrache, qu'ils n'oublient point ceci : « Epicurus ne pardonne pas seulement à son sage de crier aux tourments, mais il les lui conseille[2] ».

Il est vrai qu'il aime la volupté, mais le même philosophe lui suggère, qu'il faut suivre son penchant naturel : « suyvant Epicurus, les voluptez ne semblent à eviter si elles tirent à leur suitte des douleurs plus grandes, et les douleurs à rechercher qui tirent à leur suitte des voluptez plus grandes[3] ».

Dans les luttes politiques, il faut se tenir dans un juste milieu, tout en suivant, avec modération, le parti qui nous paraît le plus juste. C'est là ce que faisait Atticus : « Fut-ce pas Atticus, lequel se tenant au juste party et au party qui perit, se sauva par sa juste moderation?[4] » Même en amour, la modération est nécessaire ; il le dit comme « le philosophe Panetius » l'avait déjà dit[1]. Il veut se suffire à lui-même : « Eleus Hippias » avait appris « à son âme de se contenter d'elle[2] » ; il est bien aise d'en avoir fini avec la charge de maire de Bordeaux : « Platon dit que qui eschappe brayes nettes du maniement du monde, c'est par miracle qu'il en eschappe » et encore : « Saturinus, à ceux qui luy avoyent deferé tout commandement : Compaignons, fit-il, vous avez perdu un bon capitaine pour en faire un mauvais général d'armée[3] ». La justice est pour lui ce qu'elle était pour Alcibiade[4] et même lorsque certaine agitation nerveuse le fait remuer sur son siège, il se conforte en pensant que le « philosophe Chrysippus » en faisait de même[5].

* * *

Montaigne s'est cru un sage et s'est comparé aux sages de l'antiquité mais il s'est créé là-dessus beaucoup d'illusions. Les notices que nous avons de sa vie sont en contradiction avec les maximes philosophiques qu'il déclare suivre. Il a beau se moquer des vanités; on sait qu'il se rendait à la cour pour se frayer un chemin aux honneurs et qu'il ambitionnait les titres sonores; à l'âge de la raison raisonnable, il sollicite celui de citoyen romain. Dans ses voyages, il ne manque jamais de mettre en évidence les honneurs qu'on lui rend et l'estime dont son œuvre jouit. On connaît l'histoire de ses exploits de maire et de sa fuite lors de la pestilence; il rit des fous qui exaltent leurs origines illustres mais il se glorifie de ce que son père est enterré à

1. *Essais*, II, 20.
2. *Essais*, II, 37, édition de 1595.
3. *Essais*, II, 37.
4. *Essais, ibid.*

Montaigne « au tombeau de ses ancêtres » et c'était le tombeau des anciens seigneurs du château [1]. Ses dévouements héroïques il les prône; toutefois il est on ne pourrait plus égoïste : « Desprenons-nous de toutes les liaisons qui nous attachent à autruy [2] » et ailleurs il ajoute : « Moi qui n'ay autre fin que vivre et me resjouir [3]. » Il ne cherche dans les autres que le bonheur que les autres peuvent lui donner; sa patrie il l'aime sans « s'en ulcérer et maigrir [4]. » Les modèles qu'il suit ont donné des preuves de fermeté même au milieu des dangers; il croit en avoir donné lui aussi, cependant il nous surprend par des maximes étranges. Il faut suivre — déclare-t-il — d'une « affection » à peu près égale deux partis en guerre : « Je porterois facilement au besoing une chandelle à S. Michel, l'autre à son serpent [5]. » Enfin encore une déclaration qui contredit à ce qu'il avait dit sur l'amour pour l'humanité : « J'ay grand soin d'augmenter par estude et par discours ce privilège d'insensibilité qui est naturellement bien avancé en moy. Autant que le puis, je m'employe tout à moy [6]. » De l'œuvre de notre écrivain s'élève un hymne à la vie qui est belle et bonne malgré tout. N'ajoutez donc qu'une foi relative à sa déclaration si souvent répétée que la mort n'est pas faite pour l'épouvanter. Il l'aime cette vie et il aime aussi le plaisir qu'il poursuit même à un âge avancé car les vieillards doivent profiter de leurs derniers jours [7]. Malgré la gravelle, malgré toute sorte d'ennuis, il se flatte de vivre encore longtemps ainsi que ses parents ont vécu : « Il faut retenir à tous nos dents et nos griffes l'usage des plaisirs de la vie que nos ans nous arrachent [8]. »

En concluant, ma modeste enquête n'est pas un réquisitoire contre le grand philosophe qui a honoré la pensée humaine mais plutôt la constatation qu'il a fait comme tous ceux qui ont écrit leur autobiographie sa toilette pour le grand public. Montaigne avait parfaitement raison en peignant l'homme ondoyant, contradictoire, seulement il a oublié qu'il était homme lui aussi de même que les grands personnages de l'antiquité qu'il exalte et dont il se croit parfois supérieur parce qu'il n'a pas connu leurs faiblesses.

Pietro Toldo.
Professeur à l'Université de Bologne.

1. Cf. Paul Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, Paris, Colin, 1898, p. 89.
2. I, 39.
3. III, 5.
4. II, 37.
5. III, 1.
6. III, 9.
7. *Ibid.*
8. III, 13; I, 39.

A PROPOS DU CADUCÉE D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Le *Caducée* ou *l'Ange de paix* ressemble peu aux autres traités politiques de d'Aubigné. Au lieu que, dans le traité *Du devoir mutuel des rois et des sujets* et dans le *Traité sur les guerres civiles*, l'auteur expose dogmatiquement les vues que lui suggère la situation du moment, dans le *Caducée* il présente des conceptions opposées, les critique l'une par l'autre, et s'efforce de les concilier.

A cette différence de fond correspond tout naturellement une différence dans la forme. Nous n'avons plus un traité, cadre attendu d'une exposition dogmatique, mais un dialogue où les doctrines qui s'opposent sont défendues chacune par un personnage distinct, tandis qu'un troisième personnage joue le rôle de conciliateur. Les noms disent assez les tendances de chacun : le Prudent défend la politique d'opportunisme, le Ferme la politique de principes, et le Modeste — entendez le modéré — la politique d'entente.

Plus précisément le *Caducée* comprend plusieurs dialogues successifs dont les quatre interlocuteurs se ramènent aux trois types indiqués.

Un schisme s'est déclaré parmi les Églises protestantes de France au sujet de quelques contestations qu'elles ont eues avec la cour. Le Modeste, qui a entrepris de travailler à ramener l'unité dans le peuple de Dieu, et qui ne se dissimule pas d'ailleurs toutes les difficultés de sa tâche, se rend d'abord chez un seigneur « de beaucoup d'autorité et d'expérience » qui appartient au parti des prudents, au parti qui pour éviter les difficultés avec la cour est prêt à faire beaucoup de concessions. Il écoute sa justification, lui adresse quelques bonnes paroles, puis, deux jours plus tard, il rend visite à un gentilhomme de Saintonge « depuis vingt ans... toujours emploié aux Assemblées publiques » et « qui n'a rien à espérer par la guerre si ce n'est de troubler ses grandes et exquises commoditez, les plaisirs de ses exelans jardinages ». Celui-là prononce le plaidoyer des fermes, que le Modeste fait suivre comme le précédent de quelques mots en faveur de la paix.

La question semble traitée désormais puisque les deux causes sont entendues, quand une nouvelle conversation s'engage, où elle est examinée tout de neuf, cette fois sous la forme d'une discussion aux

répliques entrelacées. Sur ces entrefaites, en effet, est survenu un nouveau personnage, cousin du Ferme et qui tout de suite par ses propos se révèle comme étant un *prudent*. A l'occasion de quelques nouvelles qu'il apporte une violente contestation s'élève entre les deux parents sur tous les points en litige, et le Modeste est obligé d'intervenir à diverses reprises tant la discussion se fait chaude. Il les sépare enfin sur la promesse que tous deux s'en remettront an prochain synode national et ne se départiront pas de la ligne de conduite que les Églises leur dicteront.

Ce petit libelle ne retient l'attention ni par l'éloquence ni par l'originalité des pensées. Son intérêt est tout psychologique et historique ; il réside essentiellement en ceci que le *Caducée* ressuscite pour nous des problèmes de conscience, aujourd'hui morts, pour lesquels on s'est un jour passionné. Il les fait revivre avec un singulier relief : on entend les voix qui s'échauffent, on perçoit les gestes qui s'animent jusqu'à la menace. Le ton de la discussion nous est conservé aussi bien que la matière. Le schisme dont nous parle le *Caducée* a été l'une de ces affaires politiques et religieuses qui ont le triste privilège de bouleverser les esprits et de semer la division dans les familles.

*
* *

En raison de cet intérêt tout historique, il importe de préciser autant que possible la date à laquelle le *Caducée* fut écrit.

On admet qu'il est de l'extrême fin de la vie d'Agrippa d'Aubigné, antérieur d'une année au plus à sa mort, puisqu'il serait de l'époque où Richelieu, par la paix d'Alais, ruina définitivement le parti protestant.

M. Rocheblave écrit, par exemple : « Un de ses derniers opuscules, le *Caducée* ou l'*Ange de paix*, montre chez d'Aubigné l'apaisement final (1629). Il renonce à la politique du poing tendu. Il reconnaît, à soixante-dix-sept ans, que l'harmonie au sein de sa propre Église, la bonne entente avec les autres religions, la confiance en la Providence pour le reste, est désormais la seule politique digne d'un citoyen et d'un chrétien... Nobles paroles, mais un peu tardives, deux fois nobles paroles cependant, et en tant que chrétiennes et en tant qu'elles expriment le dernier état d'esprit de cet irréductible que fut trop longtemps Agrippa d'Aubigné : Il y a du *mea culpa* dans ce testament politique et religieux[1] ».

Cette interprétation a été évidemment suggérée par l'annotateur de l'édition Réaume. A propos de la phrase (p. 88) « il ne se donna

1. Agrippa d'Aubigné, *La vie d'un héros*, p. 20.

pas grand loisir sans nous donner pour nouvelles la délivrance de mes Dames et Damoiselles de Rohan, leurs gardes ostées, et la liberté des prisonniers à la Bastille », il avait remarqué que l'emprisonnement de la mère et de la sœur de Rohan par Richelieu date du mois d'octobre 1628; à quoi l'on peut ajouter qu'elles ne furent libérées qu'au mois de juin de l'année suivante, ce qui fait que le dialogue serait au plus de onze mois antérieur à la mort de d'Aubigné. Et il s'exprimait ainsi à son sujet : « Il fallait qu'au moment où le *Caducée* fut écrit le besoin de repos et un véritable découragement se fussent emparés, même des plus fermes, puisque d'Aubigné, qui était parvenu à la vieillesse sans avoir jamais désarmé, éprouve comme malgré lui le désir de procurer la paix et sent la nécessité de mettre un terme aux divisions du parti pour eviter la ruine de la France. »

Cette date de 1629-1630 paraît donc établie par une allusion précise. Pourtant, quand on connaît les délibérations de l'assemblée générale des protestants tenue à Saumur en 1611, on est frappé de ce fait que toutes les discussions du *Caducée*, ou presque toutes, roulent sur des sujets qui furent débattus à Saumur. On est par suite tenté de rapprocher quelque peu de l'année 1611 la date de composition du *Caducée*.

Voici qui est plus précis : d'Aubigné parle avec éloge (p. 83) d'un premier président de Rouen, grâce à la fermeté duquel les troubles sont contenus tandis que dans tant d'autres villes les protestants sont molestés par le peuple. Nul ne supposera qu'il ait voulu faire allusion à Charles de Faucon de Frainville, qui occupait le siège du premier président en 1629, magistrat à la dévotion de la cour et qui ne fit rien pour assurer aux protestants le bénéfice intégral de leur édit. Évidemment il pense au frère et prédécesseur de celui-là, à Faucon de Ris, qui fut premier président pendant près de vingt ans (1608-1626). Faucon de Ris a laissé une grande réputation de fermeté et d'indépendance. Les protestants lui devaient une vive gratitude parce que, triomphant d'une résistance de dix années, il avait enfin, par son influence personnelle, obtenu du Parlement de Rouen l'enregistrement de l'Édit de Nantes, et parce que, depuis que l'édit fut enregistré, il veilla à ce qu'il fût strictement observé [1]. En outre

1. Floquet écrit dans son *Histoire du Parlement de Normandie* : « Séparés d'avec les catholiques comme eux-mêmes l'avaient tant voulu, derechef ils devinrent un point de mire pour le peuple qui avait senti vite renaître ses violentes haines et renouvela ses excès. Les anciennes provocations recommencèrent. Un placard trouvé un matin dans les rues de Rouen cherchait à émouvoir contre eux la multitude déjà si mal disposée (27 septembre 1611)... Les injures, les rixes, les voies de fait, les mouvements séditieux recommençaient. Les registres du Parlement à cette époque nous le montrent occupé uniquement à prévenir, à punir, à réprimer ces excès. Chaque jour sont publiées à son de trompe des défenses aux catholiques, aux religionnaires, de « s'attaquer, reprocher, ny injurier, provoquer, offenser l'un l'autre, de faict ou de parolle, au préjudice des edictz de pacification, de proférer des chansons injurieuses et scandaleuses

Henri IV est appelé « le feu roi nouvellement séparé d'avec nous », et l'on exige des poursuites contre ses meurtriers. Le pouvoir est entre les mains de la reine. Toutes ces allusions nous reportent avec évidence au temps de la régence de Marie de Médicis.

A première vue une hypothèse très simple semble devoir lever la contradiction à laquelle nous sommes acculés. Elle est suggérée par le défaut de composition que nous avons signalé déjà dans le *Caducée*. On a remarqué que le *Caducée* se divise en deux parties très distinctes et qui font en quelque sorte double emploi. La première comporte les deux dialogues qui se répondent et se complètent l'un l'autre, du Modeste avec le Prudent puis avec le Ferme ; la seconde est formée de l'entretien des deux cousins et du Modeste. La première, où nous avons relevé les diverses allusions indiquées, serait de peu postérieure à l'assemblée de Saumur, tandis que la seconde, qui s'ouvre avec la mention de la délivrance des dames de Rohan, aurait été ajoutée en 1629.

Mais, outre que plusieurs allusions de la seconde partie seraient, dans cette hypothèse, bien malaisées à éclaircir, le lien étroit qui unit cette seconde partie à la première semble la rejeter absolument. A lire le texte que voici il appert que c'est le jour même où le Modeste s'était entretenu avec le seigneur saintongeais qui joue le rôle du Ferme que la nouvelle relative aux dames de Rohan leur a été apportée, et c'est à propos de cette nouvelle que la discussion s'engage :

> Je luy demande permission de me retirer en ma chambre avec papier et ancre ; c'estoit pour rediger ces propos par escrit les ayant presans en memoire ainsy que j'avois fait ceux du premier. Ce qu'ayant fait avec loisir, comme nous nous mettions à table, arive dans la maison un Gentilhomme de très bonne maison et cousin de mon hoste, lequel ayant fait mettre ses chevaux à l'estable et privement receu, fut de la partie du disner fort peu encommencé. Il ne se donna pas grand loisir sans nous donner pour nouvelles la délivrance de mes Dames et Demoiselles de Rohan, leur gardes ostees et la liberté des prisonniers à la Bastille ; il seconda aussy d'un pardon que la Rayne vouloit faire publier pour les Assemblees tenues depuis la Generale. Je cognu dès l'entree que cetuicy estoit un des *Prudans* et qui ne marchoit pas sans desseing[1].

Nous sommes donc tenus de supposer qu'en parlant de la délivrance des Dames de Rohan, d'Aubigné fait allusion à quelque événement autre que l'emprisonnement du château de Niort, événement dont l'histoire d'ailleurs pourrait fort bien ne pas nous avoir conservé le souvenir. En fait elle l'a conservé, et une phrase du duc de Rohan

qui pussent esmouvoir le peuple à querele ou sédition » ; «de s'assembler en troupes, ains de se contenir et vivre paisiblement ensemble en amis et bons concitoyens » Pendant vingt années et davantage le Parlement prêche la paix, la concorde aux deux partis, de nouveau et plus que jamais émus, et ne s'en fait écouter qu'à grand'peine. »

1. *Œuvres*, édit. Réaume, t. II, p. 88.

dans ses Mémoires va nous éclaircir le mystère. Au printemps de 1612 une difficulté s'étant élevée au sujet de la mairie de Saint-Jean-d'Angély entre la cour et le duc de Rohan, et le duc ayant, en dépit des ordres de la cour, fait procéder à l'élection du nouveau maire, quand la nouvelle en fut arrivée à Paris « il y eut, écrit-il, grand bruit. Tenis et Onglepied qui avaient été envoyés depuis peu de jours à la cour par ledit duc, furent mis à la Bastille. Défense furent faites à sa mère, sa femme et ses sœurs de sortir de Paris, et fut proposé de le venir assiéger ».

Le témoignage de Rohan est corroboré par celui de Pontchartrain. Après avoir conté la « mauvaise manœuvre » de Rohan à Saint-Jean-d'Angély, comment la reine lui envoya des gentilshommes pour le ramener dans son devoir et comment il s'opiniâtra à lui résister, il ajoute : « Sa Majesté fit mettre à la Bastille un gentilhomme et le secrétaire du dit sieur de Rohan qui étaient alors à Paris, et défendit à madame de Rohan sa mère, et à la duchesse sa femme, de sortir de la dite ville sans permission. »

Évidemment il ne s'agit pas là d'un emprisonnement au sens propre du mot comme en 1628. Mais le terme de « délivrance » peut s'appliquer dans ce cas comme dans le cas du château de Niort, et il est certain que d'Aubigné dans le *Caducée* pensait, non à l'emprisonnement de Niort, mais à l'incident de 1612. Les deux pluriels « mes Dames et Demoiselles » ne se justifieraient pas s'il en était autrement, car seules la mère de Rohan et sa sœur Anne furent enfermées après la prise de la Rochelle. Si le texte du pamphlet, tel que nous l'avons, ne paraît pas assez sûr pour que cet argument grammatical soit décisif, notons que chez d'Aubigné il est question en outre de « prisonniers à la Bastille » que la reine fait relâcher. Non seulement en 1629 ce ne serait pas la reine que l'auteur mettrait en cause, ce serait le roi ou mieux le cardinal-ministre, mais encore à cette date je ne vois pas à quels prisonniers il pourrait être fait allusion. S'il s'agit de l'incident de 1612, l'explication nous est fournie par les textes ci-dessus allégués et tout donne à penser que la libération de Ténis et d'Onglepied fut contemporaine de celle des dames de Rohan puisque le même motif avait décidé la Reine à agir contre les uns et les autres.

Cette libération, selon toute vraisemblance, est antérieure de plusieurs jours au moins au 9 mai 1612, puisqu'à cette date Pontchartrain mentionne le retour à Paris de Témines qui, envoyé par la reine, avait obtenu la soumission complète, au moins en apparence, du duc de Rohan. En même temps que la libération des Dames de Rohan, nous avons vu que le Prudent du *Caducée* annonce une autre nouvelle, la nouvelle « d'un pardon que la Reine voulait faire publier pour les assemblées tenues depuis la générale ». Or c'est le 24 avril que cette abolition fut octroyée. L'entretien du Ferme avec son cousin et avec le Modeste serait donc de la seconde moitié ou du

troisième tiers du mois d'avril. Toutefois, comme l'abolition ne fut enregistrée au Parlement que le 25 mai suivant, cette conclusion, qui n'est que probable, pourrait être contestée. Une date approximative, au reste, nous suffit.

D'Aubigné, si nous l'en croyons, aurait pris des notes le soir même de l'entretien, mais il n'aurait rédigé le *Caducée* que plus tard. Le début du dialogue parle d'un délai de « quelques mois » qui se serait écoulé depuis lors. Et, d'autre part, dans les dernières pages nous voyons que d'Aubigné a eu connaissance non seulement de la protestation du synode de Privas contre l'abolition octroyée par la Reine, protestation qui date du 2 juin, mais encore des actes du synode national. Ceci semble bien nous reporter au plus tôt au début de juillet, époque à laquelle le synode s'est séparé (4 juillet).

Toutes ces indications diverses sont donc parfaitement concordantes : les propos que d'Aubigné rapporte ont été tenus, ou sont supposés avoir été tenus à la fin d'avril ou au commencement de mai 1612, et le *Caducée* où nous les lisons a été écrit environ deux mois plus tard, vers juillet de la même année.

*
* *

Une date de composition est intéressante à fixer dans la mesure où elle éclaire l'intelligence de l'œuvre. Les mémoires du temps vont maintenant fournir presque à chaque phrase du *Caducée* un commentaire. L'espace dont je dispose ne me permet pas de montrer combien, à la lumière de l'histoire, les allusions s'éclairent, les argumentations des contradicteurs s'animent. En dépit des défauts habituels à d'Aubigné, le *Caducée* devient une œuvre vivante, attachante comme telle page quasi autobiographique de l'histoire universelle, toute frémissante encore de passions éteintes.

Je dois me borner ici à mettre en garde contre une erreur d'interprétation qui a sa source dans une erreur chronologique. Seule une date inexacte a pu suggérer les termes de *Mea culpa*, « apaisement », bonne entente avec les autres religions.

La doctrine des fermes est visiblement celle qui a toutes les sympathies d'Agrippa d'Aubigné. Ce sont leurs thèses fondamentales qu'il a défendues avec abnégation à l'assemblée de Saumur et dans les assemblées qui ont suivi. Elles sont reprises ici avec une fougueuse ardeur. Contre les prudents le Ferme soutient que la religion réformée ne se maintient en France que par la force et par la crainte ; que ses adversaires ont toujours la volonté de l'extirper quand ils en auront le moyen; que l'organisation politique des protestants est justeet doit subsister dans l'État parce qu'elle est nécessaire à leur sauvegarde.

Ces trois thèses, à proprement parler, apparaissent comme les

pierres fondamentales de la pensée politique de d'Aubigné ; nous les retrouverons à la base de ses traités *Du devoir mutuel des rois et des sujets*, et *Sur les guerres civiles* qu'il écrira près de dix ans plus tard. Elles sont l'âme de cette longue apologie du parti protestant qu'il a intitulée *Histoire Universelle* et, comme il a vécu cette histoire avant de l'écrire, on peut croire avec vraisemblance qu'elles l'ont soutenu dans sa carrière de soldat.

Je suis donc bien tenté de reconnaître d'Aubigné lui-même dans le seigneur saintongeais qui personnifie le Ferme. Le Modeste, qui est sensé écrire le dialogue et qui parle à la première personne est bien encore d'Aubigné sans doute, mais il ne représente qu'une des tendances de son esprit, si je puis dire, et une tendance passagère. Le Ferme est sa vraie image. Passagèrement d'Aubigné est prêt à faire le Modeste. Entendons bien ce qu'il veut dire par là : il est prêt à entrer en composition, non pas du tout avec les adversaires de sa foi — jamais il n'y a été moins disposé — mais seulement avec ceux de ses alliés qui n'ont pas usé de la même tactique que lui. Il consent à renoncer aux termes injurieux dont on les abreuve depuis quelques mois, et voilà tout. Deux voix parlent en lui, l'une, qui lui est naturelle, l'invite à s'emporter contre tous ceux qui, même parmi ses amis, diffèrent d'opinion avec lui, à ne voir en eux que des lâches et des corrompus, à le leur crier en face. L'autre est la voix de la raison politique qui commande de s'unir afin d'être plus forts contre l'adversaire commun.

Sans doute l'effort d'impartialité dont d'Aubigné fait preuve quand il expose la politique des prudents est méritoire. Nous savions déjà qu'il n'était pas au-dessus de ses forces : dans l'*Histoire Universelle* il a jugé avec une réelle équité quelques-uns des chefs catholiques que — *les Tragiques* en font foi — il haïssait à plein cœur. Mais s'il parvient à exposer sous son jour le plus favorable le point de vue des Bouillon, comme il a peine parfois à contenir son indignation : « Les pierres parleront si les hommes se taisent! »

Sans doute encore nous sommes peu accoutumés à entendre d'Aubigné parler de conciliation. Il ne faut pas oublier toutefois que, par cette conciliation, les concessions qu'il est disposé à consentir sont exclusivement des concessions de forme. Elles portent sur les appellations, sur le rappel du passé. Les concessions réelles devront venir toutes de ses adversaires. L'entente est à ce prix. Quand il engage ses interlocuteurs à s'en remettre aux décisions du synode, quelles qu'elles puissent être, en fait le synode a déjà prononcé, et d'Aubigné sait qu'il a prononsé en faveur des fermes. Il n'y a plus aucun risque pour lui à faire acte de « modestie ». C'est par un détour, et avec des formes qu'il invite les Lesdiguières, les Bouillon, les Châtillon, à se ranger à son avis à lui, qui d'ailleurs est l'avis de la majorité des Églises.

L'union que rêve d'Aubigné, et qui doit se faire au profit de ses

idées à lui, n'est qu'un moyen de combat. Elle permettra au parti de lutter plus efficacement contre les forces ultramontaines déchaînées. Ce batailleur incorrigible est capable de discipline quand l'intérêt de son Dieu est en jeu, et il y a en lui plus encore de dévouement vrai à ses croyances que d'amour de la sédition. Dans les derniers temps du règne d'Henri IV, d'Aubigné s'était enfin laissé gagner à la sérénité générale. Enfin il avait compris de quelle valeur était pour les siens l'Édit de Nantes, même modifié, sous un monarque résolu à le faire respecter. La politique extérieure de la fin du règne l'avait ravi : il avait vu avec bonheur le roi de France chercher un appui chez les protestants d'Allemagne pour attaquer la Maison d'Autriche. Mais sitôt que la régente avait renversé tout cela, il avait senti son parti en péril, et tout de suite l'homme du XVI^e^ siècle en lui s'était réveillé, séditieux et combatif, comme si rien n'avait changé autour de lui : « Que vos sûretés, disent les prudents, ne brisent point l'autorité du prince ». Lui, veut que le parti soit fort dans l'État pour faire respecter ses droits. Il ne demande pas la guerre mais il la prépare, persuadé que les siens doivent se rendre redoutables. Et c'est pour mieux organiser la résistance qu'il tend la main aux dissidents.

P. Villey.
Professeur à la Faculté
des lettres de Caen.

XVII^e SIÈCLE

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES SUR DENIS VEIRAS, D'ALAIS

Denis Veiras, d'Alais, est un personnage curieux et énigmatique. Son *Histoire des Sevarambes* marque dans l'histoire des idées « philosophiques » en France. M. A. Lichtenberger, lui a fait une petite place dans son étude sur le *Socialisme au XVIII*e *siècle* ; mais c'est surtout M. Lanson qui, voici quelques années, appela notre attention sur l'œuvre et sur l'auteur dans le cours qu'il professa en Sorbonne sur *les origines et les premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de* 1675 *à* 1748 [1]. Il ne dissimula pas d'ailleurs que Veiras était bien mal connu. Il avait dû se contenter de recourir lui-même et de renvoyer ses auditeurs à la *France protestante* de Haag, et au *Dictionnaire historique*, de Prosper Marchand (article *Allais*).

Les indications que nous avons trouvées dans ces livres nous ont paru incomplètes toujours et parfois contradictoires ; aussi avons-nous eu le désir imprudent de les contrôler et de les compléter. Bien que nous ayons eu la bonne fortune de trouver à Oxford, dans des dossiers de la vieille bibliothèque Bodléienne, quelques documents relatifs à notre personnage, bien que nous ayons obtenu partout pour nos recherches le concours d'auxiliaires aimables et savants [2],

1. Voyez les notes prises à ce cours et publiées dans la *Revue des Cours et Conférences* de 1907-8, p. 147 et suivantes. Depuis que j'ai écrit ces pages MM. Chinard et Atkinson ont parlé des *Sevarambes* dans leurs ouvrages sur l'exotisme américain et les voyages extraordinaires au XVIIe siècle, mais sans rien apporter sur la biographie de l'auteur.

2. Je veux signaler l'obligeance avec laquelle ils ont fait pour moi des enquêtes fastidieuses. M. Rudler, alors professeur à l'Université de Londres, n'a pas craint de prendre sur un temps bien précieux pour rechercher des textes qui ne sont, à ma connaissance, qu'au British Museum, et m'en envoyer des copies ou d'excellentes analyses. Mon excellent ami, Georges Mazeran, archiviste-paléographe, depuis mort pour la France, mes collègues MM. Cayrou, Rivero, Louis Villat avaient bien voulu fouiller ou faire fouiller pour moi dans des archives et des bibliothèques de Paris, de Toulouse, d'Alais et de Montpellier. J'ai aussi de grandes obligations à mon beau-père M. F. Greif, conseiller à la Cour d'Appel de Nîmes, à M. Bondurand, archiviste départemental du Gard, et à M. Trial, président du Consistoire de Nîmes. J'ai mis aussi à contribution la grande érudition et l'obligeance de M. N. Weiss, conservateur de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme ; malheureusement ce riche dépôt de documents ne possède rien sur Veiras.

notre moisson est bien pauvre, et nous nous excusons humblement d'apporter si peu.

De quels éléments disposais-je pour diriger mes investigations? Haag, comme tous les auteurs d'encyclopédies qui mentionnent Veiras, s'est renseigné chez Prosper Marchand, et Marchand, pour la biographie du personnage, ne fait guère que traduire une notice allemande parue antérieurement, qu'il n'interprète d'ailleurs pas toujours très justement. C'est à cette notice que nous devrons nous reporter, si nous voulons atteindre, sans intermédiaire, la tradition la plus ancienne, relative à Veiras. Elle se trouve dans un article de novembre du journal littéraire de Thomasius : *Freymüthige, jedoch Vernunft-und Gesetzmässige Gedanken über allerhand fürnemlich aber neue Bücher, durch alle zwölff Monat des* 1689. *Jahrs, etc.*, réuni à Halle, sous la date de 1690. Cette notice contemporaine est précieuse bien que rien n'en authentique les affirmations, car elle semble provenir d'un homme qui a personnellement connu Veiras, sans doute de quelque Français réfugié en Allemagne : ces indications biographiques sont rédigées dans un allemand incertain, où l'incorrection se mêle au gallicisme.

Ce témoignage sera donc notre guide essentiel. Mais il rappelle singulièrement certaines aventures du héros dont Veiras conte le voyage dans les terres australes, le capitaine Siden. Nous pouvons donc penser que l'histoire de ce personnage au nom révélateur (Siden étant l'anagramme de Denis), tient de l'autobiographie. Notons aussi qu'un autre héros du roman, Sevaris, devenu le législateur du pays Sevarambe, dont le nom présente l'anagramme de Veiras, aura peut-être lui aussi quelque chose de notre auteur. N'oublions pas enfin, pour compléter notre information, les préfaces, privilèges, dédicaces des divers ouvrages connus de Veiras. Telles sont les sources imprimées que j'avais à ma disposition, et qui m'ont permis d'orienter mes recherches dans quelques dépôts d'archives.

Famille et origine. — Denis Veiras se fit par la suite appeler M. d'Alais, et il signait généralement D. V. d'Allais. Son ami, qui ne le désigne que sous ce nom, rapporte à Thomasius : « Son origine, autant que je m'en souvienne (et comme il me l'a conté lui-même) était une famille noble de Languedoc, où voici peu d'années, vivait un baron d'Alais, de sa famille, qui a commandé à un moment les armées du roi. » Cette parenté semble être de pure fantaisie. Outre que les recueils nobiliaires restent muets sur les liens qui pourraient unir notre personnage à la famille de ce noble officier, il apparaît assez que ce mot Alais, ne fait que trahir sa ville d'origine : D. V. D. E. L. : voici comme des extraits de privilèges royaux le désignent, c'est-à-dire Denis Veiras d'Alais en Languedoc. Locke le connaissait sous le nom de Veiras[1]. Un nîmois, Jean Graverol, qui tenait un livre de

1. Le Clerc, *Bibliothèque choisie*, 1712, t. XXV, p. 402.

lui, inscrivait sur la page de titre : *Donum Dom. Veiras*[1]. D'ailleurs le capitaine Siden n'est point de famille noble ; ses parents, comme ceux de Veiras, le destinent à la robe ; c'est dire qu'ils voient là un moyen d'élever sa condition. Et de Sevaris, qu'il peint d'un rang distingué, voici ce que Veiras nous dit : « Sa famille s'était conservée avec éclat pendant toutes les guerres, malgré les persécutions des Tartares, jusqu'au temps de cet Alestan (père de Sevaris), qu'elle perdit beaucoup de son ancienne splendeur par la malice des puissants ennemis que l'envie lui avait suscités[2] ». On croit bien reconnaître ici l'aveu d'une extraction médiocre, qui se cache derrière de hautaines, et lointaines, prétentions à une plus noble origine. Veiras devait vis-à-vis de ses relations, se donner lui-même pour une sorte de Sevaris, né d'une famille glorieuse mais abaissée par de tristes et injustes circonstances.

Ce qui paraît assuré, c'et que cette famille était protestante. Le correspondant de Thomasius est formel sur ce point : « Ce d'Alais, dit-il, était de la religion réformée, et ses parents avaient été opprimés comme d'autres. » Il signale ensuite à plusieurs reprises que sa religion lui interdisait toute charge et tout avancement. De même nous savons que Sevaris était « né Parsi », au milieu de Mahométans, et « qu'il fut élevé dès sa plus tendre jeunesse dans la religion de ses pères[3] ».

Naissance et jeunesse. — S'il s'agit de fixer la date de sa naissance, les incertitudes commencent. Nous verrons que, selon toute vraisemblance, il eut vingt et un ans, avant le temps du traité des Pyrénées (1659), ce qui empêcherait de situer sa naissance au delà de 1638 ; d'autre part, il semble qu'il ne devait avoir guère plus de trente ans, en 1665. C'est donc entre 1635 et 1638 que je suppose qu'il est né : mais il m'a été impossible de vérifier cette hypothèse sur des pièces authentiques : les registres de baptêmes, tenus par les pasteurs protestants d'Alais, ont bien existé autrefois aux archives municipales de cette ville ; mais si de vieux employés se souviennent d'en avoir vu autrefois la collection complète, des visiteurs indélicats l'ont sans doute dépareillée : les volumes relatifs aux années comprises entre 1618 et 1677 font aujourd'hui défaut.

A l'enfance de Veiras il nous est peut-être permis de rapporter

1. Ce livre est à la bibliothèque municipale de Nantes, sous la cote 33 705. Je note que ces deux contemporains orthographient ainsi le nom Veiras. Le *Moreri*, à l'article *Sevarambes*, dit Denys Vairas. M. Lanson écrivait Vairasse, d'après l'anagramme du nom de Sevarias. Mais Sevarias n'est pas le nom véritable du héros éponyme des *Sevarambes* qui s'appelle exactement Sevaris Ambarces, fils d'Alestan. Enfin, j'indique pour mémoire qu'à Alais, où le souvenir du personnage s'est conservé, puisqu'une rue de la ville porte son nom, on orthographie son nom Veyrasse.

2. *Histoire des Sevarambes* (1715), t. I, p. 164.

3. *Id., ibid.*

ce qu'il a dit de la jeunesse de Sevaris. Il nous suffira de réduire ce qu'il y a d'excessif dans l'éloge, et qui justement nous fait ici soupçonner l'autobiographie :

Pendant les six premières années de son âge, Sevaris fut élevé parmi les femmes du palais de son père.... Mais Alestan (son père) qui était un homme d'esprit, et très habile dans l'astronomie et dans toutes les sciences reçues parmi les Parsis, ayant remarqué dans cet enfant tous les caractères d'un naturel extraordinaire... résolut de cultiver son esprit.... Outre la douceur naturelle et l'inclination honnête qui paraissaient dans ce jeune prince, il vit bientôt briller en lui un esprit vif, pénétrant et judicieux, accompagné d'une mémoire très heureuse, ce qui se rencontre rarement dans une même personne.... A l'âge de seize ans, Sevaris savait parfaitement la langue italienne, entendait assez bien la latine et la grecque, et avait lu dans toutes ces langues les auteurs qui pouvaient le plus contribuer à polir son esprit et le confirmer dans l'amour de la justice et de la sagesse [1].

Retenons que Veiras devait être un enfant bien doué, fils d'un père instruit, ce qui n'était pas rare dans ce milieu protestant. [2] Mais vers l'âge de seize ans, la vie du jeune homme que ses parents destinaient à la robe, se modifia brusquement. Peut-être ici encore faut-il voir dans la vie de Sevaris, une allusion romancée à cet épisode de la jeunesse de Veiras? Alestan « qui n'était considérable que dans une religion persécutée », à la suite d'une rixe avec un seigneur voisin accompagné de ses amis, « tous mahométans », et « puissants à la cour du Sophi et dans le pays même », s'exile et fait voyager son fils : peut-être à la suite d'une querelle avec quelque voisin catholique, le père de Veiras a-t-il éloigné celui-ci, tout en s'éloignant momentanément lui-même. En tout cas, vers seize ans, nous trouvons notre jeune homme dans les armées de Piémont. Ici, le récit du biographe anonyme et les aventures de Siden s'accordent et se complètent : « Dans sa seizième année, dit le mémoire imprimé par Thomasius, il était allé dans les troupes du Roy, alors en guerre dans le Piémont ». Et Veiras précise ainsi ce qu'il advint de Siden :

A peine étais-je dans ma quinzième année que je fus à l'armée en Italie, revêtu d'un emploi qui m'y retint près de deux ans, avant que je pusse retourner dans mon pays, où je ne fus pas plus tôt arrivé que je me vis obligé de marcher en Catalogne, avec un commandement plus considérable que celui que j'avais auparavant. J'y fis la guerre pendant trois ans [3].

Ces indications ne nous donnent pas de dates précises : pendant la minorité de Louis XIV, il y a eu presque chaque année des cam-

1. *Histoire des Sevarambes*, t. I, p. 165 et 167.
2. Alestan, le père de Sevaris, était grand prêtre du Soleil. En faut-il conclure que le père de Veiras était ministre protestant? C'est possible, mais bien conjectural ; et il semble que son premier biographe n'eût pas négligé cet important détail.
3. *Histoire des Sevarambes*, t. I, p. 2.

pagnes en Piémont et en Catalogne ; pourtant il est sûr que le traité des Pyrénées y mit fin. Ce fait et les chiffres que Siden nous fournit, nous permettent donc de dire qu'il fut probablement aux armées de quinze à vingt ans environ, et de placer les campagnes qu'il fit entre les années 1650 et 1659[1].

Vers vingt et un ans, nouvelle modification dans la vie de Veiras : « A son retour, imprime Thomasius, il s'était remis aux études, si bien que jeune encore, il avait été reçu docteur en droit. » La vie de Siden, ici encore, semble en rapport étroit avec celle de Veiras. Voici en effet ce que l'auteur lui fait dire :

> Je n'aurais pas quitté le service, si la mort imprévue de mon père ne m'eût rappelé pour prendre possession du bien qu'il m'avait laissé, et obéir aux ordres de ma mère.... Les commandements de ma mère me firent quitter l'épée pour la robe. Il fallut s'appliquer à l'étude du droit, où je fis d'assez grands progrès dans quatre ou cinq années de temps, pour pouvoir prendre le grade de docteur. Je fus aussi reçu avocat en la cour souveraine de mon pays[2].

Ainsi donc, vers vingt-quatre ou vingt-six ans, Veiras aurait été reçu docteur en droit, probablement à la Faculté de Montpellier, et avocat, sans doute au Parlement de Toulouse. Les registres de la Faculté de Montpellier et du palais de justice, à Toulouse, sont malheureusement muets sur l'obtention du grade et sur la réception en Cour de notre personnage.

Mais la vie de Veiras ne pouvait longtemps rester calme. Bientôt il se lasse du droit et de la robe. « Comme de ce côté-là, dit son biographe, il n'avait aucun avancement à espérer, les Réformés n'étant élevés à aucune charge, et toute pratique leur étant interdite, il s'était tourné vers l'Angleterre. » Si sa situation de protestant explique en partie le découragement de Veiras, il nous signale d'autres causes possibles de son inconstance, quand il fait parler Siden :

> Lorsqu'il fallut descendre à la pratique du Palais, je la trouvai si épineuse et si servile, qu'en peu de temps, je fus entièrement dégoûté.... Dans le temps que je pensais aux moyens de m'en délivrer, ma mère mourut, sa mort me mit en état de pouvoir disposer de moi et de mon bien.... Je me défis de tout mon bien, à une terre près, que je me réservai pour une retraite en cas de nécessité[3].... Après cela, je commençai de parcourir presque toutes les pro-

1. Il n'y a point espoir de trouver aux archives du Ministère de la Guerre des renseignements relatifs à Veiras. Ce n'est qu'à partir de 1700 que l'on a classé les dossiers de tous les officiers ; et dans les registres antérieurs, essentiellement constitués par les correspondances des chefs d'armées, « on n'a aucune chance de trouver des renseignements sur des personnages secondaires » (Communication de l'archiviste du Ministère).

2. *Histoire des Sevarambes*, t. I, p. 2.

3. Ce doit être une allusion au bien qu'il possédait à Saint-Quentin, près d'Uzès (aujourd'hui Saint-Quentin-la-Poterie), où Le Clerc nous apprend que Veiras vécut un certain temps. (*Bibliothèque choisie*, 1713, t. XXVI, p. 460-461.

vinces du royaume de France, et m'étant arrêté à la fameuse ville de Paris, ce séjour me parut si charmant, qu'insensiblement j'y restai près de deux ans, sans m'en éloigner[1].

Siden raconte ensuite qu'il va en Allemagne, en Suède, en Danemark, aux Pays-Bas, puis qu'il part pour les Indes orientales ; et la part du roman doit ici se faire plus grande : du moins pouvons-nous croire que, vers vingt-six ou vingt-huit ans, après quelques voyages et un séjour à Paris, Veiras gagné par le goût des aventures, parvient enfin en Angleterre.

Séjour en Angleterre. — Ici le biographe nous donne enfin des dates. Citons le passage entier, il est essentiel :

Il s'était tourné vers l'Angleterre et là, par son habileté, il avait su s'attirer l'affection de plusieurs illustres ministres de la Cour ; grâce à quoi il avait intimement connu l'état de ce royaume et les intrigues intestines de la Cour. En l'an 1665, comme les Anglais faisaient la guerre avec ceux de Hollande, il s'est trouvé sur le bateau amiral, commandé par le duc d'York d'alors, et fut témoin des batailles navales qui eurent lieu. Après cela il est resté longtemps encore en Angleterre, jusqu'à ce qu'enfin un ministre de la Cour au service de qui il s'était engagé tombât en disgrâce, dût, une fois dénoncé comme conspirateur, se sauver en France ; M. d'Allais resté près de lui, s'en alla avec lui à Paris[2]. Plus tard, en l'année 1672, il alla en Hollande avec les armées françaises, et il y assista à toutes les conquêtes du roi.

Ce texte appelle des commentaires, et Marchand, tout le premier, l'a interprété : il suppose, sans autre indice que le rapport des dates, que le ministre, dans la chute duquel Veiras fut entraîné, est Clarendon, qui fut effectivement disgrâcié en 1667, et se retira sinon à Paris, du moins en France. Ensuite, il précise les mots : « il alla en Hollande avec les armées françaises », en les traduisant : « il rentra dans le service ». Il y a là, je crois deux erreurs.

La présence de Veiras en Hollande, en 1672, est certaine, mais il n'y était pas dans les conditions que les biographes ont jusqu'ici reproduites. Dans une lettre autographe, dont nous aurons à reparler, et qui se trouve à la bibliothèque Bodléienne, Veiras dit en effet : « About two years after (après 1670), I met him in the Low Countries, whither I vas gone with the King of England's Plenipotentiarys, in the first year of the war, and some time after Soulsbay fight[3] » ; ce qui nous montre bien que s'il était en Hollande alors, ce n'était pas comme officier de l'armée française, mais comme attaché aux

1. *Histoire des Sevarambes*, t. I, p. 3 et suiv.

2. Ce texte important est malheureusement peu correct. Est-ce que je l'interprète mal? Le voici : « bis endlich ein Minister von Hof, bei welchem er sich engagiret hatte, in disgrace gerieth, und weil er *vor* einen Comploteur angegeben wurde, sich nach Frankreich salviren musst, bei *welcher* Mons. d'Allais geblieben und mit nach Paris gekommen. »

3. Mss. Rawlinson, A, 188. Fos 262, 263.

plénipotentiaires anglais, c'est-à-dire à Buckingham et Arlington qui, avec Halifax, allèrent négocier à La Haye en 1672. D'ailleurs, dans un autre passage de cette même lettre, Veiras nous apprend qu'en 1670, il était à Londres. L'hypothèse de Marchand, qui clôt en 1667 le séjour de Veiras à Londres, ne paraît donc pas acceptable[1].

D'autre part, nous savons, par la lettre de Veiras dont je viens de parler, qu'il était à Paris vers 1674 ou 1675. Nous savons aussi que son *Histoire des Sevarambes*, dont la première partie, qui parut d'abord en anglais à Londres, est datée de 1675, n'obtint un privilège pour l'édition française qu'en 1676. Aussi reprendrai-je à mon compte un argument de Marchand, très judicieux, mais qui avait dans son article le défaut d'être en contradiction formelle avec l'hypothèse par laquelle il fixait le départ de Veiras, à la chute de Clarendon, en 1667 :

> Pour moi je trouverais plus vraisemblable que l'auteur se trouvant en Angleterre et sachant l'anglais, avait commencé d'y faire imprimer son ouvrage en cette langue, mais qu'ayant été obligé de se retirer en France, il y fit reprendre et continuer son histoire en français.

Si donc c'est entre 1672 et 1676 que Veiras, compromis dans la chute d'un ministre anglais, dut quitter Londres, ne sommes-nous pas conduits à supposer qu'il s'agit de la disgrâce, survenue en 1674, de Buckingham ou d'Arlington, les deux ministres de la Cabale, autour desquels nous l'avons déjà trouvé, l'an 1672, en Hollande[2]? Il est vrai que ni l'un ni l'autre ne se retira en France comme avait fait Clarendon, en 1667, mais il faut remarquer que Buckingham en avait eu longtemps l'intention, ainsi qu'en témoigne la correspondance de Ruvigny avec le ministre des Affaires étrangères de France[3]. Veiras avait pu partir en pensant que son maître le rejoindrait bientôt. Et nous savons, du reste, que Buckingham dont la politique fut alors, assez trouble, conspirait avec de médiocres gens[4], parmi lesquels un Veiras n'était point déplacé[5].

1. On dira peut-être qu'il est revenu en Angleterre, après un premier départ. Mais il est difficile d'imaginer que le même homme ait pu s'attirer successivement la confiance de Clarendon, et celle des ministres de la Cabale, Buckingham ou Arlington.

2. Notons que sa présence dans l'entourage de ministres de la Cabale, explique très bien les relations que Le Clerc affirme qu'il eut avec Locke, le conseiller de Shaftesbury.

3. Archives des Affaires étrangères. *Correspondance d'Angleterre*, t. CXI, fos 82, 144, 199, t. CXII, fo 31.

4. Voir en particulier un extrait de la *Vie du Comte de Clarendon*, cité par Cobbett, dans sa *Parliamentary History*, t. IV, p. 135.

5. J'accepte, faute de preuves du contraire, l'affirmation que Veiras était dès 1665 en Angleterre : son séjour aurait donc duré au moins neuf ans. Pourtant, comme il parle dans sa préface de l'*Histoire des Sevarambes* des opérations maritimes de la guerre de 1672, à laquelle il fait encore une allusion précise

Retour en france. Vie laborieuse et besogneuse. — Revenu à Paris, vers 1674, il semble bien que c'est là que Veiras a désormais vécu. Plus d'aventures, sinon les difficultés quotidiennes d'une vie nécessiteuse ; plus de vastes horizons, plus d'intrigues d'état : il s'installe à demeure dans un coin de la grande ville, au faubourg Saint-Germain, rue de Bussi (1677-1678) [1], rue du Four (1680-1682) [2], rue Sainte-Marguerite (1683) [3] : il ne perd pas de vue le Petit-Marché Saint-Germain. C'est l'époque où il publie ses divers ouvrages ; à vrai dire, il avait peut-être déjà donné quelques pièces [4], mais elles sont inconnues. Il obtient, le 13 février 1676, privilège pour la première partie de son *Histoire des Sevarambes* : elle est imprimée pour la première fois, le 26 janvier 1677, et paraît avec une dédicace à Riquet, baron de Bonrepos, l'illustre compatriote de Veiras, le créateur du canal du Languedoc. Le 20 août 1677, nouveau privilège, à la fois pour la seconde partie de l'*Histoire des Sevarambes* et pour une *Grammaire méthodique*. C'est bientôt, le 18 décembre 1677, que la fin des *Sevarambes* est imprimée. La *Grammaire* française, elle, ne paraîtra que le 17 novembre 1681, et l'*abrégé* anglais, de cette *Grammaire*, le 17 avril 1683. Il vend lui-même ses livres, mais il a d'autres profits : il enseigne le français et l'anglais à des disciples des deux nationalités, il enseigne l'histoire et la géographie, fait des traductions quand on lui en demande : il fait tout ce que fait un homme qui a besoin de gagner sa vie. Voici d'ailleurs ce que son biographe nous apprend sur cette période :

A son retour, on lui a souvent proposé un emploi, mais comme il ne voulait pas changer de religion, cela demeura sans effet. Enfin, quand il vit qu'il n'y avait aucun espoir d'émerger, dans l'impossibilité de faire mieux, il résolut de donner des leçons de langue anglaise et française [5],

dans le fragment de lettre, cité plus haut, on peut se demander si, à distance, l'ami de Veiras qui a conté sa vie n'aurait pas confondu les faits et les années ; la bataille de Texel étant demeuré un des exploits les plus fameux du duc d'York, il aurait parlé de cette campagne navale au lieu de celle de Solsbay. En effet nous savons qu'au cours de cette dernière campagne Buckingham avec Halifax séjourna sur le bateau du duc d'York (Archives des Affaires étrangères. *Correspondance d'Angleterre*, t. CV, f^os^ 119 et 120). En supposant comme tant d'indices nous l'ont fait croire, Veiras attaché à Buckingham, nous aurions une explication plausible de sa présence inattendue sur un vaisseau-amiral.

1. « Entre un apothicaire et un pâtissier », spécifie la feuille de titre de l'*Histoire des Sevarambes* (2^e^ partie).

2. Cf. la feuille de titre de la *Grammaire méthodique*, et une déclaration notariée qui se trouve à la bibliothèque Bodléienne (Ms. Rawlinson, A, 188, f^o^ 260).

3. Cf. la feuille de titre de l'*Abrégé*, anglais, de sa *Grammaire*.

4. Du moins l'affirme-t-il dans la dédicace de l'*Histoire des Sevarambes* (1^re^ partie tout en reconnaissant que ces pièces, il les a publiées « sans les dédier à personne et même sans y mettre son nom ». D'ailleurs, peut-être ne s'agit-il que de l'édition anglaise des *Sevarambes*.

5. Marchand indique qu'aux Provinces-Unies, à la date où il compose son article, bien des Français réfugiés en Hollande se souviennent encore d'avoir eu Veiras pour précepteur et d'avoir reçu de lui ses livres en cadeaux.

comme aussi d'histoire et de géographie, qui lui permirent, comme il disait de « rouler ». Une fois que deux jeunes comtes de Lichtenstein se trouvèrent à Paris, la place de gouverneur auprès d'eux lui fut offerte, et il la remplit en effet, pendant leur séjour dans cette ville [1].

Il fut un grand ami des Jansénistes ; mais il ne pouvait s'empêcher de railler souvent, pour leurs absurdités, les prêtres vulgaires qui pourtant lui demeuraient attachés, et à cause de ses nombreux mérites, prenaient bien tout ce qui venait de lui ; par eux il aurait pu avoir un grand avancement, si seulement il avait voulu se rapprocher d'eux.

Ailleurs, l'ami de Thomasius rapporte que « ses conférences étaient fort suivies de gens de lettres et d'abbés qui lui firent une réputation d'homme d'esprit », et il cite parmi ceux qui faisaient un cas particulier de notre homme, le célèbre géographe M. Sanson [2].

Combien de temps dura cette vie besogneuse à Paris, c'est ce qu'on ne sait point. Après la publication, en 1683, de l'abrégé anglais de sa *Grammaire*, je n'ai plus trouvé trace de Veiras. Il apparaît qu'il ne s'est point converti au catholicisme, et, puisqu'aussi bien on n'a point d'indication qu'il ait émigré, cela laisse croire, qu'il n'a pas dû survivre de beaucoup à la Révocation de l'Édit de Nantes, si même il a vécu assez pour la voir. Bayle, en 1691, dans un passage bien vague de sa *Cabale chimérique*, en parle comme s'il vivait encore. Mais ce passage même prouve que si Bayle avait vu autrefois Veiras il ne le connaissait point bien intimement. Quant au biographe, informateur de Thomasius, dès 1689, il parle de Veiras au plus-que-parfait, comme d'un disparu.

L'homme. — Le biographe ami de Veiras fait de lui un bel éloge :

> Sa taille et son visage avaient quelque chose de spécial, et il avait ce qu'on appelle une physionomie heureuse. Toutes ses actions étaient bien éloignées de l'hypocrisie, mais tendaient à l'honnêteté et il avait un goût singulier pour la morale : il en faisait volontiers des discours, car il avait l'élocution facile et agréable.

Négligeons ici des agréments physiques, auxquels Veiras donnait peut-être quelque prix lui-même, puisqu'il insiste, à plusieurs reprises, sur le mérite à cet égard du capitaine Siden ou de son héros Sevaris. Contentons-nous de discuter la valeur morale de Veiras. Or son atti-

1. On peut même se demander s'il n'eut pas un poste, presque officiel, dans la maison du jeune duc de Chartres. Sa *Grammaire* en effet porte sur le titre, et dans la préface, qu'elle a été *composée pour l'instruction particulière de Mgr le duc de Chartres*. Mais peut-être ne faut-il voir là qu'une preuve, entre tant d'autres, de la popularité dont jouissait le jeune prince, né en 1674, et qui était le second héritier de la couronne. Je n'ai pas trouvé trace de Veiras sur les états des maisons princières que j'ai pu consulter.

2. Il s'agit, sans doute de Guillaume Sanson. Nous avons retrouvé un livre de ce savant, donné en cadeau par Veiras, à l'un de ses élèves, Jean Graverol, de Nîmes (l'homonyme et probablement le neveu du pasteur protestant, plus tard réfugié à Londres).

tude, au cours d'une affaire sur laquelle des documents édifiants nous sont parvenus, nous laisse bien penser que ce pauvre homme, dans une vie étroite et misérable, faisait peut-être souvent de beaux sermons de morale, mais ne craignait point à l'occasion de faire argent de tout, même de sa parole et de ses amitiés.

Parmi les personnages qui fréquentèrent le logis de Veiras à Paris, entre 1675 et 1679, et qui réclamèrent ses services pour des traductions, et peut-être quelques travaux cartographiques, il y avait un aventurier anglais, qui se faisait appeler le colonel Scott [1], et que Veiras avait autrefois connu à Londres, dès 1670, et rencontré à nouveau en 1672, dans les Provinces-Unies. Les relations entre les deux hommes étaient fort amicales. Quand il avait les poches pleines d'argent, Scott aimait à venir rue du Four, et offrait à Veiras un bon dîner que les amis faisaient monter de chez le traiteur voisin ; bien plus, quand son hôte était gêné, Scott offrait de lui prêter quelques pistoles, et même quelques louis : « manières d'agir fort obligeantes, et, dit Veiras, c'est ainsi qu'on se fait de vrais amis [2] ». Point toujours pourtant.

Il arriva en effet que ce même Scott, pour se venger du Secrétaire de la Marine d'Angleterre, Pepys, qui l'avait fait arrêter comme espion quelque temps en 1678, tenta d'impliquer Pepys dans le fameux « complot papiste » et l'accusa de trahison en faveur du gouvernement français, accusation qui entraîna d'abord la chute de Pepys, et son internement à la Tour de Londres, en 1679. Bientôt, Pepys, désireux de se justifier, fit de grandes dépenses pour recueillir, tant en France qu'en Angleterre, des témoignages établissant l'indignité de son accusateur. C'est alors que Veiras, l'ami et l'obligé de Scott, entra en scène et, profitant de ce que son intimité avec Scott lui avait appris sur ce personnage, offrit, pour un bon prix, sa déposition contre le colonel.

Il sut que le beau-frère de Pepys, Balthasar Saint-Michel, était venu en France pour recueillir des informations, et il s'arrangea pour lui faire savoir qu'il avait bien des choses à dire ; mais en même temps, qu'il entendait ne point avilir, en le donnant à trop bon compte, un témoignage comme le sien. Aussi, au mois de juillet 1679, devant des Anglais résidant à Paris qu'il avait toutes raisons de croire en relations avec Saint-Michel, il faisait sans scrupule une déclaration de principes :

> Il avait reçu récemment la visite d'un M. Saint-Michel, et bien que le dit Saint-Michel ait causé avec lui sans aborder le sujet, il avait bien vu de quoi il s'agissait, qu'il voulait recueillir des informations sur le colonel John Scott ; mais bien que je connaisse, disait-il, assez de ses mauvaises actions,

1. Sur ce personnage singulier, voir une plaquette : G. D. Scull, *Dorothea Scott*, Printed for private circulation, Oxford, 1883, in-8.
2. Bibliothèque bodléienne, Ms. Rawlinson, A 188, f^os^ 252-3.

tant en Hollande qu'en France, pour le faire pendre, pourtant, par Dieu, je n'en découvrirai rien, à moins que je ne puisse en obtenir quelque chose. Et à l'un d'eux qui avait reçu lui aussi la visite de Saint-Michel il affirma que c'était le moment et l'occasion pour lui de faire sa fortune, qu'il serait un sot et un âne, s'il disait quoi que ce fût de ce qu'il savait sur la mauvaise conduite de ce Scott, sans être d'abord assuré du profit qu'il en tirerait[1].

Dans des conversations avec un de ses élèves, le jeune Latour, sur l'indiscrétion de qui il devait pouvoir compter, il précisait ses prétentions tout en jouant à l'honnête homme, surtout en faisant savoir que si on ne l'achetait pas bien vite, peut-être la partie adverse prendrait-elle les devants :

Il y avait une personne ici, à Paris, qui sachant qu'il connaissait fort le dit John Scott et qu'il savait le détail de sa vie, le vint trouver et lui offrit vingt mille livres avec cent écus pour les frais de son voyage, s'il voulait aller à Londres déposer contre le dit Scott, et il n'a jamais voulu, aimant mieux son honneur que tous les biens du monde ; il est vrai qu'il savait des choses contre lui, que le dit Scott lui a dit de sa propre bouche, étant à Paris, qui étaient plus que suffisantes pour le faire rouer tout vif, eût-il dix mille vies, parlant seulement des choses qui regardaient le roi d'Angleterre et l'État..., mais il serait le dernier de tous les hommes si un ami, buvant et mangeant avec lui, et parlant franchement, venait à lui dire des choses qui pussent lui porter préjudice, et qu'ensuite de cela il allât déposer contre lui, il mériterait lui-même châtiment, et pour cent empires il ne déposerait jamais contre lui ; il avait écrit au dit M. Scott qu'on lui avait offert vingt mille livres pour déposer contre lui à Londres, et qu'il n'avait pas voulu, et le dit S[r] Scott lui avait fait faire réponse, afin que cela ne parût pas de sa main par un sien ami qui était ami de tous les deux, lequel remerciait fort le S[r] Dalès de son honnêteté et lui dit qu'on parlait de lui, que cette généreuse action lui avait acquéris[2] une grande réputation parmi ceux qui le connaissaient, et que si jamais, en attendant qu'on le remerciât autrement, on pouvait lui rendre quelque service en Angleterre, qu'on le servirait en tout ce qu'on pourrait[3].

Veiras eût préféré sans doute que Scott le remerciât *autrement*, et si celui-ci avait une fois de plus mis généreusement la main à la bourse, peut-être Veiras eût-il gardé bouche cousue, mais ou bien Scott, qui, selon le mot de Veiras « aujourd'hui était misérable et n'avait pas un sol, et demain bouillonnait d'or et d'argent », était dans une de ses mauvaises passes, ou bien il jugea que les accusations d'un Veiras ne sauraient être redoutables. En tout cas, du côté de Pepys, on ne se montra pas plus empressé. Les conditions de Veiras paraissaient excessives. On essaya de se passer de lui en demandant à Latour un rapport détaillé de tout ce qu'il avait entendu dire par son maître d'anglais ; on essaya aussi de jouer de finesse

1. Ms. Rawlinson A, 188, f[os] 254, 255 (en anglais).
2. C'est l'anglais que Veiras enseignait au jeune Latour, qui rédigea ce rapport, et non le français !
3. Ms. Rawlinson, A, 188, f[os] 252, 253.

avec lui. En effet, voici ce que le capitaine de Moralès écrivait à Pepys, le 17 juillet 1680 :

Cependant, je ménage fort l'esprit de M. Dally afin de l'obliger de lui-même à déclarer ce qu'il sait dans cette affaire : les promenades que je lui fais faire, et les repas que je lui donne souvent, l'obligent à se lier d'amitié avec moi, ce qui me fait prendre des mesures justes pour savoir tout ce qui s'est passé entre lui et ce colonel Scott, et je ne lui fais pas connaître dans quelle vue je lui procure tous ces divertissements, pendant lesquels je lui fais dire une partie de la vérité, et quand j'aurai tout su de lui, je le rendrai capable à certifier comme moi, lorsque le temps le requerra. Je n'ose pas le trop presser, car s'il savait avec quel dessein je le vois, il pourrait écrire au colonel Scott. C'est pourquoi, je le ménage comme si votre affaire me touchait, et je vous réponds que je me rendrai maître de son esprit, et que vous devez faire fonds sur ce que je vous mande[1].

Peut-être Veiras se jouait-il des ruses grossières de l'agent de Pepys, et faisait-il ainsi le niais pour se faire traiter plus longtemps !

Enfin, le 29 octobre 1680, un horloger anglais du quartier Saint-Sulpice obtenait de lui que, devant deux notaires, il fît une déposition officielle et signée où il reconnaissait :

Que le dit S^r colonel Scott lui fit voir une carte marine qu'il avait faite du Canal entre la France et l'Angleterre, dans laquelle étaient marqués les ports et les rades des royaumes de France et d'Angleterre, et de plus déclare le dit S^r d'Allais qu'il a entendu dire au dit colonel Scott plusieurs choses contre le roi et le royaume d'Angleterre... ce que le dit S^r d'Allais offre d'affirmer par-devant tous juges, en tel lieu que ce puisse être[2].

La pièce fut expédiée à Pepys qui remercia Veiras par une lettre qui en demandait plus encore, en faisant de belles promesses, et d'habiles compliments :

« Je jugerais bien mal de ma part, écrivait-il, de recevoir un si grand service de qui que ce fût sans le reconnaître, et par suite je prends la liberté de vous répondre que, comme mon affaire ne réclame d'autres secours que celui de la vérité, pour ce que vous m'avez communiqué d'une façon si inattendue pour m'y aider, et pour les services, en faveur de la justice, que vous voudrez bien encore me rendre à ce propos, vous n'aurez pas à vous repentir de ce que vous m'aurez accordé ».

Il terminait en demandant un rapport détaillé, en anglais, puisque Veiras « possédait cette langue aussi bien que la sienne propre[3] ».

Le 30 novembre 1680, Veiras répondait par une longue lettre où, se fondant sur son amour de la justice, et son désir de servir un honnête homme dans la peine, il accusait formellement Scott d'avoir dans

1. Ms. Rawlinson, A 188, f° 284.
2. *Id.*, 188, f° 260.
3. Copie de cette lettre du 31 octobre (vieux style) se trouve dans Ms. Rawlinson, A, 194, p. 221 (en anglais).

les Provinces-Unies reçu de l'argent pour lever un régiment, et de l'avoir gardé pour lui, et aussi de s'être livré à des travaux d'espionnage entre les deux pays de France et d'Angleterre [1]. Veiras oubliait qu'il avait autrefois collaboré, comme traducteur, à ces travaux de Scott, et qu'ils ne lui avaient sans doute pas paru alors aussi condamnables.

Je ne sais combien la déposition de Veiras lui fut payée ; j'aime à croire qu'elle était véridique, et que s'il se décida à accuser un homme de qui il avait reçu de bons procédés et de l'argent, ce ne fut pas pour vendre contre lui des mensonges. J'imagine d'ailleurs qu'il oublia de rendre à Scott ce que celui-ci lui avait précédemment prêté....

On m'excusera de m'être attardé à conter cette anecdote : elle éclaire d'un jour singulier l'âme du pauvre aventurier, auquel un livre hardi et curieux a fait une place dans l'histoire de nos idées.

Georges Ascoli,
Chargé d'un cours de littérature française
à la Faculté des lettres de Lille.

1. Ms. Rawlinson, A, 188, f^os^ 262, 263 (en anglais).

PASCAL ET SALOMON DE TULTIE

Dans le recueil posthume des papiers de Pascal (Bibliothèque nationale, manuscrit 9202 du fonds français), on trouve, sous les cotes 443 et 444, un feuillet écrit, comme tant d'autres, par Mme Périer. On y lit, au recto :

Lorsqu'on ne sçait pas la vérité d'une chose, il est bon qu'il y ait un[e] erreur commune qui fixe l'esprit des hommes : comme, par exemple, la lune, à qui on attribue le changement des saisons, le progrès des maladies, etc.. car la maladie principale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut sçavoir et il ne luy est pas si mauvais d'estre dans l'erreur [1] que dans cette curiosité inutile.

On y lit, au verso :

La manière d'escrire d'Epictète, de Montagn[e] et de Salomon de Tultie est [2] la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui [3] demeure plus dans la mémoire et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensée[s] nées sur les entretiens ordinaires de la vie : comme, quand on parlera de la commune erreur qui est parmy le monde que la lune est cause de tout, on ne manquera jamais de dire que Salomon de Tultie dit que, lorsqu'on ne sçait pas la vérité d'une chose, il est bon qu'il y ait une erreur commune, etc., qui est la pensée de l'autre costé [4].

Salomon de Tultie a longtemps intrigué les commentateurs. Qui était-il? Faugère, après avoir beaucoup et vainement travaillé à l'identifier, se résigna à croire que « Mme Périer avait dû altérer le nom de l'écrivain cité par Pascal. » — « Mais, répliqua Ernest Havet, le nom de Salomon de Tultie est tracé très distinctement et à deux fois. En supposant que Mme Périer se soit trompée, quel autre nom faudra-t-il mettre à la place? On n'en trouve aucun dans l'histoire littéraire qui convienne ici. Comment Pascal, qui semble avoir peu lu, lisait-il un écrivain que personne ne connaît et qu'il nomme à

1. Après *l'erreur*, Mme Périer avait écrit *du* : elle a biffé ce mot.
2. Après *Tultie*, Mme Périer a mis, puis biffé *et*.
3. Entre *mieux* et *qui*, Mme Périer avait écrit *et*; puis, elle a biffé ce mot.
4. Les mots *de l'autre costé* ont été biffés et remplacés (probablement par Mme Périer elle-même) par les mots *cy-dessus*, écrits dans l'interligne.

côté d'Epictète et de Montaigne? » Pour résoudre l'énigme, Havet proposa deux explications, en ces termes :

> On serait tenté de croire que Salomon de Tultie n'est qu'un pseudonyme, un ami de Pascal, par exemple, qui lui avait soumis quelque recueil de pensées, où Pascal avait remarqué celle qu'il cite. Ou qui sait si ce n'est pas lui-même que Pascal désigne ainsi?

La première de ces hypothèses, Havet, connaisseur excellent de Pascal, n'a dû, j'imagine, la former qu'à contre-cœur. Qui donc, hormis l'auteur des pensées sur les trois concupiscences, ou sur *l'opinione regina del mondo*, ou sur l'imagination, « cette faculté qui semble nous avoir été donnée pour nous induire à une erreur nécessaire », qui donc, au XVII^e^ siècle, ou d'ailleurs à une époque quelconque, aurait su concevoir la « pensée de l'autre côté »? Havet l'a bien senti (d'où sa seconde hypothèse) : l' « ami » de Pascal, par lui supposé, devait être Pascal lui-même.

Cependant, si l'on se reporte de sa première édition des *Pensées*, parue en 1852, à la seconde, parue en 1875, on n'y retrouve plus tel quel le commentaire que je viens de transcrire. Havet (article VII, 17) en a supprimé une phrase, et, chose surprenante, c'est précisément la dernière : « Ou qui sait si ce n'est pas lui-même que Pascal désigne par le nom de Salomon de Tultie? » Il faut donc que cette conjecture se soit heurtée dans son esprit à quelque forte difficulté. Laquelle? Il ne s'en est pas expliqué.

Or, à cette date de 1875, au jour où il renonçait ainsi à reconnaître Pascal sous le masque de Salomon de Tultie, il y avait plus de vingt ans déjà qu'à son insu un autre commentateur, Frédéric Chavannes, avait démontré le bien fondé de cette identification. Dans un article de la *Revue de théologie et de philosophie chrétiennes*, paru en avril 1854, Frédéric Chavannes, « mis sur la voie par la note d'Ernest Havet », avait reconnu dans *Salomon de Tultie* l'anagramme de *Louis de Montalte*, pseudonyme de l'auteur des *Provinciales* [1]. Comme on l'a remarqué depuis, les mêmes quinze lettres composent aussi le nom d'*Amos Dettonville*, qui est le pseudonyme dont Pascal s'est servi en 1659 pour ses derniers travaux mathématiques, à l'occasion du concours de la roulette. Louis de Montalte, Salomon de Tultie, Amos Dettonville ne sont donc qu'un seul et même personnage, Blaise Pascal [2].

1. On lit dans l'édition Molinier, t. II (1879), p. 351 : « La même explication est encore proposée dans un article, signé Léon Besnard, publié dans le *Courrier d'Alençon*, n^os^ des 22 et 25 juillet 1871 ». Je n'ai pas lu cet article.

2. M. Ernest Jovy (*Pascal inédit*, t. I, 1906, p. 472, note) a mis en lumière un texte, daté de 1659, d'où il résulte que les jésuites, qui avaient percé à jour le pseudonyme *Louis de Montalte*, s'ingéniaient à l'interpréter. Mais leur interprétation est des moins satisfaisantes, et le problème subsiste de savoir pourquoi ces quinze lettres ont été une fois choisies par Pascal, puis employées à former deux autres pseudonymes.

Dès qu'il connut, après tant d'années de retard, la jolie trouvaille de Frédéric Chavannes, Havet s'empressa, comme il convenait, de l'enregistrer. Il l'enregistra sans la commenter. Ainsi ont fait les autres éditeurs des *Pensées*, Molinier en 1879, J. F. Astié en 1882, M. Gustave Michaut en 1896, le chanoine Didiot la même année, l'abbé Margival en 1897, M. Léon Brunschvieg en 1897 et en 1904, M. A. Gazier en 1907, etc. Ils s'en tiennent d'ordinaire à une note d'une ou deux lignes, qui dit en substance : « On sait que Salomon de Tultie est l'anagramme de Louis de Montalte, pseudonyme de Pascal[1] », — et la question en est là, ou plutôt, il semble qu'il n'y ait plus de question.

*
* *

Pourtant, la résoudre, c'était en susciter une autre, plus singulière encore et plus mystérieuse. Comment Pascal peut-il faire de ce pseudonyme l'usage qu'il en fait? Dès qu'on se pose cette question, on sent qu'Ernest Havet a dû se la poser aussi et en mesurer la difficulté : il avait reconnu, lui le premier, Pascal sous son travestissement, mais ne pouvait en croire ses yeux, et c'est pourquoi nous l'avons vu tout à l'heure hésiter devant l'idée, qui pourtant était sienne, de l'identification, puis y renoncer, puis ne l'accepter finalement que sous la contrainte d'un brutal fait d'évidence. C'est que cette identification met Pascal en une étrange posture. Qu'il compare, en effet, qui il voudra à Épictète et à Montaigne, rien de plus simple; mais qu'il leur compare, qu'il leur égale Blaise Pascal, rien de plus surprenant. Il dirait : « La manière d'écrire d'Épictète et de Montaigne, qui n'est autre que la mienne, est le plus d'usage, qui s'insinue le mieux... » Il dirait : « On ne manquera jamais de citer, éternellement on citera ma pensée que... » Comment s'expliquer qu'il ait pu dicter à sa sœur ou lui donner à recopier une réflexion aussi risiblement vaniteuse, supposé que sa sœur ait su qui était Salomon de Tultie? Et, si elle l'ignorait, s'imagine-t-on Pascal se fabriquant un pseudonyme inintelligible à tous, sauf à lui-même, à seule fin de se pavaner sous un déguisement? Il y a des malheureux — c'est une forme de vésanie classée et décrite par les aliénistes — qui s'enferment sous triple serrure pour s'affubler d'oripeaux splendides, décorations et panaches, et pour parader, à l'insu de tous, devant leur miroir. Ce serait précisément la maladie de Pascal.

1. Seul, à ma connaissance, l'abbé Margival a commenté le fait. On lit dans son édition cette note : « Salomon de Tultie, anagramme de Louis de Montalte (*ab Alto Monte*, le Puy-de-Dôme), nom sous lequel parurent *les Provinciales*. Pascal peut, *sans grande vanité*, faire remarquer que ce genre d'écrire n'a rien de commun avec la méthode scolastique ».

*
* *

Comment sortir de l'impasse, puisqu'aussi bien il est de toute certitude que la « pensée de l'autre côté » est de lui? Par la supposition très simple que seule elle serait de lui. C'est lui qui parle au recto du feuillet, à la page 443. Au verso, à la page 444, rien n'indique que ce soit encore lui, et il se peut même qu'il n'ait jamais connu le nom supposé sous lequel un autre parle de lui. Au verso, qui prend la parole? L'un quelconque des amis qui après sa mort ont pris soin de ses papiers : peut-être Mme Périer elle-même. Un petit indice invite à supposer que c'est elle : elle a tracé au haut de la page une croix, mais au verso seulement, avant d'écrire la réflexion sur Salomon de Tultie, comme si, à l'instant où elle passait d'un travail servile de copiste à un travail plus personnel, elle s'était recueillie pour invoquer l'assistance divine. Que d'ailleurs cette réflexion soit de Mme Périer ou de l'un de ses amis, en tous cas elle n'émane pas de Pascal : c'est une glose, écrite peut-être pour servir dans les entretiens des Filleau de la Chaise, des Roannez et des Nicole. Elle a dû être composée entre le 19 août 1662, date de la mort de Pascal, et le 27 décembre 1666, date où Florin Périer obtint un privilège pour imprimer un livre intitulée : « les *Pensées* de M. Pascal ». Entre ces deux dates, cet essai de commentaire nous fait entrevoir une période où ses amis préparèrent l'édition des *Pensées*, mais en grand secret, et avec le dessein de les publier sous un pseudonyme.

*
* *

J'avais formé cette hypothèse un jour que je lisais les *Pensées* dans l'édition qui m'est entre toutes familière et chère, la petite édition Brunschvicg. Il m'apparut qu'il y avait un moyen sûr d'en éprouver sur l'instant la justesse ou la fausseté. Il n'y avait qu'à demander à la *Table des Concordances* de l'édition Brunschvicg comment l'édition princeps des *Pensées*, l'édition de 1670, dite de Port-Royal, se comporte à l'égard du fragment où Salomon de Tultie est nommé. Si, en effet, ce fragment était une glose, comme le voulait mon hypothèse, cette hypothèse impliquait que les éditeurs de 1670 l'avaient connue comme telle; et puisque Mme Périer a surveillé la publication des papiers de son frère de si près qu'il eût été impossible à l'imprimeur de changer « même la panse d'un *a* », elle n'aurait pas introduit ou laissé introduire dans l'édition le fragment, apocryphe selon ladite hypothèse, de la page 444. Hélas! contre mon attente, la *Table des Concordances* de l'édition Brunschvicg indique que les pages 443 et 444 se retrouvent l'une et l'autre dans l'édition de 1670, au titre

XXXI, n° 24. Même indication dans la *Table des Concordances* de l'édition Michaut (nos 770 et 770 *bis*), dans la *Table des Concordances* de l'édition des Grands Ecrivains (p. CCXCVIII), etc.

Mon hypothèse, à peine formée, s'écroulait donc.

*
* *

Mais y renoncer, c'était nécessairement se représenter Pascal atteint de folie vaniteuse. Je ne sus pas m'y résigner. Pour sauver mon hypothèse ruineuse, j'osai en former une autre encore, celle-ci très invraisemblable : à savoir que les auteurs des *Tables de Concordances* avaient dû, à cet endroit, commettre tous une même erreur. Je pris donc le chemin d'une bibliothèque publique pour y regarder de mes yeux un exemplaire de l'édition de 1670. J'ouvris cet exemplaire à l'endroit indiqué par les *Tables de Concordances*, c'est-à-dire au titre XXXI, [n° 24], pages 335 et 336. J'y lus ceci :

Lorsque dans les choses de la nature, dont la connoissance ne nous est pas nécessaire, il y en a dont on ne sçait pas la vérité, il n'est peut-être pas mauvais qu'il y ait une erreur commune qui fixe l'esprit des hommes : comme par exemple la Lune à qui on attribue les changemens de tems, le progrès des maladies, etc., car c'est une des principales maladies de l'homme que d'avoir une curiosité inquiète pour les choses qu'il ne peut sçavoir; et je ne sçay si ce ne luy est point un moindre mal d'estre dans l'erreur pour les choses de cette nature, que d'estre dans cette curiosité inutile.

Nostre imagination nous grossit si fort le temps présent à force d'y faire des réflexions continuelles et amoindrit tellement l'éternité, faute d'y faire réflexion, que nous faisons de l'éternité un néant, et du néant une éternité....

De Salomon de Tultie nulles nouvelles. Mes deux hypothèses étaient par là confirmées, toutes deux à la fois. Nulles nouvelles de Salomon de Tultie au XVII^e siècle, au XVIII^e, au XIX^e, dans aucune édition des *Pensées*. C'est Faugère qui, le premier, en 1844, a fait un sort aux quelques lignes où ce nom apparaît, et a commis l'erreur de les attribuer à Pascal.

Il semble résulter de ce qui précède qu'il faudra rejeter des éditions futures des *Pensées* ce fragment apocryphe, ou du moins le reléguer aux notes ou aux appendices. Il n'en reste pas moins vénérable : il représente à nos yeux la plus ancienne glose connue d'une pensée de Pascal.

Joseph Bédier.
De l'Académie Française
Professeur au Collège de France.

LE « TRAITÉ DES CAUSES » DE BOSSUET : VARIANTES ET FRAGMENTS INÉDITS.

Sous les nos 3426-3429, la Bibliothèque Royale de Bruxelles conserve une copie manuscrite de trois ouvrages composés par Bossuet pour le Dauphin : l'*Abrégé de la Morale d'Aristote*, le *Traité des Causes* et l'*Histoire de France*, avec, pour cette dernière, la version latine en regard du texte français. Ce volume est l'œuvre d'un calligraphe du nom de Pessoles, qui semble avoir été, à quelque titre, attaché à la Bibliothèque du Roy : c'est du moins ce que paraissent indiquer des mentions de son nom dans deux lettres à Bossuet du 28 septembre 1684, l'une de Claude Fleury, l'autre de l'abbé de Saint-Luc[1]. Le dit Pessoles acheva sa copie en 1687 et reçut pour sa peine une somme de 300 livres, dont il donna quittance à certain M. Froment. Cette quittance se trouve jointe au texte, et elle s'accompagne d'un décompte des payements partiels dressé par un M. de Saint-Laurent. Le chevalier Marchal, qui fut le premier à signaler ce précieux volume à l'attention des « bossuétistes »[2], supposait qu'il avait été donné à la Dauphine, sœur de Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il appartenait, vers 1760, à un bibliophile belge, le capitaine Michiels, dont il porte encore la griffe. Passé de cette collection à la bibliothèque de l'université de Louvain, il fut versé, en 1796, dans celle de l'École centrale du département de la Dyle, dont la Bibliothèque de Bourgogne hérita, à son tour, en 1815.

A part la version latine de l'*Histoire de France*, le manuscrit de Bruxelles ne contient plus d'ouvrage entièrement inédit. Le texte français de l'*Histoire de France* est connu, comme chacun sait, depuis le XVIIIe siècle. L'*Abrégé de la Morale d'Aristote*, qu'il est seul à nous transmettre, a été négligé par Lachat, mais recueilli par l'abbé Guil-

1. *Correspondance de Bossuet*, édit. Urbain et Levesque, t. III, p. 17 et 22.
2. Chevalier Marchal, *Sur trois manuscrits inédits de Bossuet, composés pour l'enseignement du Dauphin, et parallèle entre l'éducation de ce prince et celle de l'empereur Charles-Quint* (*Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, t. XVII, 1re part., 1850, p. 269 et suiv.).

laume en 1877[1]. Quant au *Traité des Causes*, il a longtemps passé pour perdu, l'exemplaire qu'en possédait la Bibliothèque nationale ayant été égaré pendant la Révolution. Floquet le retrouva vers 1830 et en prit aussitôt une copie ; il communiqua celle-ci à J.-F. Nourrisson, qui la publia, en 1852, en appendice à son *Essai sur la philosophie de Bossuet*[2]. Lachat ne l'a pas plus accueilli que l'*Abrégé* d'Aristote, et les autres éditeurs se sont bornés à reproduire la copie de Floquet. L'abbé Guillaume lui-même, qui pourtant connaissait le manuscrit de Bruxelles, n'a pas eu l'idée d'y recourir pour ce traité, et il se contente, lui aussi, de copier les pages de Nourrisson[3].

Il a eu tort, car l'examen de ce volume nous a révélé une série de variantes assez curieuses. Le *Traité des Causes* y présente une division en deux chapitres qui manque dans la version déjà connue. Puis la répartition de la matière y est différente. Au lieu de traiter des divers genres de causes à mesure qu'il les énumère, Bossuet s'y contente tout d'abord de les caractériser rapidement. Il y revient ensuite, explique tour à tour la cause efficiente et la cause finale, l'exemplaire, la matérielle et la formelle, et épuise, avant de passer à la suivante, ce qu'il a à dire sur chacune d'elle. On ne peut nier que cette disposition soit plus méthodique et plus claire que celle du texte publié par Nourrisson. Elle entraîne le grand écrivain à développer parfois ce qu'il se borne, dans l'autre copie, à indiquer sommairement. De là, dans notre texte, tout un petit développement nouveau sur la cause exemplaire, que l'imprimé expédie en trois phrases. D'autres passages inédits s'expliquent aussi par les nécessités du plan adopté : tel ce résumé des notions de cause et de cause efficiente, qui précède l'examen de la cause finale.

L'imprimé n'était-il qu'une simple esquisse, et la copie de Bruxelles nous livre-t-elle, au contraire, un état postérieur du texte, une version revue, corrigée et améliorée à loisir par l'auteur? Tout nous porte à le croire. Aussi bien, ce qui paraît certain, c'est que les leçons du manuscrit sont, en général, préférables à celles de l'imprimé. Cette règle souffre pourtant une exception, car il y a au moins un cas où la variante fait contre-sens :

1. T. VII, p. 669 et suiv. L'abbé Guillaume l'a aussi compris dans son opuscule : *Correspondance et œuvres inédites de Bossuet*, Bar-le-Duc, 1877, p. 63-104. C'est à tort que le P. Griselle se demande si cet ouvrage est identique avec les *Extraits de la Morale d'Aristote* publiés par Lachat, t. XXVI, p. 23-31 (*Un fragment inédit de Ledieu sur l'éducation du Dauphin*, *Revue d'hist. litt. de la France*, t. VII (1900) p. 134). *Abrégé* et *Extraits* sont bien deux ouvrages distincts.

2. Paris, Ladrange, 1852, in-8, p. 267-278, cf. A. Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, Paris, Firmin-Didot, 1864, in-8, p. 63, n. 3, et une note du même, jointe à une lettre de Ch. Magnin au chevalier Marchal, publiée par le destinataire, *art. cité*, p. 289

3. T. VIII, p. 60-63.

Imprimé.	*Manuscrit.*
« Une tulipe qui sort d'un oignon y était déjà renfermée et y avait le fond de son être. Si elle croît, c'est de l'eau dont elle est arrosée, *et elle* avait tout son être auparavant. »	« Une tulipe qui sort d'un oignon y étoit dejà renfermée et y avoit le fond de son être. Si elle croît, c'est de l'eau dont elle a été arrosée *et qui* avoit tout son être auparavant. »

Il s agit là, selon toute vraisemblance, d'une simple erreur de copiste. Le plus souvent le rapport des deux versions est inverse, et c'est l'inédite qui nous offre un meilleur texte. Meilleur parfois parce que plus complet et plus clair. A preuve, les exemples suivants :

Imprimé.	*Manuscrit.*
« Je vois aller une boule dans une allée ; je vous demande pourquoi elle va ; vous me répondez que c'est à cause qu'elle est parfaitement ronde; vous dites la cause formelle. — Et si vous répondez qu'elle roule ainsi pour aller à un certain but, vous exposez la cause finale et le dessein du joueur qui l'a poussée. »	« Je vois aller une boule dans une allée et je demande pourquoi elle va ; si vous répondez que c'est à cause qu'elle est parfaitement ronde, vous dites la cause formelle ; *si vous dites qu'elle est jetée de la main d'un homme, c'est la cause efficiente* ; et si vous dites qu'elle roule ainsi pour aller à un certain but, vous exposez la cause finale et le dessein du joueur qui l'a poussée. »
« Il y a de certaines choses qu'on ne peut jamais rechercher pour elles-mêmes. »	« Il y a de certaines choses qu'on ne peut jamais rechercher pour elles-mêmes, *ni par conséquent les avoir pour fin* .»
« Ainsi l'original d'un tableau n'est pas ce qui fait la copie. »	« Ainsi l'original d'un tableau n'est pas ce qui fait la copie, *mais elle (sic) dirige celui qui la fait.* »

Parfois aussi notre copie ajoute un mot nécessaire au sens :

Imprimé.	*Manuscrit.*
« Un art est plus noble qu'un autre quand la fin en est excellente. »	« Un art est plus noble qu'un autre quand la fin en est *plus* excellente. »

Ou elle introduit le terme propre :

Imprimé.	*Manuscrit.*
« La cause prochaine de la pluie, c'est le vent chaud qui *fend* la nue. »	« La cause prochaine de la pluie, c'est le vent chaud qui *résout* la nue. »

Ou elle corrige une ponctuation erronée :

Imprimé.	*Manuscrit.*
« Apportons un autre exemple ; (car il est bon de s'exercer par plusieurs, pour s'accoutumer à comprendre et à marquer distinctement de quoi il s'agit). *A chaque question, vous* demandez d'où vient que je parle... »	« Apportons encore un exemple ; car il est bon de s'exercer sur plusieurs pour s'accoutumer à comprendre et à marquer distinctement de quoi il s'agit *en chaque question. Vous* me demandez d'où vient que je parle... »

Il est même tels passages que, sans son secours, nous risquerions fort de ne pas entendre, l'imprimé nous offrant, à ces endroits, une leçon absurde :

Imprimé.	*Manuscrit.*
« C'est ainsi qu'un fruit sort d'un arbre. Le soleil ne lui donne pas le fond de son être, il attire seulement, par sa chaleur, les sucs dont il est formé et les *nourrit.* »	« C'est ainsi qu'un fruit sort d'un arbre. Le soleil ne lui donne pas le fond de son être, il attire seulement, par sa chaleur, les sucs dont il est formé et *le mûrit.* »
« La santé recherchée ne *m'explique* pas les remèdes, mais elle me porte à les appliquer. »	« La santé recherchée ne *m'applique* pas les remèdes, mais elle me porte à les appliquer. »

Le manuscrit de Bruxelles ne laisserait donc pas d'apporter une aide précieuse à qui entreprendrait une édition critique des ouvrages philosophiques de Bossuet. C'est à l'intention de ce futur éditeur que nous avons ci-après relevé les variantes et transcrit les fragments inédits du *Traité des Causes.* Nous sommes heureux d'offrir la primeur de ces modestes notes au savant maître qui, presque à ses débuts, consacrait au grand écrivain un livre demeuré, après trente ans passés, une des œuvres essentielles de la littérature « bossuétiste ».

GUSTAVE CHARLIER.
Professeur à l'Université de Bruxelles.

TRAITÉ DES CAUSES [1].

CE QUE C'EST QUE CAUSE ; COMBIEN IL Y A D'ESPÈCES DE CAUSES, ET QUELLE EN EST LA DÉFINITION.

Page 265. *La cause,* c'*est*...
— 266. ... *beaucoup* ; *c'est* à dire *que le* grand *soleil*...
... *ce grand chaud* et *l'autre*...

1. Nous renvoyons aux pages de l'édition Nourrisson et imprimons en romain les variantes inédites.

Page 266. ... *Qu'est-ce qui* fait *ce grand chaud...*
... *ce qui s'appelle* cause efficiente.
Secondement...
... *quel dessein* s'est proposé *celui qui agit...*
... *de deux boules* dont *l'une* est *de cire et l'autre...*
— 267. ... *et l'autre* s'appelle *forme ou cause formelle...*
... *du côté de* sa *matière...*
... *du côté de* sa *forme...*
... *que nous cherchions.*

La première est la cause efficiente, et fait voir par quoi la chose est. La seconde est la cause finale et montre pour quel dessein elle est. La troisième est la cause matérielle et explique de quoi elle est composée. La quatrième s'appelle la cause formelle et dit de quelle manière la chose est, et quelles en sont les propriétés.

— 268. *Sé l'on ne sont pas distinguer...*
et l'autre...
... *Voilà deux bonnes* réponses *; l'une explique la cause* effective
... *je ne satisfais* point *à* la *demande en lui parlant* des *nerfs et* des *muscles et des autres causes efficientes de* ce mouvement.
Car ce n'est...
— 269. ... *veut répondre* précisément et *à propos...*
... *Posons* encore *un autre exemple...*
... *une allée* et je *demande pourquoi elle va* ; si vous *répondez...*
... *dites la cause formelle* ; si vous dites qu'elle est jetée de la main d'un homme, c'est la cause efficiente ; et si vous dites *qu'elle roule ainsi...*
... *Apportons* encore un *exemple...*
... *de quoi il s'agit* en chaque question. Vous me *demandez...*
... *la cause* naturelle *qui fait...*
... *la parole s'*en *ensuive...*
... *ajoutent* un *cinquième...*
— 270. ... *dans l'original.*

Quoique ce genre de cause puisse être rapporté, comme nous verrons, en partie à la cause efficiente et en partie à la cause finale, toutefois, pour mieux distinguer les choses, nous en traiterons à part.

L'ordre demande que nous parlions d'abord de la cause efficiente qui est la première de toutes.

Chapitre II.

De la cause efficiente
Cause physique, cause morale ;
Cause première, cause seconde ;
Cause intelligente, cause inanimée ;
Cause prochaine, cause éloignée.

La cause efficiente est celle qui a quelque chose en elle-même en vertu de quoi un certain effet se produit immédiatement. Ainsi Dieu a eu lui-même la volonté de créer le monde, en vertu de laquelle il se fait, quand il lui plaît. Et pour venir aux causes créées, qu'on appelle les causes secondes, le soleil a en lui-même la lumière en vertu de laquelle une chose est éclairée. Une épée a quelque chose d'aigu en vertu de quoi elle perce. Le baume a une vertu par laquelle il guérit les plaies.

— 273. Les causes efficientes se divisent en cause première et causes secondes. *La cause première...*
... *contraire*, la façonne seulement *et ne...*
... *mais* le trouvant déjà fait, ils le façonnent, et *c'est...*
... *formé*, et soit le cœur, soit *le foie...*
... *dont elle* a été *arrosée...*
... *et* qui *avait...*
— 274. ... *formé* et le mûrit.
Dieu donc...
... *qui* a créé *de rien...*
... *l'être même*, ainsi que nous avons vu ailleurs.
— 273. La cause efficiente se divise encore en *cause principale...*
... *instrument.* La cause *principale...*
... *chirurgien.* L'instrument ou la cause instrumentelle, *c'est...*
... *il n'y a que les* causes *intelligentes...*
... *et de l'art.*
— 272. Une troisième division de cause efficiente est celle où on la divise en *cause prochaine...*
— 273. ... *éloignée*, que l'école appelle cause immédiate ou médiate. *Par exemple,...*
... *fait* agir *le moulin...*
... *qui* résoud *la nue...*
... *formée.*

Remarquez que toute cause efficiente, même celle qu'on nomme éloignée, est prochaine et immédiate à l'égard d'un certain effet.

La cause peut donc être définie : ce qui étant posé, il faut que quelque chose s'en ensuive ; par exemple, posé que le feu touche ma main, il s'ensuit de là qu'elle est brûlée.

On peut encore définir la cause : ce qui fait qu'une action est, ou ce qui contribue à la faire être. Ainsi, on dit que le grand soleil est cause du chaud, et on dit aussi que l'agitation échauffe.

La cause efficiente est celle qui agit sur l'effet pour le produire et la cause finale est celle qui agit sur la cause efficiente intelligente pour la porter à faire son opération. Par exemple, ce qui agit sur la fleur que je veux cueillir, c'est ma main, mais ce qui agit sur moi-même pour me porter à la cueillir, c'est son odeur ou sa beauté.

Nous pouvons donc dire que la cause efficiente est ce par quoi l'effet est produit et que la cause finale est ce pour quoi la cause efficiente agit.

— 270. *Il n'y a que les natures...*
... *fait pour* quelque *fin...*
— 271. ... *qui* le *conduise...*
... *qui* la jette...
Une montre...
... *mais* c'est *celui...*
... *fin*, par exemple, *le soleil ...*
... *nuit*, avec *la diversité...*
... *même* des animaux *et de tout...*
... *leur fin*, et toutes, *par conséquent*
... *Dieu.*

Il est, en effet, la première cause efficiente, qui, ayant l'être de soi, le donne immédiatement à tout ce qui est.

Il est, par conséquent, la fin dernière, qui fait tout pour sa propre gloire et pour exercer sa bonté.

Puisque c'est le propre des natures intelligentes d'agir pour quelque fin, les hommes, qui sont doués d'intelligence, ne doivent agir ni par humeur, ni par fantaisie, ni par boutade et emportement ; mais ils doivent agir d'une manière suivie avec un dessein réglé et pour une fin certaine.

Sur le sujet de la fin, il faut remarquer *qu'elle est toujours...*

— 272. ... *le but de tous* ses *desseins...*

... *le terme* de tout le mouvement précédent.

Outre la cause efficiente et finale, on compte encore trois autres sortes de causes, à savoir : la cause exemplaire, la cause matérielle et la cause formelle.

Il y a deux sortes d'exemplaires, l'une dans la pensée de l'ouvrier, l'autre qu'il a devant les yeux. Par exemple, l'architecte qui fait le plan d'un bâtiment l'a premièrement dans la pensée, et ensuite il le trace sur le papier pour lui servir dans l'exécution.

Le premier de tous les exemplaires est donc toujours dans l'esprit, et nul autre qu'un esprit intelligent ne peut agir ou se régler sur un exemplaire.

Le vrai exemplaire sur lequel ont été faites toutes choses, c'est, si l'on peut ainsi parler, la pensée de Dieu et son idée éternelle. Le monde a été dressé sur ce premier original.

Les hommes, les animaux, les arbres, les plantes et les autres choses de même nature étant semblables entre elles, il paraît qu'elles ont toutes le même modèle et qu'il y a un exemplaire commun sur lequel elles sont formées, qui est la pensée de Dieu.

— 267. La cause matérielle est *ce dont une chose...*

... *marbre.*

La cause formelle est *ce qui fait...*

— 268. ... *ronde* à cause qu'*elle a...*

... *Cette* forme *qui fait*

... *distinguée de la chose* ronde, *mais...*

... *sa forme.* Par exemple, *il convient...*

... *l'artisan.*

— 270. *De ces cinq genres...*

... *deux*, savoir : *la finale...*

... *celles* d'où il *s'ensuit...*

... *chaleur dans* les corps *environnants...*

... *immédiatement* au dehors, *mais...*

... *la copie*, mais elle dirige celui qui la fait. *La santé...*

... *ne m'*applique *pas...*

... *différents* effets. Par exemple, *un sceau...*

... *de cause* exemplaire, *un ouvrier...*

... *semblable.*

— 274. *La même subdivision...*

... *subordonnées qui ont* leur *rapport...*

... *particulière qui* lui sont subordonnées. *La tempérance...*

... *encore* éclairée *par sa sainte loi...*

— 275. ... *ou de gagner ce* grand, *ou de...*

... *la fin prochaine et la fin* éloignée. *La fin...*

— 276. ... *pour elles-mêmes*, ni par conséquent les avoir pour fin. *Telles sont...*

Page 276. ... *la fin en est* plus *excellente*...
... *de conserver* le corps, *est plus noble que* la peinture *qui ne fait qu'en représenter* la figure.
C'est de la fin...
— 277. ... *la fin de l'art*, autre *la fin*...
... *que la fin de l'art* sera *bonne*...
... *l'artisan* sera *mauvaise*...
... *Dieu pour* leur *objet immédiat*...
... *le prochain* ou *envers*...
... *comme il* y est déjà *par sa nature*...
... *digne* d'éternelle *louange*...
— 278. ... *bon médecin*, bon pilote, *bon soldat*...
... *réglée par* le *précepte*...

UN ADMIRATEUR DE THÉOPHILE
CRITIQUE LITTÉRAIRE

« La Satyre du Temps » (1622) et son auteur.

La Satyre du Temps est la première manifestation de critique littéraire au XVII^e siècle ; elle nous apporte un jugement sommaire sur les principaux écrivains de la régence de Marie de Médicis et du commencement du règne de Louis XIII. A ce titre, elle mérite qu'on s'y arrête un instant. La personnalité de son auteur n'est pas non plus indifférente, l'intérêt attaché à ses appréciations dépend de leur valeur propre et aussi de la situation sociale que cet auteur occupait lorsqu'il les a formulées.

Nous devons la connaissance de cette curieuse pièce à M. Ed. Tricotel qui, en l'insérant dans ses *Variétés bibliographiques*, l'a entourée de commentaires copieux[1]. Malheureusement, il n'a pu préciser la date exacte de sa publication et les renseignements qu'il fournit sur son auteur présumé : Nicolas Besanzon, sont peu abondants. Laissons-lui la parole :

« Elle (*La Satyre du Temps*) parut pour la première fois, suivant Le Clerc, à Lyon, en 1619, à la suite de *L'Espadon Satyrique* (de Desternod). On la retrouve dans d'autres éditions de ce livre, notamment dans celle de Lyon, Jean Lautret, 1626, in-12 de 143 pages (elle occupe dans cette édition les pages 131 à 139), ainsi que dans la *Satyre Menippée* de Courval-Sonnet, *Lyon, Vincent de Cœursilly*, 1623, in-8, p. 186-193. [2]).

« Quel est l'auteur de cette pièce ? Sur ce point, les avis sont partagés. Les uns, comme Goujet (*Bibliothèque Française*, t. XIV, p. 310-313), et l'abbé Joly pensent que Courval a écrit cette satyre ; d'autres, comme Le Clerc et d'Artigny (*Nouveaux Mémoires d'Histoire et de Littérature*, t. VII, p. 111-121), l'attribuent à un poète assez obscur nommé Besançon. Pour

1. Nous renvoyons, pour le texte complet de cette pièce, aux *Variétés bibliographiques* de M. Ed. Tricotel, 1863. Nous ne donnons ici que les extraits qui nous permettent de chercher à en découvrir l'auteur.

2. Courval-Sonnet a été complètement étranger à cette édition de 1623, elle reproduit, en effet, simplement la troisième édition de la *Satyre Menippée* de Paris, 1610 ; mais pour qu'on ne puisse la reconnaître, on a supprimé l' « Avis au Lecteur » et le sixain de Courval relatif à cette troisième édition.

nous, nous n'hésitons pas à admettre cette dernière opinion, et voici nos motifs à l'appui. Besançon a signé *La Satyre du Temps* dans l'édition de *L'Espadon* ci-dessus indiquée ; dans la *Satyre Menippée* de Courval[1], au contraire, aucun nom, aucune signature. C'est là, ce me semble, un motif suffisant pour donner la paternité de l'œuvre à Besançon, qui se nomme et qui signe. Dira-t-on que ce nom est un nom de convention et de fantaisie? Non, car nous trouvons, dans les œuvres de Gilles Durant, une pièce intitulée *Songe* adressée à Nicolas Bezançon. C'est l'ode XXI du premier livre[2] ; malheureusement cette pièce n'apprend rien sur notre auteur. Nous voyons également dans le même volume, au milieu des pièces en l'honneur de Durant, une longue ode à la manière antique avec strophes, antistrophes et épodes, signée Nic. Bezançon. Tout ceci prouve, selon nous, que ce poète a réellement existé et n'est nullement un être imaginaire. Nous croyons donc que *La Satyre du Temps* est l'œuvre de Nicolas Bezançon et qu'elle doit lui être restituée. »

I

Plus heureux que M. Ed. Tricotel, nous avons découvert l'édition de *L'Espadon Satyrique* où *La Satyre du Temps* a paru pour la première fois. Ce n'est pas celle de Lyon, 1619. La voici :

L'Espadon Satyrique. Par le sieur Desternod. Reveu et augmenté de nouveau. Lyon, Jean Lautret, 1622, in-12 de 5 feuillets et 155 pages chiffrées[3].

La Satyre du Temps est ainsi des derniers mois de 1621 ou du premier semestre de 1622.

Dans cette édition de *L'Espadon Satyrique*, *La Satyre du Temps* porte Besançon tout court. Est-ce à dire qu'elle soit, comme le croit Ed. Tricotel, de Nicolas Besanzon, l'ami de Gilles Durant de la Bergerie? C'est une autre question.

Nous sommes un peu, mais pas beaucoup plus renseigné sur Nicolas Bezançon que ne l'a été Tricotel. Nous savons seulement qu'il a contribué pour un sonnet au *Tombeau d'Othon Turnèbe* (ou Tournebu)

1. Cette édition de *La Satyre Menippée* contre les femmes de Courval-Sonnet (Lyon, 1623), a été faite, nous l'avons dit, sans la participation de l'auteur ; les éditions de Rouen des *Satyres* de Courval-Sonnet ne renferment pas *La Satyre du Temps*, par exemple l'édition de Rouen, Guillaume de La Haye, 1627.

2. *Œuvres Poétiques du sieur de la Bergerie, avec les imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, Paris, Abel l'Angelier*, 1594, in-12 (Tricotel).

3. C'est la troisième édition, de Jean Lautret, de *L'Espadon Satyrique*. Elle renferme, en dehors des XVI satyres de Desternod, une ode satyrique d'un amoureux à sa maistresse, qui a remplacé, dans l'édition de Cologne, 1680, la XVI[e] satyre contre l'apostat Léandre. Nous avons donné sur Desternod la première notice exacte avec bibliographie dans l'ouvrage suivant : *Le Libertinage au XVII[e] siècle. Bibliographie des Recueils collectifs de Poésies libres et satiriques publiées de* 1600 *jusqu'à la mort de Théophile de Viau* (1626), Paris, 1915.

Paris, 1582[1]; mais cette petite indication, si brève soit-elle, a son prix.

Ce sonnet du *Tombeau d'Othon Turnèbe*, en admettant que Nicolas Bezançon l'ait composé dans son adolescence, reporterait sa naissance aux environs de 1562 ou 1563. Il aurait donc eu près de soixante ans en 1622. *La Satyre du Temps* serait-elle l'œuvre d'un sexagénaire? Si oui, elle est de Nicolas Bezançon. Dans la négative, nous aurons à chercher un autre Besançon sans tenir compte du prénom de Nicolas que ne donne pas *L'Espadon Satyrique*.

Allons-nous trouver, dans *La Satyre du Temps*, une série d'indices nous permettant d'être fixé sur l'âge de celui qui l'a écrite? Cherchons-les.

II

La Satyre du Temps est dédiée à Théophile de Viau, au chef des libertins qui avait été chassé de France par ordre du roi, en 1619, pour avoir fait, suivant le *Mercure François*, « des vers indignes d'un chrestien, tant en croyance qu'en saletez[2] ». C'est à cet ex-banni dont Des Barreaux venait de publier les *Œuvres*, et à qui Louis XIII avait pardonné à son retour d'Angleterre en l'autorisant à prendre du service dans l'armée royale, que s'adresse Besançon :

La réputation que ta veine feconde
Sur l'aisle de tes vers a porté par le monde,
Le bruit de ton humeur qui plaist au plus censeur,
Ta conversation qui n'est rien que douceur,
Ta façon de parler, ta franchise et l'emphase
Que ton style divin fait paroistre en sa phrase,
Ton esprit qui de tout parle indifféremment,
Esprit accompagné du plus beau jugement
Et du sens le plus net dont jamais la nature,
Prodigue à t'enrichir, orna sa créature.
Esprit hermaphrodite, esprit qui se fait voir
Dans ses doctes escrits, vray demon de sçavoir.
Cette discrétion qui fait que l'on t'estime
De la faveur des grands possesseur legitime,
Et mille autres vertus dont un décret fatal
Força pour toy le Ciel de t'estre libéral,
Enfin, m'ont obligé de t'adresser ces lignes,
Encor que de tes yeux je les cognoisse indignes
Et qu'il soit malséant à moy, petit rimeur,
De te représenter en ces vers mon humeur....

1. *Othonis Turnebi in suprema curia, parisiensi advocati Tumulus Lutetiae Apud Mamertum Patissonium. Typographum Regium, in officina Rob. Stephani*, M.D.LXXXII (1582). In-12 de 28 feuillets chiffrés (Bibl. Nat., Ye 8.822).

2. Pour la vie et le procès de Théophile de Viau, consulter : *Le Libertinage devant le Parlement de Paris. Le Procès du Poète Théophile de Viau* (1623-1626). Paris, 2 vol. in-8°.

L'enthousiasme à l'égard de Théophile, marqué par ce début, ne paraît guère de mise sous la plume d'un contemporain de Ronsard et de Desportes. Au contraire, il s'expliquerait naturellement si nous nous trouvions en présence d'un homme jeune, sinon mêlé à la Cour, tout au moins fréquentant les Candale, les Montmorency, les Clermont-Lodève, etc., en un mot tous les jeunes seigneurs dont Théophile était le poète préféré. Généralement les anciens n'aiment guère les nouveaux et Nicolas Besanzon, célébrant Théophile, ferait une exception à la règle.

Besançon, avant de passer à la critique des écrivains de son temps, veut bien nous exposer ses principes littéraires :

J'ay pris l'occasion et le temps de t'escrire
Contre ces rimailleurs pour nous donner à rire,
Et bien que je te sois un autheur incognu
Te faire voir ma veine et mon esprit à nu,
Te monstrer qu'en mon cœur je n'ay point de réserve
Et que je suis, sans plus, mon caprice et ma verve,
Parle à ma fantaisie et tasche seulement
Que le sens de mes vers soit pris facilement,
Que mes conceptions de chacun soient reçeues
Comme je les cognois facilement conçeues,
Et sans rien emprunter de grec ni de latin,
D'hébrieu ny d'espagnol et moins de florentin,
Sans desrober d'autruy figure ny méthode,
Suivant mon sens commun, je travaille à ma mode.
Je ne blasme personne et laisse en t'imitant
Chacun libre à parler du sujet qu'il entend,
Non que je sois si fol, surpris de l'apparence,
Que je ne sache bien discerner l'ignorance;
Mais comme je voudrois n'estre jamais repris,
Ainsi ne crois-je rien digne de mon mespris....

Chose curieuse : ce Besançon s'exprime exactement comme Théophile de Viau dans son *Elégie à une Dame*[1] :

J'approuve que chacun escrive à sa façon

et au chapitre premier de *La Première Journée* (*Fragments d'une histoire comique*)[2]:

1. *Œuvres de Théophile*, 1621, p. 12. Cette élégie avait paru pour la première fois sous le titre : *Satyre Troisiesme*, dans le *Second Livre des Délices de la Poésie Françoise*, 1620 ; cette dernière anthologie avait été brusquement retirée de la circulation parce qu'elle contenait des vers de Théophile (voir *Les Recueils collectifs de Poésies Libres et Satyriques publiées depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile de Viau* (1626), p. 73.

2. *Œuvres du sieur Théophile. Seconde partie. A Paris, chez Jacques Quesnel, rue Saint-Jacques, aux Colombes, près Saint-Benoist*, M.DC.XXIII (1623). *Avec privilège du Roy*, in-8°, p. 18. Le titre : *Fragments d'une Histoire comique*, n'a paru que dans l'édition Scudéry de 1632.

« Il faut que le discours soit ferme, que le sens y soit naturel et facile, le langage exprès, et signifiant, les afféteries ne sont que mollesse et qu'artifice, qui ne se trouve jamais sans effort et sans confusion. Ces larcins, qu'on appelle imitation des Autheurs anciens, se doivent dire des ornements qui ne sont point à nostre mode. Il faut escrire à la moderne, Demosthène et Virgile n'ont point escript en nostre temps, et nous ne sçaurions escrire en leur siècle; leurs livres quand ils les firent, estoient nouveaux, et nous en faisons tous les jours de vieux.... »

Le langage de Besançon est bien celui d'un disciple envers un maître... qui, en 1622, atteignait à peine trente-deux ans, et non le langage d'un homme d'âge avancé qui aurait commencé à rimer sous Henri III.

La liste des poètes commentés dans *La Satyre du Temps* nous apportera-t-elle quelques données sur ses auteurs préférés?

Procédons d'abord par élimination. Quels sont, parmi les versificateurs les plus célèbres, ceux qui y sont omis?

Pas un mot (sauf pour Du Bartas) sur les poètes de la fin du XVI^e^ siècle et, en dehors de Ronsard, sur les membres de la Pléiade : Joachim Du Bellay, Remy Belleau, Jean-Antoine de Baïf, Estienne Jodelle, etc., non plus que sur Amadis Jamyn. Nicolas Besanzon, cependant, après avoir terminé ses humanités, avait lu leurs productions si on en juge par son ode « pindarique » à Gilles Durant de La Bergerie. Certes, le Besançon de *La Satyre du Temps* ne devait pas s'occuper d'eux, ils sortaient du cadre de son sujet ; mais, évidemment, il pouvait leur accorder un souvenir. Il n'a pu les passer volontairement sous silence parce que leurs œuvres n'étaient plus réimprimées depuis nombre d'années, alors que celles de Ronsard et de Du Bartas conservaient toujours des fidèles. La dernière édition de Du Bellay datait de 1597 ; celle de Belleau, de 1604 ; celle de Baïf (si on en excepte *Les Mimes*), de 1573; celle de Jodelle, de 1583 ; celle de Jamyn de 1582. Ronsard et Du Bartas avaient eu, au contraire, de 1605 à 1622, de nombreuses réimpressions. Pour le grand Chantre vendômois nous rappelons, entre autres éditions, la magnifique publication in-folio de 1609, et pour Du Bartas les éditions parisiennes des *Œuvres* de 1603, 1611, 1614, sans compter les éditions rouennaises de 1608, 1610, 1616, lyonnaises de 1606, 1607, 1608, etc. Là encore, nous apercevons dans ce dédain à l'égard de *La Pléiade*, une présomption que le Besançon de *La Satyre du Temps* était plus jeune que Théophile !

III

Les jugements que ce même Besançon porte sur ses contemporains, de 1605 à 1622, aideront-ils à confirmer ou à infirmer cette présomption de « jeunesse » que nous lui prêtons? Tout en ayant l'air d'attribuer ses critiques aux adversaires qu'il attaque justement, notre satirique les fait siennes en quelque sorte, et on reconnaîtra qu'elles paraissent assez fondées.

Malherbe.

Ils disent que Malherbe emperle trop son style,
Supplement coustumier d'une muse infertile
Et qu'ayant travaillé deux mois pour un sonnet,
Il en demeure quatre à le remettre au net ;
Que ses vers ne sont pleins que de paroles vaines
Et de la vanité qui bout dedans ses veines ;
Qu'il est plat pour le sens et la conception
Et pour le faire court, pauvre d'invention.

Une telle « exécution » n'était pas pour déplaire au chef de l'Ecole opposée à Malherbe[1], à Théophile, qui retrouvait, sous cette forme, les vers suivants de l'*Elégie à une Dame :*

J'en cognois qui ne font des vers qu'à la moderne,
Qui cherchent à midy Phœbus à la lanterne,
Grattent tant le François qu'ils le déchirent tout,
Blasmant tout ce qui n'est facile qu'à leur goust ;
Sont un mois à cognoistre, en tastant la parole,
Lors que l'accent est rude, ou que la rime est mole ;
Veulent persuader que ce qu'ils font est beau
Et que leur renommée est franche du tombeau ;
Sans autre fondement sinon que tout leur aage
S'est laissé consommer en un petit ouvrage,
Que leurs vers dureront au monde précieux,
Pour ce qu'en les faisant ils sont devenus vieux :
De mesme l'Araignée, en filant son ordure,
Use toute sa vie et ne faict rien qui dure.

1. Voici les vers de Théophile sur Malherbe, de l'*Élégie à une Dame :*

Imite qui voudra les merveilles d'autruy,
Malherbe a très bien faict, mais il a faict pour luy ;
Mille petits volleurs l'escorchent tout en vie,
Quant à moy, ces larcins ne me font point d'envie ;
J'approuve que chascun escrive à sa façon :
J'ayme sa renommée, et non pas sa leçon
Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
Prennent à tous propos ou sa rime ou son style,
Et de tant d'ornemens qu'on trouve en luy si beaux
Joignent l'or et la soye à de vilains lambeaux
Pour paroistre aujourd'huy d'aussi mauvaise grâce
Que parut autresfois la corneille d'Horace

Lingendes (Jean de).

Ils blasment, degoustés, l'*Iris* de Lingendes,
Disant qu'il estoit bon pour faire des legendes
Et que trop familier, vulgaire et complaisant,
Pour se rendre plus doux, il parle en paysant....

Le charmant poème de Lingendes : *Les changements de la Bergère Iris* avait obtenu un grand succès. La première édition est de 1605 ; il avait été réimprimé en 1614 (Paris et Rouen) et en 1618 (Rouen, Lyon, Tournon).

Saint-Amant[1].

Disent que Saint-Amant ressemble le tonnerre
Tantost voisin du Ciel et tantost de la terre....

Saint-Amant n'avait encore rien publié. A Paris, on ne le connaissait que pour quelques pièces qui circulaient en manuscrit : *La Solitude*, au président de Bernières ; le poème *L'Arion* (voisin du *Ciel*) au duc de Montmorency ; des pièces bachiques (voisines de la terre) : *La Chambre du Desbauché* et *La Débauche* ; ces deux dernières parodiées devaient être à tort, en 1624, attribuées à Théophile par des témoins à charge lors de son procès.

Hardy (Alexandre).

Que les vers de Hardy n'ont point d'égalité ;
Que le nombre luy plaist plus que la qualité,
Qu'il est capricieux en diable.....

La production de Hardy a été considérable ; mais le style de ce dramaturge est, comme le dit M. Ed. Tricotel, trivial et incorrect au delà de toute expression. En 1622, le théâtre de Hardy n'était pas imprimé, il ne le sera qu'en 1623 et 1624.

L'Estoile (Claude de).

. . . . . et que L'Estoile
Prend un peu trop de vent qui enfle trop sa voile ;
Qu'il se hasarde trop, et que mauvais nocher,
Il ne cognoist en mer ny coste ny rocher....

Claude de L'Estoile, sieur du Saussay, fils de Pierre de L'Estoile, l'auteur des *Mémoires-Journaux*, n'avait, comme Saint-Amant, de réputation que par des vers manuscrits ; ses premières poésies seront

1. *La Satyre du Temps* porte Saint-Amour ; quoiqu'il y ait eu un collecteur de chansons de ce nom, il n'est pas douteux qu'il soit ici question de Saint-Amant, nous sommes en présence d'une faute d'impression.

réunies quatre ans plus tard, en 1626, dans le *Recueil des plus beaux vers de ce temps, de MM. Malherbe, Racan, Maynard.... Paris, Toussainct du Bray.*

Ronsard.

Que Ronsard est pédant et que tous les autheurs
Qui furent de son temps n'estoient qu'imitateurs,
Qu'ils ont tous desrobé d'Homère et de Virgile,
Et n'ont pas seulement espargné l'Évangile....

C'est exactement ce qu'avait dit Théophile, avec plus d'équité, dans son chapitre premier de *La Première Journée :*

« Ronsard, par la vigueur de l'esprit et la vive imagination, a mille choses comparables à la magnificence des anciens Grecs et Latins et a mieux reüssi à leur ressembler qu'alors qu'il les a voulu traduire, et qu'il a pris plaisir à les contrefaire, comme en ce *Cytherean, Patarean, par qui le trepied Tymbrean.* Il semble qu'il se veuille rendre incognu pour paroistre docte, et qu'il affecte une fausse réputation de nouveau, et hardy Escrivain. Dans ces termes estrangers, il n'est point intelligible pour François. Ces extravagances ne font que desgouster les sçavants, et estourdir les foibles. On appelle cette façon d'usurper des termes obscurs et impropres, les uns barbarie, et rudesse d'esprit, les autres Pedanterie, et suffisance. Pour moy je croy que c'est un respect et une passion que Ronsard avoit pour ces anciens à trouver excellent tout ce qui venoit d'eux, et chercher de la gloire à les imiter par tout[1]. »

Si Nicolas Bezançon parle ici on reconnaîtra difficilement l'auteur de l'ode « pindarique » à Gilles Durant de La Bergerie !

Théophile de Viau.

Mesme ils disent de toy que ton esprit malsain
S'extravague souvent au cours de son dessein....

Besançon ne fait que répéter ce que Théophile avait dit de lui-même[2] :

Je ne veux point unir le fil de mon subject :
Diversement je laisse et reprens mon object,
Mon âme imaginant n'a point la patience
De bien polir les vers et ranger la science.
La reigle me desplaist, j'escris confusément
Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément....

Garnier (Claude).

Que Garnier sent le grain reclus....

Claude Garnier est le dernier tenant de Ronsard au XVII^e^ siècle, c'est le rimeur de cour par excellence ; il se proclamait *poète royal.*

1. P. 19 de l'édition originale de 1623.
2. *Elégie à une Dame.*

Mécontent, aigri, jaloux de Théophile qui, selon lui, usurpait la place qu'il eût dû occuper, il était cordialement détesté de tous ceux qu'il enviait. Besançon, le peignant en deux mots, faisait allusion à son culte pour le chef de la Pléiade dont Garnier croyait continuer la tradition par ses *vers lyriques*. C'est à lui que pensait Théophile quand il écrivait :

« C'est une dévotion louable, et digne d'une belle âme, que d'invoquer au commencement d'une œuvre, des puissances souveraines ; mais les chrestiens n'ont que faire d'Apollon ny des Muses, et nos vers d'aujourd'huy, qui ne se chantent point sur la Lire ne se doivent point nommer *Liriques*, non plus que les autres héroïques, puis que nous ne sommes plus au temps des Héros, et toutes ces singeries ne sont ny du plaisir ny du profit d'un bon entendement[1]. »

Il est possible que « le grain reclus » ait exaspéré Claude Garnier et qu'il ait rendu Théophile responsable de l'attaque de Besançon, ne pouvant s'en prendre à ce dernier. Il devait en effet, un an après, en juillet 1623, à la veille des poursuites engagées contre le coryphée des libertins par Mathieu Molé, le vilipender dans une violente diatribe[2] accompagnée d'un quatrain ridicule[3] :

Porchères (Laugier de)

. . . . . et que Porchère
Mercenaire au profit, met sa muse à l'enchère....

Besançon se rappelait son fameux sonnet sur les yeux de la duchesse de Beaufort : *Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutôt des Dieux.* Laugier de Porchères avait le droit de plaider les circonstances atténuantes. Un poète de profession, c'est-à-dire « pauvre », se serait bien gardé de parler de « mercenaire au profit » et de « Muse à l'enchère » ; en d'autres termes de faire fi des largesses des Mécènes des gens de lettres. Cette cruauté du Besançon de *La Satyre du Temps* envers ses confrères en Apollon le place, parmi eux, à l'état d'exception.

Un autre rimeur, Boissières, devait cependant, vers 1625, consacrer toute une « satyre sans venin » à la « Pauvreté des Muses[4]. »

Pour réhabiliter Porchères, non comme poète mais comme cri-

1. *Œuvres de Théophile. Seconde partie*, 1623, *Première Journée*, chap. 1er, p. 20.

2. Une première attaque inconnue de Claude Garnier contre Théophile de Viau (*Le libertinage au XVIIe siècle. Mélanges.* Paris, 1920.

3. Au poète farouche de ce temps, qui mesprise la très illustre et très royalle *Muse de Ronsard* :

La Muse de Ronsard sera tousjours Royale,
A tout jamais vivront ses vers très relevez;
Mais les tiens descendront dedans l'Orque infernale
Où ils coulent desjà par le trou des privés.
Le Satyrique François S. l. n. d. (1623)

4. Dans cette curieuse satyre : *La Pauvreté des Muses*, Boissières cite : Malherbe, Saint-Amant, Faret, Claude de L'Estoille, Croisille, Maynard, Gombauld, Mail-

tique, ajoutons que Maynard le tenait en grande estime et qu'il lui soumettait ses épigrammes [1].

Sigognes, Regnier et Desportes.

Que Sigognes, Regnier et l'abbé de Tyron
Firent à leur trespas comme le bon larron :
Ils se sont repentis ne pouvant plus mal faire,
Impuissans aux effets de l'amoureux mystère,
Semblables à celuy qui sur un eschaffaut,
Avec un cœur contrit lève les yeux en haut,
Et promet que s'il peut eschapper au supplice,
De la sainte vertu il reprendra la lice,
Fera mieux que jamais, visitera l'autel
Du bienheureux saint Jacque, honneur de Compostelle ....

Il n'y a pas là de jugement sur les écrits de Sigognes, Regnier et Desportes. Cette abstention est-elle volontaire? Est-ce que Besançon craignait d'en dire trop de bien, ou plutôt d'en dire du mal, surtout des deux premiers? Il se contente uniquement de constater qu'ils se sont repentis « ne pouvant plus mal faire » ou mieux « de ce qu'ils ne pouvaient plus faire. »

Malleville.

Disent que Malleville, avecques sa *Clytie*,
Divin, métamorphose une rose en ortie....

La Métamorphose de Clytie en rose ne verra le jour que vingt-sept ans après (1649), dans les *Poésies du sieur de Malleville*, in-4°. En 1622, Malleville n'avait que vingt-cinq ans. Il était l'ami de Frénicle et de Colletet, incriminés, l'année suivante, au même titre que Théophile, dans le procès du *Parnasse Satyrique* (11 juillet 1623).

Racan.

Jappent après Racan, envient son renom,
Trouvant son vers barbare autant comme son nom.

C'est comme disciple de Malherbe que Racan se trouve maltraité alors que Malleville est exalté. Son bagage poétique était mince en 1621 : quelques pièces dans la seconde édition des *Délices de la Poésie Françoise* de 1618 et dans l'édition de 1620.

Gombauld (Ogier de).

Que Gombauld embrassant la façon d'Italie
Pour son *Endymion* a délaissé Thalie.

liet, Porchères, Racan, Bordier, Daudiguier, Du Verdier le fils et Boisrobert. Elle a été reproduite dans *Les Variétés bibliographiques* d'Ed. Tricotel, et nous avons donné les variantes du Ms. Conrart dans la *Bibliographie des Recueils collectifs de Poésies publiées de* 1597 *à* 1700, t. II, p. 163.

1. *Les lettres du Président Maynard*, 1652, in-4°.

Grâce à Besançon, nous apprenons que Gombauld avait déjà composé son roman *L'Endymion*, dédié à la reine-mère, mis sous la presse seulement en 1624[1] et aussi une pastorale, *L'Amaranthe*, éditée en 1623, peut-être même la tragédie, *Les Danaïdes*, en 1658.

Nasse.

Que Nasse est un censeur et qu'il n'est satisfait,
Tant il est plein de vent que de ce qu'il a fait.

Sur ce rimeur obscur, ami d'Alexandre Hardy, renvoyons à M. Tricotel ; cet érudit ne cite de Nasse qu'une traduction en prose de *L'Art d'aimer*, d'Ovide, Lyon, 1622[2], qui est suivie de stances élogieuses d'un intime de Desternod, le lyonnais Henry Fagot.

Du Bartas (Saluste).

Rien n'évite leurs coups, ils disent que Bartas
La terre avec le ciel amoncelle en un tas,
Qu'il veut parler de tout et que sa poésie
Est aujourd'huy, sans plus, toute rance et moisie.

Appréciation sévère et qui n'a guère chance d'être émise par un contemporain de Du Bartas. Nous avons déjà indiqué le motif — uniquement bibliographique, selon nous — pour lequel Besançon s'est occupé de Ronsard et de Du Bartas.

De cet examen rapide, retenons — et le fait est d'importance — que Besançon est au courant des productions *non encore imprimées* des poètes derniers venus comme Malleville (vingt-cinq ans), Claude de l'Estoile (vingt-cinq ans), Saint-Amant (vingt-sept ans), productions fort prisées à la Cour, et auxquelles un « vieux » rimeur n'aurait attaché aucune importance.

Nous sommes étonné que *La Satyre du Temps* soit muette sur François Maynard, dont les épigrammes et les Priapées étaient déjà justement célèbres. Est-ce que Besançon a oublié le président d'Aurillac, parce que celui-ci, quittant rarement sa province, n'avait pas

1. Un passage de l'*Historiette* de Tallemant sur Gombauld retrace l'histoire du roman *L'Endymion* : « Il en avait fait tant de lectures avant de le faire imprimer que M. de Candale, quand le livre fut mis au jour, dit que la deuxiesme édition ne valait pas la première, car il lit bien et fait valoir ce qu'il lit. »

2. Le privilège est du 7 avril 1621. Cet ouvrage a-t-il paru avant ou après la composition de *La Satyre du Temps*? Il est impossible de répondre nettement à cette question. On rencontre de Nasse une pièce de trente-deux vers (peut-être même deux, si celle qui la précède, de quarante-huit vers et qui est anonyme, est de lui) en tête de : *Les Chastes et Loyales Amours de Théagène et Cariclée, réduictes du Grec de l'Histoire d'Héliodore en huit poëmes dragmatiques ou Theatres consécutifs. Par Alexandre Hardy, Parisien. Paris, Jacques Quesnel*, M.DC.XXIII (1623), in-8°.

eu l'occasion de le rencontrer, ou est-ce qu'il n'a pas voulu s'exposer à une réplique cinglante, connaissant le caractère rancunier et irascible du personnage. Nous laissons à chacun le soin de s'arrêter à l'une ou à l'autre de ces hypothèses.

IV

Groupons, en les répétant, les résultats partiels de notre analyse de *La Satyre du Temps*, au point de vue de l'âge probable de son auteur :

I. La dédicace à Théophile écarte l'hypothèse que cet auteur ait vécu au temps de Ronsard, de Du Bartas et de Desportes.

II. Ses doctrines littéraires sont nettement les doctrines de Théophile et non celles de Ronsard ou de Malherbe.

III. Son silence à l'égard des membres de la Pléiade (sauf Ronsard) est assez significatif ; s'il avait aimé et pratiqué leurs œuvres, il n'aurait pas complètement négligé ses aînés, alors même, il est vrai, que le titre *La Satyre du Temps* les en excluait.

IV. S'il nomme Ronsard et Du Bartas, c'est parce que ces deux poètes ont eu de nombreuses réimpressions de 1605 à 1622.

V. Ses jugements sur Ronsard et Malherbe se rencontrent avec ceux de Théophile, particulièrement sur le premier.

VI. La mention qu'il fait de vers inédits en 1622, de jeunes poètes (Malleville, Claude de L'Estoile, Saint-Amant), d'un roman et de pièces de théâtre de Gombauld, qui ne seront imprimés que longtemps après, montre qu'il fréquentait la Cour et appartenait à la génération de Théophile et de ses protecteurs : Candale, Clermont-Lodève, Montmorency.

VII. Les railleries sur *la Muse à l'Enchère*, de Laugier de Porchères, font de lui, non un rimeur pauvre, mais un rimeur en situation de se passer de Mécène, comme le précise d'ailleurs la dédicace de *La Satyre du Temps* à un ex-banni !

VIII. La façon dont il parle de la mort « édifiante » de Desportes, Sigognes et Regnier est d'un libertin ; il raille leur conversion *in extremis !*

De cet ensemble de présomptions « concordantes », dont aucune ne paraît s'appliquer à Nicolas Bezançon, né au plus tard vers 1562 ou 1563[1], il résulte que *La Satyre du Temps* lui a été attribuée à tort par Ed. Tricotel. Nous trompons-nous? C'est possible. Mais, si nous avons raison, quel est le Besançon auteur de cette satire?

1. Nous serions assez porté à faire de ce Nicolas Bezançon le fils de Louis Bezançon, à qui un oncle, qui s'appelait Nicolas, marchand, bourgeois de Paris, avait fait deux donations alors que Louis était étudiant à l'Université de Paris :

V

A défaut de Nicolas, voici un autre Besançon, qui nous paraît remplir toutes les conditions requises pour revendiquer *La Satyre du Temps*. Il est jeune et il est poète, il est homme de cour et il est libertin ; il est digne, en un mot, de se réclamer de Théophile. Ce Besançon, c'est Charles de Besançon de Bazoches, fils de Charles de Besançon, seigneur de Souligné et de Bouchemont, gentilhomme de la Chambre de Catherine de France, duchesse de Bar, et de Madeleine Horric. On ne sait pas exactement la date de sa naissance ; mais on peut la placer avec certitude entre 1595 et 1599. Le 30 juin 1619 il avait épousé Marie d'Héricourt, fille de Charles d'Héricourt, maréchal de camp, seigneur de Courcelles, et de Catherine d'Anglure, dont il eut un fils, Charles, et une fille, Marie. Entré au service du maréchal de Lesdiguières en qualité de secrétaire[1], c'est à lui-même que Besançon a appliqué ces vers de *La Satyre du Temps :*

> Bref ils glosent sur tout, disent qu'un secrétaire
> Doit faire sa missive et au surplus se taire,
> Ne parler point en vers et la plume au talon,
> Causeur suivre plustot Mercure qu'Apollon....

Dès l'année 1625, il est commissaire général des guerres et exploite cette situation avec plus d'habileté peut-être que de délicatesse, tout en gardant les limites au delà desquelles il eut été poursuivi comme concussionnaire. Besançon ne se fit pas faute, si on en croit Bassompierre, « d'emplir ses bouges » de l'argent destiné à l'entretien des troupes. Nous ne raconterons pas sa vie, qui a été des plus mouvementée[2]. Notons seulement que, le 7 juillet 1629, il était condamné, par jugement des maréchaux de Bassompierre et de Schomberg, sur la plainte du maréchal d'Estrées qui l'accusait de malversations, à avoir la tête tranchée. Besançon vit sa peine commuée ; il resta enfermé à For-Lévêque très peu de temps. Redevenu libre, il se jeta dans le parti des mécontents, dont Gaston d'Orléans était le chef ; mais dès 1634 il rentrait en grâce. Lieutenant général

la première d'une créance de vingt-sept livres tournois, le 25 octobre 1542 ; la seconde d'une créance de seize livres dix sols tournois et d'une rente de dix sols parisis, le 6 août 1543 (*Archives nationales, Insinuations du Châtelet*, Y 88, f. 220 v. et Y 89, f. 64. Ces générosités de l'oncle peuvent expliquer pourquoi le fils de Louis portait le prénom de Nicolas.

1. Voir l'historiette de Gaston d'Orléans et de l'archevêque de Bordeaux (*Tallemant*).

2. On trouve des détails fort curieux sur la vie de Charles de Besançon dans la notice consacrée à son frère, l'auteur des *Mémoires de Du Plessis-Besançon*, placée en tête de ces *Mémoires*, publiés pour la *Société de l'Histoire de France*, par le comte Horric de Beaucaire, 1892.

en 1653, puis conseiller et commissaire général des guerres pour tout le royaume, il se retira en 1658 et mourut le 7 juillet 1669.

Quant à ses premières poésies, en dehors de celles signées C. D. B, qui ont paru dans *Le Cabinet Satyrique* (1618) dont il est le collecteur, elles sont perdues [1], ou il a oublié de les signer. Celles de son âge mûr sont éparses dans de nombreux manuscrits de chansons libertines datant de la régence d'Anne d'Autriche et de la Fronde. Tallemant nous a conservé de lui un impromptu sur une chanson : *Que le cabaret a d'appas*, dont le refrain était :

Mais parce qu'au tac tac du couteau
On a tout ce que l'on demande.

Couplet.

Gaston, qui sçavez mieux que nous
Tous les secrets de la taverne,
De cettuy-cy, souvenez-vous,
Ou bien je crains qu'on ne vous berne :
Ma foi ne faittes pas le veau,
Frappez si fort qu'on vous entende,
Puisqu'au seul tac tac du couteau
On a tout ce que l'on demande [2].

Charles de Besançon était donc digne de célébrer Théophile et de signer *La Satyre du Temps*. C'est, en tout cas, notre sentiment. Si cette pièce est bien due à ce noble personnage, elle reflète les opinions qui avaient cours en 1621 chez les jeunes seigneurs qui se piquaient de littérature.

Frédéric Lachèvre.

1. L'édition des *Satyres de Regnier* de 1617 : *Les Satyres et autres œuvres Folastres du S^r Regnier. Dernière édition, reveuë, corrigée et augmentée de plusieurs pièces de pareille estoffe, tant des Sieurs de Sigogne, Motin, Touvent et Bertelot, qu'autres des plus beaux Esprits de ce temps. A Paris, chez Pierre Chevalier près les Matruhins (sic) à l'image Saint-Pierre.* M.DCXVII (1617). *Avec privilege du roy*, contient *L'Escume des œuvres poétiques du sieur de B...* ; en tout dix-neuf pièces. Cette initiale désigne-t-elle Charles de Besançon? Nous n'osons l'affirmer .Voir *Le Libertinage au XVII^e siècle, Les Recueils collectifs de Poésies Libres et Satyriques, publiées de* 1600 *jusqu'à la mort de Théophile de Viau* (1626). Paris, 1915, p. 28 et 84, et pour l'attribution du *Cabinet Satyrique*, consulter le *Supplément aux Additions et Corrections* (à paraître).

2. La chanson à laquelle ce refrain a été empruntée a paru dans le florilège suivant : *Le Cabinet des Chansons plaisantes et recreatives. Dédiées aux esprits curieux et amateurs de bien chanter, et boire au cabaret. A Paris, chez Pierre Deshayes, ruë de La Harpe, à l'Escu de France, proche la Roze Rouge*, M.DC.XXXI (1631), in-16 (N., Ye 2631, rés.). En voici le premier couplet (sur trois) :

Que le Cabaret a d'appas,
Je n'ay point faict de bons repas,
Que son sejour m'est agreable,
Qu'en ce divin lieu delectable,
Non pour le vin friant et beau,
Ny pour la delicate viande,
Mais parce qu'au tac du couteau
Il vient tout ce que l'on demande.

L'HISTOIRE ÉTHIOPIQUE ET L'AMOUR MÉDECIN

On sait quelle fut au XVI^e^ siècle et encore au XVII^e^ la fortune du roman d'Héliodore, rajeuni et paré de grâces françaises par un traducteur tel qu'Amyot[1]. Surtout l'on sait par Louis Racine la « passion extraordinaire » que le petit Jean Racine, sous les ombrages de Port-Royal, avait conçue pour le vieux roman — disons mieux : pour la jeune et touchante Chariclée —, et quel dommage que rien ne nous reste de cette tragédie de *Théagène et Chariclée*, qu'il aurait commencée à Uzès en 1662 ! Aussi bien, cette passion a laissé sa trace dans presque tout son théâtre. Plus qu'à Euripide et à Sénèque, c'est à Héliodore que son Pyrrhus, galant barbare, doit de brûler de plus de feux qu'il n'en alluma ; et son Andromaque elle-même, n'est-ce pas à Chariclée qu'elle emprunte les attitudes et les propos — toute l'instinctive coquetterie — par où cette aimable et malheureuse fille tentait d'adoucir en sa faveur la « férocité » de ses maîtres? Même Bajazet, cette turquerie, n'est, en ses données essentielles, que l'adaptation à la scène française de l'épisode d'Arsacé, l'impérieuse et sensuelle Persane, et de sa passion effrénée pour le vertueux Théagène[2]....

Maintenant, qu'on se rappelle la grande amitié qui unit Racine et Molière jusqu'à la fin de 1665, jusqu'à cette soirée du 18 décembre où l'*Alexandre*, donné à Molière et représenté par sa troupe, parut soudain sur la scène rivale. On comprend que Molière ait été irrité de cette petite trahison ; voilà une de ces pages de la vie de Racine que l'on voudrait pouvoir effacer. On aime mieux penser à ce que durent être, avant leur malencontreuse brouille, les conversations de ces deux hommes, et l'on se plaît à imaginer ce cordial et fécond échange : Molière, à quarante ans passés, en pleine possession du succès, encourageant, favorisant les débuts du petit Racine, dont il pressent le génie, l'aidant de ses conseils et de ses deniers ; Racine en pleine sève de jeunesse, et que n'ont encore assombri ni la mort

1. Voir notamment Rigal, *Alexandre Hardy et le Théâtre français à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^*, 1889, p. 3-4, 435 et suiv.

2. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-juin 1916 (Racine et le roman d'Héliodore).

de la Du Parc ni sa jalouse passion pour la Champmeslé, Racine donnant son suffrage à la *Critique de l'Ecole des Femmes*, applaudissant *Tartufe* et *Don Juan*, et, parce que cela le divertit, mais aussi parce qu'il n'ignore pas que Molière est toujours pressé et prend son bien où il le trouve, lui apportant des matériaux, des idées de comédies ou de farces....

*
* *

Or, il y a une part de comique dans le roman d'Héliodore. Non que l'auteur l'eût voulu ainsi, ce futur évêque ! mais les circonstances bizarres auxquelles ses personnages se trouvent souvent mêlés, les aventures parfois scabreuses où il les jette, les sentiments, l'humeur qu'il leur prête alors avaient, certes, de quoi faire sourire, voire même amuser follement une bande de jeunes — et vieux — libertins, au cabaret du Mouton Blanc ou à la Croix de Lorraine.

Un épisode, entre tous, leur donnait lieu de s'ébaudir : c'est celui où Chariclée alarme par la pâleur de ses joues et par l'agitation de ses nuits l'affection de son père putatif Charicles et révèle au savant médecin Acestinus la grande envie qu'elle a d'être mariée.

On a reconnu le thème de *l'Amour médecin*. Simple rencontre, peut-être? — Regardons de plus près ; comparons les textes.

*
* *

Le Charicles d'Héliodore est douloureusement surpris de l'état où il voit Chariclée. Elle ne dort plus, elle a perdu « la vive couleur de son beau teint » ; les larmes ont presque « éteint le feu de ses yeux[1] ».

De même, le Sganarelle de Molière constate que Lucinde est « dans une mélancolie la plus sombre du monde, dans une tristesse épouvantable[2] », dont la cause lui échappe.

— Charicles confie son inquiétude à son vieil ami Calasiris. Et celui-ci de questionner la malade sur la nature de sa maladie :

Et comment, ma fille, me la celez-vous? que ne me la dites-vous hardiment, à celle fin que nous y trouvions quelque remède? Ne suis-je pas votre père quant à l'âge et plus encore quant à la bonne affection?... Déclarez-moi que vous avez : vous vous pouvez bien fier à moi, et, si vous voulez, je m'en obligerai à vous par serment. Dites hardiment....

1. Héliodore, *Amours de Théagène et Chariclée*, traduction de Jacques Amyot, dans la collection des romans grecs, Paris, 1822, liv. III (t. II, p. 55-57).
2. *L'Amour médecin*, I, 1.
3. *Héliodore*, *ibid.*, liv. IV, chap. 1 (t. II, p. 73).
4. *L'Amour médecin*, I, 2.

De même, Sganarelle interroge Lucinde :

Hé quoi ! toujours triste et mélancolique comme cela? et tu ne veux pas me dire ce que tu as? Allons donc, découvre-moi ton petit cœur. Là, ma pauvre mie, dis, dis, dis tes petites pensées à ton petit papa mignon !... Ne puis-je savoir d'où vient cette grande langueur? Découvre-m'en la cause, et je te promets que je ferai toutes choses. Oui, tu n'as qu'à me dire le sujet de ta tristesse : je t'assure ici et te fais serment qu'il n'y a rien que je ne fasse pour te satisfaire....

— Chariclée ayant différé sa réponse, Calasiris estime qu'en attendant « il n'y aura point de mal d'appeler quelque médecin ». Et Chariclès, en effet, « envoie quérir les plus renommés médecins qu'il a su choisir[1] ».

De même, Sganarelle, après que Lisette lui a fait croire que Lucinde vient de se trouver mal, ordonne « qu'on aille quérir des médecins[2] ».

— Les médecins mandés par Chariclès se mettent en devoir d'examiner la malade.

Et lors Acestinus, ce savant médecin... lui prend le bras pour lui tâter le pouls.... Après qu'il l'eut par un assez long temps bien regardée, considérée et enquise.... O Chariclès, dit-il, il n'était point de besoin que vous m'envoyssiez quérir pour venir ici : car un médecin ne saurait que faire ni de rien servir à cette jeune fille.... Ce que votre fille a maintenant, c'est bien une maladie, mais elle n'est pas de corps.... Qui est l'enfant qui ne connaîtrait que c'est une passion de l'âme et la maladie tout évidente que l'on appelle amour? [3]

De même, après la consultation sollicitée par Sganarelle, Clitandre, déguisé en médecin, diagnostique :

J'ai... observé ses regards, les traits de son visage et les lignes de ses deux mains et, par la science que le ciel m'a donnée, j'ai reconnu que c'était de l'esprit qu'elle était malade et que tout son mal ne venait que d'une imagination déréglée, d'un désir dépravé de vouloir être mariée [4].

— Lucinde sera guérie, on sait comment. Or Chariclée l'avait été de la même façon, encore que les caprices du destin lui eussent fait attendre plus longtemps le spécifique nécessaire.

* * *

L'imitation paraît certaine. Elle apparaît encore, mais plus libre, dans les propos par où Acestinus d'une part, le pseudo-médecin Clitandre de l'autre, exposent leur méthode curative.

1. *Héliodore, ibid.*, p. 74-78.
2. *L'Amour médecin*, I, 6.
3. *Héliodore*, p. 79-80.
4. *L'Amour médecin*, III, 6.

Notre science — dit le premier — fait profession et promet de guérir les maladies du corps, et de l'âme aussi, mais non pas proprement ni principalement, mais alors seulement que l'âme souffre et se sent de l'indisposition du corps : car alors elle se trouve mieux quand le corps est guéri [1].

Et Clitandre, avec la même gravité doctorale :

Comme l'esprit a grand empire sur le corps et que c'est de lui bien souvent que procèdent les maladies, ma coutume est de courir à guérir les esprits avant que de venir au corps [2].

Il est difficile de croire que, de ces deux textes, le premier ne soit pas la source du second. Cependant ils se contredisent ! Le médecin grec affirme l'influence du physique sur le moral, Clitandre, au rebours, l'influence du moral sur le physique : il faut donc « guérir les esprits ». Pourquoi? rien de plus logique, et rien qui fasse mieux comprendre comment un Molière imite.

De ce que la médecine s'avoue impuissante à guérir les maux de l'âme quand ils ne procèdent pas du corps, il résulte nécessairement que les soins d'Acestinus seraient, dans l'espèce, superflus ; il n'a donc plus qu'à se retirer, ce qu'il fait. Et n'est-ce pas ce que font aussi, quoique moins vite et moins dignement, dans la comédie de Molière, les Bahis, les Macroton, les Tomès, les Desfonandrès? Clitandre devait tenir un autre langage, lui qui se moque des autres médecins [3], lui dont la robe n'est qu'un prétexte pour s'introduire auprès de sa belle. A se faire fort de réussir, mais par une autre thérapeutique, là où les autres ont échoué, et à se dire médecin des âmes, il s'en donne un second pour rester en scène sous les yeux du père crédule, pour s'assurer du cœur de Lucinde et pour mener à bonne fin son amoureux stratagème.

C'est avec la même liberté, la même souplesse dans l'imitation que Molière a transposé dans le ton de la comédie les graves propos des personnages d'Héliodore et transformé leurs caractères pour les accommoder aux conditions du genre ou à ses intentions satiriques. C'est ainsi que, sous le nom et les traits de Sganarelle, le bon Chariclès n'est plus qu'un sot, un père grotesque dont l'esprit étroit se plaît à combattre et à contrarier les penchants de la nature. C'est ainsi que les judicieux, modestes et courtois médecins d'Héliodore sont, sous sa plume, devenus les cuistres dont le babil pédantesque et les grossières « contestations » prouvent à Sganarelle lui-même la vanité et la « forfanterie de leur art [4] ». Qu'est-ce à dire, sinon que le génie transforme jusqu'à les rendre méconnaissables les matériaux qu'il utilise? Ce petit impromptu, comme dit Molière lui-même, a beau

1. *Héliodore*, p. 79.
2. *L'Amour médecin*, III, 6.
3. *Ibid.*, III, 4.
4. *Ibid.*, III, 1.

avoir été « proposé, fait, appris et représenté en cinq jours[1] », on a beau y reconnaître des emprunts certains ou probables à Tirso de Molina, à Cyrano de Bergerac[2], à Héliodore, il n'en porte pas moins la marque de Molière. Et n'est-ce point un fait significatif que du même roman insipide, comme l'appellera un jour Mérimée, un Racine ait pu extraire le tragique de *Bajazet*, Molière les bouffonneries de *L'Amour Médecin?*

Maurice Lange,
Professeur à l'Université de Strasbourg.

1. *L'Amour médecin, Au lecteur.*
2. Mesnard, Notice de *L'Amour médecin*, dans l'édition des *Grands Ecrivains.*

VOITURE MORALISTE

On est un peu étonné peut-être quand on voit l'engouement du XVII^e^ siècle pour Voiture. Le sévère Boileau lui-même, tout en lui reprochant à l'occasion ses équivoques, ne le cite presque jamais sans manifester pour lui la plus vive admiration : il dit : Horace et Voiture, Malherbe et Voiture, La Fontaine et Voiture, et ces rapprochements de noms lui semblent aller d'eux-mêmes. Et nous, songeant à la lettre du *Brochet*, à la lettre de la *Berne*, aux stances *A une demoiselle qui avait les manches de sa robe retroussées et sales*, aux *Lanturlu* ou aux *Landriri*, à tant d'autres « gentillesses », nous sommes surpris, voire choqués de telles comparaisons.

De bons juges ont ressenti cette impression, puisqu'ils ont trouvé à propos de montrer qu'il convient de s'en défier. « Lorsqu'on veut ressaisir en lui l'écrivain ou le poète, dit Sainte-Beuve, on a besoin d'un effort pour être juste », et Brunetière vante quelques-unes de ses poésies « exquises, très supérieures à beaucoup de celles de Cl. Marot, et comparables aux plus vantées de Voltaire », quelques-unes de ses lettres « très jolies » ou même « vraiment émues ». Ces apologistes de Voiture ont célébré ses *Stances à Silvie*, son sonnet à *Uranie* où respire une « tendresse voluptueuse et passagère », son *Impromptu pour Anne d'Autriche*, et surtout l'*Epître à M. le Prince* « pièce charmante, philosophique et de la plus douce veine »; ils ont célébré telle ou telle lettre à mademoiselle de Rambouillet pour ce qui s'y manifeste sous le badinage d'amitié sincère et de véritable dévouement, ou telle belle image de l'*Eloge du comte d'Olivarès*, ou telle épître fort grave et très noble à M. de Puylaurens, ou enfin et surtout la grande lettre sur Richelieu, « véritable pièce historique..., pages qui égalent sur ce grand sujet ce qu'on a pu dire de mieux ». Et ils ont indiqué qu' « il y avait un homme de grand sens dans Voiture, qu'il y avait peut-être, sous l'homme aimable et sous l'ingénieux badin, un homme sérieux qui n'a pas eu le temps ni les occasions de se dégager. » Encore est-ce là une justice insuffisante; car c'est un fait que le Nain de Julie a été mêlé aux grandes affaires politiques, qu'il a été chargé de missions délicates en Espagne, et que les dépêches qu'il a dû envoyer alors aux chefs de son parti, nous montreraient peut-être cet « homme sérieux » tout « dégagé ».

Enfin on a récemment réédité ses *Lettres amoureuses* ; et si parfois on y trouve trop d'esprit ou d'ingéniosité, parfois en revanche, elles sont aussi passionnées que délicates. Est-il rien de plus heureux par exemple que cette réponse à sa maîtresse, — qui lui avait reproché sans doute l'involontaire indiscrétion de ses airs satisfaits?

Puisque vous avez tant de peine que je ne sois trop heureux, et que vous vous mettez tant en peine de tout ce que j'imagine, comme si vous étiez responsable de mes pensées, encore faut-il que je vous les ouvre et que je vous explique une fois ce que c'est que ces *confiances* dont vous me faites tant la guerre. Que je meure, je vous en dirai la vérité, et, sachant combien votre esprit est pénétrant et comme vous êtes toute dans mon âme, je n'oserais prétendre de vous y cacher quelque chose. Je vous jure que je n'ai jamais espéré, ni désiré, ni imaginé même par souhait, d'être aimé de vous comme je vous aime. Vous trouvant si fort au-dessus de ce qui est ici-bas, je n'ai point cru que vous fussiez capable de cette sorte de passion qui lie deux âmes de même nature. Mais, de la sorte que les esprits de là-haut s'affectionnent quelquefois aux hommes et prennent soin de leur conduite, j'ai cru que vous me pouviez vouloir du bien et qu'il était impossible que l'âme la plus généreuse du monde ne fût pas touchée de la plus pure affection qui fût jamais. Cela étant ainsi, je vous avoue qu'il est arrivé souvent qu'une de vos actions, un souris, un regard, une rougeur dans une favorable rencontre, m'ont fait imaginer que vous ne me haïssiez pas, — mais imaginer si faiblement que cela ne se peut pas appeler croyance, mais quelque chose de moindre que l'opinion : un soupçon, un doute, qui nageant légèrement dessus mon esprit, y laissait une trace de lumière et remplissait le reste de mon âme de contentement et de joie. Voilà d'où viennent ces *gaîtés* et ces *satisfactions* qui vous offensent si fort. Si, après vous les avoir expliquées, vous les trouvez encore injustes, je suis prêt de les laisser. Car, quand je le pourrais, je ferais, sans mentir, scrupule d'être heureux si vous ne le vouliez pas et, vous ayant donné mon âme tout entière, je vous en laisse la conduite. C'est à vous à en disposer et à voir ce que vous aimez mieux qu'elle soit : heureuse ou malheureuse.

Mais il me semble qu'il y a aussi dans Voiture un moraliste épars, — que l'on n'a pas assez montré ni même découvert. Au milieu de ses badinages ou au détour de quelque épisode de son roman inachevé, *Histoire d'Alcidalis et de Zélide*, se cache mainte fois quelque réflexion ingénieuse, pénétrante, profonde même, et vraiment digne de cette époque qui eut une curiosité psychologique si aiguisée. Tantôt ample, ornée d'images, elle prend presque l'allure d'un petit symbole; plus souvent resserrée en sentence, elle rappelle les maximes d'un La Rochefoucauld.

Il m'a paru qu'il n'était pas sans intérêt de rassembler quelques-unes de ces réflexions. D'ailleurs certaines d'entre elles posent un problème curieux. On sait que Pascal, après la mort de son père, s'est mêlé au monde et à la vie mondaine. Son maître en « honnêteté », — ou du moins celui qui prend à son égard un ton et une attitude de maître, c'est Méré. Mais il est tout naturel de penser que Pascal ne s'est point contenté des leçons de ce professeur et qu'il a dû rechercher d'autres

guides, plus vraiment autorisés. N'a-t-il point lu alors l'auteur à la mode, Voiture? Rien n'est plus vraisemblable : à qui mieux s'adresser? Or entre certaines lignes de Voiture et certaines pensées connues, j'ai pu établir des rapprochements qui, — si je ne m'en suis point exagéré l'importance, — permettraient d'affirmer qu'en effet Pascal a lu Voiture et qu'il s'en est souvenu.

Dans les salons du temps et surtout dans celui de l'incomparable Arthénice, les problèmes du cœur étaient le sujet favori des conversations. Il n'est donc pas étonnant qu'on relève chez Voiture des réflexions sur l'amour, la jalousie, l'amitié, l'agrément, les femmes. C'est son chapitre *Du Cœur*[1].

L'amour, pour être bien reçu dans les âmes, y fait d'ordinaire son entrée accompagné de la joie et de la beauté, et n'y fait point de mal et de violence que lorsqu'il croit être maître de la place et qu'il s'est rendu assez puissant pour ne plus craindre d'en être chassé.

L'amour entre les personnes de haute condition est comme un feu sur une tour, qui ne se peut cacher et qui est vu de bien loin.

De tant de déplaisirs que l'amour traîne avec soi, l'absence est un des plus sensibles[2]. Il y a bien quelques douleurs aiguës, comme celle de la jalousie, qui percent et poignent davantage. Mais il n'y en a point de si pesante et de si dure à supporter, ni qui accable tellement toute sorte de vigueur.

L'amour a accoutumé de prêter toutes ses joies à grosses usures. Il se fait payer de tout à point nommé, et ce n'est pas son ordinaire, de laisser si longtemps en repos ceux qui lui doivent.

Comme les fleurs ne nous sont jamais si agréables qu'au commencement du printemps ou à la fin de l'automne, les unes pour leur nouveauté, ou les autres pour ce que nous pensons que nous les allons perdre, les plaisirs de l'amour ne nous touchent aussi en nulle saison si sensiblement que dans la première jeunesse ou vers le déclin de notre âge. C'est une si grande satisfaction et un plaisir si rare à un vieillard d'être aimé, qu'il n'y en a point qui, sur cette opinion, ne devienne jeune et ne rallume ses cendres. Mais, de la même sorte que le soleil, luisant loin de nous, fait les ombres plus grandes, lorsque l'amour éclaire cet âge dont il est naturellement éloigné, il y fait naître de grands ombrages.... [La jalousie], qui est ailleurs un effet fortuit de l'amour, en est un accident inséparable en tous les hommes de ce climat. Ils ne croient pas qu'un grand désir puisse être sans une grande crainte ; et l'amour et la jalousie sont là deux jumeaux qui naissent toujours ensemble.

Que c'est une traîtresse passion que la jalousie, et qu'elle se glisse aisément en nous, au déçu de notre raison !

On jouit avec plus de contentement d'un bien que l'on croyait avoir perdu ; et les amitiés, qui après avoir été interrompues viennent à se renouer, ont quelque ardeur que les constantes et vieilles amitiés n'ont pas.

Combien peu de chose c'est que l'amitié, quand elle n'est pas passionnée !

1. Noter déjà combien certaines idées s'accordent avec celles du *Discours sur les Passions de l'Amour*.
2. Cf. La Fontaine : L'absence est le plus grand des maux.

Les véritables grâces, et qui touchent le plus, consistent principalement en de petites choses, en certaines actions, certains mouvements du corps et du visage, dans lesquels, sans être quasi-aperçues, elles font leur effet.

La longue vie est le supplice des femmes qui ont mis tout leur bonheur à traîner après elles une foule de captifs et d'adorateurs.

Mais la part même que Voiture a prise aux événements politiques et aux révoltes des grands suffit à nous avertir que les salons où il fréquentait n'étaient pas toujours des « cours d'amour ». On y parlait politique aussi, on y conspirait, non sans danger. Et le sentiment de ce danger inspire à Voiture des réflexions plus graves, fatalistes même, sur les vicissitudes humaines, sur les hasards de la fortune, les dons des héros et des grands, les jugements du peuple ; il lui inspire aussi des sentences morales qui ont parfois un accent stoïcien, qui parfois expriment une sagesse résignée.

Sans mentir, la Fortune est une grande trompeuse ! Bien souvent, en donnant aux hommes des charges et des honneurs, elle leur fait de mauvais présents; et pour l'ordinaire, elle nous vend bien chèrement les choses qu'il semble qu'elle nous donne[1].

La Fortune a de tout temps accoutumé de prendre bien bas ceux qu'elle veut mettre bien haut, et, pour faire mieux connaître son pouvoir, elle se plaît à former de rien ses créatures.

Quoi que nous disions de la Fortune, il faut avouer qu'il n'y a point de prudence comme la sienne. Elle établit ses desseins de si loin et les conduit par des chemins si cachés qu'il est impossible à notre prévoyance de les empêcher, et, malgré notre conduite, elle vient toujours à bout de ce qu'elle entreprend.

La Fortune est la meilleure mère du monde, et il ne peut arriver de mal aux enfants qu'elle veut adopter.

Que sert d'échapper d'un malheur à une personne malheureuse? et quelle assurance y a-t-il nulle part, pour ceux que la Fortune veut poursuivre?

Il n'y a point de « caractères » comme ceux de la bonne fortune, ni de bouclier qui couvre si bien que le sien. Ceux qu'elle garde peuvent aller nus au milieu des épées ; et, pour ceux à qui elle en veut, il n'y a point d'armes à l'épreuve, dont elle ne trouve le défaut.

Ceux qui sont dans une place que l'on mine secrètement ont pour l'ordinaire plus de crainte de tous les autres périls que de celui que les va perdre, et demeurent en repos tandis que l'on creuse leur tombeau et que l'on prépare sourdement la mine qui les doit accabler en un moment.

L'expérience n'est nécessaire qu'aux âmes communes; la vertu des Héros vient par d'autres chemins, elle ne monte pas par degrés et les ouvrages du ciel sont en leur perfection dès leurs commencements.

Comme aux lieux les plus froids du Septentrion, il se trouve quelques veines d'or aussi fin que celui des Indes, quoique non pas en si grande quantité; ainsi, en toutes sortes de climats, la Nature se plaît quelquefois à produire des naturels riches qu'elle instruit et dresse elle-même, et à qui elle donne sans étude toutes les lumières nécessaires.

1. Cf. encore La Fontaine : La Fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne

C'est de tout temps que le peuple a cette coutume de haïr en autrui les mêmes qualités qu'il y admire. Tout ce qui est hors de sa règle l'offense. Et il souffrirait plus volontiers un vice commun qu'une vertu extraordinaire.

Il n'y a rien qui exhorte tant à savoir bien mourir que de n'avoir point de plaisir à vivre.

Le meilleure preuve de n'avoir point failli est de ne point craindre.

La vaillance a ses bornes aussi bien que les autres vertus, et, comme toutes les autres, elle doit être accompagnée de la prudence.

L'on ne répare jamais rien en périssant.

Et voici des analyses ou des maximes dont la mélancolie semble jurer avec le nom de Voiture :

... Zélide crut que la Fortune l'avait mise dans un état où il n'était plus en sa puissance de la secourir ni de lui nuire. Ainsi elle était dans cette funeste tranquillité où sont ceux qui ne craignent et n'espèrent plus rien et qui s'attendent de finir leur maux en achevant leur vie. Et, parmi tant d'infortunes, elle n'avait pas au moins le travail de chercher des remèdes, qui est une des plus grandes peines des malheureux.

... [Obtenant ce qu'elle désirait], Zélide, qui, jusque là, dans le fort de ses maux et de son désespoir, n'avait pas jeté une larme, se sentit alors attendrir de joie — et de pitié qu'elle eut d'elle-même, songeant au malheur où elle s'était vue, — et commença à pleurer abondamment, comme les misérables ont accoutumé de faire, lorsque, dans leur tristesse, ils voient luire quelque sorte d'espérance.

Les malheureux n'osent se fier aux promesses de l'espérance dont ils ont été tant de fois abusés.

Les joies des misérables ne durent guère.

La plus agréable solitude a toujours quelque chose de mélancolique.

D'autres réflexions semblent inspirées à Voiture par des expériences personnelles. Il a senti en lui la petite piqûre d'une jalousie professionnelle; il a éprouvé l'amabilité ou la condescendance passagère de quelque ennemi ; au milieu des pénibles voyages que lui imposent ses missions politiques, il aura fait effort pour se persuader que du moins ces fatigues sont favorables à sa santé physique et morale ; il aura reçu quelque avis amical ou subi un de ces affronts que sa roture lui attirait parfois ; et il écrit :

L'on a — à parler franchement — quelque dépit de lire des choses qui l'on ne pourrait écrire.

C'est un des avantages que les méchantes personnes ont sur celles que ne le sont pas, que toutes les bontés qu'elles font sont beaucoup mieux reçues et qu'il semble que la rareté donne encore quelque prix à l'action.

Le vrai secret pour avoir de la santé et de la gaîté est que le corps soit agité et que l'esprit se repose. Les voyages donnent cela. Pour l'ordinaire, il nous arrive tout au rebours : lorsque nous pensons nous reposer, nous nous travaillons le plus... et la moindre mauvaise affaire tourmente davantage que le plus mauvais temps ou le plus mauvais chemin.

Je serais bien marri qu'on pût me reprocher ce renversement de cervelle, d'aimer mes fautes et d'aimer moins en même temps celui qui me les aurait découvertes.

La véritable noblesse vient des actions de vertu, qui nous donnent une seconde naissance, meilleure et plus glorieuse que la première.... Celui qui est né roturier peut renaître gentilhomme, et remplir sa vie de lumière, malgré l'obscurité de son origine.

Mais j'ai hâte d'en arriver aux réflexions qui auraient pu inspirer Pascal. Voiture écrit :

Toutes nos puissances sont si faibles et si limitées que nous ne sommes capables que des choses médiocres ; et, comme une grande lumière nous aveugle et qu'un grand bruit nous assourdit, les grandes douleurs non plus que les grandes joies ne se sentent point.

On reconnaît le fameux développement de Pascal dans *Disproportion de l'homme*. Ce sont la même idée, la même expression « nos puissances », les mêmes exemples, lumière et bruit, et le même rapprochement entre les sensations et les sentiments. Pascal n'a fait que développer le texte de Voiture.

Cette ressemblance donne, je crois, beaucoup de force à quelques autres ressemblances, moins marquées, mais qui, en se multipliant, se renforcent l'une l'autre :

Que s'il est vrai qu'une des principales fins de la philosophie est le mépris de la vie, il n'y a point de si bon maître que la colique, et Socrate ni Platon ne persuadent pas si puissamment. Elle m'a donné depuis peu une leçon de dix-sept jours dont il me souviendra longtemps et m'a fait considérer beaucoup de fois combien nous sommes faibles, puisqu'il ne faut que trois *grains de sable* pour nous abattre.

C'est le « grain de sable » de Cromwell, d'autant plus curieux à noter que Cromwell est mort de la fièvre et non de la gravelle, que par conséquent le détail n'a pas été fourni à Pascal par quelque document historique.

La crainte et l'espérance sont deux vents de notre âme qui ne cessent quasi-jamais et il n'y a guère de tempêtes en elle quand l'un des deux ne l'agite pas. Le présent n'étant jamais qu'un point, ne nous serait quasi-pas considérable, si l'une ou l'autre de ces passions ne nous faisait encore sentir l'avenir.

C'est la pensée : *Nous ne nous tenons jamais au temps présent...* et le fondement de toute la théorie du *divertissement*.

A la vérité, la noblesse tient un grand rang dans l'ordre des biens de la fortune et c'est un avantage qui sert à en acquérir beaucoup d'autres. Mais il y a bien des choses plus désirables en la vie, et ce serait une des dernières que je m'aviserais de souhaiter.

Si on ne pouvait être généreux sans être ce que les Latins appellent « generosus » ; si l'on ne pouvait avoir l'esprit beau, l'âme forte, grande et relevée ; si la santé, la réputation et les richesses dépendaient de là

nécessairement ; alors, il n'y aurait point de consolation... Mais il n'en va pas ainsi, grâce à Dieu.

C'est la pensée : *Que la noblesse est un grand avantage....*

J'aime un peu plus la vérité quand c'est moi qui la trouve que quand c'est un autre qui me la montre.

Pascal dit : « On se persuade mieux pour l'ordinaire par les raisons qu'on a soi-même trouvées que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres. » Et la comparaison de ces deux phrases me paraît admirablement faire ressortir ce qu'il y a de semblable et ce qu'il y a de différent. C'est la même observation psychologique. Mais tandis que Voiture en tire en souriant un simple aveu malicieux et candide, Pascal, lui, l'examine en philosophe et en apologiste et il en tire un des passages les plus féconds de son *Art de persuader*. Certes il y a en lui un esprit d'une autre ampleur et d'une autre portée qu'en Voiture. Mais s'il est vrai que Voiture ait pu, sur quelques points de détail, inspirer Pascal, du moins est-il bon de lui en faire honneur. Et si peut-être de plus sceptiques ne voyaient dans tous ces rapprochements que de simples rencontres, il y aurait lieu de les signaler encore : ce n'est pas un petit mérite de s'être rencontré avec un Pascal.

G. Michaut,
Professeur à la Faculté des lettres
de l'Université de Paris.

LE CID EN FRANCE AVANT « LE CID »

Lorsqu'en 1636, au mois de décembre, les comédiens du Marais annoncèrent *Le Cid*, ce nom n'était pas chez nous tout à fait inconnu. Dès 1587, « celui qui a composé l'histoire d'Espagne en français[1] », Louis de Mayerne Turquet avait parlé à plusieurs reprises du chevalier castillan et même rapporté comme un fait véritable l'épisode légendaire de son mariage, imaginé, comme on sait, longtemps après la mort du héros[2]. A côté de cet ouvrage qui a figuré longtemps dans toutes les bibliothèques de quelque importance, qu'on avait réédité en 1608 et encore en 1635, on pourrait citer aussi l'*Inventaire général de l'Histoire d'Espagne* (1628)[3], compilation anonyme où revient souvent le nom du Cid. Enfin la rédaction latine et la version espagnole de l'*Histoire* de Mariana, parues, l'une depuis 1592, l'autre depuis 1601, souvent réimprimées, avaient pu pour les lecteurs français connaissant l'une ou l'autre de ces langues préciser sur la vie du Campeador une tradition désormais établie[4].

Ce que l'on sait moins peut-être, c'est que Rodrigue a été en France héros de roman avant de devenir héros de tragédie.

En 1619, a paru à Paris, chez le libraire T. du Bray, un volume portant ce titre : *Les Advantures heroyques et amoureuses du Comte Raymond de Thoulouze et de Don Roderic de Vivar*, par le sieur Fr. Loubayssin de la Marque, Gentilhomme Gascon[5].

1. *Avertissement* du *Cid*. Cette *Histoire générale d'Espagne* avait paru pour la première fois à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1 vol. in-f°.

2. Il n'en est question nulle part avant la *Cronica general de* 1344.

3. Par P.-M.-L.-H., Paris, Math. Guillemot, 1628, in-4°.

4. On se souvient que Corneille a donné dans son *Avertissement* (éditions de 1648-1656) un passage de l'*Histoire* de Mariana, en espagnol, et sans juger utile de le traduire. Quant aux *Romances*, dont Juan de Escobar avait publié en 1612 un recueil devenu rapidement populaire dans son pays, Corneille ne les a pas ignorés puisqu'il en donne deux fragments en tête de sa pièce ; mais il croit nécessaire d'expliquer ce que sont ces « petits poèmes », « originaux décousus des anciennes histoires » des Espagnols. Je ne crois pas qu'avant *Le Cid* aucun écrivain français les ait cités.

5. 6 feuillets non chiffrés et 471 p. in-8. Frontispice de Léonard Gaultier reproduisant une des premières scènes (combat de deux chevaliers dans une clairière) et daté de 1619. Privilège du 16 novembre 1618. Dédicace à M. de Loménie, grand-maître des cérémonies de l'Ordre du Saint-Esprit. Portrait de l'auteur.

L'on sait peu de chose de ce Loubayssin de la Marque. Quelques documents analysés dans la *Revue de Gascogne*[1] nous apprennent qu'il était d'une famille honorable et nombreuse, qu'il avait un frère marié et bien établi à Salamanque, que lui-même arriva à jouir d'une certaine aisance, puisqu'il put se rendre acquéreur, sur le tard, de la terre et seigneurie de Tilladet, qu'il eut deux enfants, dont l'un, Jean-Marie de la Marque de Tilladet, devait devenir membre de l'Académie des Inscriptions. — D'une note jointe à son portrait on peut conclure qu'il était né en 1588. Ce portrait, finement gravé, nous présente de lui une image fort avenante : des traits réguliers, un front haut, de beaux yeux, une physionomie ouverte et fière. — Par la dédicace d'un de ses romans nous voyons qu'il était en 1617 gentilhomme ordinaire de Louis de Lorraine, cardinal de Guise. La faveur de ce puissant personnage lui fut utile sans doute : il est probable qu'il en tira plus d'avantages que du métier d'auteur auquel il s'était essayé vers la fin de sa jeunesse, qu'il quitta de bonne heure pour n'y plus jamais revenir. Il ne faut pas voir en lui un écrivain de profession, mais un amateur, comme il y en avait beaucoup en ce temps-là, qui a tenté la veine, sans s'obstiner. Il n'a pas consacré à la littérature plus de quatre ou cinq ans de sa vie.

Comme il savait très bien l'espagnol, ayant voyagé dans la Péninsule et séjourné longtemps à Madrid[2], il avait d'abord écrit deux livres en cette langue à l'usage des Français du beau monde, pour qui la connaissance du castillan était alors le complément nécessaire d'une bonne éducation.

Le premier, *Engaños deste siglo* (*Tromperies de ce siècle*)[3], est une sorte de fiction mi-romanesque, mi-picaresque, plus romanesque encore que picaresque, qui rappelle assez la manière de F. de Rosset ou de d'Audiguier. Les lecteurs ont assez apprécié cette « histoire tissue de déguisements, tromperies, assassinats, trahison, perfidies », pour qu'on ait eu deux fois l'idée de la mettre en français, d'abord en 1618, puis en 1639[4]. L'autre ouvrage, l'*Historia tragicomica de D.Henrique de Castro*[5], ne paraît pas avoir eu la même fortune, en dépit des recommandations et des éloges poétiques en toutes sortes de langues qui en remplissent les premières pages. C'est un essai de roman historique qui commence au Chili chez les Araucans et mêle

1. Années 1894 et 1895.

2. *Avertissement* des *Advantures heroyques et amoureuses.*

3. Paris, J. Orry, 1615, in-12, 8 f. et 280 p. Dédicace à Henry de Gondy, duc de Retz.

4. *Les Abus du monde, histoire memorable de nostre temps*, trad. p. De Rosset, Paris, T. du Bray, 1618 et 1619, in-12. — *Les Tromperies de ce siècle, histoire veritable arrivée de nostre temps*, trad. par le S[r] Deganes, du Languedoc, Paris, Henault, 1639. in-8. Réimpressions à Paris (1645) et à Rouen (1645 et 1654).

5. Paris, Math. Guillemot, 1617, in-8. Dédicace au cardinal de Guise datée du 4 février 1617.

à des aventures et à des descriptions de mœurs de sauvages d'interminables récits des guerres d'Italie et des navigations de Magellan. Après l'avoir lu on comprend sans peine que personne ne se soit soucié de le réimprimer ou de le traduire.

C'est peut-être le médiocre succès de cette seconde tentative qui a déterminé le sieur de la Marque à renoncer au castillan et à écrire en français. Il s'y est mis d'abord avec quelque difficulté, tant il s'était accoutumé aux tournures et locutions espagnoles [1]. Mais enfin il s'est rassuré, ayant trouvé un beau sujet, capable, pensait-il, de le soutenir et, — après avoir pris dans un *Avertissement* quelques précautions nécessaires, dit autant de mal des Espagnols qu'il fallait alors en dire pour se faire pardonner de parler d'eux et célébré, par compensation, la bonne grâce de leurs femmes, — il a commencé à raconter les aventures « de Don Roderic de Vivar, que les Arabes appelèrent *Sid Campeador* ».

La matière était vaste : il ne l'a pas jugée suffisante et il a cru utile de l'orner de quelques inventions et embellissements accommodés au goût du jour, dont l'effet n'est pas très heureux. Sans parler de ce comte de Toulouse qu'il introduit fort mal à propos, pour avoir au moins un héros français, que de travestissements et d'anachronismes : Roderic de Vivar, par exemple, « l'honneur et la gloire de toute la chrétienté », moins occupé de guerroyer que de disputer au maure Abdérame la possession d'une montre qui porte sur son boîtier le portrait d'une incomparable princesse ! Que d'insipides histoires galantes jetées au travers de l'action principale, que de confessions plaintives d'amants trop persécutés ! Écartons tout ce fatras, et ces personnages de convention : la lamentable Lucile, Fléride, Lirfan et Délie, l'infante amoureuse. Ce qui reste, c'est un des plus célèbres épisodes de la jeunesse du Cid, le premier qui ait été revêtu en Espagne de la forme poétique : celui du siège de Zamora.

Le partage que fait de ses États, à l'heure de sa mort, Fernand Ier, premier roi de Castille et de Léon ; les guerres qu'entreprend son fils aîné, Don Sanche, pour déposséder de leur part d'abord ses frères Alphonse et Garcie, plus tard sa sœur Doña Urraque, maîtresse de Zamora et du petit territoire appelé « l'Infantasque » (*Infantazgo*) ; la généreuse attitude de Roderic de Vivar refusant de s'associer à la dernière de ces entreprises et s'enfermant dans sa tente pour ne pas combattre une dame qu'il avait autrefois aimée ; le serment que fait le Zamoran Gonçalo Ariaz de « mourir, lui et ses quatre fils », pour la défense du bon droit ; le déloyal projet de Vellido Dolfos, « homme traître et méchant » ; la blessure du roi, les larmes du Cid accouru auprès de son lit d'agonie : tous ces incidents dramatiques viennent directement du *Romancero*.

1. *Avertissement.*

Il est vrai que Loubayssin de la Marque n'a guère réussi à les mettre en valeur et que l'on souffre là plus qu'ailleurs de la médiocrité de son style. Il est vrai qu'il a en quelques endroits maladroitement altéré la tradition, lorsqu'il explique, par exemple, la trahison de Dolfos par un amour secret pour Doña Urraque, ou lorsqu'il montre Don Sanche frappé en plein combat. Il est vrai encore qu'il multiplie et prolonge outre mesure les récits de batailles, qu'il offre aux capitaines qui le liront un peu trop de ces modèles de harangues militaires qu'on avait si longtemps cherchés dans les *Amadis*[1]. Mais enfin il a assez fidèlement conservé les faits essentiels et même un certain nombre de détails caractéristiques.

On ne peut évidemment prendre au sérieux le passage de sa Préface où il assure que son livre sera aussi « profitable pour la vérité de l'histoire » que « plaisant pour la diversité des inventions ». S'il ose dire qu'il a suivi les Annales de Castille et d'Aragon, c'est parce qu'il sait que personne n'aura l'idée d'y aller voir ; s'il promet de montrer à qui le voudra un manuscrit arabe sur lequel encore il se fonde, c'est qu'il est sûr que le lecteur « n'entend pas aussi bien l'arabe comme il peut savoir l'espagnol. » De fait, il n'a pas été plus loin que les romances populaires ou érudits où s'était largement transformé et enrichi, sur le tard, le fond des chroniques et des vieux poèmes. Qui le lui reprochera? On le louerait plutôt d'avoir choisi une telle source d'inspiration s'il n'était pas resté tellement au dessous de son modèle, s'il en avait mieux rendu la variété, la couleur et la vie.

Je dois avouer que je n'ai eu sous les yeux que le commencement des *Advantures heroyques et amoureuses*. Le *Manuel du libraire* signale une seconde partie ; le sieur de la Marque l'avait d'ailleurs promise : elle « roule sous la presse, assurait-il, cependant que vous lisez celle-ci ». Je l'ai cherchée vainement. Ce qui diminue mes regrets, c'est que l'auteur en indique d'avance le contenu. On peut se consoler de ne pas connaître par le détail « le mécontentement que Don Roderic donne au roi » (sans aucun doute, le roi Don Alphonse[2]), la fin des aventures de Fléride, de Léonide et de Lirfan, le « succès de tant de fortunes qui étaient arrivées en si peu de jours à Abdérame ».

On s'étonnera peut être qu'il ne soit pas question en tout cela de l'outrage reçu par Diegue Lainez, du duel de Rodrigue, des plaintes de Chimène et enfin de la compensation qui lui donne, « pour remplacer un père mort, un époux honoré ». C'est pourtant par là que commençait le *Romancero*.

Il suffira de répondre que le roman d'aventures avait déjà à cette

1. *Le Thresor des douze livres d'Amadis de Gaule, assavoir les harengues, concions*, etc., Paris, 1559, in-8. 12 autres éditions, successivement complétées, de 1560 à 1606.

2. *Romancero e Historia del muy valeroso cavallero el Cid Ruy Diaz de Bivar*, recopilado por Juan de Escobar (Alcala, 1612), *Romances XXXV-XXXVIII*.

époque des traditions solidement établies, et que la première était de retarder aussi longtemps que possible, de faire acheter par cent épreuves l'union de deux êtres que tout semblait destiner l'un à l'autre. « Le mariage ne doit jamais arriver qu'après les autres aventures », affirme, dans la comédie de Molière, une des précieuses, qui s'y connaît. Puisqu'on ne concevait alors l'amour romanesque que comme une flamme pure et légitime, qu'aurait-on pu faire d'un héros marié au premier chapitre?

Le conflit et l'accord de Rodrigue et de Chimène, le sieur de la Marque était libre sans doute de les renvoyer à plus tard et de les réserver pour son dénouement. Mais quel parti pouvait-il tirer d'un incident auquel les auteurs de romances avaient laissé son caractère de rudesse assez barbare?

Je suis, dit Chimène au roi Fernand, la fille de Don Gomez, qui à Gormaz avait son comté. Don Rodrigue de Bivar l'a tué bravement.... C'est ce Don Rodrigue que je vous demande pour époux. Je me tiendrai pour bien mariée..., car je suis sûre que sa fortune ne cessera de s'accroître et deviendra la plus belle qu'il y ait sur vos terres.

Le bon roi approuve, et le Cid se soumet sans discuter :

J'obéirai, mon roi et seigneur, en cela et en tout ce qui serait votre volonté.

Quel lecteur, en France, au commencement du XVII^e^ siècle, aurait accepté de telles façons?

Pour humaniser ce trait des mœurs d'un autre âge, il a fallu que Mariana, d'abord dans son histoire latine, plus nettement dans la version espagnole, ait introduit un élément nouveau : une admiration assez tendre de la fille du Comte pour le beau vainqueur. Pour en tirer une situation pathétique, il a fallu imaginer que l'amour de Rodrigue et de Chimène existait déjà, était déjà bien profond avant l'offense, avant la provocation, avant le duel. C'est à Guillen de Castro que revient l'honneur de cette invention admirable.

Notre romancier gascon n'avait probablement pas lu Mariana ; en tout cas, il n'avait certainement pas remarqué les deux ou trois mots qui, sans en avoir l'air, transformaient la tradition : le *juvenis virtutem admirata*, devenu, un peu après : *ca estaba muy prendada de sus partes* (*car elle était fort éprise de ses qualités*). Quant aux *Exploits de jeunesse du Cid*, du poète valencien, ils n'ont paru qu'en 1618, dans la *Primera parte* de Castro, au moment où s'imprimait le livre français. Même s'il avait connu cette pièce, Loubayssin eût-il été capable d'en profiter? Aurait-il eu l'idée de faire naître au milieu de ces aventures qu'il appelait « héroïques et amoureuses » un conflit vraiment dramatique entre l'héroïsme et l'amour?

GUSTAVE REYNIER.
Professeur à la Faculté des lettres
de Paris.

PASCAL ET LA MACHINE A CALCULER

La découverte que je veux raconter est de peu d'importance en soi, mais peut-être intéressera-t-elle par l'imprévu et la diversité des péripéties qui m'y ont conduit.

Un jour, à Bordeaux, je reçus la visite d'un inconnu qui, depuis lors, est devenu mon ami ; il venait avec une petite caisse soigneusement enveloppée qu'il portait sous le bras et qui avait les dimensions d'une boîte à gants. « C'est, me dit-il, la machine arithmétique de Pascal ». J'eus un geste d'incrédulité. Mais mon visiteur, ayant défait son paquet, me mit sous les yeux un admirable chef-d'œuvre de mécanique, sous la forme d'un très élégant coffret ; et une dédicace autographe s'y lisait, qui aurait suffi à elle seule pour lever les doutes : *Illustrissimo et Integerrimo Cancellario D. D. Petro Séguier, Blasius Pascal Patricius Arvernus Inventor.*

D. D. D.

Pascal.

J'avoue que je fus stupéfait. J'avais déjà longuement et depuis longtemps étudié la vie et l'œuvre de Pascal et je constatai avec confusion que je n'avais pas donné une suffisante importance à cette prodigieuse invention.

La conception en était extraordinairement simple et logique ; les résultats devaient infailliblement être justes. L'exécution en supposait une merveilleuse habileté de main. Les engrenages, dits engrenages de moulin, en avaient été taillés à la lime dans des blocs de laiton, et pris dans la masse, sans soudure, ni rivets; le goût avait sa part et sa satisfaction dans la forme générale, la sobriété des ornements, la qualité du bois et du métal.

C'était un chef-d'œuvre, qui révélait un Pascal ingénieux, égal à nos plus adroits et plus savants fabricants d'instruments de précision.

Et déjà je comprenais, ou croyais comprendre pourquoi Pascal avait dû être fier de son invention : elle lui faisait honneur.

Là-dessus parurent les retentissants articles de M. Mathieu qui

accusait Pascal de vanité extrême, d'usurpation de titres, et de toutes sortes de défauts dont le mauvais caractère était certainement le moindre. Cette thèse souleva, on s'en souvient, les plus ardentes polémiques. Elle força à reviser tous les documents qui pouvaient jeter quelques lumières sur l'individualité de Pascal, et notamment à relire de près les pièces diverses qui touchent à l'histoire de la machine à calculer. Reprises et commentées, ces pièces semblèrent de tous points confirmer, non pas les accusations de vol, mais celles de hauteur, d'orgueil et d'infatuation. Rien n'est plus curieux en effet que la façon dont Pascal y parle de sa machine. Il explique qu'il a fait cinquante modèles différents avant d'arriver à celui auquel il s'est définitivement arrêté. Il se fâche contre un horloger de profession qui a essayé de l'imiter ; il demande avec une insistance passionnée au chancelier Séguier d'interdire toute contrefaçon; plus tard il fait des conférences sur son invention devant le grand monde. Il envoie sa machine à la reine Christine de Suède avec une lettre « glorieuse » où il égale l'empire de l'esprit à l'empire que les rois ont sur leurs sujets. Dans tout cela, il garde un ton singulier, un peu âpre, un peu irrité, presque un peu inquiet.

Et tout aussitôt, on est entraîné à conclure que Pascal était difficile à vivre et bien altier sur ses découvertes.

Pourtant, d'après d'autres documents qui me paraissaient plus clairs, j'avais une idée opposée. Déjà je considérais Pascal sur les témoignages de ceux qui l'ont connu et pratiqué familièrement, certes comme un cœur ardent, mais comme un gentilhomme et comme un homme du monde (*patricius Arvernus*) qui aurait toujours réussi à être agréable et charmant. Les fautes de goût en conduite ne me paraissaient pas son fait. Et, quelle que fût sa vanité ou l'opinion qu'il avait de sa propre valeur, à propos de la machine à calculer, je trouvais étrange que, sans raison, il l'eût exprimée d'une manière si rude et si indigne d'un « honnête homme ». J'ajoute que je le savais esprit pratique et positif et je finis par penser après avoir longtemps hésité, que les documents qui semblaient accuser Pascal devaient pouvoir s'éclairer et s'expliquer d'une autre façon. Je fis une hypothèse! Je l'avoue je ne suis pas de ceux qui crient : *Hypotheses non fingo*. Pour moi je crois qu'il faut en « forger », mais à cette condition qu'on en rappellera toujours *réellement* et non verbalement — que ce sont des hypothèses.

A propos de la machine à compter, j'ai donc fait une hypothèse — laquelle, comme on verra, s'est vérifiée grâce au hasard.

*
* *

J'avais remarqué que Pascal, tout en prodiguant les éloges à sa machine, et en insistant sur l'importance qu'elle pouvait prendre, choisissait entre les compliments, ne gardant pas toujours les plus flatteurs ni les plus hauts.

En revanche il montrait combien sa machine était d'un usage commode, combien simplifiée et solide : elle avait, disait-il, des dimensions tout à fait raisonnables ; on pouvait l'emporter en voyage, les accidents ne risquaient pas de la détériorer. Bref, sauf le respect qu'on lui doit, Pascal, avec les formes du grand siècle et les habitudes de son temps, parlait comme ferait aujourd'hui un fabricant de compteurs ou de machines à calculer qui, ayant une usine, voudrait attirer les acheteurs.

Le privilège même accordé par Séguier et qui répétait les paroles de Pascal ressemblait, sous ses formes protocolaires, à un brevet d'invention avec garantie du gouvernement ; c'était comme une reconnaissance de la propriété industrielle.

A ces constatations, au moins frappantes, s'ajoutaient de curieuses coïncidences : Pascal semblait avoir voulu lancer sa machine à l'époque où il avait eu le plus besoin d'argent. Enfin nous savons que ces sortes d'entreprises ne lui étaient pas étrangères : à la fin de sa vie il constituera une sorte de société industrielle pour l'exploitation des transports en commun.

De là cette conclusion hypothétique que si Pascal avait voulu constituer à son profit l'industrie aujourd'hui florissante des machines à calculer, il aurait eu recours aux mêmes arguments, et aux mêmes procédés de réclame.

Telle était mon hypothèse. Dans mon for intérieur, je l'eusse volontiers déjà jugé démontrée ; mais faute d'arguments décisifs je ne pouvais la considérer et surtout la proposer que comme une hypothèse.

Il m'aurait fallu un texte, prouvant qu'on achetait ces machines de Pascal et me révélant à quel prix. Ce qui était très difficile à rencontrer : car Pascal lui-même et surtout sa famille ne tenaient sans doute pas à ébruiter cette tentative pour faire fortune, qui se termina par un échec.

Je cherchais donc de mon mieux, — et longtemps, — et avec ardeur, — et inutilement, lorsqu'au moment où j'étais déjà découragé, le hasard comme je l'ai dit, m'apporta à point nommé la confirmation de mon hypothèse.

*
* *

Mon ami de Bordeaux, M. Bougouin, avait bien voulu me prêter une fois de plus la précieuse relique pascalienne, pour que je pusse la montrer à mes étudiants de la Sorbonne.

Je pensai que cela pourrait intéresser mon maître et ami M. Rébelliau qui y enseignait alors avec un grand éclat l'histoire des idées chrétiennes dans les temps modernes, et qui s'occupait justement du jansénisme. J'allai lui porter à l'Institut, où il était bibliothécaire, la machine qui est, on se le rappelle, un objet très maniable.

M. Rébelliau, fort occupé comme toujours, me fit attendre dans son antichambre ; et cette antichambre était un endroit où l'on avait plaisir à attendre puisque c'était la bibliothèque même de l'Institut.

Là, j'avais déjà trouvé différents petits détails sur Pascal et notamment la généalogie d'une de ses parentes, généalogie qui prouvait que sa famille était fabuleusement nombreuse et étendue : M. de Ribeyre, par exemple, le destinataire d'une lettre fameuse, de Pascal, était son allié ou son cousin.

Désireux donc de compléter ces petites découvertes et d'utiliser le temps de l'attente, je me fis donner un recueil factice.

Ce recueil contenait, entre autres ouvrages, un traité intitulé : *L'arithmétique ou l'art de compter toutes sortes de nombres avec la plume ou les icttons*, par le Père Jean-François de la compagnie de Jésus; 1653, in-quarto. Et au début de cette arithmétique je lus cette phrase : « L'instrument nommé la roue paschaline les fait (les opérations) avec asseurance et promptitude par un petit mouvement local ; mais *la cherté de cet instrument qui se vend cent livres*, et le danger que quelque roue ne vienne à manquer, et l'ignorance qu'il laisse de l'arithmétique le rend bien rare. » Cette fois j'avais ma preuve, non pas la preuve par neuf, mais la preuve par documents ; et, sans attendre davantage, je rentrai chez moi pour noter ce témoignage incontestable.

*
* *

Voilà un épisode de l'histoire de Pascal inventeur, industriel et commerçant. Il ne diminue en rien le mérite de l'auteur des *Pensées*. Il montre au contraire l'étendue et la solidité de son génie.

Quant aux raisons qui ont empêché cette industrie pascalienne de réussir, outre celle qu'a indiquées le Père Jean-François, il faut observer que Pascal avait eu le tort, comme beaucoup de grands hommes, de devancer le temps.

La connaissance des métaux et des alliages, la science de tailler des engrenages, les procédés et moyens pour limer, souder, river les objets métalliques, tout cela était si en retard que chaque machine devait s'établir à la main et ne pouvait arriver à fonctionner que par un tour de main. Mais le principe en était si parfaitement déterminé que depuis lors on n'y a rien ajouté ; on a simplement perfectionné la fabrication industrielle. Les compteurs de nos *taxis* sont nés du génie de Pascal.

On en revient même, à force de simplifications à la forme réalisée par Pascal et le *Calculator*, par exemple une machine à calculer d'aujourd'hui, qu'on prône comme un modèle de simplicité, ressemble étrangement, par son aspect général, à la *roue paschaline*.

Pourtant, chose encourageante, qui met la haute vie intellectuelle par-dessus l'art et la science pratique, ce n'est pas comme l'inventeur d'une des machines les plus nécessaires à la vie moderne, que Pascal est glorieux et que son esprit agit encore sur nous. L'inventeur de la machine à calculer est oublié ; l'auteur des *Pensées* est toujours vivant et toujours présent.

Fortunat Strowski,
Professeur à la Faculté des lettres
de l'Université de Paris.

SUR UN PASSAGE D'UNE LETTRE DE RACAN

La lettre de Racan sur les règles du poème dramatique, qu'il a adressée à Ménage, le 17 octobre 1654, est bien connue, et compte parmi les meilleures lettres de cet écrivain. Voici le huitième paragraphe de cette lettre, sur lequel je désire attirer l'attention des connaisseurs de l'ancien français : « Je vous confesse qu'en ma plus grande jeunesse je ne pouvais souffrir que l'on fît paroître Alceste faisant l'amour à la fille du roi son maître, et se résoudre à l'enlever après en avoir été refusé ; que l'on le fît voir, au second, dans une forêt, en habit de charbonnier avec sa nouvelle épouse ; qu'il parût au troisième acte, un fils âgé de quatorze ou quinze ans, provenu de ce mariage, qui allait au marché, et qui, au lieu d'acheter du pain et de la viande pour les nécessités de leur famille, achetât des épées, des plumes et des baudriers ; qu'au quatrième acte, ce même enfant témoigna son courage dans les armées, et qu'au cinquième, pour dénouer l'intrigue, il se fît reconnaître digne de sa naissance, et ramenât son père et sa mère aux pieds de son grand-père pour obtenir leur grâce. »

En lisant ce passage, on se demande s'il ne renferme pas comme un dernier écho d'un épisode des *Enfances Vivien*[2]. La première partie de cette chanson est assez romanesque. Le petit Vivien, âgé de sept ans, a été vendu comme esclave par les Sarrasins. Une brave femme de marchand l'achète et le fait passer pour son fils. On désire faire de lui un marchand, mais lui, il ne rêve que chiens, chevaux, chasse et batailles. On lui donne de l'argent afin qu'il apprenne son métier de marchand, mais il cède le tout pour un assez méchant cheval, et, accompagné de lévriers, portant des éperviers, il s'en va chasser

1. La lettre de Racan est conservée à la bibliothèque de l'Arsenal. Elle a été publiée par Tenant de Latour, dans son ouvrage; *Racan, Œuvres complètes*, 1857, vol. I, p. 354-59, et par M. Lanson, *Choix de Lettres du XVII^e siècle*, Hachette, 10^e édit., 1913, p. 58-63. Le texte publié est exact ; on a modernisé, bien entendu, l'orthographe. M. Louis Arnould mentionne la lettre dans sa thèse : *Racan, Histoire anecdotique et critique de sa vie*. Colin, 1896, p. 484.

2. Voir l'excellente édition diplomatique de ce poème publiée par Carl Wahlund, à partir du vers 853.

dans la montagne. Une autre fois, le père et la mère, accompagnés de leur enfant adoptif, se rendent à une foire avec des denrées qui devaient rapporter pas mal d'argent. Malheureusement, Vivien, laissé seul pendant quelque temps, en profite pour vendre, à vil prix, toute la marchandise. Alors il achète des chiens et un épervier (vers 1 330 et suiv.); cf. les vers 1 528 et suivants. S'il est supposé n'avoir que sept ou huit ans, la version en prose des *Enfances* lui en donne quinze (voir la ligne 808). Dans la suite, le jeune Vivien comme tant d'autres héros, bat les Sarrasins, prend leur ville et rehausse la gloire de sa famille et des chrétiens. La mention d'Alceste « en habit de charbonnier avec sa nouvelle épouse » fait penser à l'épisode si beau de *Girart de Roussillon* et de sa femme, et ajoute, aux yeux de qui connaît les légendes du moyen âge, quelque chose de familier.

Quelle est la pièce de théâtre dont parle Racan? M. Lanson avait dit dans une édition précédente de son *Choix de lettres du XVII^e siècle*, qu'il ne la connaissait pas. On relève cependant la note suivante dans les récentes éditions : « *Alceste* : allusion à une tragi-comédie intitulée *Le fils d'Alceste*, tirée d'un roman de Des Escuteaux. »

Il m'a été impossible de retrouver trace d'une telle tragi-comédie à Paris, chose peu surprenante, vu la mauvaise administration des bibliothèques parisiennes. On trouve cependant à l'Arsenal un exemplaire du roman de Des Escuteaux qui a comme titre : *Les Admirables Faits d'Armes d'Alcestes servant l'infidèle Lydie*. A Saumur, MDCXIII. Des Escuteaux indique ses sources à la dernière phrase de son médiocre roman : « Telle fut la fin des malheureuses amours du magnanime Alcestes tirées du trente et quatrième chant de l'*Arioste*.

En effet le roman brode sur les données des quarante-trois premières stances, dont quelques-unes fort belles, du trente-quatrième chant de l'*Orlando Furioso*.

Il n'y a absolument rien dans le roman stupide de Des Escuteaux qui semble pouvoir servir de point de départ à une pièce de théâtre telle que celle dont Racan donne le contenu. Peut-être serait-il bon de remarquer en passant qu'Alcestes n'est pas marié dans l'ouvrage en question et qu'il ne laisse pas de postérité. Pourtant le roman a pu jouir d'une si grande popularité qu'un dramaturge quelconque a cru faire un coup d'adresse en écrivant une pièce qu'il appella *Le fils d'Alcestes*.

Il aurait pu aussi bien ou même mieux tirer son titre de l'*Arioste*, dont la réputation et la gloire étaient incontestables.

Il faut aussi examiner la question de la date à laquelle Racan a dû voir ou peut-être lire la pièce dont il s'agit : il l'aurait vue en sa « plus grande jeunesse ». Il est né le 5 février 1589. Il avait donc vingt-quatre ans en 1613, moment où l'on a publié les *Admirables Faits d'Armes d'Alcestes*. Si ce roman est arrivé aussitôt à une grande popularité, Racan a pu voir, disons à l'âge de vingt-cinq ans, un *Fils*

d'Alcestes qui devait son nom à ce roman. Est-ce qu'on peut dire d'un homme de vingt-cinq ans qu'il est dans sa première jeunesse?

Non, à strictement parler, surtout si cet homme est depuis dix ans mêlé à la vie de cour et de camp. Il faut remarquer aussi que la vie littéraire de Racan a commencé de très bonne heure. Il avait des goûts littéraires assez bien marqués à l'âge de quinze ou seize ans, et sa liaison avec Malherbe les a sans doute mûris. Il aurait donc pu, disons à l'âge de dix-huit ans, voir jouer l'*Alceste* dans les conditions relatées dans sa lettre. Mais cela aurait eu lieu six ans avant la publication du roman de Des Escuteaux. Reconnaissons cependant que toute spéculation de ce genre est oisive, lorsqu'il s'agit d'un homme aussi distrait que Racan, et qui, à l'âge de soixante-cinq ans, tâche de se rappeler des événements de sa jeunesse.

Mais revenons à la question d'une influence épique sur l'action du *Fils d'Alceste*, influence qui se ferait voir surtout à l'acte troisième. Peut-on dire que toute influence des *Enfances Vivien* est exclue au commencement du XVII^e^ siècle? Il y a quelques années, on aurait certainement répondu affirmativement. M. Antoine Thomas, cependant, et d'autres savants après lui, ont démontré la réalité de cette influence. M. Thomas avait trouvé dans une vie de saint Vidian de Martres-Tolosanes, vie publiée au XIX^e^ siècle, des traces indubitables des *Enfances Vivien*, et avait réussi à découvrir la source immédiate de cette vie dans une plaquette de quinze pages, publiée à Toulouse en 1769 et dans un texte latin de 1764. M. Thomas trouvait surprenant qu'un homme existât vers 1764 au diocèse de Rieux qui connut les données des anciennes chansons de geste, mais il ne pouvait récuser l'évidence. G. Paris, dans son compte rendu de la belle étude de M. Thomas, exprimait sa conviction que la légende devait remonter à la première moitié du XVII^e^ siècle. M. Léonce Couture croyait que, en face de la légende ancienne de saint Vidian, « une nouvelle légende a pu être calquée sur nos chansons de geste à une époque où ces dernières étaient moins oubliées qu'au XVIII^e^ siècle ».

Enfin, M. Léon Saltet a publié un manuscrit, copié en 1636 par Odon, moine au couvent de la Daurade de Toulouse, et envoyé aux moines de Saint-Germain-des-Prés[5]. Ce manuscrit montre à peu de chose près les mêmes traces de la légende de Vivien. Il est indubitable que le manuscrit que copiait Odon était du XVI^e^ siècle ou même

1. Nous disons plutôt *voir*, car Racan paraît avoir beaucoup fréquenté le théâtre. Déjà, en 1604, comme page d'Henry IV, il avait ses entrées libres à l'Hôtel de Bourgogne.
2. *Vivien d'Aliscans et la Légende de saint Vidian*, dans les *Etudes romanes* dédiées à G. Paris, 1891.
3. *Romania*, XXII, p. 143.
4. *Revue de Gascogne*, XXXII, p. 237 et suiv.
5. *Bulletin de littérature ecclésiastique de l'Institut Catholique de Toulouse*, février 1912.

d'une époque plus ancienne. M. Saltet cite Léon Gautier pour montrer qu'on copiait encore au XVI^e siècle le manuscrit en prose des *Enfances*[1].

Il n'est donc pas absolument impossible qu'un dramaturge du commencement du XVII^e siècle ait utilisé un épisode charmant que quelque roman d'aventure du siècle précédent avait emprunté aux *Enfances Vivien*. Mais on ne peut pas démontrer que le cas fût tel, car le motif de cet épisode — celui fort populaire de « la voix du sang » — est trop répandu. Il faut, certes, se méfier des parallèles trop faciles. Doit-on croire par exemple que Balzac ait tiré le trait le plus frappant de la mort du père Grandet du *Credo à l'Usurier*, où nous voyons l'avare mourant faire apporter à son lit sa *borse la plus grant*[2]? C'est possible, voilà le plus qu'on peut en dire.

Quoi qu'il en soit de l'existence d'un souvenir des *Enfances Vivien* dans le *Fils d'Alceste*, il me paraît plus que probable que l'action de cette pièce reflète un roman d'aventure en prose, qui dérivait, lui, des chansons de geste. Il faut faire abstraction, bien entendu, du premier acte : l'auteur aura supprimé le début de l'ancien roman, afin de donner à sa pièce un air d'actualité en la rattachant, soit au *Roland Furieux*, soit aux *Faits d'Armes d'Alcestes*, soit aux deux. Il débute donc par un enlèvement, évidemment de force, ce qui l'oblige, à l'acte second, de représenter le héros et l'héroïne comme nouvellement mariés. Nous sommes donc choqués, comme Racan, de leur voir, au troisième acte, un fils de quinze ans. A partir de ce moment, l'auteur a moins de peine, l'action, quoique romanesque, devient logique; pour qui connaît un peu les anciens romans d'aventure, on a ici les débris d'une histoire assez rebattue, — celle du petit Roland à Sutri, d'Ajol et de tant d'autres — dont voici les grandes lignes : Un chevalier de noble famille épouse une parente (souvent une sœur) d'un puissant baron ou d'un roi, qui est généralement son suzerain. Un garçon est né aux jeunes époux. Quelques années plus tard, sur de fausses accusations ou à cause d'une querelle où le tort n'est pas de leur côté, ils sont contraints de fuir la présence de leur seigneur. Ils emmènent leur petit enfant, se cachent dans les forêts, dans les grottes, aux déserts, et supportent toutes les souffrances de l'exil et de la pauvreté. Pendant ce temps, l'enfant grandit, mais il ne ressemble en rien aux enfants de son entourage ; il ne peut pas devenir

1. Pour moi, la fusion à Martres-Tolosanes de la légende de saint Vidian et de Vivien remonterait beaucoup plus haut. On a cru voir une raison pour cette fusion dans la ressemblance qui existe entre les deux noms des personnages, et on n'a pas eu tort. J'ajoute une seconde raison : Vivien, d'après *Foucon de Candie*, est mort près de Tortelose, c'est-à-dire, Tolosa, en Espagne. Or on trouve quelquefois pour Tortelose une forme *Tolose* ou *Tolouse* (je crois me souvenir de cette dernière forme dans le manuscrit cyclique de Berne). Une forme de ce genre tendrait la main à Martres-Tolosanes.

2. Voir Barbazan, *Fabliaux et Contes*. Paris, 1808, vol. IV, p. 113, aux vers 235-37, et cf. les vers 112-25.

un petit paysan : la voix du sang se fait entendre. Enfin, les années passent, et, grâce aux prouesses de l'enfant devenu jeune homme, le père et la mère sont « pardonnés » et reprennent leur vie d'autrefois. Dans beaucoup de cas, le seigneur est l'oncle et non pas le grand-père de l'enfant, et, à mon avis, tel a dû être le cas aux sources où l'auteur du *Fils d'Alceste* a puisé.

D'après cette rapide analyse, on se rend compte de l'origine de la plupart des travers qu'indique Racan : presque tout ce qui lui déplaisait venait de l' « auteur » de la pièce, et non des sources qu'il utilisait. En un mot, Racan aurait mieux aimé le vieux roman que nous venons d'esquisser que la tragi-comédie, qui, comme il dit plus loin dans sa lettre, fut tellement goûtée du public au temps de sa « plus grande jeunesse ».

Raymond Weeks,
Professeur à l'Université de Columbia,
à New-York.

XVIII^E SIÈCLE

UN ADVERSAIRE DE DIDEROT ET DES PHILOSOPHES : LE P. BERTHIER

Dans son livre très impartial et très vivant sur *Les Encyclopédistes*[1], M. Louis Ducros, faisant le récit des divers assauts que les philosophes eurent à soutenir au cours de leur longue et rude bataille, passe rapidement en revue les ennemis de la « séquelle encyclopédique » et caractérise les phases de la lutte. Il nous montre l'hostilité de la cour, du clergé, du Parlement. Il nous présente tour à tour des courtisans comme le duc de La Vrillière, grand pourchasseur de productions impies ; — des prélats comme Boyer, évêque de Mirepoix, Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, de Pompignan, évêque du Puy, Lévis de Caylus, évêque d'Auxerre ; — des magistrats comme Omer Joly de Fleury ou Séguier ; — et des francs-tireurs, clercs ou laïques, parmi lesquels se distinguent Chaumeix, « généralissime de l'armée anti-encyclopédique », le P. Gauchat, le P. Barruel, le P. Bonhomme, le P. de Neuville, le P. Chapelain, l'abbé Yvon, l'abbé Guénée, Bergier, Nonnotte, Pluquet, Hayer, et le Moreau des *Cacouacs*, et Clément « l'inclément », et le Palissot des *Philosophes*, et le Fréron de *L'Année littéraire*...

La liste est forcément incomplète. M. Ducros, qui le sait mieux que personne, s'en excuse en ces termes : « Ce qui nous dispense de faire connaître au lecteur, même sommairement, le reste des ennemis de l'*Encyclopédie*, c'est que ce reste ne vaut vraiment pas l'honneur d'être étudié ; c'est que de tels écrits, qui répètent les mêmes arguments et parfois les mêmes sottises, ne comptent pas dans l'histoire des idées et qu'enfin, aux encyclopédistes qui prennent la peine de les combattre, on a toujours envie de répéter ce que Mme du Deffand disait à Voltaire : « Oh ! qu'il vous serait aisé de mépriser vos adversaires ! personne ne les écoute[2] ».

De tous ces écrivains, aujourd'hui un peu oubliés, il en est un cependant qui, bien avant Moreau, bien avant Chaumeix, bien avant

1. Paris, Champion, 1900.
2. P. 267.

l'abbé Guénée, a su se faire écouter : c'est le P. Berthier, jésuite, directeur du *Journal de Trévoux*. C'est lui qui, dès la publication du *Prospectus* et du premier volume de l'*Encyclopédie*, a poussé le cri d'alarme et signalé l'impiété essentielle de l'ouvrage : toutes les critiques postérieures dirigées contre l'entreprise encyclopédique sont contenues en germe dans les articles que fit paraître le *Journal de Trévoux*, de janvier 1751 à mars 1752. Diderot, Voltaire, d'Alembert ne se sont pas fait faute de railler « frère Berthier » et même, si possible, de le ridiculiser à l'occasion : c'est qu'ils l'ont rencontré un peu trop souvent sur leur route et que ses attaques ne leur ont jamais paru négligeables. Leurs moqueries sont un hommage au mérite de cet écrivain fort instruit, grand travailleur, adversaire très digne et très courtois, qui savait répondre à des injures par des raisons et qui même ne maniait pas trop mal l'ironie, s'il le jugeait nécessaire. A ce titre, le P. Berthier paraît avoir sa place marquée dans la galerie des ennemis de la « philosophie », et peut-être y aurait-il intérêt à ressusciter cette figure[1].

*
* *

Guillaume-François Berthier[2] naquit à Issoudun le 7 avril 1704. Son pieux biographe, le royaliste Montjoye, ancien collaborateur de Fréron à *L'Année littéraire*, ne manque pas d'observer que le Berry avait déjà donné à la France l'immortel Bourdaloue, lequel, par une remarquable coïncidence, est mort le 13 mai 1704, c'est-à-dire un peu plus d'un mois après la naissance du jeune Berthier. « Ainsi, quand la Providence retirait de ce monde un des plus éloquens défenseurs des vérités chrétiennes, elle faisait naître, — par un de ces bienfaits dont nous n'apprécions peut-être pas assez l'importance, — elle faisait naître dans la même province, elle appelait à la même vocation, celui qui devait consoler la religion de ses plus grandes pertes. C'était en quelque sorte le phénix qui renaissait de sa cendre[3] ».

1. Cf. le compte-rendu (par G. Lanson) du livre de Ducros dans la *Revue d'Hist. littér.*, 1902 ,p. 149 et suiv.

2. Les indications bibliographiques essentielles sont fournies par la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, des PP. De Backer et Sommervogel, t. I (Bruxelles et Paris, 1890), article *Berthier*. — Cf. aussi la *Notice historique* en tête de la *Table Méthodique des Mémoires de Trévoux*, par le P. Sommervogel (Paris, 1864). — Abbé Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le* XVIII^e *siècle* (Paris, 1806, 2 vol. in-8). — M. des Sablons (Chaudon), *Les grands hommes vengés*, Amsterdam et Lyon, 2 vol., 1769. — Pour la biographie, l'ouvrage essentiel est celui de Montjoye, *Eloge historique du Père G. F. Berthier*, Paris, 1817 (orné d'un portrait du P. Berthier). — L'article *Berthier*, de la *Biographie Universelle* de Michaud est signé T — D (= Tabaraud).

3. Montjoye, *Eloge histor. du P. Berthier*, p. 7. Ce passage donne une idée suffisante du ton de l'ouvrage : cependant l'*Éloge* est précieux pour nous, car

Le père du futur journaliste de Trévoux était avocat. Sa mère, Catherine de l'Estang, tenait aux meilleures familles de la province. A douze ans, l'enfant fut mis au collège des Jésuites de Bourges, un des plus réputés de France, et s'y fit remarquer par la variété de ses aptitudes et par son ardeur au travail. Ses études terminées, les Jésuites l'envoyèrent à Paris faire son noviciat, où il entra le 24 octobre 1722 : le noviciat était, habituellement, de deux années ; mais on n'en exigea qu'une du jeune Berthier, exceptionnellement doué, et, après cette année d'initiation, il fut envoyé comme régent au collège de Blois. Il avait dix-neuf ans.

Couché à neuf heures, comme le voulait la règle de son ordre, levé à deux heures du matin, Berthier poussa fort loin ses études, sous la direction du P. Le Forestier, et, nous dit Montjoye, « il régenta à Blois toutes les classes jusqu'à la rhétorique inclusivement ».

Le « cours de régence » terminé, restaient à subir les épreuves du *juvenat* (logique, physique, mathématiques) pendant deux ans, puis celles des études théologiques (pendant cinq ans), suivies d'une nouvelle année de noviciat. Alors seulement on était admis à prononcer des vœux solennels et à se livrer irrévocablement au corps des Jésuites. Ce fut à Paris, au collège de Louis-le-Grand, que Berthier subit, avec le plus grand succès, toutes ces épreuves. Après quoi, on l'envoya à Rennes, puis à Rouen professer la philosophie : de là il fut appelé à Paris, pour y enseigner la théologie[1]. Je n'ai pu retrouver la date exacte de son installation définitive à Paris : mais il est permis d'affirmer que sa réputation de théologien, de savant et de littérateur commence à s'établir solidement aux environs de 1740.

Le premier article du P. Berthier signalé par Sommervogel est un article (anonyme), inséré dans les *Mémoires de Trévoux* de juin 1743 (p. 995-1013), relatif à la Vulgate et à la chronologie de la version des Septante. A cette date, le P. Berthier, par un choix singulièrement flatteur, venait d'être chargé de continuer la grande *Histoire de l'Eglise gallicane* commencée par le P. Longueval en 1730, et poursuivie par le P. Fontenai, puis par le P. Brumoy. Quand le P. Brumoy mourut, le 16 avril 1742, douze volumes de cette publication considérable avaient déjà paru ou étaient à la veille de paraître. Le P. Berthier se mit donc résolument à la préparation du treizième tome, qui vit le jour en 1745 (Paris, chez Pierre Simon et Montalant, in-4°) : et il poursuivit jusqu'au dix-huitième (1749) cet ouvrage qui le signalait à l'attention de ses supérieurs et du public. Dans ces six volumes, le P. Berthier raconte l'histoire de l'Eglise gallicane depuis l'an 1320

il a été prononcé à Bourges devant des auditeurs dont plusieurs avaient connu le P. Berthier ou même « avaient vécu avec lui dans une étroite intimité. »

1. Une note de la collection Joly de Fleury (Bibliothèque Nationale), n° 1610, f° 51, indique que le P. Berthier est « profès des quatre vœux » du 15 août 1737.

jusqu'à l'an 1559 : tous ses contemporains sont d'accord pour reconnaître qu'il s'est acquitté avec talent de cette tâche délicate. « Les faits y sont bien discutés, dit Tabaraud, la critique saine, le ton modéré, le style simple et grave. On y désirerait peut-être plus de vivacité et de rapidité »[1].

Au tome XVI (1747) est annexé un curieux *Discours sur la Pucelle d'Orléans* (p. 449-520), qui commence par une intéressante déclaration de principes : « Nous vivons dans un siècle où le merveilleux, dès qu'il se présente, devient un objet de critique. Cela est louable à bien des égards. On prévient par là l'erreur, la superstition, le fanatisme, effets honteux d'une admiration précipitée. Mais en ceci, comme dans tout le reste, la critique doit être judicieuse, pour saisir le point précis de la controverse ; impartiale, pour chercher le vrai indépendamment des divers intérêts qui se rencontrent ; attentive, pour découvrir tous les moyens d'attaque et de défense, et par ce moyen se mettre en état de décider la question avec le plus d'équité qu'il est possible. Appliquons ces règles à l'histoire de la *Pucelle d'Orléans* qui fait le sujet de ce discours... »

Là-dessus, avec une belle énergie, le P. Berthier s'en prend à Rapin-Thoyras, qui « a publié une dissertation dans les formes sur la même matière ». Or, Rapin-Thoyras se déclare pour l'opinion « qui attribue les entreprises et les exploits de la Pucelle d'Orléans à l'artifice et à la politique, sans vouloir toutefois que cette fille y ait eu beaucoup de part, et soupçonnant de son côté plus d'illusion que d'industrie.... Quelques auteurs français très modernes prennent le même parti, apparemment sur l'autorité et les raisons de M. de Thoyras [2] ». Selon le P. Berthier, on est fondé à reprocher à Thoyras de ne citer que Monstrelet comme source contemporaine : et le P. Berthier, lui, invoque le témoignage de Jean Chartier, d'Alain Chartier, du héraut de Charles VII, de Gui Pape, de Gerson, de Jean Nider, de saint Antonin, archevêque de Florence, de Pie II, de Martin Franc, etc. Il s'appuie sur les prédictions, les exploits et les vertus de la Pucelle pour la croire inspirée de Dieu. Mais il ne dit rien de sa mort [3]...

Depuis 1745, d'ailleurs, le P. Berthier menait de front la publication de l'*Histoire de l'Eglise gallicane* et la direction du *Journal de Trévoux*, à laquelle il s'est consacré tout entier pendant dix-sept ans, de 1745 à 1762. C'est la période de sa vie qui intéresse plus particulièrement notre histoire littéraire, et elle mérite de nous arrêter un peu plus longuement.

1. Art. *Berthier* de la *Biogr. Univers.* de Michaud.
2. P. 452.
3. Voir aussi, au tome XVIII de l'*Hist. de l'Eglise gallicane*, un intéressant parallèle de Luther et de Calvin (p. 294 et suiv.) ; le portrait, assez impartial, de Marguerite de Navarre (p. 44) ; un jugement équitable sur les *Psaumes* de Marot (p. 357)

*
* *

On sait le rôle considérable joué dans la première moitié du XVIII^e^ siècle par les *Mémoires pour l'Histoire des sciences et des beaux-arts*, plus communément désignés sous le nom de *Journal de Trévoux*. Fondé d'abord en 1701, à l'instigation des Jésuites Le Tellier et Lalleman, pour rendre compte de tout ce qui s'imprimait en Europe, le journal affirma bientôt son dessein « d'attaquer sans ménagement les ennemis déclarés de la religion et de démasquer ses ennemis cachés [1] ». Imprimé à Trévoux jusqu'à la fin de 1733, il fut par la suite imprimé à Paris chez Chaubert à partir de janvier 1734. Le P. Tournemine, mort en 1739, en avait été de 1701 à 1718 l'un des principaux rédacteurs, ainsi que le P. Catrou, mort en 1737. Après le départ de Tournemine, l'emploi de secrétaire de la rédaction avait été tenu par le P. Thoubeau, bibliothécaire du collège Louis-le-Grand : le siège du comité de rédaction était fixé au collège même, « point central qui attirait l'attention des meilleurs écrivains et des personnes distinguées de tous les rangs [2] », et dont l'immense bibliothèque offrait d'inépuisables ressources. Avant l'arrivée du P. Berthier, puis, sous sa direction, l'un des collaborateurs les plus féconds du *Journal de Trévoux*, surtout pour les articles scientifiques, fut le P. Castel (mort en 1757), ami de Montesquieu et de Fontenelle, écrivain encyclopédique et infatigable qui fournit de la « copie » au journal pendant trente-sept ans. A côté de lui, il faudrait citer le P. Hardouin (mort en 1733), dont les articles frisaient parfois l'extravagance ; le P. Bougeant, écrivain solide et très érudit, mort en 1743 ; et, surtout à partir de 1732, le célèbre P. Brumoy, auteur du *Théâtre des Grecs*, qui s'acquittait avec une égale facilité de l'enseignement de la rhétorique et de celui des mathématiques. Le P. Charlevoix (mort en 1761), connu par ses voyages en Amérique (et par le profit que Chateaubriand a tiré de ses diverses publications), a été, à partir de 1722, au lendemain de son retour du Nouveau-Monde, attaché à la rédaction du journal et y est demeuré au moins jusqu'en 1744, peut-être même, selon Sommervogel [3], sous la direction du P. Berthier, jusqu'en 1755. Parmi les prédécesseurs du P. Berthier, il est juste de mentionner aussi le P. Rouillé (mort en 1740 , qui fut le véritable administrateur du journal à partir de décembre 1733.

Au moment où le P. Berthier prend la direction des *Mémoires de*

1. Janvier 1708.
2. Abbé Maury, cité par Sommervogel (*Essai sur les Mémoires de Trévoux*, p. XIII).
3. *Essai historique sur les Mémoires de Trévoux*, p. 125.

Trévoux (1745), les circonstances sont particulièrement difficiles. Les philosophes, de plus en plus audacieux, sont à la veille de frapper leurs grands coups. En 1745, Le Breton et les libraires associés obtiennent un privilège pour l'ouvrage qui deviendra l'*Encyclopédie*; Diderot traduit l'*Essai sur le mérite et la vertu* et se prépare à bâcler les *Pensées philosophiques*. 1748 verra paraître *L'Esprit des Lois* de Montesquieu et *Les Mœurs* de Toussaint. Voltaire, quoique membre de l'Académie française depuis le 25 avril 1746, n'en demeure pas moins l'auteur des *Lettres philosophiques* et de quelques autres ouvrages « détestables ». Buffon se dispose à lancer les premiers volumes de son *Histoire naturelle* qui vont scandaliser le parti dévot. Rousseau est prêt à déclarer la guerre à la civilisation...

Il fallait, à la tête du *Journal de Trévoux*, un homme jeune, actif, érudit, d'esprit vif et alerte, très vigilant, capable de supporter les coups de ses adversaires et même de les leur rendre à l'occasion. Le P. Berthier, alors âgé de quarante ans, a été l'homme de cette lourde tâche : pendant dix-sept ans, il a mené la lutte avec ténacité, souvent avec esprit, toujours avec courtoisie, signalant tous les ouvrages dangereux, prenant part à toutes les batailles, aux simples escarmouches comme aux batailles rangées, donnant à son journal, malgré la multiplicité des collaborateurs, l'unité d'action nécessaire, devenant « le centre unique de l'admiration ou de l'estime des uns, et de la haine ou des colères des autres [1] ».

Il va de soi que, pour soutenir un si rude labeur, le P. Berthier a eu des associés : les PP. d'Orival, Routh, Benoît, Plesse, Mat, Fleuriau, d'autres encore, demeurés inconnus, « ainsi qu'il sied à ce corps obéissant et dévoué à son seul esprit », qui « n'a porté à la renommée le nom singulier d'aucun membre [2] ». Mais, malgré le talent de ces écrivains, malgré l'anonymat de la plupart des articles, aucun lecteur n'ignorait que le P. Berthier était véritablement l'âme de l'entreprise et la notoriété du « journaliste de Trévoux », surtout après ses premiers démêlés avec les philosophes, fut très grande en France et à l'étranger [3].

Nous ne pouvons, dans le cadre étroit de cet article, raconter par le menu toutes les luttes ardemment conduites par le P. Berthier pendant les dix-sept années de sa direction. C'est un sujet que nous espérons reprendre ailleurs. Nous voudrions seulement ici caractériser sa manière par un simple exemple : celui de sa polémique avec Diderot lors de l'apparition de l'*Encyclopédie*.

1. *Essai historique sur les Mémoires de Trévoux*, p. LXXX.
2. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, II, p. 364.
3. Dans les 500 catalogues de bibliothèques dépouillés par D. Mornet, le journal de Desfontaines paraît 101 fois, celui de Fréron 84 fois, et le *Journal de Trévoux* 50 fois, ce qui est encore une proportion fort honorable (cf. *Revue d'Hist. littér.*, 1910, p. 479).

Dès le début de sa carrière de directeur, le P. Berthier, par un avis inséré en janvier 1746, avait fait connaître que les *Mémoires de Trévoux* n'ont point coutume « d'user de représailles contre les satyriques de profession ». Et il ajoutait : « Nos *Mémoires* reconnaissent toujours plus volontiers les perfections d'un livre que ses défauts. Cela ne doit pas en exclure une critique saine, modérée, honnête et instructive. S'il arrive qu'on se croye maltraité par quelqu'un de ces jugements littéraires, on sera toujours reçu à produire ses raisons dans une courte apologie, qui pourra trouver sa place dans un journal suivant ». Autrement dit, le P. Berthier admet parfaitement le droit de réponse et l'on peut constater, en feuilletant son journal, que cet esprit de modération et d'impartialité est sincère. « Nous regardons nos *Mémoires* plutôt comme un lieu d'entrevue et un terme de réconciliation pour les auteurs, que comme un champ de bataille. C'est une sorte de congrès littéraire où les intérêts se traitent à l'amiable, où ceux qui tiennent la plume se renferment dans la qualité de médiateurs [1] ».

Le P. Berthier a plusieurs fois affirmé son désir de travailler en silence, de ne rien épargner pour tenir son public au courant des grands faits littéraires, scientifiques ou artistiques, mais d'éviter toute altercation et tout emploi du « style polémique ». Il réservait « les grands coups de la critique pour les ouvrages contraires à la religion et aux bonnes mœurs [2] ».

C'est ainsi, par exemple, que le compte rendu de la réception de Voltaire à l'Académie française (n° de juin 1746, p. 1339 et suiv.) est assez impartial ; mais lorsque Diderot adapte Shaftesbury, avec réflexions, ou bien publie ses dangereuses *Pensées philosophiques*, le journaliste de Trévoux a le devoir de protester et il ne s'en fait pas faute [3]. Cependant il s'efforce de garder un ton conciliant et modéré, et même il accorde « de justes éloges » aux « nouveaux philosophes » lorsque la religion n'est pas directement en jeu.

Les choses se gâtèrent assez sérieusement à l'apparition de l'*Encyclopédie*.

L'esprit anticatholique de l'ouvrage et la concurrence ruineuse dont cette publication menaçait le *Dictionnaire de Trévoux*, cher aux Jésuites, expliquent suffisamment l'énergique intervention du P. Berthier. Celui-ci sut voir les points faibles de la machine encyclopédique ; merveilleusement secondé par ses collaborateurs qui faisaient pour lui tous les dépouillements nécessaires, il mit impitoyablement en lumière les plagiats, les larcins, les répétitions, les contradictions, les bévues qui devaient immanquablement se rencontrer dans un

1. Juin 1746, p. 1252.
2. Novembre 1753, p. 2676.
3. Février 1746, p. 197; décembre 1751, p. 2655. Cf. avril et juillet 1751, à propos de la *Lettre sur les sourds et muets*.

vaste ouvrage de plusieurs mains si hâtivement édifié. Et comme ses références étaient minutieuses et exactes, comme, d'autre part, son style ne manquait pas de malice et d'agrément, Diderot fut bien obligé de s'émouvoir et les rieurs ne se trouvèrent pas toujours du côté des philosophes.

Le premier volume de janvier 1751 du *Journal de Trévoux* (p. 188-189) parle d'abord en termes élogieux de la prochaine apparition de l'*Encyclopédie*, annoncée par le *Prospectus* : « Tout le monde a vu le plan de ce grand ouvrage, et les gens de lettres l'ont trouvé très bien écrit. Il indique les matières dont le dictionnaire doit être composé ; les moyens qu'on a pris pour en assurer le succès ; l'ordre et le système des connaissances humaines, qui est l'âme, pour ainsi dire, ou la partie raisonnée de cette immense production. Les éditeurs, MM. Diderot et d'Alembert, font connaître qu'à l'égard de ce *système*, ils ont principalement suivi le chancelier Bacon, auteur du livre *De la Dignité et de l'Accroissement des sciences*. Et cela est si vrai que nous croyons entrer dans leurs vues et faire plaisir au public, en donnant un extrait, qui sera la comparaison de l'ouvrage du Chancelier avec le *Prospectus* de l'*Encyclopédie*, surtout avec l'arbre des *connaissances humaines*. »

En effet, dès le numéro suivant, (2e volume de janvier 1751), le P. Berthier « entre dans les vues » de Diderot et d'Alembert : et la comparaison avec Bacon y est présentée d'une manière impitoyable (p. 302 à 327). Le début est d'une assez fine ironie : « Le chancelier François Bacon souhaitait que les nouveaux livres fussent comme le serpent de Moïse qui dévorait les serpents des magiciens de Pharaon. Il voulait dire, ce grand homme, que les nouvelles productions sur des objets déjà traités, devaient, par leur excellence et leur supériorité, rendre inutiles les anciennes. Cette idée, tout à fait noble et très utile aux sciences, s'est exécutée en partie, depuis deux cents ans, et elle continuera de s'exécuter tant qu'il y aura des hommes de génie et de savoir. Mais il ne faut pas croire qu'un seul ouvrage tel, par exemple, que l'*Encyclopédie* qu'on nous annonce aujourd'hui, puisse être le serpent qui détruise toutes nos bibliothèques [1] ».

Là-dessus, le P. Berthier montre comment les auteurs de l'*Encyclopédie* se sont conformés « à l'excellent livre » de Bacon, et en quoi ils s'en sont écartés.

Bacon distingue d'abord toute la doctrine humaine par rapport aux trois facultés de l'âme : mémoire, imagination, raison. « Distribution qu'on voit aussi dans le *Prospectus* de notre *Encyclopédie*, excepté qu'on a jugé à propos d'y placer la *raison* avant l'*imagination* ». — Bacon rapporte les faits historiques à la mémoire, la poésie à l'imagination, la philosophie à la raison : « Ne voyons-nous pas aussi ces

1. P. 303-304.

trois grandes branches, *Histoire*, *Philosophie*, *Poésie*, dans notre Encyclopédie nouvelle? ». — Bacon renferme dans son plan jusqu'aux objets théologiques (Histoire Sainte, Paraboles, Prophétie) : il en est de même dans l'*Encyclopédie*. — Les sous-divisions de Bacon sont aussi celles de l'*Encyclopédie* : bref, s'il était possible de tout reproduire dans le détail, « on verrait que le système de ce savant anglais a été suivi de point en point et mot à mot par nos auteurs ». Conclusion : Bacon a voulu non pas former un abrégé de toutes les sciences, mais « les examiner toutes, afin de reconnaître et de marquer ensuite quelles sont les parties qu'on a négligé de traiter... Son ouvrage ne porte pas le titre d'*Encyclopédie*, mais il le mérite en ce sens que le fil et l'enchaînement de toutes les connaissances humaines y est représenté... Le point de vue de *L'Encyclopédie* qu'on annonce est tout différent : il n'est pas question d'un projet à remplir, mais d'un ouvrage consommé. On n'a pas voulu mettre dans le public de nouveaux volumes sur chaque science ; mais on a prétendu rassembler, sur toutes les sciences et sur tous les arts, ce qui s'est dit de mieux ou ce qu'il y avait de mieux à dire. On nous promet 10 tomes in-folio, et nous ne devrions pas nous plaindre quand il y en aurait 30; on dit dans le public que 24 savants ont été choisis pour ce travail, et il n'y aurait rien de trop extraordinaire quand on en aurait choisi 100 ; on ne peut douter qu'il n'y ait bien des années qu'on a mis la main à l'œuvre, et nous ne serions pas surpris qu'il y eût cinquante ans. On demande aux souscripteurs 280 livres, on en demandera 372 à ceux qui n'auront pas souscrit, et le premier de ces deux prix nous paraît modique, le second ne nous paraît pas exorbitant. Nous disons tout ceci à cause de la grande idée que nous avons conçue de cette vaste entreprise. Elle aurait pu être impossible, et celle du Chancelier Bacon ne l'être pas ; ainsi l'objection faite à ce magistrat ne touche pas l'objet présent. Elle pourrait être mal exécutée et demeurer encore dans un véritable état de possibilité ; mais puisque l'ouvrage est fini, puisque, à en juger par le *Prospectus*, il est parfait, admirons les ressources de notre siècle, acquérons des droits sur un si beau livre, et désignons-lui dès à présent une place éminente dans toutes nos bibliothèques [1] ».

Cet article, alerte et malicieux, produisit une certaine impression sur le public et inquiéta les libraires [2]. Diderot crut prudent d'y répondre et écrivit sa *Lettre au R. P. Berthier, jésuite*, avec cette épigraphe : *Pœte, non dolet* [3]. Le coup avait porté, quoi qu'en dise Diderot, et sa riposte n'est pas très solide : Diderot prétend qu'il avait expressément averti son public de la ressemblance entre l'arbre encyclopédique

1. P. 323-327.
2. Cf. Bibl. Nation., *Journal de la librairie*, ms. 22156, f° 22, v°
3. Publiée à part avec l'article *Art* de l'*Encyclopédie* (petit in-8 de 56 p.) *Œuvres de Diderot* (édit. Assézat et Tourneux), t. XIII, p. 165.

du *Prospectus* et celui du chancelier Bacon. Il reproche au P. Berthier de prodiguer l'encens, dans son journal, aux écrivains les moins connus. Il le raille, assez lourdement, d'avoir accepté la succession du P. Longueval dans la publication de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*. « Au reste, conclut-il, nous sommes disposés à convenir que, pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas été de trop, quand même vous auriez été du nombre. »

Le P. Berthier n'était pas homme à se laisser faire : dès le numéro de février, en réponse à cette première lettre de Diderot, il fait entendre un avertissement sérieux (p. 569 à 578). « M. Diderot, dit-il, est homme d'esprit, et il y a plaisir à recevoir de ses lettres, *quand elles roulent simplement sur la littérature. D'autres matières sont trop dangereuses* ; *et il le sait bien.* »

La menace était claire : Diderot ne pouvait douter que chacun des volumes de son Dictionnaire serait épluché, et de très près. Or les jésuites jouissaient à la cour d'une influence incontestable.... Diderot n'avait pas tort de ne pas trop se fier aux éloges donnés à l'*Encyclopédie* dans le numéro de janvier : et le P. Berthier était bien décidé à ne pas admettre sans examen l'orthodoxie des collaborateurs ecclésiastiques auxquels Diderot avait cru prudent de faire appel. « Plusieurs de *ces messieurs de l'Encyclopédie* nous sont connus, déclare le P. Berthier dans ce même article de février 1751 ; nous en faisons beaucoup de cas ; ils ont de la capacité, de la politesse, des mœurs, de la religion. M. Diderot a donné une preuve singulière de modestie, en ne les nommant pas après lui dans le frontispice du *Prospectus*. Leurs noms auraient répandu un grand éclat sur le sien.[1] »

Piqué au vif, Diderot réplique par sa *Seconde lettre au R. P. Berthier*, précédée de l'épigraphe : *Perge, sequar*[2] ; il répond à quelques passages du journaliste de Trévoux relatifs à « la figure » que le journal des Jésuites « fait dans le monde » ; il parle du censeur royal, il parle de Bacon ; et sur la question des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, il assure que le premier volume, qui va paraître, ne laissera à ce sujet rien à désirer. « En attendant qu'il paraisse, je me contenterai d'honorer quelquefois mon nom par la splendeur du vôtre, puisque vous voulez bien m'en accorder la permission. »

Malgré sa promesse d'adresser au P. Berthier une troisième lettre, Diderot se lassa bientôt de ce « commerce épistolaire ». Sans doute, le public suit le débat avec passion. « M. Diderot... a entrepris la défense de son ouvrage avec toute l'éloquence, le feu et le sel dont il est capable », écrit Raynal après la première lettre de Diderot au P. Berthier[3]. Mais le P. Berthier est infatigable et ne songe pas à lâcher sa proie.

1. Février 1751, p. 577.
2. *Œuvres de Diderot*, t. XIII, p. 168.
3. *Nouvelles Littéraires*, II, 27.

Le numéro de mars du *Journal de Trévoux* (p. 708 à 737) contient un « parallèle » très étudié de la « Branche philosophique du système de l'Encyclopédie avec la partie philosophique du livre *De la Dignité et de l'Accroissement des Sciences*, ouvrage du chancelier Bacon ». Selon Berthier, « l'illustre chancelier s'élève ici comme une aigle, et... personne ne peut le suivre qu'en adoptant toutes ses vues et tout son ouvrage. »

Le numéro d'avril (p. 841-863) rend compte de la *Lettre sur les sourds et muets*, qui vient de paraître en février sans nom d'auteur : mais, quoi qu'en dise le journaliste de Trévoux, l'auteur ne lui est pas « totalement inconnu » ; et Diderot, fidèle lecteur du P. Berthier, s'émeut de quelques légères critiques adressées à son livre, les discute dans un petit volume d'*Additions*, et s'attire dans le numéro de juillet (p. 1677-1697) une nouvelle réplique où son contradicteur relève contre lui autre chose que des « bagatelles ».

On peut dire que, pendant cette année 1751, Diderot et le P. Berthier ont apporté tout leur soin à veiller très exactement l'un sur l'autre et à ne rien se pardonner.

La place me fait défaut pour analyser en détail les six articles donnés par le P. Berthier sur le premier volume de l'*Encyclopédie*. Mais il suffit de les avoir feuilletés pour être frappé de leur importance : du premier jusqu'au dernier de ces longs et minutieux articles, le journaliste marque sa ferme intention de signaler sans indulgence toutes les faiblesses de l'ouvrage, et, surtout dans l'article de mars 1752, de protester contre tous les endroits où la Religion n'est point respectée. Rappelons simplement, pour mieux comprendre l'inquiétude inspirée à Diderot par cette critique âpre et entêtée, que la publication des articles du P. Berthier coïncide avec les premières mesures prises par le pouvoir contre les Encyclopédistes : le tome I du nouveau Dictionnaire paraît le 28 juin 1751[1] ; l'abbé de Prades, qui a soutenu sa thèse en Sorbonne le 18 novembre, est condamné par la même Sorbonne le 30 décembre ; le mandement de l'archevêque de Paris contre l'*Encyclopédie* et les philosophes est du 31 janvier 1752, postérieur de quelques jours seulement à la publication du tome II[2] ; le 7 février, le Conseil d'Etat rend son arrêt portant suppression des deux premiers volumes; le 11 février, le Parlement décrète de prise de corps l'abbé de Prades, qui réussit à s'enfuir. Et le dernier article du *Journal de Trévoux* relatif au tome I est publié dans le numéro de mars, mais, s'il faut en croire son rédacteur, « était composé plus d'un mois avant l'arrêt du Conseil d'Etat, qui ordonne que les deux

1. Raynal, *Nouvelles Littéraires*, II, 73.

2. Barbier (*Journal historique*, III, 337) dit que le tome II de *L'Encyclopédie* « a été délivré le 22 ou le 23 de ce mois » (de janvier 1752). « On publie, depuis très peu de jours, le second tome de l'*Encyclopédie* », dit le *Journal de Trévoux*, février 1752, p. 378.

premiers volumes de l'*Encyclopédie* seront et demeureront supprimés. »

En réfléchissant à ces dates, on comprend que Diderot ait été ému par les critiques du *Journal de Trévoux*; et l'on s'explique sa démarche auprès du P. Castel pour essayer d'amadouer le terrible P. Berthier : « Au nom de Dieu, mon révérend Père, à quoi pense le P. Berthier de persécuter un honnête homme qui n'a d'ennemis dans la société que ceux qu'il s'est faits par son attachement pour la Compagnie de Jésus...? » Cet « honnête homme », si attaché à la Compagnie de Jésus, c'est Diderot lui-même, qui n'a pas hésité, insinue-t-il, à repousser les avances et l'argent des jansénistes [1].

Il faut croire que le P. Castel ne dépensa pas beaucoup d'éloquence à convaincre le P. Berthier : car le journaliste et ses collaborateurs, bien décidés à avoir le dernier mot, examinèrent le premier volume article par article [2], et, au total, ne lui consacrèrent pas moins de 229 pages, d'octobre 1751 à mars 1752.

Contentons-nous d'indiquer ici les principales critiques formulées par le P. Berthier :

1° Le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* « ne manque ni de feu, ni d'élégance, ni d'aménité », mais en attribuant l'origine de nos idées à l'impression que les objets font sur nos sens, l'auteur « place nos connaissances sur le bien et le mal moral et sur la loi naturelle avant celles de l'existence de Dieu et de nos devoirs envers lui... Ceci ne paraît pas incontestable [3]. »

2° « Notre seconde observation est que, comme, dans l'*Encyclopédie*, on se sert souvent du *Dictionnaire de Trévoux* et du *Dictionnaire du Commerce* (de Savary), il serait à propos de citer ces sources, de mettre même des guillemets, comme on fait à l'égard de quelques autres livres dont on emprunte des morceaux [4]. » Et le P. Berthier revient, dans chaque numéro de son journal, sur cette question des plagiats : il donne, avec références, la liste, sans cesse croissante, des passages volés, copiés mot pour mot ou « fortement imités ». Il signale les nombreux articles pris, non seulement dans le *Trévoux* ou le *Moréri*, mais dans le *Dictionnaire de Mythologie* publié par l'abbé de Claustre en 1745 [5], dans le *Dictionnaire de Médecine* de James (auquel on emprunte

1. *Œuvres de Diderot*, t. XIX, p. 425 (lettre sans date [1751] au P. Castel).

2. Barbier signale les Jésuites parmi les ennemis les plus acharnés de l'*Encyclopédie* : « Le père jésuite qui fait le *Journal de Trévoux* a un peu drapé et critiqué les éditeurs au sujet du *Discours préliminaire* et de certains endroits du premier tome.... » (III, 354). Et, après l'arrêt du 7 février 1752 : « Tout cet orage contre ce beau Dictionnaire est venu par le canal des Jésuites et par l'ordre de M. de Mirepoix, qui a un grand crédit ecclésiastique sur l'esprit du roi.... » Le plus grand péché de cet ouvrage est « quelque trait piquant contre les Jésuites et contre la moinaille » (III, 344).

3. Octobre 1751, p. 2253 et suiv.

4. *Ibid.*, p. 2290.

5. « Nous en avons compté plus de quarante et notre liste n'est pas complète. » L'article *Aruspice* est copié textuellement.

même ses « dérangements d'époques », c'est-à-dire ses anachronismes) ; dans le *Dictionnaire de la Bible* de Dom Calmet ; dans le *Dictionnaire économique* de Chomel ; dans le *Dictionnaire de Peinture* ; dans le *Dictionnaire de Marine* d'Aubin. Trop fréquemment les Encyclopédistes prennent leur bien où ils le trouvent, et cela sans crier gare : si Daubenton avoue avoir suivi, pour son article *Abeille*, les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes* de Réaumur ; si d'Alembert, pour son article *Aberration en Astronomie*, reconnaît s'être inspiré des *Institutions astronomiques* de Le Monnier, — en revanche, l'article *Aristotélisme* est pris, en majeure partie, à l'*Histoire critique de la Philosophie* de Deslandes (t. II, p. 266 et suiv.), et on ne le dit pas ; l'article *Aes ustum* ou *Cuivre brûlé* est tiré de la *Chimie médicale* de Malouin (t. II, p. 29 et 30), et on ne le dit pas ; l'article *Agir*, un des plus importants et des plus loués par le Discours préliminaire, est froidement signé de l'abbé Yvon, alors qu'il « est tout entier et mot à mot du P. Buffier, *Traité des Premières Vérités*, chap. XVII, XVIII et XIX », sauf quelques passages omis; tout « un grand morceau de métaphysique » de l'article *Ame* « est transcrit du livre de M. Jacquelot intitulé *Dissertations sur l'existence de Dieu*, 4° p. 353 et suiv., édit. de la Haye, 1697 ». L'article *Amphithéâtre* est abrégé d'un morceau de l'*Antiquité expliquée* par le P. Montfaucon (t. III, p. 254 et suiv.). — L'article *Androïde* est adapté du *Flûteur automate* de Vaucanson. Et ainsi de suite. (Et le P. Berthier prend la peine de recopier parfois le passage plagié et le texte de l'*Encyclopédie* : leur juxtaposition est pleinement convaincante).

3° Le P. Berthier relève tous les lapsus, toutes les fautes d'impression (au mot *Antimoine*, il est question d'une certaine drogue que l'*Encyclopédie* appelle *Boule des Brèques*, alors qu'elle se nomme en réalité *Boule des Evêques*, etc.), les erreurs historiques, les confusions entre le pape Paul V et le pape Nicolas V, les « *tautologies* ou répétitions de choses », ce qui prouve que « plusieurs auteurs ont travaillé sur les mêmes articles et qu'ils n'ont pu conférer ensuite, pour former l'harmonie du tout ensemble[1] ».

4° Le P. Berthier reconnaît qu' « on trouve dans ce Dictionnaire beaucoup de choses neuves et recherchées concernant les arts et les métiers[2] »; mais il note une tendance fâcheuse à exclure de l'*Encyclopédie* des noms de rois, de savants, de saints (rien sur *Abraham*, rien sur *Saint Ambroise*, rien sur *Saint Augustin*, rien sur *Alexandre le Grand*, rien sur *Auguste*), alors qu'on y admet des divinités païennes, même du deuxième et du troisième rang, comme *Abellion*, *Achor*, *Acratus*, *Adéphagie*, *Adramelech*, *Aius Locutius* ; et que l'on trouve

1. Janvier 1752, p. 149.
2. Et encore ! Le *Dictionnaire du Commerce* de Savary « ne laisse pas de présenter aussi quelques articles dans le même genre. » (Février 1752, p. 321).

de la place pour descendre jusqu'à des « détails de cuisine et d'office » sur les compotes et les marmelades d'abricots, sur « l'art de faire de l'eau d'angélique » et des « asperges en petits pois », sur « la façon de mettre les artichauts à la poivrade et de les frire », ou bien pour nous avertir qu' « *abreuver un cheval, c'est le faire boire* » et que « *accommoder une tête, c'est en peigner la frisure, arranger les boucles, y mettre de la pommade et de la poudre*[1] ... »

5° Enfin, et surtout, le P. Berthier dénonce les tendances antireligieuses de l'ouvrage et notamment de quelques articles (*Aius Locutius*, *Amour des Lettres*, *Aristotélisme*, *Athée*, *Autorité*). Quand « l'auteur encyclopédiste » écrit (*Amour des Sciences et des Lettres*, p. 368) que « la plupart des hommes honorent les Lettres comme la Religion et la Vertu, c'est-à-dire comme une chose qu'ils ne peuvent ni connaître, ni pratiquer, ni aimer », le père Jésuite ne peut s'empêcher de protester : « Il ne nous appartient pas de qualifier des propositions de doctrine, mais nous ne serions nullement surpris que celle-ci fût notée et censurée comme très irréligieuse, sans compter la fausseté manifeste qu'elle renferme et l'indécence qu'elle présente aux yeux du lecteur[2] ». L'article *Autorité politique*, dans la mesure où il paraît saper les fondements de la puissance royale, est longuement et minutieusement discuté : « Car, dit le P. Berthier, quelles conséquences ne pourrait-on pas tirer d'une doctrine qui met toute l'autorité essentielle entre les mains du peuple ; qui réduit celle des Rois à un pur *dépôt* ; qui fait dépendre la puissance du consentement des peuples, et l'usage de cette puissance des conditions passées entre le Souverain et les sujets[3] ? »

Et le P. Berthier conclut par une déclaration très ferme, où il annonce son intention de veiller de fort près à ce que « la Religion » soit « respectée » dans le nouvel ouvrage. Il prie les auteurs « d'être infiniment circonspects sur un point de si grande importance », et il ne cache pas son dessein « d'exercer... une critique grave et soutenue contre tout ce qui donnerait atteinte aux vérités révélées et à la doctrine des mœurs ».

L'avertissement était net, plus net même que celui qu'apportait le *Journal des Savants* de septembre 1751, en un long article de 11 pages in-4°, signalant, lui aussi, l'impiété et les dangers de l'ouvrage.

Diderot et d'Alembert eurent, à plusieurs reprises, l'occasion de s'apercevoir — avant Voltaire — que « frère Berthier » n'était pas un

1. Voir tout ce passage fort amusant à la fin de l'article de décembre 1751. Le P. Berthier ajoute malicieusement qu'en matière de cuisine, il faudra se tenir au courant des recettes nouvelles et donner des Suppléments, « sans quoi, dans vingt ans d'ici, les lecteurs de cet ouvrage n'y trouveraient plus qu'une cuisine gothique. » (*Ibid.*)
2. Février 1752, p. 312.
3. Mars 1752, p. 463.

adversaire négligeable. Mais les sarcasmes dont les uns et les autres le criblèrent ne le portèrent jamais à démentir le ton de sagesse judicieuse et de modération qui marquait toutes ses critiques.

De plus, l'austérité et la dignité de sa vie (son cabinet au collège de Louis-le-Grand était une « petite cellule, où il se tenait sans feu dans les plus grands froids[1] ») ; son influence sur M. de Beaumont, archevêque de Paris, dont il avait la confiance ; l'estime en laquelle il était tenu par le Dauphin qui, après l'orage de 1762, appela le pieux journaliste en disponibilité à collaborer à l'éducation du futur Louis XVI et le fit nommer gardien de la bibliothèque du roi ; tous ces détails nous font mieux comprendre l'autorité qui s'attachait aux écrits du P. Berthier et le ressentiment que les « philosophes » n'ont cessé de lui témoigner.

Dans son article *Jésuite*, au tome VIII de l'*Encyclopédie* (paru en 1765), Diderot, — rendant hommage, d'ailleurs, en passant, au caractère de son ancien adversaire, — l'accable ensuite d'autant plus aisément que le P. Berthier est alors en exil à Offenbourg. « Leur journaliste de Trévoux, *bon homme, à ce qu'on dit*, mais auteur médiocre et pauvre politique, leur a fait (aux Jésuites) avec son livret bleu mille ennemis redoutables, et ne leur a pas fait un ami. »

C'est vite dit.

En réalité, les premiers coups vigoureux assénés contre l'*Encyclopédie* — non sans quelque résultat — venaient du P. Berthier ; et ceci, Diderot ne l'a pas oublié.

Albert Cazes.
Professeur de Première au lycée de Rouen.

1. Notice en tête des *Psaumes traduits en français*, par le P. Berthier (édit. revue Lyon, 1831, 9 vol. in-12). Cf. Des Sablons (Chaudon), *Les grands hommes vengés*, t. I, p. 46.

VOLTAIRE A-T-IL ÉCRIT EN ANGLAIS DEUX ESSAIS OU BIEN TROIS?

Maintenant que la connaissance de l'anglais commence à se répandre sérieusement en France, peut-être serait-il à propos de publier une édition française des œuvres anglaises de Voltaire. Cette édition, pour être complète devrait, suivant nous, comprendre non seulement les deux essais publiés à Londres par l'auteur pendant son séjour en Angleterre, mais aussi les nombreuses lettres écrites par lui en anglais et éparses dans sa volumineuse correspondance, et même quelques vers, tels certain quatrain cité par M. Churton Collins dans son livre sur Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre.

Mais ici se pose une question préliminaire. Cette édition devrait-elle comprendre deux essais de Voltaire ou bien trois? Le troisième de ces essais serait alors le Discours sur la Tragédie, qui figure dans les éditions des œuvres de Voltaire en tête de la tragédie de *Brutus*, dont il existe à la Bibliothèque Nationale une version anglaise publiée à Londres en 1731, c'est-à-dire presque immédiatement après la première représentation de cette tragédie.

Cette version figure en tête d'un petit volume relié, coté 16 La^{25}, Ce volume renferme d'abord le discours en question, *A Discourse upon French Tragedy*, suivi des deux essais, sur les Guerres Civiles de France, et sur la Poésie Épique, et ensuite une collection assez disparate de productions réunies ici évidemment par une simple fantaisie de relieur ou de bibliophile. En voici l'énumération : 1° *La Religion Défendue*, Poème contre *l'Épître à Uranie*, Rotterdam, chez Thomas Johnson, MDCCXXXIII. 2° Deux sonnets italiens, composés à l'occasion du Traité de paix de 1739 par un nommé Giovan Francesco Nenci et adressé l'un au roi Louis XV, l'autre au Cardinal de Fleuri. 3° Le premier chant de *la Henriade*, traduit en italien par Paniasse Cabiriano, textes français et italien en regard l'un de l'autre, et précédé d'un portrait de Voltaire, sans lieu de publication, daté MDCCXXXIX. Nous n'avons à nous occuper ici, bien entendu, que de la première partie du volume, celle qui contient le *Discours sur a Tragédie* et les deux essais.

Cette publication de 1731 était connue de Churton Collins, qui la mentionne comme la quatrième édition des deux Essais, et de Bengesco (Bibliographie Voltairienne, II, 4).

Un examen préliminaire de cette édition nous a amené à nous poser la question suivante : Le texte anglais du *Discours sur la Tragédie*, que nous avions sur les yeux, était-il l'œuvre de Voltaire ou d'un traducteur inconnu. Trois hypothèses étaient possibles : A. Le Discours sur la Tragédie avait été écrit originairement par Voltaire en anglais et traduit ensuite par lui en français. — B. Le texte anglais était bien de Voltaire mais était une traduction faite par lui de l'original français. — C. Le texte anglais était l'œuvre non de Voltaire mais d'un autre traducteur.

Les trois hypothèses étaient soutenables. Voltaire pouvait très bien avoir rédigé son *Discours* en anglais. Il est dédié à un Anglais, Bolingbroke, et à l'époque où il fut publié Voltaire écrivait encore couramment l'anglais, comme en témoignent les nombreuses lettres écrites par lui dans cette langue à Thieriot entre les années 1732 et 1735. Il pouvait aussi bien l'avoir traduit en anglais, tout simplement pour le faire publier en Angleterre. Le seul argument qui militât contre ces deux hypothèses, c'est que nulle part dans la correspondance de Voltaire il n'est question d'un troisième écrit de lui en anglais ; il n'y est fait mention que des deux essais. Mais l'argument était loin d'être décisif, car il s'en faut que nous ayons toutes les lettres écrites par Voltaire, surtout pendant la première partie de sa longue carrière.

Restait à examiner la publication elle-même et à voir si elle nous fournirait la solution du problème.

Le titre n'indique pas du tout qu'il s'agisse d'une traduction. En voici une exacte transcription : An Essay upon the Civil Wars of France, Extracted from curious manuscripts, and also upon the Epick Poetry of the European Nations, from Homer to Milton. By Mr. De Voltaire, Author of the Henriade. The Fourth Edition, Corrected. To which is now prefixed a Discourse on Tragedy, with reflections on the English and French Drama, by the same Author, London, printed for H. Prevost and Comp. over against Southampton Street, in the Strand, MDCCXXXI.

Comme l'on voit nulle mention d'un traducteur. Le Discours est tout simplement présenté comme émanant du même auteur que les deux Essais antérieurement publiés.

Cette édition, même en ne tenant compte que des deux Essais, diffère sensiblement des éditions antérieures, que nous n'avons pas vues, mais qui se trouvent décrites dans la Bibliographie de Bengesco, II, 3, 4, publiées l'une par S. Jallasson, l'autre par H. Prevost, qui fut aussi l'éditeur de l'édition de 1731. Dans les deux premières les deux Essais remplissent 130 pages, dans la quatrième, qui est

celle dont nous nous occupons, elles n'en remplissent que 88, dont 24 pour l'Essai sur les Guerres Civiles et 64 pour l'Essai sur la Poésie Épique. Elle diffère aussi, complètement, par le format, les types d'imprimerie, etc., de l'édition de 1760, dont nous avons eu un exemplaire entre les mains à la Bibliothèque de l'Université Columbia.

Elle offre encore d'autres particularités assez curieuses. Bien que mentionné, comme on l'a vu, dans le libellé du titre, le Discours sur la Tragédie a sa pagination à lui 1 à 24 ; les lignes sont plus espacées que dans les 88 pages des deux Essais ; il n'y en a que 30 à la page au lieu de 38. Enfin, et c'est là le point le plus curieux, la préface, *Advertisement to the Reader*, qui ouvre le volume, et qui reproduit le texte des éditions précédentes, que je n'ai pas vues il est vrai, mais dont je puis juger par la traduction qu'en donne Bengesco, (Bibliographie, II, 5, 6) en diffère totalement dans les dernières lignes. Les voici d'après le texte de Bengesco :

« Pour ce qui est du présent *Essai*, il est destiné à servir en quelque sorte de préface ou d'introduction à la *Henriade*, qui est presque entièrement imprimée, et dont les gravures seules ne sont pas encore terminées. Je me permets de recommander ces gravures, comme de véritables chefs-d'œuvre, dans leur genre ; c'est le seul mérite du livre, dont je puisse répondre. »

Voyons maintenant le texte de 1731.

« As to the present Essay, it is intended as a Kind of Preface or Introduction to the *Henriade* ; the Octavo Edition where of is sold by H. Prevost ; as also the French Tragedy of *Brutus*. »

Ce dernier paragraphe constitue donc une simple réclame de libraire, pour la *Henriade* aussi bien que pour *Brutus*. Dans le corps du volume, nulle différence, si ce n'est quant à la pagination, etc., entre le *Discours* et les deux Essais. Il est, de plus, mentionné comme eux dans le titre. Quoi de plus naturel que de l'attribuer, dans le texte anglais que publie Prevost, à la même plume que les deux Essais, c'est-à-dire à la plume de Voltaire?

Eh ! bien, non, la version anglaise du *Discours sur la Tragédie* n'est pas de Voltaire. Pour s'en convaincre il suffit de la lire dans son entier. Ce n'est pas que le style en diffère sensiblement de celui de Voltaire dans ses deux Essais ; ce n'est point que le traducteur manque d'habileté dans le maniement de la langue ; il est même arrivé à reproduire assez adroitement en vers anglais les vers français cités par Voltaire (v. p. 14, 17, 20, 21, 22, 23). Mais à deux reprises, par suite, dans un cas, d'une distraction momentanée, dans l'autre d'une ignorance de l'Histoire qu'on peut qualifier sans exagération de phénoménale, il a fait dire à Voltaire tout autre chose que ce qu'il voulait dire.

Voici les passages auxquels nous faisons allusion.

Dans le texte français (Moland, II, 314) Voltaire s'exprime ainsi :

« En un mot nous avons des comédies en prose du célèbre Molière, que l'on a été obligé de mettre en vers après sa mort, et qui ne sont plus jouées que de cette manière. » Ce que le traducteur inconnu rend ainsi qu'il suit (p. 6) : « In a word, our poets have been forced to work up into verse, all those Comedies which the celebrated *Molière* writ in prose ; and they are always represented thus alter'd on the stage. »

Toutes les comédies en prose de Molière mises en vers ! Voltaire n'avait jamais dit cela. ,

Mais voyons le second passage que nous n'avons pas craint de qualifier de phénoménal. Voltaire se demande pourquoi il reste défendu au poète français de mettre sur la scène un meurtre, un homicide quelconque, puisqu'il peut bien y mettre un suicide, comme dans *Rodogune*. Et il poursuit (Moland, II, 319) : « La scène est-elle moins ensanglantée par la mort d'Atalide, qui se poignarde pour son amant, qu'elle ne le serait par le meurtre de César...? » Et voici ce que lui fait dire le traducteur (p. 14) : « Is the stage less bloody when *Atalida* stabs herself for her lover, than when *Cæsar* murders himself? » N'est-ce pas ici le cas ou jamais de nous écrier : Traduttore, traditore?

Donc point de doute. Non seulement cette version anglaise du *Discours sur la Tragédie* n'est pas de Voltaire, mais on peut même se demander si elle a jamais passé sous ses yeux. Quand on se rappelle l'emportement parfois comique suscité chez lui par la bévue de Desfontaines, qui avait pris le mot anglais *cakes* comme représentant le géant Cacus, on peut se représenter sa fureur contre le traducteur ignare qui l'aurait fait passer aux yeux des Anglais comme s'imaginant que Jules César avait lui-même mis fin à ses jours par un suicide. Et cela, bien qu'il ne s'agisse pas de Marcus Brutus, dans la préface d'une tragédie ayant pour titre : *Brutus !*

Adolphe Cohn.

UNE IMITATION PROBABLE DE MONTESQUIEU DANS LE POÈME DE VOLTAIRE SUR LA « LOI NATURELLE »

On sait combien Voltaire fut hypercritique à l'égard de ses plus illustres contemporains : Buffon, Rousseau, Montesquieu. Des trois grands ouvrages de Montesquieu, le seul auquel il ait épargné de malveillantes remarques fut celui dont l'éclat risquait le moins d'offusquer sa propre gloire : *les Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.* Voltaire a dit beaucoup de bien, mais aussi beaucoup de mal de l'*Esprit des Lois*; il en a fréquemment discuté les idées politiques, sans s'être donné toujours la peine de les bien comprendre. Enfin les *Lettres Persanes* lui ont paru plus frivoles ou hardies que solides. Ce dernier reproche étonne un peu, de la part de l'auteur de *Zadig* et de plusieurs contes orientaux. Tantôt il l'a formulé rudement, par exemple dans une lettre de 1743 adressée à Vauvenargues : « Les bons esprits... font assez peu de cas de la frivole imagination des *Lettres Persanes* dont la hardiesse, en certains endroits, fait le plus grand mérite »; tantôt il s'est montré, quoique discret dans la louange, moins proche parent du seigneur Pococurante : « livre léger, ingénieux et hardi », disait-il dans les *Contradictions de ce monde*[1] ; tantôt il a jugé le premier ouvrage de Montesquieu avec une impartialité généreuse, rendant pleine justice à des qualités qu'il semblait avoir d'abord méconnues.

Et ce n'était pas seulement la « plaisanterie » qu'il appréciait alors dans les *Lettres Persanes* ; c'était encore la « liberté » des opinions qui y sont exprimées sur le « Gouvernement » et les « abus de la religion[2] ». Plusieurs pages, en effet, avaient de quoi l'intéresser et le séduire : n'y découvrait-il pas sa propre pensée et des procédés de

1. Ce morceau fut publié pour la première fois en 1742, au tome V des *Œuvres de M. de Voltaire* (in-12, Genève) : les éditeurs de Kehl en ont fait la section I de l'article *Contradictions* du *Dictionnaire Philosophique.* Cf. à ce sujet G. Lanson, *Lettres Philosophiques*, t. II, p. 280.

2. Les mots entre guillemets sont empruntés à Voltaire lui-même : *Siècle de Louis XIV, Catalogue alphabétique des Ecrivains*, article *Montesquieu.*

style qui lui étaient familiers? Quoi d'étonnant, si une mémoire aussi étendue et aussi prompte que la sienne a fidèlement conservé quelques détails du texte, de préférence ceux qui ridiculisaient les croyances religieuses des divers peuples, et si, à l'occasion, des réminiscences, conscientes ou inconscientes, en ont surgi?

Il se peut qu'un trait du chapitre XII de *Zadig* ait précisément pour origine la XLVI^e *Lettre Persane*. Nous voyons, dans ce chapitre, rassemblés à la foire de Bassora, un Égyptien, possesseur de la momie de sa tante, un Indien Gangaride, et d'autres personnages qu'il est superflu de mentionner ici : l'Égyptien va manger une excellente poule bouillie quand l'Indien s'écrie avec douleur :

« Ah! qu'allez-vous faire? — Manger de cette poule, dit l'homme à la momie. — Gardez-vous en bien, dit le Gangaride ; il se pourrait faire *que l'âme de la défunte fût passée dans le corps de cette poule*, et vous ne voudriez pas vous exposer à manger votre tante. Faire cuire les poules, c'est outrager manifestement la nature. »

Or que lisons-nous dans la lettre XLVI?

Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un caravansérail... Un brachmane qui passait par là... me dit : « Apparemment vous n'avez pas tué vous même cet animal. — Si fait, lui dis-je. — Ah ! vous avez commis une action abominable, et que Dieu ne vous pardonnera jamais, me dit-il d'une voix sévère. Que savez-vous *si l'âme de votre père n'était pas passée dans cette bête?* »

D'une part un lapin mangé, de l'autre une poule à manger ; ici le père, et plus haut la tante : je ne nie pas ces différences ; mais il faut convenir qu'elles sont superficielles. L'objection faite par le brachmane ne se distingue nullement de celle qu'expose dans *Zadig* le commerçant indien, et sur les lèvres d'un Occidental qui ne croit pas à la métempsycose, les deux passages provoquent le même sourire.

Pourtant un doute subsiste encore ; mais est-il permis de douter quand, après avoir lu ces lignes de Montesquieu, et aussi celles qui les précèdent immédiatement :

Il y en a qui prétendent que je dois *me laver tous les matins avec de l'eau froide* ; d'autres soutiennent que *vous*[1] *me regarderez avec horreur si je ne me fais pas couper un petit morceau de chair*,

on trouve, dans la 3^e partie du poème sur la *Loi Naturelle*, les vers suivants :

L'un pense, *en se lavant cinq ou six fois par jour*,
Que le ciel voit ses bains d'un regard plein d'amour

1. *Vous* désigne Dieu. Le paragraphe commence ainsi : « Un homme faisait tous les jours à Dieu cette prière : Seigneur, je n'entends rien dans les disputes que l'on fait sans cesse à votre sujet.... »

Et qu'avec un prépuce on ne saurait lui plaire.
L'autre a du Dieu Brama désarmé ta colère
Et pour s'être abstenu de manger du lapin,
Voit le Ciel entr'ouvert et des plaisirs sans fin[1]?

Voltaire suit, dans son développement, l'ordre même qu'avait établi Montesquieu dans le sien ; il conserve, en l'accentuant davantage, le contraste marqué déjà par son devancier entre la majesté de Dieu et la mesquinerie des rites imaginés pour mériter sa bienveillance ; et, s'il appelle *prépuce* ce que, plus discret, l'auteur des *Lettres Persanes* nommait un *petit morceau de chair*, la modification est négligeable. Enfin le Dieu Brama est mentionné dans le texte de la *Loi Naturelle* comme dans la Lettre XLVI, et, cette fois, c'est bien un lapin qui eût excité sa colère, non une poule bouillie.

Mais allons plus loin. Le poème de Voltaire nous offre ensuite un quatrain qui résume en ces termes les horreurs de l'Inquisition :

Un doux inquisiteur, le crucifix en main,
Au feu, *par charité*, fait jeter son prochain
Et, *pleurant avec lui* d'une fin si tragique,
Prend, pour s'en consoler, son argent qu'il s'applique

Je n'aperçois rien de semblable dans la Lettre XLVI ; mais, si je me reporte à la lettre XXIX, laquelle traite du Pape, des Évêques, des hérésies et de « certains dervis » d'Espagne et de Portugal qui jugent les hérétiques, je remarque, vers la fin de l'avant-dernier paragraphe, deux phrases qui, par leur sens et par leur tour, ont pu retenir l'attention de Voltaire. Les voici :

Ils font dans leur sentence un petit compliment à ceux qui sont revêtus d'une chemise de soufre et leur disent qu'ils sont bien fâchés de les voir si mal habillés, *qu'ils sont doux, qu'ils abhorrent le sang et sont au désespoir de les avoir condamnés.* Mais, *pour se consoler, ils confisquent tous les biens de ces malheureux à leur profit.*

Chez Montesquieu apparaissent déjà et le *doux inquisiteur*, et cette idée de la charité qui, voulant sauver les âmes, brûle les corps, et la plaisanterie finale :

Prend, pour s'en consoler, son argent qu'il s'applique.

Les vraisemblances augmentent quand on constate que les deux lettres auxquelles sont empruntés tous mes extraits ont frappé par ailleurs l'intelligence de Voltaire qui les a citées au cours de ses réflexions sur les *Contradictions de ce monde* :

1° La lettre XLVI « une autre où l'on trouve ces propres mots :

1. *Zadig* est de 1748 et le Poème sur la *Loi Naturelle* de 1756, postérieurs l'un de six ans, l'autre de quatorze à la publication des *Contradictions de ce monde.*

Si l'on suppose une religion» (texte exact : *dès qu'on en suppose une*)

2° La lettre XXIX « une autre où il est dit expressément que les évêques n'ont *d'autres fonctions que de dispenser d'accomplir la loi.* »

On peut donc conclure, je crois, en toute sûreté de conscience, que, sinon dans le roman de *Zadig*, du moins dans le poème de la *Loi Naturelle*, Voltaire s'est directement ressouvenu des passages indiqués de Montesquieu : il y reconnaissait à la fois son ironie et son mépris des religions, sans parler de son déisme ; il imitait qui lui ressemblait déjà.

A vrai dire, pour concevoir et pour écrire les vers que j'ai étudiés, Voltaire n'avait pas besoin de Montesquieu. Aussi quelques lettrés seront-ils médiocrement convaincus par cet essai de démonstration. Ceux-là gardent la liberté d'expliquer d'évidentes analogies par cette réalité complexe et incontestable que nous appelons l'esprit d'un siècle ou d'une époque, et dont la subtile influence s'insinue pareillement dans des âmes très différentes les unes des autres. Et même, généralisant davantage, ils peuvent suivre chez Voltaire comme chez Montesquieu le cours, ininterrompu à travers les âges, de la pensée française : railleuse, critique, rationaliste.

D. Delafarge.
Professeur de Première supérieure
au Lycée de Lyon.

UNE MÉDITATION DE SÉBASTIEN MERCIER

Les études consacrées au préromantisme, dans ces vingt dernières années, nous ont familiarisés avec l'idée d'un XVIII^e siècle déjà tourmenté d'inquiétudes et d'exaltation romantiques. Rousseau reste le grand initiateur, ou, si l'on veut, le grand responsable : mais autour de lui, et surtout après lui, d'autres précurseurs apparaissent, de plus en plus nombreux, parmi les « minores », et en particulier parmi les écrivains qui furent sensibles aux influences étrangères. Dans la poésie élégiaque, où passent par instants des souffles de lyrisme[1], dans des descriptions de voyageurs qu'ont émus les spectacles des tropiques ou de la grande montagne, dans les premières imitations qui s'inspirent d'Young, d'Ossian, de Werther, on trouve des variations, de caractère déjà nettement romantique, sur des thèmes que Chateaubriand et Lamartine traiteront avec une telle maîtrise, et marqueront d'une empreinte si personnelle, qu'ils sembleront les avoir créés. Ces recherches ne sont pas stériles si elles doivent permettre de définir et de situer plus exactement des œuvres comme *René* ou les *Méditations*, qu'on a longtemps considérées comme un point de départ, et qui pourraient bien être en définitive plutôt une réalisation, un aboutissement.

Parmi ces précurseurs du romantisme Sébastien Mercier n'a peut-être pas suffisamment retenu l'attention. On le cite surtout pour le rôle qu'il a joué dans l'évolution du théâtre, comme admirateur enthousiaste et imitateur de Shakespeare, et comme théoricien audacieux d'innovations dramatiques. On le connaît moins, semble-t-il, comme vulgarisateur de thèmes élégiaques et de lyrisme romantique, encore que M. Béclard ait signalé chez lui certaines pages où « sentiments et images exhalent déjà une poésie toute lamartinienne[2] ».

Nous donnons ici le texte de quelques-unes de ces pages, choisies parmi les plus caractéristiques. C'est une sorte de méditation, que

1. Cf. Potez, *L'Elégie en France avant le Romantisme*, 1898.
2. Cf. Béclard, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps*, Paris, 1903.

Mercier intitule : *Mélancolie*. Elle parut en 1785, au tome III, (p. 273-8)[1] de ce curieux recueil d'essais de littérature et de morale que Mercier édita à Neufchatel[2] (t. I et II, 1784) puis à Lausanne (t. III et IV, 1785) sous le titre : *Mon Bonnet de Nuit*. M. Béclard cite quelques passages de cette méditation dans le chapitre qu'il consacre au *Bonnet de Nuit*. Mais on estimera peut-être que tout le morceau mérite d'être mieux connu. Les éditions complètes du *Bonnet de Nuit* sont devenues assez rares et cette circonstance explique sans doute que l'on ait rarement tiré parti des intéressantes données qu'il fournit.

Dans les quelques pages de cette méditation on trouve, déjà très nets, à peu près tous les symptômes de ce qui s'appellera plus tard le mal du siècle : le développement démesuré, à la fois douloureux et délicieux, de la sensibilité, qui se complaît aux pensées et aux visions lugubres ; le désenchantement, le renoncement, le goût de la solitude ; le pressentiment de la mort prochaine ; le besoin de pleurer, de croire, les alternatives d'accablement et d'exaltation, les angoisses qui se résolvent en extases. Certains aspects de la nature répondent particulièrement à ces dispositions de l'âme, et le désenchanté les recherche : ce sont des spectacles mélancoliques ou sublimes qui détachent l'âme du réel, qui lui donnent l'appréhension ou le désir de l'au-delà, la montagne, le torrent, le lac, la nuit, les ruines. Mieux encore que la nature sauvage et triste la nature agitée et troublée convient à l'exaltation des sentiments, et déjà Mercier lance l'appel romantique aux tempêtes du ciel qui seules répondent pleinement aux orages d'un cœur désabusé et las.

Sans doute ces symptômes, en 1785, ne sont déjà plus chose nouvelle. Le thème de la mélancolie est familier, dès le début du siècle, aux poètes élégiaques. Pope avait personnifié la mélancolie dans son *Epître d'Héloïse à Abailard*, et plusieurs traducteurs, Colardeau Feutry, Mercier lui-même[3], avaient fait connaître ce poème. Toute une série d'œuvres traduites de l'anglais, vers 1770, avaient répandu un certain goût de méditations nocturnes, de visions funèbres, de paysages sauvages : les poèmes d'Ossian, l'*Elégie* de Gray *sur un Cimetière de Campagne* étaient traduits depuis 1768, les *Nuits* d'Young depuis 1769[4], les *Méditations sur les Tombeaux*, de Hervey, depuis

1. Dans l'édition in-12 : dans l'édition in-8 (même date) le morceau se trouve au tome III, p. 296-302. M. Béclard renvoie par erreur au tome IV.

2. Mercier avait quitté Paris, par mesure de sécurité, en juillet 1781 ; il fit un séjour de quatre ans à Neufchatel, où il publia les huit premiers volumes de son *Tableau de Paris*, et son *Bonnet de Nuit*, cf. Béclard, *op. cit.*, p. 453.

3. *Mon Bonnet de Nuit*, III, 101 : « Epître d'Héloïse à Abailard », imitée de Pope. Mercier dit en note : « M. Colardeau s'étant fait la réputation d'un excellent versificateur par la seule traduction de ce morceau, tous ceux qui alors faisaient des vers s'évertuèrent sur le même sujet. Je fus atteint de la même maladie. »

4. Par Le Tourneur, avec qui Mercier était très lié. Des traductions partielles d'Young avaient paru antérieurement. Cf. W. Thomas, *Le poète Ed. Young*, 1903, p. 521 et suiv.

1770. A ces influences anglaises étaient venues s'ajouter celles de l'Allemagne, de Werther notamment, traduit en 1776. Et l'impression produite par ces traductions s'était immédiatement manifestée dans des œuvres françaises. Dès 1772, dans *L'an 2440*, Mercier avait publié une méditation nocturne inspirée de Gray et d'Young[1]. Les *Soirées de Mélancolie*, de Loaisel de Tréogate[2] (1777), les *Élégies* de Ramond de Carbonnières (1778) donnaient déjà un avant-goût du lyrisme élégiaque des romantiques.

On jugera toutefois que le texte de Mercier garde encore, à sa date, une valeur de document. Toutes les formes sous lesquelles s'exprime successivement, en France, le mal romantique, avant que le type de Werther trouve en René sa transposition française définitive, ont historiquement leur intérêt. Mais la méditation de Mercier présente en outre cette particularité que les caractéristiques sentimentales du romantisme s'y trouvent remarquablement réunies, et dans le cadre même de la méditation lamartinienne. Jamais encore la sentimentalité maladive du siècle finissant ne s'était exprimée en formules aussi excessives. « Quand l'âme se fond d'attendrissement, dit Mercier, alors s'ouvre le fleuve des pures délices[3] », Sous l'influence d'Young et de Werther la plainte élégiaque prend désormais un caractère morbide[4] : Mercier parle de « mal inconnu », de « langueur mortelle » : ses plaintes et ses désirs ont l'inconsistance et l'incohérence d'une lamentation d'enfant malade : il se dit détaché de la gloire et de la vie, mais les regrette désespérément : il renie les hommes, mais appelle éperdument l'amitié consolatrice. Mercier lui-même, dans un autre passage du *Bonnet de Nuit*, a caractérisé cet état d'âme par une formule expressive : il app lle ces douleurs des « douleurs d'illusion ». « Les douleurs d'illusion, dit-il, nous plaisent parce que, nous repliant sur nous-mêmes, nous apercevons aisément l'illusion, et que nous goûtons la volupté des larmes, tout en nous disant que cette grande calamité est imaginaire ou passée[5]. »

Ces lignes qui, dès 1785, annoncent si expressément *René*, peuvent servir d'épigraphe à la méditation de Mercier.

1. Le morceau, qui est intitulé : « L'Eclipse de lune. C'est un solitaire qui parle », est intercalé entre les chapitres XXVII et XXVIII.

2. Cf. D. Mornet, Un préromantique : Les soirées de mélancolie de Louise de Tréogate, *Revue d'Hist. Littér.*, 1909; E. Estève, XVIII^e siècle et romantisme, *id.*, 1912.

3. *Mon Bonnet de Nuit*, II, 6, article intitulé : « Attendrissement. »

4. Grimm disait d'Young (*Corresp. littér.*, IX, 47) : « On remarque dans Young et ses pareils plutôt une tête échauffée, une imagination exaltée, effarouchée, qu'un cœur profondément affecté ; on ne sait proprement de quoi il se plaint... » (cité par Béclard, *op. cit.*, 425).

5. *Mon Bonnet de Nuit*, II, 6 et suiv.

MÉLANCOLIE [1].

Vallée solitaire, je n'aime plus à m'égarer dans tes sentiers tortueux [2]; ce gazon, ces arbustes que le printemps a revêtus d'un nouvel éclat, n'ont plus d'attraits pour moi [3] : un néant ténébreux m'environne : il ne jaillit plus jusqu'à mon cœur l'ardent foyer de vie caché dans le sein de la nature, et tandis que tout renaît sur la terre, je me sens mourir.

Qu'est-ce que le monde? il flotte au milieu de l'abîme muet de l'éternité : rien n'existe, car tout passe ; la vie n'est qu'une mort sous un autre nom ; la destruction est à côté de tout ce qui se meut, une consomption lente, mais toujours agissante, mine le grand Tout de la nature : tout s'efface, tout meurt [4].

J'envisage sans effroi la loi générale à laquelle j'étais soumis, lorsqu'au milieu de mes années, je me trouve atteint d'un mal [5] que je ne puis définir, et pour lequel l'art qui guérit n'a point de remède.

1. Cf. Pope, *Epître d'Héloïse à Abailard*, v. 163 et suiv. :

> But o'er the twilight groves and dusky caves,
> Long sounding aisles, and intermingled graves,
> Black melancholy sits....

(Cité par H. Potez, *L'Elégie en France*, p. 39, n° 1). La mélancolie est aussi le thème particulier de la douzième nuit d'Young dans la traduction Le Tourneur; G. Legouvé en 1798 publia un poème élégiaque sur la mélancolie. La personnification de la mélancolie est familière à Chateaubriand et à Lamartine :

> C'est l'heure où la mélancolie
> S'asseoit pensive et recueillie
> Aux bords silencieux des mers....

(*Le Golfe de Baia*).

2. Cf. Lamartine, *Le Vallon* :

> Voici l'étroit sentier de l'obscure vallée....

3. Cf. Lamartine, *L'Isolement* :

> Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente
> N'éprouve devant eux ni charme ni transport
> Je contemple la terre ainsi qu'une âme errante :
> Le soleil des vivants n'échauffe plus les morts....

Pour l'expression de ce sentiment avant Lamartine, cf. l'édition Lanson des *Méditations* (1, 7 et suiv.) ; le thème est nettement indiqué dans Parny (*Isnel et Asléga*) :

> Dans l'univers qui ne le connaît plus
> Indifférent, il ne veut rien connaître....

et surtout dans *Werther* (traduction Sévelinges) : « Oh ! pourquoi faut-il que cette belle nature soit là devant moi froide et inanimée comme une estampe coloriée? Pourquoi à la vue de ces merveilles mon cœur n'envoie-t-il plus à mon cerveau une seule étincelle d'un délire enthousiaste... »

4. Ces lignes sur l'instabilité du monde et l'écoulement des choses suggèrent maint rapprochement avec les *Premières Méditations* (*Le Lac*, *La Retraite*, *Le Golfe de Baia*) : remarquons qu'on y trouve même les deux rimes : passe, efface, de la dernière strophe du *Golfe de Baia*. Mercier se souvient vraisemblablement de Pascal (cf. Lanson, édition des *Méditations*, I, 133), mais aussi, semble-t-il de la dixième nuit d'Young : « Tout n'est qu'un flux éternel d'êtres périssables que le torrent du temps roule avec bruit dans l'abîme du néant » (Traduction Le Tourneur, I, 181, Lanson, *ibid.*, I, 68). Déjà Mercier avait intitulé un chapitre de *L'An 2440* : « Communion des deux Infinis. »

5. Cf. Le thème du poète mourant était déjà dans J.-B. Rousseau (*Odes*, I, 10) :

> J'ai vu mes tristes journées
> Décliner vers leur penchant ;
> Au midi de mes années
> Je touchais à mon couchant....

Entre cette première ébauche et les pièces définitives de Millevoye et de Lamartine, Mercier fait la transition : il atteste la popularité constante du motif.

O Dieu ! accorde-moi des larmes que je puisse pleurer [1] ! Hélas ! mon cœur est donc mort, desséché !

Comme tout est solitaire autour de moi ! l'heure est donc venue ; oui, je crois entendre l'ange de la destruction qui m'appelle au lieu où tant de mortels sont descendus... tous ont respiré, ils ne sont plus.

Je résisterais à la douleur la plus aiguë, et je cède à la langueur qui m'accable ; j'ai su souffrir les chagrins de la vie, et les maux du corps ; mais le mal inconnu qui mine mon existence détruit aussi les facultés de mon âme ; plus d'énergie, plus de volonté, plus d'imagination : un voile épais me dérobe à moi-même ; je n'ai plus de plaisir à contempler ce vaste horizon que j'admirais ; demain, je ne le verrai plus, mon heure est arrivée, la nature va m'échapper.

Une voix sourde et lamentable semble résonner à mon oreille ; la main des heures ouvre à la race vivante le sein des tombeaux ; elle y entasse froidement les générations et les siècles.

Je voulais me livrer à l'étude et à la philosophie [2] dans ce séjour étranger et paisible ; les sciences m'ouvraient leur sanctuaire, et j'aimais à y pénétrer ; je chérissais avec encore plus d'ardeur l'art que j'ai cultivé : hélas ! je ne sens plus rien [3], les pensées que ma main avait tracées sur le papier, je ne les reconnais plus ; mon génie est éteint, j'aperçois la gloire comme une fumée que le vent dissipe au loin, et que poursuit un désir puéril [4].

Ce lac tranquille où se réfléchissent les nuages, ces montagnes que mon œil fixait avec attendrissement, ce tableau vaste ne me dit plus rien [5] ; la nature est décolorée, mon cœur ne sent plus ses beautés : tout m'annonce la destruction de mon être.

Je lis sur tous les fronts la pitié, mais froide et passagère ; tous les regards disent, *il va mourir* : en vain j'appelle à mon secours la voix consolante de l'amitié, rien ne me répond ; l'amitié, oui, l'amitié elle-même est lasse de

1. Cf. l'épigraphe des *Soirées de Mélancolie* de Loaisel de Tréogate : « Est quædam flere voluptas. »

2. Cf. Lamartine, *L'Homme* :

> J'ai vidé comme toi la coupe empoisonnée,
> J'ai cherché vainement le mot de l'univers....

3. Cf. lettre de Ch. Nodier à J.-J. Goy, 8 nov. 1799 : « Je ne suis plus capable d'éprouver aucune sensation vive. La source des émotions est tarie... » (cité par G. Lanson, édition des *Méditations*, I, 34).

4. Cf. Lamartine, *L'Enthousiasme* :

> La gloire est le rêve d'une ombre....

La Foi :

> Pour moi, quand le destin m'offrirait à mon choix
> La gloire, la beauté, les trésors, la sagesse....
> Non, je ne voudrais pas rajeunir d'un soleil....

5. Cf. Lamartine, *L'Isolement* :

> Souvent sur la montagne....
> Là le lac immobile étend ses eaux dormantes
> Où l'étoile du soir se lève dans l'azur....
> Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente....

Le lac que Mercier a sous les yeux est le lac de Neuchatel : cf. *Mon bonnet de Nuit*, III, 73 : « J'observe de ma fenêtre, d'où la vue s'étend sur le lac de Neuchatel, le vol des oiseaux de proie... »

mes plaintes [1], la vue de mes maux lui devient importune [2] ; son zèle se refroidit, se glace ; ah ! qu'ai-je à attendre des hommes? si l'être qui m'aimait ne m'écoute plus, ne m'entend plus, s'il s'éloigne, laissez-moi fuir les regards des humains ; mon cœur est fermé, la douleur y repose : cruels ! laissez mon âme à cet abandon.

J'irai au travers des rochers m'asseoir sur le sommet inhabité des monts où plane l'aigle [3] ; j'entendrai à mes côtés le bruit sourd du torrent destructeur qui va ravager la plaine [4] : j'aime cette nature triste et sauvage ; accourez, tempêtes [5] ; mugissez à travers ces arbres dépouillés ; l'orage qui est dans mon sein est plus terrible que celui qui couche et déracine les arbres sur le penchant des montagnes ; le nuage de la mort s'avance ; j'entends une voix funèbre qui me crie, tu dois mourir.... Que les ténèbres s'amoncellent autour de moi, et que je n'aperçoive plus au feu rougeâtre des éclairs que la tombe où l'homme dort ; un sentiment pénible a pénétré dans mon âme ; l'amitié m'échappe, la consolation me fuit, tout m'abandonne ; je tends encore les bras ; hélas ! je suis seul et ne puis vivre seul [6] : non loin de ma demeure est un clocher antique [7], reste d'un temple ruiné, c'est parmi ces débris que je veux reposer mon corps souffrant ; là je trouverai peut-être des objets qui me font pleurer, ces objets naguère m'ont attendri, et si je pleure je serai guéri.

Ah ! si je pouvais m'enfoncer dans quelqu'antre ignoré de ce mont *Jura* que j'aperçois, et qu'on ne me retrouvât plus ! Il me semble que cette espèce de mort serait paisible et que j'abandonnerais les humains comme ils veulent que je les quitte ; aucun d'eux ne compatit à mes maux ; mes maux sont

1. Cf. Lamartine, *Le Vallon* :.

L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne,
Et, seule, tu descends le sentier des tombeaux ..

Le thème est dans Job : « Mes amis même m'ont abandonné... » (édition Lanson des *Méditations*, I, 80).

2. Cf. Lamartine, *La Poésie Sacrée* :

L'aspect de ma longue infortune
Éloigne, repousse, importune
Mes frères lassés de mes maux ;
En vain je m'adresse à leur foule,
Leur pitié m'échappe et s'écoule
Comme l'onde au flanc des coteaux.

3. Cf. Lamartine, *L'Homme* :

L'aigle, roi des déserts, dédaigne ainsi la plaine :
Il ne veut, comme toi, que des rocs escarpés....

4. Cf. Lamartine, *L'Isolement* :

Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes....

5. Cf. Ossian :

Levez-vous, ô vents orageux d'Erin....

René :

Levez-vous vite, orages désirés....

Lamartine, *L'Isolement* :

Emportez-moi comme elle, orageux aquilons !

6. Cf. Lamartine, *L'Automne* :

Peut-être, dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme et m'aurait répondu....

7. Cf. Lamartine, *L'Isolement* :

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs....

imaginaires pour leur sensibilité : quittons cette contrée où je suis étranger ; dérobons-nous à la pitié stérile : non, je ne veux plus affliger l'œil de l'amitié ; elle est comme les autres vertus, elle n'a qu'un degré de force et de puissance ; je croyais l'amitié plus vive et abandonnée ; mais rien de sublime n'appartient à l'homme : je rassemblerai mes forces, j'irai retrouver ma patrie, les amis de mon enfance [1] ; là peut-être quelques larmes honoreront ma mémoire.

Adieu ! horizon lointain ! hautes montagnes ! vertes collines ! je vous regarde encore, vous subsisterez, et moi je vais tomber [2], non, je n'aurai pas le temps de revoir ma patrie, les voilà ces astres paisibles que nos pères ont vus quand nous étions encore dans le néant, et que verront les générations futures quand il n'existera plus rien de nous : pourquoi ai-je poursuivi la renommée, lorsque j'étais né pour passer si rapidement sur la terre? Que me font désormais les discours du monde? La gloire la plus brillante donnerait-elle la moindre suspension à mes douleurs? Il faut oublier toutes ces illusions, il faut n'arrêter des pensées que sur la mort, et me préparer au passage de ce monde à l'éternité. De tous les livres que j'ai lus, il n'y a que celui d'Young qui contienne des vérités, qui soit même consolant [3] : c'est un livre lumineux puisqu'il m'entretient de la vaine figure de ce globe, et qu'il me découvre cet autre séjour où l'immortalité nous attend [4] ; je veux mourir en tenant dans mes mains ce livre dont toutes les pages réfléchissent les promesses sublimes que la religion a faites aux hommes [5]. Embrassons cette colonne céleste, quand tout s'écroule autour de moi !

1. Cf. Lamartine, *Adieu* :

> Quand mes cheveux auront blanchi,
> Je reviendrai du vieux Bissy
> Visiter le toit solitaire
> Où le ciel me garde un ami....

2. Cf. Lamartine, *Le Lac* :

> Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir.. .
> (Béclard, op cit, 460)

3. Mercier déclarait dès 1772 dans *L'An 2440* (chap. XXVIII : La Bibliothèque du Roi) : « M. Le Tourneur a publié une traduction de ce poète qui a eu chez nous le succès le plus décidé, le plus grand, le plus soutenu : tout le monde a lu ce livre moral, tout le monde y a admiré ce langage sublime qui élève l'âme, qui la nourrit et qui l'attache ; parce qu'il est fondé sur de grandes vérités, qu'il n'offre que de grands objets, et qu'il tire toujours sa dignité de leur réelle grandeur. Pour moi je n'ai jamais rien lu de si original, de si neuf, même de si intéressant.... »

Mercier cite Young à plusieurs reprises dans *Mon Bonnet de Nuit*, notamment au chapitre intitulé : Beaux Arts (II, 220) : « ... le sublime inspire toujours une certaine horreur qui n'est sentie que des âmes faites pour le grand. La poésie audacieuse est la vraie poésie. La poésie élégante n'est que de la versification. O combats d'Ossian ! O chants ténébreux de Milton ! O Enfer du Dante ! O Nuits d'Young ! »

4. Cf. Lamartine : *L'Isolement*, *L'Immortalité*. La foi en l'immortalité, l'aspiration à un au-delà de perfection idéale et de félicité parfaite sont un des motifs les plus constants de la poésie d'Young. Dans la division adoptée par Le Tourneur, trois des vingt-quatre *Nuits* s'intitulaient : Immortalité (Nuit VIII : L'Immortalité ; Nuit IX : L'Immortalité, preuves physiques ; Nuit X : L'Immortalité, preuves morales). Cf. aussi les références à Young données par l'édition Lanson des *Méditations*, notamment I, 60.

5. Cf. Young, traduction Le Tourneur ; Nuit V : « Religion, tu es l'âme du bonheur... »; Nuit IX : « La Religion est tout.... Cette déesse est descendue des cieux pour consoler les malheureux mortels, portant le monde présent dans sa main gauche et dans sa droite le monde futur. C'est elle qui soutient l'homme.... »

On voit que ce texte de Mercier suggère à chaque instant des rapprochements avec Chateaubriand et Lamartine. Ce qui manque à ce préromantisme exalté et grandiloquent, outre le sens de la mesure et du style, c'est l'accent de la douleur vraie, la passion, ou le souvenir de la passion. S'il faut en croire le biographe de Mercier, une déception sentimentale expliquerait le caractère un peu sombre de plusieurs morceaux du *Bonnet de Nuit*[1]. Néanmoins ces pages, rapprochées des *Méditations*, paraissent d'une exaltation un peu factice et surtout verbale. Ce genre fut à la mode vers 1785 : avant de s'associer à l'expression de douleurs vécues, les thèmes romantiques s'essayaient en quelque sorte dans la demi-sincérité des « douleurs d'illusion ».

Il y a dans le *Bonnet de Nuit* bien d'autres passages, méditations, rêveries, descriptions, qui devraient être rappelées pour leur caractère de préromantisme : les courts extraits que M. Béclard en a cités mériteraient d'être complétés. Voici un « nocturne » qu'on ne peut lire sans songer à telle description célèbre de Chateaubriand :

... Le soir, quand le lac paisible répète le front de la lune, sa lumière argentée et le brillant des étoiles ; quand les nuages légers qui l'environnent passent en mobiles images dans le miroir des eaux, sous les pieds du contemplateur ; qu'il entend dans le lointain le cri prolongé de quelque oiseau nocturne ; qu'il voit le flot tremblotant, mais uni, reproduire le paysage frais d'alentour ; dans quel lieu rencontrerait-il un repos plus absolu, une paix plus douce? Où éprouvera-t-il mieux le sentiment voluptueux d'une rêverie indéterminée.... [2]?

La poésie des eaux et des montagnes a été fortement sentie par Mercier : il y a dans le *Bonnet de Nuit* d'intéressantes pages sur les lacs de Nantua[3] et de Neuchatel. Le spectacle des Alpes, vues d'une terrasse de Neuchatel, lui inspire une description enthousiaste qui rappelle celles de Haller ou de Ramond :

... J'ai connu sur cette terrasse l'admiration complète, l'extase des vues immenses : c'est de là qu'on voit les dômes rouges et bleuâtres de ces glaces éternelles qui surchargent le sommet radieux des Alpes....

Je me suis assis sur ces rochers sauvages qui dominent une immense plaine ; là, j'ai attendu les rayons de l'aurore naissante, dorant ces imposantes masses ; tous ces grands corps à moitié cachés dans l'ombre reprennent tout à coup leur forme majestueuse. J'ai cru assister quelquefois au moment où la création s'éveilla[4].

Dans un autre fragment du *Bonnet de Nuit*, — une méditation sur les ruines de l'Abbaye de Fontaine-André, près de Neuchatel —

1. Mercier aurait été trahi par un ami avec qui il vivait à Neuchatel. Béclard, *op. cit.*, p. 459. C'est à cette trahison qu'il fait allusion, semble-t-il, dans le cours de la présente méditation : « si l'être qui m'aimait ne m'écoute plus..... »

2. *Mon Bonnet de Nuit*, II, 130 : « De la campagne. »

3. *Id.*, II, 261.

4. *Mon Bonnet de Nuit*, IV, 33 : « La Rochette. »

on trouve aussi, mêlé à des éléments d'élégie lamartinienne, un curieux prélude au *Génie du Christianisme* :

... Silence inspirateur ! toi qui me saisis au milieu des forêts épaisses ou devant un grand horizon, c'est ici que tu m'as parlé. Oh ! si la fortune me sourit, c'est auprès des arceaux rompus de ce cloître abandonné que je bâtirai ma demeure ; je respecterai ces débris éloquents je conserverai ces chapiteaux rongés, ces figures d'archanges sans ailes, qui attestent de grandes époques de l'histoire moderne. C'est en voyant ces tombes, ces statues mutilées que je songe à la magnificence de Saint-Pierre de Rome, et que je me représente ce que ce beau monument pourra devenir un jour !

Fermier de cet endroit, n'abats point ce clocher qui penche, et qu'on voit de loin à travers les bois verdoyants ! Qu'il fait bien dans le tableau ! le cadre en est immense : ce clocher rappelle le catholicisme, le catholicisme banni : n'abats point ce clocher....

Le jour que je regardais comme l'avant-dernier de ma vie, j'ai voulu revoir ce lieu pittoresque, et boire encore de l'eau de la fontaine ; j'ai salué l'amphithéâtre des Alpes avec un plaisir profond et mélancolique : j'ai dit adieu à l'église démolie, au cloître ruiné ; en descendant la montagne, je me suis retourné ; la lune éclairait le clocher, et je fus saisi de tristesse en le perdant de vue....

Anglais, qui sentez la nature ! ce lieu est digne de vous ; accourez, venez le conquérir avec un peu d'or....[1]

Ce dernier trait est à relever et date l'œuvre de Mercier. Vers 1780 l'influence littéraire de l'Angleterre est à son apogée. Mercier connaît bien les écrivains anglais et les estime fort : « Il y a cinquante ou soixante années, dit-il, que les Anglais nous ont devancés presque en tout genre, et nous sommes, à leur égard, en littérature, ce qu'au nôtre sont aujourd'hui les autres peuples ». Cette admiration s'exprime fréquemment dans le *Bonnet de Nuit*, et ce curieux ouvrage mériterait d'être étudié de ce point de vue particulier. Mercier se réjouit de voir enfin Shakespeare mieux traduit ; il traduit lui-même un fragment de Milton[2] ; il cite à diverses reprises Richardson, Fielding, Sterne, Ossian, Young, Thompson, avec des appréciations d'une violence toute romantique : « Richardson, dit-il, me touche bien autrement que toutes les tragédies du *divin Racine* ». Mercier connaît aussi ce qui a été traduit de la littérature allemande : il cite Gessner[3] : il donne la traduction d'une pièce de vers de Haller[4] : manifestement il a lu et relu *Werther*[5] ; sa curiosité le porte vers

1. *Mon Bonnet de Nuit*, III, 93 : « Fontaine-André. »

2. « Larmes de Milton sur la perte de sa vue » (*Mon Bonnet de Nuit*, II, 74). Mercier avait traduit ce morceau dès 1764 (Cf. Béclard, p. 24-5).

3. Cf. *Mon Bonnet de Nuit*, I, 240 (Contre Homère traduit en français) : « Nous ne sommes pas juges des plaisirs d'autrui : mais notre Homère à nous sera Richardson, notre Théocrite, Gessner, notre Théophraste, Fielding... »

4. « Les Regrets de Haller sur la mort de sa femme » (*Mon Bonnet de Nuit*, III, 192).

5. Mercier aurait couvert de notes marginales un exemplaire de Werther (Béclard, p. 423 et suiv.).

cette littérature qui se révèle : en 1789 il entreprendra un voyage en Allemagne et découvrira *Les Brigands* de Schiller.

Par cette curiosité de la pensée et de l'art étrangers, par ce libéralisme et ce cosmopolitisme, qui ne sont pas seulement littéraires[1], par cette indépendance de jugement et de goût, Mercier a véritablement devancé sa génération. Sa personnalité et son rôle devraient tenir une place importante dans une histoire du romantisme. Et parmi toutes ses œuvres, le *Bonnet de Nuit* est une des plus significatives. Ce livre confus, un peu étrange, donne les indications les plus utiles sur cette intéressante période où, sous l'influence de la littérature anglaise, qui exerce son maximum d'action, et de la littérature allemande, qui commence à se répandre, des thèmes élégiaques qui n'étaient pas inconnus dans la poésie française, mais qui ne s'y trouvaient qu'indiqués, s'amplifient, s'épanouissent, prennent les caractères et le ton du lyrisme romantique.

Edm. Eggli.
Professeur à l'Université de Liverpool.

1. Cf. *L'An 2440*, chap. xxvi : « Nous accoutumerons nos enfants à regarder l'univers comme une seule et même famille, rassemblée sous l'œil du père commun. »

LA CONNAISSANCE DE L'ANCIENNE LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIII[e] SIÈCLE

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

C'est dans les premières années du XVIII[e] siècle que notre littérature nationale commence à devenir l'objet d'une étude historique. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui reçoit en 1710 la mission d'étudier « les antiquités de France » et inaugure en 1716 la rédaction de ses *Mémoires*, lui fera la part belle grâce aux La Curne, aux Caylus, aux La Ravallière. Autour d'elle, d'autres érudits, des historiens, des bibliographes ou même de simples journalistes littéraires sentent que la critique dogmatique est loin de donner la pleine intelligence des œuvres et que les vieux livres, les plus dédaignés aussi bien que les plus constamment lus, ont des significations nouvelles à révéler si c'est en historien qu'on les interroge[1]. Appliquée au moyen âge et au XVI[e] siècle qu'on n'en distingue pas encore, cette critique nouvelle admet, recherche, impose petit à petit les œuvres « gothiques ». La curiosité érudite a-t-elle suivi, a-t-elle entraîné le goût du public pour la littérature médiévale? Question oiseuse. L'une et l'autre sont le résultat des mêmes lassitudes devant les formules classiques épuisées, de la même attente d'autre chose, qui, faute encore de grandes œuvres neuves, se satisfait à la résurrection des vieilleries oubliées. Il y a collaboration : le public s'intéresse à cette exhumation d'abord pour le côté romance, troubadour et sentimental des œuvres qu'on lui révèle, un peu plus tard pour le pittoresque et la couleur historique; des romanciers à la mode — tels Baculard d'Arnaud, Mlle de Lussan ou cette Mme Gomez qui, dit Bachaumont, « avait composé une bibliothèque de romans, tous gothiques, dans le genre de l'ancienne galanterie » — adaptent au goût du jour la matière que l'on ne goûterait pas encore pleinement sous sa forme

1. Voir : *Les Etudes d'Hisoire littéraire au XVIII[e] siècle, R. du Mois*, 10 avril 1915.

authentique ; les érudits encouragés poursuivent la recherche et amassent des matériaux que le romantisme trouvera tout prêts à exploiter.

Il ne faut pas mépriser ces travaux. Beaucoup d'entre eux gardent leur utilité, même après tant d'entreprises plus récentes qui sembleraient devoir les annuler : les catalogues dressés par de Bure contiennent des livres — des réimpressions notamment — non signalés par Quérard. En outre, presque tous les bibliographes d'alors sont en même temps des commentateurs. « La bibliographie, dit Fréron, doit occuper le dernier rang dans la littérature quand elle est purement mécanique ; mais quand on y joint une critique judicieuse, d'utiles remarques et des vues saines, elle mérite une place honorable dans l'ordre des travaux littéraires. » Fréron se montre un peu bien dédaigneux des services que peut rendre, fût-il le plus sec du monde, un répertoire bien fait. Cependant ne reprochons pas aux érudits du XVIII^e siècle leurs prétentions à rester des hommes de goût ; le témoignage qu'ils nous ont laissé de leurs préférences, leur jugement sur les œuvres classées, décrites et commentées dans les *Bibliothèques*, *Histoires littéraires*, *Bibliographies raisonnées*, le choix et la qualité des éditions qu'ils ont données de plusieurs d'entre elles, ouvrent l'aperçu le plus net qu'il soit possible d'avoir sur les curiosités littéraires du temps. C'est pour faciliter cet aperçu qu'a été dressé le tableau suivant. Il n'est certainement pas sans lacunes : qui peut se vanter d'avoir fait, quelque conscience qu'il y ait mise, des dénombrements entiers? [1]

I. — BIBLIOGRAPHIE ET HISTOIRE GÉNÉRALES DE LA LITTÉRATURE

1° Réimpressions d'ouvrages antérieurs au XVIII^e siècle.

E. Pasquier, *Recherches de la France* (dans les *Œuvres* d'E. Pasquier), Amsterdam, 1723, 2 vol. in-fol.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises* (publ. p. Rigoley de Juvigny), Paris, 1772-1773, 6 vol. in-4.

Baillet, *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, (publ. p. *La Monnoye*), Paris, 1722, 7 vol. in-4.

Ménage, *Anti-Baillet* (*id.*, formant le t. VIII du précédent), Paris, 1730, in-4.

1. Outre les omissions involontaires, j'ai dû, la place étant mesurée, me résigner à des éliminations. C'est ainsi que parmi les catalogues de bibliothèques, je me suis bornée à citer ceux qui sont de tout premier ordre, soit par l'importance des collections cataloguées, soit par la valeur du commentaire critique. De même j'ai sacrifié, malgré leur intérêt, les ouvrages se référant à l'histoire de la littérature régionale ou locale : on les trouvera dans la *Bibliothèque Historique* du P. Le Long (voir ci-après). Enfin, aux *Réimpressions*, je n'ai signalé parmi les recueils que ceux qui font une place suffisamment large aux œuvres anciennes.

2° Travaux du XVIIIe siècle.

a) Ouvrages spécialement consacrés à l'histoire de la littérature

Sallengre, *Mémoires de Littérature*, La Haye, 1715, 4 part. en 2 vol. in-8.

Boivin, *Bibliothèque du Louvre sous les rois Charles V, Charles VI et Charles VII*, *Mém. Acad. Inscr.*, t. II.

Saint-Hyacinthe, *Mémoires littéraires*, Paris 1716. (1 seul vol. paru, réédité en 1740 sous le titre de *Mathanasiana*).

Dom Liron, *Bibliothèque générale des auteurs de France*, t. I, 1719, in-8.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres*, Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12,

Dom Roussel, dom Rivet, etc., *Histoire littéraire de la France... par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 1733 et années suiv., 12 vol. in-4.

Gouget (abbé), *Bibliothèque française, ou Histoire de la littérature française*, Paris, 1740-1756, 18 vol. in-12.

Longchamps (abbé de), *Tableau historique des gens de lettres, ou Abrégé chronologique et critique de l'histoire de la littérature française*, 1767-1770, 6 vol. in-12.

De la Porte (abbé) et J.-F. de la Croix, *Histoire littéraire des femmes françaises*, Paris, 1769, 5 vol. in-8. 2e éd. : *Histoire des femmes qui se sont rendues célèbres dans la littérature française*, Paris, 1772, 5 vol. in-8.

[Sabatier de Castres (abbé)], *Les trois siècles de notre littérature, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en* 1772, Amsterdam et Paris, 1772, 3 vol. in-8.

D'Ussieux et Bastide, *Histoire de la littérature française depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (t. I et II seuls parus), 1772, in-12.

Rigoley de Juvigny, *Discours sur le progrès des Lettres en France*, nouv. éd., Paris, 1772, in-8. (La 1re éd. en tête de la réimpression des *Bibliothèques* de La Croix du Maine et Du Verdier).

[Chaudon]. *Bibliothèque d'un homme de goût, ou avis sur le choix des meilleurs livres de notre langue...* Avignon, 1772; Amsterdam, 1773, 2 vol. in-12.

[De la Porte (abbé)], *Bibliothèque d'un homme de goût, ou tableau de la littérature ancienne et moderne, étrangère et nationale...* Paris, 1777, 4 vol. in-12 (c'est le précédent ouvrage, augmenté).

[Desessarts], *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût,...* 3e éd. (de l'ouvrage précédent) corrigée et augmentée, par une société de gens de lettres. Paris, 1798, 3 vol. in-8.

b) Ouvrages historiques ou bibliographiques partiellement consacrés à l'histoire de la littérature.

Juvenel de Carlenças, *Essai sur l'histoire des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts*, Paris, 1740, in-12.

Raynal, *Anecdotes littéraires... depuis François Ier*, Paris, 1750, 2 vol. in-12.

Le Fèvre (abbé), *Les Muses en France, ou Histoire Chronologique de l'origine, du progrès et de l'établissement des Belles-Lettres, des Sciences et des Beaux-arts dans la France*, Paris, 1750, in-16.

[Sallier (abbé)], *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 1750 (2 vol. pour les Belles-Lettres, plus l'Histoire Littéraire dans la partie consacrée à l'Histoire).

Clément, *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné des livres difficiles à trouver*, Gottingen, 1750, 9 vol. in-4.

Lambert, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV, avec des Discours sur l'état des sciences dans les règnes précédents*, Paris, 1751, 3 vol. in-4.

De Bure, *Bibliographie instructive ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, Paris, 1753, 7 vol. in-4 (dont 2 pour les Belles-Lettres, plus l'Histoire Littéraire comprise dans l'Histoire).

Id., *Supplément à la Bibliographie instructive ou Catalogue des livres... de M. Gaignat*, Paris, 1769, 2 vol. in-4.

Almanach du Parnasse ou Tablettes des Muses, contenant une idée des sciences, de la littérature et des arts en France..., Paris, 1758, in-24.

Le Long (Le P. J.), *Bibliothèque historique de la France*, nouv. édit. revue et augmentée par Fevret de Fontette, Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.

La Dixmérie, *Les deux âges du goût et du génie français... (Discours préliminaire)*, La Haye, 1769, in-8.

De Bure, *Catalogue des livres de feu M. le duc de la Vallière*, 1re partie, Paris, 1783, 3 vol. in-8. 2e part. par de Nyon, Paris, 1788, 6 vol. in-8.

II. — HISTOIRE PAR GENRES

1° Poésie et Romans.

Colletet, *Vie des poètes français* (projet de publication en 1731?)[1].

Massieu (abbé), *Histoire de la poésie française* (écrite en 1705), publ. p. de Sacy, 1739, in-12.

Mervesin (Le P.), *Histoire de la Poésie française*, Paris, 1706, in-12.

Remerville, *Remarques critiques sur l'Histoire de la poésie française* (de Mervesin), 1706, in-8.

Mervesin, *Lettre sur l'Histoire de la Poésie française*, Paris, 1707, in-12.

Galland, *Discours sur quelques anciens poètes français et sur quelques romans gaulois peu connus*, *Mém. Ac. Inscr.*, t. II.

Titon du Tillet, *Description du Parnasse français*, 1727, in-12 ; édit. augmentée, 1732, in-fol. *Supplément au Parnasse français*, 1744.

[Leuglet du Fresnoy], *De l'usage des romans... avec une Bibliothèque des Romans*, Amsterdam, 1734. 2 vol. in-12.

Lévesque de la Ravallière, *Histoire des révolutions de la langue française... et Discours sur l'ancienneté des chansons françaises* (dans l'édit. des *Poésies de Thibaut* de *Champagne*, Paris, 1742, 2 vol. in-8).

Goujet, *Origine et histoire de la poésie française* (dans la *Bibliothèque poétique de* Le Fort de la Morinière, Paris, 1745).

Lévesque de La Ravallière, *Explication de quelques bas-reliefs en ivoire...* (Sur les romans de chevalerie). *Hist. Acad. Inscr.*, t. XIII (1745).

La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires concernant la lecture des anciens romans de chevalerie*, *Mém. Acad. Inscr.*, t. VIII, X, XIII, XIV, XV, XVIII.

Id., *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* (d'après les romans), *Mém. Acad. Inscr.*, t. XX (1746). Publié à part, 1759-1761, 3 vol. in-12.

Caylus (comte de), *Mémoire sur les fabliaux*, *Mém. Acad. Inscr.*, t. XX (1746).

Id., *Sur l'origine de l'ancienne chevalerie et des anciens romans*, *id.*, t. XXIII.

1. « Guillaume Colletet... a écrit les vies de cent-trente poètes français, *qu'on imprime actuellement en cette année* 1731 ». Titon du Tillet, *Parnasse francais*, édit. in-fol., p. 93. Je n'ai pu découvrir d'autres traces de cette publication.

Anonyme, *Recherches sur les Romans de chevalerie...* (trad. de l'anglais), et Compte Rendu de Fréron, *Année Littéraire*, 1761, t. VII.

Meusnier de Querlon, *Mémoire historique sur la Chanson...* (t. I de l'*Anthologie française* de Monet, 1765).

La Curne de Sainte Palaye, *Histoire littéraire des Troubadours*, publ. p. l'abbé Millot, 1774, 3 vol. in-12.

Le Grand d'Aussy, *Observations sur les Troubadours*, Paris, 1782, in-8.

Dutens, *Tableau généalogique des héros de roman*, avec un catalogue des principaux ouvrages de ce genre, Paris, 1796, in-4, (2e édit.).

La Dixmérie. *Discours sur l'origine, les progrès et le genre des romans* (en tête de la réimpression de *Toni et Clairette*, Paris, 1797).

2° Théatre.

Fontenelle, *Histoire du théâtre français jusqu'à P. Corneille.* (Écrit vers 1690, publ. en 1742 dans les *Œuvres* de Fontenelle.)

Maupoint, *Bibliothèque des théâtres*, Paris, 1733, in-8.

Godard de Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France depuis l'année 1161 jusqu'à présent*, Paris, 1735, 1 vol. in-4 ou 3 vol. in-8.

Parfaict (les frères), *Histoire du théâtre français*, Paris, 1745-1749, 15 vol. in-12.

Léris, *Dictionnaire portatif, historique et littéraire des théâtres*, Paris, 1754, in-8, 2e édit. augmentée, Paris, 1765.

Duduit de Mézières, *Les Muses françaises, 1re partie, contenant un tableau universel... des théâtres de France... depuis les Mystères jusqu'en l'année 1764*, Paris, 1764, in-8.

La Vallière (duc de), *Bibliothèque du théâtre français*, Dresde (Paris), 1768, 3 vol. in-8.

3° Éloquence.

Boucher d'Argis, *Histoire abrégée de l'ordre des avocats* (dans *Règles pour former un avocat*, par Biarnoy de Merville, nouv. édit., Paris, 1753, in-12).

Albert et de Court, *Dictionnaire portatif des prédicateurs*, Paris, 1757, in-8.

Romain Joly, *Histoire de la prédication*, Paris, 1767, in-8.

Maury (abbé), *Essai sur l'Eloquence de la chaire*, Paris, 1777, in-8.

4° Traduction.

Falconnet, *Sur nos premiers traducteurs français*, avec un *Essai de Bibliothèque française*, *Hist. Acad. Inscr.*, t. VII (1727).

Lebeuf (abbé), *Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française*, *Mém. Acad. Inscr.*, t. XVIII (1741).

III. — MONOGRAPHIES

Lévesque de la Ravallière, *Notice d'un manuscrit français conservé dans la bibliothèque de Sorbonne* (contenant quelques poésies en vieux français), *Hist. Acad. Inscr.*, t. XXIII (1749).

Racine, *Notice d'un ancien manuscrit en vers français* (*Miracles de la Vierge*, par Gautier de Coinci), *Mém. Acad. Inscr.*, t. XVIII (1744).

[Lévesque de la Ravallière], *Examen critique des historiens qui ont prétendu que les chansons de Thibaut, roi de Navarre,... s'adressaient à la reine Blanche de Castille...* S. l. (1737) in-12.

La Bastie, *Dissertation sur la Vie de Saint-Louis écrite par le sire de Join-*

ville, Mém. Acad. Inscr., t. XV (1738). *Addition à la Dissertation...*, *Id.*, *ibid.* (1740).

Lévesque de la Ravallière, *La vie du sire de Joinville, auteur d'une Histoire de Saint-Louis. Mém. Acad. Inscr.*, t. XX (1744).

Caylus, *Notice de deux ouvrages satiriques manuscrits qui portent le nom de Bibles* (La *Bible Guiot* et la *Bible* d'Hugues de Bersil), *Hist. Acad. Inscr.*, t. XXI (1748).

[Lantin de Dameret], *Analyse du Roman de la Rose, dissertation sur les auteurs de ce poème...* (dans *Supplément au Glossaire du Roman de la Rose.* Dijon, 1737, in-12).

Lebeuf (abbé), *Notice sommaire de deux volumes de poésies françaises et latines* (de Guil. de Machault) *conservés dans la Bibliothèque des Carmes déchaus de Paris, Mém. Acad. Inscr.*, t. XX (1746).

Caylus, (Deux) *Mémoires sur Guillaume de Machault, Mém. Acad. Inscr.*, t. XX (1747).

La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoire concernant la vie de Jean de Venette, avec la notice de l'histoire en vers des Trois Maries, dont il est auteur. Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII (1736).

Id., *Mémoire sur la vie de Froissart, Mém. Acad. Inscr.*, t. X (1733).

Id., *Poésies de Froissart, Mém. Acad. Inscr.*, t. XIV (1736).

Lancelot, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raoul de Presles* (traducteur sous Charles V), *Suite du Mémoire..., Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII (1736).

Sallier, *Notice sur l'Archiloge-Sophie de Jacques Le Grant, Mém. Ac. Inscr.*, t. XV (1740).

Id., *Mémoire sur quelques particularités de l'histoire des ducs d'Orléans... et sur quelques écrits d'auteurs qui ont fleuri dans le XIV^e^ siècle* (entre autres Jacques Le Grant), *Mém. Acad. Inscr.*, t. XV (1740).

Id., *Notice de deux ouvrages manuscrits de Christine de Pisan, Mém. Acad. Inscr.*, t. XVI (1741).

Boivin, *Vie de Christine de Pisan et de Thomas de Pisan son père, Mém. Acad. Inscr.*, t. II (1718).

Sallier, *Observations sur un recueil manuscrit des Poésies de Charles d'Orléans, Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII (1736).

Moreau de Mautour et Lancelot, *Notice d'un manuscrit de la Court amoureuse et des Rois de l'Epinette, Hist. Acad. Inscr.*, t. VII (1728).

Foncemagne, *Eclaircissement sur la personne et les ouvrages de Jean-Michel, Hist. Acad. Inscr.*, t. XVI (1742).

La Curne de Sainte-Palaye, *Notice des deux manuscrits du livre intitulé « Le Jouvencel », conférés avec l'exemplaire imprimé, Mém. Acad. Inscr.*, t. XXVI (1754).

Foncemagne, *Observations sur deux ouvrages historiques concernant le règne de Charles VIII* (dont *Le Vergier d'honneur*, d'André de la Vigne et Octovien, de Saint-Gelais), *Mém. Acad. Inscr.*, t. XVII (1741).

Sallier, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean Le Maire, Mém. Acad. Inscr.*, t. XIII (1735).

IV. — ÉDITIONS ET RÉIMPRESSIONS

1° Recueils.

Bonafous, *Le Parterre du Parnasse, ou Recueil des pièces les plus rares et les plus curieuses des plus célèbres poètes français depuis Marot jusqu'à présent*, Amsterdam, 1710, in-12.

[Id.]. *Nouveau Parterre du Parnasse*, par M. D. B. B., Utrecht, 1737.

Bruzen de la Martinière, *Nouveau recueil des épigrammatistes français, anciens et modernes*, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-8.

Le Fort de la Morinière, *Bibliothèque poétique ou Choix des plus belles pièces en tout genre depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1745, 4 vol. in-4.

Recueil des plus belles pièces des poètes français depuis Villon jusqu'à Benserade, Paris, 1752, 6 vol. in 12. (La première édit. publiée par Fontenelle en 1692.)

[Sinner], *Extraits de quelques poésies des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, Lausanne, 1759, in-8.

De Barbazan, *L'Ordène de chevalerie* (contenant quelques contes anciens avec un glossaire), Paris, 1759, in-8.

Monet, *Anthologie française ou Chansons choisies depuis le XIII^e siècle jusqu'à présent*, 1765, 3 vol. in-8.

[Sallier], *Variétés sérieuses et amusantes*, 1765.

[Sautereau de Marsy], *Nouvelle anthologie française ou Choix des épigrammes et madrigaux depuis Marot*, 1769, 2 vol. in-12.

Bibliothèque Bleue, Paris, 1775-1776, in-8. Edit. augmentée : Troyes, 1 vol. in-8; Liège, 1778, 3 vol. in-12.

Bibliothèque universelle des Romans[1], 1775-1789, 112 vol. in-12.

Annales poétiques, ou Almanach des Muses depuis l'origine de la poésie française, Paris, 1778-1781, 19 vol. in-12.

Gaigne, *Encyclopédie poétique ou Recueil complet des chefs-d'œuvre de poésie sur tous les sujets possibles, depuis Marot...*, Paris, 1778 et 1781, 18 vol. in-8°.

Le Grand d'Aussy, *Fabliaux, ou Contes du XII^e et du XIII^e siècle, Fables et romans du XIII^e siècle.* Nouvelle édition augmentée d'une *Dissertation sur les Troubadours*, Paris, 1781, in-12.

[De Barbazan], *Fabliaux et contes... des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles...*, Paris, 1756, 3 vol. in-12.

Tressan (comte de), *Corps d'extraits des romans de chevalerie*, Paris, 1782, 4 vol. in-12.

2° Œuvres.

Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant sa mie (publ. p. le comte de Tressan), 1727. Réédité dans la Collection du comte d'Artois, 1780.

Histoire ou Romance d'Aucassin et Nicolette, publ. p. La Curne de Sainte-Palaye, Paris, 1752, in-8°.

Les Amours du bon vieux temps (Aucassin et Nicolette; La Châtelaine de Saint-Gilles), publ. p. La Curne de Sainte-Palaye, Paris, 1756, in-12.

Villehardouin, *Histoire de l'Empire de Constantinople*, Venise, 1729, in-fol. (réimpression de l'édit. Du Cange, 1659).

Thibault de Champagne, *Les poésies du Roi de Navarre*, avec des notes et un glossaire français, publ. p. Lévesque de la Ravallière, Paris, 1752, 2 vol. in-12.

Histoire de Saint-Louis, par Jehan, sire de Joinville ; *les Annales de son règne*, par Guillaume de Nangis ; *Sa vie et ses miracles*, par le confesseur de la reine Marguerite (publ. p. Capperonnier), Paris, 1761, in-fol.

1. Un prospectus analysé dans l'*Année Littéraire*, 1765, VII, 321, annonçait un *Journal des Romans* où les vieux récits français devaient paraître dans la langue originale, avec la traduction moderne en regard. Je n'ai pu trouver trace de la réalisation de ce projet.

G. de Lorris et J. de Meung, *Le Roman de la Rose* (publ. p. Leuglet du Fresnoy), Paris, 1735, 3 vol. in-12 et *Supplément au Glossaire du Roman de la Rose* (par Lantin de Dameret), Dijon, 1737, in-12.

Réédition des deux ouvrages réunis, par Lantin de Dameret, Paris, 1798, 5 vol. in-8.

Le Songe du Vergier, publ. p. Brunet, dans *Traité des droits et libertés de l'Eglise gallicane*, 1731-1751.

Les Cent nouvelles Nouvelles, Paris, 1752.

L'histoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré (publ. p. le comte de Tressan), Paris, 1724, 3 vol. in-12. Réédité dans la Collection du comte d'Artois, 1780.

Les Quinze Joyes de mariage, Le blason des fausses amours (de Guill. Alexis) *et le triomphe des Muses contre Amour*, La Haye, 1726 et 1730, in-8.

Martial d'Auvergne, *Les Poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne*, Paris, 1724, 2 vol. in-8.

Martial d'Auvergne. *Les Arrêts d'amour* ; et P. Caron, *L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour*, Amsterdam, 1731, 2 vol. in-8.

Villon, *Œuvres*, publ. p. le P. Du Cerceau, Paris, 1723, in-8.

Id., *ibid.*, publ. p. Prosper Marchand, Paris, 1742, in-8.

Guil. Coquillart, *Poésies*, publ. p. La Monnoye, Paris, 1723, in-8 ; 1733, in-8.

Pierre Le Caron, *Les Vigiles de la mort du roi Charles VII*, 1724, 2 vol. in-12.

Poème fait à la louange de la dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII, publ. p. Lancelot, *Mém. Acad. Inscr.*, t. VIII (1729).

La Farce de Maître Pathelin, avec son Testament à quatre personnages et trois nouvelles Ballades tirées d'un manuscrit du XVI^e siècle, Paris, Cousteliер, 1723, in-8.

Commynes, *Mémoires*, publ. p. Godefroi, Bruxelles 1713, et Rouen 1714, 4 vol. in-8 ; Bruxelles 1723, 5 vol. in-12.

Id., *Mémoires, avec de nouvelles observations et un grand nombre de pièces justificatives*, 1747, 4 vol. in-4.

Guil. Crétin, *Les poésies de Guil. Du Bois, dit Crétin*, Paris, 1723, in-8.

Ch. de Bourdigné, *La légende de maître Pierre Faifen, avec les poésies diverses de Jean Molinet*, Paris, 1723, in-12.

Clément Marot, *Œuvres*, avec le *Cantique de Moïse* de B. Des Périers, et les *Psaumes* traduits par Jean Poitevin, La Haye, 1700 et 1702, 2 vol. in-12.

Id., *Les Œuvres, revues sur plusieurs manuscrits, et augmentées, avec les Œuvres de Jean Marot son père, et de Michel Marot son fils, et les pièces du différend de Marot et de François Sagon*, publ. p. Lenglet du Fresnoy, La Haye, 1731, 6 vol. in-12 ou 4 vol. in-4.

Les Contes de Marguerite de Valois, reine de Navarre, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-8 ; Amsterdam, 1708 ; La Haye, 1733 ; Londres, 1734, *id.*

Heptaméron français, ou les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre, publ. p. Sinner, Berne, 1780-81, 3 vol. in-8 ; 1784.

Bonaventure Des Périers, *Contes et nouvelles et joyeux devis* (publ. p. La Monnoye), Amsterdam et Cologne (Paris), 1711, 2 vol. in-12 ; *Contes*, Amsterdam (Paris), 1735, 3 vol. in-12.

Id., *Cymbalum mundi*, publ. p. Falconnet et Lancelot, Amsterdam (Paris), 1732, in-12.

Louise Labbé, *Œuvres*, Paris, 1762, in-8.

Rabelais, *Lettres écrites pendant son voyage d'Italie* (publ. p. Sainte Marthe, Bruxelles, 1710, in-8°.

Id., *Œuvres*, avec les *Remarques historiques* de Jacob, Le Duchat et La Monnoye, Amsterdam, 1711, 5 vol. in-8.

Id., *ibid.*, avec les remarques de l'édition anglaise, Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4.

La Boétie, *De la Servitude volontaire*, avec les *Notes* de Pierre Coste (dans le *Supplément aux Essais* de Montaigne, Londres, 1740, in-4.

Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres poétiques*, Paris, 1719, in-12.

Amadis de Gaule, publ. p. le comte de Tressan, 1787, 3 vol. in-8.

Ronsard, *Œuvres choisies et odes sacrées*, Bruxelles, 1781.

Id., *Œuvres diverses*, Bruxelles, 1781.

E. Pasquier, *Œuvres*, contenant les *Recherches de la France*, Amsterdam (Trévoux), 1723, 2 vol. in-fol.

H. Estienne, *Apologie pour Hérodote...* Nouv. édit. augm. avec des remarques de Le Duchat, La Haye, 1735, 3 vol. in-12.

Marguerite de Valois, *Mémoires* (publ. p. Godefroy), Liége 1713; La Haye, 1715, in-8.

Montaigne, *Essais*, avec des remarques par Pierre Coste, Londres, 1724, 3 vol. in-4; Paris, 1725; Londres, 1754; Amsterdam (Lyon), 1781; Paris, 1783; Paris, 1793.

Supplément aux Essais, Londres, 1740, in-4.

Monluc, *Commentaires*, Paris, 1746; Paris, 1760.

Brantôme, *Œuvres*, Leyde, 1722, 10 vol. in-12; La Haye (Rouen) 1740; Londres (Maestricht), 1779, 5 vol. in-12; 1787, 8 vol. in-8.

La Satire Ménippée (publ. p. Godefroy), Ratisbonne (Rouen) 1711, 3 vol. in-8.

Durand de la Bergerie, *Œuvres poétiques* (publ. p. La Monnoye), Amsterdam, 1725-1727, in-12.

Birague, *L'Enfer de la Mère Cardine...*, Paris, Didot, 1793, in-8.

Pierre Michault, *La Danse aux aveugles, à deux personnages; et autres poésies du XVI^e siècle.* publ. p. Lambert-Doux fils, Amsterdam, 1749, in-8.

Madeleine Jouglard,
Chargée de conférences de la Faculté de Grenoble
(Institut français de Naples).

LES « RÉFLEXIONS SUR LE BONHEUR » DE LA MARQUISE DU CHATELET

Le mercredi 10 septembre 1749[1], quelques heures après que la marquise du Châtelet eut expiré entre ses bras, le chevalier de Saint-Lambert reçut, à Lunéville même, des mains du valet-scribe de Voltaire, Longchamp, un paquet « qui n'était pas considérable, et ne pouvait contenir aucun ouvrage étendu, mais plutôt quelques lettres qu'on avait roulées ensemble et cachetées avec cette adresse : Pour remettre à M. de Saint-Lambert après ma mort ». Excepté la miniature qui, dans la bague d'Émilie, avait dès avril remplacé l'image de Voltaire, et les cent-vingt-cinq lettres, dont le vélin glacé, aux bordures bleues ou roses[2], révèle tant d'effusions passionnées, et dont l'existence ne fut divulguée que vingt-huit ans après la mort du destinataire, ce mince rouleau est le seul souvenir dont on peut être certain que l'officier-poète fut effectivement gratifié par la savante marquise. C'était le manuscrit des « Réflexions sur le Bonheur ».

Diderot se déclarait un jour dégoûté de tous ces traités du Bonheur « qui ne sont jamais que l'histoire du bonheur de ceux qui les ont faits ». C'est l'opinion de Saint-Lambert, dans la préface du poème posthume d'Helvétius[3], lorsqu'il observe « que Fontenelle nous dit seulement comment Fontenelle était heureux ». Telles Mme de Fourqueux dans ses confessions, Mme Guizot, dans ses conseils, Mme de Staël même dans ses considérations[4] ; ces trois femmes de cœur et d'esprit, la romanesque, la discrète, la mélancolique, ont exprimé,

1. Quatre manuscrits de Mme du Châtelet sont conservés dans le Fonds français de la Bibliothèque Nationale : n° 12265 (in-f°, *Institutions physiques* (déposées en 1740) ; n° 12266 (in-8), *Traduction des Principes mathématiques*, etc. (expédiée de Cirey), vol I ; n° 12267 (in-8), *Id.*, vol II, avec Lettre à l'abbé Salier, antérieure au 4 septembre 1749 ; n° 12268 (in-4), *Commentaire sur les Principes* (déposé, avec le précédent, *le 10 septembre* 1749.

2. *Catalogue of the Collection of autograph letters.*, by Alfred Morrisson, Sl. 1892, in-4 (t. III).

3. *Le Bonheur*, poème, Londres (Paris), 1772, in-8.

4. *Confessions de Mde.....*, Paris, Maradan, 1807, 2 vol. in-12. — *Conseils de Morale*, Paris, Pichon et Didier, 1828, 2 vol. in-8. — *De l'influence des Passions sur le Bonheur des individus et des nations*, Lausanne, 1796, in-8.

avec plus ou moins de simplicité, sur les conditions d'un bonheur neutre ou négatif, leurs aveux et surtout leurs vœux. Les principes de Mme du Châtelet, aussi personnels, et très positifs, portent du moins le sceau de l'expérience. Le commentaire en est dans les deux dernières années de la vie de Galatée-Newton-Pompon. Là se retrouve peinte sur le vif, cette âme férue d'amour et d'amitié, avide de science et de plaisir, apte à goûter, dans le présent même, l'avenir et le passé, adroite à économiser penchants, illusions, jouissances, affranchie des « préjugés » de la « superstition », esclave des « bienséances » du monde, réservée sur ses qualités, franche sur ses défauts, constante enfin sans repentir dans une voie qu'elle fut attentive « à semer de fleurs ». Certes Sainte-Beuve, si délicat lorsqu'il s'agit d'autrui, regrette à bon droit de ne pas trouver, sur ce chemin du bonheur, « quelques-unes de ces fleurs mêmes... cueillies dans la prairie qu'arrose la Pudeur. » C'est déjà la « maison d'Aristippe », le jardin d'Épicure », tout baignés d'une atmosphère d'étude et de paix, que traverse parfois le grand souffle de la passion, ou le vif éclair de la gaîté. Dans ses termes familiers ou imagés, mais précis, sans platitude, pompe, ni pédanterie, ce testament présente une personne peu commune, attrayante tantôt, et tantôt émouvante. Car elles ne datent point, ces quelques pages, des beaux jours de Cirey, où Voltaire-Ariston, près d'Émilie-Hortense, sous les yeux du « Seigneur Châtelain », faisait honneur à l'inscription célèbre [1], où le jeune Helvétius, soumettant les prémices de sa muse philosophique à sa « sublime » correspondante, la conjurait

D'enseigner aux Français... le grand art d'être heureux.

Les derniers feuillets marquent le moment de la composition. L'angoisse est apaisée, que le voyage en Prusse avait provoquée de juin à novembre 1743. Mais l'amour clairvoyant de la délaissée a deviné ce que Voltaire répond sans cesse aux instances de Frédéric, « qu'il lutte contre sa destinée » : tout en écrivant « de Cirey, en Félicité », des lettres ostensibles, il n'a plus pour sa campagne qu'un attachement d'habitude. Son bien reste engagé dans la maison ; mais, la séparation de corps accomplie, le divorce des âmes est imminent. A la longue, « cette certitude, dit la marquise, a amené insensiblement mon cœur au sentiment paisible de l'amitié ». Éclate le nouvel et fatal amour, dès avril 1748, et, dans les affections de Mme du Châtelet, Voltaire prendra définitivement la place de l'ami, jusqu'alors

1. « Du repos, une douce étude,
Peu de livres, point d'ennuyeux,
Un ami dans la solitude,
Voilà mon sort, il est heureux ».

occupée par le duc de Richelieu. « Un clou chasse l'autre », dira-t-il philosophiquement, en septembre 1749.

Pour le bien-aimé qui avait bon gré mal gré reçu l'hommage ardent de ces arrière-fleurs, les Réflexions formaient un legs précieux, quoique le légataire utilisât surtout les « adresses de détail » préconisées par Émilie pour multiplier les impressions agréables. Aussi respectueux de la décence que tout galant homme de son temps et de sa condition, le capitaine aux Gardes-Lorraines tint secret le présent de celle qui gisait sous la dalle noire de Lunéville. Quinze ans après, il existait une personne à qui le mestre-de-camp de cavalerie ne pouvait rien refuser. « M. de Saint-Lambert ne rend rien, écrit Diderot, parce qu'il prête tout ce qu'on lui prête à Mme d'Houdetot, qui perd tout. » Le reproche est plaisant, de la part du plus inconsidéré des humains, dont les inadvertances suscitèrent ces tracasseries funestes, ou pénibles, à ses amis, Rousseau, Thomas, et autres. C'est le même homme qui, pour une incartade de cette sorte, voulait « laver la tête d'importance » à certain indolent de nature, indiscret de profession, le gazetier J.-B. Antoine Suard. Mais par quelle aventure les Réflexions tombèrent-elles entre les mains du jeune publiciste, admis dans le cercle du chevalier et de la comtesse? Fut-ce étourderie de Sophie? Ou plutôt négligence de celui dont le Président de Brosses déclarait : « Quand j'envoyai mon manuscrit, je crus le prêter à M. Diderot, et non à d'autres. » Bref, la veille de Noël, l'an 1764, séjournant dans le château du comte et de la comtesse de Chatenoy[1], couple en qui le poète des Saisons aimait à retrouver

Des mœurs de nos aïeux la majesté champêtre,

et qui faillit, pour lui complaire, vendre à Voltaire un domaine, ouvrir un refuge à Rousseau, l'ancien amant d'Émilie, depuis deux ans Grand-Maître de la modeste garde-robe du roi de Pologne, se disposait, comme chaque hiver, à faire acte de présence à la cour de son maître, et de déférence au foyer de sa mère, lorsqu'il eut à écrire, d'une plume expéditive et brusque, d'un style courtois, mais impérieux, la lettre suivante[2] :

1. Nicolas-François le Preud'homme de Fontenoy, dit le comte de Chatenoy, marquis de Novient, seigneur de Monthairon-le-Grand, Nicey, et autres lieux, capitaine au régiment d'Egmont, cavalerie, avait épousé en 1750, Marie-Thérèse Charlotte de Barbarat de Mazirot. Des trois enfants, Léopold-Marie-Gabriel mourut en août 1766; Charles-Léopold épousa Amélie-Suzanne Thiry d'Holbach, la fille du célèbre baron; Anne-Catherine, l'amie de Mme Vigée-Lebrun, épousa Jean-Jacques-Marie de Verdun, fermier-général.

2. La date de cette lettre (3 pages in-8), qui fut conservée et classée par Suard, dont les *Catalogues Charavay* ont publié quelques lignes, à cinq reprises, et qui est entrée dans notre collection en 1917, doit être fixée entre 1762 et 1766. D'après l'adresse, déjà Suard était chargé, avec l'abbé Arnaud, de la rédaction de la *Gazette de France* (de septembre 1762 à septembre 1771) ; dans les formules

Novient, 24 Xbre.

J'apprends, Monsieur, que vous êtes sur le point de faire imprimer un recüeil de différentes pièces sur le bonheur, ce sera surement un recüeil très agréable, puisque le choix des pièces sera de vous, et je serai surement un de ceux qui le verront avec le plus de plaisir, a une condition pourtant, c'est que vous n'y comprendrés pas un manuscrit de feüe Mde Du Chatelet, lequel manuscrit est entre vos mains. Vous me feriés une peine très sensible si vous imprimiés ce manuscrit.

1° quoique élégant comme tout ce qu'elle écrivoit, ce n'est qu'une esquisse et il n'est point digne d'elle.

2° il est pensé librement et quoique sans indécence il pourroit y en avoir pour la famille qu'il fut publié.

3° pour plus d'une raison il feroit tort a sa mémoire.

enfin, monsieur, ce manuscrit n'a été donné qu'a moi, et si ceux a qui je l'ai preté avoient été aussi fidelles qu'ils auroient du l'être le manuscrit ne seroit pas entre vos mains.

Je ne m'adresse qu'a vous, monsieur, pour vous prier de ne point faire imprimer ce manuscrit, et si vous me dites qu'il ne sera pas compris dans votre recüeil, je me fie a vous et ne fais aucune démarche, ni auprès des gens en place ni auprès de la famille et des amis de Mde Du Chatelet. Je vous demande, si vous voulés bien, une réponse prompte, car si votre réponse n'arrivoit pas je prendrois des mesures pour empêcher votre livre de se débiter ou de paroître, parce que je supposerois que vous n'etes pas ou vous n'etes plus le maître d'empêcher cette édition ou ce débit.

J'espère vous voir avant la fin de l'hyver. Mes compliments je vous prie a nos amis communs, et soiés persuadé de l'estime et de l'amitié avec *lesquels* j'ai l'honneur d'etre, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

St Lambert..

A Novient par pont-à-Mousson est mon adresse.

A Monsieur :
Monsieur Suard, au bureau de la gazette de france a Paris.

Les raisons dont il est ici parlé se devinent. Sans compter la désinvolture avec laquelle la marquise parle de ce qu'elle nomme la « superstition », il y a dans les Réflexions des aveux d'ordre physiologique dont le public eût fait gorge chaude. Riche matière, pour un Fréron, pour un Collé, pour les envieux et les médisants ! Belle occasion, pour l'acerbe marquise du Deffand, d'aiguiser quelque trait nouveau contre sa défunte amie. Le bénévole Stanislas même eût, ce quartier-là, plus que d'habitude, fait grise mine au poète de Thémire-Boufflers, au collaborateur de l'Encyclopédie. Mais Voltaire surtout, qui avait si bien su d'abord sauver les apparences, qui, trois ans après la mort

aucune mention n'est faite de Mme Suard ; (Marie-Amélie Panckoucke fut mariée vers la mi-janvier 1766). D'autre part, d'après la *Correspondance* inédite de la Présidente de Neuvron, mère de Mme de Chatenoy, Saint-Lambert ne put se trouver l'hôte du château de Novient, vers Noël, ni en 1762, ni en 1763, ni en 1765 ; mais son arrivée est annoncée le 10 décembre 1764, à Nancy, pour la fin du mois. Cette dernière date est seule valable.

de la « divine Émilie », avait, d'un éloge fameux, honoré sa mémoire, Voltaire, qui, après avoir tenu à distance l'auteur présumé « d'extravagantes » épitaphes, avait bientôt renoué avec ce « terrible élève » une liaison à peine froissée en 1756, puis raffermie par les sincères témoignages de son militant admirateur?... N'eût-il pas été irrité d'une telle révélation? Pour l'auteur de deux poèmes alors presque achevés, exciter l'animosité du « Vieux de la Montagne », c'était d'ores et déjà se tenir pour exclu de l'Académie Française.

Du côté des amis et des parents, la menace n'était pas vaine : il n'avait pas fallu longtemps, jadis, au comte d'Argental, pour arrêter la vente d'un « Almanach nocturne, par la marquise d. C. », dont le titre avait gêné la marquise du Châtelet. A cette date, il est vrai, le marquis Florent-Claude, chargé d'ans et de dignités, n'était plus en état de jouer, comme en 1738, le rôle de « l'inflexible Cléon » : huit jours plus tard, le 2 janvier 1765, il exhalait son âme de brave militaire et de commode époux. Mais son fils, le futur duc, alors ambassadeur extraordinaire à Vienne, n'était pas homme à souffrir que l'on médît de sa maison. Ne devait-il pas, le 6 janvier 1779, monter sur ses grands chevaux pour exiger la suppression, dans *les Muses rivales*, de deux vers où La Harpe rappelait qu'à Cirey

« le voile d'Uranie
Devint l'écharpe de Vénus? »

A son défaut, le « frère », l'abbé de Breteuil, agent général du Clergé, conseiller d'État, chancelier du duc d'Orléans, était en fort bon poste pour sévir contre le petit audacieux. Au besoin même, grâce à l'appui du prince de Beauvau, allié du maréchal de Richelieu, parent du duc de Choiseul, le légataire de Galatée eût vite obtenu, du Lieutenant de Police, la saisie du recueil de Suard, comme il fit plus tard, chantre de Doris, contre les impertinentes *Observations* de Clément.

On se le tint pour dit. Lorsqu'en septembre 1769 parut [1] *le Temple du Bonheur ou recueil des plus excellents traités sur le Bonheur*, aux noms de Formey, de la Mettrie, de Hume, du Père Buffier, de Fontenelle, de Levesque de Pouilly, de Maupertuis, de Voltaire, et tutti quanti, ne s'adjoignit point celui de la marquise. Néanmoins le manuscrit avait circulé, ou circulait encore. Le volume I du portefeuille littéraire de Mlle de Lespinasse comprenait le texte complet, et Julie, cette sœur de passion d'Émilie, en citait (24 juin 1773) certain mot sur l'inutilité du repentir. Même mention, de la plume de Mme de Fourqueux, autre chercheuse de bonheur. Au cours de l'an 1781, La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, signalait les Réflexions où il s'avisa, sans doute après sa conversion, de relever « beaucoup de mauvais esprit ». Enfin, certain jeudi de 1784, Mirabeau, à qui

1. A Bouillon, et à Paris (Lacombe), 1769, 3 vol. in-8.

Chamfort avait prêté son « recueil philosophique », témoignait à son ami une entière estime pour l'ouvrage, une parfaite méconnaissance de l'auteur. En Lorraine, d'autre part, le cahier avait fait son chemin : l'opuscule figure, proprement calligraphié, en tête d'une compilation faite pour la comtesse de Boisgelin, dame de Remiremont [1]. Or Marie de Boisgelin de Cucé, sœur cadette de l'archevêque d'Aix, et du comte, était, depuis le 6 novembre 1760, belle-sœur de Marie-Stanislas-Catherine de Boufflers-Remiencourt, la fille de la Chloé de Saint-Lambert, de la confidente d'Émilie, de la favorite de Stanislas, de l'amie du poète local François Devaux, dit Panpan ; et il se peut que le dissentiment né, dès janvier 1765, entre le grand-maître de la garde-robe, et le lecteur du roi de Pologne, eût pour origine quelque indiscrétion de ce faible Panpan.

Quoi qu'il en soit, c'est au cours de l'été 1796 que furent publiées, (p. 1-42) dans les *Opuscules philosophiques et littéraires la plupart posthumes ou inédits* » (Paris, Chenet, in-12), les Réflexions sur le Bonheur [2], Les éditeurs, qui s'en défendirent dans le Journal de Paris, s'étaient dénoncés par leurs initiales. Suard, avec délicatesse, avait laissé à l'abbé Bourlet de Vauxcelles le soin de rédiger la notice, peu exacte, sur la marquise. « M. de S. L..., le jeune poète qui depuis s'est élevé à la célébrité et même à la gloire littéraire », touchait alors au terme de sa quatre-vingtième année ; il venait de traverser la Révolution, d'une fort maussade humeur, et d'un très vert courage, en compagnie de la comtesse et du comte d'Houdetot ; et, tandis que Didot l'aîné lui publiait une magnifique édition de ses poèmes et de ses contes, il avait signé un traité avec Agasse, le 19 germinal an IV, pour l'impression tardive de ses œuvres philosophiques. Le négociateur du traité fut l'oncle par alliance de l'éditeur, Suard lui-même, qui, compromis dans l'échauffourée de Vendémiaire, s'était réfugié chez une amie, à Cernay ; et ses voisins de Sannois, le citoyen Saint-Lambert et sa Doris, avaient de bonne grâce oublié leurs ressentiments piccinistes à l'égard du piquant « Anonyme de Vaugirard ».

L'autorisation de publier les Réflexions fut-elle le gage du raccommodement? Les objections de la décence étaient certes périmées par le temps ou par la mort. Le dernier, le duc du Châtelet, l'année même où la tombe de sa mère était violée par d'odieuses réquisitions, avait terminé vaillamment, sur l'échafaud, une atroce agonie. Pour la mémoire d'Émilie, les fables colportées le long d'un demi-siècle ne l'avaient que trop diffamée. Après les racontars de Chamfort, de Pougens, de Boisjourdain, etc. etc., on était allé jusqu'à publier, sous le nom de Mme du Châtelet, des *Doutes sur les Religions révélées*, dédiés

1. Bibliothèque Nationale. Fonds français, n° 13084.

2. La seconde et dernière publication des *Réflexions sur le Bonheur*, fut faite sur le texte de la première, par Hochet. *Lettres inédites de Mme du Chatelet à M. le comte d'Argental*, Paris, Xhrouet, etc., 1806, in-8 (p. 337-369).

à Voltaire, et datés ineptement de Londres, le 14 mai 1739[1], discours dont la pensée semble assez analogue à celle de la commentatrice de la Bible, mais dont le ton est bien éloigné de celui de l'écrivain de la *Dissertation sur l'existence de Dieu*. Dès 1793, Longchamp, l'ancien valet de chambre, s'évertuait à ramasser ses souvenirs, dont l'exacte rédaction ne fut imprimée qu'en plein XIX^e^ siècle[2]. Le temps n'était pas encore venu, de la publication des lettres où s'étale la vie privée de Voltaire et de son illustre amie[3]. Mais dès le 25 messidor an IV, l'éditeur des *Opuscules*, l'abbé de Vauxcelles, évoquait en propres termes, dans une feuille quotidienne, « Voltaire surprenant Saint-Lambert avec son Émilie ». Et dans le *Journal littéraire*, Clément, qui gardait tenace la rancune de son incarcération au For-l'Évêque, écrivit, le 5 vendémiaire an V : « Bien des personnes croiront qu'une femme qui sacrifiait l'auteur de la Pucelle à l'auteur des Saisons ne se connaissait guère en bonheur. Mais... en se débarrassant de la fidélité comme d'un préjugé, en consultant les intérêts de sa santé, en multipliant ses goûts et ses passions, et surtout en se faisant illusion, Mme du Châtelet pouvait trouver Saint-Lambert aussi aimable que Voltaire ». Que faire contre l'insolence, aux époques de liberté licencieuse? Le vieux gentilhomme philosophe se pouvait répondre qu'en rendant, en son dernier ouvrage, un témoignage suprême à la femme dont il avait jadis éprouvé la vaste intelligence et le cœur bienfaisant : il inséra, dans ses « *Mémoires pour servir à la vie du maréchal de Beauvau* », — dont, par un singulier retour, Suard devait être appelé, en 1801, par l'altière maréchale, à supprimer l'édition, à remanier le texte[4], ce portrait authentique, capable de compenser la discrétion, qui surprit Sainte-Beuve, avec laquelle l'audacieuse moraliste des Réflexions avait parlé du bonheur de la vertu : « Ce que M. de Beauvau aimait surtout en Mme du Châtelet, c'était sa simplicité, sa candeur, cette facilité à pardonner à ceux dont elle avait à se plaindre, enfin, ce cœur qui n'a jamais connu la haine que pour les ennemis de ses amis, ce cœur qui la faisait penser bien de tous les individus, quoiqu'elle pensât beaucoup de mal de notre espèce ».

Georges MANGEOT.
Agrégé des Lettres
Professeur de Première au Collège Stanislas.

1. Paris (Francard), 1792, in-8.
2. D'Albanès-Havard, *Voltaire et Mme du Châtelet*, Paris, Dentu, 1863, in-12. On doit joindre à ces *Mémoires* la lettre de Longchamp à Voltaire (Paris, 30 mars 1752) insérée, t. II, p. 346, dans les *Mémoires sur Voltaire et sur ses œuvres*, Paris, André, 1826, 2 vol. in-8. Le texte de Longchamp, dans ce dernier recueil, a été enjolivé d'anecdotes et de détails plus amusants qu'authentiques par les éditeurs, Decroix et Beuchot.
3. *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1820, in-8 (Correspondance complétée par G. Noël, *Mme de Grafigny*, Paris, Plon et Nourrit, 1913, in-8 (chap VIII).
4. *Œuvres philosophiques*, t. VI, p. 278, Paris, Agasse, an V, in-8.

LA VIE INTÉRIEURE D'UN CONVENTIONNEL DISCIPLE DE JEAN-JACQUES

(d'après un manuscrit inédit).

Quelle fut, dans le plus intime et le plus secret de ses pensées ou de ses désirs, la vie d'un conventionnel, choisi parmi les plus obscurs et les moins agissants ; si nous parvenons à le savoir, nous aurons chance d'avoir du même coup une idée plus nette sur les tendances intellectuelles, religieuses ou morales de la Convention, et comme une moyenne en regard des phénomènes tératologiques que sont les illustres. Ce témoignage que nous cherchions, un conventionnel lourdois, tout à fait oublié, nous l'apporte ; une confession à la Jean-Jacques, mais plus sincère, puisqu'elle n'était point destinée au public. D'une plume tremblante, appuyée, lourde et large, qu'on devine tenue par une main de mourant, pressée et désespérée, l'auteur a tracé sur le titre et sur plusieurs feuillets l'expression de sa volonté dernière : à brûler. *L'Hermite des Pyrénées* (de ce terme vieillot, si à la mode vers 1820, Picqué baptise ses souvenirs), n'est pas une apologie. Avec une candeur dont le lecteur sera bientôt juge, il se raconte à lui-même et pour lui seul, pour le simple plaisir de les évoquer, les aventures de sa vie. Il a soixante-quinze ans en 1823, quand il commence et quatre-vingt-deux en 1830, quand il ajoute des notes marginales à la première rédaction. Visiblement, et comme il arrive à cet âge, sa jeunesse plus que tout l'intéresse, beaucoup plus que sa vie politique, si mince : 300 pages pour la période qui précède 89, et 200 pour tout le reste [1].

1. Nous devons au plus obligeant des bibliothécaires, à M. Bérot, d'avoir pu étudier à loisir le manuscrit de Picqué, conservé à Bagnères-de-Bigorre. Ce manuscrit est inédit, moins les pages consacrées à la Convention, les plus insignifiantes à notre gré, publiées par L.-G. Pélissier dans *Souvenirs et Mémoires*, 15 juillet-15 août 1899. Le même érudit a fait paraître dans les *Annales du Midi*, 1889, p. 288 à 334, une longue biographie de Picqué. Mais il nous semble qu'il ait négligé l'essentiel, je ne dis pas seulement les œuvres imprimées de Picqué, dont il ne fait pas état, mais encore tout ce qui révèle une âme de ce temps, avec ses habituelles façons de sentir, d'entendre la vie. Si dénué qu'il ait été, nous, c'est l'intérieur que nous visons.

Selon L.-G. Pélissier, l'intelligence de Picqué était « trop ouverte ». Ailleurs

Le style de l'*Hermite* est abrupt et saccadé; le récit, des plus décousu. A mesure qu'elle se ravive en son imagination de vieillard, Picqué raconte sa jeunesse, tant bien que mal. Chance de sincérité unique que cette absence d'artifice : il ne saurait pas, comme tel grand magicien, arranger ou transfigurer son passé.

Sa vie intérieure est toute imprégnée de l'influence rousseauiste. Elle y baigne comme en son élément naturel et sympathique. Entre le Pyrénéen et le Genevois, si l'on ôte le génie, que d'affinités! C'est le même désir de confiance, le même appétit de mutuelle bienveillance et d'amour que la vie déçoit. C'est le même orgueil de timide, la même sauvagerie, la même inclination à la paresse, le même penchant à rêver les mêmes chimères : tout ce qui fait d'un homme un inadapté, et bientôt un raté. D'où l'âpre révolte du plébéien, qui ne se croit plus à la place que mérite l'excellence de son âme. Dans la plus triste aventure de sa vie, qui sait si cet homme, habitué à se modeler sur Rousseau, n'a pas vu quelque secrète analogie avec son maître? A raconter ainsi, sans étonnement, des hontes que jusqu'ici l'on enterrait au plus secret de soi-même, ou que l'on murmurait seulement à l'oreille d'un prêtre, Picqué laisse voir qu'il a trop lu les *Confessions*.

C'est un pré-romantique, tout spontané, nullement littéraire, du moins de façon consciente[1]. Il appartient à la génération des âmes sensibles et, comme tous les pré-romantiques de cette époque, quand le romantisme, sous la Restauration tentera de devenir une école, ce vieillard, non plus que ses contemporains Baour-Lormian ou Népomucène Lemercier, ne comprendra que ceci est sorti de cela.

* * *

Il était né en 1748, à Lourdes, petit village pyrénéen. Son père, médecin de campagne, mourut à quarante ans des fatigues de sa rude profession. Sa mère, une paysanne âpre et dure. Comme d'autres pré-romantiques, Picqué, victime de la même mésentente familiale, connut l'isolement précoce, douloureux. A neuf ans, on le met au collège chez les Doctrinaires de Tarbes. L'oncle Gertou, trésorier du chapitre, chez qui il était pensionnaire, surveilla son apprentissage

il nous montre ce provincial assez emprunté « se haussant vite au niveau des persifleurs parisiens », ou bien encore ce député silencieux « renfermé dans la tour d'airain de ses souvenirs » et jugeant « avec une hauteur dédaigneuse ces petits politiciens » (les ministres de Louis-Philippe). Le lecteur, textes en main, appréciera cette psychologie.

Non, le tableau de la Convention n'est pas le « morceau capital » de *l'Hermite*. L'historien de la vie politique n'apprendra rien de Picqué, mais beaucoup l'historien de la sensibilité et de la vie française.

1. Le rousseauisme trouve en Picqué tant de prédisposition à lui faire accueil, qu'à peine peut-on dire que ce soit de la littérature.

grammatical, en même temps que celui de deux cousins coureurs et menteurs. C'était, au dire de son élève, un pédant libertin, « grand, vêtu de noir ». La tante, vieille coquette, un peu sotte, aimant trop le vin muscat, recevait dans sa chambre à coucher les fréquentes visites de son confesseur, le P. Pathaumon. Au prix de quelques friandises, les enfants faisaient le guet, et au cri d'Harpagon, répété avec de grands éclats de rire, prévenaient le « pénitencier » du retour du mari.

Étranges collèges d'autrefois! Les élèves se défendaient à coups de couteau contre le fouet du correcteur, surprenaient les chanoines poudrés et musqués au sortir de la maison des grisettes, les chansonnaient pour le divertissement de la petite ville. Picqué, septuagénaire, se rappelait avec délices la maudite cloche qui sonnait le réveil matinal et riait encore d'avoir attaché au banc la houppelande noire du régent de quatrième. Un demi-siècle à peine, et le tambour remplacera la cloche en des lycées devenus, pour jamais, des casernes.

L'abbé Lapeyre, homme simple, le prépara à la communion. « Le commencement du *Pater* me sembla beau, écrit Picqué en 1823, se faisant plus vicaire savoyard qu'il ne fut. Je ne compris rien au *Credo*, rien aux mystères redoutables.... Dieu et mon prochain étaient déjà le sommaire de ma croyance ».

S'il apprenait peu, c'était avec goût, tout ce qui lui plaisait. Il se passionna pour la botanique et la géologie. Promeneur infatigable, il passait des heures délicieuses sur les rives de l'Adour et de l'Echez, et le soir, rentrait bien las, « chargé d'un gros paquet de plantes, les poches pleines de cailloux ». Il quitta le collège ne sachant rien, mais la curiosité éveillée.

« Je n'ai rien appris, nous dit-il, mon cœur m'a conduit, ce que je sais, je l'ai senti. » Autodidacte à la manière de Jean-Jacques, et primaire toute sa vie, une bibliothèque de famille lui fournira les lectures les plus disparates, les vieux écrivains à côté des livres à la mode : Montaigne et Rabelais, Cervantès et Lesage, La Fontaine, le Télémaque, les romans de l'abbé Prévost et ceux de Mme Riccoboni, les œuvres de Sterne. Saint-Preux lui révéla son cœur. Paresseux et rêveur, sa jeune tête s'exaltait dans la région des chimères. Ses journées « s'écoulaient sans divertissement, sans travail et sans ennui ». Moins préservé qu'il ne le croit contre les effets d' « une imagination tendre, mélancolique et voluptueuse », « facilement entraîné au paroxysme de la joie et de la douleur », il se surprenait « avec un enthousiasme attendrissant, involontaire », livré avant que d'être déniaisé, à « une agitation vague, sans objet déterminé ».

Ainsi se formaient les traits ineffaçables de son caractère : paresse, sauvagerie, gaucherie, et, pour sa vie de célibataire inappréciable ressource, le goût et l'art de vivre seul, qui lui valut bientôt des Lourdois la réputation d'homme singulier, d'original :

L'apprentissage de la solitude et les habitudes d'une existence à part m'ont donné des jouissances délicieuses : peu de personnes les connaissent. Elles m'ont été utiles, mais ne pouvant s'arranger avec la vie uniforme du collège, et, dans la suite, incompatibles avec la gêne ou si l'on veut avec les agréments de l'orgueil, de l'ambition et de l'ennui de la société (quel style !), je m'y suis trouvé, (dans la société), entièrement étranger, et dès lors, si l'on veut, ridicule, singulier. J'en conviens, s'il me manque les mœurs, les modes, les usages, le beau langage usités, qui ne s'apprennent que pour éviter avec soin certaines locutions, supprimer quelquefois une partie des mots, retenir l'inflexion de voix avec laquelle ils doivent être prononcés, suivre enfin le formulaire de toutes les politesses voulues par le goût et les servitudes de la société, science qui établit une énorme distance entre ceux qui la possèdent et ceux qui l'ignorent, je suis un barbare.

Qu'il est fils de Rousseau, je veux dire comme il aime parler de lui sans se connaître, se duper de sophistiques raisons, s'illusionner sur son vrai caractère, masquer son orgueil par de la timidité [1], sa paresse l'appeler indépendance, et ne pas voir que toutes ses indécisions, le manque absolu de volonté et de discipline amènent les déboires d'une vie manquée, les révoltes de l'âge mûr, les sombres mécontentements du vieillard.

*
* *

Venu à Toulouse pour apprendre le métier d'avocat, il aime mieux continuer ses études de botanique. Bon prétexte à se promener et à ne rien faire.

Rien ne me paraissait aussi ridicule, déclare notre jeune homme toujours prompt à s'excuser, que cette *savanture* inutile et présomptueuse qu'on prend pour la science même, échange de mensonges et d'agitations en sens contraire, de tourments et de contraintes pour passer le temps et pour savoir vivre à la manière de la société, qui... met à contribution ceux qui peuvent l'amuser.

Ces réflexions sages et folles, comme on voudra les appeler, me tenaient lieu de société et d'argent ; j'ai depuis déploré la perte de cinq à six années les plus propres à cultiver l'esprit... J'allais ainsi devant moi sans projets, sans soucis, jouissant de deux grands biens, l'indépendance et la paix. Jamais je ne me suis trouvé plus près du bonheur que dans cette impuissance de penser à l'avenir, sachant m'amuser d'un arbuste, d'un insecte, jouissant d'un beau jour de printemps. Ce secret contentement, je ne dois pas l'oublier, écartait toute ambition de gloire, de réputation et de fortune. Les erreurs ont prolongé ma jeunesse.

Je ne faisais aucun progrès dans les maximes et les usages du monde, sauvage au sein d'une grande population amoureuse.... Les trois filles de l'imprimeur Moquemaurel (?) chez qui je logeais, perdaient leurs continuelles agaceries ; elles échouaient devant ma timidité. Bonne Annou !

1. « Cette timidité a fait que je ne me suis pas assez estimé moi-même. »

Vous me fîtes part, mais plus tard, des leçons que vous receviez de l'abbé Barrère. C'est le premier moment d'où je puis dater ma liberté et, chose étrange, je n'en fis pas mauvais usage. Cette position nourrissait une teinte prématurée de mélancolie ; elle vint se mêler à mon caractère pour ne plus me quitter et s'associer à des passions ardentes.

Il ne nous laisse rien ignorer. Nous verrons bientôt quelques effets de cette timidité amoureuse, nouveau trait de ressemblance avec son maître, et comment incapable de jouer les Valmont, il sera mieux fait pour quelque autre rôle.

Tout anticlérical qu'il se donne dès sa jeunesse, et tant qu'il méprise « ces nuées d'abbés dont la vanité et l'argent faisaient toute la vocation », et qui encombraient les cafés de la Place Royale, le jeune étudiant n'était pas sans de très vagues velléités religieuses. « Livré, écrit-il en son langage plus maladroit encore que grossier, à ses habitudes solitaires, paresseuses, aux tourments des désirs, des idées perdues et érotiques, il cherchait la solitude dans le silence des cloîtres. »

La mort de son père, qu'il aimait, le bouleversa. Dans son désespoir, il se dirige vers une église et tombe sans connaissance à la porte de la Chartreuse. On le recueille. « Je me trouve dans les bras de Dom Salle, chartreux, mon parent. J'allais le voir quelquefois dans sa cellule, dans mes jours de silence et de solitude ; la douleur pleure et conte ses maux, elle rend dévot. J'éprouve la puissance des idées religieuses et du lieu solitaire où je me trouve, au milieu d'hommes muets, tout entiers, à la prière pour se consacrer au service du ciel. Ces lieux devaient me retenir, y fixer ma vie, je le pensais.... Se serait-elle accordée avec une âme aimante, qui n'avait rien à se faire pardonner, rien à expier? L'erreur ne dura pas longtemps. »

Toujours aussi clairvoyant sur lui-même, Picqué soupçonne-t-il la qualité de sa vocation? Sans même tenir compte de l'orgueil que traduisent ces dernières paroles, nous avons déjà reçu des confidences qui nous la font trouver singulière. Mais il est bon de noter en passant qu'il n'est pas, de pure essence, irréligieux et qu'il a subi le charme d'une très vague et rousseauiste dévotion. Et puis, il a été élevé par des prêtres. Leur influence reste encore plus vivace que l'ancien conventionnel ne voudrait le reconnaître. Dans une heure de détresse il se tourne vers Dieu.

*
* *

Sans doute l'obligation de succéder à son père et sa perpétuelle inconstance le font brusquement changer de voie. De 1765 à 1768 il étudie la médecine à Montpellier, ville cosmopolite, peuplée d'étrangers qui viennent y chercher leur guérison. Entre temps, il trouve le loisir de visiter la Provence et l'Italie, et, ses études terminées, il revient

à Lourdes. Médecin à la mode du temps et qu'à Toulouse déjà la puanteur de la dissection effrayait, il apporte à ses malades les « secours d'une âme tendre », rassure les timides, essuie les larmes. Sceptique en matière de remèdes, il n'emploie le plus souvent que le miel, l'ail « thériaque du pauvre », le vin, et pour les fatigués, prescrit le repos. Revenant avec ses contemporains aux plaisirs simples, il aime vivre familièrement avec les « bons et francs montagnards », dont il partage le lait de chèvre et la pâte de maïs, les fraises sauvages. Sur les montagnes où fleurissent la digitale des déserts dorés, le rhododendron violacé, la gentiane bleue, que d'heures rythmées par « la voix rauque des torrents, le frémissement de l'orage dans la cime des pins », que de courses paisibles par les nuits ou au petit matin, quand s'élève « ce vent frais, qui suit le lever du soleil », et que la chaleur réveille les parfums des fleurs.

Années les plus heureuses de sa pauvre vie, assurément, et dont le souvenir réchauffe encore le cœur du vieillard, mais tourmentées de nombreuses aventures et d'une grande passion. Surpris il se réfugie à Vignorques, et là, sans aucun confident, parcourt en vrai sauvage les lieux les plus écartés de la montagne. Après six mois d'une lutte morale qui n'a fait que développer l'obsession de son amour, dans un accès de souffrance intolérable, il a connu, un soir d'automne, les émotions les plus désordonnées :

> Nous étions à la fin des beaux jours. Les bergers avaient ramené les troupeaux dans la vallée. Privé de l'asile que j'aurais trouvé parmi eux, je m'enfonce dans un massif de coudriers pour y passer la nuit. Les cris lugubres du butor, du milan, et le croassement des corneilles me tiennent éveillé. Il était temps de regagner la maison et d'échapper à cette débauche de sentiments mystérieux, inexplicables. Je suivais le grand chemin qui me ramenait à Vignorques.

Et, tout à coup, dans un groupe de pèlerins, il retrouve, pour quelques instants, Johanna, qu'il n'avait pas revue depuis son « malheur ».

Dans sa vie solitaire, un confident était nécessaire. Le jeune Doléac revenait aux Pyrénées, ne rêvant que Paris. Enfin, il trouvait un ami. Mais, bientôt, nouvel orage. Une aventure de galanterie, pour nous obscure, et où éclate le coup de pistolet d'un jaloux, oblige Doléac à fuir en Espagne et conduit Picqué à Toulouse, sous l'inculpation de complicité de meurtre. Suspect comme « encyclopédiste », il fut pourtant mis hors de cause, et, compensation imprévue, élu membre de l'Académie des sciences de Toulouse.

Mais on devine qu'après le drame, le séjour de Lourdes devenait difficile. Taxé d'originalité, entouré d'ennemis nombreux et perfides, « avec le cœur le plus aimant », ne trouvant auprès de sa mère, avare, autoritaire et sèche, aucun réconfort, il part vers ce Paris que lui avait révélé Doléac, indécis jusqu'au dernier moment, attendant

qu'on le retienne. Il part, accablé, en son désarroi, de la malice et de l'indifférence des hommes, la bourse légèrement garnie, sans projets, sans recommandations, se livrant à sa destinée.

*
* *

Notre Pyrénéen à Paris, c'était Chactas à la cour de Louis XIV. Il fut d'abord étourdi des cris de la rue, du bruit des voitures. Son compatriote, le capitaine Larmant, l'entraîna dans le monde : « Etranger à cette débauche d'esprit, dans une insouciance stupide, je figurais un sauvage au milieu des belles et des beaux esprits. » Il se venge comme il peut de ce monde, où il est si gauche, par des réflexions sur l'uniformité des caractères dans la société. Une chanson imprudente l'aurait fait embastiller s'il n'avait été un trop mince personnage. Pour se débarrasser de lui, on l'envoie diriger l'hôpital militaire de Barèges.

Toujours à ses irrésolutions, il fut vite las « des bavards estropiés, des goutteux, des joueurs de dupes, des grandes catins vaporeuses, réunies à Barèges de tous les points de l'Europe ». Il ne leur échappait que dans la société d'une jeune Bordelaise, prenant pour refuge les lieux les plus effrayants du haut Barèges, les glaces et les sapins. Une courte fugue en Espagne avec Doléac et Larmant, et il revenait à Barèges pour y recevoir le duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, la duchesse, sa femme, et leur secrétaire l'abbé Ferri, élégant italien.

De passage à Paris, pour y donner sa démission de « gadouard », il attendait la diligence qui allait le ramener aux Pyrénées, quand un envoyé du lieutenant de police Lenoir le convoqua chez le duc de Duras, grand-père de la duchesse de Valentinois. C'était un vieux libertin. « Vos conseils, lui dit-il, sont nécessaires à ma petite-fille. » Introduit dans une chambre voisine, il voit tomber à ses pieds — c'est lui qui le raconte, — une femme dans tout l'éclat de ses vingt-deux ans : « une bouche agréable, des yeux bleus roulant sous de longues paupières, de jolies petites mains ». « Si je ne suis pas le chaste Joseph, nous a-t-il dit ailleurs, je n'ai rien en dissimulation, en séduction, des émules de Lovelace et de ses pareils, hommes à bonnes fortunes, roués ». Il tremblait d'être embastillé. Cédant à je ne sais quelle curiosité aventurière et à la tentation d'évoluer sur un plus grand théâtre, il se résigne, et, généreux jusqu'au bout, il exige la mise en liberté de l'abbé Ferri, que la volage duchesse avait fait emprisonner.

Le duc de Valentinois, « beau jeune homme froid, avare, paresseux et dissimulé », était « trop vain pour être jaloux ».

Avec une espèce de solennité — je laisse parler Picqué — il me conduisit chez sa femme. Elle était encore au lit dans un élégant négligé. Après quel-

ques plaisanteries sur ma sauvagerie, on a fixé de ce jour les égards et la considération dont je dois jouir ; mais, écartant la familiarité, je ne suis ni l'ami ni l'esclave du prince, sans être exempt de quelques mouvements d'égalité, compensation nécessaire pour supporter ma nouvelle existence. Je n'eus jamais à me plaindre de la morgue habituelle de ces importants personnages.

Encore une fois, auprès des grands, il se souvient qu'il a lu Rousseau. Mais nous sommes loin des Charmettes.

Le duc part pour son régiment, un médecin complaisant envoie la duchesse aux eaux du Mont-Dore. Imaginons, dans ce village lointain, l'arrivée d'une grande dame en litière, au milieu de montagnards misérables et à demi sauvages qui, pour la fêter, dansent la bourrée, à la lueur d'une lampe, dans un buron.

Puis, c'est l'installation dans une maison de campagne, aux portes de Clermont, la liaison ostensible « sans obstacle et sans mystère ». « J'ignore encore, avoue l'ingénu, comment j'ai pu supporter les regards curieux et malins des courtisans (ils enviaient mon sort) et les observations des nombreux valets. » Vaine, puérile, instable, elle le promena de Clermont à Issoire, à Lyon, à Genève, à Sallanche et à Chamonix, à Coppet et à Ferney. Même pour lui faire plaisir, elle voulut visiter les Pyrénées, où Picqué fut accueilli par sa mère avec une profusion qu'il n'attendait pas. Il supporta tout, même le retour à Paris, les caprices, la mauvaise humeur de la princesse, le tête-à-tête des longues soirées d'hiver. Parfois il eût voulu fuir le tourment d'une vie dont il ne pouvait se dissimuler la honte. Mais il songeait aussitôt au danger de quitter une femme irritée. Dans l'embarras de s'affranchir, il attendait sa délivrance d'elle-même. Il l'attendit cinq ans et, quand il reçut son congé, il fut vexé.

* * *

Rendu à la liberté, notre homme, qui n'avait souffert qu'avec impatience les lazzi des aristocrates, se consolait par des sophismes à la Jean-Jacques. L'agrément habituel d'une voiture lui rendait plus sensible le plaisir d'aller à pied. Aux « niaiseries journalières de l'opulence », à la bonne chère, il préférait le lait d'une chèvre et des fruits.

Revenu dans son pays de Bigorre, il écrivait un *Voyage aux Pyrénées françaises*[1], qu'il publia en 1789, à peu près vers le même temps que les *Observations* de Ramond. Si nous n'étions obligés de courir, nous aurions plaisir à étudier les relations de Picqué avec le grand poète des montagnes. Picqué, qui se vante de lui avoir sauvé la vie

1. Paris, Le Jay fils, 1789, in-8°, 2e édit., Paris, Mongie, 1828 ; 4e éd., Paris, Delion-Deville, 1832.

sous la Terreur, l'accuse de plagiat ; accusation gratuite, croyons-nous, et qu'on pourrait aisément retourner. Que l'on compare seulement dans les deux voyages la page sur la chapelle de Héas, et l'accent religieux de Ramond à l'anticléricalisme de Picqué. Un an plus tard, dans les *Veillées béarnaises*[1], c'est Picqué au contraire, qui, parlant des bergers pyrénéens, nous semble se souvenir un peu trop d'avoir lu Ramond.

Le *Voyage aux Pyrénées* eut du succès. Pour se rendre intéressant, l'auteur dans la Préface se donnait presque pour un vieillard : « Arrivé au terme d'une longue et pénible carrière, satisfait d'avoir rempli ma tâche, mes pensées se tournèrent vers les Pyrénées[2]. » Après ce romantique début (il a quarante ans à peine), Picqué nous fait un tableau idyllique de la vie en Bigorre : c'est l'état de félicité pastorale, la simplicité des mœurs, l'honnêteté et la mutuelle bienveillance que rêva Rousseau aux lointaines origines de l'humanité. Et puis, tous les espoirs de janvier 1789 : la misère va cesser, la liberté transformer les âmes.

Bagnères-de-Bigorre, alors station à la mode, offre à Picqué une occasion facile, qu'il n'aura garde de laisser passer, d'opposer à la simplicité pyrénéenne la corruption des villes et des civilisés :

> Dix mille étrangers de tout état, de tout pays, précipitant leurs pas, courent d'une fontaine à l'autre.... Celle de Salut réunit... la bonne compagnie. La route depuis la ville présente le coup d'œil le plus piquant. Le désordre de la simple parure du matin, la liberté de la campagne, la familiarité dont on jouit aux eaux font naître promptement ces liaisons que le hasard et le rapprochement entretiennent, que le sentiment perpétue rarement. C'est un mouvement, une agitation, une rapidité d'équipages et de porteurs de chaises, une scène mouvante dont les acteurs varient sans cesse. Ajoutez à ces agréments celui de trouver plus de médecins qu'il n'existe de malades, vous aurez une idée de féerie, d'aventure, de roman[3].

En cette fin du XVIII^e^ siècle, Bétharram était le pèlerinage en vogue, comme Bagnères la ville d'eau à la mode. Ici l'anticléricalisme de Picqué reprend ses droits. Lourdement, il raille le mélange de mercantilisme, de plaisir et de dévotion, les boutiques abondamment fournies d'objets de piété, le sermon que débite à la tombée de nuit, au bord du Gave, d'une voix de stentor, l'orateur le plus dru de la contrée, et puis, il nous montre les fidèles, faute de logement, dispersés dans les bois ou dans les cabarets, la danse au son des joyeux galoubets[4].

Enhardi par ce premier succès littéraire, Picqué publiait l'année

1. I. 52-53.
2. *Voyage aux Pyrénées*, 1.
3. *Ibid.*, 217, 218, 219. Passage supprimé dans la 2^e^, la 3^e^ et la 4^e^ éd.
4. *Ibid.*, 59, 60, 61. Même note anticléricale, mêmes détails sur le pèlerinage à Bétharram et la saison à Bagnères avant la Révolution, dans Lavallée, *Voyage dans les départements de la France*, tome IX, X et XI, XXV, XXVI et XXVII.

suivante un tout petit roman, les *Veillées Béarnaises*[1]. Montigène, c'est l'auteur et c'est aussi M. de Wolmar exposant à Saint-Preux sa manière de vivre et sa philosophie, ou bien encore c'est la raisonneuse Julie ; c'est enfin, pour tout dire, le gentilhomme philanthrope à la fin du XVIII[e] siècle, tel que nous l'avons trouvé déjà dans tant d'autres romans, partageant son temps entre les causeries avec les paysans les plus sensés du canton et l'étude, assistant à tous les travaux de la campagne qu'il veut connaître à fond. Le pays de Bagnères est une Salente selon Rousseau, où les hommes élevés à l'école de la nature et tout spontanés ignorent la dissimulation et vivent en mutuelle confiance.

On le voit, Picqué n'est qu'un pâle reflet de Jean-Jacques. Mais, dans les meilleurs endroits, il le pastiche assez bien :

Le lendemain en embrassant Valcarlos, je lui parlai de ses besoins. Il étendit les mains vers ses habitations, les champs, les jardins qui les entouraient.

Ce que vous voyez, me dit-il, nous suffit. Qui a besoin de peu a toujours assez ; nous laissons le superflu aux avares ; ce qu'on nous offrirait au delà du nécessaire serait inutile. Bornés à des besoins simples, contents du sort, nous vivons de laitage, et de très peu de pain de seigle et de maïs. La combinaison de l'orgueil, l'entassement de dix fortunes dans une même maison, ces vains fantômes du bonheur ne nous touchent point ; ils exciteraient peut être la cupidité de nos enfants. Comme tout le bien est en commun, on évite, avec le plus grand soin, jusqu'à la moindre apparence de profit personnel. L'argent n'est pour nous qu'un moyen d'avoir les choses nécessaires aux besoins du ménage ; chacun se trouve abondamment pourvu par la culture assidue de la terre, et les soins des troupeaux nombreux que vous voyez recouvrir nos montagnes plus accessibles, plus forestières que celles de Béarn ou de Bigorre.

Ne croirait-on pas lire une lettre de la *Nouvelle Héloïse*? Fils de Jean-Jacques encore par son goût de la chimère :

Mon imagination répandait un charme touchant sur tout ce qui m'environnait et peuplait bientôt cette vallée de tous les êtres selon mon cœur. Chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter, et remplissant leurs jours heureux de toutes les scènes dont mon cœur se faisait la peinture, je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vains plaisirs dont je jouissais[3].

1. *Voyage aux Pyrénées*, Paris, Guillot, 1790, 2 vol. in-12. Par J. P. P.. Non mentionné dans Barbier.

2. *Veillées béarnaises*, I, 117, 118, 119. Voir aussi I, 27, 28, une tirade très rousseauiste de ton, où éclate l'orgueil du pauvre, et I, 83, 84, sur la joie des êtres confiants et simples.

3. *Ibid.*, II, 64.

*
* *

Tandis qu'il écrivait, la Révolution était venue, et la littérature ne pouvait plus lui suffire. « L'état le plus accablant pour l'âme, déclare Montigène, est celui d'un parfait repos. » Il était en proie à cette « langueur de l'âme, à cette inquiétude vague, à ce besoin d'action qui succèdent aux passions, aux goûts vifs qui se sont éteints [1] ». Son ami et compatriote Athanase Torné, de Tarbes, prieur de Saint-Paul, plus tard évêque constitutionnel de Bourges, abbé philosophe, avait été député à la Constituante [2]. Un tel exemple devait le séduire. L'influence qu'il avait sans doute prise dans le pays comme médecin, son séjour à Paris, sa réputation d'homme de lettres : autant de raisons qui le firent agréer par les électeurs des Hautes-Pyrénées pour un siège à la Convention.

Il y joua le rôle le plus effacé. « Il m'a toujours manqué l'ambition et l'hypocrisie. Le désir de conserver ma tête m'a retenu. Sa chute, à quoi aurait-elle servi? » Nous savions bien qu'il n'était pas un brave [3]. Il lui suffit de partager, de façon toute platonique, les enthousiasmes du temps, d'admirer les volontaires de 92, qui partaient aux frontières défendre la liberté. Républicain modéré parmi des fanatiques, en relation avec Brissot, et Robespierre, qu'il avait connu dès 1789, il obtint quelques mesures de modération, la suppression d'une commission populaire instituée à Tarbes, et qui, sous couleur de salut public, voulait exercer des vengeances personnelles. Il sauva, s'il faut l'en croire, plusieurs aristocrates. Il se sauva lui-même.

Il avait voté la mort de Louis XVI avec sursis jusqu'à la fin des hostilités. Ses souvenirs si peu intéressants pour l'histoire de la Révolution, traduisent pourtant deux impressions fort justes. L'une, c'est la méfiance qui régnait entre députés, et qui, jointe à la veulerie d'hommes semblables à Picqué, âmes sensibles promptes à s'attendrir mais incapables de réagir, fit la force des dictateurs. L'autre confirme une remarque des *Considérations* de Mme de Staël [4] : à côté des pires

1. *Veillées Béarnaises*, I, 10.

2. Selon la *Biographie moderne ou Dictionnaire historique de tous les hommes morts ou vivants*, Leipzig, 1806. Il n'aurait alors pas fait partie de la Constituante, il aurait été nommé, en septembre 1791, député du Cher à l'Assemblée Législative.

3. « J'aurais probablement été un pauvre soldat. » L.-G. Pélissier écrit, sans ironie : « Moralement, Picqué fut un volontaire de 1792. »

4. *Considérations*, édit. des *Œuvres complètes*, 1820 XIII, 123-124. « Le peuple et même les bourgeois n'étaient point atteints par les malheurs des classes élevées, les habitants de Paris se promenaient dans les rues de Paris, comme les Turcs pendant la peste, avec cette seule différence que les hommes obscurs pouvaient assez facilement se préserver du danger. En présence des supplices, les spectacles étaient remplis comme à l'ordinaire..., enfin toute la fadeur et la frivolité de la rue subistaient à côté de ses plus sombres fureurs. »

horreurs, la vie continuait. « Le supplice de Louis XVI et celui de Marie-Antoinette firent peu de sensation.... Les Parisiens se livrèrent comme d'habitude à leurs occupations.... Toutes les salles de spectacles furent remplies. »

Picqué n'aborda pas la tribune, parce que, trop souvent — c'est lui qui nous le dit — on en descendait pour monter à l'échafaud, et parce qu'il n'était pas orateur. « Ni Malebranche, ni le grand Corneille ni Rousseau, ni Bonaparte lui-même ne l'ont été », déclare ce modeste.

Il fut encore membre du Conseil des Cinq Cents.

Il touchait à la cinquantaine. Il avait essayé toutes les voies pour les abandonner successivement, toujours indécis et instable. L'heure vient pour le bohême de fixer sa vie et de rabattre de ses ambitions. Comme tant de conventionnels sans talent, se faisant rond-de-cuir sous le nouveau régime, il accepta une place au contentieux de la loterie, modeste en vérité, mais qui ne gênait pas ses goûts de paresseux et de flâneur. Et, pour achever d'assurer le repos de ses vieux jours, s'affranchir de tout besoin, il épousait en vendémiaire an VIII, sans amour, une jeune fille du bourg de Horgues, près Bagnères. Elle mourut à vingt-trois ans, phtisique, sa fortune dilapidée par le curé Deffis.

Il se sentait étranger en son pays. Désillusionné de la chimère rousseauiste par l'expérience, il voyait maintenant ses compatriotes dépouillés du voile de l'âge d'or. Mais incapable de renoncer tout à fait à l'ancien prestige, le changement qui n'était qu'en lui, il l'attribuait au progrès du luxe, à l'influence corruptrice des villes.

Paris lui offrait plus de solitude, plus de tranquillité. Il prit une agréable maison à Passy. Ce solitaire, ce taciturne, maintenant qu'il vieillissait et qu'il avait fait pendant deux ou trois ans à peine l'expérience du mariage, il ressentait « l'inquiétude vague et importune du célibataire ». Sauvage toujours, insociable, continuant d'avoir peu d'amis, dans l'angoisse des soirées solitaires, il se mêle à la foule, par les rues, et, si peu admirateur qu'il fût de Napoléon, la gloire faisait battre son cœur [1].

Ame sensible encore, « les objets même inanimés, la température, jusqu'à l'air qu'il respirait », tout pouvait troubler son repos.

La Restauration vint, qui lui enleva sa place, le rendit suspect comme régicide, obligea ce vieux de s'exiler à soixante ans passés. Quel désarroi ! Il lui fallait rompre avec tous les souvenirs de sa vie, dans un pays où tout est nouveau pour lui, personnes, maisons, usages, tout étrange. Il s'était retiré à Bruxelles. L'ours des Pyrénées, las de la solitude, avec cet incurable besoin de confiance, de bienveil-

1. Picqué nous aide à comprendre pourquoi et comment, les promesses qui accompagnèrent le retour de l'île d'Elbe aidant, libéralisme et bonapartisme finiront par faire alliance sous la Restauration.

lance réciproque, eut à revoir des Français le même plaisir que « s'il s'était trouvé égaré dans les sables brûlants de la Libye ou dans les glaces du Spitzberg ». Mais, vite déçu, il ne trouva qu'égoïsme chez les riches, méfiance chez les pauvres, les uns conservant leurs prétentions ridicules, les autres traînant le long des boulevards humides et tristes leurs querelles interminables sur le passé.

Au bout de quinze mois il put rentrer en France. Il y reprit sa vie, chaque jour plus étranger à son temps. Irrité de la politique nouvelle, cela va sans dire. Mais ce pré-romantique ne pouvait non plus que les autres pré-romantiques de sa génération, accepter ni le romantisme catholique de Chateaubriand, ni les Vampires de Nodier, ni le romantisme fantastique issu de Radcliffe, ni même le genre troubadour. Il restait fidèle aux admirations de sa jeunesse : à l'abbé Prévost, à Rousseau, à Mme Riccoboni [1].

1. « Peintres inimitables des mœurs, Miguel Cervantes, Le Sage, Richardson, l'abbé Prévost, belle La Fayette, tendre Staël, Riccoboni, génies heureux qui vous êtes emparés des intrigues amoureuses, luxe du cœur, les seules que les femmes entendent le mieux, vous ne serez pas confondus avec la tourbe d'auteurs en cotillon, qui cherchent à travers les folies les plus bizarres ce que dans leur langage les romanciers appellent l'effet.... Eh ! comment ne le produiraient-ils pas avec le secours des lampes funèbres, des prisons, des cercueils, des scélérats, armés de poignards, des héros la plupart sans père, adorables, parfaits, se rencontrant dans des cimetières, des caves, dans les ruines des châteaux? Archives du mensonge, de l'invraisemblance et de la superstition, ces drames si tristes, lugubres, effrayants, rendent, sans les attendrir, les esprits inquiets. Cette manière d'entasser crimes sur crimes cessera-t-elle? Déjà une grande révolution s'est opérée, la satiété a suivi la malheureuse influence des romans lugubres ou à l'eau de rose, des troubadours, des ménestrels nouveaux, en vieux langage, extravagances chevaleresques.... Dans ce tableau de tous les vices et de tous les ridicules, des femmes trompées, des enfants mis au jour et abandonnés sans qu'on puisse savoir quels sont les amants, la mère et le père, après des deuils amenés Dieu sait comment, on reviendra à des productions raisonnables d'après nos mœurs...; les tribulations des maris, l'infidélité conjugale ne sont aujourd'hui ni ridicule ni déshonneur....

Cette révolution brusque et grossière a trompé l'espoir de ceux qui attendaient une amélioration de la littérature française et ressemble à l'invasion des barbares du Nord sur les nations civilisées. De jeunes poètes d'une médiocre réputation vouent au mépris ce qui avait fait l'admiration des siècles. Au nom du romantisme, ils détruisent les autels de Sophocle, Corneille, Rousseau, Boileau, Voltaire, remplacés par le style et les noms de Ronsard, de Pradon.... On a vu les chefs de cette conspiration heureusement passagère, Hugo, Dumas, Dumesnil, Scribe, occupant le public de productions insensées, de romans : *Notre-Dame de Paris*,... *Rouge et Noir*, *Smarra*, les *Intimes*, *Peau de chagrin*, *Bouillon à domicile*(?). On ne vit que de crimes, d'empoisonnements, de viols, d'assassinats. Encore ne suffisent-ils ! »

Le vieillard est irrité contre son temps, et brouille tout, les noms et les œuvres. Qu'on ne soit pas trop surpris de trouver dans cette liste le nom d'Alexis Dumesnil, qui abominait le romantisme, et que Jouy, vers la même époque, rangeait parmi les derniers défenseurs du classicime. Le temps n'avait pas encore mis un peu d'ordre et de clarté.

Ailleurs, Picqué s'en prend à Chateaubriand lui-même, ou à « Sainte-Genlis », qui, « après avoir passé sa jeunesse dans les désordres de la cour d'Orléans » devenue prude, attaque aujourd'hui Rousseau, Voltaire, Fénelon, ce « jacobin révolutionnaire ».

Il fit en 1819 un voyage aux Pyrénées. Il dit un éternel adieu à sa vieille mère, qui le revoyait sans tendresse. On dut ménager à l'ancien conventionnel, devenu un objet de réprobation, un accueil glacé. Je serais porté à croire que la haine des prêtres et des nobles, quand il va, dans quatre ans, rédiger ses mémoires, exprimera moins un sentiment contemporain des événements qu'il raconte qu'une sourde rancune contre la France de la Restauration. Ne résistant pas à des témoignages peu dissimulés de méfiance, il allait quitter, peut-être pour toujours, « l'asile de sa vieillesse », où il n'était pas aimé. quand une joie inespérée vint le surprendre. Il « remontait tristement la montagne qui domine les Eaux-Bonnes ». Une jeune fille était assise au pied d'un arbre, seule avec son chien; des yeux noirs, vifs et tendres, une tête espagnole, les cheveux retenus par un aiguille d'argent. Chaussée légèrement de sparterie, et son capulet à la main, elle allait rejoindre, sur le sommet de l'Estibe, un jeune berger, son fiancé. Quels souvenirs de jeunesse remontèrent à la mémoire du vieillard? Charmé par la grâce de la jeune ossaloise, il ajoute une page attendrie à son *Voyage* [1].

Il finissait à Passy, dans sa retraite casanière, toujours paresseux, lisant beaucoup, pauvre, ne désirant rien. Un régime lui avait conservé une assez bonne santé. « Il supportait ses maux et bénissait la Providence de l'avoir fait hermite ».

— Doléac, l'ami de jeunesse de Picqué, serait-il ce curé de Baudéan, qui dans l'assemblée du clergé réunie le 2 avril 1789, pour rédiger le cahier des doléances, demanda vigoureusement mais sans succès que fût amélioré le sort des petits curés et des vicaires? Défroqué plus tard, il se serait marié.

— Le *Fragment d'un Voyage aax glaciers de Chamonix*, par Béranger (dans le *Recueil amusant de voyages en vers et en prose*, seconde édition, Paris, Nyon, 1787, 9 vol. in-12); signale, p. 189 du tome VIII, le passage à Chamonix des duchesses de Bourbon et de Valentinois, dans l'été de 1785. « Attirées par la plus louable curiosité, elles parvinrent avec leur suite au sommet de ces montagnes, et firent connaître les grâces et la bienfaisance française aux pauvres habitants de ces déserts qui crurent voir dans ces jeunes Princesses, ces Fées et ces Sylphides, à la puissance desquelles tous les Montagnards suisses attribuent les décorations merveilleuses de leurs grottes ». Ce texte vérifie le récit de Picqué, sur les pérégrinations de la duchesse.

— Picqué était en relations amicales avec Sébastien Mercier, qui, du reste, cite Picqué dans *Charité*, 1805, p 52.

— Je trouve, à la bibliothèque de Grenoble, une brochure de Picqué, tout à fait inconnue : *Moyens de détruire la mendicité, ou Morale du pauvre*, Paris, Moussard, 1802. Picqué y développe cette idée de Rousseau, qu'il faut secourir l'indigence par le travail, non par l'aumône, et qu'il faut occuper les pauvres aux travaux des champs.

André Monglond.
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.

1. *Voyage aux Pyrénées*, 2e édit., 1828, 112-114.

LES IMITATIONS DU « CANDIDE » DE VOLTAIRE AU XVIII[e] SIÈCLE

Je ne retiendrai que les Contes ou Romans où l'imitation est avouée ou du moins évidente, et j'arrêterai mon enquête à la date de 1789. J'ai pu retrouver :

(Auteur inconnu). *Candide en Danemarc ou l'optimisme des honnêtes gens. Paulo graviora canamus.* Doct. Ralph. Genève, s. n., 1765, in-12[1]. (Bibliothèque de l'Arsenal, B. L., 13736.)

Harny de Guerville, *Candidamentor ou le voyageur grec, histoire traduite du grec, contenant des événemens singuliers et intéressans.* Athènes (Paris), Cailleau, 1766, in-12.

(Auteur inconnu). L'Autre Candide ou l'ami de la vérité, dans les *Soirées d'hiver ou recueil de moralités mises en action.* Liége, s. n., 1771. (Bibliothèque de l'Arsenal, B. L, 16932.)

E.-F. de Lantier, Le petit Candide. Conte moral à la portée des Enfants de tout âge, dans *Les travaux de Monsieur l'abbé Mouche.* Londres, s. n., 1784, in-12.

On peut ajouter à ces quatre ouvrages :

G. Mailhol, *Le philosophe nègre et les secrets des Grecs, ouvrage trop nécessaire, en deux parties.* Londres, s. n., 1764, in-12, (Mailhol veut évidemment que l'on se souvienne de *Candide.* Son nègre philosophe visite « les ruines du fameux château de Thun-der-ten-Tronckh », t. II, p. 42-43. L'ouvrage commence dans une Allemagne qui est la réplique ou même la copie de la Westphalie de *Candide.* On y est « nourri délicieusement sous le chaume et dans la fumée de pain noir, de lard jaune et de choux aigres ». La baronne de Windigreffin dont « un mouchoir blanc couvrait les gros appas qui surchargeaient sa large taille », reçoit ses hôtes dans le château de Tir-ton-hofkerz qui « s'élevait à la vue du milieu d'un marais éternel où la puanteur régnait depuis son origine », etc.).

J.-G. Dubois-Fontanelle, *Aventures philosophiques* à Tonquin, s. n., 1766, in-24. Réédité par nous dans la *Revue du XVIII[e] siècle,* Paris,

1. La lecture de l'ouvrage prouve qu'il est évidemment la suite d'un autre volume qui devait s'intituler : *Candide en...,* et que nous n'avons pas retrouvé.

Hachette, avril-juin et juillet-septembre 1914. (Dubois-Fontanelle prétend dans sa *Dédicace* que l'ouvrage était rédigé avant que *Candide* parût. Les *Annonces, affiches et avis divers* dites *Affiche de province* [1767, p. 55], se font l'écho de cette affirmation. Il aurait retardé la publication, modestement, pour ne pas risquer la comparaison. En réalité on peut affirmer que c'est bien « un réchauffé de *Candide* ».)

F.-R. Turpin, *Voyage à Ceilan ou les philosophes voyageurs. Ouvrage publié par Henriquès Pangrapho, maître ès arts de l'Université de Salamanque.* Amsterdam, Arkstée et Merkus. Paris, de Hansy, 1770, in-12. L'ouvrage a été réédité sous le titre de *Les philosophes aventuriers* par M. T..., Amsterdam-Paris. Belin, 1780, in-12. (Pangrapho rappelle Pangloss. Le héros Kerfandeck naît dans une Bretagne toute semblable à la Westphalie de *Candide*, court après une Emilie, qui ressemble à Cunégonde comme une sœur, en compagnie du philosophe Alpharabius et du sage Rapin qui sont les frères de Pangloss et Martin[1].)

Au total, huit ouvrages. Le chiffre a son intérêt. Il y a eu, entre 1761 et 1789, sept romans qui sont des imitations avouées ou évidentes de la *Nouvelle Héloïse*[2]. Candide a eu, de 1759 à 1784, quarante-trois éditions[3]. Il y en a, de la *Nouvelle Héloïse*, de 1761 à 1789[4], au moins cinquante-deux. Les chiffres se ressemblent. Ils témoigneraient, à eux seuls, que Voltaire et Rousseau sont les deux principales forces qui mènent le siècle à partir de 1750. Ils s'associent parfois dans leur influence ; ils se heurtent, le plus souvent ; mais ni Voltaire ne réussit à discréditer Rousseau, ni Rousseau ne fait oublier Voltaire.

Pourtant leur influence n'agit pas toujours de la même manière. Il y a peu de choses, hors les titres, qui rappellent exactement *Candide* dans *Candide en Danemarc* ou même dans *L'autre Candide* (comme il n'y a à peu près rien qui rappelle Rousseau dans *Henriette de Wolmar* ou dans *La dernière Héloïse*). Mais, alors même que Mailhol, Dubois-Fontanelle ou les autres qui imitent vraiment sont les disciples littéraires de Voltaire, ils ne sont jamais ses disciples philosophiques ou ils ne le sont que par rencontre, avec des réticences et des repentirs. Il s'agit bien, pour eux, de parler des choses humaines ou divines avec une ironie souriante ou amère. Mais leurs scepticismes se contredisent et leurs convictions s'opposent. *Les Aventures philosophiques* de Dubois-Fontanelle égratignent ou bafouent sinon Montesquieu, Vol-

1. *La Cacomonade, histoire politique et morale, traduite de l'allemand du docteur Pangloss,* etc., par Linguet, 1766, n'est qu'un divertissement mi-badin, mi-sérieux sur la syphilis. — *Candide ou l'élève du philosophe chrétien* par l'abbé de la Reynie de la Bruyère, 1787, n'a rien à voir avec Voltaire. Le nom de Candide symbolise seulement la vertu de l'élève.

2. Voir sur ces imitations notre article de la *Revue Universitaire* du 15 avril 1905.

3. Voir l'édition de *Candide* par M. A. Morize, Paris, Société des textes français modernes, 1913.

4. Voir sur ces éditions nos articles des *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* 1909 et 1913.

taire et Buffon (Dubois s'en défend), du moins les « singes » de ces grands hommes. Pourtant quelques années plus tard cet « anti-philosophe » allait être lui aussi un philosophe persécuté[1]. *Ericie ou la Vestale*, drame, reprenait le sujet de *La Religieuse* de Diderot et gémissait, sous l'apparence d'un drame païen, sur les vestales chrétiennes qu'on enferme dans les couvents. L'œuvre fut condamnée comme « libelle impie », les colporteurs furent envoyés aux galères, et Dubois-Fontanelle devint célèbre comme une victime du fanatisme. Mailhol ne choisit pas plus clairement ses convictions. Il est tout Voltaire, ou du moins il essaie de l'être, dans son allure et son badinage, quand il écrit *Le philosophe nègre*[2]. Il est tout Rousseau dans certaines pages de ses *Lettres aux Gascons* (Toulouse, Dupleix et Laporte, 1771). « Qui peut être assez infortuné pour n'avoir pas senti les plaisirs du cœur, tantôt dans la compassion, tantôt dans la bienfaisance, dans l'amitié, dans l'amour », en compagnie de cette « aimable moitié de la société » qu'il chante comme Saint-Preux : « Sexe enchanteur, idole du nôtre, charme des yeux et des cœurs, ô femmes, tendres consolatrices de l'homme, freins du courroux et de la cruauté, seuls remèdes à nos maux... ». Elles sont aidées d'ailleurs dans leur œuvre de consolation par la nature et les joies rustiques toutes semblables au « Si j'étais riche » de l'*Emile* : « Le choix de vos pères a placé votre maisonnette sur le penchant d'une colline ombragée, etc. » Rousseau et quelques autres disputent donc à Voltaire les âmes de ses disciples qui ne sont même le plus souvent que les disciples d'un style et les caudataires d'un succès.

Rousseau, au contraire, n'a peut-être pas une action plus étendue ni plus lointaine. Mais quand il conquiert des âmes il les conquiert souvent tout entières. Ni Brument, ni J.-L. Mollet, ni même Restif de la Bretonne, qui imitent son *Héloïse*, ne sont des disciples, pas plus que Mailhol ou Dubois-Fontanelle ne sont des disciples de Voltaire. Mais Léonard ou Loaisel de Tréogate ont vraiment écrit leurs *Lettres de deux amants* ou leur *Dolbreuse* comme une réplique de la *Julie*. Ils n'en ont pas seulement imité la fable ou les desseins. Ils ont vraiment « éprouvé » leur roman comme Jean-Jacques avait éprouvé le sien, avec les mêmes frénésies de passion et les mêmes ardeurs de vertu. Ils ont vécu toute une part de leur vie à travers Rousseau. La satire voltairienne au contraire peut convaincre l'intelligence. Elle ne conquiert pas le fond du cœur. On pouvait être voltairien. On n'était pas disciple de Voltaire.

D'ailleurs ces imitations de *Candide* ne sont, à l'occasion, qu'un artifice d'auteur. Il s'agit d'allécher le lecteur par un titre. Il s'agit

1. Nous avons précisé ces contradictions dans notre Introduction à la réédition des *Aventures*.
2. Ou dans *Les Bonnets ou Talemik et Zinera*. Londres, Paris, Quillau, 1765.

même de retourner contre Voltaire et ses doctrines les armes acérées dont on a senti la pointe. *Candide* sans doute n'est pas un livre désespéré. Quelque chose reste, quand on l'a lu, parmi les ruines de nos illusions : la croyance au travail et, peut-être, au progrès lentement conquis. Mais c'est un livre amer et cruel. Les imitateurs sont au contraire optimistes. Ils tiennent à leurs illusions. Ils n'ont pas l'âme sombre ni l'humeur violente. Quand ils croient imiter *Candide* ils n'imitent en réalité que les *Caractères* de La Bruyère, le *Gil Blas*, les *Lettres Persanes* ou tout au plus le *Memnon* ou le *Zadig* de Voltaire. Ils écrivent une satire de mœurs et non pas une satire sociale et philosophique. Ils n'ébranlent pas les fondements de l'édifice humain ; ils n'en discutent que les aménagements et les conforts. Candidamentor est trompé par les femmes, comme Zadig ; il est la victime naïve, puis clairvoyante des passions des hommes, comme Zadig. Mais il croit pourtant à la raison, à la justice, à l'humanité, au progrès. Et il les fait triompher, quand il est ministre d'un bon roi, comme Zadig. Candide en Danemarc n'a que des aventures banales et communes. Il constate qu'il y a des oncles artificieux et féroces qui méditent de dépouiller leurs nièces ; mais l'oncle se prend au piège de ses artifices. Candide doit se résigner, pour épouser Zénoïde, noble danoise, à se faire fabriquer une généalogie. C'est un ridicule ; ce n'est ni le mal de Paquette, ni la guerre des Bulgares, ni l'autodafé. La vertu de Zénoïde résiste malaisément aux pièges de la vie mondaine ; mais elle résiste pourtant, et Candide la reconquiert. Si « l'autre Candide » cherche longtemps et vainement celui qui entendra sans s'irriter la vérité, il le trouve pourtant ; comme il trouve une femme dont le front semble « être le siège de la candeur et de l'ingénuité et qui joint à une tendre sensibilité le charme de la vertu ». Il finit ses jours près d'un roi qui est aimé de ses peuples et qui estime Candide, son ministre et son ami. Le « petit Candide » cherche lui aussi la fortune et le bonheur dans la sincérité, et il ne rencontre que la misère et le mépris, aussi longtemps que le hasard lui fait hanter les dames mûres et galantes, les petits-maîtres ou les beaux esprits. Mais il trouve pourtant sa Rosalie et témoigne que si « la vertu et la vérité ne mènent pas à la fortune, du moins elles conduisent au bonheur » ; il suffit de le chercher auprès d'une femme tendre et « candide », comme Rosalie, loin des cités corrompues, dans la paix laborieuse d'une demeure rustique qu'ornent l'amour, l'amitié, la liberté, et des mirtes et des lauriers-roses.

Aucun de ces Candides n'est donc un sceptique. Et les expériences qu'ils font du monde sont plaisantes ou périlleuses ; elles ne sont pas cruelles. Car elles ne sont pas, malgré les apparences, « philosophiques » et tiennent même la philosophie pour suspecte ou mensongère. *Candide en Danemarc* n'est qu'une fable médiocre pour démontrer aux « honnêtes gens » qu'il convient d'être optimiste et que la religion est bonne, quand elle est bien comprise, et ses ministres dévoués. *Candidamentor*

nous invite à nous défier des femmes, des brigands, du jeu, des hypocrites, des courtisans, mais non point de l'amour, de la justice, de la franchise, de la religion et des gouvernements. *L'Autre Candide* découvre, en fin de compte, une humanité honnête, laborieuse, pieuse. *Le Philosophe nègre* disserte copieusement de toutes nos erreurs, mais il n'y comprend, à l'ordinaire, ni le trône, ni l'autel, ni les vérités premières et traditionnelles. Le « petit Candide » ne finit pas ses jours dans la dévotion, mais il invite son curé à sa table et songe, sans amertume, que Rosalie « au bord de sa carrière », et parce que « c'est le besoin des âmes tendres », inclinera à la dévotion. Les *Aventures philosophiques* sont faites pour nous guérir de la philosophie des climats — qui est de Montesquieu ; du fatalisme — qui est de La Mettrie, d'Helvétius ou de Voltaire ; de la croyance à la bonté de la nature — qui est de Rousseau. A l'occasion même, nos auteurs disent clairement ce qu'ils pensent ou de Voltaire ou de Rousseau. Quand l'autre Candide cherche l'homme à qui l'on pourra dire la vérité, il croit l'avoir découvert dans Elri-Vtao (entendons Voltaire), « génie sublime et fécond », et bienfaisant ; mais Elri-Vtao est vaniteux et Candide le constate sans respect. Rousseau surtout est raillé copieusement. Le sauvage heureux et bienfaisant est renvoyé, sans indulgence, aux chimères de la fable, dans *Candidamentor* et les *Aventures philosophiques*. *Candide en Danemarc* s'attarde à un long portrait de Rousseau qui loue le talent de l'homme et son caractère, mais se divertit de ses doctrines.

Pourtant ces gens qui se défient du « philosophisme », et qui ramènent Candide vers la tradition ou même vers la foi, ont subi, comme malgré eux, l'influence de la philosophie. Toutes sortes de choses se mêlent dans leurs œuvres, confuses ou contradictoires. Mais ils font cependant autre chose qu'osciller. Sans qu'ils s'en doutent clairement, ils avancent. Parce qu'ils ont lu *Zadig*, l'*Essai sur les mœurs* ou *Candide* ou l'*Héloïse*, ils ne peuvent plus penser, après 1760, ce qu'ils auraient pensé trente ans plus tôt. Ils admirent Voltaire ou Rousseau, même quand ils s'en défient, et sur quelques points ils se sont laissés convaincre. Ils conviennent unanimement, non pas que la religion est « infâme » ou menteuse, mais du moins qu'elle peut-être intolérante, et qu'il y a un « fanatisme ». C'est l'avis de Candide en Danemarc ça et là. Le philosophe nègre n'aime ni les « tyrans de Trévoux », ni les « anti-philosophes » « rassasiés de victimes » et qui ont « pieusement assassiné Robinet »[1]. L'autre Candide ose s'élever contre le pouvoir

1. Voir notamment sur la « religion naturelle » un très curieux passage (t. I, p. 125), où le philosophe nègre veut construire un temple rond, sans fenêtres, globe immense et azuré où seront suspendus dix mille globes de feu, neuf mille sphères opaques, etc. « Alors, votre âme, d'elle-même, s'élève vers le créateur ; votre cœur ému, échauffé, attendri, se pénètre de reconnaissance et d'amour ; vous pouvez sortir : votre prière est faite. »

du grand Daïro qui peut anathématiser les princes et délier leurs sujets du serment de fidélité. Si Candidamentor est victime des femmes, des bandits ou des gens de cour, il l'est tout autant des prêtres et des fanatiques. Et le capucin qui accompagne le héros des *Aventures philosophiques* est aussi ridicule que M. Tonquin, philosophe de la nature, ou M. Léonard, philosophe des climats.

Ils détestent aussi la guerre des gens de guerre, comme celle des gens d'église et comme le Candide de Voltaire la détestait. Tout le chapitre VII de *Candide en Danemarc* est une peinture, gauche de style, mais violente d'intention, contre les cruautés belliqueuses qui massacrent les populations, poussées à bout par l'avidité des gens de cour. Le philosophe nègre, tant qu'il vit chez les nègres, « taille, tranche, pend, assomme, hache, comme un barbare, ou un héros ». Et Candidamentor refuse, comme Candide, de prendre plaisir à voir « une centaine d'hommes habillés de bleu s'amuser à en tailler en pièces une autre centaine habillés de vert ».

Amour de la tolérance, amour de l'humanité, ce n'est pas par hasard que tous ces auteurs dont les convictions sont si diverses et souvent si prudentes, se rencontrent sur ces deux points. Dans la bataille qui oppose Rousseau à Voltaire, les âmes sensibles aux philosophes, les « Cacouacs » aux cagots, dans cette mêlée d'arguments ou d'injures, l'âme moyenne des auteurs change malgré tout. Même lorsqu'on dénonce Voltaire ou se moque de Jean-Jacques, on refuse de laisser aux prêtres le pouvoir du glaive ; on exige la liberté de pensée. On veut croire également que l'humanité n'est pas vouée éternellement à subir la force et la conquête. On appelle le siècle de la tolérance et de la justice humaine.

Daniel Mornet.
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

SUR UNE CORRESPONDANCE DE NICOLAS FRÉRET [1]

La correspondance de Fréret avec les missionnaires de la Chine, notamment avec le P. Gaubil, rappelle par bien des traits les fameuses lettres de M. de Mairan au P. Parennin qui circulèrent manuscrites parmi les savants et qui furent réimprimées deux fois au XVIII[e] siècle, après que le P. du Halde en eut donné de larges extraits dans ses *Lettres édifiantes et curieuses*. Bien que Fréret s'intéresse tout particulièrement à la chronologie et à l'ancienne histoire chinoise, il ne laisse pas de demander au P. Gaubil des renseignements au sujet

1. Cette correspondance de Fréret avec les missionnaires de la Chine est conservée à l'Observatoire astronomique de Paris, parmi les papiers de l'astronome J.-N. Delisle, qui dans une de ses lettres à Gaubil nous renseigne sur la provenance de ces papiers. « ...Pour ce qui est de M. Fréret je vous ai mandé qu'après sa mort j'avois acheté toute la correspondance qu'il avoit eue avec vous depuis l'année 1732 jusqu'en 1741. Il y a aussi des lettres des PP. Regis, Parennin, Gollet, de Mailla, de Prémare écrites à M. Fréret que j'ai acquises à cette occasion, et comme M. de Bougainville qui a succédé à M. Fréret au secrétariat de l'Académie des Inscriptions a bien voulu me prêter les papiers de M. Fréret qu'il a enlevés par ordre du ministre avant la vente de sa bibliothèque et que j'ay trouvé dans ses papiers le brouillon des lettres qu'il vous avoit ecrites de même qu'aux autres missionn[res] que je viens de nommer, j'ay pris copie de ces lettres afin d'avoir toute la correspondance qu'il avoit eu avec vous et les autres missionn[res] sur la chronologie chinoise et la littérature de cet empire » (22 nov. 1750. *Observatoire* B[1] 6 (XI-n° 34). En réalité les minutes autographes des lettres de Fréret au P. Gaubil se trouvent parmi les papiers de Delisle en même temps que les copies qu'il en avait faites. Toute cette correspondance de Fréret — à laquelle Delisle a joint les lettres reçues des missionnaires de la Chine par le P. Souciet — est contenue dans le carton n° 150, à l'intérieur duquel les documents sont classés par liasses et par pièces. Ce carton est classé actuellement sous la cote A. B[1] (150). Les autres papiers de Fréret constituent quatre gros cartons : « *Mémoires* de M. Fréret », Recueils I-IV (B[2] 154-155-156-157), Cf. *Bigourdan*, Inventaire général et sommaire des manuscrits de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris, *Annales de l'Observatoire de Paris, Mémoires*, t. XXI, 1895. Le P. Jos. Brucker s'est servi de cette correspondance de Fréret avec les missionnaires de la Chine pour son article « Correspondance scientifique d'un missionnaire », *Revue du Monde catholique*, 1883, t. LXXVI, mais il s'est préoccupé bien plus de Gaubil que de Fréret. Parmi les lettres de Fréret, celles qui sont adressées au P. Gaubil sont de beaucoup les plus importantes. Il y en a quatre : 28 novembre 1732 (fragments) ; 1735 ; 1[er] novembre 1736 ; 8 août 1737.

des grandes questions scientifiques qui partagent à cette époque le monde savant : il lui demande notamment de rechercher dans l'ancienne astronomie chinoise les observations qui pourraient vérifier ou infirmer les théories du chevalier de Louville sur les variations de l'obliquité de l'écliptique[1], ou de préciser les observations faites en Tartarie sur la mesure des degrés lors de l'établissement de la carte, pour décider la question de la « figure » de la terre[2]. Voltaire appelait les lettres de M. de Mairan « des doutes de Cicéron ». Les lettres de Fréret à Gaubil présentent elles aussi ce caractère : les hypothèses qu'il émet ne sont proposées que pour obtenir un supplément d'informations ou pour les soumettre à la critique du P. Gaubil mieux informé. « Si mes vues ont quelque chose de bon, écrit Fréret à Gaubil[3], vous les perfectionnerez, si elles n'ont point de fondement vous les condamnerez et les raisons par lesquelles vous le ferez me procureront de nouvelles connoissances ».

*
* *

Lorsque Fréret lut son premier mémoire « de l'antiquité et de la certitude de la chronologie chinoise » à l'Académie des Inscriptions, le 1er décembre 1733[4], le fait de l'antiquité de l'histoire authentique de la Chine était loin d'être un fait admis. Les Jésuites eux-mêmes n'acceptaient pas tous l'authenticité de l'ancienne histoire chinoise, car certains d'entre eux croyaient retrouver dans les livres sacrés de la Chine des vestiges des connaissances antédiluviennes et des prophéties annonçant les mystères du christianisme. Aussi ils cherchaient à identifier les anciens rois de la Chine avec les patriarches : le P. Bouvet[5] voyait dans Fo-Hi le patriarche Enoch et selon le P. Gollet l'empereur Yao n'était autre que Jectan, frère de Phaleg. Ils ne faisaient donc remonter l'histoire authentique de la Chine qu'à quelques siècles avant J.-C[6].

En Europe, ce symbolisme — ou ce figurisme comme disait Fréret — trouvait des partisans même en dehors des Jésuites. « Je vous avoueray, mon R. P., écrit Fréret au P. de Prémare, avec toute la franchise qui doit régner dans les lettres, que je vois avec peine que l'autheur de la dissertation [contre le Traité de l'Astronomie chinoise du P. Gau-

1. Fréret à Gaubil, 1735 (*Obs.*, 150, 2, 4).
2. Fréret à Gaubil, 1735 (*Obs.*, 150, 2, 4).
3. Fréret à Gaubil, 1er novembre 1736 (*Obs.*, 150, 2, 4).
4. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. X, p. 377 et suiv.
5. Lettre du P. Bouvet à Leibniz, *Leibnizii epistolæ ad diversos*, *Lipsiæ* 1738, III, p. 16.
6. A la suite de sa correspondance avec le P. Bouvet, Leibniz crut retrouver dans les caractères indéchiffrables de l'*Y-King* une application de son arithmétique binaire (Cf. *Baruzi*, Leibniz et l'organisation religieuse de la terre, p. 80-81).

bil] donne dans ce figurisme qui a fait tant de tort en Europe au P. Fouquet. Est-il possible que de bons esprits se laissent gaster par cette maladie et qu'elle devienne assez générale pour infecter également aux deux bouts de la terre des gens plus éloignés encore par leurs sentiments que par les lieux qu'ils habitent, les Jésuites et les Jansénistes[1]. »

L'ancien jésuite Foucquet, qui avait dû quitter la compagnie à la suite de dissentiments avec les autres Jésuites sur la question des rites chinois, et qui résidait alors à Rome, était en effet l'ardent défenseur de ce symbolisme. La *Nouvelle table chronologique de l'histoire de la Chine* publiée en latin et en chinois à Rome en 1729, en français en 1730[2], ne faisait remonter l'histoire authentique de la Chine qu'à quelques siècles avant J.-C. Dans sa correspondance avec des savants français, notamment avec l'abbé de Rothelin[3], il menaçait de publier des documents qui accableraient les tenants de l'antiquité de la nation chinoise et il défendait — mais en paroles seulement — son système avec une espèce de « persuasion religieuse[4] » qui faisait sourire un Président de Brosses[5], mais qui ne laissait pas de faire des prosélytes.

« Je ne reçois aucune nouvelle du P. Fouquet, mande Fréret à Gaubil le 8 août 1737[6], je crois qu'il craint de donner trop de publicité à ses opinions mais comme on vous l'a mandé, il les débite en particulier à des auditeurs dont il effraye l'imagination par la citation de quelques textes de chinois qu'ils croyent tirés du grimoire. Je scay ce détail d'original par le rapport d'un de mes amis revenu de Rome depuis peu et qui estoit bien infatué de ce système. Par ce moyen ce Père ne laisse pas de se faire des partisans et trouve le secret de n'avoir point de contradicteurs et de là il est à craindre qu'il ne résulte dans l'esprit de la plus grande partie, non que son système est raisonnable, mais que l'histoire et la chronologie chinoise sont des choses supposées, que les livres de cette nation ne méritent aucune croyance et que l'Erudition chinoise est une chose absolument vaine. »

Contre les détracteurs de l'antiquité chinoise, Fréret veut montrer dans sa dissertation de 1733 que l'histoire authentique de la Chine, et qui peut être déterminée soit par les témoignages anciens soit

1. Fréret à de Prémare, s. d. (*Obs.*, 150, 4, 8).
2. Il fit paraître dans les *Philos. Trans.* (n° 415, art. V, sept-oct. 1730), une *Explication de la nouvelle table chronologique de l'Histoire de la Chine* (Cf. *Bibl. Brit.*, janvier-mars 1736, t. VI, p. 301).
3. Cette correspondance qui provient également des papiers de J.-N. Delisle est à l'Observatoire de Paris (B 2 4-149).
4. Fréret à Gaubil, 1735 (*Obs.*, 150, 2, 4).
5. De Brosses, *Lettres Familières écrites d'Italie en* 1739 *et* 1740, Ed. R. Colomb, t. II, p. 241 et suiv.
6. *Obs.*, 150, 2, 2.

par les calculs astronomiques, remonte à plus de deux mille ans avant J.-C. Pour cela il remonte des faits les plus récents et les plus sûrs aux faits les plus anciens pour en fixer la date, contrairement à la méthode des PP. Parennin et de Mailla qui cherchaient à établir dès l'abord la certitude historique des faits les plus reculés de l'histoire chinoise. Sans doute Fréret réduit de cent cinquante ans environ la chronologie de la Chine, mais s'il le fait c'est que cette chronologie lui semble « susceptible de retranchements par elle-même et indépendamment des raisons que le système religieux demande que nous y fassions »[1]. Aussi ne faut-il pas se laisser prendre à sa conclusion où il montre que les adversaires de la chronologie chinoise n'ont rien à craindre de l'antiquité de la Chine et que cette antiquité n'infirme pas la chronologie biblique. Simple mesure de précaution, et conclusion accessoire qui n'a influé en rien sur l'étude critique des faits historiques.

« Si j'ay paru suivre le calcul abrégé de la Vulgate dans ma dissertation, c'est que me proposant d'establir la certitude de la chronologie chinoise par sa partie historique qui ne remonte pas au delà du règne d'Yao, il me suffisoit de montrer que ce Prince estoit au plus contemporain des Roys Elamites qui possédoient alors un assez grand Empire et que l'on ne pouvoit proposer contre l'existence de la monarchie chinoise au temps d'Abraham aucune difficulté qui ne tombast également sur celle des Elamites prouvée cependant par l'Ecriture[2]. »

Et revenant sur cette question l'année suivante, Fréret disait encore au P. Gaubil « ... C'estoit gagner beaucoup que d'obliger les adversaires de l'antiquité chinoise d'accorder ce point et je ne crois pas qu'ils puissent le refuser[3]. »

D'ailleurs, à nier systématiquement l'antiquité de la nation chinoise qui est fondée sur une tradition certaine, il y a danger pour les défenseurs de la tradition juive, et Fréret ne dissimule pas ce danger au P. de Prémare qui ne croit pas trop aux traditions historiques de la Chine et qui donne dans le « figurisme ». « C'est un fait constant que toutes les traditions historiques s'accordent à placer l'origine des empires et le commencement des nations les plus célèbres à peu près dans le temps auquel l'Ecriture nous apprend qu'est arrivée la dispersion des hommes et j'ay cru que ce fait bien éclaircy pourroit devenir une espèce de preuve ou du moins de confirmation de la vérité des Livres saints, ce qui n'est pas indifférent aujourd'huy que le pyrrhonisme historique et philosophique est si fort à la mode

1. Copie d'une « lettre de Fréret à M. de Mairan ecrite vers juillet ou aoust 1733 ». Bibl. Nat., Mss. Fr. 12215, f^os 175-177. Cette copie fait partie des papiers de Léonard de Malpeine.
2. Fréret à Gaubil, 1735 (*Obs.*, 150, 2, 4).
3. Fréret à Gaubil, 1^er novembre 1736 (*Obs.*, 150, 2, 5).

et où l'on ne manque pas de gens qui respectent encore moins l'autorité de Moyse que celle de Manéthon et de Bérose. Il me paroist même qu'il est d'une conséquence dangereuse de rejetter en général toutes les traditions historiques d'une nation et de les regarder comme des fables ou comme des allégories. Ceux qui doutent ou qui veulent douter de la relligion accordent volontiers cette supposition mais c'est pour en conclure que la persuasion unanime et constante de la nation juive au sujet de la vérité des faits historiques rapportés dans les livres de Moïse n'est point une preuve que ces faits soient historiques et que ces Livres soient de Moïse. Je scay qu'il y a bien des choses à dire pour establir la différence mais c'est là une dispute dont il n'est pas aisé de voir la fin et dans laquelle on s'engage de gaieté de cœur. La foy religieuse pour les faits dont nous n'avons pas esté les témoins est fondée sur la foy historique. Celle-cy doit estre la base de la première[1]. »

Fréret retourne donc ici l'argument des détracteurs de l'antiquité chinoise. La chronologie chinoise, dites-vous, par la difficulté qu'elle a de s'accorder avec la chronologie biblique, risque de détruire la croyance à la vérité des Livres mosaïques. Mais, répond Fréret, rejeter l'histoire chinoise qui présente les mêmes caractères d'authenticité que l'histoire des Juifs, ne tend à rien de moins qu'à ruiner la valeur historique des Livres saints et par suite la foi que l'on a en eux.

Fréret se déclarait satisfait d'avoir établi dans sa dissertation une méthode[2] pour l'étude de l'ancienne histoire chinoise. Mais les PP. de Pékin à qui il envoya sa dissertation ne l'entendirent pas ainsi et ils lui reprochèrent vivement de s'être laissé tromper par les « figuristes » en rejetant l'éclipse du Chou-King qu'ils fixaient à l'an 2155 avant J.-C. Ils lui analysèrent les circonstances historiques de cette éclipse, telles que les rapporte le Chou-King, pour lui montrer qu'elles n'avaient rien d'invraisemblable. Ils lui apprirent aussi qu'il était de tradition constante à la Chine, ainsi que l'affirmait Confucius, qu'il y avait eu des empereurs en Chine avant Yao et que par suite il fallait faire remonter les débuts de l'empire chinois plus haut que ne l'avait fait Fréret dans sa dissertation.

Le témoignage de Confucius paraît décisif à Fréret et il avoue que s'il avait connu ce fait il se serait exprimé différemment. En outre le P. de Mailla dit dans la préface de ses Annales[4] que « Confucius parle des temps antérieurs à Fo-hi où l'on se servoit de cordelettes nouées en guise de caractères et même de ceux dans lesquels la plus forte Barbarie régnoit à la Chine puisque non seulement on ignoroit l'art de bastir, mais que l'on se nourrissoit des herbes et de

1. Fréret à de Prémare, 1735 (*Obs.*, 150, 5, 10[e]).
2. Fréret à Gaubil, 1[er] novembre 1736 (*Obs.*, 150, 2, 5).
3. Fréret à Gaubil, 1735 (*Obs.*, 150, 2, 5).
4. Fréret à Gaubil, 1735 (*Obs.*, 150, 2, 5).

la chair crue des animaux et que l'on en buvoit le sang. Tout cela feroit remonter bien haut le passage de la première colonie à la Chine, car ceux de cette colonie n'ont pu tomber tout d'un coup dans cette profonde barbarie [1]. » Et la correspondance de Fréret avec Gaubil et de Mailla va insister sur ce point pour obtenir une citation précise.

La question de la chronologie chinoise se complique dès lors, car du moment que l'on admet des règnes antérieurs à Yao, il ne faut plus essayer de soutenir la vulgate. Les Jésuites de Chine d'ailleurs depuis longtemps admettaient la version des Septante. Mais n'y a-t-il pas de difficultés même en adoptant cette version? Or Fréret semble persuadé de la valeur *historique* de la Bible, comme le prouvent ces notes qu'il jette sur le papier au reçu de la lettre du P. de Mailla du 23 mai 1735 :

« Chronologie des Annales.

« Son opposition avec toutes (*sic*) les systèmes de la chronologie juifve.

« Incompatible absolument avec celle du texte hébreu.

« Difficulté de la concilier même avec celle des Septantes parce qu'elle remonte nécessairement jusqu'à Fo-hi. Il est donc nécessaire d'examiner la chronologie chinoise et ses fondements dans un esprit de critique et avec la disposition de ne se rendre qu'à des preuves solides.

« La chronologie hébraïque est établie non seulement sur des livres extrêmement anciens, mais nous savons que ces livres sont, quelque supposition que l'on veuille hasarder, au moins du temps de David et de Salomon, le pentateuque est entre les mains des Samaritains, or ces Samaritains sont installés en Judée dès le VIII^e^ siècle avant J.-C. [1] ».

Tout en sollicitant des Jésuites de Chine des renseignements supplémentaires sur l'éclipse du Chou-King, Fréret leur développe les difficultés auxquelles on s'expose si on adopte la date de 2155 pour cette éclipse et l'impossibilité où l'on se trouve dès lors de concilier les deux chronologies, chinoise et biblique. « Si le commencement de Yao est de l'an 2357 avant J.-C. et qu'il ait pour prédécesseurs Tchi, Tychot, Tchounehin, Chao-Hao, Hoamgti, Chin-non et Fo-hi, comme plusieurs de ces sept règnes ont esté très longs et que leur durée dans le Tong Kiene Cang Mou est de 596, on remontera à l'an 2953 et Fo-hi qui a régné à la Chine se trouvera contemporain de Phaleg. Or je ne vois pas comment on peut concilier cette ancienneté de Fo-hi avec la chronologie de l'Ecriture, avec ce qu'elle nous aprend de la séparation des nations au temps de ce même Phaleg.... [2].

Il montre le temps énorme qu'il a fallu à des tribus pour aller des

1. *Obs.*, 150, 3, 2.
2. Fréret à Gaubil, 8 août 1737 (*Obs.*, 150, 2, 2).

plaines de Sennaar à la Chine, il fait valoir que ces populations, arrivées à la Chine, ont dû se disperser, puisqu'elles sont tombées dans cet état de barbarie dont parle Confucius et d'où les ont tirées les premiers souverains de la Chine. Mais cet argument ne semble pas avoir touché le moins du monde le P. Gaubil.

Autre argument, qui sera l'argument type de Voltaire : du temps de Yao il existait un calendrier et l'on faisait des observations astronomiques, ce qui suppose un nombre considérable de siècles. Ici le P. Gaubil n'était pas embarrassé pour répondre : les premiers Chinois avaient conservé les connaissances astronomiques de nos premiers pères.

« Je connois, répond Fréret[1], ce que Joseph et les premiers écrivains chrétiens ont débité de la grande habileté d'Abraham en astronomie et ce que feu M. Cassini[2] a dit après eux du culte des premiers patriarches, mais ce sont toutes choses avancées gratuitement et sans que l'on en trouve le moindre vestige dans l'Ecriture où nous voyons que les descendans d'Heber et ceux de la famille d'Abraham si attentifs à conserver les traditions de leurs ancestres, ont ignoré pendant longtemps les principes les plus communs de l'astronomie et connoissoint si peu les mouvements lunaires qu'ils étoint obligés de régler leurs mois lunaires sur les phases mêmes de la lune et sur la première apparition de cette planette.

« Je suis très persuadé que les anciens Chinois ont été *théistes*[3] ou adorateurs du souverain être et très éloignez de l'athéisme de ceux des siècles postérieurs. Quoy qu'en disent nos esprits forts, cet athéisme est un estat violent pour l'esprit humain (où il ne se peut maintenir que par un effort continuel) dans lequel il ne s'est mis que par le désir de se débarrasser du joug des loix naturelles ou tout au plus par un abus du raisonnement philosophique. Blessé des absurdités de détail dont les hommes avoint chargé le fonds du système religieux, ils n'ont pas seu distinguer ce fonds des détails estrangers qui les défiguroint. Cudworth a très bien prouvé dans son *système intellectuel* que c'estoit par là que l'athéisme s'estoit introduit dans la Grèce et qu'il estoit une corruption de l'ancienne philosophie primordiale. Mais de ce que les hommes d'après le déluge avoint conservé l'idée d'une divinité et de la nécessité du culte religieux, idée qu'ils défiguroint par le mélange des fables les plus absurdes et les plus

1. Fréret à Gaubil, 8 août 1737 (*Obs.*, 150, 2, 2).

2. De l'origine et du progrès de l'Astronomie et de son usage dans la Géographie et dans la Navigation (*Mémoires de l'académie royale des sciences depuis* 1666 *jusqu'à* 1699, t. VIII, p. 4).

3. Je ne puis, dans un court article, examiner les opinions véritables de Fréret sur la religion des anciens Chinois. Je dois dire cependant que dans une note trouvée dans ses papiers, et qui date à peu près de la même époque que cette lettre, note que je publierai prochainement, Fréret cherchait à établir des rapports entre la doctrine des anciens Chinois et le spinozisme.

indécentes et par l'addition des pratiques superstitieuses les plus opposées aux principes du culte naturel, s'en suit-il qu'ils avoint aussi conservé des connoissances abstraites et des principes scientifiques que l'on ne voit pas trop avoir esté connus avant le Déluge. »

Fréret croit au progrès — idée à laquelle le P. Gaubil ne croit pas du tout — et il sait que le progrès ne peut s'accomplir que par un lent travail au cours des siècles.

« On suppose que de leur temps (des premiers Empereurs de la Chine), écrivait-il en 1733 à M. de Mairan [1], les sciences etc. étoient non seulement inventées mais même portées au point de perfection dont ils n'ont fait que déchoir depuis : cette supposition absurde par elle-mesme puisque cette perfection ne peut jamais estre que le fruit d'une suite d'années et de générations qui marchent longtems dans la même route avec la même ardeur, cette supposition dis-je est démentie par les textes formels des Kings. »

Les « Eclaircissements sur le Mémoire... touchant l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise » lus à l'Académie des Inscriptions le 20 février 1739 [2], présentent le même caractère que la première dissertation, ce sont encore des doutes, mais qui pourtant cette fois serrent la question de plus près que ne le faisait le Mémoire de 1733. La conciliation entre les deux chronologies, chinoise et biblique, est devenue singulièrement plus difficile depuis que Fréret, sur les indications du P. Gaubil, et d'après des témoignages chinois qu'il estime irrécusables, a dû reporter beaucoup plus haut qu'il ne le faisait en 1733, l'origine de l'empire chinois et l'existence en Chine de connaissances astronomiques. Comment concilier ces faits avec la Bible lorsqu'on n'a pas la ressource, qu'avait du moins le P. Gaubil, de croire que ces connaissances sont des restes de la science antédiluvienne, et lorsqu'on croit à la lenteur du progrès? Fréret ne cherche pas coûte que coûte une conciliation en interprétant les faits, comme avaient l'habitude de le faire les chronologistes à son époque : il montre seulement les difficultés que provoque la comparaison des deux chronologies, des deux séries parallèles de faits, mais du moins un fait important est acquis désormais : « on dispute non de la certitude de certains événements (de l'ancienne histoire chinoise) mais de celle de la date de ces événements, à quelles années il faut les rapporter [3]. » Personne ne peut plus refuser d'admettre l'existence des empereurs chinois Fo-hi et Yao, prouvée par des témoignages certains que vérifie le calcul astronomique. Si « l'histoire chinoise

1. Fréret à de Mairan, Bibl. Nat., mss. fr. 12215, f° 176.
2. *Mém. Acad. Inscrip.*, t. XV, p. 495 et suiv., t. XVIII, p. 165 et suiv.
3. Fréret, *Hist. Sinic. Certitude*, note autographe (*Obs., Mémoires de M. Fréret*, Recueil II, B² 1 (155, 8, 18).

est dans le cas de toutes les autres qui ont leurs difficultés et dont les premiers temps sont peu assurés[1] », l'antiquité de la nation chinoise est du moins un fait historique. Etablir ce fait en 1739 était encore une preuve de courage et d'originalité[2].

Virgile Pinot.
Lecteur à l'Université de Lund.

1. *Hist. Sinic. Certitude.*

2. Les journaux de l'époque, après la publication des *Eclaircissements* dans les *Mémoires de l'Académie*, ne virent, ou ne voulurent voir dans le *Mémoire de Fréret* qu'un essai de conciliation de la chronologie chinoise avec la chronologie biblique (Cf. *Journal des Savans*, mai 1754, p. 28-30. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 1753, t. XII, p. 35-36).

NOTES SUR
LES « LETTRES DE MADEMOISELLE AÏSSÉ »

Les lettres de mademoiselle Aïssé, que Voltaire a lues en 1758, quand elles étaient encore inédites, ont été publiées en 1787, et réimprimées six fois : en 1788, 1805, 1823, 1846, 1873, 1878. Chaque génération à son tour a voulu lire ce joli volume.

Ces lettres étant adressées à une dame de Genève, il y est parlé çà et là de plusieurs personnes de cette ville : c'est surtout de ce côté que les éditeurs successifs ont laissé quelque chose à faire. J'ai rédigé quelques notes qui pourront être utilisées dans une édition future ; je vais simplement défiler le chapelet de ces notes.

I. L'époque de la naissance d'Aïssé ne saurait être exactement établie. Elle a dit, dans une lettre qu'elle adressait au cardinal de Fleury : « M. de Ferriol m'a amenée de Turquie en ce pays-ci, à l'âge de quatre ans. » Et dans la notice que Sainte-Beuve a écrite sur Aïssé, il a établi qu'elle est arrivée à Marseille le 20 août 1698 ; sa naissance serait donc, au plus tard, de l'été de 1694. Mais le vendeur et l'acheteur d'Aïssé ne pouvaient pas savoir au juste quel âge elle avait ; et quand elle arriva à Paris, c'est d'après l'apparence, évidemment, qu'on lui donna quatre ans.

Aïssé, dans une autre lettre, où elle fait l'histoire de ses amours enfantins avec le duc de Gesvres, le dit plus âgé qu'elle de deux ou trois ans : c'est son coup d'œil qui lui a fait évaluer ainsi la différence d'âge entre elle et son compagnon de jeux. Aïssé ne savait pas plus que nous la date de sa naissance ; tandis que nous savons que le duc de Gesvres est né le 29 septembre 1692. Mais dans les années de l'enfance, les différences d'âge sont mieux accusées que plus tard, en sorte que le dire d'Aïssé mérite attention.

Avec ces deux renseignements, qui viennent l'un de la famille de Ferriol, l'autre d'Aïssé elle-même, nous pouvons déduire de l'un, qu'elle est née dans l'été de 1694, au plus tard ; et de l'autre, qu'elle est née à la même époque, au plus tôt. Je n'en conclurai pas qu'elle soit née certainement dans cette saison-là ; mais je dirai : Ou il faut

renoncer à savoir la date de la naissance d'Aïssé ; ou il faut la placer à un moment qui ne soit pas très éloigné de l'été de 1694. — A ce qu'il semble, le chevalier d'Aydie était plus jeune qu'elle.

Quant au registre des décès, qui donne à Aïssé « environ quarante ans » au moment de sa mort, le 13 mars 1733, je n'y attache aucune importance. Une longue habitude de la comparaison des registres de décès avec les registres de naissances, m'a montré qu'on se tromperait souvent, et quelquefois gravement, si l'on accordait confiance aux renseignements des premiers sur l'âge des défunts.

II. Mme Julie Calandrini, née Pellissari, à qui sont adressées les lettres d'Aïssé, est morte le 4 avril 1754 ; elle était âgée de quatre-vingt-six ans, à ce que dit le registre, que nous ne pouvons contrôler. Elle s'était mariée le 9 décembre 1690.

Son mari, membre du Conseil des Deux-Cents, était né le 25 septembre 1665 ; il mourut trois jours après elle, et nous avons l'inventaire qu'on fit de leurs biens après ces décès. Ils habitaient à Genève à la Grand'Rue, et possédaient un domaine au hameau de Chouilly, dans la paroisse où Töpffer a placé la scène de son roman *Le Presbytère*. Aïssé, qui était habituée au luxe de Paris, a l'air de trouver bien modeste leur situation de fortune ; mais ils avaient pour plus de 12 000 florins (6 000 francs) de vaisselle d'argent, trente vaches dans leur propriété à la campagne, deux carrosses : c'était à tout le moins une large aisance.

Mme Calandrini avait deux sœurs, huit belles-sœurs, et un frère, tous mariés, tous ayant des enfants : au milieu de la foule de ses neveux, nous ne pouvons pas reconnaître celui dont parle Aïssé dans la 24e lettre : « Je vis hier M. votre neveu, que j'ai trouvé beau et bien fait. »

Les familles Pellissari et Calandrini sont éteintes aujourd'hui.

Des deux filles mariées de Mme Calandrini, l'aînée, Mme Tronchin, a eu trois filles qui sont mortes sans alliance à un âge avancé, et un fils, le célèbre docteur Tronchin. La postérité de celui-ci forme la branche aînée de la famille Tronchin ; cette branche, « établie en Prusse, doit subsister encore » : c'est ce que nous lisons dans l'*Almanach généalogique suisse* de 1910. — Nous sommes mieux renseignés sur la postérité de la fille cadette, Mme Rieu. La famille Rieu est toujours florissante, et plusieurs autres familles : Sautter, Vernes, etc., florissantes aussi, ont parmi leurs aïeules quelqu'une des descendantes de cette dame Rieu qui plaisait si fort à Aïssé.

On trouve les généalogies Calandrini et Tronchin au tome II des *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, de MM. Galiffe ; les généalogies Cambiague, Martine et Pellissari, au tome III ; la généalogie Rieu, au tome IV.

Dans les Œuvres d'Étienne Pavillon, membre de l'Académie fran-

çaise, il y a une douzaine de poésies adressées à la mère de Mme Calandrini, à sa sœur aînée, à son frère, à elle-même ; Julie de Pellissari reçut l'une de celles-ci à l'âge de huit ans ; sa sœur cadette a aussi sa place dans une lettre mêlée de prose et de vers. La plupart de ces pièces sont sans date ; celles qui sont datées, sont des années 1675 à 1694.

III. Jean Beddevole (lettres 28 et 29) est né à Genève le 15 août 1697 ; il avait exercé dans cette ville les fonctions de notaire pendant cinq ans, 1717-1722.

IV. Isaac de Cambiague (lettre 18) était né à Genève le 14 mars 1650 ; il y est mort le 15 avril 1729. Je copie quelques lignes de son testament : « Je lègue aux dames Calandrini et de Chandieu, nées de Pellissari, mes chères cousines, dix mille livres à chacune ; et à madame la vicomtesse de Saint-Jean, leur sœur et ma chère cousine, cent livres sterling. Je la prie d'agréer cette petite marque d'amitié, quoique si légère ; et que je porte le fort de mon bien sur monsieur son frère et sur mesdames ses sœurs, par convenance à leur état présent qui me demande cette conduite : leurs fortunes, et particulièrement celles de ces deux dames, se trouvant si affaiblies par tant de malheurs essuyés, et si différentes de la belle et heureuse situation dont la bonté divine la fait jouir.... Je fais et institue pour mon héritier universel M. Barthélemi de Pellissari, mon cher cousin. »

D'après James Galiffe, Barthélemi de Pellissari hérita ainsi d'environ 430 000 livres courantes. La livre courante de Genève était une monnaie de compte, qui valait trois florins et demi ; trois livres courantes faisaient un écu de 27 grammes d'argent[1]. La part de Barthélemi montait ainsi à plus de 750 000 francs, tandis que ses sœurs, Julie Calandrini et Anne de Chandieu, recevaient chacune environ 18 000 francs.

V. Jean Caze, qu'Aïssé appelle M. de Caze (lettres 15 et 27) était un riche particulier qui approchait de la cinquantaine au moment où elle parle de lui ; sa famille s'était réfugiée à Genève, à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes.

VI. Julie, fille de Jacques Micheli, sieur du Crest (lettre 31), était née le 21 juin 1695. A trente-sept ans, le 20 octobre 1732, elle épousa son cousin germain Marc Pictet, né le 20 août 1693. Mme Julie Calandrini était la tante des deux époux.

VII. « Le pathétique M. Jean-Louis Favre » (lettre 15) était un des neveux de Mme Calandrini ; né le 7 février 1693, il était fils

1. Demole Eugène, *Histoire monétaire de Genève*, 1887, p. 54-98 et 324.

de Jean Favre et de Marianne Calandrini. A Genève, il a rempli pendant quelque temps les fonctions de *commissaire-général*, c'est-à-dire d'archiviste de la République.

VIII. Daniel de Martine, né à Genève le 8 décembre 1649, mort à Paris le 24 juillet 1727 (lettre 2) a fait un testament (De Saugny, notaire à Paris) le 6 juin 1727, et un codicille le 13 juillet. En 1692, il avait été chargé des affaires de la République de Genève à la cour de France ; il était aussi Conseiller privé et Envoyé du landgrave de Hesse.

Il n'était pas parent de Mme Calandrini, et le legs qu'il lui a fait ne doit pas avoir été considérable. On lit en effet, dans les registres du Conseil de Genève, 4 juillet 1727 :

« M. le syndic Gallatin a rapporté que la Chambre des Comptes avait examiné la proposition faite par le sieur De Martine, de Paris, au sujet du 10 pour cent qui pourrait être dû à la Seigneurie sur quelques-uns de ses legs ; et qu'après avoir été informée que ses facultés consistaient principalement en rentes viagères qui cesseraient par sa mort, et en quelques meubles et vaisselle d'argent, le sieur Martine, ancien Auditeur, avait ajouté que son parent avait pris cette affaire fort à cœur ; et qu'étant invité par la Chambre de faire quelque offre, il avait offert 200 écus : lesquels la Chambre, pour de bonnes raisons, estimait que le Public devait accepter. Dont opiné, l'avis de la Chambre a été approuvé. »

IX. « Votre belle-sœur P. est malade », écrit Aïssé (lettre 21). Il s'agit, ou de Susanne Calandrini, femme (1677) de J.-J. Pictet, morte le 20 juillet 1740 ; ou de Françoise Calandrini, femme (1693) d'Ami Perdriau, morte le 21 novembre 1759.

X. M. Saladin le cadet (lettres 2 et 31) doit être Jean-Louis Saladin d'Onex, qui fut nommé en 1731 résident de Hanovre, et en 1746 chargé d'affaires de la République de Genève à la cour de France.

XI. M. Tronchin (lettre 8) doit être le Conseiller François Tronchin, qui a été un des correspondants de Voltaire. M. Henri Tronchin a publié sa biographie (Paris, 1895).

XII. Jacob Vernet, dans sa jeunesse, a demeuré huit ans à Paris (1720-1728) où il était précepteur d'un jeune Harenc, dont la famille appartenait à la colonie protestante de cette ville. Vernet a connu Aïssé, à laquelle il a adressé un madrigal, plus joli qu'on ne l'eût attendu d'un ecclésiastique genevois ; mais ceux qui nous l'ont conservé en ont laissé tomber un vers.

XIII. Je ne comprends pas qu'Aïssé puisse dire : « je vendange », dans la lettre 5, datée de mai 1727 ; il semble qu'un feuillet détaché, con-

Claude de Pellissari,
d'une famille originaire de Chiavenna; établi à Lyon, mort en 1659,
épousa Élisabeth Paravicini.

Georges de Pellissari,
trésorier-général de la marine de France,
épousa Madeleine Bibaud,
(fille de Jacques Bibaud,
conseiller du Roi, directeur de la Compagnie des Indes occidentales).

Julie de Pellissari
ép. 1640 Georges
de Cambiague.

Barthélemi de Pellissari,
reçu bourgeois de Genève
en 1695,
membre du Conseil des CC.

Angélique-Madeleine
de Pellissari,
seconde femme, 1687,
de lord Henri Saint-John.

Julie de Pellissari,
femme de Jean-Louis
Calandrini,
membre du Conseil des CC.

Anne de Pellissari
ép. N. de Chandieu.

Isaac de Cambiague,
† 1729,
membre du Conseil des CC.

Angélique Calandrini,
née 12 février 1692,
† 1er août 1715,
ép. 1706
Jean-Robert Tronchin.

Suzanne-Julie Calandrini,
née 28 mai 1694,
† 1782,
sans alliance.

Renée-Madeleine Calandrini,
née 22 février 1698,
ép. 1710, Jean-Louis Rieu.

tenant une fin de lettre, ait été mis à une place qui n'était pas la sienne.

On soupçonne un dérangement analogue dans la lettre 8, dont le commencement est postérieur au 24 juillet 1727. Aïssé dit que toutes les loges sont louées pour la *onzième* représentation du *Philosophe marié*, « qui a eu une réussite prodigieuse. » Or la première représentation a eu lieu le 15 février précédent, et une note de l'édition Asse parle de 35 représentations données de suite.

La lettre 15 est datée de 1728, et cela est vrai du premier paragraphe ; mais quelques-uns des suivants sont évidemment de 1727, d'après les notes de l'édition Asse.

La lettre 28 est datée de 1731. Mais on y lit : « Mme de Tencin est exilée à Ablon depuis quatre mois. » Or c'est le 1er juin 1730 que Mme de Tencin fut exilée à Ablon (Masson, *Madame de Tencin*, p. 73). Ainsi cette lettre est du mois d'octobre 1730.

XIV. Je termine en donnant un tableau généalogique, qui montre Mme Calandrini entourée de toute sa famille (voir page précédente).

Eugène Ritter,
Professeur honoraire de l'Université de Genève.

QUELQUES LIGNES INÉDITES DE VOLTAIRE

La *Revue d'Histoire littéraire de la France* a publié (janvier-mars 1910, p. 73-97) un article où je reproduisais des fragments assez nombreux d'une correspondance que tint Voltaire avec celui qui fut son homme d'affaires depuis le 28 octobre 1762 jusqu'au 29 décembre 1773, Joseph-Marie Balleidier, procureur au bailliage de Gex. Mr C. Balleidier, administrateur des hospices civils de Lyon et petit-fils de Joseph-Marie, m'avait très généreusement permis de puiser dans cette correspondance inédite. C'est une manière de complément, ou d'annexe, que je donne à mon premier article en imprimant ici dans leur entier quatre lettres que j'avais partiellement utilisées. (Les lignes qui ont déjà paru seront en italiques). Ces lettres ne sont pas d'une grande valeur littéraire ; mais elles ont une certaine importance anecdotique, puisqu'elles ont trait à plusieurs affaires peu ou point connues ; et d'autre part elles offrent un intérêt psychologique. Elles éclairent la physionomie complexe et diverse de Voltaire, propriétaire et seigneur féodal, toujours impatient dans le règlement de ses litiges, toujours fertile en ressources pour attaquer ou se défendre, toujours prompt à la bataille pour ses droits et ses deniers, toujours soupçonneux à l'égard de ses voisins, toujours désireux de paraître libéral même dans les occasions où il marchande le plus, fort capable néanmoins de rendre service, et même assez conciliant, par exception, pour arrêter des poursuites.

Première lettre :

A Ferney, 12 septembre 1763.

Monsieur Balleidier est prié de descendre sur le champ avec Mr Besson et la maréchaussée. Les bouviers d'Ornex viennent d'assassiner le berger de la commune de Ferney, qui est très blessé dans la cour du château.

VOLTAIRE.

(Cette lettre ne porte pas l'adresse du destinataire ; mais il est suffisamment désigné dès le début. Au bas de la feuille d'une encre

différente, se trouve l'addition suivante qui ne laisse pas de sembler étrange :

2.10
8
12
3.10)

Deuxième lettre :

A Mr
Mr Balleidier
procureur, à Gex.

Si Mr Balleidier m'avait instruit plutôt (sic) *des démarches qui sont nécessaires pour faire écouler les eaux du marais, j'aurais déjà mis tout en règle.*

Quant au petit voyage qu'on a fait à Ferney au sujet des bouverons d'Ornex, il faut m'envoyer la taxe et je payerai ce que de raison. Il est ordonné que la justice des seigneurs se transporte sur les lieux une fois par semaine.

Le Sr Besson aurait tort de se plaindre de n'avoir pas été payé. On lui a fait souvent des libéralités qui passent de beaucoup ce qu'il peut exiger.

Il était assez inutile d'amener tant de monde.

VOLTAIRE.

8 octobre.

Les gardes ont fait un rapport ; on attend sentence.

(Au dos, la date est précisée : « du 8 octobre 1763 »).

Troisième lettre :

Mr de Voltaire ne reçut qu'hier la réponse de monsieur Balleidier, concernant le chemin usurpé vers la Tuilerie. Ce chemin existe encore en partie, et fait foi de l'usurpation. Non seulement Mr Balleidier a un acte où ce chemin est reconnu, mais le Sr Fatio possède un ancien terrier où ce chemin est spécifié.

Lorsque Mr de Voltaire eut acheté l'hermitage, les voisins lui représentèrent son droit ; ils avaient tous vu feu Mr Pellissari enclaver ce chemin dans son bois, et faire un fossé pour assurer son usurpation. Mr de Voltaire chargea le Sr Vuaillet de poursuivre cette affaire. Feu Mr Pellissari engagea le Sr Vuaillet à ne point poursuivre ; il en est encore temps, on va consulter les anciens et demander le terrier au Sr Fatio.

Made Denis n'a communiqué qu'aujourd'hui dimanche à dix heures du matin, la lettre de Mr Balleidier du 22. Mr de Voltaire veut bien avoir la bonté (de prêter) les 655 l. à Durand et on enverra incessamment une procuration à Mr Balleidier pour cet effet. Mais il faut au préalable que Mr de Voltaire s'abouche avec le dit Durand.

Quant aux 3.13 qu'on demande pour la cure de Colex à cause d'un bois situé dans le territoire de Colex, il faut spécifier quel est ce bois. Nous avons déjà payé pour de petites broussailles appelées le *Cu* du chien. Il y en a un autre appelé bois Surgrosse, il est près de Colevrex, mais il est sur la terre de Ferney.

A l'égard de la place de garde marteau, made Denis ne connaît point

Mr de Courteilles. Mr de Voltaire le connaît beaucoup, et il écrira aujourd'hui à Mr de Courteilles, pour faire avoir à Mr Balleidier la place de garde marteau ou de greffier, en cas qu'elle ne soit pas déjà promise.

Made Denis s'arrangera avec Mr Balleidier lorsqu'il viendra pour la capitation.

Mlle Mathon vous prie de retirer l'argent des 570 fascines d'écorce, puisqu'on ne veut pas payer davantage.

29 juillet 1764, à Ferney.

(Cette lettre ne porte ni adresse ni signature.)

Quatrième lettre :

A Mr
M B. p.
à Gex.

20 juin 1768, à Ferney.

Monsieur Balleidier est prié de vouloir bien dire comment on peut accorder l'affaire de Mr de Beaumont. 1° Son fils n'a que treize ans, et l'ordonnance des eaux et des forêts ne dit point qu'un père doive payer l'amende pour son fils.

2° Il ne chassait point, dans un terrain où il n'y a aucun gibier.

3° La moisson était faite sur ce terrain.

4° L'ordonnance ne dit point que les gardes doivent arracher les fusils à ceux qui en portent et le garde a enlevé le fusil à cet enfant.

5° Son âge, son ignorance et sa qualité d'étranger plaident en sa faveur.

Mr Balleidier est très instamment prié de me mander ce qu'on doit faire.

Je suis son très humble serviteur.

Voltaire.

F. Vézinet.
Proviseur du Lycée Lamartine.

XIX^{E} SIÈCLE

LAMARTINE : « LE CRUCIFIX »

(*Nouvelles Méditations, XXII*).

En mémoire de Pierre-Maurice Masson,
mort pour la France.

L'une des plus célèbres méditations de Lamartine, *Le Crucifix*, est aussi l'une des plus belles pièces de vers qu'ait écrite notre grand lyrique, et l'une des plus émouvantes. Elle évoque en effet une touchante histoire d'amour, dénouée par la mort de la jeune femme ; elle nous rappelle que l'héroïne de ce douloureux roman vécu n'est autre qu'Elvire, la véritable et immortelle Elvire, la Julie de *Raphaël*, l'inspiratrice des *Méditations* ; elle nous fait souvenir que l'amour et la mort d'Elvire, en suscitant chez Lamartine les plus vrais, les plus profonds sentiments humains, l'ont révélé à lui-même, lui ont révélé un génie qui s'ignorait encore et dont la source puissante a jailli à larges flots généreux et sublimes dans le recueil de 1820. *Le Crucifix* est l'une des très belles pièces du recueil de 1823 ; elle l'est par la fidélité du souvenir à la femme aimée, par l'accent profond, par l'élan lyrique et le style, enfin par l'élévation et la pureté des sentiments religieux, par la ferveur de la foi chrétienne.

I

Quand cette pièce fut-elle composée? est-il même possible de lui assigner une date précise ou du moins approximative? Ici commencent les incertitudes. Une tradition conservée, paraît-il, dans la famille de Lamartine veut, nous dit M. Léon Séché, « qu'il ait composé cette méditation quelque temps après la mort de Julie, *sous le coup du grand chagrin*, etc.[1] » ; et, sans autre examen, le même critique déclare qu'il « tient cette tradition pour vraie ». Tout le monde n'a

1. *Lamartine de* 1816 *à* 1830 ; édit. in-16, 1906, p. 177.

pas la foi robuste de M. Léon Séché; et parce qu'une tradition subsiste, qui plaît à l'imagination, ce n'est pas une raison pour l'accepter sans vouloir discuter. N'est-ce pas dans les traditions que fourmillent les erreurs?

Que Lamartine ait écrit *Le Crucifix* « sous le coup du grand chagrin » qu'il venait d'éprouver, cela est absolument inadmissible. Les grandes douleurs sont muettes, a-t-on dit justement; c'est qu'elles ont quelque chose d'étreignant qui contracte le cœur, opprime l'esprit et annihile la pensée. Une sincère et grande douleur ne peut se mettre en vers tant qu'on est sous l'impression première du malheur. Cette mise en vers, opération toujours quelque peu artificielle, demande une liberté d'esprit qui n'est possible qu'après un certain temps, lorsqu'un peu d'apaisement est rentré dans l'âme. Tout cela est connu. Nous savons d'ailleurs que Lamartine n'était pas le poète de la douleur; il dit même, dans le commentaire de l'harmonie *Désir*, que « le bonheur le féconde et l'incite à se répandre » en hymnes ; au contraire, « la douleur le crispe et le rend silencieux et stérile ». Nous devons l'en croire ; et il nous suffit de lire ses lettres si douloureuses de 1817-1818 pour nous rendre compte qu'alors Elvire n'était pas encore devenue pour lui un « thème à vers ».

Mais lui-même ne nous a-t-il pas donné quelques indications sur l'époque où il a écrit *Le Crucifix*? Interrogeons les textes, et d'abord le commentaire du *Crucifix*; nous y lisons : « J'écrivis, après une année de silence et de deuil, cette élégie sépulcrale... » — *Après une année* : ce serait donc vers la fin de 1818, après ce voyage à Paris, en septembre-octobre, où il avait porté à Talma sa fameuse tragédie de *Saül* et profité des circonstances pour aller prier sur la tombe de Mme Charles. Ainsi ce pieux pèlerinage d'amour aurait ravivé en son âme son grand chagrin de décembre 1817 et lui aurait inspiré les admirables strophes du *Crucifix*. — On voudrait pouvoir le croire. Mais ne sait-on pas qu'il faut toujours se défier des « commentaires » de Lamartine, et que ces documents, écrits plus de trente ans après les faits, sont le plus souvent pleins d'erreurs? Or ici même, que penser quand Lamartine, rappelant la mort de Julie, ajoute : « mon ami, M. de V(irieu), *qui assistait à ses derniers moments, me rapporta, de sa part*, le crucifix », etc.? Autant d'erreurs que de mots ! Quand mourut Mme Charles, Virieu était au Grand-Lemps depuis la fin d'août 1817; pas plus que Lamartine, il *n'assistait* « aux derniers moments » de Julie. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, n'auraient eu qualité pour y être admis.

Ce n'est pas non plus Virieu qui rapporta à Lamartine le crucifix de Julie. Virieu, qui était venu de Lemps à Mâcon pour consoler son ami, rentra à Paris le 16 janvier 1818. Il alla voir aussitôt Mme de Drée, qui avait soigné Mme Charles pendant sa maladie ; puis il se présenta chez M. Charles. Celui-ci, écrit Virieu à Lamartine, « m'a

remis un paquet de tes lettres enfermées dans deux enveloppes, etc..., et séparément tes élégies et ton petit portrait encadré[1] ». Ni dans cette lettre, écrite vraisemblablement du 17 au 20 janvier, ni dans celle du 28, il n'est question du crucifix de Julie. Ce qui semble probable, c'est que Mme de Crée, voulant transmettre à Lamartine un précieux souvenir de l'amie disparue, confia à Virieu l'exemplaire de l'*Imitation* dont Julie avait lu bien des chapitres avant sa mort et le crucifix qu'elle avait tenu sur ses lèvres à l'heure suprême. Était-ce, d'ailleurs, selon la volonté de Julie et « de sa part? » le poète avait-il le droit d'appeler le crucifix de Mme Charles « *Héritage* sacré ; *don* d'une main mourante? » on ne le saura jamais. — Quant à Virieu, qui devait rester plusieurs mois encore à Paris, il remit à un autre ami de Lamartine, Amédée de Parseval, ce qu'on lui avait confié ; celui-ci rentra à Mâcon vers la fin de janvier ; et de ses mains les précieuses reliques passèrent entre les mains de Lamartine. Et comme il semblerait naturel de pouvoir ajouter : alors jaillirent du cœur du poète les belles strophes de l'élégie douloureuse !...

Mais non, le « commentaire » du poète nous défend une telle conjecture ; et si nous interrogeons le texte même de l'élégie, la strophe XI, qui est en pleine contradiction avec le commentaire, ne fait qu'accroître encore notre incertitude. « Sept fois », dit cette strophe,

> Sept fois depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté
> Sur sa tombe sans nom a changé de feuillage.

Sept années écoulées, depuis quel jour? ce n'est pas depuis le jour des obsèques de Mme Charles ; Lamartine n'y assistait pas, nous le savons. Ce serait donc depuis le jour d'octobre 1818 où il alla découvrir la tombe de la jeune femme, non pour y « planter un arbre », mais pour y prier simplement? Mais alors « sept » années depuis cette pieuse visite, cela nous mènerait jusqu'à la fin de 1824 ou de 1825, et *Le Crucifix* a été publié en septembre 1823. Évidemment ce chiffre « sept » n'est qu'un nombre poétique[2], et l'on ne peut rien tirer d'une indication aussi imprécise.

Mais enfin, sans vouloir serrer de trop près les dates, on pourrait admettre qu'il s'était écoulé un certain temps entre la mort de Mme Charles et la composition du poème ; nous disons « un certain temps », d'une durée moyenne ; car telle est l'infirmité du cœur humain que les grandes douleurs vont s'atténuant peu à peu, et que parfois, sous l'action du temps, elles s'effritent et s'effacent. Le crucifix d'Elvire a « défendu de l'oubli » le cœur du poète ; il n'aurait pu cependant,

1. Voir R. Doumic, *Lettres d'Elvire*, p. 93 (*Appendice*).

2. Ce nombre « Sept » et le vers tout entier peuvent d'ailleurs être une correction du dernier moment. On sait tout ce que le nombre « Sept » a de noblesse traditionnelle et de dignité littéraire.

si nous en croyons le commentaire d'*Apparition*, protéger assez longtemps cette âme inconstante et mobile pour y entretenir une émotion durable, une source vive d'inspiration.

En somme, les textes ne nous fournissent pas d'indication certaine sur la date de la composition du *Crucifix*. Pourtant on aimerait à penser que, dans ce poème où les plus ingénieuses inventions de l'esprit se mêlent aux « larmes du cœur », il y eut tout au moins un premier jet lyrique, jailli de l'âme du poète avec les premières vraies larmes. On aimerait à y saisir quelques vers, rien qu'une strophe peut-être, quelque chose enfin écrit en 1818, en 1819, sous l'impression, non pas toute récente, mais encore vive cependant, de la grande douleur de décembre 1817. On se demande, en effet, comment le poète aurait pu retrouver, plusieurs années plus tard, — dans « ce cœur, hélas ! où tout s'efface », — cette émotion humaine qui fait la beauté profonde du « *Crucifix* », ces larmes qui semblent prêtes à perler, ce ton si poignant, ces accents d'une âme déchirée, que la foi rend résignée. Et l'on voudrait pouvoir garder quelque chose de la tradition ; on voudrait pouvoir établir que Lamartine, après « une année de silence et de deuil », écrivit réellement, sinon l'élégie tout entière, du moins quelques-uns des vers les plus émouvants qu'elle renferme. Mais tout cela n'est que vaine et frêle hypothèse.

II

Nous avons, en effet, à notre disposition un document précieux : c'est l'album manuscrit où figure l'esquisse en prose publiée dans les *Poésies Inédites* de Lamartine avec ce titre italien, *Il Crucifisso*. Cette esquisse n'est qu'un schéma, où l'auteur a tracé les grandes lignes de sa composition ; il ne l'a, d'ailleurs, suivie que de loin et semble même l'avoir entièrement perdue de vue en écrivant son poème. Quant au titre italien, c'est là une particularité qui a son intérêt ; nous y reviendrons.

L'album où se trouve cette esquisse en prose est l'album n° III (Inventaire H. Omont, 1898). Lamartine l'avait d'abord consacré à la copie de sa tragédie de *Saül*, œuvre terminée au milieu d'avril 1818 et refusée, avec force éloges, par Talma (octobre)[1]. L'auteur en faisait des lectures dans les salons parisiens et même en province au printemps de 1819[2]. Renonçant dès lors à la faire jouer, il en publiera des fragments dans ses différents recueils de poésies. Or la copie de *Saül* ne remplissait qu'une partie de l'album et n'était écrite que

1. Voir lettre de Lamartine à Virieu, 20 octobre 1818. Quant à la copie de *Saül*, elle est l'œuvre d'un copiste, exécutée à Paris en mai 1818.
2. Voir lettres de Lamartine, 13 avril, 4 mai et 12 novembre 1819.

sur les pages recto. Vint un jour où le poète voulut utiliser les feuillets restés libres[1]. Il retourna donc l'album ; et sur les feuilles blanches, qu'il faut paginer au rebours de celles de *Saül*, il jeta divers brouillons, esquisses et essais de pièces de vers, tout cela au crayon. C'était, on le voit, sacrifier et gâcher ce bel album en maroquin brun, aujourd'hui fané, qui s'honorait de contenir une copie soignée de *Saül* ; c'était montrer qu'on abandonnait désormais l'idée de présenter cette copie au théâtre.

Ainsi, de toute façon, l'esquisse en prose du *Crucifix* ne pourrait, remonter au delà de 1819. Mais considérons de quels autres essais cette esquisse est voisine. L'album n° III est celui sur lequel Lamartine jeta les premiers projets de strophes lyriques qui lui vinrent à l'esprit lorsque, au retour d'Italie, il était installé à Aix-les-Bains avec sa femme, dans l'été de 1821. Et voici d'informes brouillons, raturés, criblés de corrections, surchargés d'essais mal venus, révélant un travail difficile où manque l'inspiration : ce sont les ébauches des premières strophes du *Passé*. Le poète avait, selon son habitude, ouvert son album au hasard pour y noter ses vers. C'est ainsi qu'au premier feuillet, nous trouvons les strophes I, III et XVIII ; plus loin, folios 18 à 23, toute une série de strophes, depuis la cinquième jusqu'à la neuvième ; plus loin encore, folios 29 à 33, plusieurs esquisses des cinq premières strophes[2].

Or il faut remarquer que c'est au milieu de ces essais et de ces brouillons que figure l'esquisse en prose du *Crucifix* (feuillet 2, recto et verso). C'est donc, pouvons-nous dire, en plein travail de composition et d'exécution des premières strophes de l'Ode à Virieu, *le Passé*, qu'a été écrite cette esquisse, c'est-à-dire en juillet-août 1821. Reportons-nous une fois de plus à la lettre bien connue du 30 août, pleine d'indications si intéressantes : « Je t'avais commencé enfin une ode à toi-même ; j'en avais esquissé huit ou dix strophes... » (c'est-à-dire les essais de l'album III, qui vont jusqu'à la neuvième)... « Je te disais que nous touchions à ce moment où il faut s'arrêter dans la vie et regarder ce qu'on a parcouru.... Je repassais sur le passé avec toi, etc. » Et ce retour vers le passé évoquait dans l'âme du poète bien des souvenirs, de grandes joies, de grandes douleurs. La strophe X n'est pas encore écrite :

> Et maintenant, sur cet espace
> Que nos pas ont déjà quitté,
> Retourne-toi... ;

1. Il en restait 27 ; Lamartine les utilisa d'abord, puis continua d'écrire au verso des 112 pages occupées par la copie de *Saül*.

2. Cf. *Etude sur les Manuscrits de Lamartine*, par M. Jean des Cognets, p. 115-120 (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, t. XXI, 1906).

mais le thème en est donné dans cette lettre du 30 août ; et bientôt les souvenirs vont affluer en foule, celui de Graziella, puis celui d'Elvire, « l'ange exilé de sa sphère » (strophe XIII). On le voit, l'esquisse du *Crucifix* plonge toutes ces racines dans cette large évocation de souvenirs, d'émotions vécues et encore frémissantes, qui se réveillaient dans l'âme du poète devant le lac du Bourget, devant cette « chère vallée d'Aix », confidente de tant de joies et de peines d'amour ; c'est dans ce milieu physique, c'est dans cette atmosphère morale qu'elle fut conçue. Elvire était devenue pour l'heureux « mortel qu'elle aima » un thème à vers, à beaux vers.

Faut-il quitter ces considérations littéraires et revenir à des faits positifs et d'ordre matériel? — Lamartine, disions-nous, passa l'été de 1821 à Aix avec sa femme, qui était revenue fort malade d'Italie ; lui-même était assez souffrant ; et tous deux avaient besoin de trouver en Savoie « un bon air, un doux repos, et des eaux pour tous les tempéraments » (Lettre du 14 juillet 1821). Autrement dit, ils s'y soignaient et prenaient, comme on fait de nos jours, des bains et des douches. Or l'album III nous offre, au verso de la couverture, un compte de bains et de douches qui ne peut guère se rapporter qu'à cette villégiature de l'été de 1821. Quand Lamartine, en juin 1822, alla aux eaux de Plombières, il s'y rendit seul. Mais, en juillet-août 1821, M. et Mme de Lamartine étaient ensemble à Aix, et ce fait justifie suffisamment l'indication portée sur la couverture de l'album : « 18 bains, 15 *pour nous* 2, à 12 sols » ; vient ensuite une addition de douches. Ces renseignements nous semblent bien venir à l'appui de notre conjecture sur l'époque de l'esquisse en prose du *Crucifix*, et confirmer notre thèse que cette esquisse est contemporaine des premières strophes du *Passé*.

III

Le manuscrit de l'esquisse en prose du *Crucifix* nous fournit encore quelques indications intéressantes. Cette esquisse, qui occupe le folio 2, recto et verso, de l'album III, est écrite à l'encre, rapidement, au courant de la plume, avec quelques ratures. A la fin, comme pour noter sans retard une indication utile à l'exécution du poème projeté, Lamartine écrit au bas du feuillet 2 verso, dans l'angle de droite, le mot italien *ideare*, qu'il répète jusqu'à cinq fois, d'abord en écriture soignée, puis sous forme de simple griffonnage. Que viennent faire ici ces notations jetées à la hâte, comme pour satisfaire une certaine préoccupation d'esprit?

Poursuivons notre examen des feuillets qui suivent l'esquisse. Le feuillet 3 est resté blanc ; mais au recto, en haut de la page qui fait face au verso du feuillet 2, nous lisons un grand I majuscule qui devait

être évidemment la première lettre d'un titre. — Plus loin, au feuillet 4, nous trouvons enfin une strophe, d'ailleurs incomplète, la première strophe du poème projeté, ayant pour titre le mot italien *Idea*. — Toutes ces notations italiennes obéissent au même travail d'esprit. Après avoir griffonné les mots *ideare* au bas du feuillet 2 verso, Lamartine allait probablement écrire le mot *Idea* au recto du feuillet 3 ; s'interrompant, il laissa en blanc ce feuillet ; et quand il reprit la plume, c'est sur le feuillet 4 qu'il écrivit la strophe précédée du mot *Idea*.

Cette strophe, que le manuscrit nous donne à l'état d'ébauche fragmentaire, est connue des Lamartiniens ; M. Léon Séché l'a reproduite dans son *Lamartine de* 1816 *à* 1830[1]. Il n'est pas inutile de la répéter ici, telle qu'elle est disposée dans le manuscrit :

IDEA.

héritage sacré de Celle que je pleure
toi que j'ai recueilli
avec son dernier souffle et son dernier adieu;

puis d'une écriture un peu différente et d'une autre encre, avec une ponctuation soignée :

Symbole deux fois Saint ! don d'une main mourante !
Image de mon Dieu !

Que signifient donc ces mots italiens *Idea, ideare*? — Le sens propre d'*idea* est idée, image, esquisse ; celui d'*ideare*, imaginer, former l'image de quelque chose. Et à ce propos, qu'on me permette de rappeler l'opinion d'un de nos plus délicats Lamartiniens, notre jeune et brillant collègue, Pierre-Maurice Masson, qu'une mort glorieuse a trop tôt enlevé aux belles-lettres. Il suivait avec le plus grand intérêt cette étude sur *le Crucifix*, entreprise au printemps de 1914 ; et une correspondance active s'échangeait entre nous à ce sujet. Quant à ces mots italiens du manuscrit, il m'écrivait excellemment : « Ces mots *idea, ideare*, je les traduirais : représentation, se représenter. Le poète cherche à se représenter la scène qu'il n'a pas vue ». — Il veut la faire revivre, dirai-je aussi, il veut en faire un tableau qui frappe l'imagination du lecteur. N'a-t-il pas lu et relu les lettres où Virieu, au mois de janvier 1818, lui donnait des renseignements précis sur la mort de Mme Charles? Hanté par la vision intérieure qu'il s'est faite de la scène funèbre, il répète plusieurs fois le même mot *ideare, ideare*,... comme pour mieux s'enfoncer dans l'esprit l'impression d'ensemble du tableau dont il vient de tracer l'esquisse

1. Edit. in-16, p. 200.
2. Voir R. Doumic, *Lettres d'Elvire, Appendice*, p. 95.

et dont il ébauche déjà en pensée les grandes lignes. Ailleurs de même, il lui est arrivé quelquefois de répéter certains mots, certains vers ; ainsi, dans le manuscrit de l'*Esprit de Dieu*, le dernier vers de la VIII^e^ strophe : « Et c'était l'Esprit du Seigneur », se trouve répété quatre fois de suite[1].

On peut donc dire que ces mots *idea, ideare*, notés sous l'empire d'une certaine préoccupation d'esprit, sont pour le poète une indication et comme une formule relative à l'exécution de son œuvre. Cette image, ce tableau, cette scène funèbre dont il porte l'ensemble dans son esprit depuis bien des mois, il va essayer d'en réaliser quelque chose ; et voici qu'une première strophe jaillit de son âme d'homme et d'artiste.

Ce qui fait surtout l'intérêt de ce fragment, c'est qu'il nous donne la première pensée poétique de Lamartine, son premier jet : « Héritage sacré de celle que je pleure ». Que n'est-il de 1818 ou de 1819, ce vers si touchant ! Il contient, en effet, l'expression spontanée, sincère, de l'émotion que Lamartine avait maintes fois éprouvée devant le crucifix d'Elvire ; émotion devenue moins vive, moins poignante, avec le temps, et surtout qui s'était peu à peu transformée en une émotion intellectuelle, artistique, venant désormais de l'imagination plutôt que du cœur. Lamartine ne l'a pas gardé, ce premier vers, et c'est regrettable. L' « Héritage sacré » a été transporté à la XXII^e^ strophe; et les mots « Celle que *je pleure* » ont disparu. Ces pleurs appartiennent désormais au passé : « Que de pleurs *ont* coulé !... » écrira-t-il à la II^e^ strophe. C'est qu'en réalité, en 1821, il ne pleurait plus Elvire, sinon par métaphore.

Ainsi le manuscrit nous révèle ou nous fait pressentir quelque chose des étapes par lesquelles a passé le travail d'esprit du poète. C'est d'abord l'esquisse en prose, suivie de quelques notations pour l'entente de l'économie générale du poème ; puis l'essai de trois vers de la première strophe ; puis, écrits, semble-t-il, un peu après, les deux derniers vers de cette même strophe, tels qu'ils sont restés dans l'édition, le mot *mourante* étant mis à la rime du second vers féminin ; ce qui obligera l'auteur à changer le premier vers de la strophe. Et la scène s'organise dans l'imagination du poète, la fiction prend corps et vie : le crucifix d'Elvire est plus qu'un « héritage sacré... recueilli avec son dernier souffle, etc. »; il devient un « don » de la « mourante », le don volontaire qui accompagne son « dernier adieu ». Enfin voici un élément nouveau qui s'annonce et s'affirme, l'élément religieux : « Symbole deux fois saint,... image de mon Dieu ».

1. J. des Cognets, Étude déjà citée, p. 129.

IV

Une dernière indication, très sommaire, mais suggestive, nous est fournie par l'album I. Dans cet album, Lamartine a surtout recopié et mis au net certaines poésies esquissées ou brouillonnées sur l'album III, ainsi *Le Passé* et *L'Esprit de Dieu*. Cette dernière pièce, terminée le 12 mai 1822, est portée sur les feuillets 23-26. Au verso du folio 34 figure cette indication : « Fragment III. Le Crucifix », avec le reste de la page en blanc.

Cette indication nous permet, ce me semble, de penser qu'en mai 1822 un « fragment » plus ou moins important du *Crucifix* était prêt pour être recopié, mais que le poème n'était pas encore terminé. Il paraît en effet très probable que *le Crucifix* a été composé en plusieurs fois. Le poème ne donne pas l'impression d'un ouvrage venu d'un seul jet, et je pense que Lamartine a fait ici comme il fit pour *Ischia*, *Le Passé*, le IV^e^ morceau des *Préludes* : il a commencé, laissé, repris, puis abandonné, puis repris encore son poème ; enfin un jour est venu où il lui fallut mettre ensemble ces fragments écrits séparément. C'est ainsi qu'il produisit une poésie étrange, où l'art, où l'artificiel même se trouve mêlé à l'élan lyrique. Chacun a pu le remarquer; il y a dans ce poème deux éléments très différents : une scène fictive, d'un romantisme plutôt fâcheux, et une méditation religieuse, d'une belle envolée lyrique, où l'on sent frémir une profonde émotion. Ces deux éléments, qui se touchent et se côtoient sans se combiner, forment, à mon avis, un ensemble sans cohésion et d'un effet disparate : cela gâte tout l'ouvrage.

Que l'on veuille bien se reporter au texte du *Crucifix*. Si, après la seconde strophe, on passe par-dessus toute la scène fictive pour reprendre la lecture à la strophe XII : « Placé près de ce cœur... », on a une suite parfaite, non seulement des idées, mais aussi du mouvement lyrique. L'élan se poursuit ainsi jusqu'à la fin de la XX^e^ strophe : « O toi qui sais mourir ! » Ce vers termine tout naturellement le sens et l'élan des strophes de lyrisme religieux ; il satisfait pleinement l'esprit et ne laisse rien à désirer après lui. Les onze strophes ainsi déterminées formeraient, selon moi, la pièce primitive.

Mais, un jour, vint au poète l'idée de cette fiction d'une scène mortuaire à laquelle il aurait assisté, lui, étranger, seul avec le prêtre des dernières prières, seul auprès de Julie dénuée , croirait-on, de tout secours, sans mari, sans famille ; scène remplie de circonstances extraordinaires, invraisemblables, où l'on retrouve des réminiscences du roman d'*Atala*[1] et comme une vision obsédante du fameux tableau

1. « Je me souviendrai toujours des premières gravures de poèmes qui frappèrent mes regards d'enfant. C'étaient Paul et Virginie, Atala, René » (Nouvelle préface de *Jocelyn*, 1840).

de Girodet ; scène de pure fantaisie ultra-romantique, où l'excellent prêtre, indulgent aux faiblesses humaines, rappelle quelque peu le père Aubry... N'insistons pas : cette fiction est déplorable, et l'on se demande comment Lamartine pouvait écrire, en parlant du *Crucifix* : « Tout y est vrai ». (Commentaire). Mais non, tout y est faux, au contraire ; et M. Charles, dont M. Léon Séché prétend, avec tant d'assurance[1], que Lamartine avait attendu la mort pour publier *Le Crucifix*, n'eût certainement jamais reconnu dans cette fiction littéraire[2], d'un romanesque si outré, la scène funèbre du 17 décembre 1817, sur laquelle nous avons aujourd'hui des données très précises[3]. — Oui, tout est faux dans cette fiction, sauf les deux strophes VII et VIII, dont le réalisme est, peut-on dire, tout auréolé de poésie, et l'admirable strophe IV, où Lamartine nous peint ce que l'on pourrait appeler la « transfiguration » du visage de Julie après la mort, cette « auguste beauté » ,cette « majesté » des traits qui suit le moment suprême, cette « expression céleste» dont parlaient les lettres de Virieu et du Dr Alin.

Cependant il fallait intercaler cette fiction dans ce que j'appelais tout à l'heure la composition primitive. Après les derniers mots de la seconde strophe : « ... tiède encor de son dernier soupir », est venue se placer tout naturellement l'évocation de la scène funèbre : « Les saints flambeaux jetaient etc. ». Mais après la strophe X, comment reprendre le mouvement primitif, l'apostrophe au crucifix : « Placé près de ce cœur »? Lamartine alors écrit la strophe XI, couplet de transition plutôt maladroit et faible, où interviennent de nouvelles inventions du poète. Qu'est-ce que cet « arbre » qu'il aurait « planté sur la tombe » d'Elvire? A grand'peine avait-il pu la trouver, cette « tombe sans nom », dans un cimetière de village loin de Paris »[4], lorsqu'il était allé, en septembre ou octobre 1818, y faire un pieux pèlerinage et « s'agenouiller sur le gazon qui avait eu le temps déjà d'épaissir et de reverdir... » ; et il n'y avait certainement planté aucun arbre. Quant au chiffre de « sept » ans, j'y verrais volontiers une notation du dernier moment, lorsqu'il arrangeait ses poésies pour faire le recueil de 1823.

Voilà donc la scène fictive insérée dans la pièce lyrique. La méditation religieuse s'arrête avec la XXe strophe. Mais nous voilà bien loin d'Elvire ; le poète, pour ramener à elle notre pensée, écrit la strophe XXI sur les mêmes rimes que la première, dont elle est

1. *Le Roman de Lamartine*, p. 290.
2. Pour voir une scène vraie et bien réellement vécue, il faut lire dans le *Manuscrit de ma mère* le récit douloureux que Mme de Lamartine a tracé des derniers moments de sa fille Suzanne (Mme de Montherot), morte le 12 août 1824, en baisant un petit crucifix d'argent ; *août* et non juillet.
3. Voir Léon Séché, *Lamartine de* 1816 *à* 1830, édit. in-16, p. 140-146.
4. Lamartine, *Souvenirs et Portraits*, t. III, p. 128.

comme la réplique ou l'écho ; et, cette fois, la pièce est bien finie. Mais Lamartine sut-il jamais s'arrêter? Il ajoute encore trois autres strophes qui introduisent dans la pièce une conception nouvelle, et qui sont assez peu intéressantes et même bien froides.

Tel me semble avoir été, en ses principaux stades, le travail de composition d'où est sorti *Le Crucifix*. Cette poésie est faite de plusieurs fragments, dont les points d'attache et comme de suture seraient aux strophes III, XI, XXI.

V

Notre conclusion sera brève; il ne nous reste, en effet, qu'à dégager les résultats essentiels de toute la discussion précédente.

Et d'abord la tradition qui voulait que Lamartine eût écrit *Le Crucifix* « sous le coup » de la perte cruelle de Julie, c'est-à-dire en 1818 ou 1819, ne s'appuie sur aucun document ; au contraire, les indications fournies par les manuscrits prouvent que cette tradition ne tient pas debout ; elle doit être résolument abandonnée.

Les manuscrits, rien que par leurs brèves indications, permettent en effet d'établir que *Le Crucifix* a été conçu pendant le séjour de Lamartine à Aix-les-Bains dans l'été de 1821 ; que l'esquisse en prose, document connu, et les premiers vers jetés sur l'album du poète, sont contemporains des premières strophes du *Passé* ; que la pièce n'a pas été composée d'un seul jet, mais que le poète l'a portée et méditée longtemps; que l'exécution de l'ouvrage, aux différentes étapes qu'elle a dû traverser, s'est entre-croisée avec celle du *Passé*, des *Préludes* et de *L'Esprit de Dieu* ; et qu'ainsi ce poème a occupé la pensée de Lamartine au moins jusqu'en mai ou juin 1822, époque où il termina *L'Esprit de Dieu*.

Enfin nous avons dissocié les parties constitutives du *Crucifix* : la fiction de la scène mortuaire, la méditation lyrique, les strophes finales. Il nous a semblé que la méditation lyrique contenait vraiment la pensée première et directrice du poète, et que les autres éléments y ont été surajoutés. Ne pouvant nous attarder au détail et faire ressortir combien la scène fictive est artificielle et invraisemblable, nous avons pris soin au moins de marquer les points d'attache où nous semble se faire l'articulation des fragments les uns aux autres.

Un dernier mot encore. Qu'on ne nous accuse pas d'impiété envers le très grand poète lyrique et idéaliste qu'a été Lamartine. L'érudition, les études biographiques, l'examen des manuscrits, la discussion des variantes, ne doivent avoir qu'un objet : nous faire mieux pénétrer dans l'intelligence des œuvres, nous mettre en sympathie avec l'auteur, nous permettre de nous rendre compte des dispositions morales où

il se trouvait lorsqu'il écrivit tel ou tel ouvrage. Tout cela ne peut qu'aider, selon nous, à une meilleure, à une plus précise, plus juste, plus féconde appréciation des œuvres d'art. Dans la discussion qui précède, nous avons essayé de mettre au point la méthode de travail de Lamartine dans l'exécution du *Crucifix*. Nous n'avons pas dissimulé certains défauts ; c'est que les plus belles productions littéraires sont imparfaites ; comme *Le Lac*, *Le Crucifix* est un beau poème, mais où le romantisme a mis sa marque. Les plus belles œuvres d'art sont des œuvres humaines où il faut faire une part, plus ou moins large, à l'esprit de l'époque et à son influence, parfois fâcheuse, sur le talent de l'auteur. C'est justement ce que nous constatons dans *Le Crucifix*.

Gustave Allais,
Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Rennes.

Rennes, avril 1914 ; février 1919.

« DESTINÉES » OU « POÈMES PHILOSOPHIQUES »?

REMARQUES CRITIQUES SUR LE TITRE DU RECUEIL POSTHUME DE VIGNY

On sait que le recueil posthume des poèmes de Vigny a été publié par les soins de Louis Ratisbonne sous le titre *Les Destinées*, qui est commun au volume tout entier et à la pièce fameuse en *terze rime* qui lui sert actuellement d'ouverture et de prologue. Puis, en sous-titre seulement : *Poèmes philosophiques*. Toutes les rééditions de Vigny — et elles ont été particulièrement nombreuses à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, en 1913 — ont conservé cette disposition. Je me suis moi-même fait scrupule d'y toucher directement, mais n'ai pas hésité à appeler *poèmes philosophiques* — sans plus — ces derniers vers de Vigny dans mes « notes et éclaircissements »[1].

La question, à mon sens, n'est pas sans importance pour la correcte interprétation du poète. Elle dépasse en tout cas le simple problème matériel qui s'est posé à propos des erreurs de transcription ou des fautes d'impression imputables à Ratisbonne[2]. S'il est vrai, comme le disent parfois les éditeurs ultra-modernes, que dans un livre nouveau la chose la plus importante est son titre, comment n'en serait-il pas ainsi d'un recueil où s'est concentrée une des pensées les plus réfléchies et les plus anxieuses du XIX^e^ siècle?

I

Vigny lui-même semble avoir hésité et varié à ce sujet. Lorsqu'il publie *La Sauvage* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1843, il observe en note : « Les *Poèmes philosophiques*, dont celui-ci est le

1. Dans l'édition des *Œuvres complètes* d'Alfred de Vigny publiée chez l'éditeur L. Conard. Le volume des *Poèmes* fut mis en vente, en juillet 1914, le jour de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie (fâcheuse conjoncture pour un livre de vers !) Je comptais, à ce moment-là, ouvrir une discussion sur le présent sujet : d'autres soins nous appelèrent....

2. Parmi les plus importants de ces *lapsus*, lire : Mais il *renonce* et dit... (*Mont des Oliviers*, v. 133) ; Je soutiendrai ses bras quand il prendra l'*épieu* (*Wanda*, v. 51) ; Que tu graves au marbre ou *traces* sur le sable (*Esprit pur*, v. 55).

premier, formeront un recueil qui doit faire suite aux *Poèmes antiques et modernes....* » Et, dix-huit mois plus tard, à propos de la publication, dans le même périodique, de *La Maison du Berger* : « Ce poème est le prologue[1] du volume des *Poèmes philosophiques* de M. Alfred de Vigny dont les quatre premiers : *La Sauvage*, *La Mort du Loup*, *La Flûte*, *Le Mont des Oliviers*, ont été publiés dans cette Revue. »

Parallèlement à ces mentions imprimées, c'est la même désignation qui se retrouve généralement dans les lettres et le journal de Vigny. Sa lettre du 31 janvier 1843 à Camilla Maunoir mentionne, elle aussi, *La Sauvage* comme « le premier de ces *Poèmes philosophiques...* ». L'année suivante, le *Journal* note, pour un *Poème philosophique*, le sujet symbolique de l'*hyène*, ou prend texte d'un vers fameux de *La Maison du Berger* pour en faire la devise même de tout le futur recueil. La collection Spoelberch de Lovenjoul possède la petite feuille de papier réglé où Vigny a tracé côte à côte les deux expressions rivales, la première seule considérée comme un titre :

J'aime la majesté des souffrances humaines.

Ce vers est le sens de tous mes *Poèmes philosophiques*. L'esprit d'humanité[2].
L'amour entier de l'humanité et de l'amélioration de ses destinées.

En revanche, le *Journal* inédit, entre 1851 et 1853, renferme à ma connaissance trois traces, dont deux catégoriques[3], du futur titre adopté par L. Ratisbonne :

(1851). *Les Destinées*. Un des poèmes doit être intitulé *Les Constellations*.
(Juillet 1851). Vue générale du livre des *Destinées*. Comme dans *La Maison du Berger*, je mettrai la personne à qui j'écrirai dans un nuage avec un arc-en-ciel à ses pieds....
(Mars(?)1853, après un schéma que le poète se propose). Telle sera la marche de chaque composition des *Destinées*.

Pour quiconque a pratiqué Vigny avec quelque assiduité, il semble que ce mot, fatidique entre tous, ne pouvait manquer de s'offrir à l'esprit du poète. Quand on se rappelle quel poids il lui donnait, dès *Cinq-Mars* et sa prose juvénile[4], et quelle aggravation de sens, en

1. Telle était, en effet, la première disposition prévue par le poète. La maison du berger était comme l'observatoire sentimental d'où Vigny aurait contemplé le spectacle du monde. Peut-être que la pièce *Les Destinées* aurait pris place, dans la suite du recueil, comme la transition entre l'ancien monde et le nouveau. En 1853, *La Bouteille à la mer* devait former l'épilogue.

2. Et non *de l'humanité*, comme l'a dit Ratisbonne dans sa publication du *Journal d'un poète*.

3. Est-ce vers la même époque que Vigny attribue la première place, dans son recueil, à la pièce *Les Destinées*, avec l'épigraphe : « C'était écrit »? « Épigraphe du volume entier à placer sur le titre et le faux-titre », dit une observation de sa main. Mais c'est surtout, à mon sens, un écho du dernier tercet et une allusion au fond de fatalisme que Vigny attribue au dogme chrétien.

4. Cinq-Mars va « accomplir sa destinée » (fin du chap. I); il « rêve à sa destinée » (MS, début du chap. VII) ; et, tout au long du roman, la « destinée » est là, invisible et présente.

quelque sorte, chacune des démarches de sa pensée attribuait à ce vocable, on ne s'étonne guère de le trouver, comme un verbe synthétique et libérateur, sous sa plume. Est-ce à dire cependant que ce pluriel inquiétant et douloureux soit le dernier *état*, la manifestation sans appel que Vigny souhaitait pour présenter au monde sa pensée suprême?

Nous ne le croyons pas, et ne voyons à vrai dire aucun texte qui nous y oblige expressément. Peut-être existe-t-elle quelque part, la feuille de papier sur laquelle le poète aurait tracé, sans contestation possible, les mots définitifs que Ratisbonne n'aurait eu qu'à reproduire en 1864 : en ce cas, toute cette discussion serait vaine. En l'état actuel des choses, il n'y a guère que des contre-indications :

1° Le manuscrit de la pièce liminaire avec cette suscription : 1er *Poème philosophique*;

2° Le manuscrit du *Mont des Oliviers*, avec cette suscription : [4e[[7e] [8e] *Poème philosophique*;

3° Le manuscrit de *Wanda*, avec cette suscription à l'encre : 9e *Poème*; puis au crayon bleu : 10e *Poème* ;

4° Et surtout, la liasse préparée par Vigny lui-même, à une date certainement postérieure à 1861, liasse spécifiquement désignée dans l'inventaire joint à son testament et déposé avec celui-ci chez son notaire. C'est la quatrième des liasses renfermant des compositions littéraires ou des papiers relatifs à son œuvre d'écrivain ; or la désignation en est très nette : *Poèmes philosophiques.*

II

On s'était bien accoutumé, semble-t-il, dans le cercle restreint, mais attentif, qui savait que Vigny n'avait pas dit son dernier mot, à se servir de ce titre pour désigner les *ultima verba* du poète. « A peine connaissons-nous, écrivait Auguste Desplaces [1], quelques pièces des *Poèmes philosophiques*, lesquelles ont paru isolées sans trop de sensation : faut-il s'en prendre à l'auteur ou au public? Est-ce la valeur du poète qui baisse, ou l'enthousiasme du lecteur qui fait défaut? Si *La Prison* et *La Femme adultère* eussent pris la place de *La Mort du Loup* et de *La Flûte*, croit-on qu'elles auraient soulevé plus d'applaudissements? Il faut que M. de Vigny s'en console.... » G. Vattier, de même, dans la *Correspondance littéraire* des 25 mars et 25 avril 1863 [2], annonce « un recueil qui doit s'intituler *Poèmes philosophiques* ».

La *Revue des Deux Mondes* fut en somme le seul périodique où Vigny ait trouvé l'occasion de donner quelque publicité aux tout

1. *Galerie des poètes vivants*, Paris, 1847.
2. *Galerie des Académiciens.*

derniers produits de sa pensée : or son directeur est resté fidèle à une désignation qu'il tenait sans doute du poète lui-même. Outre les témoignages que nous en avons vus, il faut noter les indices suivants :

L'article nécrologique d'E. Forcade (n° du 1er octobre 1863) rappelant qu'on avait eu du grand disparu, « à de rares intervalles, des poèmes philosophiques » ;

La note accompagnant *La Colère de Samson* (n° du 15 janvier 1864). « ... Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà quelques-uns des *Poèmes philosophiques* qui trouveront place dans ce volume, digne de l'ensemble d'œuvres délicates et fortes que les *Poèmes antiques et modernes* avaient commencé ».

La table générale de la *Revue*, 1831-1874 (Paris, 1875), qui distingue encore très justement, à mon sens, entre la *Colère de Samson*, « poème posthume », et les six « poèmes philosophiques » que la revue de Buloz avait eu le privilège de publier.

Les Destinées avaient pourtant paru dans l'intervalle : mais leur publication ne semble pas plus modifier cette désignation, courante à la *Revue*, que l'annonce de leur prochaine apparition n'influençait un homme aussi bien informé que Jules Levallois, écrivant, dans l'*Opinion nationale*, que les pièces déjà connues du prochain recueil « sont à mon sens ce que Vigny a écrit de plus large, de plus élevé, de plus complètement beau » et qu'il attend « le volume qui contiendra l'ensemble des *Poèmes philosophiques* ».

Ceci est daté du 1er octobre 1863 : le 16 janvier 1864, le recueil posthume est mis en vente chez Michel Lévy, et il porte le titre : *Les Destinées, poèmes philosophiques.*

III

« Pourquoi ce titre, *Les Destinées*? » demandait aussitôt Caro quand fut révélé le testament poétique de Vigny, « titre énigmatique, presque sibyllin ? » D'autres critiques s'en tinrent plus ou moins délibérément au sous-titre, à cette désignation de *Poèmes philosophiques* à laquelle on se sentait sans doute mieux préparé : c'est ainsi qu'A. de Pontmartin dans les *Débats* de janvier 1864, Claretie reprenant en 1868 un article de la *Revue française*, et lui faisant place dans *La Libre Parole*, ne semblent pas connaître d'autre façon de nommer le recueil publié par L. Ratisbonne.

Au contraire, les intimes de celui-ci paraissent avoir insisté sur l'authenticité du titre *Les Destinées*. La *Revue nationale* du 10 janvier 1864, annonçant pour le 15 janvier la publication de l'œuvre posthume, offre à ses lecteurs le poème en tercets, que « notre ami, M. Louis Ratisbonne, à qui l'illustre poète a confié son œuvre », a bien voulu lui communiquer. « Le poème que nous donnons, continue la note de

la *Revue nationale*, est le premier, et celui qui donne son nom à tout le recueil. »

Insistance analogue sous la plume de Saint-René Taillandier, consacrant à Vigny, dans la nouvelle édition de la *Biographie Michaud*, un article sympathique. Il cite, il est vrai, « les *Poèmes philosophiques* publiés en partie de son vivant, en partie après sa mort » mais rectifie d'une assertion catégorique : « ... *Les Destinées*, tel est le titre qu'il donna lui-même à son recueil. »

Or, pour ceux des contemporains qui admettent sans conteste ce fatidique pluriel, il a visiblement quelque chose de sinistre et d'amer. Auguste Callet, dans la *Nation* du 9 février 1864, reproche au poète, en vertu de ce titre, « de croire l'idée de fatalité primordiale chez l'homme », et, avec son « insouciance voluptueuse de la chose publique », son « admiration pour le despotisme oriental », d'aboutir à une philosophie dont voici les caractéristiques : « fatalité, désespoir, dédain, misanthropie, volupté... ».

Même note qui croit vibrer à l'unisson du sens des *Destinées*, dans l'article où Ch. de Mouy (*Presse* du 7 mars 1864) signale la « quiétude morne » de ce Vigny posthume ; et pareillement, avec une pointe d'hostilité, dans l'article consacré au poète par F. Colincamp (*Biographie Didot*), qui relève dans *Les Destinées* « scepticisme, découragement singuliers chez un poète qui après tout n'avait pas à se plaindre du sort ».

IV

Le titre du recueil, conforme ou non à l'intention du poète, a donc produit son effet : qu'on l'accepte ou qu'on le rejette, il semble caractériser une disposition nettement déprimée. Et si Ratisbonne a ainsi voulu d'avance marquer une tonalité fataliste, il y a certainement réussi.

L'a-t-il voulu? C'est assez probable. Non que l'auteur de la *Comédie enfantine* donne l'impression, par sa propre œuvre littéraire, d'avoir adhéré lui-même, explicitement, à une philosophie de ce genre. Mais il avait fait connaissance de Vigny à une époque où celui-ci, particulièrement attristé par ses deuils, abattu par la maladie, ombrageux parfois jusqu'à une sorte de misanthropie, paraissait atteindre à un silencieux désespoir : légataire des œuvres littéraires du poète, quoi d'étonnant qu'il ait cru traduire sa plus intime pensée en adoptant le plus désenchanté des titres? D'autre part, cet israélite alsacien, appartenant à une famille où des conversions au catholicisme ont été retentissantes [1], ce traducteur de Dante a peut-être été plus sensible

1. Cf. Sitzmann, *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*, t. II, p. 502.

que de raison à la douloureuse actualité que trouvaient vers 1862-1863, dans la France intellectuelle, les doctrines les plus voisines d'un fatalisme déclaré.

Songeons en effet à ces dates concordantes : les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle, les *Poésies* de Mme Ackermann viennent de paraître; *Les Misérables* sont en cours de publication ; *Dominique*, *le Maudit* sont deux livres de 1863. Dans la région de la reconstruction historique ou de la spéculation philosophique, l'atmosphère est plus lourde encore : Schopenhauer est révélé à la France par Foucher de Careil ; Michelet publie *La Sorcière* : Louis Ménard donne une traduction de l'*Orestie* d'Eschyle. Le darwinisme, auquel la France s'initie en ce moment, est considéré comme une nouvelle forme scientifique d'une « aveugle et brutale fatalité » (P. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1863, p. 584). La thèse que Taine commence à démontrer dans son *Histoire de la littérature anglaise* est acceptée ou réfutée du point de vue presque exclusif du libre-arbitre. Et comme le grand public ne veut voir dans la *Vie de Jésus* que la déchéance d'un Dieu, comme de toutes parts la philosophie positive accentue ses dispositions mécanistes, il s'ensuit qu'un déterminisme rigoureux, sans évasion possible, semble la seule explication des énigmes du monde, dès qu'on prétend s'affranchir des strictes fois traditionnelles.

Coïncidence fortuite, ou effet des mêmes causes? Les années 1861 à 1865 sont, dans les statistiques officielles de la France, celles qui accusent la plus forte proportion de suicides connue jusque-là (12,36 pour 100 000, alors que les plus folles années du romantisme, 1831-1835, n'en comportent que 6,41 pour 100 000). Les années 1862 et 1863 en particulier sont les plus fortes en morts volontaires que la France ait traversées : en chiffres absolus 4 770 en 1862, 4 613 en 1863 ; ces chiffres seront dépassés en 1865 (4 946). On peut dire que jamais, au cours du XIXe siècle, l'âme française n'a été plus meurtrie que dans ces années-avant-courières, en effet, d'une catastrophe nationale.

N'est-il pas naturel de supposer que l'auteur de second plan, à qui échut la flatteuse bonne fortune d'éditer les œuvres posthumes d'un grand poète resté si longtemps secret, mystérieux et volontiers prophétique, ait cédé à une pareille ambiance morale? Il pouvait se croire strictement d'accord avec la pensée du maître ; celui-ci faisait d'autant mieux figure de précurseur qu'il annonçait plus délibérément les tendances les plus accentuées du fatalisme de l'heure présente : ce mot, *Les Destinées*, devait, très naturellement, prendre la place en vue sur la couverture du mince recueil posthume mis en vente par Michel Lévy à la mi-janvier de 1864.

V

Comment savoir exactement dans quelle mesure un public se laisse influencer par ce tout premier contact qu'il prend avec une œuvre intellectuelle : *le titre*? Auteurs, éditeurs et libraires. nous l'avons dit, connaissent bien l'importance de l'invite ou de l'appât, de telle étiquette ou de telle profession de foi en raccourci, de cet écriteau planté sur un seuil ou à l'amorce d'un chemin : car de la disposition créée au préalable par le titre vont dépendre, pour une certaine part, l'humeur du lecteur et le succès de l'ouvrage.

Peut-être en a-t-il été ainsi, au sujet des *Destinées*, pour bien des critiques de Vigny : leur interprétation, préparée par ce qu'ils savaient d'ailleurs des « tristesses » du poète, a été entraînée à l'extrême par la résonnance douloureusement fatidique de ce mot ; et ici, l'importance du titre était d'autant plus grande que le symbolisme était plus voilé, que l'opposition était plus forte entre points de vue divergents. *Poèmes philosophiques* : c'était simplement marquer (en opposition avec les poèmes « mystiques », les poèmes « antiques », les poèmes « modernes ») que l'âme même de ces œuvres-ci était la réflexion la plus grave et la plus abstraite; *Les Destinées* : c'était déclarer le problème résolu, en afficher d'avance la solution et annoncer que, dans le conflit entre le Sort et l'individu, celui-ci était déclaré vaincu.

Or, une conclusion aussi affirmative est loin de se dégager de l'ensemble des poèmes. Examinons, en effet, leur sens de « poèmes philosophiques » sans nous laisser influencer désormais par aucune suggestion préalable.

Il importe d'abord d'isoler, du groupe à peu près organique formé par les autres pièces, *La Colère de Samson*, écrite en 1839 : expression véhémente d'une déception amoureuse, « élévation », comme Vigny se plaisait à appeler les poèmes qui, à cette époque de sa vie, portaient dans les régions les plus élevées une émotion terrestre, cette pièce n'était pas sans raison exclue, dans l'annonce de la *Revue des Deux Mondes*, des réels poèmes philosophiques.

Le Mont des Oliviers, de même, est peut-être à son point de départ une « élévation » — celle du « divin Fils » parlant au « divin Père ». Par le post-scriptum de 1862, cette pièce était nettement rangée au nombre des *Poèmes philosophiques* (et l'on a vu que le manuscrit porte cette désignation) : or, plutôt dédaigneuse que désolée, sereine en somme dans sa résignation, la conclusion de Vigny affirme simplement pour le « juste » le droit de ne plus communiquer avec une divinité qui ne s'est pas révélée le jour du plus pathétique appel de la Terre au Ciel.

Ailleurs, un réconfort incontestable s'offre à la pensée du poète,

douloureusement inquiète d'un aspect quelconque du Mal. Aux objections présentées par la clairvoyance ou la sensibilité, le cœur ou la conscience trouvent des réponses; et ainsi le poète ne dit pas « non » à la vie.

La Maison du Berger : une rêveuse compagne consolera celui que blesse la Nature insensible, que froisse la politique, que choque le machinisme triomphant : car l' « éternel féminin » est là pour réconforter l'homme qui souffre de trop penser ;

Les Oracles : « la vue et la clarté » du vrai triomphent à la longue des commodes combinaisons de l'opportunisme politique ;

La Sauvage : le respect du travail et de la femme, apporté aux tribus errantes par la colonisation vraiment digne de ce nom, est l'excuse et la justification de cet empiètement sur la vie des nomades ;

La Mort du Loup : un stoïcisme silencieux est la plus noble attitude; « contre le destin, effort muet » ;

La Flûte : jugeons les intentions plutôt que les actes, quand nous nous prononçons sur la valeur foncière de nos compagnons d'humanité : il est si difficile à l'homme de donner sa mesure, que c'est manquer à l'équité que de condamner les autres sur le seul témoignage de leurs succès ;

La Bouteille à la mer : une vérité est toujours assurée de se faire jour le moment venu ;

Wanda : la négligence des aristocraties par un pouvoir souverain amène avec le temps la chute de celui-ci, et une sorte de justice immanente venge un jour les nobles cœurs qui ont souffert de la tyrannie d'un despote ;

L'esprit pur : l'aristocratie de l'intelligence est en train de remplacer dans nos civilisations toutes les autres.

Il reste donc légitime, au gré de Vigny, de dire « oui » à la vie ; la pensée et le cœur peuvent compenser les insuffisances ou les iniquités de la création « avortée ». La pièce liminaire des *Destinées*, elle-même, reproche surtout au christianisme d'avoir attribué à la Grâce une valeur analogue à celle qu'avait le Destin dans les religions antiques : mais rien n'interdit de croire à ce bonheur de la liberté que justement le chrétien ressent dans une plus grande mesure que le païen.

Il sera plus heureux, se croyant maître et libre....

VI

Conclusion :

Il est possible que Vigny, hésitant vers 1851-1853 entre le titre de *Poèmes philosophiques* et celui de *Destinées*, ait décidément choisi ce dernier.

Il est plus probable que le légataire de ses œuvres littéraires a donné la préférence — pour diverses raisons — à un pluriel émouvant.

Une idée d'irrémédiable fatalité est, en tout cas, attachée à ce mot : servant d'étiquette, en quelque sorte, au recueil entier, il lui confère une intention, implicite et latente, d'absolu pessimisme.

Cette idée n'est conforme, ni à ce que nous savons par ailleurs de la pensée de Vigny, ni à la signification réelle des poèmes philosophiques.

Fernand Baldensperger.
Chargé de cours à la Sorbonne.
Professeur à l'Université de Strasbourg.

VICTOR HUGO POÈTE D'AMOUR

Les publications anecdotiques sur la vie amoureuse de V. Hugo se sont multipliées pendant ces dernières années. Ses fiançailles avec Adèle Foucher, le bonheur de son foyer troublé par Sainte-Beuve, la liaison du poète avec Juliette Drouet, les aventures scandaleuses ou amusantes de son âge mur avec Mme Biard ou l'actrice du Vaudeville, Alice Ozy, les amours ancillaires du vieillard avec Marianne, Blanche, ou Jeanne Duverrier, il n'est rien qui n'ait été aujourd'hui livré en pâture à la curiosité ou à la malveillance du public[1].

Je ne suis pas de ceux qui pensent que ces renseignements, j'entends quand ils sont publiés sans arrière-pensée de scandale et de dénigrement, soient sans profit pour l'histoire littéraire : elle a quelque chose à gagner aux livres de Faguet, *Amours d'Homme de Lettres* ; de G. Michaut, *Le Livre d'Amour* ; de Guimbaud, *Juliette Drouet* ; de Barthou, *Les Amours d'un poète*. Bien que, si l'on met à part *La Tristesse d'Olympio*, on trouve rarement chez V. Hugo une pièce qui emprunte son développement de détail à tel fait ou tel décor précis de ses aventures, il n'en est pas moins vrai que, dans l'ensemble des œuvres de V. Hugo, les modifications de l'inspiration amoureuse ont suivi pas à pas les événements de l'existence. Sans doute ces événements ne suffisent pas à tout expliquer et M. H. Dupin et M. Lasserre ont

1. G. Stiegler, *Figaro*, 5 mai 1893, *Une inconnue de V. Hugo* ; — A. Julien, *V. Hugo intime. Revue des Revues*, t. XV, p. 568, 1895 ; — Jules Lemaître, *Le livre d'amour*, Reims, Michaud, 1895 ; — Henry Bordeaux, *Hugo fiancé*, *Revue Hebdomadaire*, 30 mars 1901 ; — Fernand Gregh, *V. Hugo fiancé*, 1901 ; — Tristan Legay, *Les amours de V. Hugo*, Paris La Plume, 1901 ; — Paul Chenay, *V. Hugo à Guernesey*, Paris, Juven, 1902 ; — Hector Fleischmann, *Une maîtresse de V. Hugo*, Paris, Librairie Universelle, 1902 ; — Léon Séché, *V. Hugo et Sainte-Beuve* (1827-1837), *Revue Bleue*, t. XVIII, p. 360-366 et 397-403, 1902 ; — Mme R. Lesclide, *V. Hugo intime*, Paris, Juven, 1904 ; — Gustave Michaut, *Etude sur le Livre d'amour de Sainte-Beuve*, Paris, Lecène, 1905 ; — Henri Dupin, *Etude sur la Chronologie des Contemplations*. Bibliothèque de la Faculté des Lettres, t. XXI. *Mélanges d'histoire littéraires* publiés sous la direction de G. Lanson, 1906 ; — Gustave Simon, *Le roman de Sainte-Beuve*, 1906 ; — Émile Faguet, *Amours d'homme de lettres*, 1907 ; — P.-J. Barbier, *Juliette Drouet, sa vie, son œuvre*, Paris, Grasset, 1913 ; — Louis Guimbaud, *V. Hugo et Juliette Drouet*, Paris, Blaizot, 1914. — Louis Barthou, *Les Amours d'un poète*, Paris, Conard, 1919.

raison de dire que la mode et le goût du temps entrent pour une part dans l'évolution de l'inspiration amoureuse du poète : mais encore reste-t-il vrai que l'état moral de l'homme, déterminé par des passions précises et de nature diverse, a eu son reflet constant sur les conceptions du poète. Une publication chronologique des poèmes d'amour de V. Hugo serait à cet égard fort instructive. Disséminés à l'heure actuelle dans tous les recueils publiés du vivant de V. Hugo, depuis les *Odes et Ballades* jusqu'aux *Voix Intérieures*, sans omettre le *Groupe des Idylles* et *L'Amour* dans *La Légende des Siècles*, présentés à dessein par le poète lui-même, sans ordre, et sans dates réelles la plupart du temps, aussi bien dans les *Contemplations* que dans les *Quatre Vents de l'Esprit*, classés sans méthode dans les recueils posthumes *Dernière Gerbe* et *Toute la Lyre*, ces poèmes d'amour surprennent et déconcertent par leur manque de lien et d'unité dans l'inspiration ; on n'aperçoit ni soudure, ni évolution, et par là, ils apparaissent un peu trop au lecteur comme des œuvres où l'imagination presque seule a eu sa part [1].

* * *

A ne considérer que le nombre des vers répandus dans toute l'œuvre du poète, il semble qu'aussi bien que Lamartine, que Musset ou que Chénier, V. Hugo ait le droit d'être considéré comme un poète d'amour.

Or, c'est un fait, ce privilège ne lui appartient pas : ce sont rarement les vers de V. Hugo qui montent aux lèvres des amoureux, ce n'est pas dans ses poèmes qu'on est tenté d'aller retrouver l'écho de sa peine ou de la consoler aux heures douloureuses, ce n'est pas chez lui qu'on va chercher l'expression émue et définitive des joies qui élargissent l'âme aux heures de bonheur.

Et peut-être la raison en est-elle que V. Hugo a rarement ressenti l'amour dans toute sa plénitude et dans toute sa grandeur, ou que, pour des raisons diverses, par vanité d'amour-propre ou par préoccupation littéraire, il a dissimulé ou altéré ce qu'il pouvait y avoir de spontanément sincère et de véritablement humain dans son émotion.

* * *

On aperçoit nettement dans les études publiées sur la vie d'amour de V. Hugo, cinq périodes distinctes. Voici tout d'abord le fiancé

1. Il y a dans *Toute la Lyre* une série de onze pièces intitulées les *Etapes du Cœur*. Le groupement a sans doute été fait par V. Hugo lui-même. Elles portent pour titre des dates : elles vont de 1817 à 1847. Ces onze pièces ont été composées à des époques très différentes ; il en est une qui date de 1875 et elles ont été assemblées après coup. C'est une pure fantaisie d'imagination. Il serait vain d'y chercher l'histoire de l'âme amoureuse du poète.

d'Adèle, tout jeune homme (il aura vingt ans au moment de son mariage) qui n'a pas encore d'attitude personnelle et qui se modèle sur un idéal artificiel ; c'est ensuite, pendant quelques années, de 1822 à 1830, l'heureux époux qui ne méconnaît pas le prix des joies du foyer ; de 1830 à 1834, c'est le mari déçu, exaspéré par la trahison, puis devenu l'amant inquiet de Juliette Drouet mal détachée de ses anciens protecteurs, période possible de grandes inspirations chez un sentimental, et favorable sans doute, plus que toute autre à devenir, après l'orage, une source de poésie ; de 1834 à 1851, l'amant épanoui se rassérène, l'amant de Juliette, trop rassuré, court les aventures ; puis vient l'exil, 1851-1870, dix-huit années où il semble bien que doive apparaître, en dehors de toute mode, la vraie personnalité dans l'amour de V. Hugo : le poète est livré à lui-même, sans contrainte presque, avec la seule Juliette à ses côtés. Enfin, de 1870 à 1880, le vieillard incline vers des voluptés où le sentiment n'a pas toujours sa part.

*
* *

L'adolescent qui s'est épris d'Adèle avec toute la verdeur de la virginité du cœur et des sens, l'a aimée, il ne faut point en douter, de toute sa puissance d'amour. C'est le temps où le poète

> Demande à la vertu le secret du bonheur,
> (*Encore à toi*, 1823.)

Or, y a-t-il vraiment beaucoup de lecteurs des *Odes et Ballades* à qui V. Hugo n'apparaisse pas un peu froid et guindé, et manifestement très conventionnel? Ses appels constants à la tombe, à la mort, ne sont, somme toute, que des réminiscences affadies de René. La perpétuelle invocation de la divinité ne procède point dans les *Odes et Ballades* comme dans les *Méditations*, de l'effusion spontanée d'une âme religieuse ; elle n'est pas en communion intime et logique avec les autres éléments psychiques de l'amour du poète. Elle détonne dans des développements où il y a plus d'images que de sentiment.

Lorsqu'un jeune homme au bal détourne les yeux en voyant de jeunes personnes décolletées comme on l'est pour danser et dit : « Ne sont-ce pas là des sépulcres blanchis [1] », il dupe les autres ou il se dupe lui-même. De toute façon, l'attitude est suspecte. Les *Odes et Ballades* peuvent éveiller une suspicion analogue dans l'esprit du lecteur. Il il y a un fait certain, c'est que, malgré tout le talent prodigué dans ce premier essai, le livre n'attire pas. Il y a bien peu d'adolescents amoureux qui se reconnaîtront dans le V. Hugo des *Odes* ; c'est que

1. Vigny, *Journal d'un poète*, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1920, p. 689.

vraiment il entre trop peu d'âme, trop peu d'humanité générale dans les jeux de son imagination.

La douceur du foyer, l'amour paternel nous valent dans la suite des pièces exquises et sincères. Il a été dit que V. Hugo avait su aimer bourgeoisement sa femme et ses enfants ; il exprime souvent ses affections de famille avec un lyrisme où sonne la sincérité. Tout au moins, on ne saurait refuser à des poèmes comme : *A des oiseaux envolés*, *Lorsque l'enfant paraît*, des qualités de simplicité et de sérénité ; mais dans ces peintures idylliques du foyer, la femme tient moins de place que l'enfant, et ce n'est pas là qu'il faut aller chercher le poète de passion.

Ce poète de passion, n'est-ce pas l'époque dramatique de sa vie qui devrait nous le révéler ?

Voici V. Hugo trahi par sa femme, déçu dans une affection jusque-là constante et confiante, et nous attendons le tressaillement de sa douleur et de son indignation.

Avec quelle amertume, même un sensuel du XVIII^e^ siècle, tenaillé un instant dans sa chair jalouse, André Chénier, s'écrie-t-il :

> Ciel ! Je la vois livrée à des bras étrangers !

Qui ne sait par cœur la douloureuse invective de Musset à George Sand :

> D'où viens-tu? Qu'as-tu fait cette nuit?
> Réponds, que me veux-tu? qui t'amène à cette heure?
> Ce beau corps jusqu'au jour où s'est-il étendu?
> Tandis qu'à ce balcon seul, je veille et je pleure,
> En quel lieu, dans quel lit, à qui souriais-tu?
> Perfide ! audacieuse ! est-il encor possible
> Que tu viennes offrir ta bouche à mes baisers?
> Que demandes-tu donc? Par quelle soif horrible
> Oses-tu m'attirer dans tes bras épuisés?
> Va-t'en, retire-toi, spectre de ma maîtresse....

Et de quel superbe dédain un Vigny ne flagelle-t-il pas dans une âpre imprécation les « amours factices » de la Dorval?

Mais, dira-t-on, il s'agit là de maîtresses : la pudeur et l'honneur voulaient que V. Hugo gardât secrète la faute de Mme Hugo. Je m'étonne pourtant qu'il n'ait point, à cet instant, jailli de ses lèvres quelques-uns de ces cris de douleur secrète et profonde où l'on reconnaisse le déchirement du cœur.

Je me trompe, il en a jailli un terrible : or quel est ce cri? Ce n'est pas celui de la chair jalouse et douloureuse, ce n'est pas celui de la détresse et de la douleur de l'âme : ce qui monte au cœur de V. Hugo, c'est une grosse colère bourgeoise et vulgaire, contre le rival :

Je n'ai point oublié ton regard monstrueux
Le jour où je te mis hors de chez moi, vil drôle,
Et que sur l'escalier te poussant par l'épaule
Je te dis : « N'entrez plus, Monsieur, dans ma maison. »

Je ne puis m'empêcher de penser qu'il y a plus de dignité, plus de poésie dans l'invective de Musset, dans l'imprécation de Vigny, voire même dans la sensualité de Chénier.

A l'époque de l'incident Sainte-Beuve, V. Hugo rencontre Juliette. Vraiment la lecture de la première correspondance est navrante. Juliette n'est qu'une fille abandonnée par ses protecteurs dont l'un tout au moins, Pradier, l'a exploitée, et qui a besoin d'argent. On sait sur quel ton elle en réclame à son « Toto ». Sans doute elle satisfait en lui des instincts de volupté, mais, au milieu de ces médiocres satisfactions, comment V. Hugo n'a-t-il pas eu le sentiment angoissant d'une déchéance et d'une solitude morales?

Rien ne monte, à cette date, du cœur de l'homme aux lèvres du poète. Sa vanité l'attache au rivage. En réalité il est le seul poète qui n'ait pas chanté la douleur dans l'amour, source féconde de poésie. Il n'a voulu célébrer que sa joie d'être aimé et, s'il y a mêlé des considérations de tristesse, cette tristesse a été purement intellectuelle, et traduite par des thèmes rebattus sur la brièveté de la vie et l'incertitude du bonheur humain : méditations philosophiques qui ennoblissent encore l'attitude de l'amoureux.

Et c'est pourquoi cet orgueilleux n'a chanté que lorsque Juliette lui a été fidèle.

« Fort bien, fort bien ! disait un Parisien en apprenant sa liaison définitive avec la belle Negroni, V. Hugo va enfin faire des vers d'amour ![1] » Il en a fait, mais dans la mesure où nous venons de le dire : il a conté ses agréables et enviables souvenirs ; il les a enveloppés d'une philosophie grandiloquente. Et c'est là ce qu'est au fond un poème d'une superbe magnificence de forme : la *Tristesse d'Olympio*.

Certes, je suis très sensible aux gracieuses images des souvenirs évoqués :

Un mur clôt la fontaine où, par l'heure échauffée,
Folâtre, elle buvait en descendant des bois....

et plus encore à l'ample élargissement de la pensée :

Car personne ici-bas ne termine et n'achève....

bien que j'y discerne un peu une attitude de mage irritante.

Dès le début de la pièce, le poète apparaissait désagréablement théâtral :

1. Cité par Faguet, *Amours d'Homme de lettres*, p. 389.

Pâle, il marchait...
Il erra tout le jour. Vers l'heure où la nuit tombe,
Il se sentit le cœur triste comme une tombe,
Alors il s'écria....

Puis, dans la suite, la richesse verbale éblouit et l'ingéniosité des images déconcerte. Sans aucun doute, l'image célèbre :

Toutes les passions s'éloignent avec l'âge
L'une emportant son masque et l'autre son couteau,
Comme un essaim chantant d'histrions en voyage
Dont le groupe décroît derrière le coteau.

est d'un pittoresque achevé, mais la perfection même, nuit ici à l'impression de spontanéité sincère ; plus loin la rampe obscure qu'on suit à pas lents « dans un cœur qu'enfin la glace atteint » pour descendre

Jusqu'au fond désolé du gouffre intérieur

paraît une comparaison d'une recherche prétentieuse.

L'ensemble de l'impression en fin de lecture est l'admiration pour l'expression verbale bien plus que l'émotion vraie. Ce n'est pas cette sorte d'admiration que provoque *Le Lac* de Lamartine; si l'esprit critique ne domine pas, si l'on passe sur certaines mollesses de style et qu'on se laisse aller de bonne foi à l'impression reçue, on retire, on ne peut le nier, de la lecture du *Lac* une incitation bien autrement directe à la sympathie.

L'exil, qui a tendu à un tel degré dans les *Châtiments* et la *Légende des Siècles* les cordes de la lyre de V. Hugo, va-t-il être pour lui l'heure de la passion? Non, sa sensibilité a été absorbée tout entière au profit de son imagination hyperesthésiée et les vers d'amour de l'exil ne sont pas les meilleurs.

C'est sous l'influence de cette imagination qu'il exalte tout intellectuellement son amour pour Juliette jusqu'à une apothéose parfois voisine du ridicule.

J'ai beaucoup admiré jadis, et j'admire beaucoup encore aujourd'hui, sauf le dernier, ces vers du *Sacre de la Femme* :

Chair de la femme ! argile idéale ! ô merveille
O pénétration sublime de l'esprit.
Dans le limon que l'Être ineffable pétrit !
Matière où l'âme brille à travers son suaire !
Boue où l'on voit les doigts du divin statuaire !
Fange auguste appelant le baiser et le cœur,
Si sainte, qu'on ne sait tant l'amour est vainqueur,
Tant l'âme est vers ce lit mystérieux poussée,
Si cette volupté n'est pas une pensée,
Et qu'on ne peut, à l'heure où les sens sont en feu,
Étreindre la beauté sans croire embrasser Dieu !

« Sans croire embrasser Dieu » ! Le mot m'a été gâté, depuis que j'ai constaté qu'en 1855, le poète avait écrit pour Juliette, une pièce où il concluait dogmatiquement :

Notre amour, c'est Dieu.

Il y a là vraiment quelque chose de choquant, et cette attitude de grand-prêtre et de mage, qui sacre son amour, le fait sacrer par Dieu, ou même l'identifie avec Dieu, révolterait quelquefois, si elle ne faisait sourire. J'avoue que pour ma part je me hausse difficilement à cette manière de panthéisme.

Et, parallèlement, se développe un tout autre genre d'inspiration : celle des *Chansons des Rues et des Bois* qui, d'une fécondité surprenante, a essaimé dans toutes les œuvres du poète et jusque dans la *Légende des Siècles*, où Beaumarchais en gaieté dit à son amoureuse :

Et que ton fichu seul ait le droit de bâiller[1]

La liste serait longue de toutes les gaillardises que le poète a disséminées un peu partout. Vraiment le « sourire du lion » rappelle ici trop souvent le sourire du faune : *Facetum habemus amatorem.*

Elles sont la plupart du temps éblouissantes d'imagination et d'esprit ces immodestes fantaisies ; elles coulent d'une verve intarissable ; c'est un perpétuel jaillissement de trouvailles imprévues. Mais ce n'est pas là

...ce que peut dire un cœur vraiment épris.

Il n'y a rien de plus éloigné de l'amour vrai, que ce libertinage, fut-il exquis, de l'esprit et des sens.

Et puis faut-il dire que commence déjà pendant l'exil à se manifester une obsession inquiétante qui ira se développant dans la vieillesse. A force de fréquenter Virgile et les sylvains, le poète qui réclamait jadis toutes les indépendances morales pour l'amour :

Quand donc lèvera-t-on l'écrou du triste Amour ?

en vient à prendre la hantise de bien d'autres licences. Les voiles et les clôtures l'importunent. La forêt et les champs ne sont-ils pas le cadre naturel des ébats amoureux ?

Je serai bref sur ce genre d'inspiration, sur ce dévergondage qui lui fait trop souvent chanter le bonheur des libertés primitives de l'amour :

...Ils allaient tous deux dès que brillait Vénus,
Sur l'herbe que la brise agite par bouffées.
(*Les Contemplations*, *Amour*, 1855.)

1. *Légende des Siècles de* 1877, *Groupe des Idylles*..

Que va dire ce soir
Diane aux chastes yeux, la déesse étoilée
En voyant toute l'herbe au fond du bois foulée ?
(*Toute la Lyre.*)

Sa guimpe s'entr'ouvrait, et ma prunelle ardente
Brillait, car l'amoureux contient un curieux
— Viens, dis-je... — Et pourquoi pas, ô bois mystérieux !
(*Toute la Lyre*, 1874.)

et qui vraiment éveille trop, dans la pensée du lecteur, le souvenir de l'aventure fâcheuse de la baignade de Vianden et de l'idylle déshabillée interrompue par le garde-champêtre. Il n'y a ici que trop de corrélation entre l'inspiration et les événements.

Et sans doute, cette déchéance de la qualité de l'amour, à mesure que V. Hugo avance en âge, est une des raisons qui l'excluent de la phalange des Chénier, des Chateaubriand, des Musset et des Lamartine. Chateaubriand et Lamartine eurent une autre vieillesse.

Il semble donc que bien des raisons s'accumulent et coïncident, qui suffisent à nous expliquer que V. Hugo ne soit pas pour la majorité du public un poète d'amour. Son génie même y est pour quelque chose, le cœur a peut-être été la dupe de l'esprit : mais ses aventures privées l'ont pour une grande part mené là.

Ce qu'il y a de plus décevant chez lui, c'est le défaut même de la sensibilité, restée très moyenne. Aucun cri de souffrance d'amour profondément humaine n'a fait vibrer la lyre orgueilleuse de ce souverain de la poésie ; aucune passion ne l'a brûlé jusqu'aux moelles de sa fièvre de désir et d'angoisse ; aucune soif d'affection profonde n'a fait crier la solitude de son cœur. Les amoureux de l'amour n'aiment ni les mages, ni les libertins. V. Hugo n'est pas leur poète.

Éclairés par des événements précis de la biographie de V. Hugo, nous constatons trop ce qui sonne faux dans l'inspiration du poète; et, pour les poèmes qui ont l'accent de la sincérité, qui oserait dire que dans l'ensemble on peut les mettre en parallèle avec ceux de Lamartine ?

Si l'artiste et le poète d'imagination sont incomparables dans l'œuvre de V. Hugo, en matière de sentiment il faut avouer que

Le vers se sent parfois des bassesses du cœur.

Les biographes nous ont révélé hardiment sinon des bassesses, tout au moins des frivolités peu nobles. Ont-ils eu tort? Aux yeux de ceux qui veulent être dupes en lisant, et faire du poète une idole intangible, ils sont à coup sûr blâmables, mais aux yeux de ceux qui pré-

tendent admirer à bon escient, ils ont le mérite de commencer à nous renseigner plus clairement au sujet de la sensibilité de V. Hugo ; ils nous avertissent qu'il sera nécessaire d'apporter des précisions dans la chronologie des poèmes d'amour de V. Hugo et dans l'étude de leurs sources, si nous voulons littérairement nous rendre un compte exact de ce que fut l'évolution de son émotion et de son inspiration amoureuses.

Paul Berret.
Professeur de Première
au Lycée Louis-le-Grand.

LES DÉBUTS DE MÉRIMÉE AU THÉATRE (JUILLET 1827)

Le 16 juillet 1827, André-Marie Ampère écrit à son fils : « Sais-tu si la pièce des *Proverbes au Château*, dont l'*Amour Africain* de Mérimée fait partie est toute de lui, déguisée sous le nom de Mlle Desrosiers. Je le croirais....[1] ». De fait, M. H. Lecomte, dans son *Histoire des théâtres de Paris*[2], signale à la date du 11 juillet 1827 la représentation aux Nouveautés des *Proverbes au Château* « ou des *Plaisirs de la Campagne*, pastiche en trois tableaux mêlés de couplets, par Mlle Desrosiers », et, dans une brève analyse, note que l'*Amour Africain* « de Clara Gazul » est représenté au cours de la pièce. M. H. Lecomte n'ajoute aucun commentaire ; quant aux historiens de Mérimée[3], ils semblent croire que la seule pièce de Mérimée portée à la scène fut *Le Carosse du Saint-Sacrement*, joué par la Comédie-Française en 1850. Il faut rectifier cette assertion : la première tentative — et le premier échec — de Mérimée au théâtre eut lieu dès 1827.

S'il était vrai que *Les Proverbes au Château* fussent en entier de sa main, ils présenteraient un intérêt considérable. En réalité, ce vaudeville est l'œuvre de deux auteurs oubliés, Edmond Rochefort et Paul Duport[4], qui ont inséré dans une intrigue de leur cru la petite comédie de l'*Amour Africain*, extraite du *Théâtre de Clara Gazul*[5]. Nous ignorons la part exacte que prit Mérimée à cette tentative[6] ;

1. J.-J. Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, t. I, p. 465.
2. *Histoire du théâtre des Nouveautés*, 1907, p. 28.
3. Cf. L. Pinvert, *Post-scriptum sur Mérimée*, 1911, p. 31, et *Sur Prosper Mérimée*, 1908, p. 12 et 59 ; F. Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, 1902, p. 276 ; A. Filon, *Mérimée et ses amis*, 2e édit., 1909, p. 218.
4. H. Lecomte, *loc. cit.* Les contemporains ne s'y trompèrent pas, cf. *Globe*, 14 juillet 1827, *Pandore*, 12 juillet. Rochefort et Duport sont vaguement romantiques et donnent quelques œuvres relativement audacieuses. Duport publie en 1828 des *Essais littéraires sur Shakespeare*, élogieux et bien informés. Sur Rochefort, cf. ses *Mémoires d'un vaudevillisle*, 1863.
5. 1re édit., mai 1825, composée et lue l'année précédente chez Delécluze et Cerdet.
6. Les arrangeurs « n'ont presque rien retranché de la comédie imprimée dans le *Théâtre de Clara Gazul* ». *Courrier des Théâtres*, 16 juillet. Sur les modifications ultérieures, cf. plus loin

il dut l'autoriser et peut-être l'approuver : en 1827, Rochefort collabore avec Dittmer et Cavé, deux habitués du groupe de chez Delécluze[1] ; Cavé, qui fait au *Globe* la critique des petits théâtres, connaît certainement P. Duport, préposé dans *La Réunion* à la même rubrique ; c'est sans doute par leur intermédiaire que Mérimée fut mis en rapports avec ses « arrangeurs ». Au surplus, le *Théâtre de Clara Gazul* ayant paru sous un pseudonyme, nos dramaturges pouvaient y puiser sans craindre les protestations de l'auteur[2]. Je doute que Mérimée ait directement collaboré à leur vaudeville : en 1829, dans une lettre à Sharpe[3], il juge très sévèrement une adaptation des *Espagnols en Danemark* ; il est vrai qu'il s'agissait d'un démarquage grossier, ce qui n'est pas le cas pour les *Proverbes*. On pourrait voir au contraire dans le silence qu'il garda toujours sur cet épisode de sa carrière, dans les précautions qu'il prend lors de la représentation du *Carrosse*, dans l'insistance qu'il met à affirmer son incapacité théâtrale[4], les conséquences lointaines d'un premier échec. Rien de ce qui touche à sa gloire n'est absolument indifférent à un jeune auteur ; l'accueil défavorable fait à son œuvre et certaines critiques qui mettaient en doute son habileté dramatique ont pu contribuer à le détourner d'une voie où s'engagèrent beaucoup de ses compagnons. Ce sont là des suppositions que les « mériméistes » pourront confirmer ou exclure.

Nous arriverons à des précisions plus intéressantes en examinant l'ensemble de la pièce et ses rapports avec le mouvement romantique. Bien qu'elle n'ait pas été imprimée, on peut s'en faire une idée assez complète, d'après les journaux du temps. Les *Proverbes* sont une œuvre de polémique, destinée à porter sur la scène le débat entre romantiques et classiques ; « l'ouvrage qu'on prépare aux Nouveautés est une déclaration de guerre contre le classique », annonce le rédacteur du *Mentor*[5], et il ajoute : « Nous qui voyons le classique vaincu partout, qui enregistrons chaque jour les succès obtenus par le genre nouveau, nous serons toujours du parti de ceux qui préfèrent la nature vraie à la nature de convention, et nous nous prononcerons sans hésiter pour un ouvrage qui exposera cette question au public, dans la supposition bien entendu que cet ouvrage ne sera pas du genre ennuyeux. » Il s'agit, on le voit, d'une manifestation romantique[6].

1. Cf. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, p. 157 et suiv.
2. Pseudonyme d'ailleurs très transparent : *La Pandore* déclare que « le petit drame inséré dans les *Proverbes* est de M. M... », 12 juillet.
3. *Lettres à Sutton-Sharpe*, publiées par A. Paupe, Mercure de France, 1910.
4. Cf. ses lettres dans *Mérimée et ses amis*, *loc. cit.* et *Notes sur P. Mérimée*, p. 273 et suiv.
5. 7 juillet ; Le *Mercure du XIX^e siècle* déclare que c'est « une poétique mise en action, » t. XVIII, p. 119.
6. La *Pandore* l'oppose aux *Deux Ecoles* « plaidoyer en faveur des classiques joué récemment à l'Odéon, » 12 juillet. Cf. aussi *Débats*, 14 juillet ; *Quotidienne*, 25 juillet ; *Courrier Français*, 16 juillet ; *Courrier des Théâtres*, 8 juillet.

La tactique des auteurs consistera à offrir aux spectateurs un échantillon de chaque genre et à les faire juges ; voici leur scénario : Mme de Livrac, pour distraire les hôtes de son château[1] et clore la discussion qui s'est élevée entre eux sur les destinées du genre comique, leur propose de jouer eux-mêmes, devant un parterre d'invités, les œuvres qu'ils préconisent. Les classiques représentent *Dorante et Frontin*, les « jeunes gens » donnent *l'Amour Africain* ; on joue successivement les deux œuvres, et les invités, qui baillaient à la première, applaudissent la seconde, tranchant ainsi le débat en faveur des romantiques.

Il y a donc dans *Les Proverbes au Château* à la fois une apologie du genre nouveau et une satire de l'ancienne comédie. Celle-ci s'exprime dans le « pastiche » qui forme le deuxième tableau. Cette comédie, *Dorante et Frontin ou le valet plus spirituel que son maître*, nous est donnée comme l'œuvre du classique M. Gautier, actionnaire d'un des principaux théâtres de Paris, grand admirateur de la Comédie-Française et des pièces du répertoire ; elle nous offre une parodie amusante des règles que les vieux critiques jugeaient indispensables à la confection d'un chef-d'œuvre et des beautés qu'admiraient les derniers « connaisseurs[2]. » Ce que les romantiques reprochent aux imitateurs de Molière, c'est d'abord la banalité de leurs inventions : le sujet de *Dorante et Frontin* est l'éternelle histoire de l'*Amour médecin* : Orgon refuse de donner sa fille Isabelle à l'aimable Dorante et, pour l'y contraindre, le traditionnel valet de comédie multiplie ses stratagèmes, aidé par la suivante complice; la marche de l'action est prévue ainsi que ses moindres péripéties, depuis la scène de dépit amoureux jusqu'aux coup de bâton que reçoit le trop ingénieux Frontin. Pour finir, le dit Frontin se déguise en notaire et le bonhomme Orgon est pris au piège d'un faux contrat. L'effet de ces trouvailles est d'endormir les invités de Mme de Livrac, et, si l'on en croit certains journaux[3], les spectateurs des Nouveautés furent bien près de les imiter. Toutes ces banalités sont, par surcroît, invraisemblables[4] : l'application stricte de la règle des trois unités donne des résultats bouffons : l'action (qui se passe en 1827) se déroule en plein hiver sur une place publique, la signature du contrat a lieu dans la rue et les duos d'amour à la fenêtre ; en une heure un mariage est bâclé ! Invraisemblances aussi

1. L'idée générale du prologue est empruntée à Théodore Leclercq. Cf. *Proverbes dramatiques*, t. I, *La manie des proverbes*.

2. Le *Globe* y voit « une ingénieuse moquerie de la forme et de l'esprit classique, » 14 juillet. Le *Courrier des Théâtres*, pourtant féru de classicisme, avoue ingénuement que c'est là « une petite comédie classique. » Cf. aussi *La Réunion*, 14 juillet.

3. *Globe*, 14 juillet ; *Mentor*, 12 juillet.

4. « Tous les moyens de comédie, tous les jeux de scène, tous les lazzi, toute les phrases et tous les usages de convention dont s'amusaient tant nos bisaïeux sont rapprochés avec une perfidie diabolique, qui en fait ressortir la niaiserie et la fausseté ». *Globe*, 14 juillet.

que les procédés classiques : Dorante, pour « exposer » le sujet, raconte à son valet, en dépit de ses interruptions, une histoire que celui-ci sait fort bien ; et quoi de moins naturel que les déguisements de ce même valet, qui joue le rôle d'un notaire, sans que le vieil Orgon, qui l'a vu maintes fois, daigne le reconnaître? Naturellement, la pièce est écrite en vers, et ce n'est pas là le moindre grief des spectateurs. Il suffit, on le voit, de prendre le contre-pied de ces critiques[1] pour aboutir à la formule chère aux romantiques de 1827 et à leur organe, *Le Globe* : originalité et vérité.

Mais qu'ont-ils à opposer aux œuvres qu'ils parodient? Le prologue des *Proverbes au Château* nous fournit la réponse : la véritable comédie, bannie de la scène, s'est réfugiée au salon et dans un genre d'apparence secondaire, le proverbe. Lorsque Mme de Livrac propose à ses invités d'en jouer, sa proposition est accueillie avec enthousiasme par les jeunes gens, avec froideur par les classiques ; la discussion qui s'engage est un parallèle entre les proverbes et la comédie ; Gautier, qui tient pour cette dernière, accuse ces productions frivoles de gêner le développement du grand art[2] ; des doléances semblables sont le thème favori des classiques ; pour se faire une idée de la concurrence des deux genres, il suffit de parcourir le *Globe*[3] ou le *Mercure du XIX*e *siècle*[4]. Mme de Livrac et ses amis répliquent en exaltant les qualités de ces scènes pleines de vérité, de naturel et de piquant ; ils répètent les considérations dont tous les journaux romantiques accompagnaient l'apparition d'un volume de Th. Leclerq ou des *Soirées de Neuilly*. Le proverbe date du XVIIIe siècle, mais, à partir de 1820, il devient le refuge de tous ceux que la liberté de leurs opinions ou l'audace de leurs théories écartent de la scène[5] ; il est à la comédie de mœurs ce que les scènes historiques, dont M. Marsan a si bien

1. Les classiques ripostèrent en déclarant que les vieilleries qu'on parodiait n'étaient pas l'essence du classicisme. « Les classiques du jour sont Duval, Etienne, Picard, Casimir Delavigne, Mazères, Scribe » *Réunion*, 14 juillet ; « ces petites taches, qui ne font rien à des chefs-d'œuvre, réunies dans une pièce commune pourraient paraître ridicules » *Quotidienne*, 25 juillet. Cf. aussi *Débats*, 14 juillet, *Constitutionnel*, 17 juillet. Les romantiques reconnaissent qu'il est trop facile de parodier les ridicules de la comédie classique, cf. *Mentor*, 14 juillet, et le *Mercure du XIX*e *siècle* va jusqu'à déclarer qu'au fond les moyens employés dans l'*Amour Africain* sont les mêmes que ceux de Molière, par exemple l'exposition.

2. Cf. *Globe*, 14 juillet ; *Pandore*, 12 juillet ; Stendhal, *Correspondance*, t. II, p. 384.

3. Cf. particulièrement, t. III, p. 293 ; t. IV, p. 413, 528 ; t. V, p. 34 ; t. VI, p. 318, etc.

4. Cf. t. XII, p. 77 ; t. XVII, p. 25 ; t. XX, p. 138. Ajouter : *Débats*, 19 mars 1827 ; *Revue Encyclopédique*, t. XXXVII, p. 223.

5. Sur le proverbe, cf. Lafoscade, *Le Théâtre d'A. de Musset*, chap. I, p. 21 ; Lintilhac, *La Comédie en France au XIX*e *siècle*, p. 229 ; J. Guex, *Le théâtre et la société française de* 1815 *à* 1848, p. 148. Compléter par *Revue Encyclopédique*, t. XXXVII, p. 376 ; *Revue Française*, mai 1828, p. 296.

montré l'importance[1], sont au drame romantique. L'année 1827 marque l'apogée de sa fortune[2], et c'est en juillet de la même année que *Les Proverbes au Château* témoignent de la vogue dont il jouissait et marquent le premier essai tenté pour le faire passer des théâtres de société sur une scène plus large.

L'Amour Africain en effet n'est autre chose qu'un proverbe : le mot est prononcé à plusieurs reprises dans la pièce et dans les articles qui lui furent consacrés[3]. On voit combien la définition du genre s'était élargie[4] ; on voit aussi que le *Théâtre de Clara Gazul*, où les scènes historiques alternent avec les proverbes, ne saurait être considéré comme une fantaisie individuelle ; c'est une œuvre composée sous la pression des circonstances, des théories, disons plus, de la mode.

Aux comptes rendus élogieux qui, dès l'apparition du volume, proclamèrent que la comédie romantique avait enfin trouvé son expression[5], il faut ajouter ceux qui suivirent la représentation. En y réfléchissant, on s'aperçoit que les qualités de cette œuvre étaient précisément celles que prisaient les rédacteurs du *Globe*[6]. Le sujet était nouveau[7] ; les passions y avaient cette violence fruste, cet aspect primitif, cette allure irrésistible que l'on appréciait chez Shakespeare[8] ; les personnages étaient des Orientaux et leurs mœurs, leurs costumes, leurs locutions familières y étaient reproduits sans affectation, mais avec un souci très apparent de sauvegarder la couleur locale[9] ; enfin la vérité (ou du moins ce que l'on appelait vérité en 1827) y était poussée à l'extrême[10] : l'auteur ne reculait pas devant deux assassinats; il n'affadissait pas l'énergie de ses « sauvages[11]; » il leur prêtait un langage conforme à leurs sentiments et ne s'embarrassait pas de scrupules à propos du mot noble ou de la périphrase élégante ; il

1. *La bataille romantique*, chap. III, le théâtre historique et le romantisme.
2. La même année paraissent trois éditions de Leclercq, trois du premier volume des *Soirées de Neuilly*, les *Scènes contemporaines* de la vicomtesse de Chamilly, les *Proverbes romantiques* de Romieu, les *Proverbes dramatiques* de J.-B. Sauvage.
3. *Globe*, t. III, p. 293 ; *Figaro*, 12 juillet 1827.
4. Cf. le compte rendu des *Proverbes* dans *Courrier des Théâtres*, 12 juillet ; *Débats*, 14 juillet.
5. *Globe*, 4 juin 1825 (article d'Ampère) ; *Revue Encyclopédique*, t. XXVI, p. 871 (Lœve-Veimars) ; *Mercure du XIX^e siècle*, t. IX, p. 494.
6. Cf. Delécluze, *op. cit.*, p. 274 ; Stendhal, *Correspondance*, t. II, p. 508 ; Magnin, *Causeries et méditations*, t. I, p. 247.
7. *Globe*, 14 juillet.
8. *Revue Encyclopédique*, t. XXVIII, p. 871 ; *Débats*, 14 juillet ; *La Réunion* 14 juillet, où Othello est considéré comme une « source » entre autres de l'*Amour Africain*.
9. *Débats*, 4 juillet 1825 ; Le *Figaro* se plaint que la brièveté de l'*Amour Africain* ait forcé l'auteur à sacrifier quelques développements historiques et pittoresques, 12 juillet 1827.
10. « Il y a sans doute plus de vérité, mais c'est une vérité hideuse. » *Courrier Français*, 16 juillet.
11. Le *Globe* aime « cette peinture hardie de l'amour et de l'amitié d'un sauvage. » Cf. aussi *Pandore*, 12 juillet.

évitait les considérations oiseuses, les tirades morales ou philosophiques; enfin il s'exprimait en humble prose [1]; et, pour que la poésie ne perdit pas ses droits, Mojana, s'adressant à son maître, le nommait trois fois en dix lignes : « Mon lion ! ». Ce « lion » est comme l'étendard du jeune romantisme [2]. Trois ans plus tard, Dona Sol pourra à son tour donner du « lion » à son beau proscrit sans scandaliser l'auditoire.

D'une façon générale, les audaces interdites à l'Odéon ou à la Comédie étaient tolérées sur les scènes secondaires [3] : vérité en deçà des boulevards, erreur au delà! Les critiques classiques admettent qu'un vaudeville s'affranchisse des règles, qu'un auteur donne libre carrière à son imagination dans ce genre frivole [4]. Aussi Rochefort et Duport ont-ils eu soin de sacrifier à la muse boulevardière : il y a dans les *Proverbes*, comme dans tout bon vaudeville, une intrigue amoureuse qui se clot par le mariage de Lisbeth avec son cousin Auguste; il y a des rôles comiques [5] et des épisodes divertissants [6] ; il y a enfin de la musique et des chansons : au beau milieu de l'*Amour Africain*, Mojana entonne des couplets en l'honneur des Arabes du désert [7] ! Comment prendre au tragique des revendications présentées avec cette insouciance? Ce mélange d'audace et de légèreté, d'innovations hardies et de procédés faciles caractérise la plupart des pièces jouées à cette époque sur les théâtres des boulevards et spécialement aux Nouveautés [8]. On y donne *Julien ou vingt-cinq ans d'entr'acte*, *Paris et Londres*, *départ*, *séjour et retour* « roman vaudevillesque en trois époques ; » en octobre nous aurons un « *Faust*, pièce lyrique. » Avec les œuvres des Dartois, des Théaulon, des Mélesville et des Joly, les *Proverbes au Château*, en dépit et même à cause de leur retentissement éphémère, contribuèrent à l'affranchissement de la comédie [9].

1. Cf. *Globe*, 14 juillet : « Un Africain qui se sert de son poignard en prose ! A la troisième scène ! sans débiter même une petite tirade sur la jalousie ou l'immortalité de l'âme ! »

2. Rochefort et Duport avaient prudemment remplacé cette appellation énergique par le banal « mon seigneur. » Cf. *Courrier des Théâtres*, 16 juillet. Mérimée semble l'avoir empruntée, ainsi que la plupart des échantillons de style arabe qu'il introduit dans sa pièce, à son cousin, arabisant distingué. Cf. *Lettres à une Inconnue*, t. II, p. 131.

3. Cf. *Globe*, t. I, p. 467 ; t. VI, p. 269 ; *Mercure du XIX^e siècle*, t. XIII, p. 337 ; t. XVIII, p. 163.

4. Cf. *Quotidienne*, 25 juillet ; *Mentor*, 12, 14 juillet ; *La Réunion*, 14 juillet.

5. Entre autres, celui de Bouffé, célèbre farceur que les Nouveautés venaient de s'attacher.

6. Le spectacle se terminait par des danses. Cf. H. Lecomte, *loc. cit.*

7. Presque tous les critiques font l'éloge de ces « couplets spirituels, » dont la musique était due à M. Brancourt, chef d'orchestre du Théâtre des Nouveautés. Cf. *Courrier des Théâtres*, 16 juillet ; *Quotidienne*, 25 juillet, etc.

8. Ouvert le 1^er mars 1827, ce théâtre cherchait à attirer par sa hardiesse et donnait dans le romantisme. Dans le comité de lecture figurent Ch. Nodier, A. Pichot, F. Soulié.

9. Le *Figaro* constate que la pièce était « très attendue ; » la *Pandore* « qu'il y avait beaucoup de monde à la représentation. » « Encore quelques échecs comme celui-là, s'écrie le rédacteur du *Globe*, et le romantisme envahit la scène.

Enfin la fortune de la pièce nous indique ce que les romantiques pouvaient attendre du public et des acteurs. Ceux-ci s'essaient timidement à entrer dans des rôles qui leur paraissent encore bien étranges : Mme Albert joue « avec sensibilité, » Armand accepte de se grimer en Bédouin et de mettre dans son jeu un peu de la fougue qui doit caractériser les « fils du désert[1]. » Mais, dans l'ensemble, l'interprétation fut hésitante et timide : le même Armand s'attacha à mourir avec noblesse ; Derval se sentit mal à l'aise dans l'habit et le personnage d'un pacha qui n'avait plus rien de celui de Scribe[2] ; Bouffé lui-même accorda bien peu d'importance à son rôle de valet ridicule puisqu'il néglige de le mentionner parmi ses créations de l'année[3]. L'incertitude des acteurs se communiqua au public : les arrière-pensées des auteurs lui échappèrent : « Cette parodie, dit le *Globe*, était trop fine pour le public, dont la moitié l'a prise au sérieux et l'autre n'a su s'il fallait applaudir ou siffler[4]. » D'autre part la pièce de Mérimée lui sembla trop violente, trop précipitée ; les spectateurs goûtèrent médiocrement les outrances du dialogue et le dénouement parut « indécent[5]. » Bref, ce fut l'échec ; échec d'ailleurs honorable puisque la pièce eut, du 11 au 24 juillet, dix représentations. Mais les auteurs durent se résigner à retrancher, dès le lendemain de la première, quelques audaces et à corser la partie vaudevillesque au détriment de la partie littéraire[6].

Les critiques se partagèrent : les uns, classiques à tous crins, virent dans cette atteinte portée aux traditions théâtrales, un véritable crime contre le bon goût et le patriotisme[7]. Parmi les romantiques, certains félicitèrent les auteurs de leur malheureuse hardiesse[8]. Les plus modérés, ne pouvant nier l'insuccès, essayèrent de l'expliquer et en firent porter la responsabilité aux acteurs et aux vaudevillistes[9].

En somme la réputation de « Clara » sortit, pour ses amis, à peu

1. Cf. l'article du *Courrier des Théâtres* du 13 juillet, spécialement consacré à l'interprétation.

2. Cf. la plupart des articles cités et spécialement le *Mentor*, 14 juillet.

3. Bouffé, *Mes souvenirs*, 1880. Il n'y est nulle part question des *Proverbes*.

4. « Le public a ri de bonne foi des choses que l'on croyait critiquer. » *Quotidienne*, 25 juillet ; cf. *Mercure du XIX^e^ siècle*, t. XVIII, p. 119.

5. *Constitutionnel*, 17 juillet ; *Débats*, 14 juillet ; le rédacteur du *Globe* affirme que « les spectateurs n'y ont rien compris, pas plus que si les interlocuteurs avaient parlé arabe. »

6. « Le dénouement a été changé; il est mieux! Zeïn n'est plus tué et Sidi Nouman n'accable plus d'injures la sensible Mojana. » *Courrier des Théâtres*, 16 juillet. « On a ajouté une scène aux *Proverbes au Château*, c'est l'exécution d'un mélodrame par Bouffé seul, » *id.*, 17 juillet.

7. La note la plus caractéristique est celle du *Courrier des Théâtres*, 8 juillet.

8. Le plus ardent fut naturellement le *Globe*, 14 juillet.

9. *Mentor*, 12 et 14 juillet ; *Pandore*, 12 juillet; *Mercure du XIX^e^ siècle*, t. XVIII, p. 119.

près indemne de l'aventure[1]. La venue des comédiens anglais à Paris (septembre 1827) détourna d'ailleurs vers un objet plus important l'attention des deux partis et, au bout de quelques semaines, personne n'y pensa plus.

Emile Bouvier.
Ancien pensionnaire de la Fondation Thiers.

1. La morale que tire le *Globe* est la suivante : « Faites des tragédies comme Laharpe, des comédies comme Destouches, on vous applaudira. » Cependant le *Figaro*, le *Mercure* et quelques autres journaux libéraux et romantiques critiquent la pièce de Mérimée, qu'ils trouvent trop violente et trop succincte.

LA « CHRONIQUE DU RÈGNE DE CHARLES IX »
ET
LES REGISTRES-JOURNAUX DE PIERRE DE L'ESTOILE

On sait que Prosper Mérimée a lui-même indiqué, dans la préface de la *Chronique du règne de Charles IX*, d'après quels écrivains il s'était formé « une idée du français au XVI^e^ siècle ». Il nomme à cet endroit Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes, La Noue, et, pour montrer quelle sorte de renseignements suggestifs on peut puiser dans les auteurs de cette époque, il cite une anecdote empruntée à L'Estoile.

On peut croire que Mérimée a lu tous les auteurs dont il parle. Toutefois ces lectures ont été pour la composition de la *Chronique* d'importance fort inégale. A Montluc, Tavannes et La Noue il n'a emprunté, semble-t-il, que fort peu de choses. Au contraire les biographies de Brantôme, le *Faeneste* et l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, les *Registres-journaux* de Pierre de L'Estoile l'ont très fréquemment inspiré. J'étudierai ici ce que la *Chronique* doit particulièrement à L'Estoile[1].

I

Il convient de signaler d'abord que la lecture de L'Estoile a exercé une influence appréciable sur la manière dont Mérimée a conçu plusieurs des personnages de son roman.

Le passage qu'il cite dans sa préface, et qui semble par conséquent l'avoir particulièrement frappé, est le suivant :

La demoiselle de Châteauneuf, l'une des mignonnes du roi avant qu'il n'allât en Pologne, s'étant mariée par amourettes avec Antinotti, Florentin,

1. M. Henri David a relevé les emprunts de Mérimée aux *Aventures du baron de Faeneste (Revue d'Hist. litt. de la Fr.*, 1912, p. 884-894). J'espère moi-même pouvoir publier un jour une étude d'ensemble sur la composition et les sources historiques de la *Chronique*.

comite des galères à Marseille, et l'ayant trouvé paillardant, le tua virilement de ses propres mains[1].

Mérimée a prêté un trait analogue à l'héroïne de la *Chronique* :

« ... Quant à la Turgis, cessez, je vous prie, de me parler de cette femme ; son nom m'est odieux ; c'est la plus méchante femme de la cour. Vous savez, d'ailleurs, comment elle est veuve !
— On m'en a dit quelque chose.
— Eh bien ! parlez.... Que vous a-t-on dit?...
— Que, surprenant son mari dans un entretien fort tendre avec sa chambrière, elle avait saisi une dague, et l'en avait frappé un peu rudement. Le bonhomme en mourut un mois après » (p. 200).

On remarquera que ce trait est médiocrement d'accord avec l'humeur généralement assez humaine de Mme de Turgis. Mérimée, n'ayant développé dans son roman qu'un seul caractère féminin, l'a composé, au risque de quelque disparate, de tout ce que suggérait à son imagination l'idée d'une dame de la cour au temps des derniers Valois.

* * *

Il s'est en revanche efforcé de figurer par toute une série de personnages les diverses nuances que pouvaient revêtir, au XVI^e^ siècle, l'incrédulité ou le sentiment religieux. L'Estoile lui a fourni à cet égard quelques précieuses indications.

On sait que le capitaine Georges de Mergy représente dans le roman l'esprit de tolérance appuyé sur le scepticisme le plus radical. On a dit que ce personnage était impossible au XVI^e^ siècle. Mérimée aurait pu répondre qu'il avait trouvé dans L'Estoile le portrait d'un de ces francs incroyants. Un détail du texte de la *Chronique* montre que le passage de L'Estoile avait retenu son attention :

Mérimée, p. 69 :

« ... Votre Dieu, je ne le comprends pas, je ne puis le comprendre. Et si je croyais, ce serait, comme dit notre ami Jodelle, *sous bénéfice d'inventaire.* »

L'Estoile, t. XLV, p. 83 :

Le proverbe qui dit : *Telle vie, telle mort*, fut vérifié dans Etienne Jodelle, poëte parisien qui mourut cette année (1573) à Paris, comme il avoit vécu :

1. Mérimée cite avec peu d'exactitude. Les éditions du XVIII^e^ siècle, et l'édition de la collection Petitot (t. XLV, p. 157), dont il s'est sans doute servi, donnent : *qu'il allast* et *de sa propre main*. Je renverrai pour les citations de L'Estoile à l'édition Petitot (*Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XLV à XLIX, les quatre premiers datés 1825 et le cinquième 1826) et pour Mérimée à l'édition courante, publiée chez Calmann-Lévy (gr. in-18).

car n'ayant pendant sa vie pas craint Dieu, il ne donna en mourant aucun signe de le reconnoître ; et même en sa maladie comme il fut pressé de grandes douleurs, etant exhorté d'avoir recours à Dieu, il répondoit qu'il n'avoit garde de le prier ny le reconnoistre tant qu'il lui feroit tant de mal, et mourut de cette façon avec hurlemens epouventables.... Il estoit d'un esprit prompt et inventif, mais paillard, yvrogne, et sans aucune crainte de Dieu, qu'il ne croyoit que *par bénéfice d'inventaire.*

On remarquera que Mérimée attribue au poète Jodelle la paternité d'une formule qui, dans le texte où il l'a puisée, ne paraît être qu'une appréciation portée par L'Estoile lui-même sur les sentiments de Jodelle.

Il y a quelque rapport entre la fin impie de Jodelle et la manière dont, au dernier chapitre du roman, le capitaine Georges, à son lit de mort, repousse toute consolation religieuse.

Signalons enfin que le capitaine Georges se voit attribuer, dans un passage du roman, l'épithète de « paillard » décernée par L'Estoile à Jodelle, et s'en formalise de façon un peu étonnante (p. 71).

*
* *

Georges de Mergy possède visiblement les sympathies de Mérimée. Il n'en va pas de même des divers personnages qui, dans la *Chronique* représentent le catholicisme. Foi peu sincère ou peu éclairée, superstitions et pratiques ridicules, voilà ce qu'on trouve chez presque tous. Pierre de L'Estoile, bourgeois parisien raisonnable, observateur tour à tour ironique et indigné des sanguinaires folies de la Saint-Barthélemy et de la Ligue, a fourni à Mérimée plus d'un trait relatif aux déformations de la foi religieuse au XVI^e^ siècle.

Le baron de Vaudreuil, ami de Georges de Mergy, unit la dévotion la plus minutieuse à une vie fort débauchée :

« Voyez un peu cette mine de saint, dit Béville à Mergy, c'est le plus fieffé libertin de nous tous, et pourtant il s'avise de temps en temps de nous prêcher.

— Laissez-moi pour ce que je suis, Béville, dit Vaudreuil. Si je suis libertin, c'est que je ne puis dompter la chair; mais du moins je respecte ce qui est respectable » (p. 49).

Un mélange analogue de dévotion un peu puérile et de vie déréglée se retrouve chez Mme de Turgis :

« La Turgis est comme Vaudreuil, dit Béville ; elle fait un salmigondis de la religion et des mœurs du temps : elle veut se battre en duel, ce qui est, je crois, un péché mortel, et elle entend deux messes par jour » (p. 55).

L'original du baron de Vaudreuil pourrait bien être ce Boniface de La Mole dont L'Estoile fait le portrait en ces termes :

... Grand superstitieux qui ne se contentoit d'une messe tous les jours, mais en oyoit trois et quatre, et quelquefois cinq et six, même au milieu des armées ; et lui a-t-on ouï dire que s'il y eût failli un jour, il eût cru être damné. Le reste du jour et la nuit le plus souvent il l'employoit à l'amour, ayant cette persuasion que la messe ouye dévotement expioit tous les péchés ; de quoy le feu Roy bien averti a dit souvent que qui vouloit tenir registres des débauches de La Mole, il n'avoit qu'à compter ses messes (t. XLV, p. 84).

Quant à la prière latine que Vaudreuil récite en se mettant à table, elle est empruntée à d'Aubigné[1]. Vaudreuil paraît un mélange de l'élégant La Mole et du grotesque Faeneste.

* * *

Les massacreurs de huguenots dépeints par Mérimée dans le chapitre *Les deux moines* sont des catholiques d'espèce encore plus piètre. On connaît la scène amusante du baptême des deux poules : *Baptizo te Carpam et Percham....* Cette scène est directement inspirée d'un passage de L'Estoile :

Il n'y avoit ni ordre ni discipline militaire en l'armée du duc de Mayenne, ni seulement apparence de religion : car quoiqu'ils se dissent catholiques, ils ne laissoient point de manger publiquement de la chair aux jours deffendus ; et pour prouver leur impiété, *ils contraignoient les prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser (car ils usoient de ce mot) les veaux, moutons, cochons, etc., et leur donner les noms de carpes, brochets, barbeaux* ; et sur les plaintes qu'on en faisoit au duc de Mayenne, qui ne le pouvoit ignorer, il répondoit : « Il faut patienter, j'ai besoin de toutes mes pièces pour vaincre le tyran » (t. XLV, p. 405).

Il est à peine besoin de faire remarquer avec quel art Mérimée a su tirer des indications contenues dans le texte de L'Estoile un récit animé et des figures pleines de vie ; comment aussi en faisant baptiser les poules de dame Marguerite par un moine de fantaisie, il a rendu plaisante une scène qui autrement eût semblé fort pénible. Au regard de l'exactitude dans la peinture des mœurs, il y aurait peut-être lieu de formuler quelques réserves sur la liberté qu'a prise Mérimée d'attribuer aux fanatiques de 1572 un trait qui appartient en réalité à une époque postérieure et à un milieu sensiblement différent.

* * *

Il est pourtant dans la *Chronique* un représentant du parti catholique pour lequel Mérimée montre quelque sympathie, c'est le joyeux et rabelaisien frère Lubin. Le frère Lubin est surtout inspiré de d'Aubi-

1. Edit. Réaume et Caussade, t. II, p. 423.

gné (Faeneste, IVe partie, ch. VIII, IX, X). Peut-être cependant un trait du personnage a-t-il été suggéré par L'Estoile.

Dans le chapitre intitulé *Le Cordelier*, le frère Lubin, faisant preuve d'un esprit de tolérance remarquable, tire des mains de la populace, à la veille de la Saint-Barthélemy, le huguenot Bernard de Mergy. De la même manière on voit dans L'Estoile un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue, Lincestre, sauver contre toute attente deux dames huguenotes.

En ce mois, deux honnêtes dames de Paris, de la religion... tombèrent entre les mains du peuple, qui, sans autre figure ni forme de procès, les vouloit saccager et traîner en la rivière, étant reconnuës de tout le monde pour huguenottes qui n'alloient point à la messe, d'où elles furent recouvrées et garanties miraculeusement par Lincestre, un ... des plus séditieux et fendans prédicateurs de Paris qui ne prêchoient que le sang et le meurtre, principalement contre telles gens, au logis duquel à cette occasion ces deux dames furent traînées par cette populace furieuse, afin d'avoir plus de couverture de les faire mourir.... Et toutesfois, comme si de loup en un instant cet homme eût été transformé en agneau, et devenu tout un autre homme, elles trouvèrent en lui tant de douceur et d'humanité, qu'après avoir conféré amiablement avec elles, remontré et disputé sur les points de leur religion, les ayant trouvées fermes, et résoluës d'y persister,... non seulement les conduisit lui-même en lieu de sûreté, les tirant des mains de cette populace enragée, à laquelle il fit accroire qu'elles étoient toutes réduites et converties à retourner à la messe, encor qu'elles n'en eussent rien promis ; mais aussi leur donna moyen d'évader et sortir de la ville, et leur aida en ce qu'il put... (t. XLV, p. 403-404).

Comme Lincestre, le frère Lubin se porte garant auprès du peuple de la prochaine conversion de son protégé et s'efforce ensuite, sans succès d'ailleurs, d'opérer lui-même cette conversion. Mais chez Mérimée le ton général de la scène est celui qui convient au caractère jovial et badin du moine.

II

Mérimée a donc tiré des *Registres-Journaux* de L'Estoile quelques-unes des figures et des scènes par lesquelles il a cherché à faire revivre l'époque des guerres de religion. De la même source proviennent plusieurs traits de détail qui, par le rappel de menus faits appartenant à cette époque, concourent à donner au livre un air de vérité historique.

Ainsi c'est d'après L'Estoile que Mérimée rapporte dans une note de sa préface, en l'atténuant un peu, une pittoresque boutade de Charles IX au sujet du mariage projeté entre sa sœur Marguerite et Henri de Navarre :

Mérimée, p. VII :

Le pape faisait des difficultés pour donner les dispenses nécessaires au mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec Henri IV, alors protestant : « Si le saint-père refuse, dit le roi, je prendrai ma sœur Margoton sous le bras, et j'irai la marier en plein prêche. »

L'Estoile, t. XLV, p. 73 :

Si M. le Pape fait trop la beste, je prendray moy-même Margot par la main, et la mèneray épouser en plein prêche.

***

Dans le chapitre *Le Converti*, Georges de Mergy cite à son frère les deux « mauvais vers » suivants, relatifs au meurtre du duc François de Guise par Poltrot de Méré.

Autant que sont de Guisards demeurés
Autant a-t-il en France de Mérés.

Ces deux vers sont pris textuellement dans L'Estoile (t. XLV, p. 58).

***

Lorsque les amis de Georges de Mergy font au jeune Bernard les honneurs de la capitale, ils lui apprennent les sobriquets de plusieurs personnalités du temps :

Voyez-vous, lui disait-on, ce conseiller si pâle et si jaune? C'est messire *Petrus de finibus*, en français Pierre Séguier, qui, dans tout ce qu'il entreprend, se démène tant et si bien, qu'il arrive toujours à ses fins. Voici le *petit capitaine Brûle-bancs*, Thoré de Montmorency ; voici l'archevêque de Bouteilles, qui se tient assez droit sur sa mule attendu qu'il n'a pas encore dîné (p. 51).

L'Estoile a fourni deux de ces sobriquets[1] :

T. XLV, p. 204 (à la suite d'une notice nécrologique sur Séguier) :

Les drôles du palais lui avoient donné le nom de messire *Pierre de finibus* (note de l'édition Petitot : On lui donne le surnom de *Pierre de finibus* pour faire entendre que par son travail et son industrie il étoit parvenu à ses fins).

T. XLV, p. 165 :

Le samedy 24 mars, veille de Pâques, mourut à Paris le cardinal de Guise, qui étoit demeuré le dernier de six frères de la maison de Guise : néanmoins

1. L'autre, celui de Thoré de Montmorency, paraît venir de l'*Histoire universelle* de D'Aubigné (édit. De Ruble, t. II, p. 5), où il s'applique d'ailleurs non à Thoré, mais à son père le Connétable.

mourut jeune comme en l'âge de quarante-huit ans.... On l'appeloit le *cardinal des bouteilles*, parce qu'il les aimoit fort et ne se mêloit guères d'autres affaires que de celles de la cuisine.

* * *

Dans la première édition de la *Chronique*, Mérimée, au chapitre des *Jeunes courtisans*, faisait dire à l'étourdi Béville :

« Ventre de Loup ! comme ces messieurs de la Vache à Colas prennent un air sérieux quand ils parlent de la religion. »

D'autre part, dans le chapitre *Le rendez-vous*, Mme de Turgis disait à un certain moment à son amoureux Bernard :

« Je vous croyais de la Vache à Colas. »

La *Vache à Colas* disparut des éditions postérieures [1]. Peut-être Mérimée avait-il noté dans le passage suivant de L'Estoile ce sobriquet injurieux donné aux protestants :

Le samedi 10 de ce mois (septembre 1605), on trompetta des deffenses par la ville de Paris de plus chanter par les ruës la chanson de Colas ; et ce sur peine de la hart, à cause des grandes querelles, scandales et inconvéniens qui en arrivoient tous les jours, jusques à des meurtres. Cette chanson avoit été bâtie contre les huguenots par un tas de faquins séditieux, sur le sujet d'une vache qu'on disoit être entrée dans un de leurs temples près Chartres ou Orléans, pendant qu'on y faisoit le prêche ; et qu'ayant tué ladite vache, qui appartenoit à un pauvre homme, ils avoient après fait quêter pour la lui payer. Or à Paris et par toutes les villes et villages de France on n'avoit la tête rompuë que de cette chanson, laquelle grands et petits chantoient à l'envi l'un de l'autre en dépit des huguenots, devant la porte desquels pour les agacer cette sotte populace la chantoit ordinairement ; et étoit jà passé en commun proverbe, quand on vouloit désigner un huguenot, de dire *C'est la vache à Colas* ; d'où procédoient une infinité de querelles et batteries, ceux de la religion s'en formalisans fort et ferme (t. XLVII, p. 499).

1. Le texte devint, à partir de 1832, dans le premier passage : « Messieurs les parpaillots », et dans le second : « Je vous croyais protestant. » Remarquons que la première de ces corrections aurait dû en entraîner une autre à la fin du chapitre *La chasse* :

« Tiens, *parpaillot* ! » dit le roi en plongeant son couteau dans le côté du cerf, et il tourna la lame dans la plaie pour l'agrandir. Le sang jaillit avec force, et couvrit la figure, les mains et les habits du roi.

Parpaillot était un terme de mépris dont les catholiques désignaient souvent les calvinistes. Ce mot et la manière dont il était employé déplurent à plusieurs....

Il est peu logique d'expliquer au chapitre x un terme employé sans explition au chapitre III.

III

Signalons, pour terminer, quelques archaïsmes de langage, employés par Mérimée en vue de la couleur historique, et qui paraissent lui avoir été suggérés par Lestoile :

Mérimée, p. 229 :

... Depuis peu le menton de Mergy était toujours rasé avec soin, et sa moustache, *désespérément* frisée, empommadée et peignée avec un peigne de plomb, formait comme un croissant dont les pointes s'élevaient bien au-dessus du nez.

L'Estoile, t. XLV, p. 160 :

... Le Roy *désespérément* brave, frisé et gauderonné....

* * *

Mérimée, p. 214 (c'est Charles IX qui parle, s'adressant à Coligny) :

... Vous savez si je vous aime, et moi je sais que vous êtes à moi corps et âme, *tripes et boyaux.*

L'Estoile, t. XLV, p. 147 (compte rendu des harangues prononcées le 17 janvier 1577 aux États de Blois) :

Versoris, avec son compagnon le président L'Huillier, offrit le corps et les biens, *trippes et boyaux*, jusqu'à la dernière goutte du sang et jusqu'à la dernière maille du bien[1].

* * *

Mérimée, p. 332 :

Ce maudit Bras-de-fer (La Noue), ce Jean-qui-ne-dort, ne sauroit déjeûner qu'il n'ait *donné un réveille-matin* à nos tueurs de petits enfants.

L'Estoile, t. XLV, p. 68 :

Au mois d'avril, le comte de Brissac, jeune seigneur de grande espérance, fut tué d'un coup de mousquet tiré de la petite ville de Mucidan, en recon-

1. Mérimée peut aussi s'être en cet endroit souvenu de Rabelais (Prologue du l. II) : « ... tout ainsi comme je me donne à cent mille panerées de beaux diables, *corps et âme, tripes et boyaux*, en cas que je mente en toute l'histoire d'un seul mot.... »

noissant cette bicoque que tenoient les huguenots auxquels ce seigneur *servoit de réveille-matin*, pour la générosité qui etoit en luy [1].

On connaît maintenant l'essentiel de la dette de Mérimée envers Pierre de L'Estoile. Elle est assez considérable et l'on devait s'y attendre. Les *Registres-Journaux* de L'Estoile nous offrent, sur l'époque que voulait peindre Mérimée, l'un des témoignages les plus expressifs et les plus vivants que nous possédions. Mérimée ne pouvait ni les négliger, ni les lire sans profit.

Gustave Dulong.

1. La même expression se rencontre, en un sens légèrement différent, chez Monluc (Coll. Petitot, t. XXII, p. 520) : « Par ce *réveille-matin* que vous donnerez aux gens de guerre par vos lettres, vous monstrerez à tout le monde que vous ne voulez oublier ny laisser en arrière le don de grace que Dieu a mis en vous. »

UNE SOURCE NON REMARQUÉE DU « KHIRÔN » DE LECONTE DE LISLE

La grande composition, d'allure épique, que Leconte de Lisle a intitulée *Orphée et Chiron*, quand il en a publié des fragments dans la *Phalange* de 1847, *Khirôn*, lorsqu'il l'a recueillie parmi les *Poèmes Antiques* de 1852, est faite de deux parties encastrées l'une dans l'autre : 1° un ample monologue, pièce essentielle et centrale, où le Centaure revoit comme en un rêve tout le passé : sa jeunesse heureuse et libre dans un monde plus beau, du temps qu'il pouvait se croire immortel ; la vie pacifique des premiers hommes, pasteurs aux cheveux noirs, issus de Pélasgos, fils de la Terre ; l'invasion des tribus blondes et belliqueuses qui les ont supplantés ; la lutte des Géants contre les Dieux ; le doute impie en punition de quoi il a été voué à la mort ; sa retraite dans la grotte creusée au flanc du Péliôn, où il a élevé un « peuple d'adolescents sacrés », de « nourrissons sublimes », dont Achille est le dernier ; — 2° pour amener et encadrer cette évocation de la Grèce préhomérique, « depuis le déluge d'Ogygès jusqu'au périple d'Argo [1] », une action très simple, qui rattache étroitement l'épisode à la légende des Argonautes. Au nom des guerriers rassemblés à Iolkos, Orphée est venu demander au Centaure de se mettre à leur tête. Khirôn, avant de lui répondre, l'invite à un agreste repas, que leur sert Achille. Leur faim étant assouvie, il prend la parole. Il déroule, comme il a été dit plus haut, le long tissu de ses souvenirs ; il déclare, en terminant, qu'il ne se joindra pas aux héros Minyens : sa carrière est achevée ; il ne lui reste plus qu'à mourir. Mais, avant que le fils de Kalliope s'en retourne vers ceux qui l'ont envoyé, il le supplie de faire entendre sa voix. Orphée chante, et ses chants charment les bêtes et les Dieux. Puis il se met en route, non sans que le Centaure lui ait prédit le triomphe des Argonautes et sa propre destinée.

On s'est déjà demandé où le poète français avait trouvé les éléments de l'une et l'autre partie de son œuvre. Au cours de la très

1. Préface des *Poèmes Antiques*.

attentive étude qu'il a faite des *Sources de Leconte de Lisle*[1], M. Vianey suppose, — avec raison, semble-t-il, — que le tableau de la jeunesse de Khirôn, passée dans une sorte de communion enivrante avec la nature, aurait été suggéré par la lecture du *Centaure* de Maurice de Guérin, paru en 1840 dans la *Revue des Deux Mondes*. Il rattache à la *Gigantomachie* de Claudien le récit de la guerre entre les Géants et les Dieux. Il pense que Leconte de Lisle a emprunté ce qu'il rapporte de l'enlèvement de la Toison d'or à l'argument mis par le scoliaste en tête des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, et au chant Ier, vers 23 et suivants, du même poème, le dénombrement des guerriers qui doivent prendre part à l'expédition. « Mais, poursuit-il, ni Apollonius, ni, je crois, aucun autre historien de l'expédition des Argonautes, ne nous dit que les navigateurs auraient manifesté le désir d'avoir pour chef le vieux centaure Chiron, ni qu'ils auraient député vers lui le chanteur Orphée. C'est sans doute Leconte de Lisle qui a imaginé lui-même la rencontre des deux héros, ajoutant ainsi une page toute nouvelle à la légende des Argonautes[2] ». M. Vianey incline même à croire qu'il se serait inspiré pour cela d'un modèle français, le *Récit* qui sert de prologue à la *Chute d'un Ange*[3].

Si l'on prend les choses à la lettre, il faut avouer que, n'y ayant point dans la littérature grecque de récit qui conduise Orphée chez le Centaure Chiron *pour lui demander de se joindre à l'entreprise argonautique*, l'épisode a été inventé par Leconte de Lisle. Mais l'objet proposé à cette démarche n'a, comme on en peut juger par la seule analyse de la pièce, qu'une importance tout à fait secondaire. Si, le laissant de côté, on s'attache aux détails de l'entrevue : venue d'Orphée à la grotte de Khirôn, repas servi par Achille, chants improvisés par les deux héros, on n'aura, pour les trouver groupés dans le même ordre, qu'à ouvrir une œuvre antique que Leconte de Lisle connaissait certainement et qu'il a certainement utilisée, comme il est aisé de le démontrer.

Il s'agit d'un autre poème des *Argonautiques*, dont la tradition attribuait la paternité à Orphée lui-même, mais que la critique moderne ne fait pas remonter au delà du IVe siècle après Jésus-Christ. Le récit, beaucoup plus court que celui d'Apollonius, suit, dans ses grandes lignes, le même plan. Mais il ne le développe pas de la même manière. Il glisse sur des épisodes qu'Apollonius avait amplement traités ; il s'attarde à d'autres qu'Apollonius n'avait fait qu'indiquer. Il y en a qu'il passe complètement sous silence ; mais il en ajoute de nouveaux. Parmi ceux-ci, deux intéressent les sources du *Khirôn* de Leconte de Lisle.

1. Un vol. in-8, Montpellier, 1907. Voy. p. 357-367.
2. *Ouvr. cité*, p. 358.
3. *Ouvr. cité*, p. 367, note.

Le premier se trouve tout au début de l'œuvre. Orphée raconte comment Jason est venu le trouver dans son antre de Thrace, et lui a demandé, au nom des Argonautes, de prendre part à l'expédition. « Viens, tu nous montreras les routes du Pont-Euxin ; ce sera une œuvre agréable aux héros qui attendent le secours de ta lyre et de ta voix divine, et qui désirent t'avoir pour aide et compagnon de leurs travaux. Car ils ne se soucient point d'entreprendre sans toi une longue navigation vers des tribus barbares, puisque seul entre les hommes tu as su pénétrer dans les vaporeuses ténèbres, dans les plus profonds abîmes et jusqu'aux entrailles nues de la terre[1]... » Orphée accueille la proposition avec plus d'étonnement que d'enthousiasme. Revenu, après de longs voyages, dans sa demeure, il aimerait mieux y attendre la mort dans le sein de la triste vieillesse. « Mais il n'est point permis de fuir ce qui est fixé par le sort[2] ». Il s'incline devant la volonté des Dieux.

Le second se place au commencement de la traversée. On a quitté vers le soir le port de Pagases. A l'aurore du jour suivant, on arrive en vue du Pélion. Là demeure le Centaure Chiron, à qui Thétis a confié l'éducation d'Achille. Pélée ne peut se tenir d'aller embrasser son fils. Il invite les héros Minyens, y compris Orphée, à l'accompagner. Ils le suivent. Le Centaure les reçoit dans sa grotte selon les rites de l'hospitalité. Il leur offre un repas, qui est servi par Achille. Quand les convives ont « abondamment satisfait leur faim[3] », ils réclament des chants. Chiron et Orphée font assaut de poésie, et le tournoi ne finit qu'aux cris du pilote Tiphys, qui rappelle les Argonautes au vaisseau.

Il suffit de rapprocher ces deux épisodes pour y reconnaître, en ce qu'il a d'essentiel, le cadre choisi par Leconte de Lisle à son poème. Orphée est député auprès du Centaure, comme, dans les *Argonautiques*, Jason l'est auprès d'Orphée lui-même. Il trouve le héros dans sa grotte, ayant à ses côtés le jeune Achille, qui le charme par ses chants ; il partage son repas. Avec un moins grand nombre de figurants, c'est la scène des *Argonautiques*. Puis vient le tournoi de poésie. Tandis que, dans le poème grec, Orphée y joue le rôle le plus important, Leconte de Lisle a fait à Khirôn la part incomparablement la plus large. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque c'est précisément pour loger ce grand morceau que la pièce a été faite. Enfin on se sépare ; mais tandis que l'ambassade de Jason se terminait, conformément à la tradition argonautique, par l'acceptation d'Orphée, celle d'Orphée se termine, conformément à la même tradition, par le refus de Khirôn, le Centaure n'ayant jamais été compté parmi les passagers du navire Argo.

1. Vers 84-91.
2. Vers 104.
3. Vers 404.

Si maintenant on compare dans le détail l'œuvre du pseudo-Orphée et celle de Leconte de Lisle, on remarquera en plusieurs endroits des ressemblances qui vont jusqu'à l'imitation littérale.

Khirôn aux quatre pieds, roi de la solitude,
Sur la peau d'un lion, couche nocturne et rude,
Est assis, et le jeune Aiakide, au beau corps,
Charme le grand vieillard d'harmonieux accords.

Ces quatre vers reprennent visiblement un passage des *Argonautiques* : « Nous arrivâmes dans une grotte obscure où le Centaure reposait sur un humble lit, étendant ses membres agiles à la course, terminés par des cornes robustes de chevaux. A ses côtés, le fils de Thétis et de Pélée touchait la lyre de ses doigts habiles, et l'âme de Chiron en était enchantée »[1]. — Khirôn salue son hôte des paroles suivantes :

Orphée aux chants divins, que conçut Kalliope,
En une heure sacrée, aux pentes du Rhodope,
Que baigne le Strymôn d'un cours aventureux !
O magnanime roi des Kylones[2] heureux!
Dieu mortel de l'Hémos, qui vis le noir rivage !...

Ce sont, ou peu s'en faut, celles que, dans le poème grec, Jason adressait au même personnage : « Orphée, fils chéri de Kalliopé et d'Oiagros, toi qui règnes dans la Bistonie sur les Kikones riches en troupeaux, salut, puisque pour la première fois j'arrive aux portes de l'Hémus, au bord du Strymon, non loin des hautes vallées du Rhodope[3] ». Et, tout aussitôt après, il rappelait le voyage du héros dans les régions infernales[4]. — Plus loin Orphée raconte à Khirôn comment Phyrxos a immolé à l'ombre d'Hellé le Bélier divin :

Il suspendit lui-même, au milieu des forêts,
Sa brillante toison dans le temple d'Arès;
Et depuis un dragon aux Dieux mêmes terrible
Veille sur ce trésor, gardien incorruptible.
Immense, vomissant la fumée et le feu,
De ses mouvants anneaux il entoure ce lieu.
Il n'a dormi jamais, et tout son corps flamboie ;
Il rugit en lion, en molosse il aboie ;
Comme l'aigle, habitant d'Athos aux pics déserts,
Il vole, hérissé d'écailles, dans les airs !

1. Vers 392-396.
2. « Kylones » est la leçon des éditions actuelles, comme celle de 1847 et de 1852. C'est une déformation, — qui ne peut s'expliquer que par une inadvertance, — du nom du peuple de la Thrace (Κίκονες, Cicones, Kikones) sur lequel règne Orphée.
3. Vers 76-79.
4. Vers 90-91 ; le passage a été déjà cité p. 374.

Il rampe, il se redresse et bondit dans la plaine
Mieux qu'un jeune étalon à la puissante haleine ;
Et dans la sombre nuit, comme aux clartés du ciel,
Il darde incessamment un regard éternel.

Leconte de Lisle, pour tracer cette description, s'est souvenu du passage correspondant des *Argonautiques* : « Au centre du bois s'élève un vaste tronc d'or dominant tous les arbres à l'entour, et projetant des rameaux de hêtre. Là une toison d'or pend de chaque côté, suspendue à une longue branche. Elle est gardée par un serpent horrible, merveille redoutable pour les mortels. Il est cuirassé d'écailles d'or, et son corps se déroule en des détours qui forment d'immenses spirales. Tel est ce monstre infernal, gardien vigilant de la toison. Il la garde avec une infatigable persévérance ; jamais il ne s'endort, et tient toujours fixés sur elle les regards abominables qu'il lance de ses yeux glauques[1] ». Mais ne trouvant point sans doute l'animal assez épouvantable, il a enrichi son tableau de quelques réminiscences d'un portrait d'Hécate qui se trouve un peu plus loin : « Hécate aux trois têtes, revêtant tour à tour des formes différentes, se présente comme un monstre horrible : son épaule gauche portait une tête de cheval hérissée de crins, et l'épaule droite une tête de chien enragé ; la tête du milieu est celle d'une bête féroce[2] ». Il n'a fallu qu'une adroite transposition pour tirer des trois natures de la déesse infernale les trois images qui servent à représenter les rugissements, et les aboiements, et les bonds du dragon furieux. — Orphée, poursuivant son discours, énumère à Khirôn « les pasteurs des humains » qui l'ont délégué auprès de lui :

Le puissant Héraklès, fils de Zeus et d'Alkmène,
Qui déploie en tous lieux sa force surhumaine,
Et qui naquit dans Thèbe, alors que le soleil
Cacha durant trois jours son éclat sans pareil ;
Typhis (*sic*), le nautonier, qui de ses mains habiles
Conduit les noires nefs sur les ondes mobiles ;
Kastôr le Tyndaride et dompteur de coursiers ;
Et celui qu'Eurotas, en ses roses lauriers,
Vit naître avec Hélène au berceau renommée,
Sous les baisers du Dieu dont Léda fut aimée ;
Le léger Méléagre, appui de Calydon ;
Boutès, à qui Pallas d'un glaive d'or fit don ;
Pélée et Télamôn, Amphiôn de Pallène,
Et le bel Eurotos, cher au Dieu de Kyllène ;
Le cavalier Nestôr, et Lyncée aux grands yeux
Qui du regard pénètre et la terre et les cieux,
Et les profondes mers, et les abîmes sombres
Où l'implacable Aidès règne au milieu des Ombres...

1. Vers 922-931.
2. Vers 973-977.

Le poète français n'a pas recouru, pour donner cette liste, au dénombrement d'Apollonius de Rhodes, qui ne mentionne point Eurotos (lisez : Erytos) parmi les compagnons de Jason. Il a trouvé ce nom, qu'il reproduit en l'estropiant, dans les *Argonautiques orphiques*, qui lui ont fourni tous les autres, ainsi que la plupart des caractéristiques dont ils sont accompagnés : « D'abord je vis le puissant, le divin Hèraklès qui naquit de l'union d'Alcmène et de Zeus fils de Kronos, alors que le brûlant soleil déroba pendant trois jours sa lumière, et qu'une longue nuit couvrit le monde. Auprès de lui était Tiphys, fils d'Agnias, qui devait diriger le navire à la forme allongée...; une longue expérience féconde en bons conseils lui avait appris à diriger un navire à travers les vents et les rapides tempêtes. Je reconnus Castor, habile à dompter les coursiers, et Polydeukès, son frère..., et Pélée.... Puis je vis Erutos, et le bel Echiôn, que le dieu de Kyllêné, le meurtrier d'Argus qui porte une baguette d'or, engendra tous deux de sa mystérieuse union avec la nymphe Laothoé de Ménétos..., et Boutès, enfant d'Ainias, semblable à Apollon qui porte une épée d'or,... le héros de Calydon, le léger Méléagre,... Lyncéus qui seul d'entre les hommes pénétrait de son regard puissant l'étendue du ciel, les profondeurs de la mer et les abîmes de Pluton,... Télamon,... Amphion, célèbre par ses chants, et Astérios inébranlable au combat, abandonnant tous deux Pallène et le sol de la patrie[1]... » Les deux énumérations, on le voit, commencent exactement de même, par Héraclès, Tiphys, Castor et Polydeukès, dont Leconte de Lisle a remplacé par une périphrase le nom jugé sans doute peu harmonieux. Les autres guerriers ne sont pas, des deux côtés, mentionnés dans le même ordre, et le poète français grossit la troupe du « cavalier Nestôr », emprunté à l'*Iliade*. Les exigences du vers ont produit ces différences, comme elles ont amené la curieuse transformation du signalement du Boutès. Il se voit gratifié, par les soins de Pallas, du « glaive d'or » que le texte grec attribue au Dieu avec lequel il le compare :

Βούτης τ'Αἰνειάδης, ἴκελος χρυσάορι Φοίβῳ[2].

— Enfin Leconte de Lisle, au moment où Orphée vient à son tour de prendre la lyre, s'arrête à décrire les effets merveilleux que produit sa voix sur la nature entière :

Il va chanter, il chante! Et l'Olympe charmé
S'abaisse de plaisir sur le monde enflammé !...
L'étalon hennissant de volupté palpite ;
De son nid tout sanglant l'aigle se précipite ;

1. Vers 116-215, *passim*. La traduction que je reproduis transcrit incorrectement Ἔρυτος par « Erutos ». Je laisse subsister cette faute qui peut, comme on le verra plus loin, expliquer la graphie « Eurotos » adoptée par Leconte de Lisle.
2. Vers 138.

Le lion étonné, battant ses flancs velus,
S'élance du repaire en bonds irrésolus ;
Et les timides cerfs, et les biches agiles,
Les Dryades perçant les écorces fragiles,
Les Satyres guetteurs des Nymphes au sein nu,
Tous se sentent poussés par un souffle inconnu;
Et vers l'antre, où la lyre en chantant les rassemble,
Des plaines et des monts ils accourent ensemble !

Il varie, en l'amplifiant, un thème cher à la poésie antique, et que l'auteur des *Argonautiques* n'avait pas manqué de développer : « La voix mélodieuse de ma lyre [c'est Orphée qui parle] se répandait à travers les profondeurs étroites de la caverne ; les hauts sommets et les vallées ombreuses du Pélion furent émus, et la voix parvint jusqu'aux chênes élevés : ébranlés dans leurs plus profondes racines, ils s'approchèrent de la caverne ; les pierres nous répondirent ; les bêtes féroces, entendant nos chants, arrivèrent rapidement devant la grotte ; les oiseaux, se soutenant à peine sur leurs ailes fatiguées, oublièrent leurs nids et environnèrent la demeure du Centaure[1]... ». — Ainsi l'œuvre grecque transparaît de place en place sous l'œuvre française, qui ne la copie point, mais lui emprunte, en même temps que le dessin général de sa structure, tel ou tel motif qu'elle développe librement.

On se demandera peut-être comment Leconte de Lisle avait été amené à lire et à étudier de près ces *Argonautiques orphiques*, ouvrage non classique, peu connu hors du cercle des érudits, et dont, jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, il n'y avait point de traduction dans notre langue. Faute de renseignements plus précis, il est permis de supposer que le hasard mit sous ses yeux à Rennes, vers 1840, le volume de la collection du *Panthéon littéraire* intitulé *Petits poèmes grecs*.Ce grand in-8° compact, à deux colonnes, paru au mois d'août 1839[2], tenait plus que les promesses de son titre. Exception faite des tragiques et des comiques, c'est une véritable somme de la poésie grecque qu'il mettait, en français, à la portée du public, et je ne serais pas éloigné de voir en lui le premier instrument de la culture hellénique que Leconte de Lisle se donna à lui-même. On y trouvait, par ordre chronologique, les œuvres de vingt-trois poètes, dont Homère, Hésiode, Pindare, Anacréon, Théocrite, Apollonius de Rhodes. Synésius fermait le volume ; en tête venait Orphée, traduit pour la première fois chez nous par Ernest Falconnet[3]. Il y avait là non seulement

1. Vers 429-437.
2. Le premier tirage porte le millésime de 1838, mais il est annoncé seulement dans le *Journal de la Librairie* du 17 août 1839.
3. Homme de lettres, puis magistrat, né à Thionville en 1815, conseiller à la Cour de Cassation en 1875, mort en 1891. C'est lui qui dirigeait la collection des *Petits poèmes grecs*. Les passages cités ci-dessus des *Argonautiques orphiques* sont empruntés à sa traduction.

ses *Argonautiques*, mais son traité *des Pierres*, et ses *Hymnes* dont Leconte de Lisle a donné une version en prose à la suite de son *Hésiode* (1869), et une paraphrase en vers qui a été recueillie dans les *Derniers Poèmes*. Une notice, empruntée à Delisle de Sales, sans taire les doutes des savants sur l'existence d'Orphée et sur l'authenticité de ses poésies, fixait la naissance de l'un soixante-dix-sept ans avant la guerre de Troie, et attribuait aux autres une égale antiquité. Une préface, spéciale aux *Poèmes Orphiques*, et l'introduction générale du recueil, rédigées toutes les deux par Falconnet, montraient dans Orphée le contemporain de l'époque pélasgique et le représentant de la plus ancienne civilisation hellénique. Il n'est pas étonnant, dès lors, que Leconte de Lisle, voulant peindre le Grèce préhomérique, soit allé chercher, sinon toutes les couleurs de son tableau, du moins les lignes et quelques ornements du cadre dont il l'a entouré, dans cet épisode des *Argonautiques* où Orphée se met lui-même en scène, entre Chiron et Achille, dans l'antre du Pélion couronné de forêts.

Nancy, 1914.

Edmond Estève.
Professeur de littérature française
à l'Université de Nancy.

SUR
UNE PARTICULARITÉ DE LA LANGUE DE FLAUBERT

Paul Stapfer le premier, je crois, a noté, dans ses *Récréations grammaticales et littéraires* (Paris, 1909, p. 52)[1], le « goût bizarre » de Flaubert « pour la conjugaison réfléchie dans les cas où le neutre serait meilleur, d'abord parce qu'il est plus court »[2]. Et il en donne quatre exemples extraits de *Madame Bovary* : « Le sujet *se* tarissant » (p. 106), « un immense étonnement qui *se* finissait en tristesse », (p. 118), « des nappes violettes *s'alternaient* avec le fouillis des arbres » (p. 175) ; et surtout « des enfants qui *s'amusaient à se jouer entre eux* ». (p. 29). « Que de mots pour dire que les enfants jouaient ! », conclut-il.

L'observation est juste, encore qu'elle manque un peu d'étendue. La brièveté du style n'est pas seule à intervenir ici ; mais aussi la valeur expressive des formes grammaticales, qu'elle dérive de l'instinct ou de la réflexion de l'auteur. Très longtemps, on n'a vu que des fautes dans certaines particularités de la langue de Flaubert. De là, les critiques d'un Deschamps[3], d'un Faguet[4], ou, plus récemment, d'un Louis de Robert[5]. MM. Marcel Proust et Albert Thibaudet[6] ont attiré la question sur son véritable terrain dans leurs notes de la *Nouvelle Revue française* (janvier, mars 1920), où les innovations grammaticales de Flaubert sont étudiées en tant que formes d'art. Il me sera permis de rappeler, à ce sujet, qu'ils n'ont point inventé leur méthode. La voie leur a été frayée soit par l'admirable essai sur l'*Art de la prose* de M. Gustave Lanson, soit par les travaux de la jeune

1. Cf. le texte de la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*), 15 juillet 1906, p. 166.
2. La thèse d'Anna Ahlström sur la langue de Flaubert est muette sur ce point.
3. *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1857, bulletin *Librairie et Beaux-arts* (annexe).
4. *Flaubert*, Paris, 1899, p. 149. Cf. du même, les *Corrections de Flaubert* dans les *Propos littéraires*, 3e série, 1905, p. 119 et suiv.
5. *Flaubert écrivait mal* dans la *Rose rouge*, 14 août 1919. Cet article a été le point de départ d'une vive discussion.
6. M. Thibaudet annonce une étude plus complète sur la langue de Flaubert, qui paraîtra prochainement dans la *Revue de Paris*.

école linguistique, en particulier ceux de M. Charles Bally, professeur à l'Université de Genève[1].

Que la correction, la pureté dont parle Voltaire « qui seule met le génie dans tout son jour », ne soit point une qualité innée de Flaubert, cela ne peut faire aucun doute, bien qu'il la célèbre lui-même en plus d'un passage[2]. Non seulement ses livres les plus travaillés en font foi, comme la *Bovary* — avec, par exemple, son Charles Bovary qui *fane à la moisson* (7)[3], et ses instruments de cuivre qui *plaquent des accords* (246) — mais encore, et d'une façon plus évidente, sa correspondance ou ses œuvres de jeunesse. Il est grave qu'un grand écrivain français ait jamais pu écrire : « il faillit être étouffé *dès en entrant* » (272), ou « il n'est pas non plus permis de parler du Nouveau Monde *sans qu'il n'en* dise son avis » (290)[4], ou « oui, *reprit* l'homme mûr *au* jeune homme » (140), ou « elle ne pouvait plus *prétexter de* sa vertu » (235), ou « le portrait à l'aquarelle qui était *croché* au delà sur la muraille » (22), ou « Dis-moi un peu ce que tu as trouvé *de* l'Opéra » (7), etc.

Mais il n'est pas moins certain que jusque dans cette cacographie de la première *Education sentimentale*, on voit pointer l'instinct d'un très grand écrivain, qui cherchera à se discipliner toute sa vie, soit en éliminant les scories de son langage, soit en tirant de son incorrection même des effets nouveaux, des expressions d'une justesse supérieure à celle qu'enseigne la grammaire[5].

A ce propos, on ne saurait trop faire état, je pense, du fond populaire de cette « prose d'art ». C'est là que Flaubert, inconsciemment peut-être, retrouve le solide appui qui lui permet de s'élever au-dessus des minuties du purisme traditionnel.

L'emploi de la forme pronominale en est une preuve.

L'ancienne grammaire qui s'imaginait pouvoir classer les verbes d'après de prétendues différences de nature : neutres, réfléchis, pronominaux essentiels ou pronominaux accidentels, etc., a été ruinée sur ce point comme ailleurs, par la science la plus récente. L'identité du verbe à travers les accidents variés de la construction, a été reconnue, comme aussi sa faculté de circuler librement d'une forme à

1. Voir notamment son article sur le *Style indirect libre en français moderne* dans la *Germanisch-Romanische Monatschrift* de 1912, avec l'interprétation si curieuse de l'imparfait pittoresque.

2. « Sans la correction du langage, sa passion n'aurait pas tant de véhémence, ni sa grâce tant d'attrait » (*Première Education sentimentale*, XXVII, p. 311) ; et dans les lettres à L. Collet : « Il en est de même du style, la correction fait son éclat » (*Corr.*, II, 147).

3. Cf. la *Première Education sentimentale* : « On entend de là les moissonneurs qui *fanent* dans les champs », p. 12.

4. Faute de Mme de Sévigné déjà, il est vrai. Cf. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, édit française, p. 272.

5. « Il ne remarquera pas la correction profonde d'une phrase incorrecte, ni l'harmonie d'un rythme brisé », *Première Education*, XXVII (291).

l'autre. C'est l'étude de ces accidents, seuls capables de modifier l'aspect matériel ou spirituel du verbe, qui désormais domine dans les préoccupations des grammairiens.

Le transfert de la forme pronominale des verbes dits « réfléchis » ou « réciproques » aux verbes « intransitifs », apparaît ainsi comme un phénomène tout naturel, propre seulement à souligner la valeur subjective de ces derniers. C'est un de ces nombreux appels au *renforcement*, dont on n'a pas encore suffisamment étudié le rôle dans la grammaire française. La langue a recours à ce moyen soit pour lutter contre la ruine phonétique ou sémantique des mots, soit pour suppléer à la disparition des flexions. Le *pas*, le *point* de la négation sont un bon exemple du premier cas ; le pronom sujet qui précède le verbe ou le *que* du subjonctif peuvent suffire à illustrer le second. Qui sait si, à ce point de vue, le *se* des verbes pronominaux n'est pas destiné à réintroduire en français la désinence spéciale des verbes déponents, pour autant que cette forme, disparue dès le latin vulgaire, avait une valeur grammaticale propre?

Quoi qu'il en soit, il est certain que la langue populaire fait une grosse consommation de la forme pronominale : *se veiller*, *se batailler*[1], *se languir*, *se signer* (au sens d'apposer sa signature)[2], *se bouger* et bien d'autres. Les traces de cet usage familier sont apparentes jusque dans Flaubert : « Il faut vous secouer, M. Bovary ; ça *se passera* ! », dit le père Rouault à son futur gendre (21).

Que de là, Flaubert en soit venu à tirer une manière d'effet de l'emploi du pronominal, c'est ce qui ne saurait surprendre de la part d'un aussi profond connaisseur des ressources de la langue. Le passage seul de l'instinct à la réflexion est chose difficile à déterminer, je veux dire le moment précis où Flaubert cesse d'employer une forme pronominale qui lui trotte vaguement dans la mémoire, pour en introduire une délibérément, par ce motif évident qu'elle lui paraît d'une signification plus énergique ou d'une sonorité plus pleine[3]. Moi-même, je ne tenterai pas de rien préciser, me bornant à mettre sous les yeux du lecteur les exemples que j'ai pu tirer de *Madame Bovary* et dans le classement desquels j'ai cherché à introduire quelque gradation[4] :

1° *Verbes transitifs conjugués sous forme pronominale*[5] : « Par moment

1. « Ce n'est pas la peine de *se batailler* pour le reste » (J.-J. Rousseau à Moultou, 7 mars 1768).

2. « Je ne *me signerai* pas Renou » (J.-J. Rousseau à sa femme, 12 août 1769).

3. Dans sa correspondance avec Louise Collet, Flaubert traite de la distinction académique entre *saisir* et *se saisir* : « il y a deux verbes : *saisir* signifie prendre tout d'un coup, empoigner, et *se saisir de* veut dire s'emparer, se rendre maître ». (*Corresp.*, 1852, II, 47). Mais il s'agit de tout autre chose.

4. Je cite *Madame Bovary* et *Salammbô* d'après l'édition Charpentier, la *Première Education sentimentale*, d'après l'édition Conard, et la seconde, d'après l'édition originale, Michel Lévy, 1870.

5. Cf. dans la *Première Education* : « Pourquoi l'homme de vingt ans *se raillerait-il de* celui de quinze » (35). « Il *se raillait de* l'enthousiasme » (288). « Ils se

ils s'échangeaient une parole » (174). « Il avait fallu *s'échanger* des miniatures » (187)[1]. « Quoi qu'il y eût bien, de temps à autre, quelque boulette de papier lancée d'un bec de plume qui vint *s'éclabousser* sur sa figure » . « Le sang jaillit et alla *s'éclabousser* contre la glace » (140)[2]. « Alors elle *se renversa* la tête en poussant un soupir » (360)[3]. « Charles, en avant, *se cambrait* la taille » (373)[4].

2° *Verbes intransitifs à conjugaison pronominale préférée*[5] : « Il ne fallait peut-être pas *se désespérer* » (360)[6]. « Les enfants restaient derrière s'amusant... à *se jouer* entre eux sans qu'on les vît » (29)[7]. « La neige *se fondant*, tombait goutte à goutte » (342)[8]. « Bientôt le stréphopode témoigna l'envie d'aller en pèlerinage à Bon Secours, s'il *se guérissait* » (200)[9]. « La voûte en bois commence à *se pourrir* par le haut » (77). « Les fœtus du pharmacien... *se pourrissaient* de plus en plus » (79)[10]. « Emma l'aperçut dans la prairie, qui marchait sous les peupliers, *se ralentissant* de temps à autre » (143). « Il *se ralentit* donc et lui dit en souriant d'un ton brutal » (191). « Les porteurs

regardaient avides et stupéfaits craignant de *s'échapper* l'un à l'autre » (122).

1. Leçons de l'édition originale, corrigées par la suite en *échangeaient, échanger*. Ces corrections sont une conséquence probable des critiques de Deschamps qui n'avait pas manqué de recueillir les deux exemples dans sa liste des fautes de Flaubert. Cf. dans la *Première Education* : « Les bagues qu'Emilie et Henri *s'étaient échangées* » (148), et : « Voici quelques échantillons de ceux (des billets) qu'Henri et Mme Renaud *s'échangeaient* » (62).

2. Forme inconnue de l'Académie. Littré ne connaît lui-même que le réfléchi : *s'éclabousser soi-même*.

3. Cf. déjà dans la *Première Education* : « Comme cela, n'est-ce pas, disait-elle clignant des yeux et *se renversant* le cou en arrière »; et encore dans *Salammbô*, III : « en *se renversant* la tête sous les rayons de la lune » (48) ; dans la *Deuxième Education*, II, 5 : « il écarta les deux bras en *se renversant* la tête » (II, 13) ; et III, 1 : « il parcourut l'assemblée d'un regard presque voluptueux, *se renversa* la tête » (II, 109).

4. Cf. *Salammbô*, III : « elle leva les bras le plus haut possible, en *se cambrant* la taille » (51).

5. Cf. dans la *Première Education* : « Dans le cœur l'envie *se distille* » (104). « Un sac de papier qui *se crève* dès qu'on y veut faire entrer quelque chose » (193). « A ses yeux elle s'anoblissait et *se grandissait* » (189). « Henry et Mme Emilie *se logèrent* dans l'hôtel où descendait la diligence » (232). « Il acquerrait de l'expérience, il *se mûrirait* vite » (213). « Son grand chapeau à plumes blanches qui *se remuait* toujours » (123).

6. D'après l'Académie (1835), *désespérer* « s'emploie aussi avec le pronom personnel et signifie se tourmenter, s'agiter avec de grandes démonstrations de douleur, d'affliction ». Ici le sens est plutôt : perdre l'espérance, cesser d'espérer.

7. Signalé par P. Stapfer, *Récréations*, 52. Cf. *Première Education* : « Il venait le matin sur son lit, il *se jouait* dans ses draps » (248). D'après l'Académie (1835), « *jouer* s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans le même sens : *cet enfant se joue avec tout ce qu'on lui donne. Les petits chats se jouent avec des balles*, etc. ».

8. *Fondre* « avec le pronom personnel », signifie se liquéfier par l'effet de la chaleur ou autrement, se dissoudre, suivant l'Académie (1835).

9. *Guérir* « s'emploie aussi avec le pronom personnel », suivant l'Académie (1835).

10. *Pourrir* s'emploie « souvent avec le pronom personnel », suivant l'Académie (1835).

fatigués *se ralentissaient* » (374)[1]. « Mais le sujet *se tarissant*, il ne il ne tardait pas à lancer quelques observations » (106)[2]. « A la façon du vin éventé qui *se tourne* en vinaigre » (5)[3].

3° *Verbes intransitifs à conjugaison pronominale plus ou moins exceptionnelle*[4] : « Puis *s'alternaient*, séparés par une bande rouge des losanges de velours et de poil de lapin » (2). « Des nappes violettes *s'alternaient* avec le fouillis des arbres » (175)[5]. « Des massifs d'ombre, ça et là, *se bombaient* dans l'obscurité » (186). « Les rideaux fermés du petit berceau faisaient comme une hutte blanche qui *se bombait* dans l'ombre au bord du lit » (216). « Les rideaux de son alcôve *se bombaient* mollement » (236)[6]. « Les jupes *se bouffaient* et frôlaient » (54)[7]. « Leur grand amour... parut *se diminuer* sous elle, comme l'eau d'un fleuve qui s'absorberait dans son lit » (188) ; « Un jour, tôt ou tard, cette ardeur... *se fût diminuée*, sans doute ! » (224)[8]. « Il ne lui restait qu'un immense étonnement qui *se finissait* en tristesse » (118)[9]. « De petits rayons d'or *s'irradiant* tout autour de ses pupilles noires » (161). « Une hardiesse infernale *s'irradiait* de ses prunelles enflammées » (329)[10].

1. Cf. deuxième *Education*, II, 2 : « Elle *se ralentissait*, il la crut fatiguée ». (I, 267). Usage signalé par tous les lexicographes : *Votre cheval se ralentit*, dit l'Académie (1835).

2. Signalé par Stapfer, *Récréations*, p. 52. Cf. première *Education* : « Mais sa parole *se tarit* vite ». Suivant l'Académie (1835), « on l'emploie quelquefois avec le pronom personnel dans le même sens : *une source, une fontaine qui s'est tarie* ».

3. Signalé par L. de Robert, dans la *Rose rouge* du 14 août 1919. N'est pas académique, mais traditionnel (Littré, n° 54).

4. Cf. dans la première *Education* : « Sa voix qui *se module* comme une flûte » (70). « Les chœurs et les danses exquises qui *se cadencent* au son de ses phrases » (311).

5. Signalé par Stapfer, *Récréations*, 52. Cf. deuxième *Education*, II, 5 : « Les artichauts, les haricots, les épinards, les carottes et les tomates *s'alternaient* » (II, 11). Emploi inconnu des dictionnaires.

6. Le troisième exemple devient par la suite *se gonflaient mollement*. A ce propos, E. Faguet (*Corrections de Flaubert*, dans les *Propos littéraires*, 3e série, 1905, p. 125), suppose que « Flaubert a peut-être remarqué que *se bomber* est peu français. C'est *bomber* pur comme verbe neutre, que l'on emploie pour dire devenir convexe : *Ce mur bombe* ». Alors pourquoi les deux autres exemples sont-ils restés tels quels? — *Se bomber* n'est point académique. Flaubert dit aussi *bomber* dans *Bovary* : « Et les chemises sur les poitrines *bombaient* comme des cuirasses » (28).

7. L'édition originale donne ici *se bouffissait*. Faguet (*Corrections de Flaubert*, p. 123) approuve la correction : « *bouffir* et *se bouffir* ne s'étant jamais dit que des chairs », mais blâme la forme pronominale, ignorée en effet de l'Académie. Le *Dictionnaire Général* signale *se bouffer de rire* dans Charles Sorel, *Francion*.

8. Maintenu malgré la critique de Deschamps ; blâmé par Faguet *Flaubert*, 155, n. 1. *Se diminuer*, qui n'est point académique, est employé par Bossuet (Littré).

9. Maintenu malgré la critique de Deschamps, signalé par Stapfer, *Récréations*, 52. *Se finir*, qui n'a jamais été académique, est employé par Bossuet (Littré).

10. Le second exemple, d'après l'édition originale corrigé, par la suite, en *s'échappait*. Forme inconnue des lexicographes. L'Académie (1835) ne connaît

Ces derniers exemples sont les plus caractéristiques. On y discerne mieux le procédé de Flaubert et, pour ainsi dire, son intention formelle. Le goût verbal du grand écrivain sur ce point est assez fort pour se traduire jusque dans un néologisme : « une couleur brune... qui *s'apalissait* graduellement » (108)[1]. Non seulement Flaubert, dans cet exemple, va tout droit de l'intransitif au pronominal, mais encore il ne se laisse point retenir par l'analogie de *pâlir*.

En terminant cet examen d'une des particularités de la langue de Flaubert, est-il exagéré d'y trouver une confirmation de la préférence de la prose d'art pour les formes les plus subjectives de la parole, je veux dire, celles qui introduisent le plus d'intimité dans l'expression? Et cela vaut bien l'ancienne préoccupation d'être aussi court que possible, comme disait Paul Stapfer.

Genève, juin 1921.

Alexis François.
Professeur à l'Université de Genève.

qu'*irradier*, v. n., « peu usité du reste ». *Bovary* donne encore un exemple d'emploi objectif : « Le disque du soleil *irradiant* au loin, dans la brume, sa pâleur éblouissante » (111).

1. Cf. dans *Salammbô*, XII : « La lueur des grands bûchers *apalissait* les figures » (238).

LA CABALE D' « HENRIETTE MARÉCHAL »

Le 5 décembre 1865, les Goncourt se croyaient enfin parvenus au but si longtemps poursuivi : le Théâtre-Français, qui avait refusé, quatorze ans auparavant, leur *Nuit de la Saint Sylvestre*, allait jouer *Henriette Maréchal*. L'œuvre avait été favorablement accueillie chez la Princesse Mathilde, des connaisseurs prédisaient un grand succès, les interprètes étaient pleins de confiance ; c'était la gloire véritable, cette fois, la gloire consacrée par le journal et par l'affiche, la gloire confirmée chaque jour par les applaudissements de mille spectateurs.... Le soir, un ouragan de sifflets emportait ce beau rêve ; et la tempête recommençait pendant six représentations, jusqu'au moment où Edouard Thierry recevait l'ordre formel de retirer la pièce.

Un bon demi-siècle a passé depuis, et l'on a peine à comprendre qu'un aussi pauvre drame ait causé pareil scandale. On est irrésistiblement porté à se demander quels pouvaient bien être les « dessous » de cette affaire, par qui et dans quel but une aussi bruyante cabale avait été montée. Mais y eut-il vraiment cabale? Les Goncourt le répétaient sur tous les tons, les siffleurs le niaient avec véhémence ; laquelle croire, de ces deux affirmations également intéressées? Il semble bien que les Goncourt soient plus près de la vérité.

Plusieurs critiques, et non des moindres, ont publiquement affirmé que l'invraisemblable vacarme de la première avait été organisé à l'avance. D'après *L'Evénement*[1], Nestor Roqueplan aurait constaté cette « circonstance singulière » : « les siffleurs étaient munis de clés forées qui disparaissent de l'usage ordinaire »; dans *La Presse*, J. Richard et Paul de Saint-Victor sont plus catégoriques : « D'où sortent, dit le premier, ces têtes ahuries de gens qui ont l'air d'être venus pour faire un mauvais coup, pour assassiner une pièce ou pour détrousser un succès? » Et le deuxième, trois jours après, ajoute : « Vous savez déjà la chronique de cette soirée mémorable : c'est le bulletin d'un guet-apens, ce n'est pas celui d'une défaite[2]. » Enfin ces affirmations ont été confirmées depuis par un témoin oculaire, qui ne s'est pas

1. 12 décembre 1865.
2. 8 et 11 décembre 1865.

mêlé aux polémiques du moment : Got écrit dans son Journal : « J'ai vu la cabale de mes yeux. »

Certains pourtant, parmi les défenseurs des Goncourt, ne croyaient pas à son existence ; les événements, selon Sarcey, pouvaient s'expliquer d'une manière bien plus simple :

« Il se trouve deux ou trois puritains farouches, cœurs sincères, esprits faux, et qui seront peut-être, dans quelques années, des satisfaits violents ; ceux-là, les Marat de la chose, sont bien décidés à venger les principes et la morale, qui n'ont pourtant rien à voir dans l'affaire.... »

A ceux-là s'ajoutent les gens « de bon goût » qui arrivent « avec une sombre résolution de tout massacrer », puis les badauds qui viennent voir la pièce uniquement par amour du scandale et « se joignent aux tapageurs par esprit d'imitation »....

« On a commencé vingt, on finit cent cinquante. C'est l'histoire de toutes les émeutes[1]. »

Mais la question est précisément de savoir pourquoi « on a commencé vingt ». Dire que le tumulte a été « amorcé » par quelques énergumènes, c'est presque affirmer l'existence d'une cabale : on donne un mot d'ordre à vingt personnes, on ne le donne pas à deux ou trois cents, il se perdrait ou s'altérerait en route.

Or, le 11 décembre, deux étudiants arrêtaient au passage et transmettaient à *L'Opinion Nationale* la note suivante, qui circulait dans l'école :

« MM. les Étudiants sont invités à se rendre ce soir lundi au Théâtre Français, pour siffler la nouvelle pièce *Henriette Maréchal.* » — Pipe de Bois[2] (*sic*).

La publication de cette note causa quelque émoi ; vingt-six autres étudiants adressèrent à *L'Opinion Nationale* une réponse où ils blâmaient vertement leurs camarades d'avoir pris au sérieux l'œuvre d'un mauvais plaisant :

« Qu'est-ce donc que ce Monsieur Pipe en Bois? Pour nous, c'est un mythe, une fiction, ce n'est pas même un mot d'ordre[3]. »

Mais ce démenti n'a aucune valeur : Georges Cavallié, dit Pipe en Bois, n'a rien de mythique et les contemporains étaient aussi bien renseignés que nous sur ce personnage très réel. Lorsque, trois mois après la bataille d'*Henriette Maréchal*, la *Contagion* d'Emile Augier soulève à son tour un orage, Got écrit dans son Journal, le 28 mars 1866 :

« Après plusieurs avances personnelles d'Augier et de moi, faites en plein jour, vraiment, aux grands chefs de contre-claque du quartier

1. *L'Opinion nationale*, chronique théâtrale, 11 décembre 1865.
2. Cette note a été reproduite dans le *Théâtre* des Goncourt (Charpentier, 1890, in-12, p. 25), et dans *Préfaces et manifestes littéraires* (Charpentier, 1888, in-12, p. 119).
3. *L'Opinion Nationale*, 15 décembre 1865.

des Écoles, à Gambetta, à Laurier, que dis-je? *à Pipe en Bois* et à tous les engueuleurs de cet acabit, nous avons enfin pu jouer la pièce devant un public attentif. »

Et cette puissance avec laquelle il faut compter, ce chef « de contre-claque » auquel il faut « faire des avances », est précisément celui qu'on désigne tout de suite comme le chef de la cabale montée contre *Henriette Maréchal* ; Albert Wolff le nomme par deux fois dans un seul article :

« Si la seconde représentation du drame nouveau a été plus calme que la première, il faut moins attribuer ce changement aux nombreuses coupures faites qu'à l'absence de Pipe en Bois.... Au lieu d'une émeute, une simple querelle d'estaminet ; beaucoup de claqueurs et quelques siffleurs. A ces derniers manquaient l'entrain, la fougue de la première représentation. C'est que leur chef Pipe en Bois n'était pas à son poste[1]. »

D'autre part la soirée du 11 décembre était, par une singulière coïncidence, la plus tumultueuse de toutes :

« Figurez-vous seize ou dix-sept cents personnes parlant, criant, hurlant, applaudissant, sifflant, pendant *vingt minutes* ! Vingt minutes, sans interruption, c'est-à-dire toute la durée du premier acte.

« Rien de plus curieux que ce spectacle.

« Dans la salle, une pension d'aliénés *agités* hurlant et se battant.

« Sur la scène, les premiers comédiens du monde jouant une pantomine des plus burlesques[2]. »

Il paraît donc évident que le mot d'ordre lancé par Pipe en Bois, bien loin d'être considéré comme une mauvaise plaisanterie, avait reçu le meilleur accueil parmi les étudiants. Il y avait donc très probablement complot à la *quatrième* représentation ; y avait-il eu complot *dès la première ?*

Sur ce point encore, nous nous trouvons en face d'une dénégation formelle, celle des cinq étudiants dont Edmond de Goncourt a reproduit à deux reprises la lettre :

« Une cabale?... Et de qui?... Et pourquoi?... Contre quoi?... Voilà trois points d'interrogation auxquels il serait difficile de répondre ![3] »

Alors pourquoi a-t-on sifflé? Pour venger la langue française et le bon goût offensés? Il se pourrait, mais j'ai tout de même quelques doutes en lisant des phrases comme celles-ci : « Ce n'est pas un drapeau autour duquel les frères de Goncourt rassemblaient leurs partisans, c'est un torchon....

1. *Evénement*, *Gazette de Paris*, 9 décembre 1865.
2. Laurent Constant, *La quatrième représentation d'*Henriette Maréchal (*Evénement*, 13 décembre 1865), Cf. E. Arago, *Avenir National*, 11 décembre ; Paul Foucher, *La France*, m. d., *Journal des Goncourt*, II m. d.
3. *Théâtre*, p. 21 et suiv.; *Préfaces et manifestes littéraires*, p. 112 et suiv.

« Nous n'aimons pas à voir la robe de la Muse s'accrocher au clou du lupanar....

... « des rapsodies sans nom parmi lesquelles rien ne transpire, ni vérité, ni style, ni inspiration. »

Quand on écrit de pareilles gentillesses, on a mauvaise grâce à vouloir se faire passer pour un délicat ! Mais ce courroux peu sincère n'est pas encore ce que cette lettre contient de plus suspect : « Nous avons sifflé, dit-elle, un vieux paquet de ficelles dont le portrait de mon père, les gants de ma fille, le domino de Madame, le mari qui manque le train, sont les bouts les moins roussis et les moins usés » ; voilà des allusions bien précises, comme seuls pouvaient en faire, au lendemain de la première, des spectateurs attentifs ; or nous savons ce que fut cette première : « Pas un mot ne fut entendu », déclare Mme A. Daudet [1]; et *L'Opinion Nationale* :

« Il est impossible que personne, même parmi les spectateurs les plus favorisés, ait pu entendre assez pour porter un jugement sur le drame de MM. de Goncourt. Ce ne sera qu'aux représentations suivantes qu'on pourra apprécier leur œuvre. »

Puisque la lettre des cinq étudiants fut écrite et publiée avant que la pièce parût dans *L'Evénement*, il faut donc admettre que certains connaissaient déjà la pièce par des indiscrétions, et qu'ils étaient venus, quoi qu'ils en disent, avec la ferme résolution de faire du vacarme... et c'est bien là ce qu'en bon français on appelle une cabale.

Pourtant une grosse difficulté subsiste : la troupe des siffleurs était composée des éléments les plus disparates ; comment un même complot aurait-il pu réunir des journaux d'opposition, comme *Le Siècle* et *L'Avenir National*, et des journaux à la dévotion du pouvoir, comme *La France* et *Le Petit Moniteur* ? On ne saurait l'expliquer d'une manière plausible que si la cabale avait été purement littéraire ; c'était l'avis de Nestor Roqueplan, qui la « décomposait » ainsi :

« Les jeunes qui n'aiment pas la jeunesse des autres ;

« Les vieux qui aiment tous les vieux d'aujourd'hui, et qui ne les aimaient pas quand ils étaient jeunes ;

« Ceux qui demandent qu'on les laisse tranquilles et qu'on ne les trouble pas avec toutes ces tentatives insensées [2]. »

Mais ni le ton des polémiques ni certains incidents de la bataille ne permettent de croire que les Goncourt aient été simplement victimes de quelques jalousies littéraires ; la politique joua dans l'affaire un grand rôle, le premier rôle peut-être, et *Henriette Maréchal* succomba aux anathèmes réunis de l'extrême droite et de l'extrême gauche.

A gauche, on reprochait aux deux frères d'être les protégés de la

1. *Souvenirs autour d'un groupe littéraire* (Charpentier, 1910, in-12, p .135).
2. *Evénement*, 12 décembre 1865.

Princesse Mathilde. *L'Avenir National* demandait pourquoi on avait fait disparaître de l'affiche, après deux représentations, la *Gaëtana* d'Edmond About, sifflée par les cléricaux ; pourquoi, devant les clameurs du Jockey-Club, on avait si prestement signé le passeport de *Tannhäuser* et pourquoi on maintenait quand même *Henriette Maréchal*, sifflée par les républicains[1]. Anatole de la Forge s'écriait dans *Le Siècle :*

« Depuis quand songe-t-on à créer au Théâtre-Français une catégorie de pièces protégées? Il y aura donc désormais, à l'instar des candidats agréables et des candidats agréés de la politique, des auteurs agréables et des auteurs agréés? Il ne reste plus à l'administration supérieure qu'à donner les noms des candidats officiels au répertoire de la Comédie[2]. »

Justement *Le Moniteur de l'Armée* venait de découvrir que, dans les propos des masques, il était question du cheval blanc de La Fayette et du Pacificateur de la Vendée : plus de doute ! l'Empire protégeait la pièce parce qu'elle contenait un outrage à la Révolution ! Aussitôt *Le Siècle* de s'indigner, avec la plus ridicule véhémence, contre une plaisanterie assurément bien plate, mais sans doute fort vieille. Il s'en fallut de peu que l'affaire ne se terminât par un duel[3].

Cependant ces profanateurs de la Révolution étaient considérés par d'autres feuilles comme des révolutionnaires de la plus dangereuse espèce. Un journal, inspiré, disait-on couramment, par l'Impératrice, attribuait « l'erreur » des Goncourt à « l'influence funeste du milieu où elle est née, et dans lequel de jeunes et vaillants écrivains ont subi l'action de tout un courant d'idées qui, sous le pavillon du réalisme, s'efforce d'entraîner la littérature, l'art, la philosophie, et jusqu'à la politique, à la négation, c'est-à-dire au matérialisme.

« Pour cette école, Proudhon est un grand doctrinaire et le piédestal que l'on dresse à sa mémoire, en le relevant de la chute qu'il avait subie de son vivant, semble marquer la décadence de tout un ordre social et moral dont il était l'implacable adversaire[4]. »

En constatant cet acharnement des feuilles bonapartistes, un des plus fougueux défenseurs des Goncourt écrivait : « Si j'y comprends

1. 19 décembre 1865.
2. 18 décembre 1865.
3. Cf. *Henriette Maréchal*, I. sc., I et V. Pourquoi des masques, dans un « engueulement » de Carnaval, se seraient-ils traités de « Pacificateur de la Vendée? » Je n'ai trouvé nulle part d'allusion à une plaisanterie de ce genre ; elle devait être pourtant connue... et vieille. Le nom de *Clodoche* (ou *Dodoche*), le danseur excentrique alors fameux auquel il est fait allusion à la scène IV sous le nom de *Badoche*, aurait-il rappelé le nom de *Hoche*? Ce n'est pas impossible ; mais faut-il chercher une explication aux plaisanteries populaires de ce genre? Qui dira pourquoi « la bourrique à Robespierre » a, dans les faubourgs parisiens, une si fâcheuse réputation d'ivrognerie?
4. A. Polin, Politique générale, *Le théâtre et la société* (*La France*, 17 décembre 1865).

quelque chose, je veux bien que le loup me croque[1] » ; l'énigme était-elle donc incompréhensible? Je crois au contraire que tout le monde savait à quoi s'en tenir, mais qu'il était dangereux de paraître comprendre. Jules de Goncourt même, — craignait-il le cabinet noir? — n'osait écrire à Flaubert qu'en termes voilés et mystérieux :

« Le vraiment vrai de tout cela, c'est que nous avons le cou cassé par une très grande dame de votre connaissance, qui, à ce que dit Paris en ce moment, est jalouse du salon de la Princesse[2]. » C'est seulement à son Journal qu'il osait confier le nom de la grande dame : c'était l'Impératrice elle-même. Ici encore, les soupçons paraissent justifiés.

Il est clair que dans toute cette polémique on veut atteindre la Princesse Mathilde plus encore que les Goncourt : « Comment, se demande *La France*, a-t-on admis si facilement MM. de Goncourt à venir épeler devant une assemblée d'élite leur alphabet dramatique ?

Et *La Gazette de France* disait plus nettement :

« Comment le théâtre qui avait commis l'imprudence de recevoir cette œuvre recommandée, lui si quinteux et si difficile pour les œuvres recommandables, comment ne les a-t-il pas mieux conseillés, corrigés, dirigés ? »

La coupable est désignée, à mots à peine couverts, et le feuilletonniste a beau dire qu'il la respecte trop pour vouloir la mêler à la querelle, il lui fait comprendre aussitôt après qu'elle abuse de son influence :

« Elle protégeait le poète, ce n'est pas à elle qu'il appartenait de juger l'œuvre qui allait être soumise à ses juges naturels, les membres du Comité de lecture du Théâtre-Français[4]. »

Tandis que la protectrice des Goncourt était attaquée de la sorte, les perturbateurs bénéficiaient d'une tolérance qu'on n'accordait guère aux étudiants et aux républicains. D'après Le Journal, Augier se serait étonné, le soir de la première, « de n'avoir pas vu la tranquillité faite par l'expulsion de dix ou douze personnes » ; les acteurs auraient presque soupçonné la police d'être de connivence avec les siffleurs ; à la troisième, le commissaire aurait refusé d'intervenir, sous prétexte qu'il n'avait pas d'ordres[5]. Néanmoins le scandale sans précédent de la quatrième rendit obligatoire l'intervention de la force publique : une quinzaine de personnes furent expulsées. Aussitôt les journaux officieux protestent : *La Gazette de France* remarque aigrement que « toutes les prétendues hardiesses de la pièce ont été rem-

1. J. Richard, Chronique du jour, *La Presse*, 7 décembre 1865.
2. *Lettres* (Charpentier, 1885, in-12, p. 236). *Journal des Goncourt*, 11-23 décembre 1865.
3. P. Foucher, *La France*, 11 décembre 1865.
4. Fred. Béchard, Semaine dramatique, *Gazette de France*, 11 décembre 1865.
5. 11 décembre 1865.

placées par des sergents de ville[1] »; *La France* rabroue sans ménagements le commissaire :

« Ce qui nous étonne, c'est l'intervention peut-être trop prompte de la police, qui ne doit montrer son écharpe que pour empêcher et réprimer le désordre, en laissant au public la liberté de ses impressions[2]. »

Le jour même où l'organe officieux infligeait ce blâme aux agents de service, le maréchal Vaillant exigeait d'Edouard Thierry, malgré le calme relatif des dernières soirées, la suppression d'*Henriette Maréchal*.

Que faut-il en conclure? Que les étudiants et la police, les républicains et les ultra-bonapartistes se seraient ligués contre la nouvelle pièce? Hypothèse inadmissible ! Tout au plus pourrait-on admettre que des provocateurs, — ils n'étaient pas rares au Quartier Latin — excitèrent des jeunes gens toujours prêts à saisir le premier prétexte venu pour manifester contre l'Empire. Quelques semaines avant la première d'*Henriette Maréchal*, la Pologne, puis... les arbres du Luxembourg avaient causé des manifestations à l'Ecole de Droit, d'aigres polémiques dans les journaux d'opposition : la représentation d'une œuvre patronnée par la propre cousine de l'Empereur était une occasion trop belle pour qu'on la laissât échapper. Seulement, au lieu des charges de police, des arrestations, des poursuites disciplinaires qui avaient réprimé les manifestations précédentes, l'ordre avait été donné cette fois de ne pas bouger, de tolérer sifflets, cris d'animaux, injures, tout le scandale qu'on pourrait exploiter contre le salon artiste et libéral de la rue de Courcelles. Une cabale de brasserie, œuvre de quelques bohèmes et de quelques exaltés, tolérée par ordre, encouragée sous main par le parti de l'Impératrice, en haine de la Princesse Mathilde, voilà, semble-t-il, à quoi l'on peut attribuer la chute d'une pièce qui n'aurait pas dû soulever pareille tempête.

Et pourtant cette explication n'est pas encore suffisante ; elle ne permet pas de comprendre comment l'incendie, allumé à gauche, attisé à droite, prit si vite de pareilles proportions. Les ennemis des Goncourt auraient apporté moins de passion, moins de haine, moins de fiel, s'ils n'avaient eu quelques vengeances personnelles à exercer. Pour peu qu'on lise entre les lignes, *La Gazette de France* va nous désigner encore un certain nombre d'autres siffleurs :

« Je refuse absolument, y déclare Frédéric Béchard, de croire à une cabale préméditée. A quel propos d'ailleurs? Les auteurs sont-ils des écrivains agressifs? Se sont-ils jamais fait des ennemis? Ont-ils jamais touché à la religion ou à la politique, blessé une croyance quelconque ou un parti[3]? » En réalité, chacune de ces questions perfides est posée pour réveiller quelque animosité.

« Les auteurs sont-ils des écrivains agressifs? — Les chroniques

1. 15 décembre 1865.
2. A. Polin, 17 décembre 1865.
3. 11 décembre 1865.

théâtrales de *Paris* et de *L'Eclair* le prouvent surabondamment, et les blessures qu'elles avaient faites à certains amours-propres étaient encore cuisantes. — « Ont-ils jamais blessé une croyance quelconque ou un parti? — Qu'on se rappelle le prêtre mondain de *Renée Maupérin*, confesseurs pour consciences aristocratiques, agent matrimonial à l'occasion! Qu'on se rappelle Bourjot, ce parvenu vaniteux, ancien carbonaro devenu réactionnaire farouche! Qu'on se rappelle l'explication toute profane et physiologique des crises de mysticisme chez Philomène et Germinie Lacerteux! Mais plus encore que les auteurs dramatiques et la bourgeoisie dévote, les Goncourt avaient irrité les petits journaux et une partie de la jeunesse des Écoles. Ils avaient dénoncé la petite presse qui abaissait les lettres « en faisant du sourire de Monsieur Prudhomme l'approbation du goût de la France »[1], en servant les vengeances de toutes les médiocrités, en permettant d'assassiner le talent à coup sûr et sans risques. Et dans les rangs de la « Jeune Bourgeoisie » où se recrutaient, pour une large part, les étudiants, ils avaient découvert — et dépeint avec quelle cruauté ! — cet Henri Maupérin, ambitieux positif et gourmé, amant calculateur d'une vieille maîtresse, virtuose de l'art de parvenir. Cela criait vengeance, on le fit bien voir aux deux imprudents.

Ainsi de toutes parts, un orage d'inimitiés, de rancunes, de haines, s'était accumulé depuis longtemps et sur tous les points de l'horizon à la fois. *Henriette Maréchal* le fit éclater et on s'explique sans peine la violence de la tempête. On s'explique aussi que les adversaires les plus acharnés des Goncourt aient équivoqué, nié l'existence d'une cabale ; ce n'est pas en effet *une* cabale, mais *des* cabales qui firent tomber la pièce. Salons, brasseries, bureaux de rédaction étaient tous bien déterminés à exercer des représailles. S'ignoraient-ils les uns les autres? C'est douteux, mais il n'importe guère : un mot d'ordre unique était inutile, car ils n'avaient tous qu'une même pensée : infliger à leurs ennemis communs la plus cruelle et la plus retentissante humiliation. Un chef d'œuvre aurait-il résisté à de si furieux assauts? Peut-être, à la condition toutefois que personne « en haut lieu » n'eût intérêt à prolonger, à exploiter le scandale. Mais il s'en faut qu'*Henriette Maréchal* soit un chef-d'œuvre et la Cour officielle était trop heureuse de pouvoir faire pièce à la « petite Cour » des « Mathildiens ». Ainsi tout conspirait contre les Goncourt, qui tombaient victimes de la politique et de leurs ennemis personnels; c'était bien, comme l'écrivait Paul de Saint-Victor, un « guet-apens »; et si le désastre de 1865 est la plus douloureuse page de la vie des deux frères, il est certainement, dans l'histoire de la société parisienne du second Empire, un des épisodes les moins glorieux.

M. Fuchs.
Docteur ès lettres
Professeur au Lycée de Marseille.

1. *Charles Demailly*, chap. III.

UN CARNET INÉDIT D'ERNEST RENAN
REMARQUES BIBLIOGRAPHIQUES SUR SON ŒUVRE

La Bibliothèque nationale conserve, à la fin du tome 60e des manuscrits de Renan, quelques feuillets très précieux pour ses bibliographes.

Cette sorte de carnet, composé d'un recueil de 18 feuilles volantes, ne constitue certes pas une bibliographie raisonnée de ses œuvres. Ce sont des notes rapides, de brèves indications, consignées pendant tout le cours de sa vie par Renan lui-même, suivant un ordre purement chronologique. Il est aisé de constater que l'écriture change au fur et à mesure. Dans les premières feuilles, c'est bien cette écriture élégante et posée, qu'admirent ceux qui ont à parcourir ses manuscrits, écriture gracieuse et déliée comme celle d'une femme, claire, aérienne, d'un jet facile et puissant comme tout ce qui émanait de ce génie lumineux; puis les lignes se brisent peu à peu, la forme des lettres se confond, s'obscurcit, pour ainsi dire, quand l'âge, qui vient, commence à raidir la main de l'auteur de la *Vie de Jésus* et de la *Prière sur l'Acropole.*

Il songea donc, à mesure que son œuvre d'exégète et d'historien, d'érudit et de philosophe, de poète et de savant croissait, à guider à travers ce vaste ensemble les érudits qui voudraient en étudier les détails ; et ce petit carnet est singulièrement utile à ceux notamment qui dépouillent les nombreux périodiques, auxquels Renan a collaboré. Je ne songe pas seulement à la *Revue des Deux-Mondes* et à la *Revue de Paris*, à la *Gazette des Beaux-Arts*, pour lesquelles il y a des tables décennales et systématiques, aux *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, au *Journal Asiatique*, à la *Revue archéologique* et à la *Revue critique*, au *Journal de l'Instruction publique*, qui possèdent des tables annuelles plus ou moins explicites, mais surtout à ces journaux qui n'offrent guère de commodité au chercheur : le *Journal des Débats*, *Le Temps*, *Le Figaro*, voire le *Journal des jeunes personnes*, dans lequel nous avons trouvé, sur l'indication du précieux carnet, et à la date du 1er novembre, du

1er décembre 1846 et du 1er août 1847 une série d'études sur *Valentine de Milan* et *Christine de Suède*[1].

Ce registre qui permet de retrouver dans les périodiques du temps, ce qu'on pourrait appeler les œuvres fugitives, que Renan composait pour se distraire de ses travaux de *spécialiste*, égarerait toutefois celui qui le suivrait avec une trop grande confiance. Il y a toute une partie de l'activité intellectuelle de Renan qu'on n'y voit pas, ou presque pas représentée, et celle qui est peut-être, selon nous, la plus importante, en tout cas, celle que trop de gens veulent ignorer et sur laquelle il faut mettre l'accent, l'activité de l'exégète, de l'orientaliste, de l'érudit et du savant.

Renan qui notait avec soin dans ce carnet la date de publication de ses livres et ses articles de critique générale, en particulier ceux qui paraissaient dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans les *Débats*, et qui permettent de reconstituer sa physionomie d'homme du monde contemporain, d'homme de lettres du XIXe siècle, presque de *journaliste* et en tout cas de patriote, laisse trop dans l'ombre sa collaboration constante, de près de vingt années, à la *Société asiatique* ou à l'*Académie des Inscriptions*. Cette collaboration est indiquée dans le carnet par quelques mentions, mais elle n'est qu'indiquée et de façon fort sommaire. Il la croyait peut-être trop connue pour insister. Était-ce coquetterie de la part de ce grand humaniste, qui a pourtant relevé maintes fois le mérite éminent des *spécialités* dans l'œuvre de la science? Était-ce véritable passion de la part de ce prétendu *dilettante* pour les problèmes du temps présent? Il a l'air de tenir à ce qu'on n'ignore pas qu'il a vécu, aimé, senti, vibré comme tous les Français du XIXe siècle, comme tous les Européens de cette grande et pathétique époque; et on l'a cru sur parole : on ne veut admirer en lui, comme en un Michelet ou un Taine, que l'artiste ou le penseur, l'espèce de *chroniqueur* d'un genre supérieur qu'ils ont été, c'est incontestable, et l'on méconnaît, quand il s'agit de Renan, génie moins purement lyrique que Michelet, mais plus naturellement réaliste que Taine, non seulement le fond d'érudition solide et variée, diversement *spéciale*, sur lequel reposaient cet art et cette pensée, mais encore la doctrine renanienne par excellence, d'après laquelle la science et l'art, quand ils atteignent à un certain degré d'élévation et de synthèse, se rejoignent et ne constituent plus que les deux formes complémentaires de l'activité d'un esprit vraiment philosophique.

Prenons un exemple :

1. Le *Journal des jeunes personnes* n'était pas seulement un des journaux de modes les plus goûtés pendant le règne de Louis-Philippe, il fut encore dès les beaux jours du romantisme et jusqu'à son déclin (de 1830 à 1847) un des *spicilèges* les plus remarquables de la littérature de ce temps, qui vit fleurir tant de Keepsakes.

La directrice était une bretonne, Mlle Ulliac-Trémadeure.

De 1870 à 1873, si l'on consulte le carnet, Renan ne semble occupé qu'à écrire pour la *Revue des Deux-Mondes* sa *Lettre à Strauss*, ses *Réflexions sur la guerre entre l'Allemagne et la France*, son livre sur la *Réforme intellectuelle et morale*, ou son *Etude sur la crise religieuse de l'Europe*.

C'est à peine s'il mentionne sommairement, quand il ne les néglige pas tout à fait, des notes nombreuses, parfois d'assez longues études qu'on peut trouver dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, le *Journal des Savants*, le *Journal Asiatique*, la *Revue archéologique*, la *Revue critique* ou la *Revue des Etudes juives*.

Je relève durant les années précitées quelques exemples de l'activité érudite et savante de Renan. Ce ne sont que quelques coups de sonde. Ils sont significatifs :

1° Note sur deux inscriptions nabatéennes.

2° Lettre à M. Georges Perrot sur l'inscription de Mescha.

3° Une nouvelle inscription nabatéenne.

4° Un compte rendu important de la thèse de Maspéro sur la situation géographique et l'histoire de l'*oppidum* de Carchemish.

5° Une communication sur un don d'estampages et de moulages d'inscriptions sémitiques.

6° Des observations sur un mémoire de Derembourg relatif à l'immortalité de l'âme chez les Hébreux.

7° La présentation d'un livre de Gubernatis sur la mythologie zoologique et les légendes d'animaux.

8° La présentation d'un livre d'Halévy sur la mission archéologique dans le Yémen.

9° Une note sur les noms hébreux de convention pris pour synonymes de noms de villes françaises.

10° Une étude importante à propos de l'ouvrage de Théodore Zahn sur Ignace d'Antioche.

11° Une lettre à M. Georges Perrot sur l'inscription d'Eschmounazar.

Je ne dis rien de la part active, prépondérante, qu'il prit dès cette date à la création et à l'organisation du *Corpus semiticarum inscriptionum*, qui paraît bien avoir été un des plus grands soucis, la plus constante pensée de l'archéologue et de l'épigraphiste que fut Renan.

Ces études, qu'une bibliographie raisonnée de l'œuvre de Renan permet de retrouver, fourniraient facilement la matière d'un volume On le grossirait aisément, à l'aide de certains inédits de premier ordre, récemment publiés. Il pourrait être intitulé : *Etudes d'exégèse et d'orientalisme* et pourrait contenir l'*Essai psychologique sur Jésus-Christ*, publié pour la première fois en 1920 dans *La Revue de Paris*, par M. Jean Pommier ; *Le Mémoire sur le Grec au Moyen âge*, étude encore inédite que conserve l'Académie des Inscriptions ; la *préface* de l'édition illustrée de *La Vie de Jésus*, parue en 1870 ; la *préface* de la traduction du livre

de Kuenen sur l'*Ancien Testament* ; des travaux préparatoires pour l'*Histoire du peuple d'Israël* : études sur les livres de Wellhausen sur le *Pentateuque* et d'Eichthal sur les *Religions orientales*, sur les *Races océaniennes et américaines* ; études préparatoires pour les *Origines du Christianisme* : articles sur *Clément Romain*, sur les *épîtres de Saint Ignace d'Antioche*. — Un livre II, consacré à l'orientalisme, comprendrait les mémoires sur *Sanchoniathon*, sur l'*Agriculture nabatéenne*, sur *Boud-le-Périodeute*, peut-être même la dissertation sur la *philosophie péripatétique chez les Syriens*. Enfin un ou deux articles sur l'épigraphie sémitique, par exemple : l'article paru dans le *Journal des Savants sur la stèle de Méscha*, et quelques-unes des lettres relatives à ses voyages archéologiques en Syrie, en Phénicie ou en Sicile. Il nous semble donc que l'étude critique du registre bibliographique que le grand écrivain rédigea lui-même au cours de sa vie, bien que fort intéressante en elle-même, offre encore cet avantage de permettre d'envisager la publication d'un nouveau recueil de *Mélanges*, qui ne déparerait pas la belle collection des œuvres.

La bibliographie ne donne pas seulement une vue d'ensemble de l'œuvre si variée, si puissante d'un esprit comme Renan, elle guide le chercheur, elle le fait pénétrer comme un familier dans le laboratoire du savant. Bien plus, elle peut accroître son œuvre universellement admirée de quelques beaux fragments oubliés.

Henri Girard,
Docteur ès lettres,
Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

ALFRED DE MUSSET
ET L' « HISTOIRE LITTÉRAIRE D'ITALIE » DE GINGUENÉ

Au *Catalogue des livres composant la bibliothèque de MM. Alfred et Paul de Musset*, dressé en 1881 par Labitte, figure sous le n° 277 *l'Histoire littéraire d'Italie* par P.-L. Ginguené. C'est à tort qu'on n'a jamais rangé ces volumes, parus de 1811 à 1819, parmi ceux qui ouvrirent à l'auteur de *Lorenzaccio*, à l'original imitateur de Boccace et de Bandello, au fervent admirateur de Dante, de Pétrarque et de Léopardi, un accès facile à une littérature qu'il adorait.

Mais, dira-t-on, Alfred de Musset a-t-il eu la patience de lire ces compacts in-octavo? Puisqu'il comprenait l'italien, — sans l'avoir jamais parlé ni entendu couramment [1] — grâce surtout aux leçons de son premier précepteur, l'excellent M. Bouvrain, ne préférait-il pas la majesté du texte à des études doctes et consciencieuses, mais austères et parfois assez ternes? Il semble pourtant qu'il ait consulté capricieusement et un peu à l'aventure plusieurs de ces volumes.

Rappelons-nous *Les Vœux stériles*, poème inégal et saccadé, haletant et passionné, publié en octobre 1830, dans la *Revue de Paris*, par l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie*. L'enfant du siècle s'interdit de dégrader sur les tréteaux sa pensée de poète. C'est l'expression directe et libre de ses sentiments qu'il demande à la Vérité, sa muse. Au théâtre il préfère, pour l'heure, les confidences du genre intime. Puis brusquement il lance cette apostrophe inattendue :

> O Machiavel ! tes pas retentissent encore
> Dans les sentiers déserts de San Casciano.
> Là, sous des cieux ardents dont l'air sèche et dévore,
> Tu cultivais en vain un sol maigre et sans eau.
> Ta main, lasse le soir d'avoir creusé la terre,
> Frappait ton pâle front dans le calme des nuits.
> Là, tu fus sans espoir, sans proches, sans amis ;
> La vile oisiveté, fille de la misère,

1. « Je ne voulais pas, je ne pouvais pas te laisser seul, en pays étranger, sans entendre la langue et sans un sou... » écrit G. Sand à Musset au sujet du voyage de Venise. *Correspondance de G. Sand et d'A. de Musset*, publiée par F. Decori, p. 161.

A ton ombre en tous lieux se traînait lentement,
Et buvait dans ton cœur les flots purs de ton sang :
« Qui suis-je? écrivais-tu ; qu'on me donne une pierre,
Une roche à rouler ; c'est la paix des tombeaux
Que je fuis, et je tends des bras las du repos. »

La lettre de Machiavel à Francesco Vettori (10 décembre 1513), dont Musset se souvient librement ici, il la trouvait citée, partie dans le texte, partie dans les notes, et accompagnée de commentaires, au t. VIII de l'*Histoire littéraire d'Italie* (p. 34-43) [1].

« Machiavel, indique l'auteur, chercha, dans la retraite et dans l'étude, des moyens d'échapper du moins à l'ennui d'une vie oisive. Une maison de campagne appelée *la Strada*, auprès de *S. Casciano*, sur le chemin de Florence à Rome, faisait la plus grande partie de son médiocre patrimoine ; il s'y retira. Là il passait doucement ses journées à chasser, à surveiller des coupes de bois ou d'autres travaux champêtres, à lire en se promenant, à causer, à jouer dans une auberge voisine, à disputer à haute voix avec l'hôte, avec un boucher, un meunier, sur un mot, sur un coup, sur rien, pour donner le change à l'effervescence de sa tête, et s'étourdir sur son malheur. Le soir, retiré dans son cabinet avec ses livres, il devenait un autre homme, ou plutôt il redevenait lui-même ; il lisait et méditait les anciens ; il s'occupait de la composition d'un ouvrage qui pût être utile et agréable aux nouveaux maîtres de Florence et le remettre en faveur auprès d'eux ; on n'est plus réduit à former des conjectures sur le but qu'il se proposait, une lettre de lui, longtemps inconnue, retrouvée enfin, réimprimée plusieurs fois depuis peu d'années en Italie et d'où ces détails sont tirés, a mis fin aux hypothèses et montre à nu la vérité.

« Le soir venu, je me retire à la maison, j'entre dans mon cabinet; je me dépouille, à la porte, de cet habit villageois couvert d'ordure et de boue; je mets des habits de ville et de cour, et vêtu convenablement, j'entre dans les cours antiques de ces hommes de l'antiquité. Reçu d'eux avec bienveillance, je me repais de cette nourriture qui seule me convient, et pour laquelle je suis né. Je ne rougis donc point de m'entretenir avec eux, et de les interroger sur les motifs de leurs actions. Ils ont assez de bonté pour me répondre, et pendant quatre heures de temps, je n'éprouve aucun ennui, j'oublie toutes mes peines, je ne crains ni la pauvreté ni la mort, etc. [2] »

Sur son ouvrage *Les Principautés*, Machiavel écrivait à son confident : « C'est la nécessité qui me force à le dédier, c'est elle qui me pousse ; je me consume et ne puis rester longtemps comme je suis sans tomber dans un état de pauvreté qui m'exposerait au mépris. Ensuite je voudrais que ces seigneurs de Médicis commençassent à

1. C'est M. Salfi, professeur dans plusieurs universités d'Italie qui fut le continuateur de Ginguené, à partir du t. VII de l'*Hist. litt.*
2. Cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, I, p. 439 (édit. 1862).

se servir de moi, dussent-ils m'employer d'abord aux choses les plus communes, etc. » Une note citait l'expression dont Musset se souvint : « Littéralement, dussent-ils commencer par me faire tourner une pierre. *Se dovessero incominciare a farmi voltare un sasso* : c'est encore un *modo di dire* pour exprimer le plus chétif ouvrage, ou quelque mince besogne que ce soit. » Ne trouve-t-on pas comme un écho des paroles de Machiavel, attendant que la fortune veuille bien le rappeler à la vie active, dans les vers qui terminent la pièce de notre poète?

« En m'enfonçant ainsi dans cette vie ignoble — (l'existence qu'il mène durant le jour aux alentours de S. Casciano) — j'apaise l'effervescence de ma tête, et je donne carrière à la malignité de ma fortune, satisfait qu'elle me foule ainsi aux pieds, pour voir si à la fin elle n'en aura pas quelque honte. »

Tu te gonfles, mon cœur?... Des pleurs, le croirais-tu,
Tandis que j'écrivais ont baigné mon visage.
Le fer me manque-t-il, ou ma main sans courage
A-t-elle lâchement glissé sur mon sein nu?
— Non, rien de tout cela. *Mais si loin que la haine*
De cette destinée aveugle et sans pudeur
Ira, j'y veux aller. — J'aurai du moins le cœur
De la mener si bas que la honte l'en prenne.

Réminiscence fugitive qui reste un indice.

Quelle bonne fortune pour ce paresseux de génie d'avoir à portée de sa main cette histoire littéraire d'Italie, rédigée avec une conscience de bénédictin par le savant membre de l'Institut de France ! Cet ouvrage, éclipsé et bien oublié aujourd'hui, mais excellent pour l'époque, le renseignait sur Dante et lui rendait aisée l'étude de la *Divine comédie*. Indications précises, analyses fidèles et enthousiastes, traductions et citations des plus beaux épisodes, rien n'y manquait. Si bien qu'en récapitulant les vers, les pensées, les images, les expressions, de Dante rappelés, imités ou cités par Musset, on ne trouve rien qui ne soit dans l'étude de Ginguené, même l'épisode de Françoise de Rimini, en son intégralité, — épisode célébré avec tant d'enthousiasme dans *Le poète déchu* — même les trois vers dont « l'enfant du siècle » se fait l'application dans *La Confession*[1] (II, 4).

Simigliante a quella 'nferma
Che non puó trovar posa in su le piume,
Ma con dar voltà suo dolore scherma.

« Ainsi je tourmentais mon esprit *pour lui donner le change*, et je tombais dans tous les travers pour sortir de moi-même. »

1. Ginguené, II, 142. Le Dante s'adresse à Florence : « Si tu as bonne mémoire, et un jugement sain, tu te verras toi-même comme une malade, qui ne trouve sur la plume aucune position supportable, et se retourne sans cesse *pour donner le change à ses douleurs.* »

C'est encore chez Ginguené qu'Alfred de Musset prit contact avec le florentin Luigi Pulci, auteur du *Morgante Maggiore*, premier modèle des poèmes romanesques, dont Voltaire citait quelques traits dans la préface de *La Pucelle*, et qu'imite Byron dans *Don Juan*. N'est-ce point l'auteur de *Namouna* qui s'écrie :

> Byron, me direz-vous, m'a servi de modèle.
> Vous ne savez donc pas qu'il imitait Pulci?

Et telle tirade d'une verve endiablée, où Musset professe avec la plus irrévérente désinvolture sa parfaite indifférence, en tout point sauf en amour, tirade qui figure dans la Dédicace de *La Coupe et les lèvres*, semble bien écrite dans le style de Pulci.

Morgant, frappé de la taille énorme et de la figure hétéroclite de Margutte, lui demande qui il est, s'il est chrétien ou sarrasin, s'il croit en Jésus-Christ ou en Mahomet. Margutte lui répond : « A te dire le vrai, je ne crois pas plus au noir qu'au bleu, mais bien au chapon bouilli ou rôti. Je crois encore quelquefois au beurre, à la bière, et, quand j'en ai, au vin doux ; mais j'ai foi, par-dessus tout, au bon vin, et je crois que qui y croit est sauvé. Je crois encore à la tourte et au tourteau ; l'une est la mère et l'autre est le fils ; le vrai *Pater noster* est une tranche de foie grillée[1]... »

L'ami d'Alfred Tattet ne prend-il pas l'allure de Pulci?

> Vous me demanderez si j'aime ma patrie.
> Oui ; — j'aime fort aussi l'Espagne et la Turquie.
> . . . . . .
> Vous me demanderez si je suis catholique.
> Oui ; — j'aime fort aussi les dieux Lath et Nésu....
> . . . . . .
> Vous me demanderez si j'aime la sagesse.
> Oui ; — j'aime fort aussi le tabac à fumer.
> J'estime le bordeaux, surtout dans sa vieillesse;
> J'aime tous les vins francs, parce qu'ils font aimer.

Et s'il n'était constant que c'est un thème fort ancien, déjà traité par Dante[2], par André Chénier, par Schiller, qui atteint sa suprême beauté d'expression dans *Rolla*, ne rapprocherait-on pas volontiers

> J'aime ! voilà le mot que la nature entière
> Crie au vent qui l'emporte, à l'oiseau qui le suit....

des paroles adressées par Linco à Silvio, le chasseur insensible du *Pastor Fido*, de Guarini? « Regarde autour de toi ; tout ce que le monde à d'agréable et de charmant est l'ouvrage de l'Amour. Le ciel est amant ; la terre et la mer sont amantes. Cette étoile, que tu vois avant l'aube jeter un si vif éclat, aime d'amour elle-même, et ressent

1. T. IV, 229.
2. T. II, 201.

les flammes de son fils. Elle qui inspire l'Amour, brille parce qu'elle est amoureuse, et c'est peut-être ici l'heure où elle quitte ses voluptés furtives et le sein chéri de son amant ; vois aussi comme elle étincelle et comme elle est riante [1]. » Si l'élan passionné, l'enthousiasme divin, révélateurs du génie, manquent à Guarini, qui les posséda à un plus haut degré qu'Alfred de Musset? Aussi de tels rapprochements sort-il plus grand.

Si l'on admet que notre poète avait feuilleté et consulté à plusieurs reprises l'*Histoire littéraire d'Italie*, la genèse de *Lorenzaccio*, encore assez obscure, s'éclaire.

Dans la *Biographie* de son frère, Paul de Musset accrédite une tradition, souvent admise sans contrôle, et fondée sur des lettres que nous aurions aimé connaître. A l'en croire, c'est dans les « chroniques florentines », déroulées au pays « dont *on* se souvient comme d'un rêve », qu'Alfred aurait trouvé le « sujet d'un ouvrage dramatique en cinq actes », œuvre de prédilection de son auteur, merveille romantique d'une profondeur shakespearienne. Il aurait donc consumé en des recherches d'archives les jours passés à Florence, le poète embrasé de passion qui aurait pu dire avant Hugo :

Moi je ne veux qu'aimer, car j'ai si peu de temps.

N'est-ce pas plutôt chez Ginguené qu'il mit la main sur le canevas mélodramatique, singulièrement émouvant, qu'il allait ouvrer en maître? L'histoire de Lorenzino de Médicis se lit, avec plus d'un détail curieux, avec de précises indications bibliographiques, dans l'œuvre du savant collègue de Daunou et d'Amaury Duval. On en jugera.

« Clément VII fit décréter l'abolition de la seigneurie de Florence et la création du titre de duc de la république pour Alexandre (de Médicis) et ses descendants [2].

« On sait comment ce jeune insensé usa de son pouvoir et comment il le perdit avec la vie. On a voulu faire de son meurtrier un Brutus : un grand poète tragique l'a pris pour héros d'une épopée conçue dans le même esprit que ses tragédies [Alfieri, *Etruria Vendicata* (Note)] et lui a donné toutes les vertus; mais les historiens le représentent autrement. (Voyez Varchi, Ammirato, *Istor. Fiorent.*; Jovius, *Historia sui temporis* ; Muratori, *Annali d'Ital.*, an 1537.)

« *Lorenzino* de Médicis descendait en ligne droite de Laurent, frère de Cosme l'ancien. Tandis que la branche de Cosme s'éteignait dans les honneurs et n'avait plus aucun rejeton légitime, cette seconde branche, héritière d'une grande fortune, mais écartée des dignités

1. T. VI, 406.
2. T. IV, 49-50.

par la première, avait transmis au jeune *Lorenzino* une haine héréditaire, qui redoubla depuis l'empoisonnement du cardinal Hippolyte. Ce fut surtout par cette haine qu'il fut inspiré. Il la revêtit d'une dissimulation profonde. S'il n'eut pas dans le cœur les mêmes vices qu'Alexandre, il les feignit pour s'approcher de lui et pour lui plaire; il les encouragea, les aida comme il est toujours vil et déshonorant de le faire; et ce fut là le piège où il attira sa victime. Sa maison touchait au palais des Médicis. Il feignit d'avoir enfin obtenu d'une jeune et belle dame ou veuve de Florence, que les uns disent sa tante, les autres sa sœur, qu'elle s'y laissât conduire à un rendez-vous avec Alexandre; et tandis que le duc, déjà fatigué des excès de la journée, s'était jeté sur un lit, et dormait profondément en attendant d'autres excès, il revint, non avec ce qu'il lui avait promis, mais avec un assassin à gages et le tua. Il n'avait rien prévu pour l'instant d'après et n'en recueillit aucun fruit, etc. » Des notes relatives à l'épouse de Girardo Ginori ou à la veuve d'Alamanno Salviati, aux Valori et aux Strozzi, piquaient la curiosité du lecteur et l'aiguillaient sur des recherches. Aux tomes VI et VIII on trouvait de nouvelles allusions à Lorenzino, auteur de l'*Aridosio*, comédie imitée à la fois de Plaute et de Térence, à Lorenzino « nouveau Brutus », célébré comme tyrannicide par Varchi, ou sévèrement jugé par Machiavel[1].

C'est apparemment en lisant l'*Histoire littéraire d'Italie* que George Sand avait conçu entre 1828 et 1831, c'est-à-dire avant de faire connaissance avec « l'enfant du siècle », l'idée de cette *scène historique*, portant comme sous-titre *Une conspiration en* 1537, dont le héros est *Lorenzino*[2]. C'est Ginguené qui l'avait adressée au chroniqueur italien Benedetto Varchi, dont elle a conservé la *Storia Fiorentina* dans sa bibliothèque[3]. Il est possible — on voit de ces coïncidences — qu'Alfred de Musset ait imaginé, avant sa liaison fameuse avec George Sand, sous la suggestion du même Ginguené, son drame de *Lorenzaccio* ; mais ce n'est qu'après le voyage en Italie qu'il publia « ces deux volumes de prose[4] », réalisant à lui seul — ou presque — ce projet conçu par « *Elle* » jadis, et par « *Lui* », à une date non précisée encore. Y eut-il entre les « Amants de Venise » collaboration pour *Lorenzaccio*? Il semble seulement que Musset a utilisé librement l'ébauche abandonnée par George Sand.

Passionnément épris de l'Italie de la Renaissance, l'auteur des *Vœux stériles*, d'*André del Sarto* — *Le fils du Titien* ne viendra que plus

1. T. VI, p. 311 ; VIII, p. 147 et 291.
2. Le manuscrit fait partie de la collection de Lovenjoul. M. Lafoscade le signalait, en étudiant les rapports qu'il présente avec *Lorenzaccio* dans *Le théâtre d'Alfred de Musset*, in-16, p. 130.
3. *Le Catalogue de la Bibliothèque de Mme G. Sand*, Paris, 1890, porte au n° 842 : *Storia Fiorentina* di messer Benedetto Varchi, Milano, 1803, 7 vol. in-8°.
4. Lettre de Musset à G. Sand, 10 mai 1834.

tard — dut vite rassembler les éléments historiques de son drame. Lecteur de l'*Histoire de Charles-Quint* de Robertson, capable d'évoquer, sans peine, ces temps qu'il connaissait par les biographies de ses artistes préférés, il alla droit aux *Chroniques* de Varchi. Bien qu'elles eussent été traduites dès 1765 en français par Jean-Baptiste Requier, sous le titre d'*Histoire des Révolutions de Florence sous les Médicis*, il prit en main le texte italien[1]. Poussa-t-il la curiosité jusqu'à consulter l'*Histoire de Florence* de Scipione Ammirato, l'histoire latine de Paul Jove, les *Annales* de Muratori, indiquées par Ginguené? Il serait aisé de le savoir.

En tout cas, si l'occasion et le point de départ de *Lorenzaccio* sont livresques, seule la vie de l'auteur permet de comprendre ce drame pittoresque et audacieux, symbolique et profond, supérieur au *Fiesque* de Schiller, qu'il rappelle par endroits, et comparable à l'*Hamlet* de Shakespeare.

Le drame se déroule dans un décor que Musset vit de ses yeux. S'agit-il de peindre Florence, l'auteur fait dire à son Tebaldeo : « Je me placerais à l'orient, sur la rive gauche de l'Arno. C'est de cet endroit que la perspective est la plus large et la plus agréable (II, 2). » A Venise « tout en visitant la ville », Musset « prenait des notes sur les usages, sur les dénominations de lieux ». Nous avons de lui « plusieurs pages d'adresses, de recettes culinaires, mots du dialecte vénitien, courtes notices sur des familles ou des noms célèbres à Venise, inscriptions copiées sur les monuments, tout cela pêle-mêle, au hasard des rencontres[2] ». A Florence, ne dût-il pas faire de même? D'où les impressions sobres et discrètes, poétiques et vraies qu'il suggère, sans placage de couleur locale.

Dans ce drame évocateur du passé, on recueille encore comme des échos du temps où il fut composé. Sans doute M. Fortoul va un peu loin quand il compare les républicains de Florence en 1536 avec ceux de France en 1830, et surtout quand il félicite l'auteur d'*Un spectacle dans un fauteuil*, d'avoir compris « les désirs plébéiens qui nous enflamment[3] » mais vraiment on sent qu'Alfred de Musset, moins indifférent qu'il ne prétendait l'être, avait réfléchi sur les plus graves problèmes de la politique. Ancien condisciple du jeune duc d'Orléans, sans être « né de sang républicain », il s'enflammait à l'occasion, d'un lyrisme libéral, comme son ami Alfred Tattet[4]. Le libéralisme qui, un an plus tard,

1. A la fin de la première édition de *Lorenzaccio* (*Un spectacle dans un fauteuil*, 2e livraison), Musset transcrivait en note un fragment — en italien — des *Chroniques Florentines*.

2. Maurice Clouard, *Documents inédits sur A. de Musset*, p. 49.

3. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1834 (cité par Paul de Musset).

4. « Que dis-tu des lois sur la Presse? Quelle brutalité et quel aveuglement! et l'on dit que le monde est en progrès !... A bientôt une nouvelle révolution » (Lettre d'Alfred Tattet à Félix Arvers (29 août 1837), citée par L. Séché dans *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, p. 83.

lui dictera *La Loi sur la Presse*, inspire plus d'une tirade, plus d'une réplique de *Lorenzaccio*. Sous le masque d'Italiens du XVI^e^ siècle, c'est le libéral de 1834 qui parle de « bonheur de l'humanité », de « rêves philanthropiques ». Et n'est-ce pas Alfred de Musset qui, par la bouche de Lorenzo, confesse une velléité passagère de révolte? « Prends-y garde, c'est un démon plus beau que Gabriel. La liberté, la patrie, le bonheur des hommes, tous ces mots résonnent à son approche comme les cordes d'une lyre ; c'est le bruit des écailles d'argent de ses ailes flamboyantes. Les larmes de ses yeux fécondent la terre, et il tient à la main la palme des martyrs. Ses paroles épurent l'air autour de ses lèvres ; son vol est si rapide, que nul ne peut dire où il va. Prends-y garde ! Une fois dans ma vie, je l'ai vu traverser les cieux. J'étais courbé sur mes livres, le toucher de sa main a fait frémir mes cheveux comme une plume légère. Que je l'aie écouté ou non, n'en parlons pas ». (III, 2). Que d'allusions furtives, mais transparentes, aux événements et aux opinions d'alors relèverait-on en suivant le fil du drame ! Les propos de tel marchand florentin auraient pu sortir de la bouche d'un brave bourgeois parisien de 1834. Mais l'intérêt essentiel de la pièce réside ailleurs.

Dans ce drame symbolique, étude vivante de psychologie aiguë et pessimiste, le poète des *Nuits* confesse avec une émouvante franchise la dégradation irréparable de son être intime. Il nous permet de plonger le regard « jusqu'au fond désolé du gouffre intérieur ». *Lorenzaccio* pourrait, on l'a dit, s'appeler *On ne badine pas avec la débauche*. L'épigraphe en était toute trouvée. L'auteur de *La Coupe et les lèvres* n'avait qu'à redire :

> Ah ! malheur à celui qui laisse la débauche
> Planter le premier clou sous sa mamelle gauche !
> Le cœur d'un homme vierge est un vase profond :
> Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
> La mer y passerait sans laver la souillure
> Car l'abîme est immense, et la tache est au fond.

Le vice dont Lorenzo s'est affublé, reste à jamais collé sur son visage comme un masque de chaux vive. L'habitude mauvaise qu'il a contractée, dans une visée généreuse en son principe, reste une « tunique de Déjanire ». Malgré la vertu de son héroïque énergie, Hercule lui-même ne la pourrait arracher de son corps. Et l'on sent, à la sincérité de l'accent, à la vérité du portrait, qu'Alfred de Musset était un peu le frère de son Lorenzo, comme il est le frère de Fantasio, le frère de Perdican, le frère de Valentin.

Nous voilà loin de Ginguené, dont l'*Histoire littéraire d'Italie* fournit sans doute le germe livresque d'un drame aussi original, et aussi vivant. Et avoir inspiré Musset restera un grand honneur pour ce docte écrivain, auquel s'applique bien la formule magnifique de

Chateaubriand sur les Bénédictins « semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas[1] ». Ce patient historien, d'ailleurs, n'était ni sans goût, ni sans enthousiasme. Avec moins de talent que Mme de Staël, il joua le rôle d'un utile intermédiaire, et contribua à faire mieux connaître la littérature italienne. Son livre n'eut pas le succès du volume *De l'Allemagne* ; il semble aisé d'en indiquer les raisons. Mais s'il s'agit de mieux connaître certaines pages de Musset, de Hugo, de Sainte-Beuve, sans parler d'Antoni Deschamps et de tel autre romantique, il serait injuste et imprudent de l'oublier.

JEAN GIRAUD.
Ancien élève de l'Ecole normale supérieure.
Professeur agrégé de l'Université.

1. Préface des *Études ou discours historiques sur la chute de l'Empire romain.*

LES CISEAUX DE STENDHAL

Les récents éditeurs des *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase*, sont très affirmatifs sur ce point. Pour Haydn, Stendhal a pillé Carpani. Pour Mozart, il a fait de larges emprunts à Winckler. Mais pour ce qui regarde Métastase, il est original. On sent ici une exceptionnelle qualité, qui ne saurait tromper. Point de doute. « Les *Lettres sur Métastase*... sont du plus pur Stendhal[1]. » Ou bien encore : « Quant à la dernière partie, *Lettres sur Métastase* et *Considérations sur l'état présent de la musique en France et en Italie*, elle appartient à Stendhal[2]. »

Ces affirmations ne laissent pas d'être imprudentes. En réalité, la partie vivante et amusante de la seconde Lettre sur Métastase a été dextrement empruntée à un auteur italien, Giuseppe Baretti. Stendhal a pris son texte dans le troisième numéro de la *Frusta letteraria*, qui date de 1763. Il l'a déniché au milieu de développements qui n'avaient aucun intérêt pour lui, et se l'est approprié sans scrupule. Une édition des œuvres de Baretti avait paru à Milan, en 1813 [3]: peut-être fut-elle l'occasion de sa trouvaille.

La rencontre est curieuse; non seulement parce qu'elle nous permet de surprendre Stendhal en flagrant délit (le cas n'est plus si rare) ; mais parce qu'elle nous montre ses procédés d'appropriation. Mettons d'abord les deux textes en regard.

1. Romain Rolland, Préface des *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase*, Paris, Champion, 1914, in-8°, p. XLII.

2. Daniel Muller, Avant-Propos de la même édition, p. LXXIII-LXXIV. Il est d'ailleurs imprudent d'affirmer que la *Lettre sur l'état présent*... est bien de Stendhal, avant qu'on ait retrouvé l'ouvrage napolitain dont il parle à sa sœur Pauline. *Corresp.* Tome I, p. 376, lettre 194, 8 décembre 1811 : « Quant à la musique, j'attends de Naples un livre qui en traite ; je t'en traduirai une vingtaine de pages... », etc.

3. *Opere di Giuseppe Baretti, scritte in lingua italiana.* Tomo Primo. Milano, per Luigi Mussi, 1813. P. 77 : *Opere drammatiche dell' abate Pietro Metastasio*, poeta cesareo. Frusta, n° III. Roveredo, 1er nov. 1763.

Dante dalla natura ebbe un pensar profondo, Petrarca un pensar leggiadro, Boiardo e Ariosto ebbero un pensare non men vasto che fantastico, e Tasso ebbe un pensar dignitoso : ma nessuno d'essi ha avuto un pensare cosi chiaro e cosi preciso come quello di Metastasio, e nessuno d'essi ha toccato nel suo rispettivo genere quel punto di perfezione che Metastasio ha toccato nel suo. Dante, e Petrarca, e Boiardo, e Ariosto, e Tasso, hanno lasciato un po' di luogo ad altri buoni ingegni di copiare qualche volta la loro maniera e di riempire qualche buco da essi lasciato vuoto, o non affatto riempiuto ; e molti valentuomini pigliando di mira chi l'uno e chi l'altro di que' poeti, hanno talvolta avuto la fortuna di scrivere qualche verso, che que' poeti non si sarebbero recati a grand' onta d'adottare per roba loro. Il Frezzi, exempli grazia, nel suo *Quadriregio* ha una buona quantità di terzine che sono sputate dantesche. Molti sonetti e molte canzoni del Bembo e d'altri s'accostano estremamente alle canzoni e a ai sonetti del Petrarca. Boiardo ha trovato un Agostini, che gli andò molto presso nello stile, comechè gli sia rimasto assai dietro nella bella fantasticaggine delle invenzioni. Molte ottave noi abbiamo di più e più autori, che nella frase e nella lubricità delle rime si mostrano ariostesche alla prima occhiata ; e più ancora ne abbiamo delle sonanti e maestose, che Tasso quasi scambierebbe per propria fattura. Ma quantunque una turba di gente abbia fatto degli sforzi grandi per colpire la maniera di Metastasio, neppur un solo se gli è potuto avvicinare a un milione di miglia ; cossichè il Metastasio si può veramente dire che fra i nostri poeti sia l'unico originale senza copia, e il solo che meriti *ad litteram* il raro appellativo di *inimitabile*. Quanti drammi non sentiamo noi tuttora cantati, che furono evidentemente composti con intenzione di metastasiare? Eppure dove sono que' dieci soli versi di recitativo, dov' è quell'

Le Dante reçut de la nature une manière de penser profonde ; Pétrarque, un penser agréable; Bojardo et l'Arioste, une tête à imagination; le Tasse, un penser plein de noblesse; mais aucun d'eux n'eut une pensée aussi claire et aussi précise que Métastase ; aucun d'eux n'est encore parvenu, en son genre, au point de perfection que Métastase atteignit dans le sien.

Le Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, ont laissé quelque petite possibilité à ceux qui sont venus après eux d'imiter quelquefois leur manière. Il est arrivé à un petit nombre d'hommes d'un rare talent d'écrire quelques vers que ces grands hommes n'auraient peut–être pas désavoués.

Plusieurs sonnets du cardinal Bembo se rapprochent de ceux de Pétrarque; Monti, dans sa *Basvigliana*, a quelques *terzine* dignes du Dante, Bojardo a trouvé dans Agostini un heureux imitateur de son style, si ce n'est une imagination digne d'être comparée à la sienne. Je pourrais vous citer quelques octaves qui, par la richesse et le bonheur des rimes, rappellent d'abord l'Arioste. J'en connais un plus grand nombre dont l'harmonie et la majesté auraient peut–être trompé le Tasse lui-même ; tandis que, malgré des milliers d'essais tentés depuis près d'un siècle pour produire une seule *aria* dans le genre de Métastase, l'Italie n'a pas encore vu deux vers qui pussent lui faire l'illusion d'un moment.

Métastase est le seul de ses poètes qui, littéralement, soit resté jusqu'ici inimitable.

aria che per semplicità, per vaghezza, per brio, per tenerezza, per sublimità, e per giusto maritaggio di pensiero e di frase abbia minimamente che fare col più negletto recitativo, o colla meno studiata aria di Metastasio? Trenta e più canzonette vanno in volta, che furono fatte in risposta di quella sua famosa *Canzonetta a Nice*, ma tutte dalla prima all' ultima non sono che scempiaggini in paragone di quella maravigliosissima cosuccia.

Combien n'a-t-on pas fait de réponses à la *Canzonetta a Nice !* Aucune n'a pu être lue ; et rien de comparable n'existe, à ma connaissance, dans aucune langue, pas même Anacréon, pas même Horace.

Le ultime cose scritte da questo impareggiabil uomo, come l'*Ercole al bivio* e la *Clelia*, mi sia permesso dire che sono assai inferiori al *Temistocle*, all' *Achille in Sciro*, all' *Adriano in Siria*, e agli altri suoi primogeniti componimenti. Con tutto ciò quell' *Ercole al Bivio* e quella *Clelia* sono cose infinitamente superiori a tutti i drammi scritti da numerosi imitatori di Metastasio ; e quanto egli merita compatimento se l'esausta sua musa non gli permise d'agguagliare coll' *Ercole al bivio* e colla *Clelia* le sue prime opere, tanto meritano fischiate e beffe que' suoi imitatori, per avere alla sciocca tentato di misurare le loro pimmee forze colla gigantesca robustezza d'un Metastasio.

(Stendhal donne ici le texte et la traduction de la *Canzonetta a Nice*, de Métastase).

La chiarezza, come dissi, e la precisione da cui vengono sovranamente caratterizzate l'opere di questo poeta, sono poi tali, che costa pochissimo il ritenerne a memoria le scene intiere. E di tante migliaia di persone, che possono fra l'altre sue poesie ripetere a libro chiuso tutta la mentovata *Canzonetta a Nice*, non ve n' ha forse cinque in ogni cento, a cui l'impararla a memoria abbia costato più fatica che il leggerla due o tre volte. Pochi sono i leggitori di poesia che possano recitar a mente de' lunghi squarci di questo e di quell' altro poeta, quando non si sieno messi di buon proposito ad impararli a bella posta ; ma i versi di Metastasio s'insinuano nella memoria d'un leggitore senza che egli se n'accorga, perchè la poesia sua è sopra ogn' altra chiara e precisa, cioè a dire

La clarté, la précision, la facilité sublime qui, comme on voit, caractérisent le style de ce grand poète, qualités si indispensables dans des paroles qui doivent être chantées, produisent aussi le singulier effet de rendre ses ouvrages extrêmement faciles à apprendre par cœur. On retient, sans s'en douter, cette poésie divine, qui, soumise à la correction la plus parfaite, repousse cependant jusqu'à l'idée de la moindre gêne.

più naturale assai che non tutte l'altre nostre poesie, abbenchè fra queste l'Italia ne vanti naturalissime. Dirò anzi di più, che in molti Inglesi io mi sono abbattuto, i quali, quantunque non estremamente versati nella lingua nostra, pure potevano ripetere a mente tutta la suddetta *Canzonetta a Nice*, senza poter poi ripetere una sola strofe delle tre traduzioni di essa canzonetta, che sono stampate nella *Scelta di Poesie inglesi* pubblicata a Londra in sei tomi da Roberto Dodsley ; e sì che in ognuna di quelle traduzioni si sono fedelmente conservati i pensieri e l'ordine loro secondo l'originale, ma la chiara e precisa espressione non s'è conservata, nè a parer mio si poteva conservare ; e così in Francia molti sanno a mente quella canzonetta, ma a pochissimi è noto che lo stesso Voltaire, oltr' a molti altri, l'abbia fatta francese con una sua traduzione, perchè Voltaire l'ha tratta dal Metastasio, e non l'ha tratta dal centro del propio cuore, come si può dire che Metastasio ha fatto. E sì che ai leggitori di Metastasio, especialmente a quelli che sono, o che sono stati innamorati, pare che poca fatica avrebbono avuto a fare per dire i loro pensieri, e massime i loro pensieri amorosi, come Metastasio ha detti i suoi, e che avrebbono anch' essi potuto con somma agevolezza esprimerli eziandio con quelle stesse stessissime parole di cui Metastasio s'è servito ; nè si può quasi a prima vista sospettare, che il parlare in versi con quella facilità con cui Metastasio ha parlato sia cosa difficile oltremodo. Dalla prova però che tanti e tanti n' han fatta, tutti senza eccettuazione sono stati convinti che l'apparenza inganna e che il dire facilmente anche le cose più facili a dirsi, è cosa tutt' altro che facile, anzi pure difficillissima tra le più difficillissime.

La *Canzonetta a Nice* vient plaire à la même partie de l'âme qui est charmée de la petite *Madeleine* du Corrège, qui est à Dresde, et que

Non si creda però il leggitore, che con questo mio prolisso estendermi sulla chiarezza, sulla precisione, e sulla inarrivibile facilità di verseggiare di Metastasio, io voglia far capire che il suo poetico merito consista solamente in quelle tre cose. No davvero, che questa non è l'intenzione mia. Metastasio ha anzi moltissimi altri pregi, che lo costituiscono poeta per molt' altri capi, e poeta de' più grandi che s'abbia il mondo. Metastasio è tanto dolce, e tanto soavissimo, e tanto galantissimo nello esprimere passioni amorose, che in molti suoi drammi ti va a toccare ogni più rimota fibra del cuore, e t'intenerisce fino alle lagrime ; e chi non è vandalo o turco bisogna che pianga da volere o non volere nel leggere specialmente la sua *Clemenza di Tito*, e il suo *Giuseppe riconosciuto*. Metastasio è sublime sublimissimo in moltissimi luoghi ; e l'Italia non ha pezzo di elevata poesia che superi alcune parlate di Cleonice, di Demetrio, di Temistocle, di Tito, dei Regolo, e d'altri suoi eroi, ed eroine; e piu sublimi ancora di quelle parlate sono molte intere scene, e molti cori nei suoi oratori e nelle sue cantate. E queste cantate, voglio dirlo così di passaggio, più ancora de' suoi oratori e dei suoi drammi lo palesano per poeta di così fertile immaginazione, che possiamo ben farne degli sforzi, ma in questa parte, che vale a dire nello inventare, egli non lascia a alcuno la più leggiera ombra di speranza d'avvicinarsegli, e d'agguagliarlo, non chè di superarlo.

le burin de Longhi nous a si bien rendue.

Il est difficile de lire, sans répandre des larmes, la *Clémence de Titus*, ou *Joseph* ; et l'Italie a peu de morceaux plus sublimes que certains passages des rôles de Cléonice, de Démétrius, de Thémistocle et de Régulus.

Je ne vois pas ce qu'on peut comparer, en aucune langue, aux cantates de Métastase. On serait tenté de tout citer.

Alfieri a surpassé tous les poètes dans la manière de peindre le cœur des tyrans, parceque, s'il eût été moins honnête homme, lui-même, je crois, sur le trône, eût été un tyran sublime. Les scènes de son *Timoléon* sont bien belles ; je le sens, la manière est absolument différente de celle de Métastase, mais je ne pense pas que la postérité trouve que le

Quanti e quanti non si sono provati di comporre una cantata sullo sterile argomento d'un matrimonio o d'un di natalizio? Ma per amor del Cielo, chi v'è stato mai che per battere e ribattere l'acciarino della sua fantasia n'abbia potuto trarre una sola chiara scintilla d'invenzione? Fremete pure e disperatevi signori poeti, ma per far nascere l'abbondanza dal seno della sterilità stessa non lusingatevi mai di poter meritare neppure il titolo di staffieri di Metastasio.

E chi finirebbe poi di lodar Metastasio, considerando quanti buoni documenti e quanto buon costume egli ha sparso in ogni sua pagina? Questo pregio non è mai ne' suoi versi macchiato dalla più insensibile allusione a cosa disonesta, allontanandosi in questa parte dall' iniquo modo di troppi de' nostri più celebrati poeti, che quasi tutti, e singolarissimamente l'Ariosto, sono per questo conto degni di sommo biasimo, avendo fatto nelle loro poesie un troppo vituperevole miscuglio di laidezze e di moralità, senza dire di quegli altri che, come il Pulci nel suo *Morgante*, hanno tentato di sconciare la religione, che da Metastasio ne' suoi oratorî, come la morale ne' suoi drammi, è stata con veramente divino entusiasmo decorata di bellissimi abbigliamenti poetici.

E un altro de' sommi pregi di questo gran poeta, è quella tanta pratica e profondissima conoscenza ch' egli ha dell' uomo interno, o come altri dicono, dell' uomo metafisico. Un numero innumerabile di sentimenti e d'affetti, che Locke e Addison mérite soit supérieur. On songe trop au style en lisant Alfieri. Le style qui, comme un vernis transparent doit recouvrir les couleurs, les rendre plus brillantes, mais non les altérer, dans Alfieri usurpe une part de l'attention.

Qui songe au style en lisant Métastase? On se laisse entraîner. C'est le seul style étranger qui m'ait reproduit le charme de La Fontaine.

La cour de Vienne n'a pas eu, pendant cinquante ans, un jour de naissance ou un mariage à célébrer, qu'ont n'ait demandé une cantate à Métastase. Quel sujet plus aride ! Parmi nous, on n'exige du poète que de n'être pas détestable ; Métastase y est divin ; l'abondance naît du sein de la stérilité.

potettero appena esprimere in prosa, un mondo di moti quasi impercettibili della mente nostra, e d'idee poco meno che occulte a quegli stessi che le concepiscono, e di pensieri e di voglie talvolta ombreggiate appena dal nostro cuore, sono da lui state con un' estrema e stupenda bravura e lucidezza messe in versi e in rima e chi è del mestiero sa di quanto ostacolo i versi e la rima sieno alla libera e veemente uscita de' nostri concetti vestiti di chiare e di precise parole.

Nè la sola naturale difficoltà del dire in verso e in rima fu da Metastasio sempre e sempre maestrevolmente vinta e soggiogata. Egli ne vinse e ne soggiogò anche dell' altre non minori, che sono peculiari al suo genere di poesia. Il buon effetto d'un dramma si sa che dipende in gran parte dalla musica, al servigio della quale essendo principalmente ogni dramma destinato, è forza che il poeta, desideroso di ottenere quell' effetto, abbia riguardo alla musica e alle ristrette facoltà di quella, forse più che non conviene alla propria dignità. Acciochè dunque le facoltà della musica si possano dilatare quanto più permette la lor natura, è forza che ogni dramma non oltrepassi un certo numero di versi, e sia diviso in tre soli atti, e non in cinque, come le aristoteliche regole richiederebbono. E forza che ogni scena sia terminata con un' aria. E forza che un' aria non esca dietro un' altra dalla bocca dello stesso personaggio. E forza che tutti i recitativi sieno brevi, e rotti assai dall' alterno parlare di chi appare in iscena. E forza che due arie dello stesso carattere non si sieguano immediatamente, ancorche cantate da due diverse voci, e che l'allegra, verbi grazia, non dia ne' calcagni all' allegra, o la patetica alla patetica. E forza che il primo e il second' atto finiscano con un' aria di maggior impegno che non l'altre sparse quà e là per quegli atti. E forza che nel secondo e nel terzo atto si trovino due belle nicchie, una per

Remarquez, mon ami, que par ses opéras, Métastase a charmé, non pas l'Italie seulement, mais tout ce qu'il y a de spirituel dans toutes les cours de l'Europe, et cela en observant fidèlement les petites règles commodes que voici :

Il faut, dans chaque drame, six personnages, tous amoureux, pour que le musicien puisse avoir des contrastes. Le *primo soprano*, la *prima donna*, et le ténor, les trois principaux acteurs de l'opéra, doivent chacun chanter cinq airs : un air passionné (l'*aria patetica*), un air brillant (*di bravura*), un air d'un style uni (*aria parlante*), un air de demi-caractère, et enfin un air qui respire la joie (*aria brillante*). Il faut que le drame, divisé en trois actes, n'outrepasse pas un certain nombre de vers ; que chaque scène soit terminée par un *aria* ; que le même personnage ne chante jamais deux vers de suite ; que jamais aussi deux airs du même caractère ne se présentent l'un après l'autre. Il faut que le premier et le deuxième acte soient terminés par des airs d'une plus grande importance que ceux qui se rencontrent dans le reste de la pièce. Il faut que, dans le deuxième et le troisième actes, le poète ménage deux belles niches, l'une pour y placer un récitatif obligé, suivi d'un air à prétention (*di trambusto*) ; l'autre pour un grand duo, sans oublier que ce duo doit toujours être chanté par le premier amoureux et la première amoureuse. Sans toutes ces règles, pas de musique.

collocarsi un recitativo romoroso seguito da un' aria di trambusto e l'altra per collocarsi un duetto o un terzetto, senza scordarsi che il duetto dev' essere sempre cantato dai due principali eroi, uno maschio e l'altro femmina. Queste ed alcune altre leggi de' drammi appaiono ridicole alla ragion comune d'ogni poesia ; ma chi vuole conformarsi alla privata ragione de' drammi destinati al canto è d'uopo si pieghi a tutte queste leggi non meno dure che strane, e che badi ad esse anche più che non alle stesse intrinseche bellezze della poesia.

Aggiungiamo a tutte queste leggi anche quell' altra assolutissima delle decorazioni, per cui il poeta è forza che somministri il modo al pittore di spiegare i suoi più vasti talenti. Mi dicano ora i signori petrarchisti, i signori berneschi, e insomma tutta la turba de sonettisti, de' canzonisti e de capitolisti d'Italia, se le loro tanto vantate intellettuali fatiche sono da paragonarsi a un millesimo con la fatica intellettuale d'un poeta di drammi musicali ; voglio dire se e' possono in buona coscienza continuare a paragonarsi, come molti d'essi sfacciatamente fanno, con uno, che non solamente ha fatte tante quasi perfettissime tragedie sottomettendosi a quelle tante leggi ; ma che fu anzi l'autore di quelle molteplici e rigidissime leggi, essendosi per tempo avveduto che senz' esse non si sarebbe stato mai modo di rendere universale il diletto d'un dramma musicale? Sì, il gran Metastasio ha scritte con chiarezza, con precisione. con facilità un tanto numero di tenere, di sublimi, di filosofiche, di interessantissime composizioni poetiche, malgrado il volontario inceppamento di quelle tante e tanto ardue leggi; e un autoruzzo di' un cento sonetti e di qualche canzone alla cinquecentesca, o d'una qualche dozzina di capitoli sulle zanzare, su i pidocchi, su i ravanelli, e sopr' altri tali argomenti più degni degli arlecchini che de' poeti, avrà la baldanza di porre la lingua in Metas-

Il est bien entendu, outre cela, que le poète doit fournir au décorateur de fréquentes occasions de faire briller son talent. Ces règles, si singulières en apparence, et dont quelques-unes ont été trouvées par Métastase, l'expérience a prouvé qu'on ne pouvait s'en écarter sans nuire à l'effet de l'opéra.

tasio, e di cercargli il pelo nell' uovo? Ma questo sia detto per parentesi, e per dare una leggiera frustata a certi pedisequi seguaci di Petrarca e di Berni, che non hanno lume bastevole da vedere l'immensa distanza che v'è da uno imitatore a un creatore, da un rimatore a un poeta.

La cosa tuttavia che mi cagiona più meraviglia in Metastasio, è il considerare da un lato la somma pienezza con cui egli ha espresso tutto quello che ha voluto esprimere, e dall' altro quanto picciolo sia il numero de vocaboli e quanto scarsa la parte della lingua da esso adoperata. La lingua nostra è contenuta da circa quaranta quattro mila parole radicali, al dire del Salvini, e d'un moderno lessicografo, che si sono dati l'incomodo di contarle ; e di quelle quaranta quattro mila parole la musica seria non ne adotta, ni ne può adottare per suo uso più di sei in sette mila. Questa cosa parrà a un tratto detta più per far pompa di singolare sagacità, che per dire una verità costante. Ma si scorra solamente con l'occhio lungo le prime pagine del vocabolario della Crusca, e si vedrà tosto che questa cosa non è meno singolare che vera verissima. De' *dugento* primi *vocaboli* registrati in quel vocabolario non ve ne sono che *ventisette* o *ventotto* di buoni per un dramma ; onde andando con questa proporzione di *ventotto* in *dugento* a traverso la lingua nostra che si deve considerare come tutta registrata in quel vocabolario, ecco provato palpabilmente che Metastasio non ha fatto e non ha potuto far uso che d'una settima parte circa della lingua nostra, cioè di sei in sette mila delle nostre parole radicali, com' io diceva....

Enfin ce grand poète lyrique, pour produire tant de miracles, n'a pu se servir que d'un septième, environ, des mots de la langue italienne. Elle en a quarante-quatre mille, selon un moderne lexicographe, qui a pris la peine de les compter, et la langue de l'opéra n'en admet que six ou sept mille au plus.

Si l'emprunt est indéniable, la concordance des deux textes n'est ni continue ni parfaite ; et dès lors, l'originalité de Stendhal n'aurait-elle pas trouvé place au milieu même de l'imitation? Peut-être a-t-il enrichi les idées ou transformé le style de telle sorte, qu'on doive

l'excuser, voire le féliciter ; peut-être Baretti lui a-t-il fourni seulement la source lointaine, et comme le prétexte de ses développements. Ou bien y a-t-il réellement plagiat? Toute la question est là.

Remarquons d'abord qu'il ne s'agit pas d'une matière vile. La prose de Baretti est pleine de mouvement et de vie ; elle n'évite pas toujours l'exagération, et tolère même parfois une pointe de vulgarité : mais elle révèle une personnalité vigoureuse et facilement reconnaissable. Elle a une forme et un caractère propres. Dire que Stendhal a rencontré un écrivain sans valeur, et lui a fait trop d'honneur en l'utilisant, serait faire preuve d'injustice à l'égard d'un critique connu, et classé parmi les meilleurs du XVIII^e siècle. C'était un esprit original, toujours prêt à la bataille, épris de contradiction. Mais il avait pour Métastase une manière de culte, souvent célébré au cours de son œuvre ; il trouvait pour le mieux louer des appréciations ingénieuses et fines, parce qu'il l'aimait.

Aussi Stendhal a-t-il textuellement traduit toutes celles de ses idées qui enlèvent au développement le caractère d'un éloge banal et peu efficace. La qualité inimitable de Métastase, prouvée par la comparaison avec les autres auteurs italiens, même les plus grands : la clarté, la précision du poète, qui permettent d'apprendre ses vers par cœur avec une facilité extrême ; le genre ingrat des cantates officielles produisant des chefs-d'œuvre; les difficultés techniques du drame musical ; les six ou sept mille mots seulement dont Métastase s'est servi, sur les quarante-quatre mille que compte la langue italienne : autant d'aperçus aimablement érudits, très capables de piquer la curiosité d'un lecteur français, — et qui, tous, viennent de Baretti.

De lui-même, Stendhal a fait quelques additions. A propos de la *Canzonetta a Nice*, il rappelle Anacréon et Horace ; personne ne dira, je pense, que son génie créateur se révèle en cela. Il a remplacé Frezzi, par Monti : Frezzi était un inconnu pour lui ; il effaça son nom, et écrivit celui de Monti, qu'il avait personnellement connu à Milan ; cela non plus ne saurait passer pour un changement spécifique. La phrase : « La *Canzonetta a Nice* vient plaire à la même partie de l'âme qui est charmée de la petite *Madeleine* du Corrège, qui est à Dresde... » représente une intervention plus active ; Stendhal évoque un souvenir de ses voyages ; la comparaison est jolie, et opportune. Le plus long développement qui soit ajouté au texte de Baretti est la tirade sur Alfieri ; c'est un thème devenu classique au début du XIX^e siècle, et on trouve souvent des parallèles du même genre chez les auteurs italiens de cette époque[1] ; le rapprochement entre deux auteurs si dissemblables, et qui n'ont pas de commune mesure, ne laisse pas

1. Il semble que la grande majorité des passages de Stendhal, dans ses premières œuvres, ne doivent être considérés comme originaux que sous bénéfice d'inventaire, et sous réserve de nouvelles découvertes.

d'être artificiel. Plus loin, Stendhal évoque La Fontaine : déjà il avait utilisé ce souvenir dans sa première lettre sur Métastase. Ajoutons la rapide mention de la cour de Vienne et une précision supplémentaire sur les airs d'opéra. C'est tout ; à moins qu'on ne fasse entrer en compte quelques erreurs, comme le Dante pour Dante, Bassigliana pour Bassvilliana, et canzonnetta pour canzonetta. On ne voit pas que ces additions légères aient transformé le caractère du passage, dont l'essentiel continue d'appartenir à l'auteur italien.

Et ceci d'une manière d'autant plus frappante, que la forme même doit beaucoup à ce dernier. Le joli mouvement du début : « Le Dante reçut de la nature une manière de penser profonde... » est dû à l'exactitude de la traduction. De même, l'accumulation des « Il faut », qui entraîne toute la page à une vive allure, est l'effet de la fougue de l'impétueux Baretti. Stendhal ne dédaigne de prendre ni les formules : « Métastase est le seul de ces poètes qui, littéralement, soit resté jusqu'ici inimitable » ; ni les antithèses : « l'abondance naît du sein de la stérilité » ; ni les expressions pittoresques : « Il faut que, dans le deuxième et le troisième acte, le poète ménage deux belles niches »... Il se contente de faire intervenir le « je », quand il s'agit de prendre à son compte la belle connaissance de la littérature italienne que possède Baretti : « Je pourrais vous citer quelques octaves... j'en connais un plus grand nombre... » ; et de revenir une fois au ton de la lettre : « Remarquez, mon ami.... » Continuons à établir notre bilan ; et constatons que, pour le style comme pour les idées, son effort intellectuel s'est réduit au minimum.

Mais Baretti est abondant, copieux ; on dirait d'un torrent qui entraîne tout sur son passage. Parfois il s'épand en digressions dont il s'excuse : il est incapable de résister à la tentation de dire tout ce qu'il a sur le cœur, même si le rapport avec le sujet n'est pas immédiat ; puis il reprend sa course. Stendhal, au contraire, est sautillant ; sa lettre a je ne sais quelle allure désinvolte, qui n'est plus celle du texte italien ; l'harmonie générale est différente. — Or voici le secret, semble-t-il, de cette transformation. Stendhal a beaucoup abrégé ; des phrases isolées, des développements entiers, ont disparu ; il a réduit à quelques pages légères la dissertation de Baretti. Mais il n'abrège pas en condensant ; il abrège en découpant. Il en résulte que les idées, solidement liées dans le texte italien, sont chez lui juxtaposées ; de là cette allure insoucieuse des transitions et des enchaînements ; de là cette marche capricieuse. Dans le passage qui nous occupe, ces façons d'amateur distingué qui jette ses idées sur le papier, en les abandonnant chacune à son sort particulier, ne sont guère qu'un procédé de découpage.

Le début de la lettre surprend par sa brusquerie : c'est qu'il ne s'agissait pas d'un début chez Baretti ; Stendhal a découpé sa première phrase au beau milieu d'un développement. — S'il saute de la tirade

sur Métastase en général aux tentatives faites pour imiter la *Canzonetta a Nice*, c'est qu'il a supprimé le passage où Baretti, avant de parler du caractère inimitable de la *Canzonetta*, parlait du caractère inimitable de ses grandes œuvres, les drames. — S'il nous apprend tout d'un coup qu'il est difficile de lire la *Clemenza di Tito* sans répandre des larmes, c'est qu'il a découpé cette phrase dans un raisonnement suivi : le lecteur ne doit pas croire, disait Baretti, que la facilité soit, avec la clarté et la précision, les seuls mérites de Métastase ; il sait exprimer les passions au point de toucher le plus profond du cœur; on ne peut lire la *Clemenza di Tito* sans répandre des larmes.... — Si nous en venons tout d'un coup aux cantates, c'est que la phrase est découpé dans une digression dont Baretti s'excuse : « et ces cantates, pour le dire en passant... », écrit-il. Stendhal prend la plume pour introduire ses considérations sur le style d'Alfieri ; puis il revient à la digression sur les cantates. Voilà pourquoi l'évocation de la cour de Vienne suit immédiatement celle de La Fontaine. — Baretti suit son plan logique sur les mérites divers de Métastase : « Et qui finirait de louer Métastase, en considérant sa moralité... en considérant la finesse de sa psychologie... en considérant les difficultés techniques qu'il a eu à vaincre.... » Stendhal découpe, dans cet ensemble, la dernière partie seulement ; et c'est ainsi que nous passons des cantates de la cour de Vienne aux règles du drame musical. — Il découpe une phrase au sujet des décors, et la fait suivre d'une manière de conclusion découpée dans le paragraphe précédent. —Même le dernier paragraphe, qui paraît condenser la pensée de Baretti, est fait de deux phrases découpées dans le texte italien et juxtaposées. Le procédé est constant.

Ainsi Stendhal ne refond pas ; il ne prend pas l'idée pour la repenser ; il ne fait pas œuvre de créateur. Dans la deuxième des *Lettres sur Métastase*, le meilleur de son art est l'habileté de son coup de ciseaux.

Paul Hazard,
Chargé de cours à la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris.

SUR L'ORIGINE DU NOM DE « BOVARY »

On s'est souvent demandé comment le nom de Bovary s'était imposé à l'imagination de Flaubert. Plusieurs explications ont été produites, aussi peu satisfaisantes les unes que les autres, sans en excepter celle que Flaubert nous a fournie lui-même dans une lettre de mars 1870 à Mme Hortense Cornu. D'après cette lettre, il aurait inventé le nom de Bovary en dénaturant celui de Bouvaret. La vérité, qu'il avait eu le temps d'oublier, dans l'intervalle, est, comme il arrive presque toujours, plus simple. Nous la trouvons, si je ne me trompe, dans la *Gazette des Tribunaux* de 1845.

C'était, comme on sait, l'époque des grands empoisonnements, l'ère de l'arsenic. Or, cette année-là, Rouen fut mis en émoi par les débats d'une affaire « pleine — dit le compte rendu — d'incidents de nature à exciter au plus haut degré la curiosité publique et qui en font un véritable pendant des affaires Lafarge et Lacoste[1] ». En deux mots, voici les faits : un pharmacien de Buchy[2], Félicien-Constantin Loursel, « jeune homme de manières distinguées, d'une physionomie assez agréable et d'une éducation cultivée », était accusé d'avoir empoisonné sa femme, une demoiselle Benard, à peine âgée de dix-neuf ans, personne maladive, un peu simple d'esprit, et dont la santé avait encore été ébranlée par une maternité récente. L'accusation, pour incriminer Loursel, se fondait sur les relations, au moins épistolaires, qu'il avait nouées avec une jeune fille noble, de son voisinage, Mlle Esther-Fortunée de Bovery. Mlle de Bovery habitait dans sa famille, au château d'Ecalles, près de Buchy. Conduite par son frère aux noces d'un de leurs fermiers, elle y avait pour la première fois rencontré Loursel qui s'y était rendu lui-même avec sa femme. Au bal qui suivit le repas, ils dansèrent ensemble quelques contredanses, après quoi M. et Mlle de Bovery s'offrirent à ramener chez eux, dans leur voiture, M. et Mme Loursel. « La demoiselle de Bovery, qui, par la grâce de ses manières et la distinction de son esprit, était bien

1. *Gazette des Tribunaux*, 27 février 1845.
2. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rouen.

faite pour plaire, fixa de suite l'attention de Loursel », si l'on en croit l'acte d'accusation, mais, à en juger par les lettres de cette jeune écervelée, en mal de littérature romantique, qui furent versées au procès, ce fut elle qui se prit, tout d'abord, pour le pharmacien d'un de ces amours de tête qu'engendrent et que nourrissent les lectures solitaires dans les existences inoccupées. Je ne puis malheureusement analyser ici ces lettres, ni davantage résumer l'interrogatoire de Mlle de Bovery, si riche de renseignements sur la psychologie d'une petite Normande déséquilibrée de 1845, et qui arracha tant de larmes aux âmes sensibles du Rouen d'alors.

Le défenseur de Loursel, Me Sénart, sénateur de la Seine-Inférieure et l'un des amis de la famille Flaubert, caractérisait en ces termes le rôle de la châtelaine d'Ecalles dans l'aventure du pharmacien de Buchy : « Il n'y a, dans cet épisode, qu'une jeune fille pure encore, mais sans expérience, et d'une active inspiration à laquelle elle cède trop vite ; il n'y a qu'une leçon bien dure pour elle, qu'une circonstance bien malheureuse pour l'accusé qui, s'il n'avait pas été l'objet de cet amour prétendu, ne serait pas venu sur le banc des assises ». Il obtint, du reste, l'acquittement de son client. L'affaire n'avait pas comporté moins de six séances. Commencée le mercredi 26 février, elle ne se termina que le 5 mars, à une heure avancée de la nuit. Durant tout le procès, l'affluence, au témoignage de la *Gazette des Tribunaux*, fut énorme. Le dernier jour, peu de personnes consentirent à quitter la salle avant la clôture des débats, même pour aller dîner : la plupart « se firent apporter des aliments » du dehors.

On comprend pourquoi j'insiste sur l'émotion soulevée par cette cause « une des plus célèbres dont Rouen *eût* depuis longtemps retenti ». Nul doute que Flaubert ne l'eût suivie avec une passion pour le moins égale à celle de tous ses concitoyens. Nous savons, en effet, qu'il se trouvait à ce moment-là dans sa ville natale, puisque sa sœur, Caroline, s'y mariait, précisément le 3 mars, alors que l'affaire Loursel battait, en quelque sorte, son plein. Si, comme il est peu probable, il n'assista point à la déposition de Mlle de Bovery, qui occupa les audiences du 27 et du 28 février, il en recueillit certainement les échos et ne manqua point de les enregistrer. C'était là du « document humain » au premier chef. Je ne veux pas aller au delà des conclusions que permet cette courte note : mais je ne serais pas étonné qu'il fallût chercher dans l'histoire de Mlle de Bovery la toute première genèse de *Madame Bovary*. Ce qui me paraît sûr, en tout cas, c'est que l'héroïne du roman doit son nom de femme à l'héroïne de la réalité. Flaubert n'a eu qu'à y changer un *e* trop muet pour une voyelle qui lui donnât la sonorité voulue, et qui ne pouvait être qu'un *a*.

Anatole le Braz,
Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Rennes.

LA GRANDE TOURNÉE DU VICOMTE D'ARLINCOURT

(Lettres inédites.)

Au printemps de 1841, le vicomte d'Arlincourt, assez brusquement, décida de quitter la France. Plusieurs raisons lui rendaient pénible le séjour de Paris : ses déboires financiers, des chagrins de famille, un grand découragement après dix années d'une opposition stérile à la monarchie constitutionnelle.... Le temps était loin où la foule suivait avec passion les aventures d'Elodie, *la colombe du Pic-terrible*. Les railleurs prenaient le dessus ; son prestige était atteint et peut-être sentait-il fléchir le zèle de ses admiratrices vieillies. Il fallait s'imposer une fois de plus à l'attention, apparaître sous un aspect nouveau : *le Pèlerin* après *le Solitaire*. D'avance, il escomptait les réceptions triomphales, les peuples et les rois rivalisant d'enthousiasme, la presse recueillant ses paroles et la France reconquise suivant les étapes de son fils glorieux.

Les trois volumes du *Pèlerin*, les deux volumes de *l'Etoile polaire* conservent ses souvenirs de route : un médiocre ramas d'anecdotes sans portée et de bavardages. De la même époque, ces quelques lettres. Elles ne font pas grand honneur à l'écrivain, mais l'homme s'y dévoile en toute franchise. Elles sont adressées à Marie de l'Epinay (baronne de Bruchez), précieuse amie qui, sous le pseudonyme de Paul Marcel, donnait au journal *le Commerce* des chroniques mondaines et littéraires.

C'est à la fin de mai que d'Arlincourt a quitté la France, — sous de fâcheux auspices. Un accident de voiture a failli, dès le début, interrompre le voyage. Le 19 juin, il écrit d'Aix-la-Chapelle :

Madame et bien aimable confrère,

Je ne veux pas quitter Aix-la-Chapelle, sans vous adresser quelques lignes de souvenir, car je ne veux pas être oublié de vous. Vous êtes de ces personnes qu'on admire et qu'on aime. Il est si rare de voir le talent réuni aux grâces et à la bonté !

J'ai pensé périr dans les Ardennes. Un postillon maudit a renversé ma calèche dans un ravin de douze pieds de profondeur. La voiture a été

brisée, un cheval a eu la jambe cassée, mais ma femme et moi, à part quelques contusions, nous en avons été quittes sans trop de mal ; nous devions être tués. Cela s'est passé la nuit et nous sommes restés six heures sans secours, dans une plaine déserte, sur la bruyère. Voilà pour votre chronique une anecdote assez peu gaie....

C'est une invitation assez claire.... On parlera de son accident, cela suffit pour qu'il ne regrette rien. Et négligemment :

Passons à des choses moins tristes. J'ai vu hier le roi de Hollande; il a désiré me parler et je vous envoie un petit récit de l'accueil qu'il m'a fait. Je désire vivement que vous en parliez. Car il est bon de constater tout ce qui honore les lettres et j'ai été vivement touché des bonnes grâces du roi. J'espère que le journal *le Commerce* vous laissera en rendre compte avec votre grâce habituelle....

De Wiesbaden, le 10 août, il revient à la charge :

Voici bien longtemps, aimable dame, que je ne vous ai donné de mes nouvelles ; et pourtant j'ai bien pensé à vous : car qui pourrait, vous ayant connue, vous jamais oublier?

J'ai parcouru la Hollande et le roi des Pays-Bas m'a comblé de bontés. Le commerce d'Amsterdam m'a fêté. Enfin, mon voyage a été une suite de jouissances et presque d'*ovations* [c'est lui qui souligne]. On m'a comblé, on m'a gâté ! Vous devez comprendre, aimable dame, combien je dois attacher de prix à ce qu'on sache en France l'accueil qu'on me fait à l'étranger. Voici une petite note ci-incluse que je recommande à votre bienveillante affection. Je serai heureux et fier de vous la voir reproduire dans *le Commerce*.... Cela me fera battre le cœur de reconnaissance....

Amour-propre? non pas. Simplement, amour de son pays :

Je me dirai : *on m'aime encore en France.* Douce idée quand on est loin.

Mais est-il loin vraiment? Partout, il retrouve la France. A Ischl, il a vu Marie-Louise, l'ancienne impératrice. A Kirchberg, émotion plus vive : c'est là que sont retirés les princes dont il est resté le féal serviteur. Il y est arrivé un soir. La plaine était silencieuse et morne. Quelques lueurs brillaient dans l'ombre : *les flambeaux de l'exil!*... Toute une semaine, le duc et la duchesse d'Angoulême l'ont retenu auprès d'eux. Il a vécu de leur vie, il a partagé leurs angoisses :

Le duc de Bordeaux va à merveille. On avait horriblement exagéré son accident. Il ne boite nullement. On le reverra monter à cheval avec sa grâce accoutumée, et Dieu le protège toujours.

Je ne saurais vous exprimer combien ce jeune prince est ravissant d'esprit et de figure. Pour charmer et séduire, il n'a vraiment qu'à se montrer. On ne peut se faire idée, quand on ne l'a pas vu, de tous les prestiges qui l'environnent ; et pourtant il ne s'est offert à moi ici que tout à fait à son désavantage, couché sur un lit de douleurs et garotté dans ses appareils : mais, *même ainsi*, Henri de France est un modèle de grâce et de beauté. Son front est si pur ! Ses yeux si expressifs ! Son langage si franc ! Je voudrais que vous pussiez le contempler et l'entendre un instant, vous seriez

sous le charme comme tous ceux qui l'approchent. Il me semble impossible que tant de dons lui aient été faits par la Providence en pure perte : il a de hautes destinées à remplir.

Ce matin, au pied de son lit, je lui ai lu quelques passages de mon *Voyage en Allemagne*. C'était une vieille légende. Avec quel bonheur j'ai vu que mes récits l'intéressaient ! Je n'oublierai jamais les heureux moments où j'ai pu lui être agréable. Hier soir, j'avais lu à l'auguste famille royale ma croisière des bords du Rhin, tirée aussi de mon prochain livre. Que n'étiez vous là ! Vous, si digne appréciatrice de tout ce qui est beau et grand, vous auriez été si heureuse, j'en suis sûr, de vous trouver auprès de notre sublime *Marie-Thérèse*....

On connaît les paroles mélancoliques que lui prête Mme Ancelot, au moment du départ : « Que je plains ces malheureuses princesses ! Comme elles vont s'ennuyer à présent !... Je leur lisais mes ouvrages tous les soirs[1] ! » Et ainsi, ses voyages ont au moins ce résultat : ils confirment la haute opinion qu'il a de lui.

Cette première tournée l'a mis en goût. L'année suivante, son champ d'opérations est plus étendu. Il visite la Prusse, la Russie, la Suède, la Norvège, le Danemark, — toujours avec le même succès. C'est, du moins, ce qui ressort des bulletins adressés à sa fidèle amie. Le style ne varie guère, ni le sujet : dans toutes les cours de l'Europe, la même courtoisie délicate, la même déférence pour le génial écrivain. Vraiment, ces souverains « qui aiment les célébrités » méritent la vénération de leurs peuples : « On les adore et on a parfaitement raison. » Au château de Sans-Souci, à Péterhof, au palais de Stockholm, les invitations se succèdent. Il vit au milieu des fêtes : « C'est doux, mais enivrant ! » Sur la table des rois, traînent des exemplaires de ses œuvres, souvent feuilletés. Les princesses brûlent de connaître les merveilles qu'il prépare, et il cède à leur impatience. Il lit toujours, il lit partout....

Hier soir, je lisais quelques fragments de mon prochain ouvrage chez la reine de Suède !... Il me semblait presque être à Paris : et j'étais pourtant au pôle nord !...

Il exagère un peu, n'étant qu'à Stockholm, mais son imagination l'emporte.

Leurs Majestés Suédoises m'écoutaient avec un vif intérêt ; et je lisais encore à minuit !

Quant à s'intéresser vraiment aux pays qu'il traverse, il n'en a guère le temps. De Saint-Pétersbourg, le 20 juillet :

La Russie est un pays dont on ne se fait, en France, qu'une fausse idée ; j'écrirais bien des pages ici, mais il faudrait de nombreux volumes si l'on voulait tout décrire....

1. Mme Ancelot, *Les salons de Paris*. — Voyez A. Marquiset, *Le vicomte d'Arlincourt, prince des romantiques*, Paris, Hachette, 1909.

C'est pourquoi il ne décrit rien. L'essentiel de son voyage n'est pas de voir, mais de se montrer :

Moscou est une ville admirable que l'on ne peut comparer à aucune autre. Elle a un cachet particulier à elle. C'est à la fois l'Europe et l'Asie. Son Kremlin lui seul vaudrait la peine de faire six cents lieues. Que de souvenirs m'y ont oppressé ! Je me suis assis sur le haut de la fameuse tour d'ivoire d'où Napoléon, à l'apogée de sa gloire, regardait avec terreur l'embrasement de la vieille cité des Czars. Là disparaissait son étoile !

Le Kremlin, d'Arlincourt et Napoléon, quel sujet de méditations pour un poète ! — Et voici enfin un échantillon des petits communiqués qui accompagnent chaque lettre, destinés au journal *le Commerce*. Ici le noble vicomte ne nous apparaît plus un romantique attardé. Ce sens de la réclame, ce cabotinage pratique : c'est un homme de lettres à la mode d'aujourd'hui.

On nous écrit de Saint-Pétersbourg :
Le vicomte d'Arlincourt a été reçu ici par l'empereur et l'impératrice de Russie avec une distinction marquée. Leurs Majestés, aux fêtes de Péterhoff lui ont adressé de ces paroles flatteuses qui font époque dans une vie et laissent d'éternels souvenirs. Avidement recherché par toutes les dames de la société à Pétersbourg, le célèbre écrivain y est entouré d'ovations continuelles. Une circonstance récente a vivement touché son orgueil d'écrivain. Il parcourait au palais de Tsarskoé-Sélo les appartements de l'empereur Alexandre. Ces appartements sont restés dans l'état où ils étaient à la mort du monarque. On n'y a rien touché et on y a laissé chaque chose en place avec un respect religieux. Le vicomte d'Arlincourt, s'approchant du bureau de l'auguste empereur, y a vu deux volumes français. C'était *Le Solitaire !*

En novembre, cependant, il fallut songer au retour. « L'air de la patrie me manque, disait-il, et cet air là, c'est la vraie vie.... » Ou encore : « On ne peut pas toujours boire de l'ambroisie.... » La dernière de ces lettres est datée de Dresde, le 24 novembre 1842 :

Encore une lettre d'Allemagne, c'est la dernière. Je pars dans deux jours pour la France. Mon voyage a été une suite d'ovations, voyez la petite note ci-incluse.... [Sur le mode pathétique :] Oh! comme cette note est la dernière, faites-la mettre, je vous en prie, dans le *Journal du Commerce*. J'y tiens *extrêmement*. Je ne vous adresserai plus de semblables requêtes, — du moins des pays étrangers. [Restriction prudente : il ne faut pas engager l'avenir.]
Qu'il me tarde de vous voir et de vous raconter mes caravanes ! A combien de tables de rois je me suis assis ! Que de princes et de souverains m'ont parlé de notre belle France ! J'emporte de précieux souvenirs....

En rentrant à Paris, d'Arlincourt dut être déçu. Son voyage n'avait pas produit l'effet qu'il en attendait. Les Français ne partageaient pas l'enthousiasme des Russes et des Suédois. M. Marquiset a suivi de près ces dernières années du romancier ; elles sont pleines d'inquié-

tudes. Ses œuvres ne portent plus sur le public, la critique se fait méprisante....

Le 29 juillet 1847, il perdit sa femme, la compagne admirable, celle qui n'avait jamais cessé de croire à son génie. Cette mort l'atteignit cruellement. Sa douleur fut théâtrale, mais sincère. Il chanta sa détresse en vers élégiaques :

Appelle-moi.... J'arrive !...

Puis, au lieu d'*arriver*, il se remaria : le *Solitaire* craignait la solitude ! Un instant, il crut recommencer sa vie, retrouver la fortune, l'amour, la gloire... mais il avait soixante-trois ans. C'était sa dernière folie. Une attaque de goutte qui l'emporta bientôt ne lui laissa pas le temps de la regretter.

Jules Marsan,
Professeur à l'Université de Toulouse.

LA GENÈSE D'UN ÉPISODE DE « MADAME BOVARY »

Maintes recherches de sources, à travers la correspondance de Flaubert, ses œuvres de jeunesse ou ses notes de voyages, ont mis en évidence le caractère personnel, en quelque sorte vécu, vu ou entendu, de scènes, de personnages, de circonstances ou de propos, transposés, presque tels quels, de la vie réelle dans *Madame Bovary*.

Ce qu'on n'a pas toujours suffisamment noté, c'est l'origine souvent fort lointaine de cette documentation expérimentale et la fidélité avec laquelle se conservaient dans la mémoire de Flaubert de très menues observations de détail, qui se présentaient naturellement à lui, quand il revivait avec une conscience scrupuleuse les scènes de son roman, avant de les écrire. On peut conclure, non sans vraisemblance, que Flaubert ne se bornait pas à collectionner, à titre de documents, ses notes de lectures ou de voyages, mais que, dès les premières années de sa carrière littéraire, il faisait sur les incidents ou les rencontres de sa vie quotidienne, des fiches précises dont la vivante matière devait enrichir son premier roman.

Un épisode, entre autres, nous permet d'étudier ce curieux travail d'élaboration. L'exemple paraîtra d'autant plus significatif qu'il ne s'agit pas d'une scène importante, mais d'un détail de caractère extérieur aux péripéties essentielles de l'intrigue.

Au cours des années où fut composée *Madame Bovary* (1851-1856), Flaubert entretenait volontiers ses amis, dans sa correspondance comme dans sa conversation, d'une œuvre qui occupait alors toute sa pensée. En particulier, les lettres à Louise Colet abondent en confidences précises et instructives sur la genèse du roman.

En 1853, relevant certains mots de bourgeois que lui avait transmis son amie, il se laisse aller à un souvenir personnel : « T'ai-je dit [le mot] d'un curé de Trouville, auprès de qui je dînais un jour? Comme je refusais du champagne (j'avais déjà bu et mangé à tomber sous la table, mais mon curé entonnait toujours), il se tourna vers moi et avec un œil ! quel œil ! un œil où il y avait de l'envie, de l'admiration et du dédain tout ensemble, il me dit en levant les épaules : « Allons « donc! vous autres, jeunes gens de Paris, qui dans vos soupers fins

« *sablez le champagne*! quand vous venez ensuite en province, vous « faites les petites bouches. » Et comme il y avait de sous-entendus entre les mots *soupers fins* et celui de *sablez*, ceux-ci : *avec des actrices* ! Quels horizons !. Et dire que je l'excitais, ce brave homme[1] ! »

Le mot du curé de Trouville, si soigneusement conservé par Flaubert, développé et enrichi à travers l'imagination de l'écrivain, qui *vit* son personnage, et qui le *parle*, est devenu dans la bouche du pharmacien Homais l'amusante tirade sur les plaisirs de l'étudiant parisien[2]. Excluons toute intention malicieuse de la part de Flaubert ; mais notons pourtant l'amusante revanche du destin qui prête au pharmacien anticlérical l'authentique propos d'un curé de campagne.

Voici le texte du roman : Léon, le clerc de notaire, « las d'aimer sans résultat », ennuyé d'Yonville et des Yonvillais, s'est décidé à partir pour Paris, où il doit terminer son droit. Toute la famille Homais et le ménage Bovary lui font de pathétiques adieux. Après son départ, le médecin exprime quelque inquiétude sur le sort de l'étudiant :

« — Ce pauvre Léon ! disait Charles, comment va-t-il vivre à Paris?... S'y accoutumera-t-il ? »

Mme Bovary soupira.

« Allons donc ! dit le pharmacien en claquant de la langue, les parties fines chez le traiteur ! les bals masqués ! le champagne ! tout cela va rouler, je vous assure.

— Je ne crois pas qu'il se dérange, objecta Bovary.

— Ni moi ! reprit vivement M. Homais, quoiqu'il lui faudra pourtant suivre les autres, au risque de passer pour un jésuite. Et vous ne savez pas la vie que mènent ces farceurs-là, dans le quartier Latin, avec les actrices ! Du reste, les étudiants sont fort bien vus à Paris. Pour peu qu'ils aient quelque talent d'agrément, on les reçoit dans les meilleures sociétés, et il y a même des dames du faubourg Saint-Germain qui en deviennent amoureuses, ce qui leur fournit, par la suite, les occasions de faire de très beaux mariages[3]. »

Dans sa lettre à Louise Colet, Flaubert a rapproché lui-même de sa source l'épisode qu'il était en train d'écrire. Il se permet, dit-il, une petite citation, et cette citation est instructive pour nous, à plus d'un titre.

D'abord, on voit que l'écrivain a conservé à la fiction le mouvement même de la réalité. L'expression : « Allons donc ! » pleine d'un scepticisme familier et méprisant, passe du personnage réel au personnage imaginaire. L'exclamation du curé donne le ton à celle du pharmacien, et le « sous-entendu », les « horizons » découverts par Flaubert sous la pudique réticence de l'ecclésiastique, offrent à l'imagination

1. *Correspondance*, II, 288.
2. Cette rencontre a déjà été signalée par Martino, *Le roman réaliste sous le Second Empire*, p. 164.
3. *Madame Borary*, p. 168.

excitée de M. Homais la matière de tout un développement lyrique.

Il y a quelques différences de texte entre la citation de Flaubert dans sa correspondance et l'épisode du roman. Elles sont en général insignifiantes, même pour l'étude du style et la constitution du texte. Évidemment, Flaubert cite d'après un manuscrit qui n'est pas encore définitivement arrêté. Nous retiendrons, pourtant, l'un de ces détails ; car il contribue à marquer comment s'est fait, dans l'esprit de l'écrivain, le passage du document réel à la transcription littéraire. La lettre dit : « Allons donc ! *fit* le pharmacien *en levant les épaules....* », le roman : « Allons donc ! *dit* le pharmacien *en claquant de la langue....* » Le premier geste est évidemment celui du curé de Trouville, dont Flaubert n'est pas encore parvenu tout à fait à se défaire. A travers le pharmacien, il continue à voir le curé, — si l'on peut dire, — et l'attitude méprisante avec laquelle ce joyeux convive condamnait la réserve d'un buveur moins intrépide. Puis, peu à peu, ayant posé devant ses yeux son personnage, il lui prête un mouvement plus en accord avec la situation : le pharmacien ne hausse pas les épaules, ce qui serait désobligeant pour le médecin qu'il estime ou qu'il flatte, ce qui serait contraire à son habituelle aménité, mais il claque de la langue, pour faire entrevoir les « horizons » que sa robuste faconde va dérouler complaisamment.

Dans le propos du curé de Trouville, il n'y a à vrai dire que trois termes, deux exprimés, un sous-entendu : les *soupers fins*, *sabler le champagne*, *les actrices*. Mais quelle richesse d'évocation dans ces trois termes et comme ils suffisent à mettre en branle la verve bouffonne du bourgeois ! Il est curieux de constater que Flaubert a renoncé, dans le roman, à l'expression de *sabler*, pourtant bien caractéristique. Mais il n'a négligé ni les *soupers fins*, devenus les *parties fines chez le traiteur*, ni les *actrices*.

En lisant la lettre de 1853 à Louise Colet, on peut se demander si l'anecdote contée par Flaubert, amenée à propos d'un fait personnel, est elle-même une observation de fraîche date ou un souvenir déjà ancien. « T'ai-je dit le mot d'un curé de Trouville, auprès de qui je dînais un jour? » La phrase n'est pas très claire et permettrait de supposer que l'écrivain fait allusion à un événement récent.

Nous apportons au contraire une forte présomption que la source de notre épisode est bien plus ancienne et remonte à la première jeunesse de Flaubert. Nous avons étudié ailleurs les liens étroits qui rattachent *Madame Bovary* aux plus lointaines impressions de l'écrivain, au milieu dans lequel s'était formé son esprit, à ses premiers écrits qui ont un caractère nettement autobiographique. Nous avons montré que plusieurs situations du roman sont en germe dans les œuvres de jeunesse, dans *Agonies*, dans *Novembre*, dans *Smarh*[1].

1. *La Jeunesse de Flaubert*, p. 54-68.

Or on retrouve précisément dans *Novembre* (1842), onze ans avant la lettre à Louise Colet, la toute première version des propos de M. Homais sur l'étudiant parisien. Il s'agit d'un jeune provincial qui, comme le clerc d'Yonville, va terminer ses études à Paris :

> Résigné à s'ennuyer partout et à s'ennuyer de tout, il déclara vouloir faire son droit et il alla habiter Paris. Beaucoup de gens l'envièrent dans son village, et lui dirent qu'il allait être heureux de fréquenter les cafés, les spectacles, les restaurants, de voir les belles femmes; il les laissa dire, et il sourit comme lorsqu'on a envie de pleurer [1].

De *Novembre* à la lettre de 1853, de la lettre au roman de 1856, des bourgeois du village au curé de Trouville, et du curé au pharmacien, le lien nous paraît certain. Même inspiration, même situation, même dédain pour l'affligeante sottise du lieu commun et de l'opinion toute faite; avec plus ou moins d'amertume ou d'ironie, le propos est le même. A coup sûr, Flaubert l'avait déjà entendu, recueilli et noté, quand il écrit *Novembre*.

La forme diffère, et c'est une différence essentielle, significative aussi. Le personnage de *Novembre* est un héros romantique. En contant sa destinée, Flaubert se souvient amèrement de sa propre expérience et projette sur lui bien des impressions de sa vie réelle ; mais il les a en quelque sorte *stylisées*, suivant la formule de convention commune aux écrivains dont il suivait alors le goût et l'exemple. Dans la phrase de *Novembre*, il n'a presque rien laissé passer de la vulgaire et truculente bonhomie du curé de Trouville. Onze ans plus tard, devenu réaliste malgré lui, plus curieux d'observations que de souvenirs, de documents que d'impressions, Flaubert retrouve sa fiche et la transcrit presque textuellement dans son œuvre.

Edouard Maynial,
Professeur au Lycée Henri IV.

1. *Novembre* (*Œuvres de jeunesse*, II), p. 247.

LA POLITIQUE LITTÉRAIRE DU GOUVERNEMENT DE JUILLET

LES SOUSCRIPTIONS LITTÉRAIRES (1835-1840)

...Parmi les armes dont le gouvernement disposait pour agir sur la littérature, et manifester sa faveur ou sa défaveur au romantisme, il faut compter les souscriptions, encouragements, indemnités et secours aux gens de lettres.

Arme débile, il est vrai, de portée faible, et d'un emploi incertain. On ne peut pas s'attendre en pareille matière à un esprit de suite rigoureux ; trop d'influences diverses dérangent les partis-pris même les plus résolus. Les crédits sont médiocres. Les ministres changent ; chacun d'eux, dans une époque qui croit garder le culte de la littérature, et pour peu qu'il soit lui-même homme de lettres (c'est le cas de Guizot, de Thiers, de Cousin, de Villemain, de Salvandy) apporte au pouvoir les nuances de son goût, et tout un passé de relations, d'amitiés, d'obligations, de sympathies et d'antipathies personnelles et littéraires. Ajoutez les nécessités de la politique générale, les recommandations, les sollicitations, les considérations d'humanité, d'autres circonstances encore que nous verrons. Sous ces compromis et ces louvoiements inévitables, est-il possible d'apercevoir dans le gouvernement une ligne de conduite relativement stable à l'égard de la littérature? L'hostilité générale du monde politique contre le romantisme s'étend-elle jusqu'aux menues faveurs du pouvoir? C'est ce que je voudrais étudier ici sur le point spécial des souscriptions et pour une période limitée, remettant à un avenir très prochain l'exposé d'ensemble de la question.

Le Moniteur et le dossier des Archives *F[17] 35 ss. me fourniront les éléments de cette étude. Le dossier commence en 1835, l'année de l'attentat de Fieschi (28 juillet), qui conduisit à la loi sur la presse et détermina une aggravation dans l'attitude du pouvoir à l'égard de la littérature.

* * *

Pour la première fois aussi en 1835, le ministère de l'Instruction publique, récemment enrichi de chapitres enlevés au Commerce et à l'Intérieur [1], présentait son budget sous un cadre nouveau et unique [2].

Le crédit des souscriptions s'élevait à 134 000 francs ; mais la situation était déjà gravement obérée. La Restauration avait été si généreuse vers sa fin, qu'au 1er janvier 1834, il restait des engagements échus pour 215 000 francs, bien que l'amortissement du passé eût absorbé la presque totalité des crédits depuis cinq ans. On espérait achever la libération à la fin de 1835 ; en attendant, il ne restait que 27 000 francs disponibles pour l'exercice, alors que les bibliothèques avaient passé de 190 à 245 en un an [3].

Nous verrons cette question de l'arriéré reparaître à peu près chaque année, et l'arriéré s'accroître sans remède [4]. Une autre question soulève des critiques perpétuelles ; c'est celle de la distribution des ouvrages. La Chambre insiste pour que la répartition s'en fasse exclusivement entre les bibliothèques et établissements publics ; mais la distribution aux particuliers datait de l'Empire, et était passée en usage; elle donnait lieu à de sérieux abus. Déjà la loi du 23 mai 1834 avait essayé d'y parer, en réservant, par son article 4, les envois du ministère aux bibliothèques de Paris et des départements et en soumettant les dons particuliers à une décision spéciale et motivée du ministre, dont il serait rendu compte aux Chambres. Elle resta à peu près lettre morte, comme celle du 31 janvier 1833 qu'elle remplaçait. Guizot ne s'y opposa pas, mais il la déclara inutile, et protesta qu'il avait toujoure agi correctement et loyalement. Prunelle, rapporteur du budget ds 1836, redemande l'exclusion des particuliers, qui revendent les ouvrage-reçus [5]. Dubois, rapporteur du budget de 1837, dépose un article addis tionnel qui limite strictement la distribution aux établissements publics, exception faite des auteurs, éditeurs et collaborateurs, et il réclame, intelligemment, un classement des bibliothèques et un plan

1. Fondé en 1822, « pour soumettre les écoles au clergé », il n'exista vraiment qu'à dater du 11 octobre 1832 (rapport Dubois, *Moniteur*, 19 mai 1836).

2. *Moniteur*, 25 avril (Rapport de Martin) et 28 avril (rapport de Gillon, etc.), 1834. Le Commerce, puis l'Intérieur qui en hérita, avait un fonds de souscriptions, indemnités, encouragements et secours aux arts et aux artistes, qui prêterait à une étude analogue à celle que nous faisons pour la littérature.

3. Rapport de Gillon, *Moniteur*, 1834, 28 avril.

4. Dubois, rapporteur du budget de 1837 (*Moniteur*, 1836, 19 mai) observe que les contrats ne donnent de garanties ni pour la durée de la publication ni pour le nombre des livraisons; il demande que toute livraison dépassant le nombre déclaré soit fournie gratuitement.

5. *Moniteur*, 1835, 12 mai.

de distribution[1] ; l'article, combattu par Guizot, ne fut pas adopté[2]. Duvergier de Hauranne, rapporteur du budget de 1838[3], Lacrosse[4], Gillon, rapporteur du budget de 1839[5], d'autres encore, renouvellent les mêmes critiques ; le dernier se plaint que la province soit sacrifiée à Paris ; le tout sans résultat.

Enfin, sur l'objet même des souscriptions, il y a désaccord entre la Chambre et les ministres. La Chambre affirme maintefois (mais platoniquement) sa volonté que les souscriptions soient réservées aux grandes collections, aux ouvrages savants, importants, coûteux, et peu populaires, comme le *Thesaurus linguae graecae*, d'Henri Estienne, les voyages de Jacquemont et de d'Orbigny[6]. Tous les rapporteurs constatent successivement qu'une foule d'ouvrages d'un usage commun par leur prix et leurs sujets ont fait l'objet de souscriptions[7]. Dubois déclare qu'aux ouvrages accessibles à tous l'Etat ne doit rien[8], et par un autre article additionnel, qui ne fut pas non plus adopté, il réclame l'établissement au 31 décembre, par chaque ministère, d'un état précis et minutieux de l'emploi des fonds consacrés soit à l'impression et à la gravure des ouvrages publiés aux frais du gouvernement, soit aux souscriptions ; la liste d'ailleurs peu explicative prescrite par l'article 10 de la loi du 31 janvier 1833 étant toujours en arrière de deux ans, l'état nouveau serait distribué chaque année avec la situation provisoire de l'exercice courant. Lacrosse[9] se plaint de trouver parmi les souscriptions des ouvrages de minime importance, ou de mince intérêt, des *poésies légères* même (je souligne), ou des rééditions d'ouvrages anciens. Auguis[10] demande la nomination d'une commission des souscriptions. La loi du 10 août 1839, votée après les abus de l'administration de Salvandy, donnera une satisfaction partielle à ces critiques, mais elle sera peu appliquée. De leur côté les ministres, à tort ou à raison, maintiennent une pratique plus libérale ; Guizot « a toujours pensé » que les grandes collections de vulgarisation devaient avoir leur place à côté des grandes collections savantes[11]. Les ouvrages particuliers, même d'importance nulle, ne seront jamais exclus entièrement. Mais les ministres n'ont pas leurs coudées franches, et on s'explique que la littérature soit si mal partagée dans la distribution de crédits qui ne lui sont pas destinés.

1. *Moniteur*, 1836, 19 mai.
2. *Ibid.*, 31 mai.
3. *Moniteur*, 1837, 21 mai.
4. *Ibid.*, 9 juin.
5. *Ibid.*, 1838, 28 mai.
6. Rapport de Prunelle pour le budget de 1836, *ibid.*, 1835, 12 mai.
7. Prunelle, 1835 pour 1836, *loc. cit.*
8. *Moniteur*, 1836 (pour 1837), 19 mai.
9. *Ibid.*, 1837, 9 juin.
10. *Ibid.*, 1839, 13 juillet.
11. 1837, 9 juin.

1835 (Guizot ministre). — Liste des souscriptions [1].

Journal de la librairie	4 ex.	80 francs.
Journal des Savants	6 —	216 »
Mère de famille, journal	10 —	25 »
Revue de Paris	5 —	547 50 [2]
Revue des Deux-Mondes	5 —	250 » [3]
Revue rétrospective	10 —	440 » [4]
( ), *Annette et Gervais*, Cherbuliez libraire [5]	50 ex.	175 francs.
P. Lacroix, *Chroniques de Jean d'Autun*, t. I-II	20 —	400 » [6]
P. Lacroix, *Chroniques de Jean d'Autun*, t. III	20 —	200 » [6]
P. Lacroix, *Chroniques de Jean d'Autun*, t. IV	20 —	200 »
Lamartine, *Voyage en Orient*	10 —	300 »
Martineau, Contes de Miss Harriet; Gosselin	100 —	750 »
Saint-Marc-Girardin, *Notices sur l'Allemagne*	50 —	350 »
Mme Tastu, *Poésies nouvelles*	15 —	90 »
Vatout, *Histoire du Palais-Royal*	6 —	1080 »
( ), *Voyage de la Favorite*	25 —	254 90

En somme, 95 ouvrages (1727 exemplaires) avaient été souscrits, soit : 8 grands ouvrages scientifiques et littéraires, 38 d'Histoire de France, 19 sur l'enseignement des lettres et des sciences, 1 pour les Ecoles primaires, 14 portant sur des objets de science et de littérature peu populaires (langues orientales, etc.) : soit en tout 81 (*sic*) [7].

La discussion du budget de 1836, en dehors des critiques que j'ai résumées plus haut, n'apprend rien [8]. Le crédit, fixé à 134 000 francs, fut adopté sans débat.

1836 (Pelet ministre) [9]. — Liste des souscriptions.

V. Hugo, *Œuvres*, 13 vol. in-8°	6 —	570 » [10]
— *Notre-Dame de Paris*, éd.		

1. J'extrais de ces listes ce qui touche à la littérature et qui a du sens. Je range les ouvrages et les auteurs par ordre alphabétique, croyant inutile de donner la date de la souscription.

2. Elle reparaît en 1840 pour 12 exemplaires, 960 francs.

3. Même souscription en 1836 ; mais en 1837 elle passe à 100 exemplaires, 1 870 francs ; pour chacun des deux semestres de 1838, à 105 exemplaires, 2 940 francs ; en 1839, elle retombe à 5 exemplaires, 280 francs ; en 1840, elle repasse à 105 exemplaires, 5880 francs.

4. Même souscription en 1836.

5. Souvent le nom du libraire est donné. C'est conforme à la loi.

6. Ces chiffres sont barrés.

7. *Moniteur*, 31 mai 1836 (budget de 1837). Récapitulation de Guizot, qui fournit aussi les chiffres de la répartition des exemplaires.

8. Rapport Prunelle, *Moniteur*, 1835, 12 mai.

9. Du 22 février au 6 septembre, puis Guizot.

10. Ce chiffre n'est pas porté à la colonne des chiffres et ne compte pas à l'addition.

Dufey [1], 3 vol. à 22 fr. 50 l'un. . . .	6 ex.	225 (*sic*).
— *Cromwell*, 2 vol. à 15 fr. l'un .	6 —	
— *Hernani*, à 7 fr. 50 le vol.. . .	6 —	162 (*sic*).
— *Marion de Lorme*, à 7 fr. 50 le vol.	6 —	
Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*	25 —	187 50
Mérimée, *Voyage dans l'Ouest*	20 —	187 50

La discussion du budget de 1837 présente au contraire de la précédente un assez vif intérêt [2].

Dubois (de la Loire-Inférieure) déposa un rapport précis, plein de vues et de dispositions utiles. I'en ai déjà relevé quelques-unes. Il demanda encore la division du chapitre unique en quatre chapitres nouveaux ; les souscriptions (134 000 fr.) formeraient le chapitre XII. Guizot combattit la spécialité, parce qu'elle lierait les mains à l'administration ; mais la Chambre l'adopta [3].

Dubois passa ensuite au chapitre de l'arriéré. Du tableau des souscriptions prises avant 1830 et depuis jusqu'en 1836, qui engageaient l'avenir, il ressortait que l'exercice 1837 serait grevé de 18 057 francs du chef des premières [4], de 63 307 francs du chef des secondes [5], soit au total 81 364 francs; il ne restait qu'une disponibilité de 52636 francs Encore fallait-il compter une somme pour les souscriptions de 1836 qui affecteraient les exercices suivants.

Ajoutons que les exercices 1831-1833 avaient été très sobres do souscriptions, faute de crédits disponibles ; la majeure partie de l'arriéré incombait à Guizot, dont l'exemple allait coûter à son successeur ses chances ultérieures immédiates de carrière ministérielle.

1837 (Salvandy ministre) [6]. — Liste des souscriptions.

Bibliothèque anglo-française, t. II et III.	25 ex.	300 francs.
Journal des Savants	6 —	216 »
Revue anglo-française, 1835-36.	6 —	180 »
— 1837-38.	26 —	780 »
Revue française, année 1838, 1er sem. .	150 —	3 000 »
Revue germanique	12 —	384 »
Azaïs, *Jeunesse, maturité, religion*. . .	25 —	125 »
(Chateaubriand), *Essai sur la littérature anglaise* (Gosselin).	50 —	3 000 »

1. Le nom de l'éditeur est mis en vedette. Cela paraît enlever à la souscription une bonne partie de son sens.
2. *Moniteur* 1836, 19 mai (voir ci-dessus p. 431).
3. *Ibid.*, 31 mai.
4. 14140 francs pour les sciences, 3917 pour les lettres. L'arriéré total jusqu'en 1840 s'élevait à 77 795 francs (58 060 sciences, 19 735 lettres).
5. Respectivement 40 992 et 12 315 francs. Arrière total : 264 445 (201 326 et 63 119 francs).
6. Du 15 avril 1837.

Panthéon littéraire	100 ex.	15 000	»
(Sainte-Beuve), *Critiques et portraits littéraires* (Renduel), 3 vol.	25 —	600	»
(Vatout), *Palais de Versailles*	100 —	600	»

Duvergier de Hauranne, rapporteur du budget de 1838 [1], réédita les critiques habituelles, mais, sous quelques réserves, il décerna un satisfecit au ministre pour 1836.

Le crédit demandé s'élevait à 150 000 francs. La Commission l'alloua, mais en invitant le ministre à l'observation stricte des intentions si souvent manifestées par la Chambre. On verra quel compte il tint de l'invitation.

Les ouvrages terminés en 1836 libéraient une somme de 13 020 francs Les ouvrages en cours d'exécution absorberaient une somme de 115 135 francs ; les abonnements fixes aux journaux et périodiques, une somme de 5850 francs. 121 000 francs se trouvaient donc engagés d'avance ; si le crédit était maintenu à 134 000 francs, il ne resterait au ministre que 13 000 francs. Or il se préparait des publications importantes, comme le catalogue du Museum, avec mémoires originaux, qui coûterait 6 000 francs par an.

La tension avait singulièrement augmenté depuis un an.

Le rapport bénin de Duvergier ne faisait pas prévoir les vives critiques de la discussion [2] et la scène grave qui devait s'ensuivre.

Lacrosse s'éleva contre l'augmentation d'un crédit qui en cinq ans, de 1833 à 1838, montait de 90 000 à 150 000 francs, tout en se cumulant avec des crédits analogues de l'Instruction publique et de l'Intérieur. Aucun crédit ne suffirait jamais à satisfaire les producteurs et les quémandeurs de livres. Il se plaignit que la province fût sacrifiée à Paris : Guizot se souviendra de l'argument.

Il trouvait que la distribution des ouvrages attestait chez le ministre une certaine partialité. Parmi les souscriptions qu'il critiquait [3], il mentionnait *La Somme* de saint Thomas, une réimpression, une spéculation de librairie, dont il incombait à l'éditeur d'assurer le succès par des moyens appropriés. Ce n'était pas là un de ces ouvrages importants qui honorent une époque.

Salvandy, le ministre, défendit son augmentation par un discours tant soit peu boursoufflé. Il vanta l'utilité, pour les sciences, les lettres et les arts, d'un crédit sans lequel la France et le monde savant seraient privés de grandes productions. Il s'engagea à poser des règles pour prévenir les abus ; il fit valoir la modicité de la somme qui restait disponible, justifia le relèvement en y montrant le moyen du « progrès successif dans le développement du génie national » que voulait la

1. *Moniteur*, 1837, 21 mai.
2. *Moniteur*, 1837, 9 juin.
3. Voir ci-dessus p. 432.

Chambre ; et qui pouvait « mieux atteindre le but que ces travaux importants dignes de la science, dignes de vous, qui honorent le nom français? » Et quand ces progrès se produisaient, la Chambre s'arrêterait tout à coup !

Isambert dégonfla ce discours imprudent, ou même pis, par une critique serrée de quelques allocations du budget de 1837.

Il signala l'importance d'une souscription qui à elle seule aurait absorbé la presque totalité du crédit, soit 100 000 francs sur 134 000, et demanda des explications positives. Il s'agissait du *Panthéon littéraire*, dont Isambert discuta pertinemment la valeur scientifique et l'utilité. Etait-ce là un encouragement aux lettres et aux sciences? Le ministre avait été entraîné par une véritable faiblesse ; ce qui l'indiquait, c'est que l'entreprise n'était pas faite par un homme sans attaches avec la politique du gouvernement ; le ministre avait voulu gratifier le rédacteur en chef d'un journal ministériel (voix à gauche : C'est cela, voilà le mot).

Cependant de belles et grandes publications, le *Strabon*, dont il ne restait plus à imprimer, pour 6000 francs, que les cartes et les tables, la *Géographie* de Ptolémée, s'étaient vu refuser une subvention, tandis que l'argent était prodigué à des livres à images de prix inaccessible et compilés sur les monuments des arts les plus connus, et que les richesses de notre cabinet des antiques restaient lettre close.

Il critiqua aussi la *Gallia Christiana* des Bénédictins de Solesmes, ouvrage sans aucune critique, d'hagiographie pure, à tendances ultramontaines, et demanda s'il n'y avait pas moyen de résilier un contrat qui tournerait au détriment des sciences et des lettres, et de préserver la Chambre et la France de pareilles déceptions (vive approbation à gauche).

Guizot, sur qui toutes ces critiques retombaient, se défendit avec adresse et hauteur. Il admit le chiffre de 100 000 francs, mais pour sept ans [1] ; la souscription annuelle était de 15 000 francs [2]. Mais elle n'était pas unique ; l'ouvrage sur la Morée, les voyages de Jacquemont dans l'Inde et de d'Orbigny dans l'Amérique méridionale en recevaient autant. Il ne restait donc qu'à savoir si la publication du *Panthéon littéraire* était utile, et la souscription profitable. Il n'en doutait pas.

Quant à *La Somme* de saint Thomas, il avait voulu favoriser la renaissance des études religieuses ; c'était l'un des ouvrages qui s'étaient le mieux vendus.

De même pour les bénédictins de Solesmes, qui n'étaient pas de vrais bénédictins : l'administration avait voulu relever notre ancienne histoire civile et religieuse. Ils avaient les documents et le temps qui

1. Il avait signé la souscription le 10 avril 1837.
2. *Le Panthéon littéraire* en touchait autant à l'Intérieur.

manquait à l'Académie des Inscriptions. Ils touchaient 4000 francs.

Quant aux ouvrages de poésie légère, il fallait regarder la souscription comme un « encouragement » (c'est-à-dire un secours) accordé à des hommes de lettres débutants ou âgés, à des femmes.

Enfin, sur le même ton patriotique et sentimental que Salvandy, il défendait la « petite augmentation » demandée (très bien !).

L'incident éclaire assez bien sa politique et son tempérament. Son doctrinarisme n'était pas inflexible, ni son protestantisme irréconciliable à l'ultramontanisme. Attaquée de toutes parts, la monarchie de juillet inclinait à droite de plus en plus, et glissait sur la pente qui devait aboutir à la loi Falloux.

Salvandy et lui eurent gain de cause. Malgré de nouveaux efforts de Lacrosse, le crédit de 150 000 francs (plus 12 500 francs pour le voyage de Texier) fut adopté.

Le discours d'Isambert eut une suite [1]. E. de Girardin, le député ministériel « gratifié », publia dans son journal, *La Presse*, le 9 juin, un article de provocation. Le président, Dupin, en saisit immédiatement la Chambre. Celle-ci, dans une séance mouvementée, affirma le droit des députés à la critique de la gestion des deniers publics, et marqua si nettement sa réprobation à de Girardin que l'affaire en resta là. On sent planer sur le débat, frémissant et contenu, le souvenir de la mort d'Armand Carrel, survenue le 24 juillet 1836 [2].

1838 (Salvandy ministre). — Liste des souscriptions.

Comte de Bastard, *Peintures et ornements des manuscrits français*, livraisons 5-6		30 000	francs.
De Beauterne, *Mort d'un enfant impie* .	25 ex.	225	»
G. de Cassagnac, *Classes ouvrières et bourgeoises*.	50 —	375	»
M. Chevalier, *Des intérêts matériels en France*.	25 —	200	»
C. Delavigne, *La popularité*, mai. . . .	100 —	600	»
— — oct.. . . .	100 —	600	»
(Gavard), *Galeries historiques de Versailles*, livraisons 39-88	15 —	3 750	»
Gœthe, *Œuvres d'histoire*.	10 —	210	»
V. Hugo, *Voix intérieures*, éd. Dufey.. .	6 —	48	»
Lamartine, *Œuvres complètes*, 10 vol. in-8°	10 —	700	»
L. Méry, *Histoire de Provence*	25 —	600	»
Panthéon littéraire, vol. xv. . .		15 000	»
Pihan de Laforest, *Album d'un pessimiste de Rabbe*.	20 —	200	»

1. *Moniteur*, 1837, 10 juin, séance du 9.

2. Girardin renonça à la subvention ; Luneau l'en félicita (*Moniteur*, 1837, 30 juin, p. 1735). Cependant elle figure encore sur les listes de 1838 et de 1839.

Tissot, *Leçons inédites de littérature française*	6 ex.	192 francs.
Mme Valmore, *Pauvres fleurs*	50 —	375 »

Récapitulation : crédits : 162 500 francs ; crédits supplémentaires : 110 000 francs ; total : 272 500. — Dépenses : sciences : 97 297 ; littérature : 162 577 ; Texier (voyages) : 12 500. Total : 272 374 francs. — Reliquat : 126 francs.

Au budget de 1839, le crédit resta fixé à 150 000 francs.

Le rapporteur Gillon, entre autres critiques [1], signala certaines souscriptions qui absorbaient presque tout le crédit ; l'une d'elles (de Bastard), pour trente exemplaires et sans compter le passé, exigerait chaque année jusqu'en 1844 inclusivement 30 000 francs, soit le cinquième du crédit.

Il souhaitait que les entraves que le ministre s'était données deux mois auparavant contre ses propres entraînements empêchassent le mal de s'aggraver [2]. Il le louait d'une innovation heureuse : l'institution de la « remise » aux Universitaires, maîtres et élèves.

Le crédit fut voté [3].

1839 (Villemain ministre) [4]. — Liste des souscriptions.

Bernard, *Les d'Urfé*	12 ex.	120 francs.
Louise Colet, *Poésies nouvelles*		375 »
Degérando, *Traité de la bienfaisance* . .	25 —	712 50
Tieys, *Fastes poétiques de l'Histoire de France*.	50 —	200 »
Gavard, *Galeries historiques de Versailles*, livraisons 115-140	16 —	2 080 »
— livraisons 141-155.	16 —	1 200 »
— 156-166.	16 —	880 »
Guizot, *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*.	12 ex.	2 160 francs.
Guizot, *Vie de Washington*, 4 vol., . . 1re livraison	50 —	1 500 »
Michelet, *Histoire de France*	20 —	150 »
Niebuhr, *Histoire romaine*, nov.	25 —	1 327 50
— — mars. . . .	12 —	36 (*sic*).
— *Panthéon littéraire*	100 —	15 000 »
Raynouard, *Nouveaux choix des poésies des troubadours*	100 —	1 500 »

1. *Moniteur*, 1838, 28 mai. Le rapporteur de l'Intérieur, Léon de Malleville, formule les mêmes plaintes (*Moniteur*, 22 mai) ; d'autant, déclare-t-il, que la Commission a cru reconnaître dans certaines faveurs la malheureuse facilité avec laquelle les ministres se hâtent, à la veille de quitter le pouvoir, de distribuer les fonds disponibles et de grever quelquefois l'avenir sans s'inquiéter des embarras qu'ils lèguent à leurs successeurs.

2. Allusion à un arrêté du ministre pour la répartition des fonds portés au budget pour encouragements fixes et variables aux sciences et aux lettres. *Moniteur*, 1838, 10 mars.

3. *Moniteur*, 1838, 6 juin.

4. Du 12 mai.

Sismondi, *Histoire des Français*, t. 21-22-23, 12 vol.		288 francs.
Sismondi, *Histoire des Français*, t. 24, 12 vol.		96[1] »
Tissot, *Leçons et modèles de littérature* . .	6 —	192 »

La discussion du budget de 1840 fut une grosse bataille ; la Commission inséra dans son rapport un blâme contre l'ancien ministre, de Salvandy, démissionnaire du 31 mars 1839[2].

Les dépassements de crédits s'étaient singulièrement aggravés sous son administration[3]. En 1838 et 1839, contre un crédit de 150 000 fr., les dépenses avaient été de 220 et 265 000 francs ; il restait un découvert de 115 000 francs pour lequel aucun crédit n'était affecté.

L'exercice 1840 était grevé de 167 000 francs d'engagements antérieurs. Ces engagements se prolongeaient de 1841 à 1845 pour des sommes qui allaient de 158 436 fr. 25 à 120 663 fr. 25. Le ministre non responsable (Villemain) avait pris les mesures nécessaires pour parer au passé ; quant à l'année courante, la Commission proposait d'élever le crédit à 200 000 francs, mais en le divisant : il serait affecté jusqu'à concurrence de 150 000 francs à l'acquittement des engagements antérieurs au 1er juin 1839 ; le surplus, soit 50 000 francs, devrait couvrir les souscriptions de l'exercice courant ; il s'augmenterait des sommes laissées disponibles par l'extinction des souscriptions anciennes quand ces souscriptions seraient réduites à 100 000 fr., ce qui ramènerait le crédit total à 150 000 francs.

Un article de loi pourvoierait à ce que le crédit ordinaire alloué pour les souscriptions ne pût, dans aucun cas, être engagé pour plus de moitié de son chiffre total en souscriptions à des ouvrages dont la publication embrasserait plusieurs années.

Quelques jours après, le ministre[4], Villemain, déposa deux demandes de crédits extraordinaires : l'un, de 110 000 francs, applicable aux fonds de souscription ; l'autre, de 150 000 francs, destiné aux travaux historiques.

Salvandy demanda le renvoi à la Commission : le dépassement de crédits signalé était si exorbitant que le blâme de la Commission ne suffirait pas, si les faits étaient exacts ; mais ils étaient erronés. La Chambre le renvoya lui-même à la discussion des crédits supplémentaires ou à celle du budget, pour présenter ses observations.

Villemain protesta de son exactitude, de sa loyauté et de sa bienveillance pour le passé. Sans doute les dépenses, engagées par un grand zèle pour l'histoire, étaient bien placées et aboutiraient à des publications nombreuses ; mais les faits étaient là : il restait dû,

1. Du 1er mars 1841.
2. *Moniteur*, 1er avril. Il fut remplacé par Parant, qui démissionna le 12 mai.
3. *Moniteur*, 1839, 30 juin (rapport de Gouin).
4. *Moniteur*, 1839, 6 juillet.

pour 1839, 96 000 francs à l'imprimerie royale, 44 000 francs à Crapelet.

L'incident fut vidé au fond quand vint la discussion du budget [1] ; elle fut longue et confuse, et je n'en puis donner ici qu'une idée sommaire.

Salvandy ne reconnut une dépense (réelle) que de 173 000 francs, puis 177 000 francs. Poussé de retranchement en retranchement, il indiqua le chiffre de 273 000 francs comme le maximum qu'on pût lui imputer ; mais il n'admit pas ce maximum.

Le rapporteur dressa le bilan des exercices 1833-1839, et conclut qu'au déficit de 115 000 francs imputé à 1839 (dont 70 000 francs reportés) il fallait ajouter une somme de 111 765 francs qu'il était impossible de reporter sur 1840, car cet exercice était engagé pour 181 580 francs.

Vivien reconnut qu'en ajoutant aux souscriptions anciennes (8 000 fr. en 1813, 86 000 francs de 1813 à 1835) les souscriptions récentes de Guizot, Salvandy s'était trouvé en face d'engagements pris pour 600 274 francs, soit probablement 100 000 francs par an, sur 150 000 fr. pour les six années suivantes [2] Mais au lieu de suspendre ou de ralentir ses souscriptions, il en avait pris pour 398 000 francs, en six mois, à dater du 15 avril 1837 [3]. Encore y avait-il des ouvrages dont le nombre de livraisons et le prix étaient inconnus.

Le rapporteur se déclara d'accord avec lui ; les engagements avaient passé sous Salvandy de 600 à 900 000 francs.

Vivien observa encore qu'il fallait bien de la confusion pour que de tels écarts subsistassent entre les chiffres. Il n'y avait ni grand livre, ni registre, ni comptabilité régulière.

Autre fait : les souscriptions payables en 1838 avaient dû, faute de fonds, s'arrêter au 28 mai; d'où les 70 000 francs reportés sur 1839. Or, après cette suspension de paiements, Salvandy avait encore pris 200 000 francs (ou 230, ou 280 000 ; le chiffre est effacé) d'engagements nouveaux. C'est pourquoi la Commission avait inséré un blâme dans son rapport.

Une nouvelle passe d'armes suivit entre Villemain et Salvandy. Le premier maintint que, pour 1840 seulement, l'arriéré à payer se montait à 293 345 francs; avec les crédits ordinaires et extraordinaires il lui resterait à peine 20 000 fr. disponibles. Le second argua de la discordance des chiffres (293 345 francs sur un feuillet, 315 000 sur un autre) et prétendit, non sans audace, que Villemain aurait pu se contenter de son crédit comme il l'avait fait du sien. Villemain lui répondit finement et dignement.

Entre temps, Auguis avait rappelé la Chambre à la discussion du

1. *Moniteur*, 1839, 13 juillet.

2. Dont 30 000 francs pour la collection de Bastard, 15 000 pour le Panthéon littéraire. Ces deux ouvrages en recevaient autant de l'Intérieur .

3. Les tableaux du temps de Salvandy m'avaient donné l'impression d'une pluie d'or.

budget. Il critiqua des souscriptions prises pour des raisons qui n'étaient, franchement, ni littéraires, ni scientifiques. Il énuméra des livres orientaux qui méritaient mieux l'impression, et dont les titres provoquèrent les rires et les interruptions.

Taschereau entra dans le détail et blâma certaines souscriptions : *la Popularité*, de Casimir Delavigne, souscrite à 200 exemplaires ; or il n'y avait pas en France 200 bibliothèques publiques ; — la *Description et Histoire des travaux d'art aux Etats-Unis*, ouvrage non paru et dont l'auteur ignoré n'en recevait pas moins 20 000 francs en 1840 pour 400 exemplaires (*Exclamations*) ; — les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, ouvrage en 12 volumes in-8, auquel Guizot avait refusé de souscrire après que l'Académie des Inscriptions en eut fait la critique ; l'auteur dans la préface du premier volume traitait Guizot en conséquence, mais il se montrait plus bienveillant et plus juste pour M. de Salvandy, à qui il le dédiait (*Bruit ; interruptions.* Salvandy : « Ce sont des personnalités ». *Voix au centre* : « Cela n'est pas généreux ». Taschereau : « Les contribuables trouvent cela beaucoup trop généreux ». *Voix à gauche* : « Continuez, continuez »).

Taschereau voyait là des chiffres qui lui faisaient peine et qui le porteraient à croire que ce fonds des souscriptions était un fonds de démoralisation au lieu d'être un fonds d'encouragement ; il relevait des souscriptions nombreuses à des journaux politiques dont la conversion coïncidait parfaitement avec la date de l'arrêté de souscription : ce n'était pas pour cela que les fonds étaient accordés.

Salvandy se plaignit. Il n'avait troublé ni le nouveau pouvoir ni ses amis ; il avait ignoré la dédicace et ne savait pas qui en était le signataire ; il avait fait dédier à Guizot les volumes de documents historiques parus sous son ministère. Voilà comment il comprenait que les ministres se traitassent entre eux. Il se plaignait, en somme, que la solidarité ministérielle eût été violée contre lui.

Le président coupa court à la réplique de Taschereau, ou bien le compte rendu du *Moniteur* est écourté. La Chambre vota le crédit de 200 000 francs.

La loi du 10 août 1839[1] reprit et précisa les dispositions de celle du 23 mai 1834. Son article 6 fixa les conditions auxquelles des crédits supplémentaires pouvaient être demandés et dans la liste des chapitres auxquels ces demandes étaient applicables n'admit pas celui des souscriptions ; son article 7 arrêta que les crédits ne pourraient être en aucun cas engagés pour plus des deux tiers de leur chiffre total en souscriptions à des ouvrages dont la publication embrasserait plusieurs années ; son article 8 prescrivit l'établissement au 31 décembre de chaque année d'un état de l'emploi des fonds et en arrêta minutieusement la disposition.

1. *Moniteur* du 15.

1840. — Liste des souscriptions.

Comte de Bastard, *Peintures des manuscrits*, 15 000 francs.	10 ex.	7.500 francs.
Bazin, *Pi pa thi ou Histoire du Luth.* . .	40 —	300 »
Cary, *Thomas Moore*.	25 —	150 »
Gavard, *Galeries historiques de Versailles*, livraisons 167-192.	16 —	2.080 »
livraisons 193-222.	16 —	2.400 »
livraisons 223-244[1].	16 —	1.760 »
Mme Guinard, *Auguste et Noémi. Souvenirs d'une mère*	50 —	250 »
Guizot, *Histoire de la Civilisation* . . .	20 ex.	600 »
Lamartine, *Œuvres* (Gosselin), t. XI-XII-XIII	10 —	210 »
Michelet, *Histoire de France*, t. V. . . .	20 —	150 »
Patin, *Mélanges littéraires*	25 —	187.50
Sainte-Beuve, *Portraits et critiques*, t. IV-V.	25 —	280 »
De Saint-Priest, *Encyclopédie du XIX^e^ siècle*, livraisons 1-10	25 —	1.750 »
De Saint-Priest, *Encyclopédie du XIX^e^ siècle*, livraison 11.	50 —	350 »
Schultz, à Nancy, *La Nancéide*	25 —	375 »
Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV	12 —	96 »
— — t. XXVI	12 —	96 »
Vatout, *Château de Fontainebleau* . . .	50 —	300 »
Villemain, *Cours de littérature française* .	20 —	720 »

Après la grande discussion de 1839, la discussion du budget de 1841 fut brève et calme. Le rapporteur, Théodore Ducos[2], rappela que le crédit de 50 000 francs devait s'accroître des extinctions de celui de 150 000 francs jusqu'à concurrence de 150 000 francs pour le crédit total. Or non seulement il n'y avait pas eu d'extinction, mais il s'était produit un nouveau déficit de 37 000 francs, qui plaçait le ministre dans l'impossibilité de souscrire des souscriptions nouvelles ou l'obligeait à recourir à un nouveau crédit extraordinaire. Le rapporteur remarqua aussi que l'état des souscriptions ne fournissait pas tous les renseignements exigés par la loi du 10 août 1839, et il rappela le ministre à l'observation scrupuleuse de cette loi. La Chambre vota sans débat le crédit de 200 000 francs.

*
* *

J'ai peur que les résultats de cette enquête longue, quoique partielle, ne soient encore plus décevants que je ne le craignais.

Ils ne manquent pas d'intérêt pour la politique. Ils éclairent bien

1. 11 janvier 1842.
2. *Moniteur*, 1840, 21 mai.

le pouvoir et le rôle prépondérant de Guizot, ainsi que celui de son malheureux émule Salvandy. C'est pitié de voir une machine s'encrasser ainsi, à quelques années de sa mise en mouvement, et sur des rouages où nulle pression politique vraiment intense ne doit s'exercer. Le mal général qui résulte d'une pareille pratique administrative pour un régime dépasse infiniment le bien particulier que peuvent lui valoir quelques complaisances.

Mais la littérature ! Si encore le pouvoir lui montrait de la défaveur ! Mais, véritablement, il l'ignore. Il ne traite pas mieux le classicisme que le romantisme ; il les enveloppe tous deux dans la même abstention, le même mépris.

Ses préférences vont à l'histoire, aux sciences, à l'archéologie, au moyen âge, aux voyages. Le roman, le théâtre, la poésie, le moderne, sont à peine représentés.

A vrai dire, les crédits ne leur sont pas destinés. Quand un ministre souscrit à quelque volume de vers, il se trouve un député pour le lui reprocher et le rappeler aux principes.

Les questions de personne et de situation, jouent un rôle visible dans les souscriptions ; si elles ne les amènent pas, elles n'y nuisent pas. Lamartine, Saint-Marc Girardin, Vatout, Emile de Girardin, Villemain, Guizot sont députés, les deux derniers sont ministres. Saint-Marc-Girardin, Mérimée, Vatout, Patin sont fonctionnaires et bien vus du régime. Mérimée (et Méry) reçoivent une souscription, mais pour des voyages ou de l'histoire. Les publications sur Versailles flattent l'une des grandes pensées du Roi.

Et après?

Quelques volumes de Hugo, souscrits à la requête de son éditeur, dont le nom est mis en vedette. — La *Popularité*, de Casimir Delavigne, dont Salvandy prend 200 exemplaires : pour quelles raisons? personnelles ou littéraires?

Schultz, de Nancy : *La Nancéide* ; Mme Tastu, Mme Valmore, Louise Colet : secours déguisés, de l'aveu du ministre. La situation des femmes, toujours plus précaire, leur rend les souscriptions plus nécessaires. Et quelles souscriptions !

Les Contes de miss Harriet : 100 exemplaires, 700 francs.

Michelet : comparez ses souscriptions à celles de Guizot.

Un peu de Chateaubriand, de Sainte-Beuve ; du Tissot.

Un ouvrage édifiant : de Beauterne, *la Mort d'un enfant impie*.

Il va sans dire que je n'entends pas critiquer le pouvoir dans l'emploi qu'il fait de ses crédits. Je me borne à constater que du moins dans le chapitre des souscriptions, il n'a aucune politique littéraire.

Or, des ouvrages auxquels il souscrit, il envoie un bon nombre aux établissements publics, bibliothèques, facultés, lycées et collèges. Que leur envoie-t-il? Pas ou peu de littérature. C'est le temps où l'éducation se donne par le latin ; où le français ne s'enseigne pas ; où les

collégiens se cachent, en cour, à l'étude et au dortoir, pour lire les ouvrages modernes. Qui a connu, vers 1885, les dispositions de certains administrateurs formés sous Louis-Philippe à l'égard du romantisme, leur ignorance ou leur mépris de Hugo, Musset et les autres, a constaté les effets extrêmes du système d'études et de souscriptions sous Louis-Philippe. C'est par là, par l'éducation publique, plutôt que directement par les souscriptions, que le gouvernement a pu agir sur l'évolution du goût. Il a préparé des générations largement réfractaires à l'art moderne.

Les lycées et collèges qui ont des archives en ordre devraient publier le catalogue de leurs bibliothèques, avec indication des dates et des provenances. Cette publication réserverait peut-être des constatations piquantes.

G. Rudler.
Professeur de Littérature française
à l'Université d'Oxford.

SUR UN TYPE DE VERS ALEXANDRIN CHEZ VICTOR HUGO

En dépit de l'étude si complète de l'alexandrin chez Victor Hugo par Rochette, 1911, il reste encore à faire à ce sujet un grand nombre de travaux intéressants et la question n'est nullement épuisée. L'étude que voici fait partie d'un ouvrage plus étendu sur la structure technique des vers de Victor Hugo, un article antérieur ayant déjà paru dans les *Études* en l'honneur du Dr Elliot, 1911, Baltimore.

Elle a pour objet un vers qui est intéressant à plusieurs points de vue : la technique pure, le sens logique et son rapport avec les événements de la vie du grand poète.

En lisant ses œuvres poétiques dans l'ordre chronologique, j'ai été frappé par le vers suivant qui est très particulier : un adjectif à la fin du premier hémistiche, suivi d'un nom ou, *vice versa*, un nom suivi d'un adjectif. Il apparaît pour la première fois dans *Cromwell*, p. 329 :

C'est un abominable érastianisme ! — Hélas !

Il n'y en a qu'un exemple par œuvre dans *Hernani*, les *Feuilles d'Automne*, les *Chants du Crépuscule* et *Voix Intérieures*; il y en a cinq dans *Ruy Blas*, deux dans *Les Rayons et les Ombres*, huit dans le premier tome des *Contemplations*, 56 dans le second, 138 dans le premier volume de la *Légende des Siècles*, 232 dans *L'Année Terrible*, 175 dans le deuxième volume de la *Légende*, 157 dans le troisième, etc., ce qui montre que c'est dans la partie la plus éprouvée et la plus agitée de sa vie, alors qu'il était le plus persécuté par Napoléon III et le plus irrité contre lui, qu'il s'en est servi davantage. La raison en est très apparente, quand on étudie la nature de ce vers, tant au point de vue technique qu'au point de vue logique. Par sa construction bizarre et son rythme inégal, Victor Hugo exprime presque toujours sa haine, son dégoût, sa colère ou bien l'immensité, l'étrangeté, le terrible, l'insondable, l'épouvantable. Il renferme l'idée de quelque chose d'horrible, de déplaisant, de sombre, de morne, d'ineffable, de sauvage,

1. Les références renvoient aux pages de l'édition *ne varietur* de Hetzel.

de sinistre, d'obscur. Il ne pouvait qu'être dans un état d'angoisse morale et d'instabilité, quand il écrivit ces vers et si l'on pouvait lire à la suite les 2 200 vers et plus où il emploie ce moyen, l'on se représenterait facilement les sentiments et l'état d'esprit du poète. Dans les limites de ce que j'ai pu observer, il n'existe aucun phénomène semblable dans la poésie française. C'est tout naturel dans l'alexandrin classique parce que sa structure technique ne le permettait pas. Mais dans la poésie moderne, comme celle de Verlaine par exemple, on ne la rencontre pas non plus. On trouve seulement un adjectif ou un nom à la rime, suivi d'un nom ou d'un adjectif au commencement du vers suivant. Quoi qu'il en soit, cette manière de placer les noms ou les adjectifs n'exprime jamais le même sentiment qu'à l'hémistiche. Victor Hugo doit s'être rendu compte que le sentiment de la colère, du mystère, etc., ne pouvait mieux être mis en évidence que par ce procédé. Ces adjectifs ou ces noms ainsi placés au repos principal, laissent le rythme très inégal, flottant, incertain, ce qui donne un surcroît de force et d'énergie au sens lyrique qui exprime également l'instabilité et l'incertitude de l'esprit. Quoique les règles classiques de l'alexandrin soient observées en ce qu'il y a un repos marqué au sixième pied, c'est-à-dire un mot important pour finir l'hémistiche, on ne peut lire ces vers comme des alexandrins classiques, car le sens logique, l'accent oratoire est si prononcé, si nettement indiqué, qu'en atteignant le milieu du vers où l'on attende naturellement une pause, l'on reste partagé entre l'accent rythmique et l'accent logique ; l'accent logique, toutefois, est si extraordinaire, si rare et porte souvent l'émotion du lecteur à un tel point, que l'on oublie tout à fait le côté rythmique pour se précipiter sur le mot suivant, adjectif ou nom qui complète le sens, procure une sensation de soulagement et satisfait aussi au rythme, qui au lieu d'être 2, 4, 2, 4, devient 2, 6, 4 :

Au bord de ce néant immense où rien ne pleure.

Dans une œuvre comme *L'Année Terrible*, où l'on rencontre 235 vers de cette espèce, l'on est absolument étonné de ce déploiement d'expressions, de ce pouvoir d'agencement des mots exprimant les aspects les plus sombres et les plus sinistres de la vie presque à chaque page. Nous sentons la solitude auguste, la joie infâme, la haine immense, le sort tragique et nous voyons devant nos yeux la fête affreuse des tyrans, les rieurs sinistres, le navigateur serein et l'être inconnu qui défend. Dans n'importe quel ouvrage qu'on peut lire à partir du premier volume des *Contemplations*, nous trouverons que plus la vie a été agitée, violente, tragique et incertaine, plus fréquents ont été ces vers. Ils correspondent exactement à son humeur et aux événements de sa vie. Ce serait dépasser les limites du présent article que de citer des vers au complet, dans leur ordre chronologique : ils paraîtront plus tard dans un ouvrage plus étendu sur la structure des vers

de Victor Hugo. Je puis seulement donner ici une table statistique pour chaque volume et un choix d'exemples :

Cromwell	1	*Actes et Paroles*	I, 9
Hernani	1	*Id.*	II, 10
Feuilles d'automne	1	*Année terrible*	235
Chants du crépuscule	1	*Légende des Siècles*	II, 175
Voix intérieures	1	*Id.*	III, 157
Ruy Blas	5	*Religion*	131
Rayons et Ombres	2	*Art d'être grand-père*	III
Contemplations	I, 8	*Quatre vents de l'esprit.*	
Id.	II, 56	*Id.*	I, 96
Légende des Siècles	I, 138	*Id.*	II, 72
Paris	13		

Torquemada	44	*Toute la lyre*, I	86
Légende des Siècles, IV.	155	*Id.* II	57
Théâtre en liberté	80	*Id.* III	87
Ann Fun	67	*Fin de Satan*	149
Dieu	148	*Pape*	130
Jum	1	*Dernière gerbe*	38

L'on peut voir par cette table où les œuvres sont présentées dans l'ordre chronologique, que le centre correspond à la partie la plus agitée et la plus remplie d'événements de l'existence du poète, dont on peut dire que le vers se développe comme la vie.

Hernani	134.	Oh! grâce! quel penser sinistre vous absorbe?
Chants du crépuscule	203.	Ce sera l'harmonie immense qui dit tout.
Voix intérieures	54.	Au bord de ce néant immense où rien ne pleure.
Ruy Blas	39.	Là, je dicte. Un danger terrible est sur ma tête.
Id.	108.	Oh! vous êtes un homme effrayant. Mes genoux
Id.	108.	Vous avez des projets monstrueux. J'entrevois.
Id.	110.	Bâtir une machine effroyable dans l'ombre.
Id.	151.	Je vais faire un scandale affreux. Soyez tranquille.
Rayons et Ombres	129.	Quand tout un panthéon ténébreux s'y remue.
Id.	306.	Tout un fourmillement horrible dans ces ombres.

Contemplations, I. 43, sociétés difformes ; vents immenses ; 70, soupirs ineffables ; 139, stupeurs sombres ; 145, clartés effrayantes ; 147, solitude auguste ; 210, chevelure éparse ; Canidie affreux. II. 47, frémissement lumineux ; 57, hiéroglyphe énorme ; 71, nuée éternelle, soc monstrueux, caresse immense ; 76, vaste aventure ; 93, unité sinistre ; 105, bête terrible, bouche affreuse, immensité formidable ; 107, moutons sinistres ; 110, gouffre obscur ; 115, éclair farouche ; 116, charpente affreuse ; monstre horrible ; 117, yeux hagards, joie immense ; 118, tenaille immense, montagne auguste ; 121, crâne affreux ; 122, éternité formidable ; 137, bonté suprême ; 138, prodigieux sourire ; 151, chevelure affreuse ; 166, prunelle innocente, dégoût mystérieux ; 172, création formidable ; 175, flot monstrueux ; 178, sérénité formidable ; 179, épanouissement sombre ;

190, zénith effrayant ; 197, muraille immense ; 203, brume effrayante ; lueur imperceptible ; 234, création profonde ; 238, vie énorme ; front sombre ; 239, plénitude horrible, vapeur monstrueuse ; 240, degrés innombrables ; 245, profondeur terrible ; 247, souffle idéal ; 248, page immense ; 249, loi misérable (2) ; 252, précipice exécrable, sombre équilibre ; 253, araignée immonde ; 254, ombre effroyable ; 255, être adorable ; 262, forme terrible, avidité morne ; 268, poussière immense ; 271, grande horreur religieuse ; apaisement insondable ; drap mortuaire.

Légende, I. 12, vision lugubre ; 13, silhouette informe, fracas profonds ; 14, brèche horrible ; reste effroyable ; 21, assainissement formidable ; 22, tonnerre altier, œuvre auguste ; 24, vil sillon ; 27, lointains splendides ; 28, cœur mystérieux ; fraternité vénérable ; 29, vie excessive ; 30, difformité splendide ; 34, pénétration sublime ; 33, yeux innombrables ; 40, caverne horrible ; 44, face effroyable ; 46, hyène infâme ; souffle énorme ; 51, probité candide ; 55, ombre horrible ; 64, effrayant plafond ; 65, profonds tonnerres ; clarté sereine ; 66, vapeur énorme ; tumulte effroyable ; 67, regardeur infini ; 72, soulèvements énormes ; doigts robustes ; terre auguste ; 77, immense enfant ; 78, assemblage horrible ; éclair féroce ; 80, aïeule auguste ; échevèlement farouche ; 81, volupté féroce ; 82, horreur tragique ; 84, sinistre anéantissement ; 86, grand furieux ; monstre auguste ; rocs abjects ; 88, lutte affreuse ; 90, eaux hideuses ; granit affreux ; chemin tortueux ; 91, hospitalité sinistre ; dernier morceau ; 92, fenêtre immense ; côté monstrueux ; 93, tremblement effrayant ; joie obscure ; 94, ombre énorme ; silence inouï ; difformité sublime ; 98, dieu farouche ; 110, pouvoir sacré ; point lumineux ; 112, blonds miliens ; chefs monstrueux ; tumulte humain ; 115, sable immense ; 117, ciel sinistre ; énigme éternelle ; 118, vague instable ; tremblement redoutable ; 123, ravage horrible ; 124, accent farouche ; Grèce auguste ; 129, lueur immense ; 165, pâtre harmonieux ; 167, droits divins ; infâme ignorance ; 169, permanence étrange ; essaims tumultueux ; 177, colonnade immonde ; moindre horreur ; rouet sinistre ; 173, blémissement formidable ; 174, moisson sublime ; 181, promesse obscure ; main sanglante ; 182, fracas infâme ; 185, odeur féroce ; 193, truie énorme ; 200, terre obscure ; 201, homme auguste ; 205, âpre ouverture ; 207, nue énorme ; 208, rivage austère ; 211, prospérité fidèle ; horreur idolâtre ; 213, vol éternel ; monde obscur ; frisson lugubre ; 238, vivants lugubres ; 239, voix lente ; 240, ville heureuse ; 243, flot terrible ; 244, tourbillonnement farouche ; acceptation sanglante ; 245, ombre terrible ; 246, chaînons ténébreux ; souquenille immonde ; 249, combats puissants ; bataille illustre ; 250, tremblante échelle ; tourbillon sombre ; 254, gypsis errantes ; forme effrayante ; 255, bouleversement farouche ; souffle immense ; 263, assombrissement religieux ; 264, rayon sacré ; 265, épanouissement glorieux ;

brute informe ; 266, vibration pensive ; 267, explosion tragique ; passants invisibles ; 269, frisson vertigineux ; nuage écumant ; 270, deux écroulements ; 272, chose impossible ; 273, destin immuable ; horreur sainte ; 275, figure obscure ; inutilité magnifique ; 276, rêverie immense ; 277, colère énorme ; 278, amas mystérieux ; 279, gouffre inquiet ; flot terrible ; 280, bouleversement tumultueux ; transformation lente ; ombre obscure ; 281, entrée étrange ; 282, déchirure immense ; sept étonnements.

Paris. 152, néant immense ; 165, gloire affreuse ; 167, ville héroïque ; 168, aboiements lointains ; 170, bruit monstrueux ; 177, colère auguste ; 178, grands changements ; 179, force étrange ; 183, fusion formidable ; 184, crachement énorme ; déchirure admirable ; supplice auguste ; sort tragique.

Actes et Paroles, I. 123, même exécrable fanfare ; éternelle ville ; rire affreux ; 125, lutteur prodigieux ; 126, lèvre impure ; 127, cachots sinistres ; 127, ensemencement formidable ; 130, resplendissement farouche ; 134, grande aurore. — II. 75, mêlée affreuse ; 76, airain farouche ; bras sacrés ; 77, voûte infâme ; 78, envergure effrayante ; malheur farouche ; fraternité sombre ; 80, mer immense ; 83, refus profond ; main sanglante.

Année Terrible. 8, embrassement formidable ; convention impassible ; 9, grenadiers pensifs ; 11, taverne immonde ; bravoure ancienne ; 13, vie éternelle ; niveau hideux ; sinistre abaissement ; 17, ascension lugubre ; 21, puits sinistre ; conscience humaine ; rocs orageux ; 25, souvenirs énormes ; 26, lieu hideux ; chevaux invisibles ; 27, bras épouvantables ; chocs épiques ; drapeaux hagards ; cri monstrueux ; 28, titan celtique ; 31, fond ténébreux ; 32, ressemblance adorable ; bois profonds ; 34, combats énormes ; 38, l'arrestation nocturne ; 45, rôdeur sauvage ; 46, rêverie immense ; 47, jours tragiques ; tremblement mystérieux ; vers formidable ; 48, quel épouvantable zèle ; joie horrible ; gloire affreuse ; 49, paix sacrée ; 50, cratère auguste ; bataille infâme ; 51, mur énorme ; gueule effroyable ; écume immense ; 55, épée effrayante ; 56, ville héroïque ; aboiements lointains ; 58, magnanimité farouche ; gouffre obscur ; 59, groupe altier ; 63, occasion sublime ; coup monstrueux ; 64, audace immense ; corde affreuse ; 66, énigme éternelle ; altiers prophètes ; habitude auguste ; 67, peine inutile ; bandits royaux ; 68, prodige immanent ; ombre infâme ; 69, vaste inconnu ; 78, éblouissement suprême ; efforts prodigieux ; 79, monde héroïque ; patrie auguste ; 82, flot sauvage ; 83, gloire immense ; 84, rocs escarpés ; 85 chiens de garde énormes ; 86, hurlement profond ; 89, mare affreuse ; pierre aveugle ; 90, aube invincible ; 91, construction mystérieuse ; création maîtresse ; monde ignoré ; 92, fracas furieux ; 93, contentement profond ; prisonnière auguste ; feuillée informe ; 94, colère énorme ; lueur immense ; 99, bruit monstrueux ; 100, jours terribles ; 101, bruit furieux ; 102, habitation

énorme ; 104, nuage impur ; crinière ardente ; 105, bleu lointain ; démagogie immense ; champ sépulcral ; rois voraces ; 107, forfaits royaux ; usurpation sinistre ; 108, épanouissement effroyable ; 109, ombre énorme ; 110, chuchotement mystérieux ; océan mystérieux ; urne obscure ; efforts prodigieux ; colère inutile ; 118, destins terribles ; porte altière ; 119, énorme étalage ; 120, grange obscure ; 133, travail étrange ; cicatrice auguste ; 134, contradictions terribles ; nature énorme ; attractions redoutables ; cavalier sinistre ; 135, amour lugubre ; étable infâme ; 136, effort douloureux ; 137, chute épouvantable ; tourment stérile ; 139, satisfactions immondes ; fenêtre obscène ; point extrême ; 140, âme errante ; 141, mirage informe ; ascension humaine ; 147, ingratitude imbécile ; affreux jongleur ; 148, insulte auguste ; 150, mort sombre ; 152, lieu profond ; prolongement sublime ; 159, enfant céleste ; berceau sublime ; songe auguste ; 160, radieux sourire ; enfant divin ; 161, an terrible ; 164, ville éternelle ; rire affreux ; 165, lutteur prodigieux ; 166, lèvre impure ; ancien banni ; 167, cachots sinistres ; 168, affreux talion ; attentats hideux ; 170, prisonnier sinistre ; 171, secousse énorme ; blessé redoutable ; 172, sang innocent ; effort violent ; 173, front lumineux ; 174, langue obscure ; 177, ensemencement formidable ; 178, resplendissement farouche ; 181, grande aurore ; orgueil sauvage ; 186, Babel sinistre ; œil énorme ; 188, colère auguste ; 190, force étrange ; œuvre auguste ; ville unique ; 192, coin farouche ; ossements augustes ; 193, ignorance effrayante ; gui misérable ; 195, fumée affreuse ; horreur sépulcrale ; 196, joie infâme ; 197, crime épars ; 202, simoun affreux ; 203, parti dangereux ; main suppliante ; 204, servante adorable ; 205, fête affreuse ; 215, éternelle équité ; regard fugitif ; 220, générations ténébreuses ; vénérable amas ; 222, fumée affreuse ; conseil ténébreux ; être obscur ; instincts fauves ; courroux profond ; 223, effroi féroce ; 227, foule effarée ; 228, dédain tragique ; 229, pitiés tardives ; 230, fatalités sinistres ; 232, âme obscure ; cercle horrible ; obstination farouche ; 233, escarpement hideux ; 235, habitude austère ; éclipse affreuse ; 240, carnage affreux ; 241, faits nouveaux ; 242, vent fatal ; mer sauvage ; 245, approche obscure ; Paris formidable ; 246, oreille obscure ; 251, fonds secrets ; 253, clarté basse ; 254, rayonnement véritable ; acte inique ; 255, ouvrier géant ; 256, élargissement tragique ; 257, incubation énorme ; haine immense ; 258, concubine infâme ; 259, souvenir affreux ; 260, esprit profond ; gueule horrible ; 265, dôme énorme ; eau hideuse ; 266, nuit vorace ; 271, rentrée affreuse ; 272, ange immense ; 277, gouffre obscur ; sanglot obscur ; navigateur serein ; flots profonds ; main hideuse ; 278, évanouissement sinistre ; 279, fusion formidable ; crachement énorme ; déchirure admirable ; supplice auguste ; 280, sort tragique ; 281, pouls profond ; univers inconnu ; rieurs sinistres ; 282, zénith sombre ; 283, flot orageux ; 284, claire-voie affreuse ; progrès terrestre ;

285, quelque exécrable mirage ; accusation lugubre ; 286, créancier tranquille ; Etre inconnu.

Ces exemples montreront clairement que presque sans exception Victor Hugo désirait exprimer soit quelque chose de désagréable, de mystérieux, de vaste, de solennel, de hideux, soit, plus rarement, quelque chose de sublime. Ci-dessous je ne puis que renvoyer aux pages où l'on trouve des vers de cette espèce, l'espace ne permettant pas de plus amples citations :

Légende, II. p. 4, 15, 19, 22(2), 25(3), 29, 30(2), 44(2), 46, 48(3), 50(2), 51(5), 52, 55(2), 57, 59(5), 60(5), 69(2), 70(2), 71, 72(4), 75(2), 78, 84(2), 86, 90, 92, 93, 97, 98, 100, 101, 103, 105(2), 106(2), 107(2), 114, 115(2), 116, 117, 118(3), 119(2), 137, 138, 139(2), 142(3), 143, 147, 148, 149, 155, 158(2), 163, 164, 166(3), 168, 172, 174(2), 176, 177, 178(3), 182, 183, 184, 185(2), 186(2), 189(2), 194, 195(2), 202, 205(2), 206, 207(2), 220(2), 221, 226, 227, 228, 231, 236(2), 237(2), 242, 243(2), 244(2), 248(2), 249, 256, 257(2), 258(2), 259(2), 261, 263(4), 264(2), 265(2), 266, 267, 269, 273(2), 278, 281(2), 282(2), 283(2), 284(2), 285. — III. 4, 5, 6, 7(2), 9, 11, 12(3), 13(4), 14, 16, 17(2), 18(2), 19(2), 21, 23, 31(2), 32(4), 38(3), 41, 42, 43, 44(2), 45, 46(2), 51(2), 67, 68, 72(3), 74(2), 76(2), 77, 80(2), 81(2), 82(3), 85, 86, 89, 90, 95, 96(2), 99, 103, 104(2), 105, 106(2), 109, 114(3), 115, 129, 130(2), 131(3), 135(2), 136, 138, 139(2), 141(2), 142, 143, 144, 146, 147(2), 148(2), 153, 154(2), 156, 157, 159, 160, 161, 180(2), 181(2), 182(2), 186, 190(2), 191(2), 193, 194(6), 195(5), 199, 200, 221, 222(3), 223, 224(3), 227, 228(4), 229(2), 236, 238, 239, 245. 250,

Religion. p. 6(2), 12, 19, 20(2), 21(2), 27, 31(4), 32(3), 33, 5, 8, 41(2), 45, 6, 7(3), 8(2), 52(2), 55, 6, 7(2), 8, 60(2), 62, 3(2), 5, 6(2), 7, 9, 71(2), 2(3), 7, 9, 80(2), 1, 4, 6, 90, 1(2), 2, 4, 5, 6(2), 7, 9(3), 101(2), 4(2), 5, 7(3), 8, 9, 112, 3, 4, 6, 7, 8(2), 123, 5, 6, 7, 130, 2(2), 4, 9(2), 140(5), 1(2), 2(2), 3, 5, 6, 8,9, 150(2), 1, 2(2), 5(2), 7, 9, 161, 2, 5, 6, 7, 8, 171, 4, 5, 7(2), 8.

Art d'Être G. P. : p. 5(2), 10(2), 12(2), 4, 5, 6(2), 7, 21, 3,5(2), 7, 31(2), 5(2), 45, 52(2), 3(2), 7, 8, 60(2), 1, 3(2), 5(2), 6(3), 7, 8(3), 9, 71(2), 2(3), 3(2), 9, 81, 6, 96, 101, 2(2), 3(2), 7, 9, 125(2), 9(3), 130, 2, 5, 6(2), 146, 7, 8(3), 9, 151, 2(2), 3(2), 4(3), 6, 169, 170(2), 1, 4, 8(2), 183, 5, 6, 7(2), 8(2), 190, 1, 207, 8, 9, 210, 2, 3, 6, 7, 8, 9.

Quatre Vents, I. p. 5(2), 6, 7(2), 9, 14(2), 5, 20(2), 21(2), 2, 3(2), 4(3), 35, 41, 3, 6(2), 9(2), 51, 7, 8, 9, 61, 3(3), 4, 71, 2(2), 3, 7, 80(2), 6, 8, 9, 92, 3, 4, 7(2), 100, 1, 3, 5, 6, 7(2), 111, 3(2), 5, 6, 7, 8, 121, 3(3), 5, 6, 7, 134, 7(2), 145, 168, 170, 1(2), 2, 189(2), 190(3), 6, 204, 225, 232(2), 37, 255, 9, 261. — II. p. 4, 19, 69, 75, 76(2), 82, 3, 107, 113, 6, 132, 159, 160, 1(2), 3, 4(2), 5, 6, 7(2), 170(2), 1, 2(2), 8, 180, 2(2), 190, 1(3), 2, 3(2), 4(2), 6(2), 8, 200, 3(3), 5, 7(2), 8(5), 9(4), 211(3), 222, 3(2), 4(2), 5, 231, 2, 9.

Torquemada. p. 13, 4(3), 5(2), 24, 31, 40(2), 1(2), 2(4), 3(2), 5, 50, 62(2), 4, 5, 6, 7, 9, 70, 87, 92, 118(2), 134(2), 135(5), 147, 9, 151, 3, 4.

Légende, IV. p. 3(3), 4, 9, 11(2), 2(5), 3(4), 5(2), 20, 41(2), 3, 5(3), 7, 9, 54, 6, 8, 9(2), 61(2), 2, 5, 7, 8(3), 9(2), 70(2), 1(2), 3, 6(2), 80, 5(2), 6, 7, 91, 7(3), 8, 9, 100(2), 2(2), 3(2), 5(4), 6(3), 7(3), 8, 113, 5, 124, 5, 134, 143, 163, 8(3), 177, 8(2), 9(2), 181, 3(2), 5, 197, 201, 3, 4(2), 5, 210(3), 1, 3, 8(2), 220, 1(2), 6(4), 9(2), 230(4), 2(2), 4, 5(2), 6, 7, 8, 9(2), 240, 7(3), 8(2), 9(3), 250(2), 1, 2(2), 3, 9, 260(2), 1, 2(4).

Théâtre. p. 32, 4, 52, 3, 9, 60, 73, 6(5), 8(2), 83(2), 4, 93(3), 4(2), 5, 6, 106, 116, 127, 8(2), 134, 9, 140(2), 4(2), 5(3), 6(2), 8(2), 153, 9(4), 160(2), 4, 5, 8, 177, 8, 9, 185, 191, 3, 205, 210, 227, 8(2), 9(2), 234, 5, 6, 7, 9(3), 243, 4(2), 5, 264, 5(2), 270.

Ann. Fun. p. 1, 3, 9, 26, 32, 7, 50(3), 1, 2, 7(2), 9, 60, 3, 71, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 80, 9, 93(2), 6(2), 101, 2, 5, 7, 111, 2, 5, 122, 3(3), 4, 5, 6, 130, 1, 2(2), 3, 6, 7(2), 8(2), 146, 9(2), 151, 2, 4, 5(2), 6, 162, 4, 8, 170.

Dieu. p. 7(3), 8, 10, 3(2), 5, 7, 23(2), 6, 9, 30, 40(2), 2, 3(3), 4, 5, 9(2), 52, 4, 5, 6(3), 7, 60(4), 1, 2, 5, 7(2), 70, 1, 8, 80(3), 1(2), 3, 7, 8(2), 9, 90, 1(2), 3, 4, 5, 6, 7, 9, 101, 2(2), 3, 4, 5, 6, 7(3), 8(3), 9(3), 112, 3(2), 4(2), 5, 8, 120(3), 3, 4, 6(2), 8, 9, 131(3), 2, 4, 5, 139-40, 42(2), 3(2), 5, 150, 8, 162, 170, 1, 4, 8, 9, 181, 5, 6, 9, 190, 1, 2(2), 4, 6, 9, 200, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 218, 223(2), 230, 1(2), 2(3), 5, 6, 8, 9, 248(4), 9. — *Jum.* p. 259.

Lyre, I. p. 7(2), 8, 9, 21, 9, 30(2), 1(3), 2, 5, 44, 5(2), 6, 8, 9, 50, 4, 5, 6, 9, 69(2), 77(2), 8, 89, 118, 9, 129, 157(2), 161(2), 2(2), 4, 5, 7, 8(2), 9, 173(2), 5, 7, 8, 180, 2, 5, 8, 194(3), 7, 202, 8, 210, 6, 7, 9, 245, 6, 251, 2, 5, 6, 7(2), 8(2), 263(2), 5, 6, 271(2), 2(2), 3, 6(2), 8. — II. p. 4, 8, 9, 37, 41(2), 5(2), 6, 8(2), 9, 50, 2, 3, 4, 61, 3, 79, 84, 6, 94, 9, 101, 109, 110, 9, 124, 6, 7, 8, 130, 4, 5(2): 8, 158, 9, 186, 7, 9, 233(2), 4(4), 6(3), 7, 242, 8, 9, 253(2), 4. — III. p. 39, 41, 3, 4, 7, 8, 79, 131(3), 2(3), 3, 140(2), 3, 4, 6, 9, 150, 2(3), 4, 6, 7, 9(2), 161(2), 2(4), 4(2), 5(4), 6, 7(2), 8(2), 9(2), 170(3), 1, 2, 5(2), 6, 7(2), 8, 180, 2(3), 3, 6(2), 7(4), 9, 190(2), 1(2), 8(2), 204, 6(2), 9(2), 210, 3(3), 8.

Fin du Satan. p. 8(2), 11, 3, 4(2), 21(2), 2, 3, 4, 5, 32, 3, 8, 41, 5, 7, 9, 64, 72, 9, 80(3), 91, 4(2), 5, 6, 7, 102, 6, 9, 113, 5(2), 7, 9, 120(3), 22(2), 4, 8(2), 9(2), 130, 2, 4, 143(2), 6(3), 159, 164, 6, 9(2), 175(2), 180, 4, 190, 1, 2(2), 200, 1(4), 5, 6(2), 210, 1(3), 3, 5(2), 7(3), 8, 9(2), 220, 1(2), 5(2), 8(2), 244(2), 5, 252, 3(2), 4(2), 5, 8, 264(3), 6, 7(2), 8(2), 9, 270 (4), 2, 3, 4(2), 7(3), 8, 282(3), 3, 4, 5(3), 7(2), 8, 9, 296, 304(2), 6(3), 9(2).

Pape. p. 5(2), 6(3), 9, 16, 7(2), 8(2), 20(2), 3(2), 4(2), 6(3), 7(2), 31, 2, 5, 6, 7(2), 40(4), 1, 6, 50, 1, 4, 5(3), 6(2), 7(4), 60(4), 66(2), 7(3), 70, 1, 3(2), 4(2), 5, 80, 1(3), 2, 3(5), 4, 7(5), 87-89, 94, 5(2), 6, 7, 8(3), 9(2), 101, 2, 5, 6, 7, 9(2), 110(6), 111(2), 3(2), 9(2), 122, 3, 4, 5, 9, 133(2), 7, 8, 9, 141, 2(2), 4, 150(2), 1, 2(2), 3(2), 5.

Dernière Gerbe. p. 10, 11, 25, 9, 36(2), 7, 79, 85, 98, 102, 117(2), 129, 131, 2(2), 4, 144, 9, 150(2), 7, 161, 5, 9, 171, 2, 181, 3, 7, 194(2), 200, 7, 222, 232, 249.

Hugo Paul Thieme.
Professeur à l'Université de Michigan.

DEUX SOURCES POSSIBLES DE LAMARTINE

Jocelyn : II est ouvert, il fume encore.... — II. *Harmonies, Le Chêne.*

I

Il n'y a peut-être pas dans l'œuvre lyrique de Lamartine une pièce plus belle que l'ode qui suit la description du premier sillon tracé par les laboureurs du village de Valneige et où il rappelle avec enthousiasme que toute la civilisation sortit du premier sillon (*Jocelyn*, IX) :

O terre, tu vis tout éclore
Du premier sillon de ton sein.

Aussitôt, en effet, l'homme, marquant par des bornes l'étendue du champ qu'il avait labouré, créa la propriété. — Et il trouva la justice dans son cœur, fit des codes, et pour consacrer ses propres lois s'éleva jusqu'à Dieu, la loi suprême. — Et il fonda la famille, germe de la patrie. — Et des temples furent érigés, les prières montèrent jusqu'à Dieu et les vertus qu'elles inspirent coulèrent du cœur des mortels.

Tout dans cette ode est tellement lamartinien qu'on a de la peine à admettre que le poète se soit ici inspiré de quelqu'un. Cependant il me semble bien s'être souvenu d'une page de l'*Orphée* de Ballanche. Elle ne lui fournissait qu'un dessin, mais précis, et où il trouvait, avec l'idée générale et les idées particulières de son ode, l'ordre et le mouvement qui convenaient :

Lorsque le blé fut parvenu à la maturité, Orphée montra aux Pélasges l'art de le recueillir, de le réduire en poudre, de le pétrir, d'en faire le pain, aliment nouveau qu'ils savouraient avec délices. Il dirigea ensuite leurs travaux pour augmenter la fertilité de la terre. Par lui, ces peuples surent bientôt construire des charrues semblables à celle de Triptolème. Il leur fit façonner des coutres armées d'un fer aigu, en employant le feu que Prométhée avait donné aux hommes. Le bœuf, utile compagnon du laboureur, fut dompté et soumis au joug, et la précieuse semence fut jetée dans de

profonds sillons, pour produire au centuple.... Ne vous étonnez point, Evandre, de progrès obtenus en si peu de temps.... Dans le premier âge des sociétés humaines, il est des années qui valent des siècles, ainsi que dans l'enfance de l'homme il est des jours qui valent des années : tant les limites de notre intelligence sont rapidement atteintes.... N'oublions pas surtout qu'Orphée était inspiré des dieux, et que les temps étaient arrivés,

Alors le lien mystérieux de la société fut réellement tissu ; alors la terre, rendue, par la culture, identique à celui qui la cultive, produisit la propriété, base et origine de tous les droits ; alors furent tracées les limites des champs, correspondantes aux limites de la propriété céleste, don de la lyre; alors fut placée la pierre irréfragable du témoignage ; alors fut connue la sainteté de l'union conjugale ; alors furent instituées les cérémonies funèbres; alors l'homme eut une famille dans le passé et dans l'avenir, et le dogme de l'immortalité naquit en même temps que le sentiment de l'humanité ; alors la justice et la morale eurent des organes, et l'autorité descendit du ciel ; alors la vie fut un bienfait, et la reconnaissance pour l'auteur de la vie se manifesta sous la forme d'un culte. Traditions primitives du genre humain vous reparûtes sur la terre, vous sortites des débris épars de l'ancien monde. Génie des peuples, vous renouvelâtes votre pacte éternel avec la pensée divine, religion impérissable du genre humain..

(*Orphée*, livre III. Œuvres de M. Ballanche, Genève, Barbezat, 1830, t. IV, p. 186-188).

II

Lamartine nous apprend dans son commentaire qu'il écrivit *Le Chêne* à Florence, en 1826. « Il y a, aux bains de Casciano, en Toscane, entre Pise et Florence, un chêne qui était déjà fameux par sa masse et par sa vétusté dans les guerres de 1300 entre les Pisans et les Toscans. Il n'a pas pris un jour ni un cheveu blanc depuis ces cinq siècles. Sa tige s'élève aussi droite, sur des racines aussi saines, à quatre-vingts pieds du sol ; et ses bras immenses, qui poussent d'autres bras innombrables comme un polybe terrestre, n'ont pas une branche sèche à leurs extrémités. Il a mille ou douze cents ans, il est tout jeune. »

Qu'est-ce que démontre cependant l'*Harmonie* inspirée au poète par le vieil arbre de Casciano? Que le chêne nous fait songer à Dieu de toutes façons.

Il nous donne le sentiment de l'infini en hauteur : il est le géant des collines, le colosse superbe dont le feuillage s'étend entre la montagne et le jour.

Il nous donne le sentiment de l'infini dans le temps : sous son ombre, les sillons se dépouillent et se vêtissent ; la tour monte et s'écroule; des générations sans nombre vivent et meurent ; et lui? il rajeunit.

Il nous donne le sentiment de l'infini en étendue : de très loin, le vaisseau qui cherche un phare aperçoit sa pyramide ; le soir porte son ombre immense jusqu'au bout de l'horizon.

Il nous offre l'image de la Providence : un seul de ses cheveux abrite

contre la tempête le pasteur et les troupeaux ; il loge des empires dans ses racines et des cités sous son écorce ; il fait vivre l'oiseau, l'abeille, l'araignée, le serpent, la fourmi.

Toutes ces idées, Lamartine les avait trouvées dans une page des *Etudes de la Nature* (XII). Elles sommeillaient dans sa mémoire. La vue du chêne toscan les réveilla un jour, sans qu'il se rappelât peut-être alors qu'elles lui venaient de Bernardin de Saint-Pierre :

> Les ouvrages de la nature nous présentent souvent plusieurs sortes d'infinis à la fois. Ainsi, par exemple, un grand arbre, dont le tronc est caverneux et couvert de mousse, nous donne le sentiment de l'infini dans le temps, comme celui de l'infini en hauteur. Il nous offre un monument des siècles où nous n'avons pas vécu. S'il s'y joint l'infini en étendue, comme lorsque nous apercevons, à travers ses sombres rameaux, de vastes lointains, notre respect augmente. Ajoutez-y encore les diverses croupes de sa masse, qui contrastent avec la profondeur des vallées et avec le niveau des prairies ; ses demi-jours vénérables, qui s'opposent et se jouent avec l'azur des cieux ; et le sentiment de notre misère, qu'il rassure par les idées de protection qu'il nous présente dans l'épaisseur de son tronc inébranlable comme un rocher, et dans sa cime auguste agitée des vents, dont les majestueux murmures semblent entrer dans nos peines. Un arbre, avec toutes ces harmonies, nous inspire je ne sais quelle vénération religieuse. Aussi Pline dit que les arbres ont été les premiers temples des Dieux.

Joseph Vianey.
Professeur de Littérature Française
à l'Université de Montpellier,
Doyen de la Faculté des Lettres.

L'INSPIRATION FOURIÉRISTE DANS L'ŒUVRE DE LECONTE DE LISLE

Leconte de Lisle voulait faire de sa Poésie la confidente de sa pensée. Puisque les élans de Lamartine et de Hugo dans le domaine philosophique lui semblaient émouvants mais arbitraires, il décida d'unir la méthode à l'ardeur, et d'appuyer sur la réflexion la plus patiente l'audace de l'intuition qui répand sa clarté soudaine dans les ténèbres. Dès lors, selon son programme prudent et hardi, la méditation pourrait « se résoudre en inspiration » et la poésie traduirait, dans la beauté des images et des mots, la révélation des fortes synthèses. Dans son adolescence pensive, les livres de Fourier furent lus et médités avec le respect et l'insistance que commande la foi, et déposèrent au fond de lui, dans ce paysage intérieur où le génie se rafraîchit à ses sources, des thèmes intellectuels et des motifs d'espérance dont nous allons constater l'action persistante à travers son œuvre.

I

Le récent historien du fouriérisme, M. Bourgin, a montré, avec une lucide abondance, que Fourier voulait substituer à la société actuelle ravagée par l'injustice une société fondée sur la fraternité : dessein glorieux qui impliquait la satire du présent et l'organisation de la cité de l'avenir.

La société moderne, héritière de tous les maux du passé, est corrompue et malade. Le désordre économique multiplie et propage toutes les formes du scandale social. Le conflit des intérêts et la lutte des classes, les excès de la concentration et du morcellement, les crises chroniques du chômage et des grèves prolongent la misère des individus dans l'anarchie des groupes. Partout la lutte, les duretés de l'exploitation mutuelle, les jeux sournois ou sanglants de la défiance et de la haine. Dans les campagnes, les forces agricoles sont dispersées et hostiles ; dans les usines, l'industrie est plus dissociée encore et incohérente. Ici et là un parasitisme commercial énerve et ruine la

nation, aux dépens des consommateurs, aux dépens des producteurs eux-mêmes.

Devant ces maux si redoutables, l'on s'étonne et l'on s'indigne, mais les tentatives d'amélioration sont toujours incertaines, et Fourier se plaît à signaler l'impuissance des efforts et la vanité des résultats. La Révolution française, si habile à détruire, a été incapable de restaurer. La bourgeoisie, confondant la modération des idées avec la peur des responsabilités nécessaires, s'est réfugiée dans un libéralisme stérile. La classe ouvrière, longtemps endormie, a des réveils terribles et des silences plus émouvants que ses colères, mais elle paraît inorganisée, chaotique, trop facilement satisfaite par les gestes de la violence. Ainsi le mal grandit et les remèdes sont inefficaces et le désordre étend de plus en plus ses ravages. Quel gaspillage de forces ! Que de meurtrissures et que d'injustices ! Que de misères individuelles et de troubles sociaux où grondent les menaces des inévitables révolutions !

Fourier qui cherche la cause de tant de malheurs, s'aperçoit que l'organisation sociale repose sur une erreur psychologique, et il signale d'abord ce malentendu si funeste. Dieu n'a pas fait de l'homme l'ennemi de l'homme. Les passions humaines ne sont pas des forces naturellement hostiles et contradictoires. Notre effroi devant la vie énergique et complexe de la passion condamne la justice divine, et le déisme de Fourier se révolte contre ce pessimisme qui couvre nos lâchetés et supporte tous les désordres. C'est l'égoïsme des hommes qui a provoqué et entretenu ces injustices. C'est l'orgueil des hommes qui a faussé le développement normal de la vie humaine. Donc, il s'agit de combiner les énergies qui se heurtent ; il convient d'harmoniser les passions qui se dressent pour la bataille; il faut organiser le travail, substituer l'association à la lutte, exploiter la terre et ses ressources inépuisables, en utilisant pour le profit de tous le labeur de tous.

Alors la pensée de Fourier, qui a trouvé l'origine du mal, se rasséréne et déploie devant nous le prestige de l'organisation fouriériste. L'égoïsme qui nous enferme dans l'isolement est vaincu par un communisme généreux où se réalisent toutes nos solidarités. L'individualisme qui nous maintient dans la discorde s'oublie et s'efface dans la paix apportée par la fraternité des groupes. Au désordre économique qui provoque tant de scandales succède la règle du « travail attrayant », la discipline du Phalanstère, une discipline minutieuse et surchargée, mais pacificatrice.

On m'appelle la Loi, je suis la liberté.

Ce beau vers de Vigny, solennel comme une parole d'oracle, traduit le sentiment d'allégresse que Fourier éprouve devant la force organisatrice du Phalanstère, dans le sentiment de la justice réalisée et de l'union enfin conquise.

Tableau merveilleux, où s'attardait la poésie d'un cœur magnifique! Paysage philosophique où se projette, dans la perspective de l'avenir, l'Eden de nos songes! L'on comprend que les âmes venues des régions les plus opposées se rapprochent et fraternisent dans la contemplation de ce grand rêve. En 1847, G. Sand, dans le *Péché de M. Antoine*, décrit une communauté modelée sur le désir de Fourier. Vers la même époque, le catholique Hippolyte de la Morvonnais, l'ami de Maurice de Guérin, réclame l'honneur de collaborer à la *Phalange* pour la défense de l'idéal humanitaire. Lamartine, dans son *Histoire de la Révolution de* 1848 proclame que « le Fourierisme s'est étendu à la mesure d'un apostolat et s'est élevé à la hauteur d'une religion », En 1901, Jaurès écrivait dans ses *Etudes socialistes* : « Fourier était un homme d'un admirable génie.... Lui tout seul avait la force de concevoir la possibilité de tout un ordre nouveau. » Et le comte Albert de Mun, dans l'exposé de son socialisme chrétien, semble se souvenir de la pensée fouriériste. Car, sur ces hauteurs qui inspirent les audaces nécessaires, les esprits généreux oublient les divergences théoriques et la fracas des batailles pour fraterniser, devant la vision de l'Idéal, dans le culte de l'humanité.

II

Devant ce rêve qui a de la grandeur, Leconte de Lisle s'émeut. Il a vingt-cinq ans, et sa fougue et son lyrisme veulent se répandre pour le bonheur des hommes. Avec la fierté de sa jeunesse il se promet de faire retentir ce chant de résurrection, et il publie, dans les Journaux et les Revues de l'École, des méditations qui développent la pensée du maître. Nous pouvons ainsi déterminer, dans l'évolution de son génie, une première étape qui se définira par le caractère fouriériste de ses études et de ses poèmes. Ce jeune homme, grave et pur, est soulevé dans ses premières œuvres par un courage intellectuel qui lui permettra vite de dépasser les déclamations où tendait son génie naissant. Montrons par quelques exemples, où la beauté de l'art s'unit à la noblesse de l'idée, qu'il traduisait délibérément la doctrine de son guide, en développant l'opposition de la charité et de la justice, en exprimant dans un beau symbole la critique des religions, en chantant l'idéal du Phalanstère et le culte de l'Humanité.

Dans son livre intitulé *La Fausse industrie*, Fourier s'élève contre les formes dispersées de la pitié humaine. Il raille les « gasconnades » philanthropiques et il montre le danger de ces palliatifs qu'il compare à ces « narcotiques » qui semblent endormir la douleur et la laissent plus incurable. Il proclame que l'aumône est insuffisante à remédier

au désordre social parce qu'elle entretient les effets de l'injustice. Et il conclut d'abord à « l'inutile charité d'aumône », ensuite à la nécessité d'une transformation sociale qui garantira la fraternité des hommes en réalisant l'harmonie. — Le jeune Leconte de Lisle médite ces idées et ces espérances, et il les traduira dans cet article de la *Démocratie pacifique* du 24 octobre 1846, article éclatant comme un manifeste, car la prose du poète se tend et retentit comme un chant de combat : « La liberté et la vie, voilà le droit, voilà la Justice. La liberté religieuse a été conquise, on sait à quel prix, la vie ne l'est pas. Qu'est-ce que la richesse universelle aux mains du plus petit nombre? La négation du droit de vivre pour tous. — Qu'est-ce que le salariat? La négation de la Liberté. — Que ressort-il de cet état de choses? La négation de la Justice. — Ce sont autant de crimes de lèse-humanité ; que tous y songent, qu'ils y songent encore et toujours ! ... Quel est l'idéal social apporté par le christianisme? Faites aux hommes ce que vous voudriez que les hommes vous fissent, disait le Christ, car ceci est la loi et les prophètes. Certes ces paroles annonçaient la solidarité humaine, mais la solidarité fondée sur la charité. — Qu'est-ce donc que la charité? — C'est la commisération du puissant pour le faible, c'est l'aumône du riche au pauvre, résultant sans doute d'une loi d'amour, mais d'un amour imparfait et insuffisant, qui proclame le devoir du riche et non le droit du pauvre. Il y a donc un abîme entre la charité et le droit. C'est à la glorification de ce dernier, de ce seul principe que nous devrons l'association des intérêts, des travaux et des intelligences. Le Christianisme primitif a fait son œuvre, œuvre immense et admirable, recueillie et développée de siècle en siècle par les grands hérésiarques, et qu'il nous est enfin donné de continuer avec de nouvelles forces, avec une foi nouvelle, avec une science qu'ils ignoraient. Le principe évangélique contenait un sublime pressentiment de la fraternité, nous le sanctionnerons par le droit, nous le réaliserons par la justice. Et le jour où la charité disparaîtra de la terre, c'est qu'elle aura fait place au droit ; le jour où le riche charitable et le pauvre reconnaissant ne seront plus, c'est qu'ils auront proclamé le règne de la justice, ce qui vaut bien la pitié d'une part et la misère de l'autre.... Il est donc possible qu'une rénovation pacifique mette bientôt fin aux douloureuses inquiétudes des masses. Mais si les avertissements étaient éternellement vains, si les souffrances du plus grand nombre devaient toujours frapper à des cœurs inexpugnables, nous tous qui confessons une même loi sociale, nous tous qui marchons en avant, les yeux fixés sur un avenir glorieux, nous tous qui vivons de la vie des faibles et des déshérités et que la lèpre du siècle n'a pas rongés, — souvenons-nous que nos pères ont combattu et sont morts pour le triomphe de la justice et du droit et que nous sommes leurs héritiers. »

Cet article condense la substance du livre de Fourier, comme une

conclusion énergique jaillit d'une démonstration animée dans la fougue des convictions qu'exalte l'injustice.

Leconte de Lisle emprunte encore à son maître sa critique des religions, car le système de Fourier, qui affirme la nécessité d'une transformation intégrale, impliquait une satire des efforts tentés à travers les âges par la misère humaine pour échapper à ses maux. La suite des religions déroule une série d'avortements : grands rêves qui s'écroulent dans le découverte du mensonge qui les fonda, ou dans le bruit des ambitions qu'elles ont déchaînées. Le Christianisme lui-même, malgré la grandeur de celui qui l'apporta et la puissance organisatrice de son Eglise, n'a pas su réaliser ses nobles desseins. D'abord il se défie de la passion, et la passion est le ressort de la vie. Ensuite il recommande la résignation, vertu stérile et molle, qui affaiblit nos énergies, arrête nos plus belles audaces, et prolonge ainsi nos misères. Enfin il évoque le rêve enchanteur et funeste d'un Paradis de délices pour nous faire oublier les misères de la vie présente, mais ce rêve est un leurre et ceux qui le répandent commettent un crime envers Dieu puisqu'ils font de Dieu le complice de leur mensonge. Après ce réquisitoire passionné, Fourier dénonce et condamne « le rôle passif et inerte de la religion » et il conclut à la banqueroute du Christianisme.

Cette satire tombe dans l'esprit d'un adolescent méditatif, troublé par le problème métaphysique, hanté par le mystère du mal universel. Que va-t-elle produire? Tout un tumulte, car ces conclusions violentes seront reprises avec l'angoisse d'une âme que le doute exaspère et qui réclame la certitude. Ce jeune homme qui proclame son incroyance souffre infiniment du besoin de croire. Cet adversaire des religions est dévoré par le tourment religieux. Ce disciple de Fourier traduira donc les négations de son maître avec les sursauts du désespoir. De là cet accent, si pascalien, de ses premières œuvres où le jeune poète fait oublier, par la sincérité de son pathétique, les attitudes pittoresques du romantisme byronien :

Pareil à l'épi mûr devant le moissonneur,
Me voici face à face avec la mort, Seigneur!
Je meurs de votre faim, Seigneur ! L'étude austère
Ne m'a point emporté vers vous loin de la terre,
Et le globe et les cieux ensemble m'ont caché
Le souffle avec la vie, et je vous ai cherché !
Oh ! je vous ai cherché dans l'âge où l'on devine,
Où l'âme s'ouvre à vous comme une fleur divine,
Où la jeunesse ardente emplit d'un chant vainqueur,
Ainsi qu'un luth sacré, les cordes d'or du cœur !
Seigneur ! Dans le long cours de mon pèlerinage
Un désir éternel a consumé mon âge ;
Toujours vers votre face et votre sentiment
J'ai tendu les deux bras comme un fiévreux amant !

Et je n'ai rien trouvé que le fiel et la lie,
Au calice profond qu'épuisait ma folie....
Pareil à l'épi mûr devant le moissonneur,
Me voici face à face avec la mort, Seigneur !
La recherche de Dieu, *La Phalange*, janvier 1846.)

Le besoin d'apaiser la fatigue de ce trouble prédisposait Leconte de Lisle à goûter l'idéal religieux défini par le fouriérisme. Certes Fourier se défendait d'ajouter aux religions du passé un culte nouveau qui pouvait déchaîner de nouvelles batailles, et il dénonçait dans les innovations religieuses le danger des « brandons de discorde ». Pourtant l'on trouve, çà et là, dans son œuvre, le lyrisme des poètes qui croient entendre un appel divin, et l'on surprend les élans sans doute involontaires de ce que M. Bourgin appelle le « messianisme socialiste ». Gardons-nous d'être surpris de ces mouvements et de ces exaltations. C'est l'attitude inévitable des grands révolutionnaires quand ils sont doués de puissance verbale. Les uns, que la croyance enflamme, voient dans le Dieu qu'ils servent le collaborateur glorieux qui mènera leurs idées au triomphe. Les autres, en qui la foi ne précède pas l'ardeur, projettent dans le ciel de leur idéal la vision qui les entraîne et le dieu intérieur qui les anime. Les prophètes hébreux sont de grands poètes quand ils unissent à leur âme l'âme du Jehovah qu'ils adorent ; leur allégresse déploie les tableaux paradisiaques devant l'évocation de la cité divine et leur colère éclate en accents foudroyants devant le scandale de l'injustice et la victoire des faux dieux. Victor Hugo est un poète religieux qui collabore avec Dieu même, lorsque, dans le cadre pathétique de l'exil, sous le silence du ciel infini, et dans l'ivresse qu'amène la solitude, il fait parler le vent, la terre et la mer, la Justice violée, la Loi meurtrie, la Conscience désemparée. De même, il y a, çà et là, dans l'œuvre confuse de Fourier, des pages qui tremblent dans le délire, et qui traduisent les élans mystiques, le brusque déploiement d'un songe. Alors la phrase d'ordinaire embarrassée et chaotique se discipline et se recourbe et se plie au rythme soudain des mots qui s'élancent à la conquête de l'idée et l'enveloppent et l'étreignent et lui apportent la beauté décisive des termes révélateurs : « C'est un illettré, c'est un sergent de boutique qui va confondre ces bibliothèques politiques et morales, fruit honteux des charlatanismes antiques et modernes. Et ce n'est pas la première fois que Dieu se sert de l'humble pour abaisser le superbe, et qu'il fait choix de l'homme le plus obscur pour apporter au monde le plus important message » (*Théorie des Quatre Mouvements*). « C'est vraiment par l'harmonie sociétaire que Dieu nous manifeste l'immensité de sa providence et que le Sauveur, selon sa prophétie, vient à nous dans toute la gloire de son père. C'est le règne de Jésus-Christ » (*Le Nouveau Monde*).

Les mots de la foi suivent les élans du mysticisme. Le Christ est Dieu et Fourier est son prophète. Ici Fourier, l'adversaire des religions, est le créateur d'une religion nouvelle. La religion de Fourier traduira l'idéal fouriériste entrevue dans la gloire de son rêve. Le Temple de Fourier sera le Temple où l'Humanité chantera sa libération. Le culte de Fourier se confondra avec le culte de cette Humanité enfin réconciliée dans la justice par le bienfait de l'ordre phalanstérien. Donc, malgré ses dénégations, Fourier apportait aux hommes les oracles d'un Evangile, et ses premiers disciples en faisaient l'aveu quand ils parlaient de leur maître avec l'accent des illuminés. C'est l'apôtre de la Révélation nouvelle ! C'est le fondateur de la Religion de l'Avenir! Celui-ci le compare à Christophe Colomb; cet autre à Galilée. Victor Considérant, qui est le plus informé de ses disciples, est le plus passionné de tous ses croyants. A la mort de son chef, il prononça un discours funèbre qui divinise « le Rédempteur de l'Humanité, le Révélateur de la Loi des Destinées universelles », et, quelques années plus tard, en 1849, il traduira l'ambition de la nouvelle Eglise en proclamant à la tribune de l'Assemblée nationale : « Citoyens, l'École à laquelle j'appartiens porte dans ses flancs le salut, la liberté et le bonheur du monde ! »

De 1843-1848, Leconte de Lisle a partagé ces espérances ou ces illusions, et ses poèmes de la Phalange collaborent à l'apothéose du Maître. L'un de ces poèmes, *La Recherche de Dieu*, dépeint la détresse de l'esprit qui n'a pas trouvé le repos dans la discipline de la vérité. Le poète a interrogé les artistes et les sages ; il a sondé les philosophies et les religions ; il a médité à l'ombre du Vatican ; il s'est incliné sous les voûtes de Saint-Pierre. Mais sa méditation s'est achevée dans l'angoisse, et sa plainte s'est perdue dans la nuit et dans le silence :

> Seigneur, Seigneur, parlez ! sombres ou magnifiques,
> Avec l'éclat du rire ou le cri du sanglot,
> Les époques d'orage et les temps pacifiques
> Rouleront-ils toujours vainement flot sur flot?
> Hélas ! les airs sont noirs d'ombres universelles !

Mais le poète, que l'espoir abandonne, entend soudain une voix sereine et consolatrice : c'est la voix de la Terre qui chante sa libération dans la clarté de ses nouveaux destins ; c'est l'esprit de l'Humanité transfigurée par l'idéal fouriériste, et la mélancolie du Poète s'apaise dans l'enchantement de ce songe :

> Silence ! Apaise enfin ton cri pusillanime.
> Ce monde que je guide et que mon souffle anime,
> Dans sa route éternelle emporté gravement,
> Se trouble au morne écho de ton gémissement.
> Silence ! ou sache mieux, dans ta plainte élargie,
> Des maux universels déplorer l'énergie.

Souffrir d'un mal sublime est le sort glorieux
De qui, comme un guerrier, monte à l'assaut des cieux !
Vois ! tel je souffre aussi, tel que toi je soupire
Vers la sainte beauté d'un idéal empire,
Et cependant, voici, comme un coursier dompté,
Que je m'attelle au globe ; et, dans l'immensité,
Je marche, tout baigné d'une sueur profonde,
Haletant et courbé sous la charge d'un monde !
Cesse ta morne plainte, et songe, Humanité,
Que les temps sont prochains où, de l'iniquité,
Dans ton cœur douloureux et dans l'univers sombre,
Les rayons du bonheur s'en vont dissiper l'ombre.
Pour des astres nouveaux les cieux s'élargissant,
Divins consolateurs du globe gémissant,
D'un lumineux amour vont éclairer sa face,
Et l'étroit horizon dans l'infini s'efface !
O roi prédestiné d'un monde harmonieux,
Marche ! les yeux tendus vers le but radieux !
Marche à travers la nuit et la rude tempête,
Et le soleil demain luira sur ta conquête !
O sainte créature aux désirs infinis,
Que de trésors sacrés à tes pieds réunis,
Pour prix de tes douleurs et de ton saint courage,
Vont racheter d'un coup tes longs siècles d'orage !
Le travail fraternel, sur le sol dévasté,
Alimente à jamais l'arbre de liberté ;
La divine amitié, l'ambition féconde,
La justice et l'amour transfigurent le monde !

III

Cet idéal qui réchauffait les forces les plus vives de son âme ne garda pas longtemps son prestige. Les élans de cet optimisme qui pliait l'humanité aux décisions d'un grand rêve semblaient très nobles mais chimériques, et Leconte de Lisle, écoutant sa raison plus que son cœur, résolut de se dérober à tous ces attraits. Et ce fut, dans les profondeurs de sa pensée, une lutte difficile et douloureuse. Ce jeune homme chante la beauté du poème fouriériste et il s'inquiète de sa vérité. Il espère et il abdique. Il désire et il renonce. Pourquoi ces désirs et pourquoi ces craintes? Comment expliquer ce désenchantement dans une âme soulevée par une si haute espérance?

Une première raison est fournie par le caractère même du poète. On ne s'inquiète pas assez, d'ordinaire, de l'influence du caractère sur le talent. La lutte entre les désirs de la sensibilité et le pouvoir de la volonté explique souvent les contrastes qui froissent les œuvres et déconcertent la critique. Telle œuvre, — celle de Flaubert, celle de Taine, — est l'aveu souvent pathétique de ces profonds désaccords qui ne furent pas réduits. Telle autre — celle de Maurice Barrès — est

le triomphe d'une volonté souveraine sur ses puissances tumultueuses, attachantes et caressées, peu à peu disciplinées, enfin utilisées comme de belles parures. Leconte de Lisle souffrit — plus que Flaubert, plus que Taine — de ces divergences intérieures, et il s'efforça, comme Barrès, de les dominer pour organiser l'unité de son attitude dans la diversité de ses tendances. Œuvre courageuse où se révèle la noblesse d'une âme qui s'arrache au mirage et accepte la discipline de l'ordre ! Œuvre difficile qu'il ne réussit pas toujours à réaliser ! Du moins il y travailla longtemps avec une sincérité héroïque. Il s'aperçut vite que, si son âme était ardente dans le rêve, son caractère était timide devant l'action. Il crut qu'il n'avait pas le droit de jeter dans la foule un idéal révolutionnaire s'il n'avait pas la force de le répandre par la parole et de la réaliser dans ses actes. Il se décida à conformer sa conduite à sa pensée. Il voulut, il essaya, il échoua. En 1848, il fut de ceux qui s'appelaient les Missionnaires de la République. En Bretagne, les électeurs de Dinan l'entendirent développer le programme qu'il exposait dans la *Phalange*, mais son message ne fut pas compris et il connut les violences des réunions contradictoires, la petitesse des âmes dans la mesquinerie des rivalités, les pires excès des passions politiques. Il conclut que les hommes n'étaient pas prêts à réaliser l'idéal « harmonien », et sa *Correspondance*, qui nous apporte l'aveu de son désenchantement, nous fournit une première cause de son abdication.

Mais cette raison qui ne paraît pas négligeable, n'est pas essentielle, et je crois que le poète aurait été capable de vaincre l'amertume si une influence nouvelle n'était venue affaiblir l'influence de Fourier. Dans un mémoire d'École normale, que j'ai eu l'occasion de lire, M. Mornet a signalé le premier, avec un mélange singulier de finesse et de force, l'action profonde de la pensée indienne sur le fouriérisme des poèmes de la *Phalange*. Au moment même où Leconte de Lisle apportait sa collaboration à la Revue fouriériste, paraissaient les commentaires si puissants de Burnouf, l'*Introduction à l'Histoire du Bouddhisme* (1844) et la traduction du *Bhagavat-Gita* (1845). Et ces livres rafraîchissent, au fond de l'âme du poète, la première vision de l'Inde, le souvenir des heures douces de Ceylan et de Pondichéry, les enchantements de l'île lointaine et de la terre natale. Le goût de la contemplation, que la vie de l'Occident avait amorti, fit sentir de nouveau sa puissance. Le songe Hindou, si enlaçant à son âme orientale, se posa, comme un voile pacificateur, sur son esprit hérissé par le désir fouriériste. Et ce voile, qui le séparait de la vie politique, vint arrêter et ensevelir ses premiers enthousiasmes. Le problème médité par Fourier est la recherche du bonheur individuel et de ses garanties sociales ; mais les livres Hindous signalaient la stérilité de nos agitations individuelles. La révolution pressentie pour Fourier annonce des luttes ardentes et d'inévitables catastrophes ; mais la pensée

Hindoue montrait la vanité de tous ces conflits. La philosophie de Fourier repose sur un optimisme généreux et sans doute arbitraire ; mais la philosophie Hindoue prouvait la force invincible de l'universelle Illusion. Ainsi l'œuvre de Fourier avait paru vaincre, dans l'âme de Leconte de Lisle, certaines tendances profondes qui s'abreuvaient aux sources mêmes de son génie : ce goût de la contemplation qui s'explique par ses origines créoles ; ce mépris de nos agitations individuelles qu'il avait fortifié devant le paysage accablant de l'Inde ; cette nostalgie vagabonde des âmes de songe que la sensibilité romantique lui avait longtemps imposée ; — mais toutes ces tendances renaissaient, avec la magie des évocations enchanteresses, devant la splendeur monotone des hymnes védiques. Alors, dans le cœur du poète, les espérances fouriéristes semblèrent s'évanouir.

Mais l'enseignement du bouddhisme est morose et le tourbillon d'apparences qu'il déchaîne fait lever tous les troubles de la langueur et de la fièvre. Un grand danger menace le jeune poète ardent et mal assuré. Va-t-il s'égarer dans le désert du mauvais nirvana? En renonçant au bruit de l'agitation fouriériste, s'oubliera-t-il dans le silence des vagues contemplations plus accablantes encore que voluptueuses ? Après l'exaltation du rêve humanitaire qui l'entraînait à l'action et à la vie se laissera-t-il charmer et endormir par le songe de l'Inde? Problème grave, où va se déterminer la qualité de son destin. Or, à ce moment même, une autre influence aussi attirante, plus vigoureuse, s'impose à sa pensée. L'amitié de Louis Ménard, du philosophe doux et ardent qui portait dans son esprit tout l'héritage de la Grèce, offre à Leconte de Lisle, avec le réconfort de son âme stoïcienne, la puissance régénératrice de l'hellénisme. Devant ce jeune oriental attiré par le rêve de l'Inde, la Grèce se découvre et l'art grec opère son miracle. Quel soudain épanouissement dans l'ordre et dans la lumière ! Qu'il se déroule harmonieusement, avec un surprenant mélange d'élégance et de majesté, le paysage de la pensée grecque, avant les déformations de l'orgueil grec, quand l'idéal humain n'est que l'épanouissement des meilleures forces de la vie, quand la beauté de l'humanité apparaît comme le triomphe de la nature ! Le cœur de Leconte de Lisle, inquiet devant l'inconnu redoutable que soulève le désir de Fourier, se ressaisit et s'apaise. L'esprit de Leconte de Lisle, égaré dans le vagabondage sans frein de l'imagination Hindoue, s'ordonne et se discipline. La pensée Hindoue avait dissipé les rêveries de Fourier, mais la pensée Hindoue risquait d'accabler cette âme incertaine. L'idéal grec va la redresser, car le Poète, revenu du pays de la chimère et secouant la torpeur du songe, demande à Hypatie, la prêtresse du génie grec, de lui inspirer ce charme et cette énergie qui le mèneront à la douceur et à la sagesse par le culte de la beauté, et le poète, guidé par Hypatie, — tel le Dante conduit par Virgile, tel Vigny encouragé par Eva — monte, dans la solitude de la montagne sainte, vers le cap Sunium

et la maison du Berger, où méditent les Muses de l'Hellade et Phidias et Platon :

> Alors, vivante en lui, chante au cœur du Poète
> L'hymne mélodieux de la Sainte Beauté.

Le songe Indien avait amorti le Fouriérisme, mais la pensée grecque l'a définitivement éliminé.

IV

Définitivement? Leconte de Lisle le croyait sans doute et il s'efforçait de prouver sa libération en supprimant tous les poèmes qui manifestaient la pensée de son maître et en multipliant les hommages à la beauté de l'art grec; mais son œuvre porte encore les traces d'une action qui fut trop profonde pour être effacée, et l'on peut dire que la doctrine de Fourier, attachée au fond de lui comme une inaltérable espérance, l'a dérobé à la sécheresse du pessimisme en lui inspirant, avec le besoin de la révolte, le moyen d'achever la révolte en apaisement.

Dans ses œuvres les plus méditées — dans *Niobé*, dans *Qaïn* — nous trouvons le ressouvenir de ses premiers enthousiasmes. Le poème de Niobé, qui paraît souvent obscur, s'éclaire soudain quand on y voit l'expression de la pensée fouriériste. L'on sait que la légende de Niobé, la fille de Tantale, fournit le plus émouvant symbole de la jalousie des Dieux. Cette mère qui a un cœur de mère, a proclamé que ses enfants sont plus beaux que Diane et Apollon. Dans l'Olympe, les Dieux s'irritent contre cette femme orgueilleuse, et Latone, la mère d'Apollon et de Diane, ordonne à ses enfants de percer de leurs flèches tous les enfants de Niobé. La vengeance divine s'accomplit et Niobé, accablée de douleur, est métamorphosée en un rocher qui répand une source intarissable de larmes.

Leconte de Lisle qui a écrit dans la première Préface des *Poèmes Antiques* (1852) le manifeste de l'École Parnassienne, a bien compris que cette légende douloureuse et belle offre un thème très riche à l'imagination des artistes. Les poètes et les sculpteurs y trouvent le motif d'un symbole mélancolique et les attitudes les plus émouvantes de la beauté et de la douleur. Le musée de Florence possède un groupe de Niobé qui est sans doute l'œuvre de Praxitèle, et l'on peut contempler au Vatican une Niobé aussi pathétique que le Torse d'Hercule ou que ce Moïse de Michel-Ange qui répand dans l'Église de Saint-Pierre-aux-Liens la gloire du chef-d'œuvre de l'art humain. Cette Niobé mutilée par le Temps plus que par les flèches d'Apollon, cette mère qui d'un air éperdu s'élance dans l'espace pour appeler des vengeurs fait penser à la victoire de Samothrace brisée par la cruauté du

destin, mais vivante encore et invincible. Leconte de Lisle en reprenant cette légende a montré la puissance de la poésie à rendre par des mots pittoresques le pathétique infini de la Mort et de la Tendresse. On dirait que le poète s'attache à reproduire l'éclat de la sculpture. La valeur plastique du vocabulaire qui décrit le ruissellement des pleurs marmoréens, les flots pétrifiés de la chevelure, l'ombre arrêtée de chaque tresse et la neige de Paros qui ceint le front taciturne, nous rappellent les transpositions d'art d'un Théophile Gautier. Mais ce poème dépasse la région lumineuse et froide de l'art pour l'art et se pare d'un sens profond lorsqu'on découvre la pensée qui le pénètre Car ce poème offre le symbole de l'humanité écrasée par les dieux, mais apaisée par un songe indestructible et redressée par une invincible espérance, et c'est le songe et l'espérance fouriéristes.

Cette interprétation est justifiée par trois raisons. La première est fournie par la conclusion même, supprimée dans l'édition de 1852, mais conservée dans le texte de la *Phalange* (1847). Le poète se demande si le supplice de Niobé sera éternel :

> Non ! s'il est vrai que l'âme aux lyres des poètes
> Parfois ait délié la langue des prophètes,
> Si le feu qui me luit éclaire l'avenir,
> O Mère ! ton supplice un jour devra finir.
> Un grand jour brillera dans notre nuit amère ;
> Attends ! et ce jour-là tu renaîtras, O Mère !
> Dans ta blancheur divine et ta sérénité ;
> Tu briseras le marbre et l'immobilité ;
> Ton cœur fera bondir la poitrine féconde,
> Ton palais couvrira la surface du monde
> Et tes enfants, frappés par des dieux rejetés,
> Seuls dieux toujours vivants, que l'amour multiplie,
> Guérissant des humains l'inquiète folie,
> Chanteront ton orgueil sublime et ta beauté,
> O fille de Tantale ! O mère humanité !

Mais, dira-t-on, cette conclusion du poème de la *Phalange* a disparu de l'édition définitive. Donc le poète qui renonce au rêve de Fourier veut effacer le caractère fouriériste de ses vers. Le poème de 1852 cesse d'être l'œuvre d'un poète philosophe qui donne une forme poétique à sa pensée sociale : c'est l'œuvre d'un poète peintre qui se borne à évoquer par la plastique des mots la légende la plus pittoresque de l'Antiquité.

L'objection semble forte et serait très valable si le texte maintenu par le poète ne fournissait pas deux arguments nouveaux et plus probants :

> On dirait, à te voir, o marbre désolé,
> Que du ciseau sculpteur des larmes ont coulé,
> Tu vis ! Tu vis encor ! Sous ta robe insensible
> Ton cœur est dévoré d'un songe indestructible.

Tu vois de tes grands yeux, vides comme la nuit,
Tes enfants bien-aimés que la haine poursuit.
O pâle Tantalide! O mère de détresse!
Leur regard défaillant t'appelle et te caresse...
Ils meurent tour à tour, et renaissant plus beaux
Pour disparaître encor dans leurs sanglants tombeaux....

Quel est ce songe que l'humanité médite dans son angoisse? Quelle est cette espérance qui traverse, comme un frisson de victoire, la rigidité de son accablement? Quels sont ces enfants qui semblent détruits et renaissent toujours plus beaux? Niobé est immobile et farouche comme ce marbre que le sculpteur a dressé pour représenter sa détresse infinie et silencieuse. Et pourtant ce marbre frissonne et pleure. Cette détresse qui semble éternelle s'apaise dans une noble espérance. Cette mère, abîmée dans la douleur, contemple dans l'avenir ses enfants vainqueurs de la mort et de la colère des Dieux. Car l'humanité, capable de créer son destin, trouvera le secret de son apothéose, et ses enfants toujours plus beaux montreront la force de l'humanité en marche vers la perfection fouriériste.

Un troisième argument paraîtra plus efficace. Dans ce poème le passage essentiel évoque le souvenir de Prométhée. Or, dépouillé des surcharges romantiques, ce mythe fournit l'expression la plus riche de la philosophie de Fourier. Car Prométhée, dressé contre l'Olympe, représente le génie humain qui affirme sa puissance, et ce Titan, qui a toujours hanté l'imagination des hommes, ressemble à je ne sais quel Fourier de la légende ancestrale qui proclame la nécessité de la révolte et chante la glorification de l'humanité.

Pour éviter la duperie des rapprochements arbitraires, consultons Leconte de Lisle. Ce poète était un philosophe qui méditait son œuvre en l'appuyant sur la Science. Ce poète philosophe était un historien qui puisait sa pensée aux sources les plus abondantes, souvent dérobées dans les broussailles et l'âpreté de son érudition. Il a lu et jugé l'interprétation d'Eschyle et de Gœthe, les poèmes de Byron et de Shelley, de Quinet et de Louis Ménard. Le choix de sa source permettra de définir son dessein. Or sa critique décisive élimine les œuvres qui traduisent l'effusion individuelle du lyrisme et de la sensibilité des poètes, et elle chosit le Prométhée le plus objectif, le Prométhée d'Eschyle qui exprime avec le plus d'audace un drame de l'Intelligence et symbolise avec le plus d'éclat la doctrine antireligieuse de Fourier. En 1838, Edgar Quinet a publié une épopée dramatique intitulée Prométhée : œuvre inégale et incertaine, écrite en vers un peu froids et d'un classicisme suranné, mais grave et haute comme tout ce qui partait de cet esprit généreux. Ce poème exprime surtout la pensée de Quinet, puisqu'il aboutit à la glorification du protestantisme. Ce Prométhée, héros protestant, n'est pas fouriériste et Leconte de Lisle ne se rattache pas à l'œuvre de Quinet. — En 1843, le Pro-

méthée de Louis Ménard fait entendre à son tour une plainte farouche, mais il chante surtout la mort successive des Dieux, la philosophie religieuse du traducteur de l'*Hermès Trismégiste*, et Leconte de Lisle, qui se souviendra de ce livre dans quelques-uns de ses plus beaux poèmes, néglige ce Prométhée qui interprète la pensée de Louis Ménard. Il ne se rattache pas davantage à l'œuvre de Shelley, à ce Prométhée si violent et si tendre qui traduit l'âme de Shelley dans sa colère et dans sa douceur ; car l'auteur de l'*Ode au Vent d'Ouest* qui répand sur la nature une onde de tendresse, a fait retentir le chant *Aux Hommes d'Angleterre*, qui est le plus violent des réquisitoires. Ce Prométhée est trop romantique et Leconte de Lisle écarte le Prométhée de Shelley. — Plus romantique encore est le Prométhée de Byron. Ce Titan qui déchaîne sa parole vengeresse sur l'univers est un frère du héros de Byron qui exprime la mélancolie hautaine et le délire de Manfred et de Lara, de Caïn et d'Harold, et Leconte de Lisle oubliera ce Prométhée trop byronien. — Mais voici le Prométhée de Gœthe qui proclame l'impuissance des dieux créés par l'épouvante humaine et annonce un avenir glorieux en appelant à la lumière l'humanité libérée. Dans ce drame on entend l'accent fouriériste qui n'est plus la plainte de la fatigue, ou le cri stérile du blasphème, mais le murmure profond des idées neuves qui transformeront le monde. Dirons-nous donc qu'il offre la source de vie à la pensée de Leconte de Lisle? Mais en 1773, Gœthe est encore un romantique. Il n'a pas vu l'Italie qui apaisera sa fièvre. Il n'a pas médité sous les palmiers devant la mélancolie et la majesté de la campagne romaine. Son héros est encore égaré dans la brume du lyrisme romantique, puisqu'il exalte, avec le goût juvénile de l'indiscipline, la liberté souveraine de l'art et la volonté d'indépendance du poète. L'œuvre du jeune Gœthe est le manifeste d'un artiste romantique, et non le message d'un penseur qui met son art au service de sa pensée. — Ainsi Quinet et L. Ménard, Shelley, Byron et Gœthe ont plié la légende à l'expression de leur sensibilité et de leur pensée personnelles. Ces drames et ces poèmes traduisent la révolte d'une âme orageuse plutôt que l'inquiétude d'un drame intellectuel. Leconte de Lisle qui médite une œuvre philosophique, c'est-à-dire d'une portée sociale, se tourne donc vers le Prométhée d'Eschyle, le plus chargé de pensée, le plus capable d'exprimer le tragique du rêve fouriériste.

Comme Fourier, le héros d'Eschyle se heurte dans l'agitation avant d'arriver à l'apaisement. C'est l'adversaire de Zeus, des maîtres nouveaux de l'Olympe, de tous les dieux qui ont voulu étouffer le génie de la Terre et la force des Titans. Ce Zeus, parvenu au pouvoir, a oublié les hommes et les laisse dans la misère, et Prométhée se révolte, se glorifie de sa révolte. Il revendique l'honneur d'une souffrance qui est le prix de son sacrifice : « Ma pitié pour les mortels m'a valu tous mes maux. » Cet adversaire des dieux instaure le culte nouveau

de l'humanité et les puissances de l'humanité future vivent dans sa pensée créatrice. L'inventeur du feu, l'inspirateur des arts et des sciences, qui fait entendre la protestation du génie humain, mêle à son amour de l'humanité son infini besoin de justice. Car Prométhée se vante d'être le fils de Thémis, mère des Lois : caractère éminent, qui signale la moralité de l'œuvre d'Eschyle et définit la grandeur du rôle de Prométhée. Au nom de la Loi, le fils de Thémis condamne le désordre et son cœur exige la loi morale en blâmant le destin aveugle. Au nom de la justice, il apporte à l'homme l'espérance et les moyens de réaliser l'espérance. Et ce message d'amour répand sur l'univers une émulation généreuse : la voix du vieil océan et des océanides console celui qui souffre pour le droit, et la nature entière fait monter sa protestation vers les sommets où retentit la justice. Enfin Prométhée annonce la délivrance : ce vaincu chante son apothéose, et, dans l'avenir qui s'éclaire, il voit l'œuvre vengeresse, les exploits d'Hercule le Libérateur qui reprendra le rêve de Prométhée. — Le drame d'Eschyle offrait le conflit d'idées le plus émouvant. C'est pourquoi Leconte de Lisle, délaissant tous les héros qui chantaient le lyrisme des souffrances individuelles, s'attache à son grand ancêtre, au créateur du drame de la Pensée, et dans son poème de Niobé il insère la substance de l'œuvre d'Eschyle en dégageant, par la synthèse de ses raccourcis puissants, les trois thèmes essentiels de la pensée fouriériste : la révolte contre les dieux, l'amour de l'humanité, la vision optimiste de l'humanité future redressée par la science et par la justice.

Voici d'abord le thème de la révolte. L'aède a fait retentir, à travers le palais de Thèbes, l'éloge d'Apollon qui marche sur le Parnasse dans le cortège des Muses. Il a glorifié la sœur d'Apollon, Diane la chasseresse qui passe, étincelante et inaccessible, dans le murmure du fond des bois ou dans l'éclat des sommets. Il a chanté le triomphe de Zeus qui a découronné les Titans et imposé une religion nouvelle, et Niobé proteste contre cette victoire de la jalousie divine sur les forces les plus bienfaisantes :

> O stupide vainqueur du divin Prométhée !
> J'ai honte de ton sang qui coule dans mes veines,
> Mais toi-même as brisé ces détestables chaînes,
> O Zeus ! toi que je hais ! Dieu jaloux, Dieu pervers,
> Implacable fardeau de l'immense univers !

Après le thème de la révolte, nous entendons le chant en l'honneur du génie humain que Prométhée représente, car Prométhée peut mourir, mais sa descendance sera immortelle et l'esprit de l'homme suscitera, à travers les âges, des héros meurtris et invaincus, les Hercules de la Légende, les Génies de l'Histoire, les « mortels sublimes », les vrais dieux de l'humanité. C'est la profonde pensée qui soulève

vers la gloire de l'avenir la mélancolie d'Eschyle. C'est le rêve héroïque qui hante l'imagination de Fourier. C'est l'espérance qui soutient la révolte de Niobé et de Leconte de Lisle. C'est pourquoi Leconte de Lisle et Niobé chantent ces dieux Titans :

> Et celui d'où sortit toute science humaine
> L'illustre Prométhée aux yeux perçants, celui
> Pour qui seul entre tous l'avenir avait lui,
> Le Ravisseur du feu, cher aux mortels sublimes,
> Qui, longtemps enchaîné sur de sauvages cîmes,
> Bâtissait un grand rêve aux serres du vautour ;
> Sur qui, durant les nuits, pleuraient, pleines d'amour,
> Les filles d'océan aux invisibles ailes,
> Qui sera délivré par des mains immortelles,
> Et qui fera jaillir de son sein indompté
> Le jour de la Justice et de la Liberté.

Et ce chant d'espérance qui ranime la Terre s'achève dans une vision : c'est la vision fugitive des religions qui paraissent dans l'éclat de l'orgueil et sombrent vite dans le néant. Sur les Titans vaincus, Zeus a cru dresser à jamais son empire, mais le culte de Zeus s'est dissipé dans la nuit. Sur les ruines du paganisme un dieu nouveau a voulu bâtir son royaume et l'Olympe désert a été rempli par un Ciel plein d'harmonie, mais le charme de ce nouveau songe est fragile et les cœurs déçus et toujours altérés se dessèchent dans le désir : les dieux de l'Olympe et du Ciel ont fait une œuvre inutile. Enfin le génie de l'homme fera éclater sa puissance, et la Vérité écartant le rêve illusoire établira le culte de l'Humanité symbolisée dans ses héros les plus magnanimes, divinisée dans ses créations les plus glorieuses :

> Chante ces dieux ! ceux-là furent heureux et sages :
> Leur culte au fond du cœur survit au cours des âges.
> . . . . . .
> Oui les déhérités gisant dans l'ombre avare
> Franchiront glorieux les fleuves du Tartare :
> Alors les dieux humains, apaisant nos sanglots,
> Réuniront la Terre à l'antique Ouranos.

Nous retrouvons ici l'expression poétique de l'exaltation de Fourier, son aspiration un peu fumeuse à l'union de la Terre et du Ciel, l'ivresse de son chant en l'honneur de l'harmonie des mondes, la soudaine apparition de ce que M. Bourgin appelle « la fantaisie brillante et folle de la cosmogonie fouriériste ». Ainsi nous pouvons entendre, à travers la protestation de Niobé, l'écho de la voix du Prométhée d'Eschyle et le prolongement du chant de Fourier. Dans ce poème si riche, les désirs de la Légende et de la pensée moderne se mêlent pour évoquer un rêve d'amour et de justice que les poèmes de la *Phalange* ont traduit avec une ardeur juvénile et qui tourmentera

jusqu'au bout, malgré les déceptions de la réalité, le cœur obstiné de Leconte de Lisle.

Mais toujours, avec une insistance croissante, une question se pose et il faut la résoudre. Pourquoi le poète a-t-il supprimé, dans l'édition de 1852, la conclusion du poème de 1847? Est-ce pour condamner au silence un rêve qui l'a trop charmé et dont il a dissipé le prestige? Mais l'éloge des Titans résume avec éclat la pensée religieuse de Fourier, et la glorification de Prométhée semble plus expressive que la conclusion du poème de la *Phalange*. Donc il importe d'expliquer cette suppression par une raison essentielle. De fait, le songe de Leconte de Lisle est si uni au songe de Prométhée que le poète a voulu symboliser jusqu'au bout cette union profonde. Il a brusquement arrêté son œuvre pour traduire, avec le pathétique de l'inachevé, la souffrance de cette Niobé brisée par les dieux et victorieuse dans la ténacité de son désir. Cet appel interrompu, ce chant qui se clot sur une interrogation anxieuse et pourtant respectueuse des droits de l'avenir, ce poème qui se brise dans l'aveu de l'angoisse et qui ne se ferme pas à l'espoir, traduit la pensée profonde du poète puisqu'il offre l'expression plastique de cette Humanité blessée par une immuable espérance. Dans la souffrance et la désillusion, le rêve de Fourier demeure, à la fois mutilé et invincible.

V

L'Inspiration fouriériste a donné au poème de Niobé sa valeur philosophique et sa portée sociale. Parmi les ravages de la mort elle fait entendre la parole de vie. Nous retrouverons cette espérance d'abord écartée, mais décidément inaliénable, dans le poème de *Qaïn*.

On a relevé les imitations et les réminiscences qui entrent dans la formation de ce poème. Avec un art élégant et après de savants sondages, M. Bernès a montré que l'imagination du poète combine avec adresse les souvenirs livresques les plus variés, puisque la Bible et lord Byron, Gœthe et Louis Ménard, Edgar Quinet et Ludovic de Cailleux lui apportent des mots, des images, des tableaux pittoresques, des motifs lyriques. Nous assistons ainsi au travail même du poète qui construit lentement l'architecture de son œuvre et nous admirons l'industrie de cet art qui fond le souvenir dans l'inspiration et révèle son originalité dans la maîtrise qui utilise tous ces emprunts.

Quelle est la force qui anime cette érudition d'alexandrin et l'empêche de se perdre dans l'artifice? Pourquoi ce poème, où se pressent tant de suggestions étrangères, se dresse-t-il, clair et robuste, avec le mouvement spontané des œuvres originales? C'est que du fond de l'âme du Poète, je veux dire de la région des sources où s'alimente son génie, sort l'idée maîtresse qui groupe les souvenirs, discipline les

idées adventices et les fait servir à l'expression des pensées les plus hautes. Ici, comme dans *Niobé*, le poète, hanté par le rêve fouriériste, chante le culte de l'humanité en proclamant la victoire du génie humain sur les religions qui l'assombrissent et sa libération décisive dans sa marche vers la lumière.

Voici d'abord, selon la manière de l'épopée, le déroulement d'une vision. Un héros de la captivité de Babylone, Thogorma, fils d'Elam, fils de Thur, raconte un rêve sinistre traversé par un rêve de gloire. C'est le tableau qui se lève dans l'esprit du poète pour traduire, avec la force plastique du symbole et l'éclat des plus grands souvenirs, sa philosophie de la vie et de l'humanité. Car sous le héros légendaire nous reconnaissons Leconte de Lisle qui évoque Qaïn le condamné, la ville de l'angoisse, tous les ravages de l'ange exterminateur, et qui signale le geste souverain de la résistance fondée sur la justice. Vision contrastée qui se déploie dans une sorte de diptyque ! Ici la cruauté de Dieu, la détresse de l'exil, le déluge dévastateur, le tableau de l'humanité qui accepte la servitude ; là le triomphe de l'audace, l'affirmation d'une invincible espérance, la grandeur d'une humanité qui secoue la contrainte divine et veut réaliser son destin.

Nous retrouvons ainsi le rythme de la pensée fouriériste : la satire du passé et la vision d'un glorieux avenir, le pessimisme qui se plaît dans la description du malheur et la confiance qui affirme l'efficacité de la révolte. Qaïn le Prophète traduit l'ordre de la vengeance et les âges qui se déroulent devant lui découvrent les misères de l'humanité :

> Elohim, Elohim ! Voici la prophétie
> Du Vengeur, et je vois le cortège hideux
> Des siècles de la terre et du ciel, et tous deux,
> Dans cette vision lentement éclaircie,
> Roulent sous ta fureur qui rugit autour d'eux.

Cette humanité déchue qui se résigne à sa déchéance ne peut plus soutenir cet élan de conquête qui montrait la grandeur de son génie indompté. Dévorée par la crainte, elle traîne une vie misérable et Qaïn étale devant Dieu le spectacle de cette misère qui accuse sa justice. Mais tant de malheurs qui flétrissent Jehovah redressent la confiance en justifiant la révolte. Et l'esprit du Vengeur s'ouvre à l'espoir. Le souvenir d'un passé que l'injustice divine n'a pas encore assombri et la vision de l'avenir que bâtira l'humanité libérée donnent à cette révolte un sens de fécondité et une allure de triomphe. De là cette apparition soudaine de l'idylle primitive qui a toujours hanté les penseurs confiants dans la bonté de la nature. « Fourier, a dit M. Seillière, veut refaire l'Eden. » De même Qaïn s'attarde nostalgiquement dans l'évocation de l'édénisme qu'a troublé la jalousie de Dieu et que rétablira l'humanité redressé et victorieuse :

Silence ! Je revois l'innocence du monde,
J'entends chanter encore aux vents harmonieux
Les bois épanouis sous la gloire des cieux ;
La force et la beauté de la terre féconde
En un rêve sublime habitent dans mes yeux.

C'est le rêve de Fourier qui traduit la vision d'une humanité heureuse dans le sourire et la fécondité de la vie ! C'est l'hymen de l'homme et de la nature qui réalise la chimère du désir phalanstérien et qui provoque, dans l'esprit de Leconte de Lisle, le réveil surprenant du vocabulaire fouriériste :

L'Inépuisable joie émane de la vie ;
L'embrassement profond de la terre et du ciel
Emplit d'un même amour le cœur universel,
Et la Femme, à jamais vénérée et ravie,
Multiplie en un long baiser l'homme immortel.

Nous croyons entendre un écho de cette voix de la Terre que le poème de la Phalange fait retentir joyeusement sur le désert de la mélancolie du poète accablé par la déception dans sa recherche d'un Dieu. Alors, devant cet épanouissement de forces fraternelles, dans ce cadre glorieux où la joie de l'homme se mêle à l'allégresse des choses, Qaïn proclame l'ordre souverain de la vie et de l'amour et chante le culte de l'humanité, source intarissable de mondes, divine comme Elohim :

Et l'aurore qui rit avec ses lèvres roses,
De jour en jour, en cet adorable berceau,
Pour le bonheur sans fin éveille un dieu nouveau;
Et moi, moi, je grandis dans la splendeur des choses,
Impérissablement jeune, innocent et beau !

Compagnon des esprits célestes, origine
De glorieux enfants créateurs à leur tour,
Je sais le mot vivant, le verbe de l'amour ;
Je parle et fais jaillir de la source divine,
Aussi bien qu'Elohim, d'autres mondes au jour !

Plus haut Qaïn empruntait à Fourier son vocabulaire pour décrire l'hymen de la Terre et du Ciel et glorifier l'harmonie des mondes. Il semble ici se souvenir du chant de Niobé et de son invincible espérance, quand elle apaisait soudain sa détresse en évoquant les « mortels sublimes » et les Prométhée libérateurs, les Prophètes de la vengeance et « ces enfants glorieux créateurs à leur tour, » qui renaissent toujours plus beaux pour opposer une résistance plus victorieuse aux puissances de mort et à la jalousie des dieux. Ainsi les plaintes et les promesses de Qaïn et de Niobé s'unissent pour prolonger dans les poèmes antiques et barbares l'écho de la grande voix de Fourier qui a tant ébranlé l'adolescence de Leconte de Lisle.

Mais cette vision de Qaïn serait vaine, si elle traduisait l'enchantement d'un songe, la chimère d'un vague désir. En fait l'humanité

qui s'arrache à la crainte trouve en elle des ressources inépuisables. La révolte de Qaïn n'est pas le geste inutile d'une résistance désespérée. C'est la condition d'une vie nouvelle et le premier aveu d'une renaissance fondée sur le courage et la justice. Car la race de Qaïn est la race des Forts, et le Poète se plaît à décrire ces premiers élans de la vie dans la liberté, cette tranquillité dans l'audace, cette simplicité dans la force. Les hommes sont terribles et calmes quand ils s'avancent, plus massifs que les cèdres, dans la profondeur des bois et dans les déserts sans fin. Les femmes sont belles et graves quand elles reviennent vers le repos dans la pourpre du soir :

Elles allaient, dardant leurs prunelles superbes,
Les seins droits, le col haut, dans la sérénité
Terrible de la force et de la liberté,
Et posant tour à tour dans la ronce et les herbes
Leurs pieds fermes et blancs avec tranquillité.

Quelle vitalité magnifique anime ces fils de la révolte ! Quelle sérénité se déploie sur cette région où Dieu voulut jeter l'angoisse ! Dans la cité monstrueuse des Mâles, dans cette humanité « qui ne connut jamais la peur ni le remords », une paix farouche se lève, parmi les éclats de rire et les chansons, jusqu'aux tours lointaines où les vieillards semblent regarder avec orgueil tant de joie, tant de force :

Des vieillards regardaient dans leurs robes de peaux :
Spectres de qui la barbe, inondant leurs poitrines,
De son écume errante argentait leurs bras roux,
Immobiles, de lourds colliers de cuivre aux cous,
Et qui, d'en haut, dardaient, l'orgueil plein les narines,
Sur leur race des yeux profonds comme des trous.

C'est la race des Forts, des Princes des anciens jours. L'esprit de Qaïn a créé cette audace dans Henokhia, la ville de la malédiction et de la solitude. L'esprit de Qaïn ranimera cette audace dans l'humanité humiliée. Car il montrera toujours, avec la nécessité de la révolte, l'impuissance de la jalousie céleste, le scandale des cruautés inutiles, l'accablement des peuples qui acceptent l'esclavage, et il opposera la puissance du génie qui dissipe la crainte et refera le monde, parmi les joies de l'Eden retrouvé, dans l'harmonie des races divisées par la méchanceté divine :

J'effondrerai des cieux la voûte dérisoire,
Par dela l'épaisseur de ce sépulcre bas
Sur qui gronde le bruit sinistre de ton pas,
Je ferai bouillonner les mondes dans leur gloire,
Et qui t'y cherchera ne t'y trouvera pas.
Et ce sera mon jour ! Et, d'étoile en étoile,
Le bienheureux Eden longuement regretté
Verra renaître Abel sur mon cœur abrité.

L'Eden avait été perdu : l'Eden sera reconquis. L'humanité a été réduite aux alarmes, mais elle n'accepte pas sa défaite, et, après les

ravages du déluge, dans la détresse des mondes submergés, la grande ombre obstinée de Qaïn se dresse pour la vengeance et monte, avec la certitude de la victoire, vers l'Arche qui porte le Destin :

> Quand le plus haut des pics eut bavé son écume,
> Thogorma, fils d'Elam, d'épouvante blêmi,
> Vit Qaïn le Vengeur, l'immortel Ennemi
> D'Iaveh qui marchait, sinistre, dans la brume,
> Vers l'Arche monstrueuse apparue à demi.

Qaïn le condamné à mort, Qaïn l'exilé d'Eden échappe à la mort et pénètre dans l'Arche. Son génie, qui a dominé la colère divine, s'empare déjà de l'avenir, car il apporte son rêve de justice, sa puissance de protestation et de conquête, l'infatigable énergie d'une Humanité triomphante, toutes les aspirations fouriéristes. Ainsi la pensée de Fourier, qui a construit le poème, le couronne d'une conclusion hautaine qui achève ce chant de deuil dans une promesse de victoire.

*
* *

L'inspiration fouriériste a été tenace et féconde sur l'esprit de Leconte de Lisle. Par les souffrances de sa sensibilité qui avait retenti à tous les bruits de la mélancolie romantique, par les ardeurs de sa pensée avide de certitude et tourmentée du besoin de l'éternel, le poète tendait au pessimisme, et son œuvre fait entendre souvent, dans un murmure de plainte, la détresse de la recherche inutile et l'amertume de la désillusion. Dans sa lassitude qui le menait au désespoir, il se tourna vers le rêve de l'Inde et la sérénité de la Grèce pour trouver dans le songe et dans la beauté le secours d'un remède ou la paix de l'oubli. Or le bouddhisme le menaçait d'accablement sous une rêverie trop lourde ou trop exaltante, et l'admiration de la Grèce l'isolait, pour le culte de l'art, dans le Musée des légendes mortes. Et, de fait, ses poèmes traduisent une âme nostalgique qui veut oublier son tourment en revivant dans un passé très lointain. Mais, par une rencontre heureuse de sa pensée et du fouriérisme, un motif d'espérance pénétra au fond de son cœur et n'en sortit plus, et le dilettantisme de l'art pour l'art fut vaincu par une pensée de vaillance et d'humanité : c'est l'esprit de Fourier qui maintient en lui cette audace. Et je n'ignore pas que Leconte de Lisle a dissipé vite le mirage d'un socialisme généreux et mal assuré, mais s'il a éliminé la doctrine compliquée et incertaine, s'il est sorti du temple où se pratiquait un culte surchargé, il a du moins gardé le souvenir toujours émouvant de cet héroïsme intellectuel, et son génie soulevé par un désir invincible a fait courir sur les vers de marbre une ardeur de révolte, une flamme de justice.

Ernest Zyromski.
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille,
Correspondant de l'Institut.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

DE L'INFLUENCE FRANÇAISE DANS LA POÉSIE DE BASILE ALECSANDRI

Parmi les écrivains roumains sur qui s'exerça au XIX^e^ siècle l'influence française, le plus réputé est assurément Basile Alecsandri. Conteur agréable, auteur fécond de vaudevilles et de comédies, c'est surtout à ses mérites de poète — de poète lyrique, de poète épique, de poète dramatique — qu'il doit une place d'honneur dans les lettres roumaines. Son nom, d'ailleurs, est fort connu en France où, à lui seul, il représente pour une grande partie du public cultivé la littérature roumaine du dernier siècle : les séjours prolongés du poète en France où il compléta des études commencées à Jassy dans un pensionnat français, ses missions diplomatiques auprès de Napoléon III, puis, plus tard, ses fonctions de ministre de Roumanie à Paris, les traductions françaises de ses *Doïnas*, de ses *Pastels* et de ses *Légendes*[1], le couronnement, en 1878, de son *Chant de la race latine* par les *Félibres* de Montpellier, ses relations avec les hommes de lettres[2] et les hommes politiques de l'époque, expliquent cette faveur, à coup sûr justifiée. Car, s'il y eut au moment de la Renaissance de la littérature roumaine, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, de nombreux écrivains dont certains témoignèrent d'une pensée plus profonde ou d'une sensibilité plus émue, les contemporains goûtèrent davantage la muse d'Alecsandri, aimable, aisée, enjouée, touchant d'une main adroite la corde patriotique, si facile à vibrer chez un peuple dont la vie nationale venait d'éclore ; aussi se reconnurent-ils dans ses vers qui, tout comme ceux de Victor Hugo, devinrent l' « écho sonore » de son époque.

Il est donc intéressant d'étudier dans la poésie si représentative d'Alecsandri l'étendue et la nature de l'influence de la littérature française[3].

1. Voir sur ces traductions, auxquelles il faut ajouter celle faite par l'auteur lui-même de son recueil de *Ballades et chants populaires de la Roumanie*, l'introduction de Bengesco à sa traduction des *Pastels*, Bruxelles, P. Lacomblet, Paris, Le Soudier, 1902.

2. Ubicini, Mérimée, Edouard Grenier, Mistral, etc.

3. Les pages qui suivent contiennent la substance de quelques chapitres d'un

Constatons d'abord que les premiers vers qui nous sont restés d'Alecsandri sont écrits en français. Insérés dans la nouvelle *La Bouquetière de Florence*, où le jeune poète raconte, en les enjolivant, ses aventures de voyage en Italie, en 1839, ces vers pourraient, comme telle méditation bien connue de Lamartine, porter le titre d'*Invocation* : un encens s'en dégage qui monte vers la femme aimée, être divin qui a quitté le ciel pour charmer les mortels. Cette exaltation de l'amour, ce culte de la femme, inspiratrice de vertueux et nobles sentiments, sont passés des *Méditations* dans maintes poésies de jeunesse d'Alecsandri.

De retour à Jassy, la première pièce que publie Alecsandri est une ode, également composée en français : *A M. de Lamartine, par un jeune moldave*[1]. Cet enthousiaste hommage explique l'influence toute-puissante du chantre de Graziella et d'Elvire dans les vers qu'inspira à Alecsandri sa passion pour Hélène Négri. On y retrouve jusqu'au décor cher à Lamartine : ce paysage crépusculaire ou nocturne[2] dont le silence est coupé par une voix divine, donnant aux amants enlacés les mêmes conseils qu' « une voix aux accents inconnus de la terre » faisait entendre aux promeneurs solitaires du *Lac* : « Aimez donc, aimez donc !... »

Le plus célèbre de ces poèmes d'amour, *L'Etoile*, a pour thème celui de *Souvenir* et de certain passage des *Etoiles* de Lamartine. Les années ont beau passer, l'image de la bien-aimée disparue ne saurait vieillir dans le cœur du poète. A peine l'eut-elle quitté, qu'elle lui apparut au ciel ; la nuit, les doux rayons d'une étoile, chère entre toutes, lui rappellent des regards adorés, le caressent et le consolent.

Non seulement les « motifs » de cette célèbre élégie sont lamartiniens, mais aussi son accent, sa tonalité, l'atmosphère qui baigne les images qu'elle évoque et la nature de ces images. C'est à peine si une rapide indication nous met au courant des raisons de la douleur qui s'exhale en ces strophes doucement cadencées ; un lent mouvement d'ascension les soulève et emporte les regrets du poète roumain comme les vœux de l'auteur de l'*Isolement*, loin, vers d'autres sphères, vers « les régions de l'immortalité ». C'est encore la même indécision dans l'acception des termes, pris tantôt au sens propre, tantôt au sens figuré, incertitude pleine de charme et qu'on se reprocherait de dissiper en essayant de trop l'éclaircir. Cette « étoile douce et aimée

volume que nous publierons prochainement en roumain (*L'Influence française dans l'œuvre poétique et dramatique de Basile Alecsandri*) et dont certains ont paru dans les revues *La Vie roumaine* de Jassy (1911-1913) et *La Vie nouvelle* de Bucarest (1914).

1. Dans *Le Glaneur moldo-valaque* (Jassy, 1841). Assaki (le gendre d'Edgar Quinet), le directeur de la Revue, la publia en l'accompagnant d'une traduction en vers roumains.

2. Cf. Zyromski, *Lamartine, poète lyrique*, Paris, Colin, 1897, chap. 1er du livre II.

de l'âme » d'Alecsandri est-ce seulement l'astre dont la tremblante lueur vient « pendant les nuits sereines » consoler le cœur de l'amant resté seul sur terre, ou bien aussi l'image radieuse de son Hélène qui lui sourit « au delà du tombeau? » Pensées, sentiments, objets terrestres, à peine entrevus, allégés de leur matérialité, dépouillés de leur sensualité, tout flotte dans cette élégie comme dans telle méditation de Lamartine[1], dans un clair-obscur mystérieux et poétique.

A l'époque même où Alecsandri se trouve sous l'influence de Lamartine (1840-1850), ses vers attestent non moins l'ascendant d'un autre maître, qui fera bientôt tiédir son premier enthousiasme littéraire et finira par le remplacer.

Grand voyageur, Alecsandri aima passionnément l'Orient ; il visita à plusieurs reprises le Bosphore (la première fois en 1846) et parcourut, en 1853, l'Espagne et la côte nord du Maroc. L'Orient qui le charmait était celui que Victor Hugo a décrit dans les *Orientales*, sans l'avoir autrement connu que par quelques impressions de voyage, par les poèmes de Byron et de Moore, et la traduction des *Mille et une Nuits*. Cependant la vision de Hugo est si puissante, si colorée, si pittoresque qu'elle se substitue à l'impression que la réalité a dû produire sur le poète roumain, ou, du moins, qu'elle la modifie en y ajoutant des traits livresques aisément reconnaissables. Les souhaits du *Pêcheur du Bosphore* sont ceux que forme aussi un pauvre paysan grec dans le *Voeu* des *Orientales*. *Le Bosphore* et la partie intitulée *La Nuit du Baïram* du poème épique d'Alecsandri : *Sultan Mourad Gazi et Bécri Mustafa*, contiennent de nombreuses réminiscences de *Clair de Lune* et des *Têtes du Sérail*.

Ce qu'Alecsandri emprunte surtout aux *Orientales* ce sont les procédés de développement d'un « motif » poétique, les artifices très apparents par lesquels se signale la virtuosité, la brillante rhétorique qui éclate ici, plus que dans tout autre recueil de cet adroit faiseur que trop souvent fut Victor Hugo[2]. L'énumération des trésors que « le vieil Omer pacha de Négrepont » donnerait pour posséder Lazzara, maîtresse d'un Klephte qui n'a pour tous biens que son fusil et la liberté sur la montagne, a servi de modèle à l'énumération des richesses que le Sultan du Maroc céderait à un Arabe pour son coursier, dont « aucune hirondelle de Tunis au Maroc ne saurait égaler le vol rapide ». — *Le Pêcheur du Bosphore*, inspiré quant au fond par *le Voeu*, est, quant à la forme, taillé sur le même patron que *La Douleur du Pacha*, *Clair de Lune* ou *Le Feu du Ciel*. Énonciation d'une série de suppositions relativement à une personne ou à une chose, suppo-

1. Voir Pomairols, *Lamartine*, Paris, Hachette, 1889, p. 122 et suiv. J. Lemaître, *Les contemporains*, VI, p. 135-142 et surtout P.-M. Masson, *Lamartine*, Hachette, 1911, p. 42 et 53.

2. Cf. E. Dupuy, *Victor Hugo*, Paris, Lecène et Oudin, p. 177 et suiv.

sitions qui, bientôt après, seront, l'une après l'autre, mises à néant et suivies d'une réponse inattendue à l'énigme qui a piqué la curiosité des lecteurs. Que ferait Abdoulah s'il pêchait dans le Bosphore le « talisman de la mer? » — Se procurerait-il des cachemires, de beaux coursiers, etc., etc. — Non, il ne se procurerait ni cachemires, ni etc., etc. Mais il tâcherait de gagner le cœur de la jolie Bioulbiuli,

Qui chante la nuit doucement sur le rivage,
Sur le rivage à Kandili.

D'autres fois, ce sont des rythmes qu'il emprunte à Hugo, tel celui d'*Une nuit à l'Alhambra*, qui reproduit celui de *Sarah la baigneuse* ou encore des procédés de style tels que par exemple l'opposition artificielle des couleurs si fréquente dans *Les Orientales*[1] :

Semlin tes noirs clochers gothiques,
Belgrade tes blancs minarets,

contraste dont Alecsandri se souviendra longtemps dans sa carrière poétique :

Le Nil blanc qu'adore une terrible peuplade noire.

Il faut voir dans l'emploi de certaines descriptions ayant une signification symbolique, l'influence exercée par les poèmes de ce genre, nombreux même dans les recueils de la première manière de Victor Hugo. *La chute du Rhin* est un tableau symbolique au même titre que *Mazeppa* dont les derniers vers ont fait germer dans l'esprit d'Alecsandri l'idée du symbole qu'il développe dans son poème. Le Rhin qui, après avoir semblé, à Schaffhouse, devoir être à jamais englouti par le gouffre, reprend son cours paisible et majestueux, représente aux yeux d'Alecsandri la France qui est sortie des affreux revers de la guerre de 1870, en triomphant du Destin et en poursuivant « sa mission sublime et providentielle[2] ».

Dans les descriptions de la campagne roumaine qui forment la majeure partie des *Pastels* d'Alecsandri, on rencontre une vision sereine, douce, parfois majestueuse et grave, le plus souvent aimable de la nature qui s'oppose à la vision, tumultueuse « shakespearienne ou dantesque » de Victor Hugo[3] ; cette représentation de la nature

1. L. Mabilleau, *Victor Hugo*, Hachette, 1893, p. 26. — É. Huguet, *La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo*, Paris. Hachette.

2. Voir pour cette allusion au destin de la France et pour la citation des derniers vers de *Mazeppa* :

....Il part, il court, il tombe
Et se relève roi !

les *Lettres inédites de B. Alecsandri à Ed. Grenier*, publiées par G. Gazier, Paris, Ed. Champion, 1911, p. 57.

3. R. Pichon, *Virgile et Victor Hugo* dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1911 et Huguet, *Le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo*, chap. v, Paris, Hachette, 1904.

bien propre à notre poète, correspond à la peinture des aspects heureux, calmes, virgiliens, de la nature, qui, chez son maître français, existe à côté de la peinture de ses aspects tourmentés et terrifiants. En revanche, ce qui nous semble bien dans certains *Pastels* dériver de la manière de Victor Hugo, c'est la tendance d'humaniser tel coin de la nature en se fondant sur la couleur ou la forme des plantes ou des animaux qui le décorent ou l'habitent[1] ; les métaphores sont ingénieusement continuées ; les images spirituellement développées, les analogies curieusement poursuivies. *L'Eglise*, dans les *Chansons des rues et des bois*, est le modèle achevé des poésies où s'exprime cette façon amusante de peindre la nature : dans « la verte église au bon Dieu », dans « l'église en fleurs, bâtie au fond du bois », le lys tient les fonts baptismaux, une araignée a fait la rosace, la chaire est une tulipe et c'est un beau papillon dans sa chape qui officie, aidé par l'enfant de chœur coquelicot; — un cytise trouble l'ordre avec son grand falbala rococo, tandis que modestement, sur le seuil, prie cette grisette qu'on appelle Liseron. Voici maintenant *Le Concert dans le bois* d'Alecsandri : Une belle nuit de mai dans une clairière : les hôtes du bois se sont réunis pour écouter un chanteur de retour depuis peu dans son pays. Les fleurettes deux à deux défilent vers le lieu du rendez-vous ; il y en a qui sont bien élégantes avec leurs « escarpins de princesse » et leurs « robes d'hirondelle[2] ». Le nénufar y arrive tout jaune et sans compagne ; quels rires malicieux parmi les violettes ! Comme les papillons sont galants avec les roses et les escargots ridicules avec leurs cornes ! Silence ; le rossignol remplit l'air de ses trilles mélodieux ; tout le monde est sous le charme : seul le pavot, le visage congestionné, dort plongé dans un profond sommeil.

Puisqu'il est question des poésies descriptives d'Alecsandri, signalons aussi son *Pastel chinois* et son *Mandarin* ; l'exotisme de ces tableaux est fort éloigné de celui de Victor Hugo et nous semble avoir été suggéré par certaines « chinoiseries » et « japoneries[3] » en vers et en prose de Théophile Gautier qui, le premier, peignit un Extrême-Orient de fantaisie, analogue à la Grèce et à la Turquie « faites de chic » des *Orientales*. Fort vraisemblablement, c'est à Gautier qu'Alecsandri doit aussi le terme *Pastels* qu'il donna pour titre à son recueil de poésies descriptives ; passionné des « transpositions d'art », c'est ainsi que l'auteur des *Poésies diverses* avait intitulé ses quatrains célèbres sur « les portraits jaunis des belles du vieux temps ».

1. Cf. Huguet, *Le sens de la couleur dans les métaphores de Victor Hugo*, p. 45 et suiv.

2. Ce sont les noms roumains de la capucine et du liseron.

3. Voir dans les *Poésies diverses : Chinoiserie* et le sonnet *Pour veiner de son front la pâleur délicate....*; voir aussi le conte *Le pavillon sur l'eau* (*Romans et contes*).

Si la poésie lyrique d'Alecsandri obéit parfois aux suggestions de Lamartine, de Victor Hugo et de Théophile Gautier, sans compter la large part d'inspiration qu'elle doit aux productions de la Muse populaire roumaine, sa poésie épique n'est tributaire qu'à un seul maître, à Victor Hugo. C'est à la première série de la *Légende de Siècles* qu'Alecsandri doit presque uniquement la révélation de son propre génie épique. Avant d'avoir fait connaissance avec la *Légende des Siècles*, il n'avait écrit que quelques ballades, visiblement imitées des chants épiques de son pays, ou encore quelques compositions d'un romantisme échevelé (*Le Revenant*, *L'Eglise disparue* [1]) dans le goût des premières ballades moyenâgeuses et d'un fantastique lugubre (*Les Deux Archers*, *La Légende de la Nonne*) de Victor Hugo.

L'œuvre épique d'Alecsandri est loin d'avoir l'ampleur du monument élevé par Victor Hugo pour nous peindre l'humanité depuis les premiers âges jusqu'au jour du dernier jugement. Notre poète a voulu seulement rendre quelques aspects du passé des Roumains et de celui des Turcs, sous la domination desquels la Moldavie et la Valachie restèrent l'une pendant trois et l'autre pendant quatre siècles. Mais la même conception y préside que dans l'œuvre épique de Victor Hugo : « la réalité devinée » venant s'ajouter à la « réalité historique condensée », pour rendre plus clairs et plus représentatifs les événements du passé. De même que Hugo attribue au sultan Mourad toutes les victoires et tous les forfaits des sultans turcs du commencement du XIV^e^ siècle à la fin du XVI^e^, Dan et son frère d'armes Ursan sont censés posséder toutes les vertus des anciens paysans guerriers roumains et ces héros représentatifs sont fictifs comme un grand nombre des personnages de Hugo, par exemple Ratbert, de la trilogie qui prétend peindre le moyen âge italien [2]. Un souffle de robuste optimisme se dégage des *Légendes* d'Alecsandri comme des *Légendes* de Hugo et, comme chez son maître français, certains poèmes ne sont composés qu'à l'effet de traduire sous une forme concrète les idées morales de l'auteur. Dans *Grouï-Sanger*, le poète, raconte l'histoire d'un bandit parricide à qui remise est faite de ses péchés, parce que dans les durs travaux auxquels le ciel l'a condamné, il a trouvé le loisir de s'apitoyer sur un pauvre oiseau qui, un lourd jour d'été, se mourait de soif. L'idée morale que ce poème met en lumière est la même que celle de *Sultan Mourad* dont le ciel pardonna les crimes, en considération de la pitié qu'il témoigna à une bête immonde, râlant sous les piqûres des mouches voraces et sous l'ardeur du soleil

1. Et aussi le beau poème *La Sentinelle roumaine*, dont la critique roumaine a signalé l'analogie avec *Le Chant de la Roumanie*, précédemment composé par Alecu Russo, sous l'influence de Lamennais.

2. Cf. J. Vianey, *Un poème italien de « la Légende des siècles »*, *Ratbert*, dans le *Bulletin italien*, avril 1908.

d'Orient. En effet, il suffit pour « sauver même le plus sanglant des bourreaux » :

Du moindre des bienfaits sur le dernier des êtres.

Des procédés, des situations et des thèmes épiques de la *Légende des Siècles* sont passés dans les vers d'Alecsandri. Ainsi par exemple dans *La Forêt rouge*, le dénombrement des gentilshommes de la suite du roi de Pologne, Albert, envahisseur de la Moldavie, reproduit les énumérations de personnages épiques, familières à Victor Hugo. Dans le même poème, le tableau de l'orgie par laquelle Albert et son armée fêtent leur entrée en Moldavie, contient des traits empruntés au tableau de la joie cynique et bruyante du roi Ratbert et de ses gens qui ont traîtreusement occupé le château de Final. La lutte héroïque que soutient dans *Le Petit roi de Galice*, Roland, à lui seul, contre une nuée de bandits, est le prototype du duel tragique qui s'engage entre *Dan, capitaine du haut pays de Moldavie*, ayant pour seul compagnon son épée « aux sinistres lueurs » comme Durandal, et toute une horde sauvage de Tartares.

Les personnages épiques d'Alecsandri résultent parfois d'une « contamination » de deux et même de trois héros de Victor Hugo, dont la situation et le caractère présentent de l'analogie avec les leurs. Ainsi son Dan, ce vieux guerrier qui quitte sa montagne aussitôt que lui parvient le bruit de l'envahissement de son pays, a l'âme « blanche et sereine » du paladin Eviradnus et du marquis Fabrice et, comme eux, regrette, dans la mélancolie du déclin de la vie, ses jeunes années riches, en exploits. *Sultan Mourad Gazi* est le héros d'une légende dont l'action est la transposition en Orient de l'intrigue du *Roi s'amuse* : Mourad déshonore la fille de son compagnon de débauches, tout comme François Ier « s'amuse » à déshonorer Blanche, la fille de Triboulet ; à la différence du fou du roi de France, Bécri réussira à se venger, en tuant son maître. Luxurieux comme le François Ier de Hugo, Mourad est ivrogne comme *Zim-Zizimi*, l'un des héros des « trônes d'Orient » et possède la cruauté froide et ingénieuse de *Sultan Mourad*, chargé également de représenter dans *La Légende des siècles* « la barbarie mahométane ». Alecsandri s'est approprié même le procédé d'après lequel Hugo, tout en feignant de couvrir de louanges son héros, lui décoche autant de traits sanglants :

Mourad Gazi est habile !... de sa main légère
Il fait périr en l'air le djérid, ainsi que les têtes !
Mourad Gazi est puissant ! Il a noyé Bagdad
Dans le sang !...

1. Cf. M. Rösler, *Sur les sources des Trônes d'Orient*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1908.

Ce qui mérite d'être noté, c'est l'emprunt fait par Alecsandri non pas des particularités de l'action, mais du canevas d'une *Légende* de Hugo, sur lequel il brode un récit fort différent de celui de l'original. Ainsi la partie d'Aymerillot qui nous montre les sentiments de Charlemagne, à la suite des réponses de ses preux qui, l'un après l'autre, refusent d'assiéger Narbonne, a donné au poète roumain l'idée du développement *in crescendo* des péripéties de son *Hodja Mourad Pacha* ; c'est en vain que le vizir ordonne à ses gens de tuer un enfant de giaour trouvé auprès de son père, mort sur le champ de bataille : Spahis, Janissaires, Africains refusent de faire périr un être innocent ; la fureur du pacha, longtemps contenue comme celle de « l'empereur à la barbe florie » éclate et se donne cours dans les mêmes termes. — L'une des poésies les plus célèbres de *Nos guerriers*, recueil qui chante la vaillance des armées roumaines dans la guerre de 1877-78 contre les Turcs, est *Penesch le Fantassin*. Un rapport étroit unit cette pièce à la *Chanson des aventuriers de la mer*. L'un des joyeux condottieri qui étaient partis « trente du Golfe d'Otrante », raconte par suite de quelles circonstances, plaisantes ou dramatiques, la fameuse bande se réduisit de manière que

> .....en arrivant à Cadiz
> Nous étions dix.

Il s'agit bien d'autre chose dans *Penesch le Fantassin*. Neuf troupiers, sergent en tête, sont partis du fond de la Moldavie libérer leur pays du « joug turc » ; ils ont quitté gaiement leurs foyers, leurs champs. Seul Penesch a survécu à ses frères d'armes et raconte la manière dont ces braves ont péri, l'un après l'autre, devant l'ennemi. Les péripéties diffèrent, le sentiment qui anime ce récit est autre, mais le développement des faits suit le même plan que celui de la *Chanson des aventuriers* de Victor Hugo.

L'imitation est donc fort libre chez Alecsandri. Son esprit se souvient, mais il crée aussi et il imagine. Son originalité consiste surtout à nationaliser fortement les éléments d'emprunt, à leur donner un coloris, une tonalité roumaine. Les paladins de Hugo, les Roland et les Eviradnus, prêtent certains de leurs traits au Dan d'Alecsandri qui, cependant, par son amour du sol natal, son attachement à la foi de ses pères, menacée par les infidèles, est un représentant véritable des fortes générations qui maintinrent intacte la nationalité roumaine contre les ennemis d'autre race et d'autre religion. La bande des trente aventuriers partis d'Otrante, Alecsandri la remplace par dix conscrits paysans, dont il aime à célébrer la crâne bravoure.

Disciple surtout de Lamartine et de Victor Hugo, il ne les suit pas d'un bout à l'autre de leur œuvre. Dans Lamartine, au moment d'un entretien avec lui, en 1859, il ne voit toujours que l'amant de Graziella et d'Elvire, le « doux poète des cœurs jeunes », alors que

tant de mâles poèmes avaient succédé aux *Méditations*. L'inspiration religieuse, philosophique et sociale de son illustre initiateur en poésie ne trouva pas d'écho dans son âme. Alecsandri ne suivit pas non plus Victor Hugo, jusqu'au terme de son évolution littéraire et n'imita pas tous les aspects de son génie. Notre poète ne fut notamment pas touché par ce qu'on est convenu d'appeler l'« inspiration apocalyptique » de Victor Hugo, par ce qui fait justement l'étrange et sublime beauté des *Contemplations* et des deux dernières séries de *La Légende des Siècles*. Même quand Alecsandri s'inspire des poèmes de la première manière de Hugo, c'est aux idées et aux sentiments les plus compréhensibles, les plus simples, qu'il s'adresse ; il n'a pas la fougue superbe, le vol hardi et puissant de son maître ; sagement, il ne tente même pas de s'élever sur ces sommets vertigineux d'où, il est vrai, on n'a plus qu'une vue confuse ou déformée de la réalité. Au fond, ce grand fervent des romantiques a le tour d'esprit d'un classique — et d'un classique français ; à sa tournure d'esprit contribuèrent sans doute sa première éducation, celle du pensionnat Cuenim de Jassy et sa préparation au baccalauréat en Sorbonne. Sans hautes préoccupations sociales ou métaphysiques, aimant la beauté régulière et agréable, l'ordre, la grâce, la clarté, Alecsandri possède une sensibilité sans grande profondeur, mais délicate, émue et facilement communicative.

Charles Drouhet,
Professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie).

PRÉLIMINAIRES A UNE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN SUISSE

Jusqu'à présent, l'histoire de la littérature française en Suisse n'a pas été encore étudiée d'une manière approfondie, scientifique. Certes, les travaux d'approche, non plus que les monographies, ne manquent; citons, par ordre chronologique : les *Ecrivains français de la Réformation* (1841) de A. Sayous et surtout son *Histoire de la littérature française à l'étranger aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles* (1853-1861), les *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française* par E.-H. Gaullieur (1856), enfin l'*Histoire littéraire de la Suisse romande* de M. Virgile Rossel [1] et l'*Histoire littéraire de la Suisse française* de M. Philippe Godet [2] ; mais ces ouvrages, par ailleurs intéressants, pleins de faits et de choses, et dont on ne saurait impunément se passer, sont anciens déjà, insuffisants au point de vue critique; ils n'envisagent, pour la plupart, l'histoire de la littérature française en Suisse que d'une manière toute locale.

Nous croyons le moment venu de soumettre cette histoire à des méthodes plus précises et de la considérer sous un angle plus large. Les expériences que nous avons faites [3], nous permettent déjà, nous le croyons du moins, de délimiter à peu près le cadre d'une étude consacrée, non plus à telle ou telle période, ou à tel ou tel écrivain, mais à l'ensemble de l'évolution intellectuelle de la Suisse française. Aussi, dans ces pages, allons-nous retracer brièvement la courbe de cette évolution, allons-nous fixer les points de vue auxquels nous comptons nous placer pour la suivre. Ainsi, nous rendrons hommage

1. Genève-Bâle-Lyon, 1889.
2. Neuchâtel, 2^e^ édit. 1895.
3. Cf. notre *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e^ siècle*, Lausanne, Bridel : t. I, *Le doyen Bridel et l'helvétisme littéraire à la fin du XVIII^e^ siècle, essai sur les origines de la littérature romande*, 1909; t. II, *Bodmer et l'Ecole suisse*, 1913. Nous avons donné, durant l'année scolaire 1913-1914, comme professeur suppléant de littérature française à l'Université de Genève, un cours sur l' « histoire de la littérature française en Suisse » : le présent travail est la somme de nos conclusions.

à un maître aimé qui nous a lui-même, au début de notre carrière, orienté, guidé, encouragé.

Une remarque encore : nous disons *histoire de la littérature française en Suisse* et non, par exemple, comme nos devanciers, *histoire littéraire de la Suisse française*, ou bien encore *histoire des lettres romandes*. Ce n'est pas une simple question de mots. L'histoire de la littérature française en Suisse est plus vaste que celle des lettres romandes qu'elle englobe et qu'elle dépasse. Faire l'histoire des lettres romandes consiste à envisager nos écrivains uniquement dans leurs rapports avec leur pays d'origine, à les détacher en quelque sorte de la littérature française, à les étudier comme s'ils possédaient un langage propre : nous ne manquerons pas d'appliquer, en commençant, cette méthode, mais non d'une manière exclusive, car elle nous obligerait à retrancher bien des hommes et bien des œuvres qui comptent précisément parmi les hommes les plus marquants et les œuvres les plus belles. En outre, envisager la Suisse française uniquement du dedans, serait lui enlever infailliblement cet intérêt général et humain qu'on est en droit d'exiger de toute littérature.

I

Nous devons en premier lieu préciser notre méthode. Comme nous l'avons fait ailleurs[1], il y a peu de mois, on nous permettra de ne pas insister longuement. Aussi bien s'agit-il beaucoup moins de méthode que de « points de vue », car il n'y a pas lieu d'appliquer une méthode nouvelle et spéciale de critique et d'investigation à l'histoire de la littérature française en Suisse.

En revanche, il faut déterminer des points de vue spéciaux et nouveaux. Il s'agira d'abord d'envisager la littérature française en Suisse comme une littérature indépendante et qui posséderait une langue propre. Il s'agira ensuite, surtout, de placer dans la lumière la plus favorable l'évolution intellectuelle de la Suisse française. Cette lumière sera celle de l'histoire, — et par histoire nous entendons l'histoire politique et sociale, celle des institutions et des mœurs. Ne cherchons pas dans notre littérature de « marche-frontière » des chefs-d'œuvre, ce qui serait une poursuite décevante : cherchons-y un esprit, cherchons-y l'image exacte d'un petit peuple qui a dû beaucoup lutter, et qui lutte encore, pour s'affirmer et pour se posséder lui-même. Nous rencontrerons pas mal de médiocres, mais ces

1. Dans un rapport présenté au 3e congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, Gand, 1913 : *l'histoire de la littérature française dans les pays étrangers de langue française*. Ce rapport a paru dans les actes du Congrès et dans la *Revue internationale de l'enseignement*, nº du 15 janvier 1914.

médiocres ont exercé souvent une influence décisive ; ils nous représentent les aspirations et les tendances de groupes et de collectivités ; et cela d'autant plus qu'ils ne sont généralement, surtout aux origines, en aucune façon des écrivains de métier, des « professionnels », mais des hommes d'épée ou de robe, des magistrats, des savants, des pédagogues, qui ont les préoccupations de leur profession ou de leur caste. C'est donc *socialement* qu'il faut étudier l'histoire de la littérature française en Suisse.

Mais, quand on aura étudié cette littérature par rapport à l'histoire politique, aux institutions, aux mœurs, à la religion (et il ne faut pas oublier que la religion dominante est, en Suisse française, une religion essentiellement intellectuelle : le calvinisme), par rapport enfin à la terre, à la nature elle-même ; quand on sera parvenu de la sorte à définir l'originalité, l'esprit de la Suisse romande, — le moment sera venu de nous souvenir qu'il existe, de par la communauté de langue, entre cette Suisse romande et la France des relations constantes qui sont nécessairement des relations de dépendance. En posant la littérature de la Suisse française dans la perspective de la France, nous élargissons l'horizon que jusqu'alors nous avions volontairement restreint ; nous donnons une réponse à ces deux questions essentielles : qu'est-ce que les lettres romandes ont apporté à la littérature française, comment l'ont-elles enrichie? — qu'ont-elles en outre elles-mêmes demandé à cette littérature et de quelle manière en ont-elles subi l'influence?

Enfin, dernier point de vue, on ne doit pas oublier que, s'il existe entre la France et la Suisse française une frontière naturelle et politique, il n'en existe point entre la Suisse française et la Suisse allemande. La Suisse française est donc en contact permanent avec une autre race, une autre langue; elle en subit naturellement l'influence. En outre, — et l'histoire nous l'apprendra bientôt, — elle a des rapports plus ou moins directs, plus ou moins continus avec l'Italie, avec l'Angleterre. Elle joue donc un certain rôle d'intermédiaire. De là cet « esprit européen » qui caractérise ses écrivains les meilleurs. De là encore une série d'échanges intellectuels dont il faut tenir compte et dont il faut étudier le mécanisme.

II

Si nous envisageons l'histoire de la littérature française en Suisse comme s'il s'agissait, avons-nous dit, d'une littérature indépendante et possédant une langue propre, — et si nous l'envisageons comme une branche de l'histoire politique et sociale, nous arriverons, nous devrons arriver, à isoler de l'évolution suivie par la littérature française dans son ensemble son évolution particulière. Et cela d'autant

plus que l'histoire de France et l'histoire suisse sont généralement étrangères l'une à l'autre. Nous nous efforcerons donc de diviser notre histoire littéraire, non point arbitrairement, mais en périodes organiques, conformes à sa structure intime.

Nous aurons tout d'abord une introduction consacrée aux origines : on y traitera de la frontière des langues et des déplacements qu'elle a subis [1] ; des patois franco-provençaux qu'on parle ou qu'on a parlés jadis en terre romande, de l'esprit qu'ils révèlent, des influences germaniques, — alémanniques plus exactement, — qu'on retrouve dans leur vocabulaire [2] ; enfin des premiers documents écrits en langue française [3], des premières œuvres littéraires. Historiquement, cette introduction nous conduira du xv^e^ siècle à la Réforme. A part le trouvère Othon de Grandson, rien qui mérite d'être noté. Les vestiges de littérature qu'on trouve alors chez nous, révèlent un pays pauvre, reculé, où ne parviennent que de lointains et pâles reflets du moyen âge, — de sa poésie héroïque et chevaleresque, de sa littérature bourgeoise, de son théâtre et de ses chroniques. La Suisse française n'existe d'ailleurs point encore : elle se confond en grande partie avec la Savoie : aussi, appellerons-nous ces origines les *origines savoyardes* [4].

La vie littéraire ne commence qu'à la Réforme. La Réforme qui est une crise à la fois politique et religieuse, crée toute une littérature de combat. Alors, — les chroniqueurs des deux camps nous le révèlent, — une scission s'opère entre le vieil esprit attaché non seulement à la foi romaine, mais encore à la Savoie, et l'esprit nouveau qui commence à regarder vers la Suisse : il suffit, pour s'en convaincre, de comparer Jeanne de Jussie à Bonivard. La *crise de la Réforme* ne produit que des théologiens, des polémistes et des chroniqueurs [5].

1. Cette limite est fixée dès le xv^e^ siècle, dès les guerres de Bourgogne : malgré des oscillations inévitables, elle n'a guère varié depuis.

2. Cf. le monumental *Glossaire des patois romands*, en cours de publication à Lausanne, sous la direction de M. Gauchat, professeur à l'Université de Zurich ; cf. ég. G. Wissler : *Das schweizerische Volksfranzösisch, Erlangen*, 1909 ; E. Tappolet : *Die alemannischen Lehnwôrter in den Mundarten der franz. Schweiz*, Bâle, 1913 (d'après M. T., plus de six cents mots germaniques ont passé dans nos patois romands).

3. Le français est, aux origines, en Suisse romande, une langue de chanceliers et de notaires : on l'écrit longtemps sans le parler. Premiers actes à partir de 1474. En 1668 seulement, la vénérable compagnie des pasteurs à Genève interdit aux écoliers de répondre en patois.

4. Sauf le pays de Neuchâtel qui est bourguignon, mais indépendant de la Bourgogne, allié des Suisses dès le moyen âge, ayant sa dynastie et ses lois particulières. Aussi est-ce dans le pays de Neuchâtel que s'affirmera d'abord l'esprit suisse sous sa forme française.

5. Ceux-ci se divisent en trois camps : les « papistes » comme sœur Jeanne de Jussie ou le vaudois Pierre de Pierrefleur, les « huguenots » comme Bonivard ou Froment, les « indécis » comme le syndic de Genève Balard. L'intérêt que nous offrent les chroniqueurs est surtout d'être les témoins de la Réforme : seul, Bonivard peut être considéré, par ordre de date, comme notre premier écrivain.

Dès l'apparition de Calvin, la Réforme triomphe. Victorieuse, elle s'organise, elle organise avec elle et par elle la vie publique, la vie de l'esprit. A Lausanne, à Genève, elle fonde des collèges et des académies. C'est à ce moment que Genève devient, pour plus d'un demi-siècle, la capitale, non seulement religieuse, mais encore intellectuelle, de la France protestante. Tous les hommes qui l'illustrent comme écrivains, viennent de France ; leur pensée demeure française, ils restent passionnément attachés à leur pays d'origine et ne souhaitent que la victoire définitive de leurs croyances pour y retourner[1]. Il n'y a pas d'œuvres indigènes, ou du moins elles ne comptent pas ; les premiers « sentiments suisses » qui s'étaient exprimés au moment de la crise chez Bonivard et chez Pierre Viret[2], par exemple, ne se retrouvent plus. Nous appellerons donc cette période : *la période calviniste ou genevoise*

Mais après les luttes intenses de la Réforme, on devait nécessairement aboutir à une *période d'épuisement, de décadence*, donc aussi *de transition* : le XVII^e^ siècle. La paix confessionnelle étant rétablie en France, les huguenots cessent d'émigrer ; aussi Genève, qui conserve d'ailleurs encore tout son prestige, n'est-elle plus la forteresse sur les remparts de laquelle tout calviniste est tenu de monter la garde. A ce moment, son évolution vers la Suisse, que le règne de Calvin avait, sinon interrompue, du moins ralentie, recommence et, déjà sous Théodore de Bèze, trouve son expression littéraire, fort médiocre, disons-le en passant[3]. L'éveil du sentiment suisse, c'est la caractéristique des quelques œuvres, — on les compte sur les doigts, — qui paraissent alors[4]. Indéniablement, une individualité se forme et, sous la décadence politique et morale, malgré l'absolutisme des gouvernements patriciens, malgré leur méfiance à l'égard du livre, de l'art et de la pensée, malgré la scolastique qui règne dans les écoles, le dogmatisme qui règne dans les Églises, les pays suisses se transforment ; ils évoluent, presque malgré eux, vers les temps modernes.

1. On remarque tout de suite des incompatibilités, d'une part entre le Genevois calviniste, froid, méfiant, discipliné, surveillé, et d'autre part, entre l'humaniste attaché à sa liberté intellectuelle (Henri Estienne) ou le huguenot français ardent, combatif, un peu aventurier, ayant son franc-parler (Agrippa d'Aubigné). Incompatibilité de tempérament. D'où de nombreux conflits.

2. Chez Bonivard, c'est un sentiment politique qui se manifeste, uni à un goût très prononcé par les chroniqueurs suisses, l'histoire des cantons, la langue allemande. Chez Viret, c'est l'attachement à la terre natale, l'esprit paysan, le sentiment de la nature.

3. Cf. L'*Ombre de Garnier Stauffacher, Suisse.* Tragi-comédie sur l'alliance, de Genève avec Zurich et Berne en 1584, Genève, 1584. Par J. Du Chesne. seigneur de la Violette. *Pastorale* sur le même événement, par Simon Goulart, 1585.

4. Le *Mercure suisse* de Spanheim, Genève 1634 ; l'*Abrégé d'histoire suisse* de Plantin, Genève, 1666 (la première histoire suisse en langue française), enfin les *Mémoires historiques* du chancelier de Montmollin (pub. à Neuchâtel en 1831 seulement).

*
* *

Nous arrivons à la grande époque : le XVIII^e^ siècle. Elle commence dès 1685, à la révocation de l'Édit de Nantes. Alors les « réfugiés » huguenots qui viennent s'établir en Suisse, à Genève, Lausanne et Neuchâtel, vont renouveler ou plutôt recréer la vie intellectuelle. Esprits curieux, cosmopolites, ils agissent autour d'eux comme des stimulants[1] : ils fondent, par exemple, les premières gazettes[2]; en outre, ils s'assimileront très vite à leur nouveau milieu, et c'est d'eux qu'est issue la première génération intellectuelle du XVIII^e^ siècle, — cette génération que définit un goût très prononcé, à la fois pour les sciences exactes et naturelles, et pour l'histoire, les traditions locales : la génération des Abauzit, des Crousaz, des Abraham Ruchat, — de ce Jean-Alphonse Turrettini qui introduira les méthodes anglaises à l'académie de Calvin et fera le premier brèche dans le dogmatisme déjà fissuré du Réformateur. C'est aussi la génération des trois grands jurisconsultes, théoriciens du droit naturel et de la démocratie : Barbeyrac, Burlamaqui, Vattel.

Le XVIII^e^ siècle dont nous venons de franchir le porche, est la période classique, glorieuse de la littérature, non seulement en Suisse française, mais encore en Suisse allemande. Ce qui le définit, en effet, c'est d'abord cet étroit contact qui unit les deux Suisses et qui révèle un esprit commun : un Zuricois comme Gessner, un Bernois comme Haller sont des personnages obligés dans l'histoire de la littérature française en Suisse[3]. C'est ensuite que le XVIII^e^ siècle est un âge où, par réaction contre la décadence des mœurs, l'affaiblissement politique et les influences étrangères, — en particulier l'influence française, — le sentiment national, « l'idée suisse », se formule, au-dessus de toutes les différences ethniques ou confessionnelles, avec une vigueur incomparable : de là cet « esprit commun » engendré par une situation et des circonstances identiques. C'est enfin que le XVIII^e^ siècle est l'époque des grands courants, des grands mouvements de la pensée, et que la Suisse, — l'exemple de Rousseau le prouve,

1. Cf. Ph. Godet, *op. cit.*, chap. v ; *L'éveil intellectuel et scientifique*, p. 177 et suiv., et tome I de notre *Histoire littéraire* : chap II, La société lausannoise, chap. III, La poésie romande avant Bridel.

2. Bourguet, *originaire de Nîmes et mort à Neuchâtel* (1678-1743), fonde la *Bibliothèque italique*, Genève, 1729 34, 18 vol. et le *Mercure suisse* qui devint plus tard le *Journal helvétique*, 1732-84, 158 vol. (Cf. notre *Hist. litt.*, t. I, p. 132 et suiv.).

3. On ne peut même songer à écrire séparément alors l'*Histoire littéraire* de la Suisse française et celle de la Suisse allemande sous peine de ne comprendre ni l'une ni l'autre. L'homme qui, à cette époque, sert de trait d'union entre les deux Suisses est le doyen Bridel.

— se retrempe une fois de plus dans cette « vie européenne » où la Réforme l'avait déjà pour la première fois plongée.

Nous venons de nommer Rousseau. C'est ici que le problème se pose de l'influence exercée sur Rousseau par ses origines genevoises et suisses. On sait déjà comment et pourquoi Rousseau est Genevois [1]; on sait moins comment et pourquoi il est Suisse : c'est pourtant dans la Suisse allemande, à Zurich surtout, — nous pensons à Bodmer et à ses amis ou disciples, — qu'on trouve les plus proches parents de Jean-Jacques, ceux qui, en Suisse, ont le plus profondément et le plus utilement subi son influence. En tout cas, il ne faut point oublier que la *Lettre à D'Alembert* est la manifestation d'un mouvement alors général en Suisse : la réaction contre l'influence française ; — que le *Contrat social* se base sur la constitution genevoise, laquelle n'est qu'une variante du patriciat dans les villes helvétiques, et qu'il renferme les revendications politiques formulées alors par toutes les bourgeoisies, celle de Berne ou de Zurich, comme celle de Genève ; — qu'enfin le sentiment de la nature exprimé dans la *Nouvelle Héloïse*, est le même et rend le même son que celui qu'on trouve dans les *Alpes* de Haller ou les *Idylles* de Gessner. Rousseau est donc, dans notre histoire littéraire comme le sommet d'une longue chaîne de montagnes : l'homme autour duquel tout se groupe, à la mesure duquel tout s'ordonne, et qui a su universaliser, exprimer en formules saisissantes les aspirations obscures et les idées imprécises de son milieu [2].

Rousseau est donc à sa place dans cette longue généalogie d'écrivains et de penseurs, allemands ou français de langue, mais Suisses par l'esprit et la volonté, dont Béat de Muralt est le premier ancêtre et Jean de Müller, ou Pestalozzi, le dernier descendant. Or, ces écrivains et ces penseurs prouvent que la Suisse française, que la Suisse toute seule et tout entière, a su, au XVIII^e^ siècle, acquérir précisément ce qui lui manquait encore : une personnalité distincte. Alors seulement, elle s'est révélée capable de s'universaliser et d'exercer sur l'Europe et sur la France, à son tour, une influence décisive.

Un dernier caractère du XVIII^e^ siècle, en Suisse romande, est la formation des *sociétés*, des aristocraties. On trouve à l'origine de ces aristocraties une institution très particulière : le « service étranger », les capitulations militaires. Plus de soixante-dix mille Suisses étaient

1. Cf. le beau livre de Gaspard Vallette : *Jean-Jacques Rousseau genevois*, Paris, Genève, 1911. Nous avons tenté de démontrer en quoi Rousseau est Suisse dans les *Annales* de la Société J.-J. Rousseau, Genève, Paris, Leipzig, t. VIII, 1912, p. 161 et suiv. : J.-J. Rousseau et la Suisse.

2. Aussi son influence s'est-elle exercée en Suisse, tout au moins en Suisse allemande, bien autrement qu'en France. On peut admettre que cette influence a été en grande partie « conservatrice », qu'elle s'est fait sentir dans le sens de la tradition et qu'elle est devenue une arme puissante dans la réaction contre l'influence française : l'exemple de Pestalozzi et de J. de Müller, le prouve. Cf. le t. II de notre *Hist. litt.*, chap. VIII, p. 331 et suiv., et *Conclusion*, p. 821 et suiv.

répartis dans presque toutes les armées de l'Europe, la moitié en France. Il faut reconnaître qu'après la Réforme, le « service étranger » maintint la Suisse en contact avec l'Europe : il fut le grand canal par lequel l'influence française pénétra largement dans tout le pays. Il eut d'ailleurs ses écrivains et ses poètes [1].

Les « sociétés » qu'on trouve alors en Suisse sont : la *société lausannoise*, la plus cosmopolite [2] ; la *société neuchâteloise*, la plus restreinte, qui se groupe autour de Mme de Charrière [3] ; la *société bernoise* où l'on parle et où l'on écrit le français parfois avec plus d'élégance et de distinction qu'à Lausanne et Neuchâtel ; enfin, la *société genevoise* dont l'évolution est significative. La première génération genevoise réagit, en effet, dans l'intérieur de la vieille cité, contre le dogmatisme de Calvin, contre le scolasticisme qui domine dans l'enseignement ; ses maîtres sont Descartes et Bacon, elle subit fortement, — Turrettini et Lesage de la Colombière le prouvent [4], — l'influence anglaise. La seconde génération va, sous l'influence de Voltaire, subir en revanche le prestige de la France ; elle dépouille l'antique simplicité de mœurs pour une vie plus large et plus mondaine ; de bourgeoise, elle devient aristocratique : c'est la génération des Tronchin, et, comme elle a le goût, non plus des sciences exactes, mais des sciences naturelles, c'est aussi la génération de Charles Bonnet et, plus tard, d'un H. B. de Saussure [5]. Saussure, d'ailleurs, appartient déjà à la troisième génération, celle qui verra la Révolution, celle qui se prolongera assez avant dans le XIX^e^ siècle : génération qui a lu Rousseau en cachette, qui est libérale de tempérament, conservatrice par tradition, européenne de culture, suisse d'esprit. La première génération est calviniste, la seconde religieuse, la troisième déiste ou sceptique.

1. Béat de Muralt, les généraux de Zurlauben et de Besenval, les Vaudois Frossard et Boaton, par exemple ; mais le grand poète du « service étranger est le Suisse allemand Jean-Gaudence de Salis-Seewis, officier au service de France (cf. notre *Hist. litt.*, t. II, chap. XIX).

2. Cf. au t. I de notre *Hist. litt.*, le chap. II.

3. Cf. Philippe Godet : *Madame de Charrière et ses amis*, 2 vol., Genève, 1909. Mme de Charrière nous a laissé le tableau de la société lausannoise dans ses *Lettres de Lausanne* (1786, réédit. par Ph. Godet, Genève, 1907) ; et dans ses *Lettres de Neuchâtel*, son chef-d'œuvre (1784, réédit. par le même, *ibid.*, 1908), celui de la société neuchâteloise.

4. Cf. du premier les *Orationes academicae*, Genève, 1737, et du second les *Remarques sur l'Angleterre* (sans nom d'auteur), Amsterdam, 1715.

5. On ne peut d'ailleurs séparer ces deux hommes de leur maître et ami le Bernois Haller : à eux trois, ils représentent la science suisse dont est sorti (les *Alpes* de Haller le prouvent), le sentiment de la nature, de la haute montagne pour laquelle les humanistes du XVI^e^ siècle (Simler, Conrad Gessner), avaient déjà manifesté une curiosité presque scientifique. Notons le caractère religieux du savant suisse (mysticisme de Bonnet, hyperorthodoxie de Haller).

*
* *

Le désaccord qui existait au XVIII^e^ siècle entre une pensée déjà moderne et des institutions déjà surannées, devait infailliblement aboutir à une crise : celle de la Révolution. Mais la Révolution fut imposée à la Suisse. Elle vint du dehors ; durant seize années, de 1798 à 1814, ce pays ne vécut pas : il dura ; il fut sauvé par son particularisme et sa résistance passive. Voilà pourquoi cette période ne demeura point complètement stérile. Elle eut ses écrivains qui se partagèrent en deux camps, les uns pour acclamer la Révolution française et pour exalter ses doctrines, les autres pour défendre et maintenir l'esprit national[1].

Le XIX^e^ siècle n'offre pas la cohérence et l'unité du XVIII^e^. La courbe qu'il décrit est plutôt, d'ailleurs, une courbe descendante. La première génération d'écrivains est celle de Mme de Staël, de Sismondi, de Charles-Victor de Bonstetten, — la génération libérale et cosmopolite, dont les idées et les préoccupations sont, avant tout, d'ordre historique, politique, économique : née au XVIII^e^ siècle, dont elle possède encore l'esprit, elle a passé par la rude école de la Révolution, elle se souvient des expériences faites. La seconde génération, celle de Vinet, celle aussi d'Amiel et de Charles Secrétan et d'Édouard Naville, sera surtout philosophique et religieuse : elle marque le réveil de l'esprit protestant, elle manifeste elle-même un romantisme protestant très caractérisé. Enfin, la troisième et dernière, qui se rattache au poète vaudois Juste Olivier, est celle des années calmes et médiocres[2] : la littérature se fait toute locale ; on se spécialise, on s'isole, on s'essaie à créer un roman, une poésie. Il semble partout qu'une tradition séculaire soit en train de s'épuiser.

Aujourd'hui, plus que jamais, un renouvellement s'impose, mais les hommes nécessaires viendront-ils? Il semble en tout cas que la littérature française en Suisse tente de se rajeunir en se faisant à la fois plus française par le souci de style et d'art, et plus suisse par l'inspiration.

1. Dans le premier camp, César-Fréd. de La Harpe ; dans l'autre, la plupart des Genevois. On sait que le Genevois Mallet-Dupan est le grand « témoin » de la Révolution. Mais l'accord se fit, même entre les plus extrêmes, dès que Napoléon eut étendu sa domination sur la Suisse et que l' « idée républicaine » se trouva compromise.

2. A ce moment, la doctrine de ce qu'on peut appeler le « libéralisme romand » est constituée. Ce libéralisme a sa source dans Rousseau ; son attitude vis-à-vis de la Révolution française est en somme celle de Mme de Staël ; il doit aux Genevois son cosmopolitisme et ses théories économiques, à Vinet ses préoccupations morales, à Naville sa tolérance religieuse ; Secrétan formule sa théorie de la liberté, J. Olivier formule son fédéralisme ; Monnard et Vulliemin, disciples, continuateurs et traducteurs de J. de Müller, affirment son helvétisme.

***

Telle est, dans ses grandes lignes, l'évolution de la littérature française en Suisse. Trois remarques, comme conclusion, s'imposent : d'abord, cette évolution est la fidèle image de l'évolution politique et morale dont elle dépend d'une manière étroite. Ensuite, et la remarque est essentielle, cette évolution n'est point la même que celle de la littérature française en France ; elle diverge parfois sensiblement, et, si nous appliquions, par exemple, à notre sujet les divisions dont se servent habituellement les historiens de la littérature, nous fausserions complètement notre perspective[1]. Enfin, nous pouvons vérifier l'exactitude de ce que nous affirmions en commençant : l'histoire de la littérature française en Suisse est plus vaste que l'histoire de la littérature romande qu'elle contient. La littérature romande, c'est-à-dire l'ensemble des œuvres inspirées par l'esprit local, ou l'esprit suisse, ne commence en réalité qu'au XVII^e^ siècle, après une sorte de « faux-départ » au début du XVI^e^. Le XVI^e^ siècle tout entier n'a rien de romand, ni par ses hommes, ni par ses œuvres : il constitue un chapitre dans l'histoire de la littérature française, comme dans l'histoire de la Réforme en France.

III

Après avoir étudié l'histoire de la littérature française en Suisse comme s'il s'agissait d'une littérature indépendante, qui aurait sa langue propre; après en avoir déterminé l'évolution, — nous pouvons l'envisager dans ses rapports avec la France, nous pouvons lui assigner sa place et son rôle dans l'ensemble de la littérature française.

Reprenons les différentes époques : que constatons-nous? Aux « origines savoyardes », stérilité complète. Durant la crise de la Réforme comme durant la période calviniste ou genevoise, par contraste, une extrême activité. Mais tous les écrivains, tous les noms marquants du XVI^e^ siècle, à part Viret, Bonivard et quelques chroniqueurs, sont, avons-nous dit, des Français : c'est que la vie intellectuelle, surtout dans un pays pauvre, restreint, éloigné, ne fleurit pas spontanément : il faut qu'elle soit importée, implantée ; il faut que des maîtres venus des centres d'où elle rayonnent entreprennent l'éduca-

1. Ainsi le XVII^e^ siècle n'a exercé absolument aucune influence, et cela se comprend. Dans les milieux intellectuels protestants on lui était franchement hostile ; cette hostilité se sent dans les *Orationes academicae* de Turrettini, elle éclate dans les *Lettres sur les Français* (anti-françaises mais écrites en français !) de B. de Muralt, et en particulier dans sa *Lettre sur l'esprit fort.*

tion des indigènes. C'est la mission que, pour la première fois, en terre romande, au XVI^e siècle, la France a su remplir, — et voilà pourquoi cette époque de notre histoire se détache mal aisément de l'histoire de la littérature française.

Au XVII^e siècle, alors que les contacts intellectuels sont rompus avec la France, c'est la décadence, l'épuisement, le vide. Un renouvellement ne s'annonce que lorsque, à la révocation de l'Édit de Nantes, les réfugiés français commencent à s'établir chez nous. Ce ne sont pas des grands hommes, certes, ni de grands écrivains comme le furent Calvin ou Agrippa d'Aubigné ; ce sont même des médiocres, si l'on veut : ils n'en ont pas moins été les promoteurs du large mouvement d'esprit et de pensée qui fait la gloire de notre XVIII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, la Suisse rend au centuple à la France tout ce qu'elle en a reçu. C'est alors, avec Rousseau, puis avec Haller et Gessner, — avec d'autres encore, moins illustres, mais dont l'action fut pourtant réelle et souvent profonde, — que la Suisse exerce sur la France, sur le sentiment de la nature, par exemple, et sur la conception de la morale et de l'État, une influence rénovatrice. Ce que fut cette influence, une étude approfondie et complète des témoignages que nous ont laissés les innombrables voyageurs français en Suisse, pourrait le déterminer[1].

A partir du XVIII^e siècle, les contacts avec la France, jusqu'alors intermittents, sont renoués d'une façon définitive. Rien ne pourra plus désormais les rompre ; mais, pour qu'ils fonctionnent d'une façon normale, il faut que la Suisse française ne cesse d'affirmer et de renforcer son individualité propre. La France elle-même n'a aucun avantage à ce que la Suisse française devienne une simple province intellectuelle, à la remorque de toutes les modes parisiennes : elle serait alors incapable de lui fournir des œuvres originales et de nouvelles idées ; elle serait incapable de contribuer au développement et à l'enrichissement de la littérature. D'autre part, l'intérêt de la France est qu'il existe, sur ses confins extrêmes, du côté de l'Allemagne, une marche avancée de culture latine, de langue française, — une marche autonome, indépendante.

En effet, lorsque l'influence française arrive à saturation, il ne tarde point à se produire, en quelque sorte automatiquement, une réaction. Elle s'est produite surtout au XVIII^e siècle, à un moment où les ingérences politiques des rois et de leurs agents, où l'imitation des mœurs et des modes françaises, étaient devenues menaçantes pour notre indépendance, pour notre caractère national, pour notre originalité intellectuelle. Cette réaction a été d'ailleurs le point de départ

1. Cette étude a été faite en partie par M. Daniel Mornet : *Le sentiment de la nature en France*, de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre, Paris, 1907 ; cf. p. 50 et suiv., 67, 72, 149 et suiv. et les chap. I^er et III du livre II.

d'une renaissance sans laquelle nous n'aurions point donné peut-être à la France un Rousseau. Et, même en réagissant contre la France, nous subissions encore son influence ; nous la subissions d'une manière plus intelligente et moins servile, en éliminant ce qui nous était contraire, en gardant et en cultivant à notre manière et selon nos besoins ce qui nous était assimilable et nécessaire[1].

Comme on le voit, la loi de nos rapports normaux avec la France réside en premier lieu en des échanges intellectuels, — des échanges d'hommes et, par conséquent, d'œuvres et d'idées. Périodiquement, aux époques de stérilité, nous recevons de la France les semences nouvelles pour nos sillons épuisés. Périodiquement aussi, nous lui donnons nos hommes et nos idées, et les uns comme les autres lui sont d'autant plus utiles qu'ils diffèrent de ses hommes ou de ses idées à elle. Mais, nous nous réservons toujours le droit de ne pas tout accepter de la France, — d'opérer un *choix* dans les trésors qu'elle nous offre. Ce choix implique nécessairement une critique. Or, constituer une critique, française de langue, mais jugeant la littérature et la pensée françaises de points de vue déjà extérieurs, et parce que nous avons une autre manière de comprendre la vie et de la vivre, c'est, après la création d'œuvres originales, ce qu'on peut appeler la mission des lettres romandes. On ne saurait nier qu'elles ne l'aient remplie consciencieusement et même avec gloire.

Enfin, précisément parce qu'elle est en contact journalier et intime avec une autre langue et une autre race, la Suisse romande fait constamment pénétrer, par infiltrations successives, la pensée et la culture françaises dans les régions allemandes auxquelles l'unissent l'histoire et la communauté de patrie. C'est ainsi que Genève, dont le calvinisme français s'oppose au zwinglianisme germanique, est, dès le vivant de Calvin, la capitale et l'école du protestantisme suisse ; c'est ainsi, au XVIII^e^ siècle, que les sociétés de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, ont fait l'éducation de l'aristocratie bernoise, des bourgeoisies commerçantes de Bâle ou de Zurich.

IV

Par sa position centrale, au carrefour de plusieurs civilisations différentes, la Suisse française est en contact, non seulement avec la France, mais encore avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie. Il serait faux pourtant de croire que le rôle essentiel de la Suisse française soit de servir d'intermédiaire, de courtier, entre l'Allemagne et la France. Certes, elle a joué ce rôle : elle l'a joué par occasion ;

1. Sur le « mécanisme » de cette réaction, cf. notre *Hist. litt.*, t. II, chap. III.

elle le jouera, croyons-nous, de moins en moins, car la France a de moins en moins besoin d'intermédiaires entre elle et l'Europe. Sous ce rapport, nous sommes dépassés. En outre, à examiner de près les choses, nous avons subi l'influence allemande beaucoup moins fortement qu'on ne se le figure en général. Nous l'avons subie surtout au XIX^e^ siècle par le protestantisme, par la philosophie, par les méthodes d'enseignement. D'ailleurs, il faut distinguer très nettement l'influence de la Suisse allemande, — nous dirions l'influence *alémannique*, — et l'influence de l'Allemagne, — l'influence *germanique*. La première est normale, constante, nécessaire : Haller, Gessner, Jean de Müller, Jérémie Gotthelf, Pestalozzi, d'autres encore, — ont fait école en Suisse française, ont en Suisse française, trouvé des traducteurs, des imitateurs, des disciples ; et c'est la Suisse française elle-même qui a le plus contribué à les révéler à la France.

Nos relations avec l'Angleterre datent de la Réforme[1]. A la Réforme, l'influence anglaise a commencé de s'exercer à Genève en même temps qu'à Zurich et à Bâle. Il y eut de nombreux élèves et professeurs anglais aux académies de Zwingli et de Calvin ; Calvin lui-même entretenait des ambassadeurs et des émissaires dans la grande île. Les relations furent donc religieuses d'abord, puis, dès le XVII^e^ siècle, commerciales et politiques, enfin, dès le XVIII^e^ siècle, scientifiques et littéraires. Au XVII^e^ siècle, alors que les relations religieuses étaient devenues moins fréquentes, l'influence anglaise continua de pénétrer en Suisse par l'intermédiaire des capitulations militaires, par l'intermédiaire des marchands et des commerçants, par l'intermédiaire enfin de la Hollande. Plus tard, les réfugiés français jouèrent aussi leur rôle. Mais déjà Lesage de la Colombière avait écrit son petit livre, déjà Jean-Alphonse Turrettini avait importé d'Angleterre, à l'académie de Calvin, de nouvelles méthodes, un esprit nouveau. Béat de Muralt fut un des premiers à révéler l'Angleterre à la France, et cependant il se proposait uniquement, avec beaucoup d'autres patriotes, d'opposer en Suisse à l'influence française l'influence anglaise[2]. Celle-ci, à Genève, sous la domination napoléonienne, servit aux vieux Genevois d'appui dans leur résistance nationale : qu'on se rappelle la fondation de la *Bibliothèque britannique*[3].

Si la Suisse romande est géographiquement intermédiaire entre l'Allemagne et la France, elle l'est aussi entre la France et l'Italie. De tout temps, d'ailleurs, les Suisses ont été attirés par l'Italie sur laquelle s'ouvrent comme des portes les grands passages alpestres : les « des-

1. Cf. notre *Hist. litt.*, t. II, chap. v : *La Suisse et l'influence anglaise.*

2. Les *Lettres sur les Anglais, les Français et les Voyages* sont de 1725 (réédit. moderne, mais amputée de la *Lettre sur les voyages*, par M. E. Ritter, Berne et Paris, 1897).

3. Fondée en 1796, au moment où la Révolution française devint menaçante pour Genève et la Suisse.

centes en Italie » sont presque une loi de leur histoire. En outre, il ne faut pas oublier le nombre considérable de réfugiés italiens accourus à Genève au moment de la Réforme ; ces réfugiés portaient des noms plus tard célèbres dans notre vie intellectuelle : Turrettini, Burlamachi, de la Rive, Lefort, Sismondi, etc. Sur les relations intellectuelles de l'Italie et de Genève, il y aurait tout un livre à écrire, — un livre sur des livres : la *Bibliothèque italique* de Bourget, les ouvrages de Sismondi et de C.-V. de Bonstetten, *Corinne*, les *Confessions* et la *Nouvelle Héloïse*, les voyages de Töpffer et de Gaspard Vallette, le *Quattrocento* et la *Venise au XVIII*e *siècle* de Philippe Monnier.

Nous dirons donc, en terminant, qu'entreprendre l'histoire de la littérature française en Suisse, c'est faire de la « littérature comparée », si l'on n'avait point abusé de ces termes et si la « littérature comparée » n'était point arrivée, comme science, presque à la faillite. Car, si l'on veut étudier les actions et les réactions qu'exercent les unes sur les autres, les races, les langues, les civilisations, les littératures, il ne suffit pas de comparer le théâtre de Shakespeare à celui de Schiller et de Racine, par exemple, ou même d'étudier les relations de la France avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie : il faut aller plus profond ; il faut délimiter des espaces restreints où se trouvent réunies les conditions complexes nécessaires à ce genre de recherches, où l'on puisse analyser de très près le mécanisme des échanges et des influences et les résultats de ces échanges, de ces influences sur l'histoire, sur les mœurs, sur la vie. Un petit pays comme la Suisse, qui ne possède pas de langage propre, mais qui parle trois ou quatre langues, qui est situé au centre de l'Europe, au carrefour des civilisations, mais qui affirme pourtant une forte unité historique, nationale et naturelle, peut offrir ainsi un champ nouveau, inexploré, aux investigations et aux enquêtes.

G. de Reynold.
Professeur de Littérature française
à l'Université de Berne.

Genève, juillet 1914.

SUR LA « MARIE STUART » DE VITTORIO ALFIERI

« Il n'y a qu'un moyen de résoudre l'antithèse du sujet atroce et du goût poli : c'est d'escamoter le sujet, et Crébillon s'y applique. »

GUSTAVE LANSON.
Histoire de la littérature française,
Cinquième partie, livre II, chapitre II.

I

Vittorio Alfieri nous dit (*Parere sulla Maria Stuarda*) : Il y a dans l'histoire de Marie Stuart deux événements tragiques : 1° la mort de son second mari, Henri Darnley; 2° sa mort à elle-même. De ces deux événements tragiques, ajoute-t-il, lequel faut-il mettre sur la scène? Et il répond : Il n'y a pas à hésiter ; le premier seul est « tragédiable ». « Tragique » n'est pas « tragédiable ». Un événement peut être tragique et ne pas convenir à la tragédie. La mort de Marie Stuart n'est pas « tragédiable », encore qu'elle soit tragique, et même extrêmement.

Pourquoi? dites-vous. Alfieri vous répond : pour deux raisons. Premièrement, Marie Stuart a été mise à mort par Élisabeth; or, Élisabeth n'est point sa parente, ou si elle l'est, c'est à un degré assez éloigné ; elle n'est ni sa mère, ni sa sœur, ni sa fille. Élisabeth faisant tuer Marie Stuart, c'est une reine faisant tuer une autre reine : rien de plus ; ce n'est point une tragédie. Car pour qu'un meurtre devienne une tragédie, il faut qu'il y ait entre le meurtrier et sa victime des liens de famille, et des plus étroits, et tels que le meurtrier, pour porter le coup fatal, ait à lutter contre « la voix du sang ». Clytemnestre tuant Agamemnon, sujet de tragédie, vu que Agamemnon est le mari de Clytemnestre; Néron tuant sa mère, Néron tuant sa femme, sujets de tragédie, excellents sujets. Néron tuant Sénèque, événement tragique, mais point tragédiable : Sénèque n'est pas de la famille. Tout homicide est tragique, mais ne sont tragédiables que les parricides, fratricides, infanticides et conjugicides. Est-ce compris?

Secondement, Élisabeth, non seulement n'est pas la parente de Marie, mais elle n'est pas non plus son amie. Ah! si elle était son amie! L'amitié, pour Alfieri, vaut la voix du sang, et peut-être un peu plus. Mais Élisabeth n'est pas l'amie de Marie Stuart ; elle n'a aucune raison d'hésiter à la faire périr ; il ne peut y avoir dans son cœur conflit entre deux sentiments. Élisabeth faisant tuer Marie Stuart, c'est un ennemi qui tue son ennemi. Rien de moins tragédiable parce que rien de plus naturel. Et Marie faisant tuer Élisabeth, ce serait la même chose. Il ne peut y avoir de tragédie entre Marie et Élisabeth. Vous me direz que Schiller..., — Sans doute, mais ce n'est pas de Schiller qu'il s'agit. Il s'agit de vous et de moi. Vous êtes mon ennemi et vous me tuez ; rien à tirer de cet accident. Vous êtes mon ami et vous me tuez ; Alfieri intervient et vous dit : « Vous êtes tragédiable. » Oreste tue Pyrrhus : cela n'a aucune espèce d'intérêt ; Oreste tue Pylade : voilà une tragédie. Si Élisabeth et Marie eussent été deux sœurs ennemies, tragédie parce que sœurs ; si elles eussent été deux amies non sœurs, tragédie encore parce que amies. Mais elles ne sont ni sœurs ni amies ; rien à faire, absolument rien : « La mort de Marie Stuart, c'est un événement extraordinaire et tragiquement funeste, mais ce n'est pas une tragédie[1]. »

II

Et la mort d'Henri Darnley?

Laissez-moi vous rappeler les faits.

Marie Stuart était veuve depuis quatre ou cinq ans, lorsqu'elle s'éprit du comte Darnley, jeune homme de bonne mine et des mieux faits, comme on disait jadis. Et nonobstant qu'il ne fût qu'un de ses vassaux, elle l'épousa sur le champ. Elle l'épousa même avec un empressement qui fut remarqué. Six mois plus tard elle était dégoûtée dudit Darnley. Ce beau jeune homme était, paraît-il, d'humeur fantasque, et avec cela fort ambitieux. Il ne lui suffisait pas d'être le mari de la reine ; il voulait être le roi. Marie, ne pouvant lui faire entendre raison, le prit en aversion. Elle se consola avec un Italien, David Riccio, qui lui servait à la fois de secrétaire et de musicien, et qui était, dit Sainte-Beuve, également propre aux affaires et au plaisir. Darnley fut jaloux : il s'entendit avec quelques mécontents,

1. Alfieri ne dit pas tout ce que je lui fais dire ; je crois cependant que je ne lui prête rien. Voici le texte du *Parere* dont on vient de lire le commentaire : *Io credo, quanto alla morte di essa, che non se ne possa assolutamente fare tragedia ; stante che chi la fa uccidere è Elisabetta, la natural sua capitale nemica e rivale ; e che non v'è fra loro perciò nè legami, ne contrasti di passione, che rendano tragediabile la morte di Maria, abbenche veramente ingiusta, straordinaria e tragicamente funesta.*

pénétra un soir avec eux dans l'appartement de la reine et poignarda sous ses yeux l'infortuné Riccio. L'aversion que Marie avait pour Darnley se mua en horreur.

A quelque temps de là une nouvelle passion naquit dans son cœur : je veux parler du comte Bothwell, personnage laid, mais énergique et audacieux. Bothwell voulait épouser Marie ; Marie ne demandait pas mieux que de se laisser épouser par Bothwell. La mort de Darnley fut résolue. Voici comme on s'y prit pour le faire disparaître.

Darnley se trouvait à Glascow où il achevait de se remettre d'une maladie. Marie « feignit un retour de tendresse [1] »; elle alla le rejoindre et le décida à revenir avec elle à Edimbourg. Les deux époux descendirent à Kirk of Field, aux portes de la capitale, « dans une espèce de presbytère peu convenable pour recevoir un roi et une reine, mais très propre au crime qu'on voulait commettre. Darnley y périt avec son page dans la nuit du 9 février 1567. Ils furent étranglés. La maison sauta ensuite au moyen d'un baril de poudre qu'on avait introduit pour faire croire à un accident. Pendant ce temps, Marie était allée à un bal masqué au palais d'Holyrood ; elle n'avait quitté son mari que dans la soirée, et quand tout avait été préparé dans le dernier détail. Bothwell, qui avait assisté quelque temps au bal d'Holyrood, était sorti d'Edimbourg après minuit et avait présidé à tout le forfait [2]. »

Voilà ce que racontent les historiens. Darnley fut assassiné par Bothwell avec l'assentiment et la complicité active de sa femme.

Conjugicide, comme vous voyez ; conjugicide compliqué de guet-apens et accompli dans des circonstances particulièrement atroces. Événement tragique, et — ce qui importe — tragédiable. Tragédiable au plus haut point. Et tragédiable encore en ceci — qui n'est point négligeable pour Alfieri — que Marie et Darnley sont des personnages royaux : Darnley assassiné par Marie Stuart et son amant Bothwell, c'est Agamemnon assassiné par Clytemnestre et par Égisthe ; c'est une tragédie cent fois faite et toute faite : il est impossible de s'égarer. Tout au plus faudra-t-il — pour tenir compte du progrès des mœurs — remplacer la hache de la Tyndaride par une barrique de poudre à canon. Le beau sujet !

III

Là-dessus, Alfieri travaille. Et il faut dire qu'il modifie un peu les données de l'histoire.

Darnley saute bien au cinquième acte, et cela fait un tintamarre

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IV.
2. Sainte-Beuve, *id.*, *ibid.*

épouvantable, mais Marie Stuart n'y est pour rien. Marie Stuart n'a point collaboré aux préparatifs de l'explosion ; elle ne l'a point ordonnée ; elle ne l'a point soupçonnée. Et quand l'accident se produit elle est stupéfiée : elle croit à un tremblement de terre ; et quand elle apprend que Darnley est mort, elle est pétrifiée de douleur.

Darnley est bien assassiné par Bothwell, mais Marie n'est pas la complice de Bothwell. Elle n'est pas non plus la maîtresse de Bothwell. Bothwell est son ministre, un ministre en qui elle a toute confiance, rien de plus.

Darnley est bien dans la tragédie d'Alfieri, comme dans l'histoire, un personnage insupportable, grognon à souhait, faisant à sa femme des querelles à tout propos, mais Marie ne l'en aime pas moins de tout son cœur : elle n'a jamais songé à le tromper. Marie est la plus tendre des épouses ; il n'y a rien à dire sur Marie. Riccio, que Darnley a tué dans un moment de mauvaise humeur, était un ministre ; rien de plus ; Bothwell est un ministre, et Marie une honnête petite femme qui ne fera jamais parler d'elle.

Il n'y a qu'un misérable dans la tragédie : Bothwell. Bothwell fait périr Darnley parce qu'il s'imagine que lorsque Marie sera veuve, il l'épousera. Sur quoi fonde-t-il cet espoir? Nous n'en savons trop rien, ni lui non plus — et j'y reviendrai — mais ce qui est sûr c'est que la mort du pauvre Darnley est son œuvre, et son œuvre à lui tout seul.

IV

Mais alors, dites-vous, où est le conjugicide?

Réponse : il n'y a pas de conjugicide.

Il y a si peu conjugicide qu'Alfieri n'a écrit sa pièce que pour démontrer que Marie Stuart était absolument innocente du meurtre de son mari. Il nous le dit en propres termes[1].

Alfieri était-il persuadé de l'innocence de Marie Stuart, ou n'a-t-il voulu la blanchir que pour faire plaisir à la comtesse d'Albany, qui, elle, croyait ou feignait de croire, on ne sait trop pourquoi, à cette innocence? C'est ce qu'il serait malaisé d'éclaircir. Et, au surplus, il importe peu : le fait est qu'Alfieri n'a écrit ses cinq actes que pour établir qu'il n'y a pas conjugicide.

Là-dessus vous dites : Il n'y a pas conjugicide, soit ; mais s'il n'y a pas conjugicide il ne doit pas y avoir non plus tragédie, puisque conjugicide et tragédie sont une seule et même chose. Alfieri soutient avec énergie que Marie Stuart n'est tragédiable que comme meurtrière de son mari, et il fait une tragédie pour démontrer qu'elle

1. *Dell' appostale uccision del marito scolparla, per quanto io lo seppi, mi piacque in questa tragedia.* (*Dédicace*; la pièce est dédiée à la comtesse d'Albany.)

ne l'a pas tué ; il fait donc une tragédie pour démontrer que Marie Stuart n'est pas tragédiable ; il fait donc une tragédie pour démontrer qu'il a tort de faire une tragédie... Nous sommes dans l'absurde....

Il se peut que nous soyons dans l'absurde. Mais nous sommes aussi, et en plein, dans le système dramatique d'Alfieri. Pour qui a lu *Polinice*, *Oreste*, *Agamemnon*, *Marie Stuart* n'est pas une surprise. Alfieri s'est proposé deux objets contradictoires. Il s'est proposé de mettre sous nos yeux des crimes effroyables ; et il s'est proposé de nous faire absoudre les criminels. Polynice tue Étéocle et Étéocle tue Polynice : c'est horrible ; seulement Polynice tue Étéocle sans le vouloir, et si Étéocle tue Polynice en le voulant, c'est un peu la faute de Créon. Étéocle mérite quelque indulgence et Polynice est tout à fait excusable. Clytemnestre tue son mari : c'est affreux; mais elle a été « suggestionnée » par Égisthe ; ne l'accablons pas. Oreste poignarde sans s'en douter : plaignons-le ; c'est un fou.

Ainsi va notre tragique, promettant des atrocités et les escamotant de son mieux. La tragédie pour Alfieri se ramène au problème suivant : étant donné un crime et un criminel, garder le crime et innocenter le criminel ; conserver le fait, mais en lui ôtant son caractère délictueux. Ainsi en avait usé Crébillon pour ne pas effaroucher un spectateur « poli » ; ainsi en avait usé Voltaire parce que si la tragédie veut des parricides, la nature n'en veut pas : « Tant de parricides ne sont heureusement pas dans la nature humaine[1]. » Alfieri est leur élève et, comme tout élève, il veut faire un peu plus fort que ses maîtres. Oreste avait tué sa mère par accident. Toutefois il l'avait tuée. On peut imaginer un cas encore plus intéressant : celui où le prétendu meurtrier est aussi étranger au crime dont on l'accuse que s'il eut vécu dans la lune : c'est le cas de Marie Stuart. Dans *Polinice*, dans *Oreste*, Alfieri a plaidé les circonstances atténuantes ; aujourd'hui il plaidera l'innocence absolue. *Marie Stuart* est le *cas limite* du système dramatique d'Alfieri. Polynice, Oreste, Clytemnestre ont été quelque peu calomniés : ils n'étaient pas si méchants. Quant à Marie Stuart, c'est la plus lamentable victime de la plus monstrueuse erreur judiciaire que l'histoire ait commise.

Vous insistez et vous dites : Encore une fois ce n'est pas le conjugicide promis. — Non, ce n'est pas un conjugicide, mais c'est une *affaire de conjugicide*. Or c'est là le point. Notez que Marie Stuart est accusée de conjugicide. Cela suffit pour que je puisse dire : « Je plaide une affaire de conjugicide. » Marie Stuart est accusée de conjugicide. Et cela suffit pour qu'elle soit tragédiable. Il n'est pas du tout nécessaire, pour qu'elle soit tragédiable, qu'elle ait perpétré ledit conjugicide; il vaut même mieux qu'elle en soit tout à fait innocente ; seulement il est indispensable qu'elle en soit accusée.

1. Voltaire, *passim*.

Une tragédie, pour Alfieri, et pour le XVIII^e siècle tout entier, c'est l'aventure d'un roi ou d'une reine que l'on croit coupable d'homicide volontaire sur l'un de ses proches, et qui, tout examiné, n'est qu'à demi coupable ou même point du tout. S'il n'y a pas croyance de la part du public à la culpabilité, l'aventure n'est pas tragédiable. Et elle ne l'est pas non plus s'il n'y a pas possibilité pour l'auteur de démontrer la non-culpabilité.

Une tragédie du XVIII^e siècle, une tragédie d'Alfieri, c'est un plaidoyer.

Écoutons celui-ci.

V

Marie Stuart aime donc Darnley de tout son cœur, comme je vous l'ai dit, et même de tout son corps ; c'est elle-même qui nous en informe[1] ; mais elle ne lui permet pas d'entreprendre sur ses prérogatives royales. Darnley se croit méprisé ; Darnley croit entendre les courtisans ricaner derrière lui ; Darnley boude.

Marie Stuart et Darnley ont un fils, un tout jeune fils. C'est un « baby » du plus grand avenir. Il sera roi d'Écosse et roi d'Angleterre. Outre qu'il est en effet l'héritier de Marie Stuart, il est aussi celui d'Élisabeth, qui est restée fille, comme chacun sait, et dont il est le petit cousin.

Élisabeth veut s'emparer de cet enfant ; elle tient à ce que le futur roi d'Angleterre soit élevé dans la religion anglicane et non dans les superstitions du papisme. Elle veut aussi sans doute, en mettant la main sur le fils, s'assurer un gage de la soumission de la mère à toutes ses volontés.

Élisabeth sait que le ménage Stuart-Darnley est quelque peu disloqué. Elle entend profiter de cette circonstance pour se faire livrer le royal enfant par Darnley qui, sans doute, ne sera pas fâché de jouer ce bon tour à sa femme.

Élisabeth envoie Ormond à Edimbourg. Ormond a pour mission apparente d'intercéder en faveur des protestants d'Écosse et pour mission réelle de circonvenir Darnley, d'exploiter sa mauvaise humeur et de l'amener à la trahison susmentionnée.

Les desseins d'Élisabeth sont sur le point d'aboutir. Marie Stuart, tout en se défiant d'Ormond, ne soupçonne pas le véritable objet de sa visite. Et Darnley, tout en trouvant la proposition assez étrange, se laisse convaincre : l'enfant sera expédié.

Les desseins d'Élisabeth sont sur le point d'aboutir ; mais ils n'abou-

1. *Di me qual parte non ti diedi io tutta?* Acte II, sc. III. Ce vers a été blâmé, comme inconvenant, par l'honnête Carmignani.

tissent pas. Élisabeth a compté sans Bothwell. Bothwell a tout deviné ou il a écouté aux portes ; bref, il sait tout.

Il rapporte à Marie Stuart la conversation de Darnley et d'Ormond. Marie interroge Ormond qui balbutie de vagues explications ; elle interroge Darnley qui refuse avec hauteur de se justifier.

Ormond reçoit ses passeports ; mais que faire de Darnley? « Il faut l'enfermer, dit Bothwell ; il faut l'enfermer dans le petit hôtel qui est là-bas, sur la colline. Et dans son intérêt. Qui sait à quels excès il pourrait se porter? Il est comme fou. » — « Tu as raison, répond Marie. Il n'est certainement pas méchant. Et, d'ailleurs, je l'adore. Mais enfin c'est un prince qu'on ne sort pas. Mets-le donc où tu dis ; j'irai le voir quand il sera calmé. Surtout, pas de violences : sois bien gentil avec lui. »

L'instant d'après Darnley est coffré. Et puis, c'est l'explosion attendue. Bothwell revient tout courant : « Quel malheur! Darnley s'est fait sauter. Sa chambre était juste au-dessus de la poudrière. Je n'y avais pas pensé. Quel malheur ! Quel malheur ! »

Rideau.

Voilà le plaidoyer. « Il ressort de ce simple exposé des faits que ma cliente n'est pas coupable. Elle a été indignement trompée par Bothwell qui avait, lui, un intérêt majeur à la disparition de Darnley. Vous n'ignorez pas, en effet, messieurs les jurés, qu'il comptait épouser Marie Stuart, et qu'il fut en effet le troisième et dernier mari de cette lamentable princesse. »

Eh, sans doute ! Marie Stuart n'est pas coupable, et la grande raison, c'est qu'elle est idiote. Alfieri en a fait une colombe et une buse ; une colombe : dès qu'elle voit Darnley, elle roucoule ; une buse : toutes les énormités que lui conte Bothwell, elle les avale.

Elle est stupide. Et il faut qu'elle le soit. Elle ne peut être innocente du meurtre de Darnley qui se machine devant elle, qu'à la condition d'avoir des yeux pour ne point voir. Ayant à la faire coupable ou idiote, Alfieri a résolument pris le parti de la faire idiote.

Il faut qu'elle soit idiote encore pour une autre raison. Dans l'histoire elle est la complice de Bothwell, et Bothwell ne fait périr Darnley que parce qu'il sait fort bien que Marie lui réserve la succession de sa victime. Dans la tragédie, Marie n'a évidemment rien promis à Bothwell. Pourquoi donc Bothwell devient-il meurtrier? Il me paraît évident que Bothwell s'est dit : Faisons périr Darnley ; Marie le pleurera abondamment ; et puis je lui persuaderai de m'épouser ; elle ne m'aime pas, mais elle est si obéissante qu'elle n'osera pas dire non. Le postulat de la conduite de Bothwell, c'est la stupidité de Marie.

Parlerai-je de Darnley? — Celui-là est un impulsif qu'il n'est pas malaisé de porter aux pires résolutions.

Parlerai-je d'Ormond? — Un traître aussi, mais un traître maladroit et qui se laisse démasquer par plus fourbe que lui.

Bref deux imbéciles et un fripon, bernés tous les trois par un autre fripon; voilà *Marie Stuart*, tragédie à complot, sans aucune vérité historique, — cela va de soi — sans aucune vérité psychologique et cela est encore plus évident, d'ailleurs assez plaisant mélodrame.

VI

Mais, dites-vous, dans un mélodrame il faut que le méchant soit confondu, et vous ne nous avez pas dit que Bothwell fût puni.

Vous avez raison ; j'ai baissé mon rideau trop vite ; je le relève. Bothwell est puni. Du moins la perfidie de Bothwell est soupçonnée ; la mèche — c'est le cas de le dire — est éventée ; Bothwell est menacé d'une enquête qui aboutira sans doute à sa condamnation. Tout cela dans les quinze derniers vers.

Et par qui Bothwell est-il ainsi démasqué? — Par Marie elle-même. — Elle n'est donc pas si bête. — Vous n'y êtes pas. Marie aurait continué à n'y rien comprendre si elle n'avait reçu la visite d'une somnambule, ou plutôt d'un somnambule extralucide qui lui a tout appris. Trop tard, malheureusement.

Ce somnambule extralucide s'appelle Lamorre. Alfieri tenait beaucoup à ce Lamorre. Ce n'est pas, dit-il, un personnage très nécessaire à l'action, mais il donne à la pièce un « je ne sais quoi » d'extraordinaire ; et puis il n'est pas dépourvu de couleur locale.

Ce Lamorre est en effet un puritain d'Écosse. Il ne vaticine qu'au cinquième acte, mais il fulmine tout le long des quatre autres. C'est un John Knox. Toutefois les discours qu'il tient ne sont pas seulement d'un protestant du XVI^e^ siècle ; ils sont aussi d'un « philosophe » du XVIII^e^. Lamorre a lu la *Tyrannie* d'Alfieri ; il flétrit comme il convient la bassesse des courtisans, il fait figure d'homme libre.

Donc, au cinquième acte, et au moment où la poudre va parler, Lamorre arrive tout courant sur la scène. « Que veux-tu? » lui dit la reine qui était sur le point d'aller se coucher. « Que signifie...? » Mais elle n'a pas le temps de poursuivre, Lamorre, bien qu'essoufflé, se met à prophétiser, et « une flamme inusitée brille sur son visage » :

« Que vois-je? le cerf dans les griffes du tigre... Il palpite; il expire....

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi?
Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi?
C'est lui-même ; il m'échauffe, il parle ; mes yeux s'ouvrent,
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

Le dense orride nubi
Ch'entro nera caligine profonda
Tengon sepolto l'avvenire, in fumo
Ecco si sciolgon rapide... Che veggo?

Que vois-je? »

Ah! il voit bien des choses, ce brave homme qui a lu Eschyle et Racine et qui parle tantôt comme Cassandre et tantôt comme Joad. Il voit « la femme perfide arrachée des bras d'un mari adultère » ; il voit Marie sur l'échafaud ; il voit Charles Ier sur l'échafaud ; il voit toute l'histoire des Stuart, jusques et y compris celle du dernier des Stuart noyant dans l'ivresse son désespoir de n'être pas roi.

Pour une vision, c'est une vision. Alfieri, je dois le dire, a remplacé dans l'édition définitive de son œuvre par des points les sept ou huit vers qu'il avait primitivement écrits sur le Prétendant Charles-Édouard. Il les a supprimés à regret, et on lit en note dans son manuscrit : « Ces vers doivent disparaître puisque j'ai eu le malheur de connaître le personnage. On ne pourra donc point m'accuser de méchanceté ; l'art cependant voulait que ces vers demeurassent. »

Soit ; mais l'art voulait-il que demeurassent aussi les vers où Lamorre voit Marie Stuart arrachée des bras de Bothwell? La logique, du moins, n'y consent guère. Car, dans la tragédie, Marie Stuart n'est point du tout « la femme perfide », et au contraire. Alfieri, en faisant parler Lamorre, a oublié qu'il s'était donné pour tâche de disculper Marie Stuart. Le prophète et l'avocat ont négligé de se mettre d'accord. On ne pense pas à tout [1].

Quoi qu'il en soit, les propos du puritain ouvrent les yeux de Marie, et quand Bothwell, qui se montre au moment où Lamorre a fini de voir, vient annoncer le fâcheux accident : « Misérable, lui dit-elle, je sais tout ! » Et c'est ainsi que le traître est confondu.

Voire, insistez-vous, mais si le criminel est confondu, comment se réalisera la prophétie de Lamorre? — Vous avez raison ; j'ai encore baissé le rideau trop vite : je le relève pour les trois ou quatre derniers vers :

« Je me disculperai, dit Bothwell ; je ne tremble pas ; je n'ai pas peur. »

Et Lamorre : « Tu as raison de ne pas craindre. Tant que la foudre du ciel ne tombera pas sur ce sol maudit, les innocents seuls auront lieu de trembler. »

Ce qui veut dire que Bothwell deviendra roi d'Écosse ou quelque chose d'approchant ; ce qui veut dire que le dénouement d'Alfieri est équivoque et ambigu. Bothwell est perdu dans l'avant-dernier vers pour la satisfaction des galeries supérieures qui veulent sa punition, et il est sauvé dans le dernier pour celle des historiens. O *sottigliezza* ! O *avvertenza* !

1. Et pourtant Alfieri nous dit dans son *Parere* qu'aucune de ses pièces ne lui a demandé plus de prudence, de circonspection, de « subtilité » (*Sottigliezza e avvertenza*).

VII

On dit que *Marie Stuart* est la plus mauvaise pièce d'Alfieri. Il est possible. Alfieri nous confie que c'est peut-être la seule de ses tragédies qu'il voudrait n'avoir point faite. Il ne l'a cependant pas jetée au feu. A cause de Lamorre et de sa prophétie, nous dit-il[1]. (On *ossianisait* fort dans ce temps-là, en Italie et ailleurs, et il me paraît qu'Alfieri a voulu dans cette pièce écossaise *ossianiser* lui aussi, et mettre sur la scène un « inspiré ».) Et puis, sans doute, aussi, à cause du baril de poudre qui joue fort bien son petit bout de rôle au cinquième acte. Et puis, sans doute encore, parce qu'il y a dans le même cinquième acte des gens qui courent sur la scène avec des torches et qui sont merveilleusement ahuris. Et puis — il faut le reconnaître — parce qu'elle n'est pas mal agencée. On ne saurait assez dire qu'Alfieri était un homme de théâtre. A ne considérer *Marie Stuart* que comme un « mélo », c'est un « mélo » proprement fait. Et à ne voir dans *Marie Stuart* qu'un « drame bourgeois », ce n'est pas un mauvais drame bourgeois. Ce mari qui ne sait pas ce que veut sa femme, et cette femme qui ne sait pas ce que veut son mari, ce mari et cette femme qui s'aiment bien mais qui ne s'entendent pas, lui parce qu'il est un peu fou, elle parce qu'elle est un peu bête, ce troisième larron qui exploite la brouillerie et l'envenime pour la mieux exploiter, tout cela est assez dans la coutume.

C'est une tragédie XVIII^e^ siècle, j'entends une tragédie où tout le monde est bon, sensible, — sauf le traître, bien entendu, qui, lui, est fort méchant, et doit l'être précisément parce que c'est sa fonction de monopoliser toute la méchanceté humaine.

C'est une tragédie tendre. Lisez les scènes où Marie Stuart essaie de ramener son mari à de meilleurs sentiments : elles sont d'une douceur infinie. Et il est manifeste que l'auteur qui avait lu et relu — c'est lui qui nous le dit — les *Mémoires d'un homme de qualité*, s'est souvenu des pages les plus tendres du bon Prévost :

« Ingrat ! qui sait mieux que vous-même l'étendue du pouvoir que vous avez sur moi? Vous me demandez si mon cœur est encore à vous. C'est de vous même que je le veux savoir. Ce cœur a-t-il eu quelques désirs, a-t-il formé quelques sentiments que vous n'ayez pas fait fait naître? Rappelez tous les moments de ma vie, depuis que je me suis donnée à vous : à quoi les ai-je employés qu'à me réjouir de vos plaisirs et m'affliger de vos peines?... Je suis enivrée de mon amour jusqu'au point de n'avoir pas encore accordé un moment au souvenir de ma mère, de mon frère Amulem et de mes deux sœurs....

1. *La parte profeticamente poetica di Lamorra nel quinto atto potrebbe forse in quache modo scusare molti degli difetti della tragedia* (Parere dell' autore).

La voilà cette tendresse que vous soupçonnez d'être affaiblie, et dont vous appréhendez pour la durée. Que dois-je penser d'un soupçon si nouveau? N'est-ce pas que vous commencez à vous fatiguer de votre bonheur, et que vous cherchez quelque prétexte à un changement qui vous cause des remords? Cruel ! ôtez-moi la vie, si vous songez à m'ôter votre amour. »

Ainsi parle la petite turque de l'abbé ; ainsi parle la reine de tragédie. Et c'est fort touchant[1].

Pourquoi donc — tout en la conservant — Alfieri juge-t-il sa tragédie si inférieure aux autres?

Voici : c'est, nous dit-il, que dans cette pièce Marie Stuart qui est reine et Darnley qui est à peu près roi « ne font rien ». Ils sont passifs. Bothwell travaille, Ormond de même, Lamorre aussi. Trois inférieurs ! Défaut capital dans une tragédie !

Il est possible que ce soit un défaut capital, je n'en sais rien ; mais si Darnley et Marie n'avaient pas été nuls, la tragédie, du moins telle qu'Alfieri l'a conçue, n'eût pas été possible.

Quand on fait des tragédies par raison démonstrative, comme M. Jourdain faisait de l'escrime, il est vraiment bien difficile de tout concilier.

Paul Sirven,
Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Lausanne.

1. L'influence de l'abbé Prévost sur Alfieri est considérable ; on ne saurait l'exagérer.

MÉMOIRES DIVERS

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET SOCIOLOGIE

La sociologie, qui a si souvent mis à profit l'histoire économique, l'histoire du droit, des religions, des langues, n'a guère utilisé jusqu'à présent l'histoire des littératures. Dans l'œuvre de Durkheim, on sent un parti pris très net de ne lui rien demander.

Il est vrai que l'histoire littéraire, telle qu'on l'entendait jadis, offrait aux sociologues un mince enseignement. Mais, depuis que des méthodes nouvelles ont prévalu, depuis qu'on explique les ouvrages littéraires au lieu de les apprécier, depuis qu'on en étudie méthodiquement le succès et l'influence, depuis que d'utiles répertoires permettent aux profanes de s'orienter dans le fouillis des écrits oubliés, les sociologues n'ont plus ni raison ni prétexte pour négliger ces grandes réalités sociales que sont les littératures.

Je voudrais montrer, (ayant eu l'occasion de m'en rendre compte au cours d'une recherche sur un point précis), que la Science des mœurs notamment ne peut se passer de faire appel à l'histoire littéraire sans risquer de laisser échapper le plus clair et le plus vivant de la réalité morale.

*
* *

On sait que la science des mœurs se propose d'étudier les faits moraux comme autant de réalités extérieures à l'individu. Rien de plus simple en théorie. Mais comment atteindre les faits moraux? Comment saisir cette chose complexe, diverse, contradictoire qu'est à un moment donné la morale d'un peuple?

Étudier les « mœurs », rien de mieux. Seulement on voit vite à l'épreuve, qu'il est extrêmement difficile de les saisir avec précision, et que c'est encore la littérature qui nous renseigne le mieux à cet égard.

Étudier les moralistes, les philosophes? On l'a fait. Il faut le faire. Mais le goût des généralisations et des formules abstraites pousse les philosophes à des formules absolues, souvent si vagues qu'on peut les retrouver identiques au seuil des morales les plus différentes.

Plus un penseur a de génie, plus il met de lui-même dans son ouvrage ; d'où le risque de prendre la morale d'un homme pour celle d'un temps. On peut, pour éviter ce risque, consulter des manuels banals, des ouvrages destinés à l'enseignement. Mais là on se heurte à un autre péril. La morale enseignée, précisément parce qu'elle évite de toucher aux questions qui divisent l'opinion, est ordinairement très pauvre ; M. Lévy Bruhl a noté qu'en outre elle est souvent viciée par une espèce d'hypocrisie involontaire ; des formules d'où la vie s'est retirée depuis longtemps restent, immuables, dans les manuels, parce qu'on ne veut pas avouer, en y renonçant, que la morale, elle aussi, est sujette à changement.

Durkheim, qui se méfiait de la morale en formules, recommandait l'étude des lois, notamment du droit criminel. Le droit, en effet, est un indice plus sûr. Une loi, j'entends une loi appliquée, est toujours chose plus réelle qu'une maxime philosophique. Mais là encore, que de dangers ! La loi, il est vrai, interdit certaines actions que la morale blâme. Mais elle ne prescrit guère les actions que la morale prône. D'où, si l'on s'en tient au droit, cette conception appauvrie qui fait des morales pratiques, quelles qu'elles soient, autant d'œuvres négatives, de simples catalogues de prohibitions. Encore si la loi pénale reflétait fidèlement les aversions de la conscience commune ! Mais là où nous pouvons comparer l'image et l'original, nous voyons que le miroir grossit, déforme, mutile. Des actes, odieux à tous, sont dans notre Code, approuvés. Deux de ses articles exemptent de toute peine le conjuré et le faux monnayeur qui dénoncent leurs complices. D'autres punissent le vagabondage. D'autres frappent l'ami généreux qui donne asile à son ami coupable. Exceptions, dira-t-on.... Peut-être. A la fin du XVIII^e^ siècle, les juristes qui se groupaient autour de Brissot, Bernardi, Pastoret, trouvent que ces exceptions additionnées « ont altéré les vraies notions sur la justice des actions morales ». Au cours d'une recherche sur un point précis, je me suis rendu compte que des lois pénales justement célèbres avaient pu subsister en France plusieurs siècles sans répondre aucunement à l'état général de l'opinion. Étant donné ce divorce possible de la morale et du droit, comment atteindre la réalité? — Je crois que la littérature, si négligemment traitée par les sociologues, nous donne le moyen de nous en approcher.

* * *

Qu'est-ce que le fait moral, envisagé sous son aspect sociologique? En gros, c'est cette réaction spéciale qui fait que, dans un groupe social, certaines choses sont bonnes et d'autres mauvaises. Mais cette définition sommaire appelle au moins trois observations. D'abord, c'est par une abstraction hardie qu'on ramène les choses morales à

deux types, les choses bonnes et les mauvaises. La morale en chambre procède ainsi. Mais la langue distingue dans les actions « mauvaises », ce qui est licite, blâmable, malhonnête, coupable, ce qui est intolérable, scélérat, criminel, ce qui est déshonorant, vil, bas, abject, ignoble, immonde, crapuleux, ce qui est révoltant, exécrable, écœurant. Des nuances analogues distinguent les « bonnes » actions. Enfin une zone indécise sépare le bien et le mal, allant de ce qui est légal, correct, à ce qui est admis, toléré, excusable; de ce qui est pardonnable, à ce qui est déplacé, vilain, abusif, et de là à ce qui est douteux, fâcheux, compromettant, suspect, louche. C'est assez dire qu'on reste à bonne distance de la réalité quand on classe les actions humaines, comme font les moralistes, en actions bonnes et actions mauvaises, ou, à l'exemple des juristes, en actions punies et permises.

En outre, au sein d'un groupe social, le même acte peut provoquer des réactions bien différentes dans les divers milieux sans que les Codes et les manuels l'indiquent nettement. Une injure publique, un démenti, un coup ne constituent pas la même offense parmi ceux qu'on appelle gens du monde et ceux qu'on appelle gens du peuple. Ce qui est rixe entre malandrins est ailleurs duel. Ce qui est ici indélicatesse s'appelle là combinaison.

Dernière complication, le fait désigné par un même mot peut être selon le « cas » jugé de façons très diverses. Il y a des mensonges admis, tolérés, presque exigés. Dès qu'on sort des crimes énormes, le sexe et l'âge du coupable, la situation dans laquelle il se trouvait et mille autres circonstances modifient l'appréciation collective.

Toutes ces diversités, toutes ces nuances, le droit et la jurisprudence, la casuistique elle-même perdraient leur peine à vouloir les enregistrer. Pourquoi? Parce qu'il leur faut traduire en langage intellectuel une réalité d'un autre ordre et parce qu'il est impossible d'enclore en des formules un peu simples l'infinie variété des cas possibles. Au contraire, dans certains genres littéraires tels que le théâtre et le roman, les cas sont, comme dans la vie, des cas particuliers, et la réaction qu'ils provoquent n'est pas toujours exprimée et traduite.

Je laisse de côté les déclarations qu'on peut trouver sur une question morale dans les ouvrages d'imagination. Il est vrai que poètes et romanciers sont parfois plus intéressants que les moralistes de profession, n'étant point gênés par leur gravité. Ainsi l'on trouve des formules plus diverses et nuancées dans les romans du XVII^e^ siècle que dans les livres de morale de la même époque. Mais ce n'est là qu'un détail. Si l'ouvrage littéraire nous permet d'atteindre le fait moral dans ses diversités, c'est parce qu'au lieu de l'*exprimer* en formules, elle le *reproduit*.

Cette reproduction s'offre sous deux aspects. Il y a d'abord la façon dont les personnages se jugent les uns les autres. Il y a surtout la façon dont le public les juge.

La première est déjà intéressante par ce qu'elle a de précis, de nuancé. Je prends pour exemple un fait que j'ai étudié : le suicide. Qu'est-ce que « le suicide » dont parlent à l'envi juristes et moralistes? Une abstraction, un mot. Il est facile d'écrire : c'est l'acte de celui qui se tue volontairement. Seulement, dans la vie réelle, celui qui se tue, est un homme, une jeune fille, un enfant, un vieillard. C'est un riche ou un pauvre, un maître ou un esclave, un guerrier, un prêtre, un artisan. Il s'est tué, ou l'on croit qu'il s'est tué, — au point de vue moral c'est tout un, — par désespoir, par dépit, par vengeance, par amour, par point d'honneur, pour se punir, pour se soustraire au châtiment, pour narguer un vainqueur, pour apaiser les dieux. Son suicide perd les siens ou les sauve, les enrichit ou les ruine, les déshonore ou leur rend l'honneur. Toutes ces circonstances et mille autres encore influent forcément sur la réaction que provoque chaque suicide. Comment la loi se plierait-elle à ces complications infinies? Le langage lui-même n'y parvient pas et les formules toutes faites que nous appliquons machinalement à des cas par trop divers répondent mal, et nous le sentons tous, aux nuances de nos sentiments. Ce que le droit était impuissant à faire, la littérature le fait tout naturellement, sans même y songer. Hermione, dona Sol, le marquis de Puygiron, Madame Bovary se tuent dans des circonstances données, appartiennent à un milieu donné. Aussi ceux qui, dans la pièce ou le roman, jugeraient leur acte, auraient-ils pour nous l'immense avantage de ne pas se prononcer comme dans les livres sur le suicide, mais comme dans la vie sur un suicide.

Cependant, c'est surtout la façon dont le public juge un acte donné qui intéresse la science des mœurs, par ce que là il n'y a plus seulement une peinture plus fidèle du phénomène moral, il y a ce phénomène lui-même artificiellement provoqué. Le héros de roman qui juge le suicide d'un autre héros de roman se prononce, il est vrai, sur un cas concret. Mais c'est l'auteur qui le fait parler. Si habile soit-il, il y a dans toute appréciation formulée, un phénomène de traduction qui s'ajoute au phénomène traduit et peut le défigurer. Mais, lorsque Hermione se tue, la réaction du public, *qui ne se traduit pas en phrases*, est un fait réel. La littérature l'a provoqué comme pour la commodité de la science. — Il y aurait de l'ingratitude à n'en tirer point parti.

On dira : comment l'observer s'il ne se manifeste pas? Il ne se manifeste pas par des phrases. Mais il se manifeste par ce fait social très saisissable qu'est le succès des ouvrages littéraires. Ce succès est dû souvent pour une très grande part à ce que les personnages mis sous nos yeux sont sympathiques ou antipathiques. Or, l'auteur qui s'aviserait de vouloir les rendre tels sans faire appel à la morale réelle de son public, ne serait pas plus compris, et n'aurait par suite pas plus de succès que s'il s'adressait à ce public dans une langue étrangère. En étudiant la morale précise et nuancée qui fait que les héros plaisent

dans les ouvrages qui eux-mêmes ont plu, il semble donc qu'on ait bien des chances de serrer de près la morale réelle.

*
* *

Cette étude, bien entendu, ne va pas sans difficultés : comment savoir si les romanciers et les auteurs dramatiques ne peuvent pas faire violence une heure ou deux à notre morale, la fausser et nous imposer une morale « de roman »? Comment savoir si le héros sympathique qui se tue est sympathique à cause de son suicide ou malgré son suicide? Comment constater scientifiquement le succès d'une œuvre littéraire?

Je crois que ces difficultés disparaissent en partie si, au lieu d'envisager quelques ouvrages célèbres, on envisage des genres dans leur ensemble.

Qu'un grand poète puisse, dans une certaine mesure, nous donner le change sur nos propres sentiments, cela n'est pas invraisemblable; il est possible que l'art de Racine ou de Hugo nous fasse juger Ruy Blas et Phèdre autrement que nous ne les jugerions dans la vie réelle, une fois dépouillés de la poésie qui les enveloppe. Mais, pour être sûr de ne pas céder sur un point précis au prestige d'un grand poète, il n'y a qu'à consulter sur ce même point des auteurs qui ont plû et qui n'avaient pas un aussi grand génie. Si, au XVII^e^ siécle, Mairet, Rotrou, Du Ryer Tristan, si Guérin du Bouscal, de la Pinelière, Pradon rendent le même son que Corneille et Racine, il y a vraiment bien des chances pour que le succès d'auteurs aussi divers soit un indice sur la morale réelle de leur public. Craint-on que la tragédie en général ne déforme cette morale, abstraction faite du talent plus ou moins impérieux de l'écrivain? Il n'y a qu'à consulter, après le théâtre, un genre différent. Mais si le roman pastoral ou mondain s'accorde encore, sur un point précis, avec la tragédie classique, il me semble que la science des mœurs peut sans scrupule prendre acte de cet accord.

La seconde difficulté paraît plus considérable. Un héros sympathique commet tel ou tel acte. Est-il sympathique parce qu'il le commet ou bien qu'il le commette? La question peut se poser, elle se pose à propos du suicide. Mais d'abord, ce que M. Lanson appelle la « conception grossière du personnage sympathique » devient un fait aussi intéressant au point de vue moral qu'il est dénué d'intérêt au point de vue littéraire. Si le « beau colonel » de Scribe, si le « polytechnicien candide d'Augier », si le parfait amant des romans précieux croient en tel ou tel cas devoir se tuer, c'est évidemment que ce suicide doit compléter leur caractère de héros sympathiques, et le fait que, durant tout un siècle, on n'ait pas modifié sur ce point leur caractère prouve

bien que l'auteur avait touché juste. Pour les œuvres plus délicates, lorsqu'il s'agit de ces personnages vraiment vivants qui ne sont, selon la formule classique, ni tout à fait bons ni tout à fait mauvais, les discussions pourraient être infinies. A mon sens, la mort volontaire d'Hermione ou de Phèdre rachète un peu leurs crimes. D'autres diront qu'elle les couronne. Mais ici encore le vrai sens des chefs-d'œuvre se révélera au contact d'ouvrages plus médiocres et qui pourtant ont plu.

La troisième difficulté est autrement redoutable. C'est le succès d'un ouvrage littéraire qui en fait la valeur pour la science des mœurs puisque le héros n'est sympathique en fait que si, en fait, l'ouvrage a plu. Mais telle œuvre a-t-elle plu? à qui? S'il s'agit des auteurs célèbres, on se trouve bien souvent réduit à de maigres renseignements. S'il s'agit d'auteurs médiocres, les renseignements sont encore plus vagues. Sans doute on peut, ici encore, tourner la difficulté en envisageant des ensembles. On serait bien en peine de dire à qui a plu Madame Bovary. On risque moins de s'égarer en disant que les romans courtois ont plu à ce qu'il y avait de plus raffiné dans la noblesse du Moyen Age, que les romans précieux ont conquis surtout les milieux mondains, que la tragédie classique a séduit la société lettrée et polie, que le drame romantique a charmé les milieux avancés et le théâtre de Scribe les milieux bourgeois, qu'aujourd'hui les romans feuilletons, le mélodrame, le cinéma ont surtout une clientèle populaire. Mais bien que ces indications soient à retenir provisoirement faute de mieux, il saute aux yeux qu'elles sont à la fois vagues et incomplètes. S'agit-il de ces romans populaires si nombreux à partir du XIX^e^ siècle? Il n'est pas facile de savoir, même pour les plus célèbres, l'importance des tirages et l'on doit choisir un peu au hasard. S'agit-il de pièces de théâtre et de romans lus et admirés? Il est assez facile de savoir le nombre des rééditions, la date des reprises. Il est moins aisé de savoir combien de milliers de volumes ont été mis en circulation, combien de milliers de spectateurs ont assisté aux représentations. Encore moins pourrait-on dire précisément à quels milieux sociaux, religieux, politiques appartenaient lecteurs et spectateurs. Faute de ces renseignements, la science des mœurs devra souvent hésiter, tâtonner. Et ne faudra-t-il pas, dans le doute, multiplier à tel point les lectures que, pour le plus humble résultat, toute une vie d'études devienne nécessaire?

* * *

Cette dernière difficulté, bien que purement pratique, m'a paru plus considérable que les difficultés théoriques.

L'histoire s'est surtout occupée des grands écrivains et des bons

ouvrages. On ne peut lui en faire grief si on songe qu'elle s'est lentement dégagée d'un enseignement destiné surtout à former le goût. Mais il en résulte qu'elle nous apprend aujourd'hui encore fort peu de chose sur des ouvrages médiocres, même quand ces ouvrages ont atteint un public considérable. Conclusion, le moraliste qui veut étudier les idées relatives au suicide, à l'adultère, au duel, pour ne prendre que quelques cas simples, doit, dès qu'il sort des bons ouvrages, s'orienter au hasard. Au XVIII^e^, au XIX^e^ siècle, on se trouve en présence d'une masse si formidable que le plus résolu hésite.

Comment choisir? Comment limiter le nombre de pièces et de romans qui peuvent, par exemple, nous renseigner sur la morale mondaine?

Certains adversaires de la sociologie ont soutenu qu'un choix rationnel était impossible, et ils ont reproché un peu ironiquement aux sociologues d'étudier avec prédilection les sociétés inférieures ou très anciennes sur lesquelles nous avons peu de renseignements et de négliger les sociétés contemporaines qu'une littérature par trop abondante rend d'abord plus malaisé. Je crois, pour ma part, qu'il y a de la naïveté dans ces malices ; toutes les sciences ont avantage à isoler d'abord quelques faits simples et plus accessibles que d'autres. Néanmoins il est véritable que la morale de notre temps nous est tout à fait inconnue au point de vue scientifique, et cela en grande partie parce que, devant le fouillis des romans et des ouvrages dramatiques, nous ne pouvons pas tout lire et nous n'osons pas choisir. Le « succès » est le fait essentiel. Ce fait nous échappant, que faire?

Sur ce point, la difficulté est réelle et je ne m'en suis, pour ma part, que trop rendu compte. Je ne crois pas qu'elle doive suffire à détourner les sociologues des faits littéraires. Si arbitraire que doive encore être leur choix, mieux vaut le principe imparfait qui permet de savoir un peu, que le principe rigoureux qui conduit à tout ignorer. Néanmoins, c'est ici que la sociologie est le plus directement intéressée aux progrès des nouvelles méthodes de l'histoire littéraire. Un manuel bibliograghique tel que celui de M. Lanson est un guide précieux dans toutes les recherches intéressant les mœurs, précisément parce qu'il indique, à côté des chefs-d'œuvre, un grand nombre d'ouvrages qui n'y figurent que parce qu'ils ont plu à un moment donné. Des ouvrages analogues sur la littérature du Moyen Age et notamment sur les ouvrages en langue latine faciliteraient des recherches qui sont aujourd'hui presque impossibles pour les profanes.

Ce qui serait le plus désirable, ce serait que les historiens de la littérature répondant à un appel de M. Lanson, voulussent bien étudier d'une façon scientifique le fait assurément saisissable, mais difficile à saisir qu'est le succès d'un ouvrage ou d'une série d'ouvrages. Quel est aujourd'hui le public qui lit les romans qui s'intitulent eux-mêmes des romans populaires? Quel public lit les romans mondains? Certains

auteurs ont-ils un public spécial? Il semble bien que des recherches dans les maisons d'édition, les librairies, les bibliothèques, les cabinets de lecture pourraient sur tous ces points donner des résultats. Même pour le XVIII^e siècle, il ne serait peut-être pas impossible de retrouver des documents sur la diffusion de tel ou tel ouvrage, sur le milieu social qu'il a atteint. Le jour où les répertoires pourraient ajouter aux titres des livres et à l'indication des éditions quelques renseignements précis sur l'importance des tirages et sur le public atteint par l'auteur, la sociologie serait à même de faire un choix rationnel, et la science des mœurs ne serait plus réduite à laisser tomber le plus clair des faits moraux sous le prétexte que les moyens de les connaître sont par trop nombreux.

On m'excusera de n'avoir traité que par un petit côté cette grande question des rapports de la sociologie et de l'histoire littéraire. Il va sans dire que toute sorte d'usages, de modes, de sentiments, de préjugés, bref de réalités sociales trop ténues pour s'inscrire dans les codes, trop humbles ou fuyantes pour être aperçues des hauteurs de la pensée abstraite, s'inscrivent dans les ouvrages littéraires comme sur des enregistreurs plus sensibles. Il n'est pas moins évident que les littératures elles-mêmes sont, dans leur ensemble, des faits sociologiques susceptibles d'être étudiés comme tels. Si j'ai parlé surtout de la science des mœurs, c'est qu'une expérience personnelle m'a appris que, seuls, les documents littéraires nous permettent d'atteindre le fait moral dans sa pureté et dans ses nuances. Mais c'est la sociologie tout entière qui est appelée à bénéficier des nouvelles méthodes de l'histoire littéraire.

Albert Bayet.

LITTÉRATURE ET SOCIOLOGIE

Si intéressants, si importants que soient les progrès accomplis par l'étude de la littérature depuis le moyen âge jusqu'au XIX^e^ siècle, ils paraissent médiocres quand on les compare à ceux qui se sont réalisés depuis le début du XIX^e^ siècle jusqu'à nos jours. De Laharpe à Lanson la distance est énorme, et elle semble réduire d'autant à nos yeux les étapes antérieures. Or, il n'est pas douteux que cet immense perfectionnement de la connaissance ne soit dû au développement des applications de l'histoire. Le goût historique a renouvelé ou multiplié, au XIX^e^ siècle, les problèmes littéraires comme les problèmes proprement historiques ; il a dans tous les sens excité les curiosités, inspiré les recherches. Puis le sens historique, en se développant et s'affinant, a suscité les hypothèses, déterminé les investigations, défini les objets et les conditions des enquêtes. Enfin la méthode historique a peu à peu étendu son empire lumineux et strict à toutes les parties de l'étude entreprise ou reprise par les travailleurs, les savants, les amateurs, les artistes. Une œuvre prodigieuse d'érudition s'est accomplie, dont les résultats, les lignes générales, le plan d'ensemble, puisque aussi bien il s'élabore en même temps, ont résisté aux critiques les plus malveillantes des détracteurs.

Mais l'érudition pour elle-même ne suffit pas à tous les esprits. Le maniement même de la méthode historique, comme méthode de recherche, de critique et d'exposition, devait nécessairement conduire, en attirant l'attention sur des relations nouvelles entre les faits, sur des rapports problables de cause à effet, à des recherches explicatives. C'est ce qui s'est produit, et, comme il arrive toujours, non seulement des hypothèses très générales ont été conçues à partir des faits observés, mais des systèmes ont été édifiés sur les premiers fonds de données recueillies et classées. Tels les systèmes de Taine et de Brunetière, qui, dans l'évolution de l'histoire littéraire au XIX^e^ siècle, occupent une place caractéristique et en quelque sorte nécessaire.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces systèmes? Ils ont produit leurs effets et rempli ce qu'on pourrait appeler leur mission. Mais leur insuf-

fisance s'est imposée en fait à l'opinion des travailleurs avant d'être démontrée théoriquement. A mesure que s'est avérée leur impuissance à expliquer, il a fallu reprendre, d'un esprit plus méthodique et plus patient, les termes des problèmes, et, à cette fin, faire un nouvel effort, étendu et multiplié, d'érudition. Rejetant les théories prématurées, l'histoire littéraire s'est en quelque sorte resserrée sur elle-même. Le travail des historiens s'est distribué en monographies étroites, mais poussées en profondeur, et, dans ces monographies, l'étude des conditions de la production littéraire, extrêmement précisée, a paru pouvoir mener à des explications valables.

Que pouvaient être ces explications? Elles étaient nécessairement limitées par la méthode même de l'étude à ce qu'il y avait d'individuel dans l'objet étudié. Cette limitation paraissait même une garantie de sûreté et de validité. Mais, avant de se plier à cette sorte de justification méthodique, la tentative d'expliquer l'individuel par les conditions supposées de son développement et de son action répondait à une tendance universellement constatée dans les disciplines littéraires, à une sorte de besoin constant, constitué à l'épreuve même de la vie. Dans la vie de tous les jours, l'homme est immédiatement porté à expliquer les actes des individus, dont il profite ou dont il souffre, par ce qu'il sait ou croit savoir d'eux-mêmes. Cette sorte d'habitude banale s'est naturellement transportée dans les études d'ordre scientifique non encore parvenues à la rigueur de la science, et elle y a introduit une cause permanente d'erreur. En effet, l'individuel est susceptible d'explication, mais il ne saurait être explicable que sous l'ordre des causalités générales auxquelles son développement est soumis. Tenter directement la compréhension de l'individuel n'est pas seulement une gageure d'une réelle naïveté, qui ne s'explique elle-même que par l'état d'avancement médiocre de la recherche, et qui est d'ailleurs compatible avec tous les succès du talent ; c'est une erreur de méthode qui peut être rectifiée et qui d'ailleurs se rectifiera en quelque sorte naturellement.

Les déterminations les plus érudites et les plus sûres obtenues par les historiens de la littérature sont de deux sortes. En premier lieu, elles établissent les conditions individuelles et particulières dans lesquelles naissent telles formes de pensée ou de sentiment constatées dans l'œuvre d'un auteur ; elles établissent les éléments et les origines de la pensée ou du sentiment ; elles établissent les sources des conceptions, propositions et expressions. D'autre part, elles classent, mesurent, datent les dispositions diverses, spéciales, momentanées, que l'œuvre manifeste, ou ses parties, ou ses détails ; elles permettent d'analyser le tempérament de l'auteur et le mécanisme de sa production.

La méthode qui conduit à de tels résultats ne doit pas être dépréciée, mais il faut reconnaître la nature véritable de ces résultats, et les estimer à leur valeur. Dirigée dans le sens le plus droit et le plus juste,

la recherche la plus érudite arrive à expliquer pourquoi tel auteur a opposé telles réactions à tels événements ou à telles excitations définies, pourquoi il a donné telle forme à telles idées ou à tels sentiments ; elle n'explique pas la matière même du travail, de l'œuvre littéraire. Pourquoi l'auteur a-t-il subi telles excitations dans sa personnalité superficielle ou profonde, pourquoi tels événements ont-ils pu retentir en lui, pourquoi a-t-il acquis telles idées, tels sentiments, de quels aliments s'est nourrie sa conscience, avec quelles données s'est constituée sa personnalité, voilà ce que la méthode des monographies et de l'histoire littéraire renouvelée par l'érudition est incapable d'expliquer, parce qu'elle ne peut trouver dans les facteurs individuels auxquels elle se limite les conditions générales qui ont force d'explication.

Tandis que ces conséquences de la méthode historique, si pure et si rigoureuse qu'elle fût, se développaient dans la pensée des plus clairvoyants, plusieurs séries de faits, heurtées ou formées au cours du travail, de la recherche et de la réflexion, y déployaient peu à peu les conclusions nécessaires. D'abord, quelle que soit l'importance des auteurs, quelle que soit leur originalité, le mouvement de leur pensée est lié à certains courants qui s'imposent à l'attention ; les œuvres les plus personnelles se subordonnent à de grandes tendances, contemporaines ou successives ; dans l'histoire totale de la littérature apparaissent des dates et des moments de portée générale. D'autre part, l'observation la moins approfondie discerne des rapports de connexité entre certains faits généraux d'ordre littéraire et d'autres faits, par exemple des faits d'ordre politique, établissement du pouvoir absolu, Révolution, institution et progrès de la démocratie. Plus largement et plus précisément aussi, les changements perceptibles dans la littérature apparaissent en relation avec les évolutions sociales contemporaines. L'histoire comparée des littératures et les recherches de cet ordre établissent la généralité de certains facteurs internationaux ou migrateurs de développement. Enfin l'influence de la sociologie et l'éclat de ses découvertes dans d'autres disciplines font surgir dans l'esprit des historiens de la littérature des dispositions nouvelles et les attirent à d'autres investigations.

A ce moment, c'est-à-dire à l'heure présente, l'histoire littéraire tend à quelque chose de nouveau, et qui la dépasse. Il ne s'agit plus seulement pour elle de déterminer les conditions individuelles de la production littéraire, même considérée dans une œuvre individuelle, mais il s'agit de déterminer les conditions générales et extrinsèques de la production, qui, une fois définies, permettront, non seulement la recherche précise des conditions individuelles, mais leur démonstration et la détermination de leur action. M. Lanson, M. Mornet ont donné les premiers exemples d'une méthode de cet ordre et de cette portée, à mi-chemin de l'histoire littéraire et de la sociologie, comme

l'économie politique reste, dans beaucoup de travaux contemporains, à mi-chemin de la sociologie et de l'histoire économique.

Ainsi élargie, la méthode érudite et vraiment scientifique conduit à l'investigation et à la connaissance des conditions générales de la production littéraire. Selon les indications données par les maîtres, selon les exemples déjà réalisés, on établit les conditions positives de l'élaboration et de la constitution de la pensée exprimée dans l'œuvre étudiée ; on détermine les facteurs des divers milieux qui ont pu agir sur elle. On établit les conditions d'information et de conception dans lesquelles l'auteur s'est trouvé placé. On établit de même, avec les mêmes règles de précision et de généralité scientifiques, les conditions de publication, les conditions de publicité, d'expansion et d'influence.

Il faut reconnaître que l'application de cette méthode entraîne de grands changements dans l'objet de ce qu'on continue à appeler l'histoire littéraire, en tendant à définir l'objet d'une étude scientifique de la littérature. D'abord, la détermination des conditions de la production littéraire exige une étude de moyennes, de cas moyens, et non plus seulement celle des œuvres supérieures, des chefs-d'œuvre, soit que notre jugement les estime ainsi, soit même que l'opinion contemporaine les ait consacrés et leur ait assigné ce titre. Il n'en résulte pas seulement une transformation profonde du travail et de la recherche ; mais il s'ensuit que la conception même de la littérature est modifiée, et que les notions artistiques qui jusqu'à présent y prévalaient ne peuvent plus subsister qu'avec un caractère objectif et social, indépendant du jugement d'une élite, quelle qu'elle soit.

En second lieu, la littérature doit être considérée d'abord, par une définition en quelque sorte préalable et fondamentale, comme une technique. Toutes les explications ultérieures, même celles qui prendront la forme la plus abstraite, la plus philosophique, exigent une première assise de démonstrations rigoureusement adaptées à l'objet. La technique littéraire, avec toutes ses catégories, est chose sociale, création de telle ou telle société, création souple et muable, mais très définie et impérieuse. L'auteur qui sera jugé le plus maître de sa technique en est d'abord l'esclave : elle lui impose les formes, les moules conditionnés de sa pensée. L'étude sociologique des techniques littéraires, partie de l'esthétique, et connexe à l'étude sociologique des parlers, souverainement instaurée aujourd'hui par notre grand linguiste Meillet, sera la plus féconde et la plus nécessaire des disciplines littéraires.

Viendra ensuite ce qui de toutes parts s'ébauche, mais qui réclame les principales énergies et les principales clairvoyances, l'investigation de la matière. Opinions, idées, sentiments, modes, tendances, jugements, dispositions effectives, tous les éléments qui constituent cette matière, celle de la vie sociale et celle des œuvres littéraires,

seront soumis à l'analyse et à la détermination que nous avons vues déjà réalisées dans d'heureux essais[1]. Alors, mais alors seulement, l'œuvre d'interprétation et d'explication, vainement tentée sur le mode individuel, obtiendra son plein effet et son plein rendement.

Cette œuvre supprimera-t-elle, ou même réduira-t-elle les facteurs purement individuels? Loin de là. Elle les déterminera, avec une extrême précision, comme un résidu d'éléments réclamant une autre analyse, d'autant plus fructueuse qu'elle aura été retardée. D'autre part, elle mettra en évidence ce qu'aucune controverse abstraite n'a pu parvenir à démontrer, à savoir que la liberté, l'indépendance et la spontanéité de l'individu sont parfaitement conciliables avec l'existence des conditions générales d'où il dépend et des contraintes sociales, manifestes ou non, auxquelles il est soumis. Leur action est une action massive qui se révèle par des moyennes et par des généralités dans lesquelles l'individu est compris, mais il y est compris avec sa sphère de libre mouvement et de libre invention, et, même déterminé, il y conserve l'aisance de sa création.

Ces conclusions de la sociologie littéraire, s'il est permis de lui donner ce nom, et les autres, seront démontrées par de véritables expériences, portant sur des cas topiques, méthodiquement choisis. Il est donc probable, si nous en croyons les progrès déjà accomplis, que nous allons entrer, de ce côté, dans une phase de recherches véritablement expérimentales, d'une portée générale et décisive. Les phénomènes de psychologie collective y seront étudiés avec une méthode éprouvée, pour tenter la solution des problèmes anciens, mais renouvelés par elle. L'histoire, procédé d'investigation, sera subordonnée, comme il convient, à une science maîtresse de ses fins et de ses moyens.

H. Bourgin.
Professeur au lycée Louis-le-Grand.

1. Dans un domaine spécial, et sur des problèmes spéciaux, M. Bédier a donné d'admirables exemples.

SUR LA CLARTÉ

... Le mot de clarté est un de ces termes qu'on n'ose plus prononcer pour faire l'éloge d'un *critique* sans risquer de provoquer des sarcasmes : « Air connu ! dit-on, dont on nous a fatigué les oreilles? Arrivez tout de suite, ajoute-t-on, au couplet inévitable sur cette « qualité éminemment française » et plaquez quelques accords patriotiques ! — Pourquoi ne pas faire le panégyrique de l'insignifiance ? Croyez-vous donner une haute idée de quelque écrivain en disant de lui : c'est un robinet d'eau claire? Ne faites-vous pas entendre par là même, en parodiant le vers de Polyeucte, « qu'il en a l'insipidité? »

Si tant de bons esprits pensent ainsi, ce n'est assurément pas sans d'excellentes raisons. Il y a des gens qui se placent en face d'une question pour en envisager sommairement les grandes lignes. Par une simplification hâtive, ils arrivent facilement à une solution qui a l'air d'être lucide. Le problème reste néanmoins entier et il n'y a là de satisfaction que pour les lecteurs superficiels. Escamoter les difficultés pour les mieux résoudre ne saurait être une méthode recommandable que pour les prestidigitateurs. Nous avons encore dans les oreilles cette parole d'un professeur qui a joui pendant de longues années d'une grande réputation dans l'Université : « Expliquons vite et bien ! » phrase dite d'une manière majestueuse et impérative, révélatrice d'une conception manifestement condamnable.

Il ne s'agit pas, pour être clair, d'aller directement au but sans mentionner les objections, sans même les laisser soupçonner. Mais, pour faire œuvre de vulgarisation, c'est ainsi, dit-on, que l'on doit procéder, et la clarté, acquise au prix de ces sacrifices intellectuels, serait alors une vertu démocratique. C'est là une opinion très contestable. Ce mode d'exposition ne va pas sans un certain mépris de l'auditoire ou du lecteur. Il laisse aux gens un peu informés ou simplement perspicaces une impression de malaise : ils se sentent dupés par ces excès de simplification, sans se rendre toujours exactement compte de l'artifice de raisonnement par lequel on les a conduits à des conclusions suspectes. Incapables d'ordonner une réfutation

en règle, ils demeurent néanmoins en défiance devant une argumentation qui se contente d'être spécieuse sans chercher à atteindre la vérité.

Cette vérité a été parfois remplacée par des formules brillantes dont la concision frappe au premier aspect par un air de profondeur. Elles séduisent par les antithèses qu'elles contiennent, par le raccourci d'expression qu'elles présentent, par l'imposante grandeur qu'offrent des maximes d'une portée générale. Mais, à la réflexion, on les voit telles qu'elles sont : c'est-à-dire, de vaines sonorités, des affirmations caduques, dénuées de preuves et dont le contraire pourrait être aussi justement énoncé. L'éblouissement initial ne dure guère. On ne tarde pas à se ressaisir; on se retourne contre l'auteur et, pour reprendre le mot de Molière, « on cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé. » Le lecteur en veut à celui qui l'a un moment égaré : il l'accuse de mauvaise foi ou de sottise.

C'est pour parer à ce retour offensif de l'opinion que des critiques ont eu recours à des méthodes plus rigoureuses et se sont inspirés des principes de la logique formelle ou bien des procédés d'investigation en usage dans les sciences expérimentales.

En abordant une question littéraire, historique, un problème moral, l'auteur établit au commencement de son exposé des principes d'où il déduira le reste de son développement. C'est sur la raison ou sur l'expérience que semblent s'appuyer les principes de son raisonnement. A ne voir que superficiellement la marche des idées, on croit que l'auteur part, comme un savant, en toute bonne foi, à la recherche de la vérité. Ce sont des motifs d'ordre logique, ou les souvenirs d'observations antérieurement faites qui le guident dans son étude. Il laisse entendre qu'il va, sans prévention, à la découverte de solutions intéressantes. Mais ce n'est qu'une vaine apparence. Supposons qu'il veuille établir une classification par ordre de valeur entre des écrivains de même espèce appartenant à diverses époques ; il commencera par déterminer les conditions (pour plus de précision et de clarté, il donnera à chacune d'elles un numéro d'ordre) d'âge, de temps, de talent, de milieu, de pays, de style qui sont nécessaires pour assurer le succès aux écrivains en un genre donné. Il fera ensuite défiler devant lui les personnages à qui il doit assigner un rang. L'un remplira la première et la troisième condition, mais ne pourra satisfaire ni à la seconde ni à la quatrième ; l'autre, au contraire, répondra bien à certaines exigences incompatibles soit avec l'époque, soit avec le caractère du premier, mais laissera à désirer à d'autres égards. Et c'est ainsi que, procédant par élimination, le critique arrive à mettre à part un seul écrivain qui, pour avoir eu le bonheur de réunir toutes les qualités imposées par le programme de cette sorte de concours, sera déclaré le meilleur de son genre.

Rien de plus clair, rien de plus scientifique en apparence qu'une

telle méthode. Malheureusement, si le raisonnement est, par sa forme extérieure, inattaquable, il enferme en lui une pétition de principes. L'auteur, en posant la question, l'avait déjà mentalement résolue. Des raisons personnelles l'avaient amené à faire un choix avant toute enquête, mais pour donner un aspect logique à ses préférences, pour entraîner le public par l'allure scientifique de sa démonstration, il avait posé, d'une manière soi-disant théorique, des conditions qu'il avait toutes extraites de l'ouvrage ou de l'écrivain auxquels il voulait aboutir.

Pour mieux expliquer son cas, au temps où les contes étaient à la mode, on eût pu faire le récit suivant. Il y avait une fois un prince bizarre et capricieux qui ne voulait pas convenir publiquement de cette singulière disposition de son esprit. Il avait remarqué dans son peuple un jeune nain, très maltraité de la nature, contrefait de la manière la plus étrange du monde, mais doué d'une imagination vive, dont il résolut de faire son favori. Il chargea le tailleur de la cour de prendre secrètement ses mesures et d'ajuster exactement un habit à son corps. Afin de donner une apparence d'équité à ses préférences et avoir l'air de s'en remettre à cette forme particulière de la justice qu'est le hasard, il fit annoncer que celui auquel siéraient les diverses pièces du costume obtiendrait de lui une charge importante. On vit, de tous les points du royaume, accourir les êtres les plus difformes; tous essayèrent l'habit, et le roi assistait en souriant à ces expériences, attendant toujours l'arrivée de celui qu'il préférait. Quand celui-ci parut, il revêtit sans difficulté les différentes parties du vêtement et l'on remarqua qu'il s'adaptait à sa personne comme s'il avait été fait pour lui. Le roi prit le nain pour favori. Cette histoire est celle de toute une école de critiques. Il faut plaindre ceux qui se laissent duper par ce vain étalage de fausse clarté.

La terminologie empruntée aux sciences expérimentales n'a pas plus de solidité. Elle peut produire un certain effet sur les personnes incompétentes. Elle fait sourire le lecteur averti. Il hausse les épaules, raille ces applications maladroites et approximatives des méthodes scientifiques, souligne rapidement le caractère aventureux de ces lointaines analogies, et le prestige de la critique littéraire, qui espérait tirer de ces rapprochements un surcroît de rigueur et de clarté, est loin de s'en trouver augmenté.

En réalité, la clarté ne s'obtient que par une exacte définition des termes employés. Personne ne le conteste depuis Socrate et tout le monde cherche à se conformer à cette règle depuis Descartes. Mais il ne s'agit pas seulement de préciser les différentes articulations d'une argumentation ou les éléments composants d'un syllogisme. L'incertitude qui plane sur beaucoup de questions littéraires provient souvent du vague dans lequel on laisse les idées essentielles qui sont la trame même de la discussion. Assurément, les logiciens sont d'accord

pour reconnaître que les « genera generalissima » échappent à l'analyse. Mais il n'en est pas moins vrai que le sens des mots employés n'est pas compris de la même façon par l'auteur et par les lecteurs, que chacun y loge des conceptions différentes, que l'écrivain même, au cours de son exposé, passe sans s'en apercevoir d'une interprétation à une autre, et la plupart des débats ont pour aliments l'ambiguité et l'équivoque. En se servant des mêmes termes, chacun a dans l'esprit des idées dissemblables ; les parties adverses peuvent chacune légitimement croire qu'elles ont raison : malgré l'identité des mots, elles ne parlent pas des mêmes choses.

Il est des auteurs qui se plaisent dans ces incertitudes. D'autres ne s'en émeuvent pas, et, comme le vieux Corneille consulté sur un passage obscur d'une de ses tragédies, laissent au public le soin de démêler le sens et la portée de phrases dont ils n'ont plus eux-mêmes une nette compréhension. Il en est aussi qui sèment leurs appréciations critiques d'allusions à des faits historiques où le certain est mis sur le même pied que le contestable. Les jugements portés sur les écrivains sont rehaussés ainsi de formules et d'épithètes qui présupposent un accord le plus souvent encore problématique sur des faits biographiques médiocrement établis. En attendant, le lecteur qui réfléchit reste en suspens et réserve son adhésion.

Il est, fort heureusement, des critiques conscients de l'étendue de leur tâche qui ne songent pas à en esquiver les difficultés. Ils n'avancent qu'à pas comptés. Ils n'escomptent pas les bénéfices d'une équivoque qui permet, dans les cas embarrassants, de se retourner à temps et d'avoir ainsi toujours raison. Qu'il s'agisse d'un genre, d'une époque, d'un écrivain, ils s'attachent à déterminer avec précision les conditions du problème. Au moment d'employer un mot, ils se demandent quel en est le véritable contenu. Ils procèdent sur eux-mêmes à un travail d'investigation intellectuelle qui ressemble à un véritable examen de conscience ; ils y apportent les mêmes scrupules, les mêmes exigences, les mêmes rigueurs. — Qu'on lise, à titre d'exemple, les pages écrites par M. Gustave Lanson sur *La Méthode en histoire littéraire* (1909-1910) et l'on sera édifié sur la valeur d'un tel travail. On comprendra aussi la satisfaction intérieure qui en résulte, l'espèce d'apaisement qu'en retirent les esprits curieux de vérité, inquiets de ne pas la trouver, lorsqu'ils sentent qu'ils s'acheminent enfin d'un pas assuré sur une voie de clarté. — La tâche n'est pas toujours aisée. Les questions les plus simples peuvent présenter ainsi des complications inattendues. Il est plus commode de s'en tenir aux phrases toutes faites que chacun reprend sans les bien entendre. Les partisans du moindre effort ne sauraient être tentés par cette méthode. — Il peut arriver qu'a force d'analyser, on aboutisse à des notions dont la contradiction intérieure fait voir l'inanité, et un examen attentif transforme parfois les affirmations

les plus courantes en un problème presque insoluble. C'est par un âpre désir de vérité qu'on multiplie sur son chemin les obstacles dont on a la ferme volonté de triompher. Il faut pour cet effort une persévérance minutieuse ; c'est un appel constant à l'énergie qu'implique cette recherche inlassable de la clarté.

L'écueil auquel on s'expose, en suivant cette méthode, est la sécheresse. Mais les esprits délicats savent l'éviter, de même qu'après avoir vaincu tant de difficultés, accumulées par les exigences d'une raison éprise de netteté, les gens de goût ont la sagesse de rester modestes et de ne pas prendre devant le lecteur des airs triomphants.

Ce ne sont pas des qualités intellectuelles ou littéraires qui suffisent, comme on pourrait le croire, pour donner aux ouvrages cette clarté qui semble être la marque caractéristique des productions françaises. Ce sont des mérites d'ordre moral, l'*honnêteté* d'abord et, en second lieu, le *courage*.

Fernand Lévy-Wogue.
Professeur de Première
au Lycée Janson de Sailly.

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE DE L'ŒUVRE DE M. LANSON 7

COLLABORATEURS MORTS POUR LA FRANCE

Ch. Flachaire. — Un discours inédit du Père Garasse. 25
Pierre-Maurice Masson. — Bibliographie de ses œuvres 38
Eugène et Léon Rigal. — Un emploi pittoresque du présent pour l'imparfait 41
René Sturel. — La prose poétique au XVIe siècle 47

MOYEN AGE

G. Cohen. — Le livre de scène du *Mystère de la Passion*, joué à Mons en 1501. 63
M. Wilmotte. — Une source latine de la Chanson de Roland. 77

XVIe SIÈCLE

Henri Chamard. — Sonnets chrétiens inédits de Lancelot de Carle, évêque de Riez. 87
Albert Counson. — Le français en Belgique et les « Écoles wallonnes » à l'époque de la Renaissance. 98
Edmond Huguet. — Quelques locutions figurées d'origine religieuse dans la langue française du XVIe siècle. 103
Paul Laumonier. — Ronsard poète pétrarquiste avant 1550. 109
Abel Lefranc. — Le traité « De la vicissitude ou variété des choses » de Louis Le Roy et sa véritable date. 115
Jacques Madeleine. — Quelques vers de Ronsard. 121
Jean Plattard. — « Restitution des bonnes lettres et Renaissance ». . 126
Pietro Toldo. — L'Homme sage de Montaigne. 132
P. Villey. — A propos du « Caducée » d'Agrippa d'Aubigné. 154

XVIIe SIÈCLE

Georges Ascoli. — Quelques notes biographiques sur Denis Veiras, d'Alais. 165
Joseph Bédier. — Pascal et Salomon de Tultie. 178
Gustave Charlier. — Le « Traité des causes » de Bossuet, variantes et fragments inédits. 183
Frédéric Lachèvre. — Un admirateur de Théophile, critique littéraire. 191
Maurice Lange. — L'Histoire éthiopique et « l'Amour médecin ». . . . 205
G. Michaut. — Voiture moraliste. 210
Gustave Reynier. — Le Cid en France avant le « Cid ». 217
Fortunat Strowski. — Pascal et la machine à calculer. 222
Raymond Weeks. — Sur un passage d'une lettre de Racan. 227

XVIII^e SIÈCLE

ALBERT CAZES. — Un adversaire de Diderot et des philosophes : Le P. Berthier 235
ADOLPHE COHN. — Voltaire a-t-il écrit en anglais deux Essais ou bien trois. 250
D. DELAFARGE. — Une imitation probable de Montesquieu dans le poème de Voltaire sur la « Loi naturelle » 254
EDM. EGGLI. — Une méditation de Sébastien Mercier 258
MADELEINE JOUGLARD. — La connaissance de l'ancienne littérature française au XVIII^e siècle 268
GEORGES MANGEOT. — Les « Réflexions sur le bonheur » de la marquise du Châtelet 277
ANDRÉ MONGLOND. — La vie intérieure d'un conventionnel disciple de Jean-Jacques 284
DANIEL MORNET. — Les imitations du « Candide » de Voltaire au XVIII^e siècle 298
VIRGILE PINOT. — Sur une correspondance de Nicolas Fréret 304
EUGÈNE RITTER. — Notes sur les « Lettres de Mademoiselle Aissé » 313
F. VÉZINET. — Quelques lignes inédites de Voltaire 319

XIX^e SIÈCLE

GUSTAVE ALLAIS. — Lamartine : « Le Crucifix » 325
FERNAND BALDENSPERGER. — « Destinées » ou « Poèmes philosophiques ». 337
PAUL BERRET. — Victor Hugo poète d'amour 346
ÉMILE BOUVIER. — Les débuts de Mérimée au théâtre (juillet 1827) . . . 355
GUSTAVE DULONG. — La « Chronique du règne de Charles IX » et les registres-journaux de Pierre de l'Estoile 363
EDMOND ESTÈVE. — Une source non remarquée du « Khirôn » de Leconte de Lisle 372
ALEXIS FRANÇOIS. — Sur une particularité de la langue de Flaubert . . . 380
M. FUCHS. — La cabale d' « Henriette Maréchal » 386
HENRI GIRARD. — Un carnet inédit d'Ernest Renan, remarques bibliographiques sur son œuvre 394
JEAN GIRAUD. — Alfred de Musset et l'« Histoire littéraire d'Italie » de Ginguené 398
PAUL HAZARD. — Les ciseaux de Stendhal 407
ANATOLE LE BRAZ. — Sur l'origine du nom de « Bovary » 419
JULES MARSAN. — La grande tournée du vicomte d'Arlincourt 421
ÉDOUARD MAYNIAL. — La genèse d'un épisode de « Madame Bovary » . . 426
G. RUDLER. — La politique littéraire du Gouvernement de Juillet 430
HUGO PAUL THIEME. — Sur un type de vers alexandrin chez Victor Hugo 445
JOSEPH VIANEY. — Deux sources possibles de Lamartine 453
ERNEST ZYROMSKI. — L'inspiration fouriériste dans l'œuvre de Leconte de Lisle 456

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

CHARLES DROUHET. — De l'influence française dans la poésie de Basile Alecsandri 479
G. DE REYNOLD. — Préliminaires à une histoire de la littérature française en Suisse 488
PAUL SIRVEN. — Sur la « Marie Stuart » de Vittorio Alfieri 502

MÉMOIRES DIVERS

ALBERT BAYET. — Histoire littéraire et sociologie 515
H. BOURGIN. — Littérature et Sociologie 523
FERNAND LÉVY-WOGUE. — Sur la clarté 528

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 367-6-22.

BINDING SECT. MAR 25 1954

PQ
36
L35

Mélanges offerts par ses amis et ses élèves à M Gustave Lanson

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY